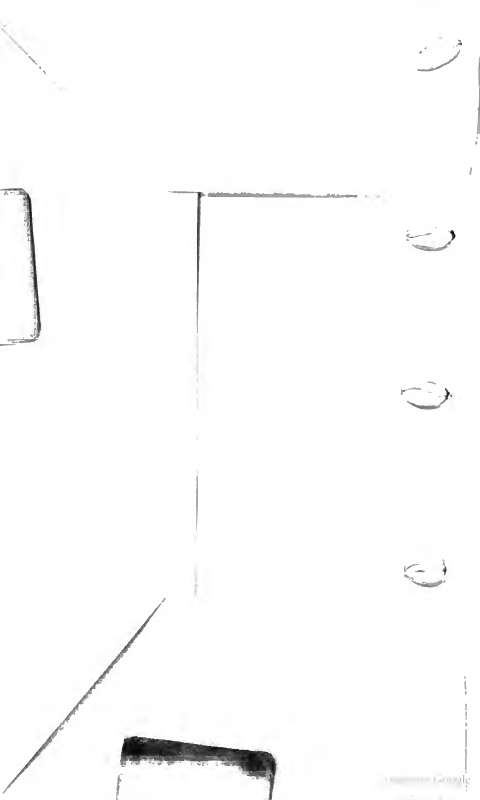


APOLOGIE

DE LA VERITABLE

THEOLOGIE

CHRETIENNE,

AINSI

Qu'elle est soutenüe, & Prêchée, par le Peuple, appellé par Mépris,

LES

TREMBLEURS:

QUI EST

Une Ample Explication, & une Défense de leurs *Principes* & de leurs *Doctrines*, par plusieurs Argumens, tirez de L'ECRITURE, & de la DROITE RAISON, & des Témoignages des FAMEUX AUTHEURS, tant Anciens que Modernes: Avec une Ample Réponse aux plus fortes Objections qui leur sont faites Communement.

Ecrite en *Latin* & en *Anglois*,
Par ROBERT BARCLAY,

Et depuis Traduite en Allemand *&* *en* Hollandois, *comme aussi à Present en* François, *pour l'Instruction des Etrangers.*

Actes 24. 14. Quand à la voye que l'on appelle Secte, ainsi je sers le Dieu de mes Peres, croyant à toutes les choses, qui sont Ecrites en la Loy & dans les Prophetes.

Tites 2. 11. Car la Grace de Dieu Salutaire à tous hommes est clairement apparue. Vers. 12. Nous Enseignant, qu'en renonçant à l'Impiete & aux Mondaines Convoitises, nous vivions en ce present Siecle, Sobrement, Justement & Religieusement. Vers. 13. Attendant la Bien-heureuse Esperance. & l'Apparition de la Gloire du Grand Dieu, qui est notre Sauveur Jesus Christ. Vers. 14. Lequel s'est donné soy-meme pour nous, afin qu'il nous rachetat de toute Iniquite, & nous Purifiat, pour luy etre un Peuple Peculier, adonne aux bonnes Oeuvres.

1 Thess. 5. 21. Eprouvez toutes choses, Retenez ce qui est bon.

A Londres, Imprimé & se vend par *T. Sowle*, dans la Court appellée du *Cerf-Blanc*, dans *Gracious-Street*. 1702.



A CHARLES II. ROY DE LA Grande Bretagne,

Et des Etats qui en Dependent :

ROBERT BARCLAY,

Serviteur de Jesus Christ, appellé de Dieu à la Dispensation de l'Evangile, qui est à present Revelé de nouveau, après une longue & Ténébreuse Nuit d'Apostasie, & commandé d'être Prêché à toutes Nations, *Souhaite la Santé & le Salut.*

COmme la Condition des Rois & des Princes les met dans un Rang qui les rend plus exposez à la Veüe & à l'Observation du Monde, que ne sont les autres Hommes, de qui, ni les Actions ni les Paroles ne peuvent être obscures, (comme *Ciceron* le remarqué ;) Aussi ces Rois-là, (dont-il plait au Grand *ROI* des *Rois* de faire

connoître aux Hommes les miraculeuses Demarches de son *Insondable Providence*, d'une façon singuliere, à leur Apparition sur le Theatre de ce Monde) sont-ils plus considerablement observez de prés, & leur Vies & leurs Actions plus diligemment remarquées, & la Posterité s'en informe beaucoup plus exactement; particulierement, si ces Choses-là sont d'une telle nature, qu'elles ne regardent pas seulement les Negociations exterieures de ce qui se passe dans le Monde, mais encore lors qu'elles sont signalées par le moyen de la Manifestation ou de la Revelation de la Connoissance de Dieu dans des matieres Spirituelles & qui regardent la Religion. Ce furent ces Choses-là qui rendirent si Fameuses les Vies de *Cyrus*, de *Cesar Auguste*, & de *Constantin* le Grand, dans les Siecles precedens, & celles de *Charles* le Quint, & de quelques autres Princes Modernes dans ces derniers Siecles.

Mais parmi toutes les Actions remarquables, qu'il a plu à Dieu de permettre, à la Gloire de sa Puissance, & pour la Manifestation de sa Sagesse & de sa Providence, il n'y a point de Siecle qui nous découvre des Choses si *surprenantes* & si *admirables*, soit à l'égard des Affaires Civiles, soit à l'égard de celles de la Religion, que celles qui sont arrivées durant le cours de ta Vie; car bien que tu n'ayes pas encore atteint l'Age de Cinquante Ans, tu as pourtant été Témoin de Choses plus marveilleuses, que plusieurs Siecles n'en ont produit auparavant. Tellement que, soit que nous ayons égard à ces divers Malheurs, dans lesquels tu t'es trouvé engagé, étant à peine sorti de l'Enfance; soit à tant de differentes sortes d'Afflictions, ausquelles les Personnes de ton Rang ne sont que rarement accoûtumées; soit à l'admirable Fortune, & sans Exemple, qui survint à ton Pere; à la difficulté de ta propre Evasion, le Banissement qui s'en ensuivit, avec le peu de vrai semblance de te voir jamais

Retourner

Retourner (du moins sans beaucoup de Travaux & de facheux Combats;) ou enfin, à l'incapacité où tu étois de venir about d'un tel Dessein; considerant la Force de ceux qui s'étoient rendus Maîtres de ton Trône, & la Terreur qu'ils avoient jettée dans l'Esprit des Royaumes Etrangers: Et que néanmoins, après cela, tu ayes été Retabli sans coup Frapé, ni sans tirer l'Epée, sans être supporté ou assisté des Etats Etrangers, sans l'invention ou l'industrie d'une Politique Humaine; Toutes ces Choses font suffisamment connoître, que c'est l'*Oeuvre du Seigneur*, laquelle, comme elle est merveilleuse à nos Yeux, aussi sera-t'elle un Juste sujet de l'Admiration, & de l'Etonnement des Generations à venir; & pourra suffisamment servir, si on y prent garde comme il faut, à refuter & à confondre cet *Athëisme*, dont ce Siecle est si abondamment rempli.

Comme la Defence de la *Liberté de Conscience* (laquelle ton Pere, tâcha en partie de détourner en se laissant emporter aux Cris importuns du *Clergé*, de qui les cruelles & impies Volontez, se sont trouvées souvent très pernicieuses & très dommageables aux Princes, qui y ont acquiescé & qui les ont accomplies) fut la grande occasion des Troubles & des Revolutions; aussi fut ce sous le Pretexte de la *Conscience* que cet ouvrage s'avança & se conduisit à un si haut periode où il est parvenu. Et quoi que (sans doute) quelques uns de ceux qui étoient engagez dans cet Ouvrage, n'eussent en veüe que de bonnes Choses, du moins au commencement, (bien qu'ils ayent pris de fausses mesures dans la maniere d'en venir about, à sçavoir, en se servant des Armes Charnelles;) néanmoins ils n'eurent pas plûtôt goûté la douceur d'être en Possession des Biens de ceux qu'ils avoient chassez, qu'ils commencerent aussi-tôt à faire eux mêmes ces Choses là, dont-ils avoient accusé & blamé les autres. Car leur Mains se trouverent pleines d'Oppression,

d'Oppreſſion, & *ils eurent de l'averſion d'être repris par l'Inſtruction, qui eſt la voye de Vie :* Ils traitterent fort mal les Meſſagers du Seigneur, & firent battre & mettre en Priſon ſes Prophetes, & perſecuterent ſon Peuple, lequel il avoit appellé & raſſemblé du milieu d'eux ; auquel il avoit perſuadé de *Forger leurs Epées en Hojaux, & leurs Lances en Faucilles*, & de n'apprendre plus les *Guerres Charnelles :* Mais il les ſuſcita & les arma d'*Armes Spirituelles*, à ſçavoir, de ſon Eſprit même & de ſa Vertu, avec quoi ils porterent témoignage dans les Ruës & dans les Grands Chemins, dans les Places publiques & dans les Synogogues, contre l'*Orgueil*, la *Vanité*, les *Convoitiſes* & l'*Hypocriſie* de cette Generation, qui étoit juſte à leurs Yeux ; & quoi qu'ils fuſſent ſouvent cruellement Traittés pour cette raiſon, Ils Prophetiſerent pourtant fidellement, & leur predirent le Jugement & leur Ruïne, laquelle vint ſur eux ; comme cela ſe voit par les divers Avertiſſemens & les Lettres addreſſées à *Olivier* & *Richard Cromwell*, au *Parlement*, & aux autres Puiſſances alors en Charge, qui ſont encore Enregiſtrées.

Et quand il eut plû à Dieu de te remettre ſur le Trône, quelles grandes Oppreſſions, quels Baniſſemens, quels mauvais Traittemens ne ſouffrirent ils pas de la part des Gens qui prenoient Pretexte d'agir par ton Autorité, & couvroient leur Mauvais Coups du manteau de ton Nom, c'eſt une Choſe connuë à la plus grande Partie des Hommes de cette Iſle ; particuliérement en *Angleterre*, où à peine y a-t'il une Priſon qui n'en ait été remplie ; ni aucun Juge devant lequel ils n'ayent été trainez : *Quoi que pourtant ils n'ayent jamais été trouvez Coupables d'aucune Choſe*, qui pût meriter un tel Traittement. C'eſt pour cette raiſon, ſans doute, que touché du Sentiment de leur Innocence, tu fûs grandement émeu, il y a Trois Ans, à mettre quelque Centaine d'entr'eux en Liberté :

Car

Car en verité, leurs Souffrances sont singulieres, & meritent manifestement que l'on les distingue de tout le reste de ceux qui vivent sous ton Autorité, en deux égards.

Premiérement, *En ce que dans toutes les Conspirations, qui se sont tramées contre toi par les autres, depuis ton retour en* Angletrre, *il ne s'en est jamais trouvé aucun, avoüé par ce Peuple, qui se soit trouvé ou connu Coupable* (quoi que l'on en ait pris & emprisonné plusieurs d'entr'eux sur de telles sortes de Soupçons) *mais on les a toûjours trouvez Innocens & non Malfaisans* (comme il est seant aux Sectateurs de Christ) *ne convoitant, ni ne disputant point pour les Royaumes de ce Monde*; *mais étant soûmis à toute Ordonnance d'Homme à cause de la Conscience.*

Secondement, *En ce que dans les Tems les plus rigoureux de la Persecution, & dans les plus severes Poursuittes de ces Loix, qui furent faites contre les Assemblées particulieres* (étant revêtûs de l'Innocence) *ils ont hardiment persisté dans leur Témoignage envers Dieu, sans se glisser dans les Trous & dans les Coins, ou se cacher comme tous les autres Nonconformistes ont fait*; *mais ils se sont assemblez chaque jour, suivant leur Coûtume, dans les Lieux publics destinez à cette Fin*; Tellement que pas un de tes Officiers n'a pu dire d'eux, *Que l'on les ait surpris dans un Coin, ni attrapez dans un Conventicule, ni pris en se cachant dans leurs Chambres secrettes*; *on n'a point eu besoin non plus d'envoyer des Espions pour les prendre, eux que l'on étoit seur de trouver chaque jour dans leurs Assemblées publiques, rendans Témoignage à Dieu, & à sa Verité.*

En quoi, ceux qui ont des Yeux pour voir, peuvent reconnoître leur Patience Chrêtienne & leur Courage, leur Constance & leur Souffrances, jointes ensemble plus qu'en aucun autre Peuple de differente Opinion, ou qui leur soit opposé. Et néanmoins au milieu de ces Afflictions, tu peux rendre ce Temoignage, Que comme d'un côte n'ont ils jamais cherché

cherché à detracter de toi, ni à te rendre odieux au Peuple, toi, & ton Gouvernement, par des Feuilles volantes sans Nom, & par des Libelles diffamatoires : Aussi d'autre part n'ont ils pas Balancé, à t'Avertir, à t'Exhorter, & à te Censurer, & ont fidellement déchargé leurs Consciences envers toi, sans user de Paroles de Flatteries, tout de même que les vrais Prophetes au Tems passé avoient accoûtumé de faire à ces Rois & à ces Princes, sous l'Autorité desquels il se faisoit quelque Violence ou quelque Oppression.

Et quoi qu'une Experience manifeste, nous face voir, que c'est une Chose très conforme à la Verité Divine, & à la Politique Humaine, de permettre à chacun de servir Dieu, suivant leurs Consciences ; néanmoins ces autres Sectes, qui pour la plûpart, n'osoient pas montrer le neż dans les Tems de Persecution, tandis que cet Innocent Peuple continuoit Hardi & Fidele, complottent aujourd'hui dans une Etroite Conspiration (nonobstant toutes les anciennes Querelles & les Contestations qui étoient entr'eux) pour nous rendre odieux ; tâchant injustement à pervertir nôtre Doctrine & à t'ordre nos Paroles, comme si elles étoient incompatibles avec le Christianisme & avec la Societé Civile : Tellement que pour mettre en effet cet Ouvrage de leur Malice, ils n'ont point eu de honte de recevoir le Secours, & de recommander les Travaux de quelques *Sociniens* odieux contre nous. Ainsi s'accordent *Herode* & *Ponce Pilate* pour crucifier Christ.

Mais nôtre Pratique, qu'une legitime Experience t'a fait connoître pour être plus conforme au Christianisme & à la Societé Civile, à la Paix, & à la Prosperité de cette Isle, que celle de ceux qui nous accusent de cette sorte, nous defend suffisamment contre cette Calomnie, pour pouvoir en appeller au Témoignage de ta Conscience, comme à un Témoin en nôtre Faveur à la Face des Nations.

Ce

Ce sont ces Motifs qui m'ont persuadé de presenter au Monde d'apresent, un Rècit Abregé, mais veritable, des Principes de ce Peuple, divisé en quelques Courtes *Theses de Theologie*; lesquelles ont réussi suivant la volonté de Dieu, au de là de mon attente, à la satisfaction de plusieurs, ayant excité en quantité de personnes le desir d'être plus amplement informez de nous, comme étant ceux de qui on parle mal par tout; aussi ont-ils rencontré des gens qui s'y sont opposez publiquement, comme il s'en trouvera toûjours qui le feront, tant que *le Diable reignera dans les Enfans de Rebellion.* Au reste, je me suis trouvé engagé par là encore d'avantage, par la liberté que j'ay au Seigneur, de presenter au Public, cette *Apologie* de la Verité que ce Peuple Professe. Et parce qu'à cause du Droit que tu as sur eux, & de l'interêt qu'ils ont envers toy, comme il a paru dès le commencement, ils ont augmenté de beaucoup parmy ces Nations sur lesquelles tu Regnes, je prens la hardiesse de te le presenter aussi.

Tu as connû & éprouvé, *leur Fidelité envers Dieu, leur Patience dans leur Souffrances, leur Naturel paisible envers le Roy, leur Honneur, leur Simplicité, & leur Integrité dans les Avertissemens Fidelles, & dans les témoignages qu'ils t'ont rendu*; Et s'ils te plaisoit de te donner à toy même, un peu de loisir pour lire cet Ouvrage, tu pourrois trouver, *Combien leurs Principes sont conformes, tant à l'Ecriture, qu'à la Verité, & à la Droite Raison.* La Simplicité de leur Conduite, la Mediocrité de leur Condition, comme n'étant que de pauvres Gens, & sans Lettres. Leur maniere de proceder, étant sans la Sagesse & la Pratique de ce Monde, ont fait conclure plusieurs, que c'étoit des gens Fols & hors du Sens, & les ont fait mépriser comme n'étant pas capables de Raison. Et quoy que cela leur tienne lieu de Couronne, d'être estimez tels par les Sages, par les Grands, & par les Sçavans de ce Monde,

Monde, & qu'ils se réjoüissent d'être tenus pour Fols pour l'amour de Christ; Il y en a pourtant quelques-uns depuis peu, même de ceux, qui dans l'opinion du Monde, sont estimez être, & Sages & Sçavans tout ensemble, qui commençent à juger autrement d'eux & à trouver, qu'ils avançent des choses fort conformes, tant à l'Ecriture, qu'à la Raison, & au veritable Sçavoir.

Comme c'est une chose incompatible avec la Verité que je soûtiens, aussi suis-je fort éloigné de me servir de cette Epitre, comme d'une Machine pour te flater, qui est le dessein ordinaire de ces sortes d'Ouvrages. C'est pour cette raison que je ne puis, ni te le Dedier, ni te demander ta Protection, comme pour pouvoir par là le presenter au Monde avec plus de Hardiesse, ou pour me promettre un beaucoup meilleur succez pour luy. C'est à Dieu seul que je dois ce que j'ay; & cela encore plus immediatement dans les choses Spirituelles; C'est pourquoy c'est à luy seul & au service de sa verité, que je Dedie quelque Oeuvre que ce soit qu'il produise en moy, auquel seul appartient la Loüange & l'Honneur, de qui la verité n'a pas besoin de la Protection des Princes du Monde, son Bras & sa Vertu étant la seule chose qui la multiplie, qui l'établit, & qui la confirme. Mais je me suis trouvé pressé en mon Esprit, de prendre occasion de t'offrir ce Livre, afin que, comme tu as été souvent averti par diverses Personnes de ce Peuple qui habitent en *Angleterre*, tu ne pûsses pas manquer aussi d'un avertissement à propos de la part d'un Membre de ton Ancien Royaume *d'Ecosse*, & que tu pûsses sçavoir (dequoi j'espere que tu n'auras pas sujet d'être faché) que Dieu suscite & augmente ce Peuple dans cette Nation. Les Nations aussi connoitront par là, que la *Verité* que nous Professons, n'est point une Oeuvre de Tenebres, ni qui se soit Multipliée en cachette, & que nous ne prenons point à honte *l'Evangile de Christ*, parce que nous

sçavons,

ſçavons, *qu'il eſt la Puiſſance de Dieu en Salut*, & que nous ne ſommes du tout point ſi fort incompatibles avec le Gouvernement, ni de tels Pertubateurs de la Paix, que nos Averſaires ont tacbé de le faire croire au Monde, en nous diffamant; C'eſt dequoy j'oſe appeller devant toy, comme devant un témoin de nôtre Humeur paiſible, & de nôtre patience Chrêtienne.

Les Generations à venir n'admireront pas plus cette démarche Singuliere de la Providence Divine, en te Rétabliſſant ſur ton Trône ſans effuſion de Sang au dehors, qu'elles s'etonneront de l'accroiſſement & du progrez de cette *Verité*, ſans le ſecours entier du dehors, & contre une ſi grande oppoſition; laquelle ne ſera pas une des moindres Choſes qui rendront ta *Memoire* Remarquable. Dieu a fait pour toi de grandes Choſes, il t'a ſuffiſamment montré, que c'eſt par lui *que les Princes Regnent, & que c'eſt luy qui peut renverſer en bas, & qui peut ériger & relever à ſon plaiſir.* Il t'a ſouvent fidellement exhorté par ſes Serviteurs, depuis qu'il t'a Rétabli dans ta Royale Dignité, que ton cœur ne devint point folâtre contre luy, juſqu'à oublier ſes compaſſions & ſa Providence envers toy; de peur qu'il ne permit que tu fuſſès entretenu par là, & endormy en tes pechez par la flatterie des *Paraſites de Court*, qui par leur Careſſes, ſont la *Ruïne* de pluſieurs Princes.

Il n'y a point de Roy au Monde, qui puiſſe rendre témoignage à la Providence & à la bonté de Dieu avec tant d'experience, ni qui Regne ſur tant de Peuple Libre, & ſur tant de veritables Chrêtiens: Et ces choſes là rendent ton Gouvernement plus Honorable, & toy même plus Conſiderable, que le ſurcroît de quantité de Nations qui ne ſeroient remplies que d'Ames Serviles & Superſtitieuſes.

Tu as goûté ce que c'eſt que la Proſperité & l'Averſité; tu ſçais ce que c'eſt, qu'être Banny de ſon Païs Natal; que c'eſt d'avoir du deſſous, auſſi bien

que

que de Regner, & d'être Assis sur le Trône. Et puis que tu as été opprimé, tu as sujet de reconnoître combien un Oppresseur est haïssable, tant à Dieu, qu'aux Hommes. Et si aprés toutes ces Exhortations & ces Avertissemens, tu ne te Convertis pas au Seigneur de tout ton cœur; Et si tu viens à oublier celuy qui s'est souvenu de toy dans ta Calamité, & t'addonner à suivre le Luxe & la Vanité, asseurement ta Condamnation sera grande.

Le Remede le plus Efficace & le plus Puissant contre ces Pieges, aussi bien que contre les Tentations de ceux qui peuvent t'entretenir, ou même te porter au mal, sera de t'appliquer toy même à cette Lumiere de *Christ*, qui *reluit à ta Conscience*, laquelle ne peut, ni ne veut te flatter, ni permettre que tu sois tranquille & à repos dans tes pechez; mais, elle agit, & agira toûjours sincerement & fidellement avec toy, tout de même que ceux qui en sont les Sectateurs ont fait aussi.

LE DIEU Tout Puissant, qui t'a visité jusques à present de son Amour, d'une maniere si Remarquable, veille tellement toucher & penetrer ton cœur, avant que le jour de ta Visitation soit Expiré, que tu puisses te Convertir à luy Efficacement, de telle sorte que tu fasses des Progrez dans la Place & dans le Rang que tu tiens, à la Gloire de son Nom. Ainsi le souhaite, & ainsi Prie,

Ton Fidele Amy & Sujet,

Robert Barclay.

D'Ury, le Lieu de mon Pelerinage, dans le Païs de ma Naissance en Écosse, *le* 25. *du mois appellé* Novembre, *dans l'Année* 1675.

R. B.

AU LECTEUR.

R. B. Souhaite Salut au Lecteur Bienveillant.

COmme ce que je me propose principalement, est de mettre au jour & de défendre la Verité, au service de laquelle je me suis abandonné & dévoüé, avec tout ce que j'ai de mien ; Aussi me semble-t-il, qu'il n'y a rien que je ne doive entreprendre en sa faveur, par l'assistance & l'aide de Dieu. Et dans cette assurance, j'exposai au Public, il n'y a pas longtems, de certaines Theses de Theologie, qui contiennent briévement les principaux Fondemens & les Dogmes de la Verité ; *lesquelles, n'ayant pas semblés à quelques uns être inutiles, & ayant été reçües amiablement tant par ceux des Pays étrangers, quoi que nos contraires, au de-là de mon attente (quoi que combatuës aussi par quelques Envieux) ont tellement prevalu, qu'elles ont en quelque façon effacé cette fausse & monstreuse Opinion, qu'une Renommée mensongére & la malice de nos Aversaires avoient fait naître dans l'Esprit de quelques uns, touchant nous & nos Doctrines. A cet égard, il m'a semblé à propos de ne rien épargner de mes Peines, ni de mon Travail.*

C'est pourquoi, étant mené par la mesme mesure de cet Esprit Divin, & par le mesme Dessein pour la Propagation de la Verité, avec lequel j'ai publié ces Theses ; J'ai jugé à propos de les expliquer à present un peu plus amplement, & de les défendre par certains Arguments.

Peut-être que ma Méthode d'Ecrire pourra sembler non seulement differente, mais mesme contraire à la Méthode ordinaire de ceux qu'on appelle Theologiens: *En*

En quoi je ne m'interesserai nullement; parce que j'avoüe ingenuement, que non seulement je ne suis point imitateur, ni admirateur des Scolastiques; *mais que je suis un de leurs opposez, & que je les méprise comme tels; & que j'estime que par leurs Travaux la* Religion Chrétienne, *bien loin d'être devenüe meilleure, elle en a été plutost ruïnée. Aussi n'ai-je pas cherché à accommoder ce mien Ouvrage aux Oreilles chatoüilleuses de ceux qui desirent de comprendre plus de la Teste les connoissances les plus Sublimes de la Verité, que de les embrasser de Cœur: Car ce que j'ai écrit, je ne l'ai pas tant tiré de la Teste, que du Cœur; Et ce que j'ai ouy des Oreilles de mon Ame, & que j'ai veu de mes yeux internes, & ce que mes Mains ont touché de la* Parole de Vie. *Ce qui m'a été manifesté interieurement touchant les choses de Dieu, c'est cela que je declare, ne m'étudiant pas tant à montrer l'Eloquence & l'Excellence du Discours, que l'Efficace & l'Operation de la Verité. Que si je manque quelquefois au premier, il importe peu; Car je ne fai pas ici le* Grammairien *ou le* Rhetoricien, *mais je fai le* Chrétien; *C'est pourquoi j'ai suivi en ceci la Reigle certaine de la* Lumiere Divine, *& des* Saintes Ecritures.

Et pour finir; Ce que j'ai écrit, n'est pas écrit pour fomenter la Sapience *& la* Science *des Docteurs de ce Siecle, ou pour mieux dire la vaine* Arrogance; *Mais pour la forcer & la détruire, comme aussi la petite Preface mise à la tête des* Theses *le montre en peu de mots, qui avec leur titre est telle.*

PRE-

PREFACE

Au Clergé, de quelque sorte du Monde Chrétien, dans les Mains de qui ces Theses tomberont; Mais plus particulierement aux Docteurs, Professeurs & Etudiants en Theologie, dans les Academies & dans les Echoles de la *Grand' Bretagne*, soit *Episcopaux*, soit *Presbyteriens* ou Autres: *Robert Barclay*, Serviteur du Seigneur Dieu, & un de ceux que par moquerie l'on appelle *Trembleurs*, souhaite une sincere Repentance à la Verité.

AMIS,

Ces Propositions suivantes vous sont offertes, dans lesquelles, aprés les avoir leuës & soigneusement considerées en la crainte de Dieu, vous apercevrez cette simple, nuë & évidente Verité, laquelle l'Homme a rendu si Mysterieuse & si Obscure par la Sapience, que le Monde est accablé sous le Fardeau des grands Volumes de Traittez qui ont été faits sur cette Matiere, & des vaines Disputes & des Commentaires par lesquels elle a été renduë cent fois au double plus obscure & plus difficile qu'elle n'est d'elle même. Cette Erudition si renommée (estimée telle) à savoir, la Theologie Scolastique, *que la Vie entiere d'un Homme ne suffit pas pour être apprise, ne rend Personne plus proche de Dieu, ni ne le fait moins Pecheur, ni plus juste qu'il étoit. Dieu a donc rejetté les Sages, les Savans, les Scribes & les Disputeurs de ce Siecle, & a choisi quelque peu d'Instru-*

d'Instrumens méprisables & sans Lettres, quant à la Sciences des Lettres, comme étoient autrefois les Pêcheurs, pour être les Organes & les Instrumens qui publieroient sa Verité pure & nuë, & qui la dégageroient de ces Nuages & de ces Broüillars dont le Clergé *l'avoit Obscurcie, afin que le menu Peuple les admirast & les maintint. Et puisqu'entre plusieurs autres que Dieu a choisi pour manifester ces Choses & les faire connoître, j'ai trouvé aussi Grace en quelque mesure, pour être Dispensateur de ce même Evangile; il m'a semblé bon, selon mon Devoir, de vous offrir ces* Propositions; *lesquelles, quoi que courtes, sont pourtant de Poids, renfermant beaucoup de Choses, & montrant clairement quel est le veritable fondement de la Science; Je dis de la connoissance qui méne à la* Vie Eternelle, *à laquelle je rends ici Témoignage, & ce Témoignage est laissé à la* Lumiere de Christ *dans toutes vos Consciences.*

Adieu.

R. BARCLAY.

Theses de Theologie.

THESE I.

Touchant le veritable Fondement de la Conoissance,

PUisque la Souveraine felicité de l'Homme consiste en la vraye connoissance de Dieu, *C'est ici la Vie Eternelle qu'ils te connoissent seul vrai Dieu, & celui que tu as envoyé Jesus Christ*, la veritable & droite intelligence de cette Origine & du Fondement de cette Connoissance, est ce qu'il y a de necessaire premierement à connoître & à croire. Jean 17.3.

THESE II.

Touchant la Revelation Immediate.

PUisque *Personne ne connoit le Pere si non le Fils, & celui à qui le Fils le Revèle*, & puisque la *Revèlation du Fils est dans l'Esprit & par l'Esprit*; Par consequent le témoignage de l'Esprit est le seul par qui la veritable connoissance de Dieu a été, est, & peut-être uniquement revélée; Lequel, comme il employa le mouvement de son Esprit a convertir le *Chaos* de ce Monde en cet Ordre admirable où il fut au commencement, & pour Créer l'Homme en Ame vivante, pour le reigler & le gouverner; De mesme aussi il s'est toujours manifesté par la Revelation de ce même Esprit aux Enfans des hommes, tant aux Patriarches, qu'aux Prophetes & aux Apôtres: Lesquelles Revelations de Dieu par l'Esprit, soit qu'elles se fissent par des Voix exterieures, par Matth. 11. v. 27.

des Apparitions, par des Songes, ou par des *Manifestations objectives au dedans du Cœur*, étoient anciennement l'*Object formel* de leur Foi, & c'est le même Object qui demeure encore aujourd'hui, puisque *l'Object de la Foi des Saints est le même dans tous les aages*, quoi que mis au jour sous diverses Administrations. De plus ces interieures Revelations Divines, que nous posons absolument nécéssaires à la parfaite Structure de la vraye Foi, ne sont, ni ne peuvent être jamais contredites ou opposées au témoignage exterieur de l'Ecriture, ni à la droite & saine raison. Neantmoins il ne s'en suivra pas de-là que ces Revelations Divines doivent s'assujetir à l'Examen ou du Témoignage exterieur des Ecritures, ou à celui de la Raison naturelle de l'Homme, comme à une plus noble Reigle, ou a quelque Pierre de Touche plus certaine : Car cette Revelation Divine, & cette Illumination Intérieure, c'est ce qu'il y a d'évident & de clair de soi même, forçant par sa propre évidence & par sa clarté l'Entendement bien disposé à y consentir, le mouvant irresistiblement à cela, tout de même que les Principes communs des *Veritez Naturelles* meuvent & attirent l'Entendement à un consentement naturel, à peu près tels que ceux-ci, *Que le tout est plus grand que la partie* ; *Que deux Propositions contradictoires ne peuvent point être, ou vrayes ou fausses tout ensemble.* Ce qui est aussi évident par les principes mêmes de nos Adversaires, qui (en supposant la possibilité des Divines Revelations interieures) veulent pourtant avoüer avec nous, qu'elles ne sont pas contredites ni opposées à l'Ecriture, ni à la saine & droite raison ; Mais cependant il ne s'en suivra pas selon eux, que l'Ecriture, ou la saine raison soient soumises à l'examen des Revelations Divines dans le Cœur.

THESE

THESE III.

Touchant les Ecritures.

C'Est de ces Saintes Revelations de l'Esprit de Dieu aux Saints Hommes, que sont procedées les Ecritures de Verité, lesquelles contiennent, Premierement, une Fidelle Narration Historique des Actions du Peuple de Dieu en plusieurs Siecles, comme aussi plusieurs particulieres & visibles Oeconomies de la Providence qui les accompagnoient. Secondement, un Recit Prophetique de plusieurs Choses, dont quelques unes sont passées, & les autres sont encore à venir. En troisiéme lieu, un ample & plein recit de tous les principaux Dogmes de la Doctrine de Christ, prèché & representé en plusieurs excellentes Declarations, Exhortations & Sentences, lesquelles ont été dittes & écrites par le mouvement de l'Esprit de Dieu, en divers tems, à quelques Eglises & à leurs Pasteurs, selon diverses Occasions. Neantmoins parce qu'elles ne sont que la Declaration de la *Source*, & non pas la Source elle même; partant elles ne doivent pas être estimées comme le principal fondement de toute Verité & de Connoissance, ni comme la *Reigle proportionnée & premiere de la Foi & des Mœurs*; Et neantmoins puisqu'elles donnent un veritable & fidelle Témoignage de leur premiere Origine, elles sont & peuvent être estimées comme une *Reigle seconde* & *Sous-Ordonnée* à l'*Esprit* duquel elles tirent l'excellence & la certitude qu'elles ont : Car comme nous ne connoissons leur certitude que par le seul Témoignage interieur de l'Esprit, elles mêmes aussi témoignent que l'Esprit est ce Guide par lequel les Saints sont menez en toute Verité : C'est pourquoi, selon les Ecritures, l'Esprit est le premier & le principal Conducteur; Et puisque nous ne recevons & ne croyons aux Ecritnres, que parce qu'elles

Jean 16. v. 13. Rom. 8. 14

ses sont procedées de l'Esprit ; Par consequent aussi l'Esprit est plus originairement & principalement la Reigle, suivant cette maxime reçeue dans les Echoles. *Propter quod unum quodque est tale, illud est magis tale. Une chose est d'autant plus telle, pour laquelle une autre chose l'est.*

THESE IV.

De l'Etat de l'Homme dans la Chute.

TOute la Posterité d'Adam (ou tout le Genre-humain) tant Juifs que Payens, quant au premier *Adam* (ou à l'Homme de Terre) est tombée dégénérée & morte ; privée du sentiment, ou de l'attouchement, de ce témoignage interieur & de la *Semence de Dieu* ; & est assujetie au Pouvoir, à la Nature & à la Semence de Satan, laquelle il séme dans les Cœurs des Hommes, tant qu'ils demeurent dans cet état naturel & corrompu : D'où vient que non seulement leurs Paroles & leurs Actions ; mais toutes leurs Imaginations sont perpétuellement mauvaises en la presence de Dieu, comme procedantes de cette Semence maligne & dépravée. L'Homme donc, pendant qu'il est dans cet état, ne peut connoître rien droitement ; & même toutes ses Pensées & ses Conceptions à l'égard de Dieu & des Choses Spirituelles, jusqu'à ce qu'il soit separé de cette Semence corrompue, & uni à la *Lumiere Divine*, y sont entierement inutiles, & à lui, & aux autres. D'ici sont rejettées les Erreurs des *Sociniens* & des *Pelagiens* qui exaltent la Lumiere Naturelle ; aussi bien que celles des *Papistes* & de beaucoup de Protestants, qui affirment, que l'*Homme, sans la veritable Grace de Dieu, peut-être vrai Ministre de l'Evangile.* Toutefois cette Semence n'est pas imputée aux petits Enfans, si ce n'est quand ils s'y conjoignent en Péchant ; Car ils sont de Nature Enfans d'Ire, qui cheminent selon le pouvoir du Prince de l'Air.

Rom. 5. v. 12, 15.

Eph. 2. 1.

THESE

Cinquieme & sixieme These.

De la Redemption Universelle de Christ, comme aussi de la Lumiere Salutaire & Spirituelle, Illuminant tout Homme.

THESE V.

DIeu par son infinie Charité, *Qui ne se plait point à la Mort du Pecheur, mais qui veut que* Eze. 18. 23
tous vivent & soient Sauvez, a tellement aimé le Monde, Isai. 49. 6.
qu'il a donné son Fils unique la Lumiere, afin que quiconque croit en lui soit Sauvé; qui illumine tout Homme venant au Monde, & qui manifeste toutes les choses blamables, & enseigne toute Justice, Temperance & Pieté. Jean 3. 16. & 1. 9. Tit. 2. 11. Eph. 5. 13. Heb. 2. 9.
Et cette Lumiere éclaire les Cœurs de tous en un jour, par raport au Salut, s'ils ne s'y opposoient; Et elle n'est pas moins universelle que la Semence du Peché; Car elle est le benefice de la Mort de celui qui a *gouté la Mort pour tous; Car, comme en* 1 Cor. 15. v. 22.
Adam *tous meurent, pareillement aussi en Christ tous seront vivifiez.*

THESE VI.

SUivant lequel Principe (ou Hypothese) toutes les Objections contre l'universalité de la Mort de Christ, sont aisement resoluës, & il n'est point nécéssaire d'avoir recours au Ministere des Anges, ni aux autres Moyens Miraculeux, dont-ils disent que Dieu se sert pour manifester la Doctrine & l'Histoire de la Passion de Christ à ceux, qui habitants dans ces Lieux du Monde, où la Predication exterieure de l'Evangile est inconnuë, se sont bien servis de la premiere & commune Grace; Car d'ici aussi il s'en suit clairement, que comme quelques

ques uns des Anciens Philosophes ont pû être Sauvez; De même aussi aujourd'hui quelques uns (qui par la Providence sont portez dans ces parties éloignées du Monde, où la connoissance de l'Histoire manque) peuvent être faits participans du Mystere Divin, s'ils reçoivent & ne resistent pas à
1 Cor. 12. cette Grace, *de laquelle la Manifestation est donnée à*
v. 7. *chacun pour son profit.* Cette Doctrine certaine étant donc reçûë, à savoir, qu'il y a en tous une Lumiere Evangelique & une Grace Salutaire; L'universalité de l'Amour & de la Misericorde de Dieu envers le Genre Humain, tant en la Mort de son Fils bien aimé Jesus Christ, notre Seigneur, qu'en la Manifestation de sa Lumiere dans les Cœurs, s'établit & se confirme contre toutes les Objections
Heb 2. 9. de ceux qui la nient. C'est pour quoi *Christ a gouté la Mort pour tous*, non pas seulement pour toutes sortes d'Hommes (comme quelques uns babillent) mais pour chacun de toutes sortes; Et le Benefice de cette Oblation s'étend, non seulement à ceux qui ont une connoissance externe distincte de sa Mort & de sa Passion, ainsi qu'elle est déclarée dans les Ecritures; Mais aussi a ceux qui sont nécéssairement exclus du Benefice de cette Connoissance par quelque accident inévitable: Laquelle Connoissance nous avoüons volontiers être fort utile & consolatoire; mais non pas absolument nécéssaire à ceux a qui Dieu lui même l'a retenuë. Cependant de tels sont faits participans du Mystere de sa Mort, quoi qu'Ignorans de l'Histoire. A savoir, s'ils obeïssent à la Semence & à la Lumiere d'icelle, reluisant dans leur Cœurs, dans laquelle Lumiere on a Communion avec le Pere & le Fils; De sorte, que d'Impies, ils deviennent Saints, & amateurs de cette Puissance, par les interieures & secrettes Forces de laquelle, & par ses attouchements, ils sentent qu'ils sont convertis du Mal au Bien, & sont enseignez *de ne faire a autrui, que ce qu'ils voudroient leur être fait*; en quoi Christ lui même

même affirme que tout est renfermé. Comme donc ceux-là ont faussement & heretiquement enseigné, qui ont nié que Jesus Christ fust Mort pour tous; Ainsi ceux-là n'ont pas assez suffisamment expliqué la Verité, qui en affirmant que Christ est Mort pour tous, y ont ajoûté une absoluë nécéssité de la connoissance d'une Histoire exterieure de cela, pour en obtenir l'effet Salutaire. Entre ceux là les *Remonstrans* d'*Hollande* se sont trompés & plusieurs autres des Principaux Defenseurs de la Redemption Universelle, en ce qu'ils n'ont pas placé l'étenduë de ce Salut dans ce principe Divin & Evangelique de la Lumiere & de la Vie, avec laquelle Christ a illuminé tout Homme venant au Monde; ce qui est clairement representé par les Ecritures, *Gen.* 6. 3. *Deut.* 30. 14. *Jean* 1. 7, 8, 9. *Rom.* 10. 8. *Tit.* 2. 11.

THESE VII.

Touchant la Justification.

TOut autant de Personnes qui ne resistent point à cette Lumiere, mais la reçoivent Religieusement. Dans ceux-là, elle produit une naissance Sainte, Pure & Spirituelle; produisant, la Pieté, la Justice, la Pureté & toutes les autres excellents Fruits très agreables à Dieu; Par laquelle sainte Naissance, à savoir, *Jesus Christ* formé au dedans, & produisant ses Oeuvres en nous comme nous sommes Sanctifiez, ainsi sommes nous Justifiez en la presence de Dieu, suivant les Paroles de l'Apôtre; *Mais vous êtes lavez; Mais vous êtes sanctifiez, Mais vous êtes justifiez au Nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de nôtre Dieu.* Cela ne se fait donc pas par nos Oeuvres, produittes par nôtre Volonté, ni mêmes par les bonnes Oeuvres considérées com-

me d'elles mèmes ; Mais cela se fait par Christ, qui est le Don & le Donateur, & la Cause qui produit ces effets en nous, qui, comme Il nous a réconciliez lorsque nous étions Ennemis, nous justifie & nous sauve de cette façon dans sa Sapience, comme le dit le même Apôtre ailleurs ; *Il nous a sauvez par sa Miséricorde, par le Lavement de la Régeneration, & le renouvèlement du St. Esprit.*

Tit. 3. 5.

THESE VIII.

Touchant la Perfection,

LE Corps de Peché & de la Mort est Crucifié & ôté dans ceux en qui cette Sainte & Immaculée Conception est produite entierement, & leurs Cœurs deviennent assujètis & unis à la Verité ; Tellement qu'ils n'obéissent à aucunes suggestions ni tentations du Malin, & sont delivrez du Peché actuel & de la transgression de la Loi de Dieu ; Et à cet égard, ils sont parfaits : Cette perfection pourtant admet toûjours un accroissement, & la possibilité de Pécher demeure en quelque maniere, lorsque l'entendement n'est pas soigneusement & très diligemment attentif à Dieu.

Rom. 6. 14
ch. 8. v. 13.
ch. 6. 2, 18.
1 Jean 3. 6.

THESE IX.

De la Perseverance, & de la Possibilité de dechoir de la Grace.

BIen que ce Don & cette Grace de Dieu intérieure soit suffisante pour operer le Salut ; Toutefois elle peut devenir & devient la Condemnation

nation à ceux qui lui resistent. Deplus, après qu'elle a operé quelque Chose dans leurs Cœurs, pour les purifier & sanctifier, tendant à aller plus outre pour leur Perfection ; Ils peuvent pourtant en déchoir par desobéissance, & la tourner en dissolution, faisant naufrage de la Foi, *Et après avoir goûté le Don Celeste, & avoir été faits participans du St. Esprit, retomber encore* : Neantmoins on peut acquerir un tel accroissement & une fermeté dans la verité en cette vie, dont-on ne peut déchoir totalement par Apostasie. 1 Tim. 1. 6. Heb. 6. 4, 5, 6.

THESE. X.

Touchant le Ministere.

COmme c'est par ce Don & par cette Lumiere de Dieu, que toute vraye connoissance dans les choses Spirituelles est reçûe & révélée ; ainsi est-ce par lui, comme il est manifesté & reçû au fond du Cœur, que chaque vrai Ministre de l'Evangile est ordiné, preparé & assisté en l'œuvre du Ministere : Et c'est par sa conduite, par son mouvement, & par son attraction qu'il faut que chaque Evangeliste & Pasteur Chrétien soit mené, & commandé dans son Travail & dans son Ministere de l'Evangile ; quant au lieu où, quant aux Personnes à qui, & quant au tems qu'il doit servir. Deplus, ceux qui ont cette Autorité peuvent & doivent Prêcher l'Evangile, bien qu'ils n'ayent point de Commission humaine, & qu'ils soient sans Literature. Comme d'autre côté, ceux qui manquent de l'Autorité de ce Don Divin, quoi que Savans & autorisez par les Commissions des Eglises & des Hommes, ne doivent être estimez que comme des Imposteurs & des Trompeurs,
&

& non pas comme de vrais *Ministres de l'Evangile.* Au reste, ceux qui ont reçû ce Don Saint & Immaculé, *Comme ils l'ont reçû gratuitement, aussi doivent-ils le distribuer gratuitement*, sans recompense, ou sans convention de Gages, beaucoup moins en user comme d'un Art pour gaigner de l'Argent. Mais si le Seigneur en a retiré quelques uns de leur Negoce ou de leur Mètier, par lequel ils avoient accoutumé de gaigner leur Vie, il leur est permis (suivant la liberté qui leur est accordée au Seigneur) de recevoir les Choses temporelles, à savoir, celles qui leur peuvent être nécessaires pour la Vie & le Vètement, en tant qu'elles leur sont données gratuitement par ceux ausquels ils ont communiqué les Choses Spirituelles.

Mat. 10.

THESE XI.

Du Culte ou Service Divin.

TOut veritable Culte & tout Service agreable à Dieu, est offert par son Esprit, qui le meut *intérieurement*, qui le mene *immediatement*; qui n'est limité, ni par des Lieux, ni par des tems, ni par des Personnes : Car quoi que nous le devions servir toûjours, en ce que nous devons être en crainte devant lui; neantmoins quant à la signification extérieure dans nos Prieres, dans nos Loüanges, ou dans nos Prédications, nous ne le devons pas faire, où & quand nous voulons; mais là où, & quand nous y sommes menez par le mouvement & les inspirations secrettes de son Esprit dans nos Cœurs; lesquelles Prieres Dieu exauce & accepte, qui ne manque jamais de nous y mouvoir, quand il est expedient, de quoi lui seul est le Juge le plus propre. Tout autre Culte donc,

soit

soit Loüanges, Prieres ou Predications, que l'homme prend de sa propre volonté & à son loisir, qu'il peut commencer & finir à son plaisir, les achever ou ne les achever pas, selon qu'il lui semble bon ; soit que les formes en soient prescrittes, comme les Lithurgies, *&c.* Soit les Prieres sur le Ezech. 13.
champ conçeuës par la force & la faculté natu- Matth. 10.
relle de l'entendement, toutes ne sont que des Su- v. 20.
perstitions, une Devotion volontaire & une Idolatrie Acts 2. 4.
abominable devant Dieu, que l'on doit rejetter & ch. 18. 5. Jean 3. 6.
renier, & dont-il nous faut separer dans ce jour de & 4. 21.
lever Spirituel : Bien qu'il lui ait plu (à lui qui a Jude 19.
laissé passer les tems de l'Ignorance, eû égard à la Act. 17. 23
simplicité & l'integrité de quelque uns, à cause de son innocente Semence aux Cœurs des Hommes, comme si elle eust été ensevelie sous la masse de cette Superstition) de souffler sur ces Os secs & d'exciter quelques Soupirs & les exaucer ; Et cela jusqu'à ce que le jour reluise & se soit levé plus clairement.

THESE XII.

Touchant le Batême.

COmme il n'y a *qu'un Dieu, & une foi,* aussi n'y Eph. 4. 5
a-t-il *qu'un Batême, non celui par lequel les Or-* 1 Pet. 3. 21
dures du Corps sont ôtées ; mais l'attestation d'une bon- Rom. 6. 4.
ne Conscience devant Dieu par la Resurrection de Je- Gal. 3. 27. Col. 2. 12.
sus Christ : Et ce Batême là est quelque chose de Jean 3. 30
pur & de Spirituel, à savoir, *le Batême d'Esprit & de Feu,* par lequel nous sommes Ensevelis avec lui,
afin qu'étans lavez & purgez de nos Pechez, nous 1 Cor. 1. 17
cheminions en nouveauté de Vie ; duquel le Batême de Jean étoit la Figure, qui fut pour un tems, & ne fut pas commandé pour toûjours. Quant au Batéme des Enfans, ce n'est qu'une pure tradition

Humaine

Humaine, dont-on ne trouve, ni precepte, ni pratique dans toute l'Ecriture.

THESE XIII.

De la Communion, ou la Participation du Corps & du Sang de Christ.

1 Cor. 10. 16, 17. Jean 6.32, 33, 55. 1 Cor. 5. 8. LA Communion du Corps & du Sang de Christ est interieure & Spirituele, ce qui est la participation de la Chair & du Sang de Christ, par laquelle l'Homme interieur se nourrit chaque jour dans les Cœurs de ceux en qui Christ habite; De quoi la *Fraction du Pain* par Jesus Christ avec ses Disciples étoit *Figure*, dont se servoient quelquefois dans l'Eglise ceux qui avoient reçeu la Substance, à cause
Act. 15. 20 Jea 13. 14. Jaq. 5. 14. des Foibles; Aussi bien que de s'*abstenir des Choses étouffées, & du Sang*, de se *laver les Pieds les uns les autres*, & d'*Oindre les Malades d'Huile*; Toutes lesquelles Choses ne sont pas commandées avec moins d'Autorité & de Solennité que les premieres; mais puisqu'elles n'ont été que des Ombres de meilleures Choses, elles cessent pour ceux qui en ont obtenu la Substance.

THESE XIV.

Du Pouvoir du Magistrat Civil dans les Choses purement Religieuses, & qui appartiennent à la Conscience.

PUisque Dieu s'est approprié la Domination & le Pouvoir de la Conscience, comme celui là seul qui la peut bien instruire & gouverner; Il n'est donc permis à Personne, quelle que soit son Autorité

Autorité ou Principalité dans le Gouvernement de ce Monde, de forcer les Consciences des autres ; C'est pourquoi tous les Meurtres, les Banissemens, les Proscriptions, les Emprisonnemens & toutes les autres choses de cette nature, dont les hommes sont affligez pour le seul exercice de leurs Consciences, ou pour leur differente opinion dans le Culte, procedent de l'Esprit de *Caïn*, le Meurtrier, & sont contraires à la Verité ; Pourveu que Personne ne nuise à son Prochain, ni en sa Vie, ni en ses Biens, sous pretexte de Conscience, ni de rien commettre de pernicieux, ou d'incompatible avec la Societé & avec le Commerce ; auquel cas il y a une Loi pour le Défaillant, & la Justice doit être renduë à Chacun, sans acception de Personnes.

Luc 9. 55, 56. Mat. 7. 12, 29. Tit. 3. 10.

THESE XV.

Des Salutations & des Recreations.

Puisque toute la Religion tend principalement de retirer l'Homme de l'Esprit & de la vaine Conversation de ce Siecle, à l'introduire dans la Communion interieure avec Dieu, devant lequel, si nous sommes toûjours en crainte, nous sommes estimez bien heureux : Il faut donc, que ceux qui s'aprochent de cette crainte rejettent & delaissent toutes ces vaines habitudes & Coûtumes, soit en Parole, soit en Action ; Telles que sont celles de tirer le Chapeau à un Homme, ou se découvrir la Teste, de plier le Jarrèt, & telles autres inflexions de Corps dans les Salutations, avec toutes ces foles & superstitieuses Formalitez qui les accompagnent ; Toutes lesquelles choses a inventé l'Homme, dans son état de Corruption, pour entretenir sa Vanité dans l'Orgueil & la vaine

Eph. 5. 11. 1 Pet. 1. 14. Jean 5. 44. Jer. 10. 3. Act. 10. 26. Mat. 15. 13. Col. 2. 8.

Pompe de ce Siecle; comme aussi les Jeux inutiles, les Recreations frivoles, les Divertissemens, les Jeux de Cartes, *&c.* Ce qui n'a été inventé, que pour consumer le tems precieux inutilemeut, & divertir l'Ame du Témoin de Dieu dans le Cœur, & du vif sentiment de sa crainte, & de l'Esprit Evangelique, duquel les Chrétiens doivent être fermentez, & qui meine à la sobrieté, à la gravité, & à la crainte sincere de Dieu; & tant que nous y cheminons, la Benediction de Dieu est sentie près de nous dans nos Actions, ausquelles nous sommes engagez nécéssairement, afin que nous ayons soin des choses qui regardent l'entretien de l'Homme exterieur.



APO-



APOLOGIE
DE LA
THEOLOGIE
VERITABLEMENT
CHRETIENNE.

THESE I.

Puisque la Souveraine Felicité de l'Homme consiste en la vraye connoissance de Dieu, C'est ici la Vie Eternelle, qu'ils te connoissent seul vrai Dieu, & celui que tu as envoyé Jesus Christ, *La veritable & droite Intelligence de cette origine, & du Fondement de cette Connoissance, est, ce qu'il y a de très nécéssaire, premiérement, à connoître & à croire.* Jean 17.3.

QUiconque s'applique a acquerir quelque Art, ou quelque Sçience, recherche, en premier lieu, les moyens par lesquels cet Art ou cette Science s'acquiert. S'il est bon d'agir ainsi dans les choses Naturelles & Terriennes, combien plus l'est-il donc dans les Choses

Spirituelles ? Et il nous faut être d'autant plus diligens à nous enquerir dans cette Affaire, que celui qui Erre dès l'entrée, ne se rameine pas facilement au droit Chemin ; & que celui qui s'égare au commencement de son Voyage, & se trompe dans ses premieres Observations, en quittant le Rivage, plus son Erreur est grande, plus difficile sera son entrée dans le droit Chemin.

Le Chemin à la veritable connoissance de Dieu.

Quand un Homme se propose, ainsi premiérement, la connoissance de Dieu, y étant mené par un sentiment de son Indignité, & par la grande lassitude de son Entendement, causée par les secrets aiguillons de sa Conscience, & par les tendres & réels Regards de la Lumiere de Dieu sur son Cœur : Les Desirs sérieux qu'il a d'être délivré de cette crainte presente, & les Soupirs forcez après l'affranchissement de ses Passions confuses & de ses Convoitises, & pour obtenir la Paix dans la vraye connoissance de Dieu, & dans la certitude de son Amour & de sa Bienveillance, font aisement quelque tendre impression sur son Cœur, & le rendent prêt à recevoir quelque Influence que ce soit, & ainsi, n'ayant pas alors un discernement distinct, par precipitation, il embrace tout ce qui lui apporte un soulagement present. S'il s'applique ces Principes, ou ces Moyens, par lesquels il comprent qu'il peut parvenir à connoître Dieu, soit que cela se fasse par la reverence qu'il a pour certaines Personnes, ou par une secrette Inclination pour ce qui convient plus à sa naturelle disposition, & se concentre ainsi lui même, il sera difficile de l'en retirer quelque faux qu'ils soient : Car, la premiere frayeur étant passée, il devient plus hardi ; & l'Adversaire étant proche, fait une fausse Paix, & une certaine Confiance qui est fortifiée par la resistance de sa Volonté, pour entrer dans une nouvelle doute, & dans la precedente inquiétude d'une recherche.

Cela

Cela se verifie assez dans les *Pharisiens* & les Docteurs Judaïques, qui resisterent le plus de tous à Jesus Christ, se mettant en colere de ce qu'ils étoient estimez Ignorans : Cette vaine opinion qu'ils avoient de leur connoissance a retiré le commun Peuple de la veritable connoissance, lequel n'étant pas imbu de ces Principes, ni enflé de l'opinion de leur propre connoissance, croyoit aisément. C'est pourquoi, les Pharisiens leur reprochent, disant, *Quelqu'un des Gouverneurs ou des Pharisiens a-t-il crû en lui? Mais ce Populaire, ici, qui ne connoît point la Loi est maudit.* Cela se prouve encore abondamment par l'experience de tous ceux, qui, étant piquez des secretes Invitations de la Grace de Dieu, se sont appliquez à de faux Docteurs, ou le remede a été pire que le Mal; parce qu'au lieu de la vraye connoissance de Dieu, & des Choses qui appartiennent droitement à leur Salut, ils se sont imbus de fausses Opinions de lui, desquelles il est plus difficile d'être débarassé, que tandis que l'Ame demeure comme un Blanc,ou une Table rase. Car ceux qui s'estiment être Sages, sont plus difficile à ranger, que ceux qui sont sensibles à leur Ignorance. Et la malice du Diable, le grand Ennemi du Genre-humain, n'a pas été moindre contre les Hommes, en leur persuadant de fausses Notions de Dieu, qu'en les empèchant de le reconnoître tout à fait; Ce dernier n'étant reçeu que de peu, comme étant plus odieux, au lieu que l'autre a été la ruïne continuelle du Monde. Car à peine y a-t-il eu aucune Nation qui n'ait eu quelques Notions ou autres de Religion; Tellement, que toute l'Idolatrie & la Superstition du Monde, procede, non pas de ce qu'on nie la Divinité; mais de leurs méprises & des mal entenduës Notions, & c'est de-là même que procede l'Atheïsme : Car ces diverses & differentes opinions de Dieu & de la Religion, étants si fort mélées de Devinements & de Jugemens incertains des

Les Docteurs Juifs & les Pharisiens resistent a Christ.

Jean 7.48, 49.

Hommes, ont engendré en plusieurs l'opinion qu'il n'y a point de Dieu du tont. Ce qui, avec plusieurs autres choses qui se peuvent dire, montre suffisamment combien il est dangereux de se tromper dans le premier pas ; *Tous ceux qui n'entrent point par la Porte, sont estimez comme des Brigands & des Voleurs.*

Au reste, *Epictete* montre combien cette Connoissance, qui méne à la Vie Eternelle, est necessaire & desirable, quand il dit, excellemment bien,

Epictetus. *Chap.* 31. ἴσθι ὅτι τὸ Κυριώτατον. *Sache que le principal fondement de la Pieté, est celui-ci* ; D'avoir, ὀρθὰς ὑπολήψεις, c'est à dire, *de droites opinions & aprehensions de Dieu.*

J'ai donc estimé necessaire, en premier lieu, d'affirmer ce-ci comme un premier principe, lequel je ne pense point avoir besoin d'une plus ample explication, ni défence, comme étant avoüé généralement de tous (or dans les Choses qui sont sans Controverse, je me plais d'être court) comme étant une chose qui se fera aisément aprouver elle même par la Raison & par la Conscience de chacun des Hommes ; C'est pourquoi je passerai à la seconde These, qui, quoi que non moins certaine, est pourtant beaucoup tirée en débat par la Malice de Satan, & par l'Ignorance de plusieurs.

THESE II.

De la Revelation Immediate.

Puisque Personne ne connoît le Pere sinon le Fils, & celui a qui le Fils l'aura voulu reveler : Et

Math. 11. 27. puisque la Revelation du Fils est en, & par l'Esprit ; *Donc le témoignage de l'Esprit, est celui là seul par lequel la veritable Connoissance de Dieu a été révelée, l'est maintenant, & le peut-être seulement : Lequel, comme il a disposé par le mouvement*

ment de son Esprit le Chaos *de ce Monde, en cet excellent & admirable Ordre où il fut au commencement, & a creé l'Homme en Ame vivante, pour Reigler & Gouverner ce Monde ; De même aussi s'est-il toûjours manifesté aux Enfans des Hommes, par la Revelation de ce même Esprit, tant aux Patriarches, qu'aux Prophetes & aux Apôtres : Lesquelles Revelations de Dieu par l'Esprit, soit qu'elles se fissent par des Voix exterieures, par des Apparitions, par des Songes, ou par des Manifestations Objectives interieures dans le Cœur, étoient anciennement l'Objet formel de leur Foi ; & c'est ce même Objet qu'il reste qu'il faut qu'il le soit encore aujourd'hui ;* Puisque l'Objet de la Foi des Saints est le même dans tous les âges, quoi que mis au jour sous diverses Administrations. *Deplus, ces interieures Revelations Divines, que nous posons absolument nécessaires à l'établissement & à la Structure de la vraye Foi, n'ont jamais contredit, ni ne peuvent contredire au témoignage exterieur de l'Ecriture, ni à la droite & saine Raison : Neantmoins il ne s'ensuivra pas de là, que les Revelations Divines doivent s'assujettir à l'examen, soit du Témoignage exterieur des Ecritures, soit à celui de la Raison naturelle de l'Homme, comme à une Reigle plus Noble, ou à quelque Pierre de Touche plus certaine : Car cette Revelation Divine, cette Illumination Interieure, est, ce qu'il y a d'évident & de clair de soi même, forçant, par sa propre Evidence & par sa Clarté, l'Entendement bien disposé à y consentir, l'induisant & le mouvant à cela irresistiblement : Tout de même que les Principes ordinaires des Veritez naturelles meuvent & font encliner l'Esprit à un consentement naturel, comme,* Que le tout est plus grand que sa partie : Deux Propositions contradictoires ne peuvent point être, ou vrayes, ou fausses, tout ensemble.

§. I.

La Revelation rejettée par les Chrétiens Apôtats.

§. I. IL eſt fort vrai ſemblable, que cette Theſe pourra être combatuë par pluſieurs Chrétiens charnels & naturels, qui étans entierement ignorans des mouvemens & des operations de l'Eſprit de Dieu, ſur leurs Cœurs, ne les croyent en rien néceſſaires : Il y en a même qui oſent s'en moquer, comme d'une choſe ridicule ; Et même, la plus part des Chrétiens ont dégeneré, & ſe ſont revoltez juſques là, que quoi qu'il n'y ait rien de plus clairement affirmé, rien de plus ſerieuſement recommandé, rien de plus certainement atteſté, dans tous les Ecrits des Saintes Ecritures. Neantmoins, rien n'eſt moins remarqué, rien n'eſt plus rejetté, de preſque toutes les Sectes de Chrétiens, que cette Divine & immediate Revelation; tellement, que y pretendre une fois, c'eſt une occaſion de reproche. Au lieu, que l'on n'eſtimoit autrefois Chrétiens, *que ceux-là ſeulement qui a voient l'Eſprit de Chriſt. Rom.* 8. 9. Mais aujourd'hui pluſieurs ſe vantent hardiment d'être Chrétiens, qui avoüent aiſement qu'ils n'ont point cet Eſprit, & cependant ſe moquent de ceux qui diſent qu'ils l'ont. On eſtimoit autrefois Enfans de Dieu, *Ceux qui étoient menez par l'Eſprit de Dieu*, ibid. verſ. 14: Mais aujourd'hui pluſieurs ſe diſent hardiment Enfans de Dieu, qui ne connoiſſent rien de ce Conducteur, & tel qui ſe dit être mené par lui, eſt incontinent prononcé Heretique par les Orthodoxes pretendus de ce Siecle. La raiſon de cela eſt très claire; C'eſt que pluſieurs aujourd'hui s'appellent Chrétiens, qui trouvent par experience qu'ils ne ſont, ni animez, ni conduits par l'Eſprit de Dieu ; Et mêmes pluſieurs Docteurs celebres (comme on les appelle ordinairement) pluſieurs Theologiens & Enſeigneurs, & des Evêques de la Chrétienté, ont tout a fait fermé les Oreilles pour ne point oüir, & les Yeux pour ne point voir ce Guide Interieur; & ainſi ſont devenus étrangers de cela. De là vient, qu'ils

ſont

ſont réduits à ce Point étroit par leur propre experience, ou d'avoüer, qu'ils ſont encore auſſi Ignorans de Dieu; n'ayans ſeulement que l'ombre de la Connoiſſance, & non pas la Connoiſſance veritable d'icelui, ou que cette Connoiſſance s'acquiert ſans une immediate Revelation.

Or, pour une plus claire Intelligence de cette Propoſition, nous diſtinguons entre la Connoiſſance certaine de Dieu & l'incertaine; entre la Connoiſſance Spirituelle & la Literale; entre la Connoiſſance ſalutaire du Cœur & la Connoiſſance vuide & en l'air dans le Cerveau. Nous avoüons, que cette-ci ſe peut acquerir par divers moyens; mais, que la premiere ne ſe peut obtenir que par une interieure & immediate Manifeſtation & Revelation de l'Eſprit Divin, reluiſant dans le Cœur & ſur le Cœur, & illuminant & ouvrant l'Entendement.

La Connoiſſance Spirituelle & la Literale diſtinguée.

§. II. Comme donc je me ſuis propoſé de mettre en avant, dans ces Theſes, les choſes qui appartiennent à la vraye & efficace Connoiſſance, qui meine avec elle la Vie éternelle, auſſi ai-je aſſeuré, & cela veritablement, que cette Connoiſſance ne ſe pouvoit acquerir autrement; & que Perſonne n'a aucun fondement de croire d'y être parvenu, s'il ne l'a par cette Revelation de l'Eſprit de Dieu.

La certitude de cette verité eſt-telle, que les excellens & les plus fameux Profeſſeurs, de toutes les ſortes dans le Chriſtianiſme, dans tous les Siecles, l'ont avoüée; leſquels étant veritablement ſinceres de cœur, recherchans ardemment le Seigneur (quoi que d'ailleurs formez ſous les deſavantages & ſous les erreurs Epidemiques de leur diverſes Sectes, ou de leur Siecles) la veritable Semence a été exaucée par l'Amour de Dieu, qui a eu égard au bien par tout, & qui en a eu de ſes Eleus parmi tous. Ceux-ci trouvans du dégouſt & de l'averſion dans tous les autres Moyens exterieurs, même dans les Principes & les Preceptes

Preceptes, qui avoient les plus particuliers rapports à leur Formes & à leurs Societez ; ont enfin conclu, d'une commune Voix, qu'il n'y avoit point d'autre vraye Connoissance de Dieu, que celle qui se revèle interieurement par son Esprit. De quoi voici les Témoignages suivans des Anciens.

Augustin. ex Tract. Epist. Joh. 3. 1. *C'est-là le Maître interîeur qui enseigne* (dit Augustin) *Christ enseigne, c'est l'Inspiration qui enseigne; là où cette Inspiration & cette Onction ne sont point, c'est en vain que les Paroles sont frapées du dehors au dedans.* Et ensuite, *Car celui qui nous a créez & rachetez, & nous a appellez par la Foi, & qui habite en nous par son Esprit, s'il ne parle à vous interieurement, nous faisons du bruit inutilement.*

Cle. Alex. l. 1. Strom. 2. *Il y a une difference* (dit Clement d'Alexandrie) *entre ce que chacun dit de la Verité, & ce que la Verité elle même dit en s'interpretant. Autre est la Conjecture de la Verité; Autre est la Verité même; Autre est la Similitude d'une Chose, autre est la Chose même qui est; Et autre chose est ce qui s'acquiert par l'Exercice & par la Discipline, & ce qui s'acquiert par la Puissance & par la Foi.* Enfin, le même Clement

Prædag. dit, *La Verité n'est pas de difficile accez, & il n'est pas impossible de la comprendre; car elle est très près de nous, mêmes dans nos Maisons, comme le tres Sage* Moïse *l'a insinué.*

Tertulia. lib. de veland. Virg. cap. 1. 3. *Comment arrive t-il* (dit Tertulien) *que puisque le Diable travaille toûjours, & excite les Esprits à l'Injustice, que l'Oeuvre de Dieu, ou cesse, ou desiste d'agir? Puisque c'est pour cela que le Seigneur a envoyé le Consolateur, afin qu'à cause de la Foiblesse Humaine, qui ne pourroit pas porter to... à la fois toutes Choses, la Connoissance fust dirigée peu à peu, & fust mise en Ordre, & conduite à la Perfection par cet Esprit Saint, le Vicaire du Seigneur.* J'ai encore, *dit-il,* plusieurs choses à vous dire; Mais vous ne les pouvez pas encore porter; mais quand l'Esprit de Verité sera venu, il vous conduira en toute Verité, &

vous

vous enseignera les choses qui doivent avenir. *Mais nous avons parlé ci-dessus de son Operation. Quelle est donc l'administration du Consolateur, sinon que la Discipline en soit derivée, & que les Ecritures soient revelées?* &c.

4. *La Loi* (dit Hierome) *est Spirituelle, & elle a besoin de Revelation pour être entenduë.* Et dans l'Epitre 150 à Hedibias, quest. 10. Il dit, *Que toute l'Epître aux Romains a besoin d'Interpretation, étant envelopée de tant d'obscuritez, que pour l'entendre, nous avons besoin de l'aide du St. Esprit, qui l'a dictée par l'Apôtre.* Hieron. Epist. Paul. 103.

5. *Nôtre Sauveur* (dit Athanase) *fait tous les jours de si grandes Choses : Il attire à la Pieté, Il persuade à la Vertu, Il enseigne la Doctrine de l'Immortalité, Il excite au desir des Choses Celestes, Il revèle la Connoissance de par le Pere, Il inspire le Courage contre la Mort, & montre chacun à soi même.* Athanas. de Incarn. Verbi Dei

6. Gregoire le Grand, sur ces Paroles (*Il vous enseignera toutes Choses*) dit, *Que le Discours de celui qui enseigne est inutile, si ce même Esprit n'attaque le Cœur de celui qui écoute; Que Personne donc n'attribuë à l'Homme, qu'il enseigne ce qu'il entend de la Bouche de celui qui parle; Car c'est envain, que la Langue du Docteur travaille au dehors, si celui qui enseigne n'est au dedans.* Greg. Mag. Hom 30. sur l'Evangile.

7. Cyrille d'Alexandrie affirme hautement, *Que les Hommes connoissent que* Jesus est le Seigneur par le St. Esprit, *en la même façon, que ceux qui goutent du Miel, connoissent qu'il est doux, à savoir, par sa propre qualité.* Cyril. Al. in Thesau. lib. 13. c. 3.

8. *C'est pourquoi* (dit Bernard) *nous vous exhortons chaque jour, Mes Freres, que vous cheminiez dans les Voyes du Cœur, & que vos Ames soient toûjours dans vos Mains, afin que vous écoutiez ce que le Seigneur dit en vous.* Et encore sur ces Paroles de l'Apôtre, *Que celui qui se glorifie, se glorifie au Seigneur. Et c'est de ces trois sortes de Vice,* dit-il, *que toutes les sortes d'Hommes Religieux sont plus ou moins dangereu-* Bernard in Pf. 84.

sement

reusement travaillez, en ce qu'ils n'écoutent pas aussi attentivement des Oreilles du Cœur, ce que dit celui qui parle au dedans par l'Esprit de la Verité, qui ne flate Personne.

C'étoit sur ce même fondement principal que les Primitifs Reformateurs rouloient autrefois.

Lutherus

Luther, dans son Livre à la Noblesse d'Allemagne, dit, *Il est certain que Personne ne se peut faire Docteur des Ecritures Saintes, que le Saint Esprit seul.* Et sur le Magnificat, il dit, *Personne ne peut connoître Dieu comme il faut, ni entendre la Parole de Dieu, s'il ne le reçoit immediatement du Saint Esprit; ni Personne ne le peut recevoir du Sait Esprit, qu'il ne le trouve en soi même par experience, & dans cette experience le Saint Esprit enseigne, comme dans sa propre Echole, hors de laquelle Echole on n'enseigne rien qu'un pur Babil.*

Philip. Melanton, Dieu est connu par le seul Esprit.

Philippe Melanthon, dans ses Annotations sur Jean, chapitre 6. *Ceux qui entendent seulement une Voix, exterieure & corporelle, entendent une Creature; Mais* Dieu est Esprit, *& il ne se discerne, ni ne se connoît, ni ne s'entend que par l'Esprit : C'est pourquoi, oüir la Voix de Dieu, voir Dieu, c'est connoître & oüir l'Esprit. Dieu se connoit & s'aperçoit par le seul Esprit.*

C'est ce que reconnoissent aussi les plus Graves jusques à ce jour, & même tous ceux qui ne se satisfont pas d'une superficie de Religion, & qui ne s'en servent comme d'une Couverture ou d'un Art; Mais tous ceux qui s'appliquent fortement au Christianisme, & ne se donnent point de repos, jusqu'à ce qu'ils en sentent l'operation efficace dans leurs Cœurs, qui les retire du Peché; Ceux là, dis-je, sentent qu'il n'y a point de connoissance, qui prévaille efficacement, que celle qui procede des chaudes Influences de l'Esprit de Dieu sur le Cœur, & des agreables Illuminations de cette Lumiere sur leurs entendements : C'est pourquoi, un nouvel Auteur

Auteur Moderne dit très bien ſur ce Sujet, à ſavoir, le Docteur Smith de Cambridge dans ſes Diſcours choiſis, *Chercher nôtre Theologie dans les Livres & dans les Ecrits ſeulement, c'eſt chercher entre les Morts celui qui eſt Vivant. Envain cherchons nous ſouvent Dieu dans ces Ecrits, où la Verité eſt trop ſouvent, non pas tant renfermée, qu'enſevelie,* Intra te quære Deum. *Cherche Dieu au dedans de ton Ame, il ſe diſcerne,* νοερᾷ τῇ ἀφῇ *par un attouchement Intellectuel de lui même,* comme dit Plotin. *Il nous faut voir de nos Yeux, ouïr de nos Oreilles, & toucher de nos Mains la Parole de Vie* (pour me ſervir des termes de Jean) ὅτι ἡ ψυχῆς αἴσθησις, &c. *L'Ame elle même a ſes Sens auſſi bien que le Corps.* Et c'eſt pour cela que David, quand il nous enſeigne comment il faut connoître ce qu'eſt la Bonté Divine, nous appèle, non pas à la Speculation ; mais à la Senſation : *Goutez & voyez combien l'Eternel eſt bon. Ce n'eſt pas par la Sueur & par le Travail du Cerveau que s'acquiert la meilleure & la plus veritable connoiſſance de Dieu ; mais bien celle qui s'allume au dedans de nous par une chaleur Celeſte.* Et encore, *Il en eſt de la Connoiſſance de la Verité, comme elle eſt en Jeſus ; tout de même qu'elle eſt dans la Nature Chrétienne, comme elle eſt dans ce doux, moderé, humble & aimable Eſprit de Jeſus, qui ſe répand, comme l'Etoile du Matin dans les Eſprits des Fidelles, plein de Lumiere & de Vie. Il n'y a que peu d'avantage de connoître Chriſt lui même ſelon la Chair ; mais il donne ſon Eſprit aux Bons, lequel ſonde les choſes profondes de Dieu.* Et encore, *Ce n'eſt qu'une Connoiſſance vuide & ſimple, que celle qui s'acquiert par une pure Speculation, qui s'introduit par des Syllogiſmes & des Demonſtrations ; mais celle qui procede de la veritable bonté,* θεόληπτόν τι πάθος ἐνθουσιῶδες (Comme parle Origine) *Elle apporte à l'Ame cette Divine Lumiere, qui eſt plus claire & plus évidente qu'aucune Demonſtration.*

Dr. Smith de Cambridge, touchant la Theologie apris par les Livres

§. III. Ce n'a pas été un des moindres Artifices du Diable, que celui d'avoir mis hors d'uſage cette

L'Apostasie & la fausse Connoissance introduite

cette certaine & indubitable Méthode de la veritable Connoissance de Dieu, pour tenir sujet tout le Genre-humain sous son Reigne. Car, après que la Lumiere & la Gloire de la Religion Chrétienne eut prevalu sur une grande partie du Monde, & eut prèsque dissipé ces épais Broüillards de la Doctrine des Payens de la pluralité des Dieux, Lui, qui connût aussitôt que le Monde ne pourroit pas être plus long-tems trompé de cette façon; Alors il enfla l'Homme d'une fausse Connoissance du vrai Dieu, l'incitant à chercher Dieu au rebours, & lui persuadant d'ètre content d'une telle Connoisse de Dieu, qui s'acquiert par l'Homme même, & non pas par les Enseignements de Dieu. Et cette Tromperie lui réüssit d'autant mieux, qu'elle s'accommodoit à l'Esprit de l'Homme corrompu, & à son naturel, qui affecte sur tout de s'exalter soi même, & dans cette exaltation, comme Dieu est grandement dèshonoré, aussi en cela le Diable à son Dessein, à qui il n'importe point que Dieu soit confessè de Bouche, pourvû que lui même soit toûjours servi de fait : Il se soucie fort peu qu'elles grandes & hautes Speculations l'Homme naturel entretienne de Dieu, tandis qu'il obéit à ses Passions & à ses Convoitises, & qu'il s'assujetit à ses mauvaises Suggestions & à ses Tentations.

Le Christianisme est devenu un Art, aquis par la Science & l'Industrie humaine.

C'est ainsi que le Christianisme est devenu un Art, qui s'acquiert par l'Industrie Humaine & par le Travail, comme s'acquiert toute autre Science & Art; Et les Hommes ne se sont pas seulement appropriez à eux mêmes le Nom de Chrétiens; mais encore, ils ont obtenu qu'ils seroient estimez comme les Maitres du Christianisme, par de certaines Inventions artificielles, quoi que tout à fait Etrangers de l'Esprit & de la Vie de Jesus. Mais si nous donnons la propre & naturelle définition du Chrétien, selon l'Ecriture, à savoir, *Celui qui a l'Esprit de Christ, & qui est mené par Lui*; Combien en priverons nous justement de ce Noble Titre

de

de Chrétiens? Combien de Maîtres & de Docteurs du Christianisme, ainsi communement estimez, en seront dépoüillez?

Si donc ceux-là, qui ont tous les autres Moyens pour acquerir la Connoissance, & y sont assez instruits, soit que cela se fasse par la Lettre exterieure de l'Ecriture, ou par la Tradition de l'Eglise, ou par les Oeuvres de la Creation & de la Providence; Et par des Arguments forts & indubitables, qu'ils en peuvent tirer & qu'ils en tirent souvent (qui peut-être sont très veritables d'eux mêmes) ne doivent pourtant pas être encore estimez Chrétiens, suivant la veritable susdite définition qui est Infaillible: Et si cette intérieure & immediate Revelation, de l'Esprit de Dieu dans le Cœur, en a amené au Salut quelques uns, quoi que le plus souvent ils soient ignorans de ces Moyens d'obtenir la connoissance, & qu'entre plusieurs il y en ait peu qui en soient instruits; Il s'ensuit de là, necessairement & clairement, que la Revelation intérieure & immediate, est la seule Méthode la plus certaine & indubitable de la Salutaire connoissance de Dieu.

La veritable connoissance de Dieu est par sa Revelation.

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est.

Or, comme cet Argument prouve fortement cette maniere de connoissance, & combat contre ceux qui la nient; aussi en est-il d'autant plus digne d'ètre remarqué, qu'il se tire de Propositions si claires, que les Averſaires ne les peuvent pas nier. Car, quant à la premiere, tout le Monde avoue, que plusieurs Savans Hommes, sont, peuvent, & ont été damnez; Et quant à la seconde, qui est-ce qui niera, que plusieurs Personnes, sans Lettres, sont & peuvent être sauvez? Et Personne n'oseroit affirmer, qu'un Homme ne parvienne à la connoissance de Dieu, & au Salut, par la Revelation interieure de l'Esprit, sans ces autres moyens exterieurs; si ce n'est qu'il fust si hardi, que d'exclurre du Salut & de la vraye connoissance

Abel, Seth Noé, &c. alleguez. ſance Abel, Seth, Noé, Abraham, Job, & tous les autres Saints Patriarches.

§. IV. Je ne voudrois pourtant pas qu'on entendît ici, que je vieille exclure tous les autres Moyens de connoiſſance, comme n'étant d'aucun uſage à l'Homme; Loin de moi une telle opinion, comme il paroîtra dans la Theſe ſuivante touchant les Ecritures. Il ne s'agit pas ici de ce qui peut-être utile ou profitable; mais de ce qui eſt abſolument nécéſſaire. Pluſieurs choſes peuvent contribuer à faciliter un Ouvrage, qui ne ſont pourtant pas le principal moyen avec lequel il s'avance.

Le Sommaire donc de ce qui a été dit, ſe réduit à ceci, que là où eſt la veritable & intérieure connoiſſance de Dieu, par la Revelation de ſon Eſprit, il n'y manque rien, & il n'y a point de neceſſité abſoluë d'en avoir aucune autre : Mais là où eſt la connoiſſance, la plus haute & la plus profonde, ſans celle-ci, il n'y a rien là quant à obtenir la grande fin du Salut. Cette verité ſe confirme très efficacement par la premiere partie de la Theſe même, qui contient en peu de mots divers Arguments inconteſtables, leſquels je mettrai par ordre briévement ici deſſous.

I. Premierement, *Qu'il n'y a point de Connoiſſance du Pere, ſinon par le Fils.*

II. Secondement, *Qu'il n'y a point de Connoiſſance du Fils, ſi non par l'Eſprit.*

III. En troiſiéme lieu, *Que Dieu s'eſt toûjours revèlé ſoi même par l'Eſprit à ſes Enfans.*

IV. En quatriéme lieu, *Que ces Revelations ont été l'objet formel de la Foi des Saints.*

V. Enfin, *Que les mêmes continüent d'être l'objet de la Foi des Saints encore juſques à aujourd'hui.*

Je dirai un mot briévement de chacun d'eux, & enſuitte je procederai à la derniere partie de la Theſe.

§. V.

§. V. Quant au premier, à savoir, *Qu'il n'y a point de Connoissance du Pere que par le Fils.* Cela n'a pas grand besoin de Preuve, comme étant appuyé par les termes pleins & propres de l'Ecriture; C'est pourquoi c'est un *Medium* propre, d'où nous tirerons le reste de nos Propositions. Assertion I. prouvée

Car Dieu Infini & très Sage, qui est la Fontaine; la Racine & la Source de toute Operation, a operé toutes choses par sa Parole Eternelle, & par son Fils. *C'est cette Parole, qui étoit au commencement avec Dieu, & étoit Dieu elle même, par laquelle toutes choses ont été faites, & sans laquelle rien n'a été fait de ce qui a été fait. C'est ce Jesus Christ, par lequel Dieu a Creé toutes Choses,* comme dit Saint Paul, Eph. 3. vers. 9. *Par lequel, & pour lequel toutes Choses ont été creées; qui sont aux Cieux & en la Terre, visibles & invisibles, soit les Trônes, soit les Dominations, soit les Puissances, soit les Principautez.* Colos. 1. v. 16. Et partant il est dit, *Etre le premier né de toute Creature,* Coloss. 1. v. 15. Comme donc cette infinie & incomprehensible Fontaine de Vie & de mouvement opere dans les Creatures, par sa Parole éternelle & par sa Vertu; Ainsi nulle Creature n'a derechef accès à Dieu, que dans, & par le Fils, suivant les Paroles expresses de lui même; *Personne n'a connu le Pere, sinon le Fils, & celui à qui le Fils l'aura voulu revèler.* Matth. 11. v. 27. Luc 20. v. 22. Et encore, lui même dit, *Je suis le Chemin, la Verité, & la Vie, nul ne vient au Pere, sinon par moi.* Jean 14. v. 6. Jean 1. 1, 2, 3. Eph. 3. 9.

C'est de-là qu'il est justement appellé *Mediateur, entre Dieu & l'Homme* : Car comme il étoit avec Dieu de toute éternité, étant Dieu lui même, & qu'aussi il a été fait en tems participant de la Nature de l'Homme; La bonté & l'amour de Dieu découle par lui sur tout le Genre-humain, & derechef l'Homme aussi reçoit par lui & est fait participant de cette Misericorde.

De ce qui a été dit, il eſt aiſé de tirer la preuve, de cette premiere Aſſertion, de cette maniere:

Si Perſonne ne connoît le Pere, ſinon le Fils, & celui auquel le Fils l'aura voulu reveler, il n'y a donc point de Connoiſſance du Pere, que par le Fils.

Or Perſonne ne connoit le Pere, que le Fils.

Donc il n'y a point de connoiſſance du Pere, que par le Fils.

La premiere partie de l'antecedent, ſont les Paroles propres de l'Ecriture; Sa conſequence ne ſe peut nier, ſi ce n'eſt qu'on veille dire, qu'il y a une connoiſſance du Pere, ou le Pere eſt ignoré; ce qui ſera une très abſurde repugnance.

De plus, ſi le Fils eſt le Chemin, la Verité & la Vie, & que Perſonne ne vienne au Pere, ſinon par lui, il n'y a donc point de connoiſſance du Pere, que par le Fils.

Mais le premier eſt vrai. Donc le ſecond l'eſt auſſi.

L'Antecedent ſont les Paroles mêmes de l'Ecriture. La Conſequence paroît évidemment; Car comment quelqu'un peut-il ſavoir une choſe, s'il ne ſe ſert du moyen par lequel ſeulement elle ſe connoit? Or nous avons prouvé dèja qu'il n'y a point d'autre voye que par le Fils; Celui donc qui ne s'en ſert pas, ne peut, ni le connoître, ni s'aprocher de lui.

Aſſert. II. prouvée, §. VI. Ayant donc poſé ce premier Principe, je viens au ſecond, à ſavoir, *Qu'il n'y a point de Connoiſſance du Fils, ſinon par l'Eſprit*; ou bien, *Que la Revelation du Fils de Dieu, eſt par l'Eſprit.*

Il faut remarquer, que je parle toûjours d'une Connoiſſance de Dieu, certaine, Salutaire & néceſſaire, laquelle il paroîtra, par pluſieurs évidens témoignages de l'Ecriture, ne s'acquerir d'ailleurs que par l'Eſprit. Car, Jeſus Chriſt, en qui & par qui le Pere eſt revèlé, ſe revèle à ſes Diſciples & a ſes Amis, dans & par l'Eſprit: Et comme autrefois

trefois sa Manifestation étoit extérieure, quand il a rendu Tèmoignage à la Verité en ce Monde, & qu'il s'est montré fidèle en toutes Choses; aussi étant à present retiré, quant à l'Homme exterieur, il enseigne & instruit le Genre-humain au dedans par son Esprit. *Voici, Il se tient à la Porte & frape, si quelqu'un oit sa Voix, & lui ouvre, il entre vers lui.* Apoc. 3. v. 20. Paul parle de cette Revelation de Christ en lui, *Gal.* 1. v. 16. En quoi il met l'excellence de son Ministere & la certitude de sa Vocation. Cela se confirme aussi par la Promesse de Christ à ses Disciples; *Voici je suis avec vous jusqu'à la fin du Monde*; Car, c'est ici une presence Interieure & Spirituelle, comme tous avoüent : Mais on parlera par occasion de cela ci-après plus au long. Je tirerai la preuve de cette Proposition de deux témoignages de l'Ecriture. Le premier, est dans la 1 *Corinth.* 2. *v.* 11, 12. *Car, qui est-ce des hommes qui connoisse les choses de l'homme, sinon l'Esprit de l'homme qui est en lui? De même aussi, nul n'a connu les choses de Dieu, sinon l'Esprit de Dieu. Or nous avons reçeu, non point l'Esprit de ce Monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous connoissions les choses qui nous ont été données de Dieu.* L'Apôtre aux Versets precedents, parlant de ces choses merveilleuses que Dieu a preparées aux Saints, après avoir montré, que l'homme naturel ne les comprent point, ajoûte au Verset 9 & 10. *Qu'elles sont revélées par l'Esprit de Dieu.* De quoi il donne cette raison; *C'est que l'Esprit sonde toutes choses; même les choses profondes de Dieu.* Ensuite, il aporte une comparaison très propre à nôtre Sujet, aux Versets que nous avons citez ci-dessus, à savoir, *Que, comme les choses qui sont de l'Homme, ne se connoissent que par l'Esprit de l'Homme; ainsi les choses de Dieu, ne se connoissent que par l'Esprit de Dieu :* c'est à dire, que comme rien d'inferieur à l'Esprit raisonnable de l'Homme (comme l'Esprit des Brutes ou de quelqu'autre Creature) ne peut

I. Preuve. Les choses de Dieu se connoissent par l'Esprit de Dieu.

proprement atteindre ou comprendre les chôses qui sont de l'Homme, puisqu'elles sont d'une Nature plus Noble & plus Sublime : Ainsi l'Esprit de l'Homme, ou l'Homme naturel; comme il l'infere au Verset 14. ne peut recevoir, ni discerner les choses Spirituelles, ou les choses qui sont de Dieu; puisquelles sont aussi d'une plus noble & plus sublime Nature : Ce que l'Apôtre lui même rend pour une Raison, disant, *Parce qu'elles se discernent Spirituellement*. Tellement, que les paroles de l'Apôtre, reduites en Argument, prouvent très bien ce qui est en question de cette façon,

Si Personne ne peut discerner, ni connoître les choses qui appartiennent proprement à l'Homme, par un Principe plus bas ou moins noble que par l'Esprit de l'Homme; Aussi Personne ne peut-il discerner, ni connoître les choses qui appartiennent proprement à Dieu & à Christ,par aucun principe plus bas ou moins noble,que par l'Esprit de Dieu.

Or, le premier est veritable : Le dernier l'est donc aussi.

Toute la force de cet Argument, est contenuë dans les Paroles mêmes de l'Apôtre ci-dessus citées. Ce qui étant donc accordé, j'en tirerai un second Argument de cette façon,

Ce qui est Spirituel, ne se peut discerner, ni connoître, que par l'Esprit de Dieu :

Or, la Revelation de J. Christ, & la veritable & salutaire connoissance d'icelui, est Spirituelle.

Donc cette Revelation de Jesus Christ, & la connoissance veritable & salutaire d'icelui, ne se peut discerner, ni connoître, sinon par l'Esprit de Dieu.

II. Preuve. Personne ne peut apeler Jesus Seigneur.

Cette Sentence de l'Apôtre, 1 *Corinth.* 12. v. 3. est un autre témoignage de cela; *Personne ne peut dire que Jesus est le Seigneur, sinon par le Saint Esprit.* Ce témoignage de l'Ecriture, qui est très veritable, & qui répond admirablement bien à l'Entendement

illuminé

illuminé d'un réel & ſpirituel Chrétien, ſemblera peut-être étrange à ces Gens Charnels, qui prétendent ſuivre Chriſt, par leſquels il n'a pas été ſi diligemment remarqué. Car, ici l'Apôtre requiert tellement le Saint Eſprit, dans les choſes qui regardent le Chrétien ; qu'il aſſure poſitivement, que Perſonne ne peut affirmer, *Que Jeſus eſt le Seigneur ſans cela :* Ce qui n'inſinuë pas moins, *Que les Veritez Spirituelles de l'Evangile ſont comme des Menſonges dans la Bouche des Profanes & des Gens Charnels ;* Car bien qu'elles ſoient veritables en elles mèmes, elles ne ſont pourtant pas veritables pour eux, parce qu'elles ne ſont, ni manifeſtées, ni prononcées, dans, & par ce principe, & par cet Eſprit, par lequel l'entendement devroit être dirigé & meû : En de telles choſes, elles ne ſont donc qu'une repreſentation imaginaire de choſes dans une Comedie, & on ne peut pas les appeller, plus veritablement & plus proprement, la réele & veritable connoiſſance de Dieu ou de Chriſt, que ſi l'on appeloit les Actions d'Alexandre le Grand & de Jules Cæſar leurs faits réels & veritables, quand on les repreſente ſur le Theatre, ou que l'on pourroit dire de ceux qui repreſentent leurs Perſonnages, qu'ils auroient réellement conquis l'Aſie, ou vaincu Pompée. &c.

Les Veritez Spiritueles ſont des Menſonges dis par les Hommes Charnels.

Cette connoiſſance de Chriſt, qui ne ſe fait pas par la Revelation de ſon Eſprit dans le Cœur, ne ſe doit donc pas eſtimer plus proprement être la Connoiſſance de Chriſt, que le Babil d'un Perroquet, a qui on a apris quelque peu de Mots, ſe peut appeller la Voix d'un Homme. Car, comme cet Oiſeau, ou un autre qu'on aura enſeigné, peut prononcer une Sentence raiſonnable, comme il l'a appriſe par ſes Oreilles exterieures, ſans qu'aucun réel principe de Raiſon l'anime à parler ainſi : De même en eſt-il de cette connoiſſance des Choſes Divines, que l'Homme naturel ou charnel a recueilli des Paroles & des Ecrits des Hom-

Semblable au Babil d'un Perroquet.

mes Spirituels, qui ne ſont du tout point vrayes pour lui, parce qu'elles ſont conçûes par un Eſprit naturel, & produites par un Organe impropre, & ne procedent pas d'un Principe Spirituel; non plus que les Paroles d'un Homme acquiſes par Art, & prononcées par la Bouche d'un Oiſeau, ſans proceder d'un principe raiſonnable, ne ſont pas veritables, eu égard à l'Oiſeau qui les prononce. J'ajouterai donc cet Argument tiré de cette Ecriture.

Si Perſonne ne peut dire, *que Jeſus eſt le Seigneur, ſinon par le Saint Eſprit*; Donc Perſonne ne peut connoître, *Que Jeſus eſt le Seigneur, ſinon par le Saint Eſprit.*

Mais le premier eſt vrai : Donc le dernier l'eſt auſſi.

De cet Argument on en peut déduire un autre, concluant, dans les propres termes de cette Aſſertion, de cette maniere,

Si Perſonne ne peut connoître, que *Jeſus eſt le Seigneur, ſinon par le Saint Eſprit*; Il n'y peut donc avoir aucune certaine connoiſſance ou Revelation d'icelui, ſinon par l'Eſprit.

Mais le premier eſt vrai : Donc le ſecond l'eſt auſſi.

III. Aſſert. prouvée. §. VII. On a aſſeuré en troiſiéme lieu, *Que Dieu s'eſt toûjours manifeſté par l'Eſprit à ſes Enfans.*

Pour mettre la Verité de cette Propoſition dans ſon jour, il faut conſiderer Dieu ſe manifeſtant ſoi même dès le commencement envers & à l'égard de ſes Creatures : Ce qui ſe réſout toûjours à ceci. La premiere demarche de toutes lui eſt attribuée par Moïſe, *Gen.* 1. *v.* 2. *Et l'Eſprit de Dieu ſe mouvoit ſur la ſuperficie des eaux, comme en couvant.* Je penſe que Perſonne ne niera, que la Communication de Dieu avec l'Homme, depuis Adam jusqu'à Moïſe, n'ait été par une immediate Manifeſtation de ſon Eſprit : Et enſuite, durant toute l'Etendue de la Loi, il n'a pas parlé autrement.

Que la Revelation eſt par l'Eſprit de Dieu.

ment à ses Enfans: Et comme cela s'ensuit naturellement des Principes ci-devant prouvez, aussi, ne se peut-il nier par ceux qui avoüent, que les Saintes Lettres ont été écrites par l'Inspiration du Saint Esprit : Car ces Ecritures, depuis Moïse jusqu'à Malachie, témoignent, que dans tout ce tems-là Dieu s'étoit révelé lui même à ses Enfans par son Esprit.

Objection

Mais si quelqu'un objecte, *Qu'après la Dispensation de la Loi, la Méthode de parler de Dieu a été changée.*

Reponse.

Le Saint des Saints.

Je Répons, premiérement, que Dieu a toûjours parlé immédiatement aux Juifs, en ce qu'il a parlé toûjours immédiatement au Souverain Sacrificateur, d'entre les Cherubins, qui, quand il entroit dans le Saint des Saints, à son retour rapportoit à tout le Peuple la Voix & la Volonté de Dieu, qui lui avoit été revelée immediatement : Tellement, que cette Méthode immediate de Parler n'a point cessé dans aucun Siecle.

Personne n'est exclus de cette immediate Communication.

Secondement, Personne n'étoit exclus de cette immediate Communication, si on la suivoit & si on s'y addonnoit diligemment. Car, plusieurs l'ont obtenue, outre le Souverain Sacrificateur, qui n'étoient pas seulement, ni de la Tribu de Levi, ni des Prophetes, & ont parlé par elle, comme il est écrit, *Nombr.* 11. *verset* 25. où il est dit, *Que l'Esprit s'étoit reposé sur les soixante & dix Vieillards*; Lequel Esprit s'étendit aussi sur deux qui n'étoient pas au Tabernacle; mais dans le Camp : Et comme quelques uns les vouloient reprimer, Moïse ne le voulut point; mais il en fut joyeux, disant, *Plût à Dieu que tout le Peuple de l'Eternel fussent Prophetes, & que l'Eternel mît au dedans d'eux son Esprit.* vers. 29.

Cela se confirme aussi par *Nehemie* 9. où les Anciens du Peuple, après le retour de la Captivité, ayant commencé de se Sanctifier par le Jeûne & par les Prieres, dans lesquelles, racontants les gran-

des

des Misericordes de l'Eternel envers leurs Peres, Ils disoient *Vers.* 20. *Tu as aussi donné ton bon Esprit pour les instruire*, & au Verset 30. *Encore as tu dilayé envers eux, durant plusieurs années, tu leur as protesté par ton Esprit en tes Prophetes*, &c. Il y a aussi plusieurs belles Paroles du spirituel David, sur ce Sujet, comme au Ps. 51. v. 11, & 12. *Ne retire point de moi ton Saint Esprit; Soutien moi par ton Esprit Franc.* Au Ps. 139. v. 7. *Où irai-je arriere de ton Esprit?* De-là même Esaïe attribuë l'Autorité de son témoignage au chap. 48. vers. 16. *Et maintenant le Seigneur Eternel m'a envoyé & son Esprit.* Que Dieu se soit revelé par l'Esprit à ses Enfans sous la Nouvelle Alliance, à savoir, aux Apôtres & aux Evangelistes, &c. tout le Monde le reconnoit. Si cela continué encore à present, & s'il le faut attendre, c'est de quoi il sera traitté ci-après.

IV. Assert. §. VIII. Il a été affirmé en quatriéme lieu, *Que ces Revelations ont été autrefois l'Object formel de la Foi des Saints.*

Prouvée. Ce qui paroîtra aisément de la Définition de la Foi, & en considerant quel est son Object: Pour cela nous ne fonderons pas les Notions curieuses & diverses des Scolastiques; Mais nous nous arrêterons aux Paroles claires & simples de l'Apôtre Paul aux *Heb.* ch. 11. qui décrit la Foi en deux manieres. *Or la Foi*, dit-il, *est une substance des choses*

Que c'est que la Foi. *que l'on espere, & une demontrance de celles que l'on ne voit point:* Ce qui, comme l'Apôtre le confirme, par plusieurs exemples dans ce méme chapitre, n'est autre chose qu'une ferme & asseurée persuasion de l'Esprit, par laquelle il se repose & possede (dans un Sens) la Substance de quelques choses esperées, par la confiance qu'il a en la Promesse de Dieu; Et ainsi l'Ame a par sa Foi une preuve très asseurée des choses qui n'apparoissent point, & qui ne sont pas arrivées encore. L'Object de cette Foi, c'est la *Parole*, la *Promesse* & le *Témoignage de Dieu* qui parle dans le Cœur. D'où vient, qu'il a été

été affirmé généralement, que l'objet de la Foi, c'est Dieu qui parle, &c. Ce qui paroit clairement dans les Exemples, que l'Apôtre allegue dans tout ce Chapitre, desquels la Foi n'étoit appuyée, ni sur aucun témoignage exterieur, ni sur aucune Voix & Ecriture Humaine; mais seulement sur la Revelation Immédiate de la Volonté de Dieu, manifestée à eux & dans eux, comme dans l'Exemple de Noe, vers. 7. *Par Foi Noë, ayant été Divinement averti des Choses qui ne se voyoient point encore, craignit, & bâtit l'Arche, pour la conservation de sa Famille, par laquelle il condamna le Monde, & fut fait heritier de la Justice, qui est par la Foi.* Quel étoit, ici, l'objet de la Foi de Noé, sinon Dieu parlant à lui? Il n'avoit, ni Ecriture, ni Prophetie de Personne qui le precedât; ni encore le consentement de quelque Eglise, ou de quelque Peuple pour le fortifier; Et neantmoins sa Foi en la Parole, par laquelle il contredit à tout le Monde, le sauva, lui & sa famille. De quoi Abraham est aussi proposé comme un remarquable Exemple; c'est pourquoi il est appellé le Pere des Croyans, duquel il est dit, *Qu'il crut contre Esperance en l'Esperance*; En ce que non seulement il abandonna volontairement la Patrie de son Pere, ne sachant où il alloit; En ce qu'il crût touchant la Naissance d'Isaac, quoi que contraire à la probabilité Naturelle; Mais sur tout en ce qu'il ne refusa point de l'offrir, sans douter, que Dieu ne fust Puissant pour le ressusciter des Morts, celui de qui il est dit, *Qu'en Isaac te sera appellée Semence :* Et enfin, en ce qu'il se reposa sur la Promesse, *Que sa Semence possederoit la Terre, dans laquelle il étoit étranger lui même, & qui ne s'accompliroit pas pour eux, que long-tems après plusieurs Siecles.* En toutes ces Choses, l'objet de la Foi d'Abraham, n'est autre chose qu'une intérieure & immediate Revelation, ou bien, Dieu lui signifiant Sa Volonté intérieurement & immediatement par son Esprit.

L'Objet de la Foi, *Deus Loquens.*

La Foi de Noe.

La Foi de Abraham.

Mais

Mais parce que dans cette partie de la Proposition, nous avons fait mention aussi des Voix exterieures, & des Apparitions : Il me semble aussi dans l'alternative, qu'on en doit dire quelque chose en cet endroit, à l'égard de ce qui se peut objecter,

Objection *Que ceux, qui veulent aujourd'hui que leur Foi soit appuyée sur une Revelation immediate & objective, devroient aussi avoir des Voix exterieures, des Visions, des Songes pour cela.*

Reponse. On ne nie pas, que Dieu ne se soit servi du Ministere des Anges, qui ont parlé à quelques Saints Hommes, sous une figure Humaine, & que même Dieu ne leur ait revelé certaines choses en Songes & en Visions, dont nous n'osons point affirmer qu'aucunes ayent tout a fait cessé, en limitant la Puissance & la Liberté de Dieu, en se manifestant à ses Enfans ; Mais pendant que nous considerons l'object de la Foi, il ne faut pas tant s'attacher à ce qui n'est ainsi, que circonstantiellement & par accident, qu'a ce qu'il y a d'universel & de substantiel.

Le Ministere des Anges par lans sous les apparitions des Hommes aux Saints dautrefois

Deplus, il faut distinguer entre ce qui est sujet au doute & à la méprise ; & qui, pour cette Raison, n'est reçû simplement, que pour & qu'à cause d'un autre ; Et entre ce qui n'étant sujet à aucun doute, est reçû simplement & crû à cause de soi même, & pour soi même, comme étant *Prima Veritas*, la premiere & originaire Verité. Considerons encore, jusques où, & comment ces Voix exterieures, ces Apparitions & ces Songes ont été l'object de la Foi des Saints : Etoit-ce, parce qu'elles étoient simplement des Voix, des Apparitions ou des Songes ? Aucontraire, nous savons, & ils n'ignoroient pas, que le Diable peut former un son exterieur de Paroles, & le conduire à l'Oreille exterieure ; qu'il peut aisément tromper les sens extérieurs, en faisant paroitre des choses qui ne sont point. Ne voyons

Revelations par Songes & Visions.

nous

nous pas même tous les Jours par experience, que les Joüeurs de Goblets & les Bateleurs, font la même chose par leur Illusions & leurs Tours de Passe-passe? Ainsi n'avienne donc, que la Foi des Saints soit fondée sur un fondement si trompeur, que sont les sens externes & fautifs de l'Homme. Qu'est ce donc qui leur fait ajoûter Foi a ces Visions? Certes rien autre chose, que le secret témoignage de l'Esprit de Dieu dans leurs Cœurs, les assûrant, que ces Voix, ces Songes & ces Visions étoient de Dieu, & de la part de Dieu. Abraham crut les Anges; Mais, qui lui avoit dit, que ces Hommes fussent des Anges? Il ne faut donc pas penser, que la Foi, en cet endroit, fust batie sur ses Sens externes; Mais quelle procedoit de la secrette persuasion de l'Esprit de Dieu dans son Cœur. Il faut donc avoüer, que c'est-là le principal & originel Object de la Foi des Saints, & que sans lui, la Foi, n'est, ni ferme, ni certaine; Et c'est par lui, souvent, que la Foi se produit & se nourrit, sans aucun de ces Secours exterieurs & visibles; comme il paroit dans plusieurs exemples des Saintes Ecritures, où il est dit seulement, *Le Seigneur a dit*, &c. Et, *la Parole du Seigneur fut adressée à un tel*, &c.

Mais si quelqu'un affirmoit obstinement, *Qu'on infere de ces Passages une Voix extérieure, qui se puisse ouïr des Oreilles Charnelles.* Objection

Je voudrois volontiers savoir, quel Argument on pourroit alleguer pour prouver son Affirmation, hormis une simple Conjecture. Il est dit, *Que l'Esprit rend témoignage à nôtre Esprit*; non pas à nos Oreilles extérieures, *Rom.* 8. *v.* 16. Et puis que l'Esprit de Dieu est en nous, & non pas hors de nous seulement; il parle, non pas à l'Oreille du Corps, mais à celle de l'Esprit. C'est pourquoi je ne voi pas assez de raison de ce qu'il est dit si souvent dans l'Ecriture, que l'Esprit dit, qu'il *meut*, qu'il *empéche*, qu'il *appelle* un tel ou un tel, pour *faire* ou pour

Reponse.

L'Esprit parle à l'Oreille Spirituelle, non pas à l'exterieure.

pour *s'abstenir* de telle ou telle Chose; Je ne vois pas pourquoi l'on puisse conclure, que cette Voix n'étoit pas une Voix intérieure à l'Oreille de l'Ame, plûtost qu'une Voix extérieure à l'Oreille du Corps. S'il y en a qui soient dans un tel sentiment, qu'ils produisent s'ils peuvent leurs Preuves, & on les examinera.

De tout ce là, que nous avons dit ci dessus, je produirai un seul Argument, pour conclure la Preuve de cette Assertion, de cette façon,

Ce que quelqu'un croit fermement, comme la base & le fondement de son Esperance en Dieu, & de la Vie Eternelle, est l'object formel de sa Foi.

Or, la Revelation interne & immediate de l'Esprit de Dieu, parlant dans les Saints intérieurement, étoit crue comme le fondement de leur Esperance en Dieu, & de la Vie Eternelle;

Donc ces Revelations internes & immediates ont été l'object de leur Foi.

Assert. V. prouvée. §. IX. Ce qui vient maintenant en contestation, est, ce que nous avons affirmé en dernier lieu, à savoir, *Que la même chose continuë d'être l'Object de la Foi des Saints jusques à present*. Plusieurs acquiesceront à ce que nous avons dit en premier lieu, qui sont differens d'avec nous en ceci.

Neantmoins le plus fort Argument, qui confirme cette Verité, est renfermé dans la These même, à savoir, *Que l'Object de la Foi des Saints est le même dans tous les Aages, quoi que representé sous des Administrations differentes*. Ce que je reduirai en Argument, & je le prouverai, en dernier lieu, de cette façon.

Premiérement, Si la Foi est une, l'Object de la Foi aussi est un;

Mais la Foi est une, donc *&c.*

Que la Foi soit une; Les Paroles de l'Apôtre le prouvent, *Ephes.* 4. *v.* 5. l'Apôtre place-là, une *seule Foi avec un seul Dieu*; Ce qui infere qu'il est également absurde, qu'il y ait deux Foys & deux Dieux. Mais

Mais deplus, si la Foi des Anciens n'étoit pas une & la même avec la nôtre, c'est à dire, convenant dans la substance d'icelle, & recevant la même définition ; Ce seroit mal à propos que l'Apôtre, *Heb.* 11. eust embelli la définition de nôtre Foi, par les Exemples de celle des Anciens. Aquoi bon, je vous prie, nous émouveroit-il par l'exemple d'Abraham, si la Foi d'Abraham eust été differente en nature de la nôtre? Il ne naît point d'ici aucune difference en ce qu'ils ont cru en Jesus Christ, en regardant à sa manifestation extérieure, comme à venir, & que nous y croyons comme étant déja apparu : Car eux mêmes ne croyoient pas de telle sorte en lui qui étoit à venir, qu'ils ne le sentissent present avec eux, & ne témoignassent qu'il étoit près, veu que l'Apôtre dit, *Qu'ils ont tous beu d'un même Breuvage spirituel ; car ils beuvoient de la Pierre spirituelle qui les suivoit, laquelle Pierre étoit Christ.* Et nous ne croyons pas tellement en lui, comme étant dans son apparition passée, que nous ne le sentions *present avec nous*, & que *nous ne nous nourrissions de lui* ; Car, *hormis, que Christ soit en vous* (dit l'Apôtre) *vous étes reprouvez :* Tellement, que la Foi des uns & des autres est une, se terminant à une seule & même chose. Pource qui regarde la consequence de l'antecedent, à savoir, *là où la Foi est une, l'objet de la Foi aussi est un* ; l'Apôtre l'a prouvé au chapitre ci-dessus allegué, où il nous propose pour exemple les Anciens les plus dignes. Car, à quoi bon seroient-ils imitables, si ce n'étoit parce qu'ils ont cru en Dieu? Quel étoit l'objet de leur Foi, sinon l'intérieure & immediate Revelation, comme nous l'avons prouvé ci-devant? Leur exemple ne nous peut point du tout être applicable, sinon en ce que nous aurons crû en Dieu comme eux, c'est à dire, par le même objet ; ce que l'Apôtre éclaircit d'avantage par son exemple, *Gal.* 1. *vers.* 16. en disant, *Qu'aussitost que Dieu lui eut revelé son Fils, il ne prit point conseil de la Chair & du Sang* ;

La Foi des Saints anciennement la même que la nôtre.

Sang; mais qu'il crut incontinent & obéït. Le même Apôtre aux *Heb.* 13. *v.* 7, 8. exhortant les Hebreux à ſuivre la Foi des Anciens, ajoûte cette raiſon; *Conſiderant qu'elle a été l'iſſuë de leur Converſation, Jeſus Chriſt a été le même hier & aujourd'hui, & le ſera éternellement :* En quoi il fait connoître évidemment qu'il n'y a nulle altération dans l'objet.

Objection Si quelqu'un objècte la diverſité d'Adminiſtration.

Reponſe. Je répons, que cela ne change nullement l'Objet; Car le même Apôtre, après avoir nommé trois fois cette diverſité, 1 *Cor.* ch. 12. v. 4, 5, 6. revient toûjours à un même objèt, un même Eſprit, un même Seigneur, un même Dieu.

De plus, ſi l'objèt de la Foi n'étoit pas le même pour eux & pour nous; alors il s'en ſuivroit, que Dieu ſe connoîtroit par un autre moyen, que par l'Eſprit.

Mais cela ſeroit abſurde; Donc, *&c.*

Enfin, cela ſe prouve très fermement par cette commune Maxime, reçûë parmi les Scholaſtiques, *Omnis actus ſpecificatur ab objecto*, que tout Acte eſt ſpecifié par ſon object; D'où, je conclus, que s'il eſt vrai ce qu'ils avoüent (quoi que je ne me ſervirai pas de cet Argument, qui eſt trop curieux & trop Scholaſtique, pour l'amour de pluſieurs, ni je n'inſiſterai point ſur telles choſes; parce qu'elles ne relevent pas la ſimplicité de l'Evangile) *Si l'object étoit different, la Foi auſſi ſeroit differente.*

Ceux qui nient aujourd'hui cette Propoſition, ſe ſervent ici d'une diſtinction; Ils accordent, *Que Dieu ne ſe connoît que par l'Eſprit*; mais ſeulement *dans & par les Ecritures, dans leſquelles*, diſent-ils, *la volonté de l'Eſprit étant amplement & évidemment exprimée, Dieu vient à ſe connoître par-là & nous ſommes conduits en toutes choſes.*

Quant à la negative de cette Propoſition, à ſavoir, que l'Ecriture ne ſuffit pas, & qu'elle n'a jamais

jamais été établie pour la seule Reigle conforme, & qu'elle ne peut pas diriger un Chrétien dans toutes les choses qui lui sont nécéssaires, à savoir, cela sera traitté dans la These suivante. Ce qu'il y a ici à prouver, en ce lieu, est, *Que les Chrétiens en ce tems, ici, doivent être menez intérieurement & immediatement par l'Esprit de Dieu*, en la même maniere que l'étoient autrefois les Saints, quoi que peut-être, non pas tout à fait, avec la même mesure.

§.X. Je prouverai ceci par divers Arguments, premiérement, par la Promesse de Christ, en ces mots, *Jean 14. v. 16. Et je prierai le Pere, & il vous donnera un autre Consolateur, pour demeurer avec vous éternellement.* Et au verset 17. à savoir, *l'Esprit de Verité que le Monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point & ne le connoît; mais vous le connoissez, car il demeure en vous, & sera en vous.* Et au verset 26. *Le Consolateur, qui est le Saint Esprit, que le Pere envoyera en mon Nom, vous enseignera toutes Choses; & vous réduira en mémoire toutes les choses que je vous ai dittes.* Et au chap. 16. v. 13. *Mais quand l'Esprit de verité sera venu, il vous conduira en toute verité; Car il ne parlera point de par soi même; mais il vous dira tout ce qu'il aura oüi, & vous annoncera les choses à venir.* Il est ici montré, premiérement, qui il est, & cela est exprimé en diverses manieres, à savoir, le *Consolateur*, l'*Esprit de Verité*, le *Saint Esprit & l'Envoyé du Pere au Nom de Christ.* Ce qui refute assez l'impertinence des Sociniens, & des autres Chrétiens Charnels, qui ne reconnoissent, ni n'avoüent aucun Esprit intérieur, ni aucune Vertu que la Purement naturelle; en quoi ils montrent assez qu'ils sont du Monde, puisqu'ils ne le peuvent recevoir, qu'ils ne le voyent, ni ne le connoissent. Secondement, où est-ce, que doit être cet Esprit? *Il demeurera avec vous & sera en vous.* Et, en troisiéme lieu, qu'elle est son Oeuvre? *Il vous enseignera toutes Choses; Il vous reduira en memoire toutes Choses;*

Les Chrétiens doivent être menez à present par le même Esprit, en la même maniere que l'étoient les Saints anciennement.

Choses; Il vous conduira en toute Verité, ὁδηγήσει ὑμᾶς εἰς πᾶσαν τὴν ἀλήθειαν.

1Question qui est ce Consolateur.

Quant au premier, la plus part avoüent qu'on n'entend ici autre chose, que ce qui est exprimé par les termes pleins & propres. Et cela paroît aussi par plusieurs Passages de l'Ecriture, qui se rencontreront dans la suite; Et je ne voi pas comment ceux qui affirment le contraire peuvent éviter le Blaspheme. Car, si le Consolateur & le Saint Esprit, & l'Esprit de Verité, sont la même chose que les Ecritures, il s'ensuivroit, que les Ecritures sont Dieu, puisqu'il est vrai que le Saint Esprit est Dieu. Si un tel raisonnement humain avoit lieu, il s'ensuivroit, que par tout où l'Esprit est nommé, par rapport aux Saints, on pourroit par-là proprement entendre l'Ecriture: D'où, il est clair, quel Monstre déraisonnable la Religion Chrétienne deviendroit. Par exemple, là où il est dit, *Que la manifestation de l'Esprit est donnée à chacun pour ce qui est profitable*; On pourra dire, la manifestation des Ecritures est donnée à chacun pour le profit: Examinons par la suitte de ce même Chapitre, quelle notable interpretation cela seroit, 1 *Cor* 12. *v.* 9, 10, 11. *A l'autre le don de guerison en ce même Esprit; à l'autre des operations de Miracles*, &c. *Mais ce seul & même Esprit fait toutes ces choses, distribuant particulierement à chacun selon qu'il veut.* Que penseroient ces grands Docteurs Sociniens, à present, si nous mettions ici l'Ecriture, au lieu de l'Esprit? Cela répondroit-il à leur raison, laquelle ils prennent pour leur Guide & pour la plus excellente Reigle de la Foi? Cela paroîtra-t-il être une bonne & saine raison à leurs Echoles de Logique, d'affirmer, que l'Ecriture distribuë à chacun selon qu'elle veut; qu'elle donne à quelques uns le don de guerir, l'operation des Vertus ou des Miracles? Si donc cet Esprit, dont la manifestation est donnée à chacun pour ce qui est expédient, ne doit être pris

Consequence absurdes de la Creance des Sociniens, que l'Ecriture est l'Esprit

pris pour autre chose, que pour l'Esprit de Verité, *qui méne en toute Verité*; Cet Esprit de Verité ne peut pas être l'Ecriture. Cette Opinion étant établie, j'en pourrois inferer cent autres absurditez de cette sorte; mais ceci pourra suffire. Car, quelques uns d'entr'eux mêmes oublians quelquefois, ou même ayant honte de leur opinion, avoüent, que l'Esprit de Dieu, la Guide des Saints, est quelque chose de distingué de l'Ecriture, pour guider & influer sur les Saints.

En second lieu, que cet Esprit soit intérieur, cela n'a besoin, à mon avis, ni de longue interpretation, ni de commentaire, *Il demeurera avec vous, & sera en vous.* Comme cette habitation, de l'Esprit dans les Saints, est une chose nécéssaire à connoître & à croire, aussi n'y a-t-il rien que les Saintes Lettres déclarent plus évidemment. L'Apôtre, *Rom.* 8. *v.* 9. *Voire si l'Esprit de Dieu habite en vous*, dit-il, Et encore, *Ne savez vous pas que votre Corps est le Temple de Dieu?* 1 Cor. 6. 19. *Et que l'Esprit de Dieu habite en vous?* 1 Cor. 3. 16. Sans cela l'Apôtre ne reconnoit Personne pour Chrétien; *Si quelcun n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui.* Ces Paroles sont la suite immediate de celles que nous avons cité ci-dessus de l'Epître aux Romains, *Or vous n'êtes point en la Chair, mais en l'Esprit; voire si l'Esprit de Dieu habite en vous.* Le Texte montre, que l'Apôtre croit que c'est la principale marque ou preuve d'un Chrétien, & positivement, & négativement: Car aux Versets précédens, il montre comment l'*Affection de la Chair est inimitié contre Dieu*; & que ceux qui sont en la Chair *ne lui peuvent plaire.* Alors, en reprenant, il ajoûte, touchant les Romains, *Or vous n'êtes point en la Chair, si l'Esprit de Dieu habite en vous.* Que veut donc dire cela? sinon, que ceux en qui l'Esprit habite ne sont point en la Chair, ni ne sont de ceux qui ne plaisent point à Dieu; mais qu'ils sont faits réellement Chrétiens? Derechef au Verset suivant, il

2 Question Où est sa Place?

L'Esprit au dedans la principale Marque d'un Chrétien.

il conclut négativement, *Or si quelqu'un n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui*; C'est à dire, n'est pas Chrétien. Celui donc, qui avoue, qu'il est ignorant & étranger de cette intérieure inhabitation de l'Esprit dans son Cœur, avoue aussi, qu'il est encore dans l'affection de la Chair; laquelle est inimitié contre Dieu; qu'il est encore en la Chair, où il ne peut plaire à Dieu : En un mot, tout ce qu'il connoît d'ailleurs, ou qu'il croit touchant Christ, & qu'elle que soit sa Sçience dans les Lettres extérieures de l'Ecriture; nonobstant tout cela, il n'a pas encore atteint le moindre degré du Christianisme, ni n'a embrassé encore une seule fois la Religion Chrétienne. Otez, ou éloignez seulement l'Esprit, le Christianisme ne demeure pas plus Christianisme, que le Cadavre d'un Homme, demeure un Homme, quand il a rendu l'Ame & l'Esprit; Lequel Cadavre, fust-il celui du plus Saint & du plus Honorable des Hommes, quand il étoit animé & meu par l'Homme; ceux qui sont vivants l'ôtent de devant les yeux, & l'ensevelissent, comme une chose pourrie & puante. Enfin, *Tout ce qu'il y a d'excellent, tout ce qu'il y a de noble, tout ce qu'il y a de souhaitable, dans la Foi Chrétienne*, cela est attribué à cet Esprit; sans lequel elle ne peut non plus subsister, que le Monde visible sans le Soleil. C'est à lui, que tous les Chrétiens, dans tous les âges, ont attribué leur Force & leur Vertu. C'est par cet Esprit, qu'ils se soûtiennent pour avoir été convertis à Dieu, qu'ils ont été rachettez de ce Monde, qu'ils ont été fortifiez dans leurs foiblesses, qu'ils ont été consolez dans leurs Afflictions, qu'ils ont été rasseurez dans leurs Tentations, qu'ils sont demeurez intrepides dans leurs Souffrances, & qu'ils ont triomfé au milieu de toutes leurs Persecutions. Quoi plus, tous les Ecrits de tous les vrais Chrétiens, sont tous remplis des grandes & notables Choses, qu'ils affirment tous qu'ils ont faites par l'as-

l'assistance, la force & la vertu de l'Esprit. *C'est l'Esprit qui vivifie*, Jean 6. vers. 63. *L'Esprit leur donnoit à parler*, Act. 2. vers. 4. C'étoit l'Esprit par qui parloit Etienne, *auquel les Juifs ne pouvoient resister*, 6. v. 10. *C'est à ceux qui cheminent selon l'Esprit, qu'il n'y a point de Condamnation*, Rom. 8. vers. 1. *C'est la Loi de l'Esprit qui a franchit*, vers. 2. *C'est par l'Esprit de Dieu habitant en nous, que nous sommes afranchis de la Chair & de son Affection*, verset 9. C'est l'*Esprit de Christ habitant en nous, qui vivifie nos Corps mortels*, verset 11. C'est par l'*Esprit que nous mortifions les faits de la Chair & vivons*, verset 13. C'est par l'*Esprit que nous recevons l'adoption*, & *cryons ABBA Pere*, vers. 15. C'est ce même *Esprit, qui rend témoignage à nôtre Esprit, que nous sommes Enfans de Dieu*, vers. 16. C'est cet *Esprit, qui soulage nos foiblesses, & fait Intercession pour nous, par des Soupirs qui ne se peuvent exprimer*, vers. 26. C'est par cet *Esprit, que Dieu nous a révelé ces choses merveilleuses, qui nous sont preparées, qu'œil n'a point veuës, qu'Oreille n'a point ouïe, & qui ne sont point montées au Cœur de l'Homme*, 1 Corinth. 2. v. 9, 10. Par tous ces Raisonnements, C'est par cet Esprit, que la *Sapience*, la *Connoissance*, la *Foi*, les *Miracles*, les *Languages*, & les *Propheties* se sont obtenuës, 1 *Cor.* 12. *vers.* 8, 9, 10. C'est par cet *Esprit, que nous avons tous été Baptisez en un même Corps*, vers. 13. En un mot, que y a-t-il, qui appartienne au Salut de l'Ame, à la Vie du Chrétien, qui se fasse bien, ou qui s'obtienne réellement sans cet Esprit? Et que dirai-je plus? Car le tems me manquera, en recitant les choses que les Saints Hommes des tems passèz ont declaré, & que les Saints Hommes d'aujourd'hui témoignent posseder par la force & la Vertu de cet Esprit habitant au dedans d'eux. Certes le Papier me manqueroit, si je raportois cette infinité de témoignages, qui confirment cette Verité, tant des Peres, que des premiers

les grands & notables Actes, qui ont été, & qui sont effectuez par l'Esprit dans tous les aages.

miers Ecrits, de chaque ſorte de Profeſſion, des Chrétiens. Outre ceux-là donc, que j'ai cité ci devant des Peres, pour qui tous ont également de la Vénération, & ceux que j'ai citez de Luther & de Melanthon, j'alleguerai un remarquable témoignage de Calvin, parce que les Sectateurs de ſa Doctrine, qui ſont pluſieurs, comme il eſt a craindre qu'ils ne le reſſentent pas, auſſi rejettent-ils & ſe moquent de cette maniere d'inhabitation de cet Eſprit, comme étant incertaine & dangereuſe, afin, que s'ils ne ſont pas convaincus par les témoignages de l'Ecriture, ni par les Paroles des autres, ni par la droitte Raiſon, ils le ſoient du moins par les Paroles de leur Maître, dans ſon Inſtitution, Liv. 3. Chap. 2.

Calvin de la néceſſité de l'Eſprit habitant en nous.

Mais ils alleguent, que c'eſt une preſomption téméraire de s'atribuer une connoiſſance indubitable de la Volonté de Dieu. *Je le leur accorderois bien, ſi nous nous attribuions tant, que de vouloir aſſujetir l'incomprehenſible Conſeil de Dieu à la témérité de nôtre entendement ; Mais tandis, que nous diſons ſimplement avec Paul*, Que nous avons reçû, non pas l'Eſprit de ce Monde ; mais l'Eſprit qui eſt de Dieu *: Qui nous apprent à connoître les Choſes qui nous ont été données de Dieu : Que peuvent-ils babiller, aucontraire, ſans faire outrage à l'Eſprit de Dieu? Car, ſi c'eſt un Sacrilege horrible d'accuſer la Revelation, qui vient de lui, ou de Menſonge, ou d'incertitude, ou d'ambiguité : En quoi manquons nous en affirmant ſa Certitude? Mais ils s'écrient*, Qu'il y a auſſi une grande témérité, que de nous oſer glorifier ainſi de l'Eſprit de Chriſt. *Qui croiroit la ſtupidité de ces Gens ſi grande, eux qui veulent être eſtimez pour les Maîtres du Monde, que de broncher ſi honteuſement dans les premiers Elements de la Religion? Veritablement cela ne me ſeroit pas croyable, ſi ce qui paroît de leurs Ecrits ne le juſtifioit.* Paul *reconnoit pour* Enfans de Dieu, ceux qui ſont animez de l'Eſprit de Dieu ; *Mais ceux-ci veulent, que les*

Enfans

Enfans de Dieu soient animez de leur propre Esprit, sans l'Esprit de Dieu. Il veut que nous appelions Dieu Pere, l'Esprit nous dictant ce terme, qui seul peut rendre témoignage à nos Esprits, que nous sommes Enfans de Dieu. *Ceux-ci, quoi qu'ils ne défendent pas l'Invocation de Dieu, ils en retranchent pourtant l'Esprit, par la guide duquel il doit être invoqué.* Il nie, que ceux là soient les enfans de Dieu, ou les serviteurs de Christ qui ne sont pas menez par l'Esprit de Christ: *Ceux-ci feignent un Christianisme, qui n'a pas besoin de l'Esprit de Christ.* Il ne donne aucune esperance de la bien-heureuse Resurrection, si nous ne sentons l'Esprit residant en nous; *Ceux-ci feignent une esperance vuide d'un tel Sentiment. Mais peut-être repondront-ils, qu'ils ne nient pas qu'il ne soit nécéssaire d'avoir cet Esprit; Mais seulement, il est de l'humilité & de la modestie de le nier & de ne le reconnoître pas. Que veut-il donc dire, quand il ordonne aux Corinthiens de s*'examiner eux mêmes, *s'ils sont en la Foi*; de s'éprouver eux mêmes, *s'ils ont Jesus Christ, lequel, quiconque ne reconnoit point qu'il habite en soi, est un reprouvé? Or,* c'est par l'Esprit qu'il nous a donné, *dit Jean,* que nous savons qu'il demeure en nous. *Et que faisons nous donc autre chose, que revoquer en doute les Promesses de Christ, quand nous voulons être estimez Serviteurs de Dieu sans son Esprit, lequel il a declaré qu'il répandroit sur tous les siens? Puisque ces choses sont là les premiers Fondements de la Pieté, c'est d'un très miserable aveuglement d'accuser les Chrétiens d'arrogance de ce qu'ils osent se glorifier de la presence du Saint Esprit, puisque sans cette Gloire, le Christianisme ne peut pas subsister. Mais ils montrent par leur exemple, que c'est très veritablement, que Jesus a dit, que son Esprit étoit inconnu au Monde, & qu'il n'étoit connu que de ceux en qui il habite.* Voilà ce que dit Calvin.

Sans la presence de l'Esprit il faut que le Christianisme cesse

Si donc cela est ainsi, pourquoi y a-t-il des Gens si fols, que de nier, ou de si mal avisez, que de ne pas rechercher cet Esprit, que Christ a pro-

mis qu'il habitera dans ses Enfans? Il faut donc, que ceux qui veulent, que l'Esprit qui habite dans les Chrétiens, & qui les meine, ait cessé; affirment aussi, que la Religion Chrétienne a cessé, puisqu'elle ne peut subsister sans cela.

III. Question. Qu'il est l'ouvrage de l'Esprit Jea.16.13. & 14.26.

En troisiéme lieu, *Quel est l'Ouvrage de l'Esprit*; Cela a été montré ci-dessus en partie, ce que Jesus Christ comprent en deux ou trois choses; *Il vous conduira en toute Verité*; *Il vous enseignera toutes choses*; *Et vous reduira en memoire toutes les choses que je vous ai dites.* Puisque Jesus Christ nous a acquis un si bon Precepteur, qu'est-il besoin de tant s'appuyer sur ces Traditions & ces Commandemens des Hommes, dont la plus part des Chrétiens se sont chargez? A quoi bon exalter nôtre raison Charnelle & corrompuë, pour nous être un Guide dans les Choses Spirituelles, comme quelques uns veulent qu'il soit nécessaire? Le Seigneur n'a-t-il pas juste sujet de ce plaindre de telles Gens, comme il faisoit autrefois d'Israël par les Prophetes. Jeremie dit au ch.2. v.13. *Car mon Peuple a fait deux Maux*; *Ils m'ont délaissé, moi qui suis la Fontaine d'Eau vive, & se sont creusez des Citernes fenduës, qui ne peuvent point contenir d'Eau*? Plusieurs n'ont-ils pas délaissé? Ne se moquent-ils pas, & ne rejettent-ils pas encore aujourd'hui ce Guide intérieur & immediat, cet Esprit qui meine en toute Verité? Et se sont creusez eux mêmes des Chemins differens, des Chemins rompus, en effet, par lesquels ils n'ont pû encore se délivrer, ni de la Chair, ni du Monde, ni du Pouvoir de leur Passions & de leurs Affections injustes: D'où vient que la Verité, qui ne s'apprend point droittement que par le seul Esprit, est encore si fort étrangere sur la Terre?

L'Esprit le Guide.

Une Ordonnance perpetuele a l'Egli. & au Peuple de dieu

Il s'en suit donc, de tout ce que nous avons dit, touchant cette Promesse & ces Paroles de Christ, que les Chrétiens doivent être menez toujours par cet intérieur & immediat Esprit de Dieu, habitant

bitant en eux, & que c'eſt cela même qui eſt étably comme une Ordonnance ferme & perpetuelle, & à toute l'Egliſe, & à chacun des Membres individus de cette Egliſe dans tous les Aages; comme il paroit par cet Argument.

Les Promeſſes de Chriſt à ſes Enfans, ſont *Oui* & *Amen*, & ne peuvent manquer, mais s'accompliſſent nécéſſairement.

Or, Chriſt a promis, que le *Paraclete*, le *Saint Eſprit*, l'*Eſprit de Verité* demeurera toûjours avec ſes Enfans, habitera en eux, les ménera en toute Verité, leur enſeignera toutes Choſes, leur reduira en memoire toutes Choſes.

Donc le Conſolateur, le Saint Eſprit, l'Eſprit de Verité, demeurant avec ſes Enfans, eſt *Oui* & *Amen*, &c.

Derechef, Perſonne n'eſt delivré de l'affection de la Chair, qui eſt inimitié contre Dieu, qui n'eſt point ſujet à la Loi, & qui ne le peut : Perſonne n'eſt encore dans l'Eſprit, mais dans la Chair, & il ne peut plaire à Dieu, hormis celui en qui habite l'Eſprit de Dieu.

Mais tout vrai Chrétien, eſt, en quelque Meſure, racheté de l'affection de la Chair, & tiré hors de l'inimitié, & peut-être aſſujeti à la Loi de Dieu; il eſt hors de la Chair & dans l'Eſprit, l'Eſprit Dieu habitant en lui,

Donc chaque vrai Chrétien à l'Eſprit de Dieu habitant en lui.

Et encore, *Celui qui n'a point l'Eſprit de Chriſt, n'eſt point à lui*; c'eſt à dire, n'eſt point *Enfant*, n'eſt point *Ami*, n'eſt point *Diſciple* de Chriſt.

Mais chaque vrai Chrétien, eſt *Enfant*, eſt *Ami*, eſt *Diſciple* de Chriſt.

Donc, chaque vrai Chrétien à l'Eſprit de Chriſt.

Deplus, quiconque eſt le Temple du *Saint Eſprit*, c'eſt en celui-là, que l'Eſprit de Dieu habite & demeure.

Mais, chaque vrai Chrétien, eſt le Temple du *Saint Eſprit*. Donc

Donc l'Esprit de Dieu habite en lui.

Mais pour finir, en qui que ce soit que l'Esprit de Dieu habite, il n'y est pas comme une Chose sans Action, ou inutile ou vaine; Mais, il le meut, il l'anime, il le gouverne, il l'instruit, il lui enseigne toutes les Choses nécéssaires à connoître, & lui remet en mémoire toutes Choses.

Or, l'Esprit de Dieu habite en chaque vrai Chrétien:

Donc, l'Esprit de Dieu le meut, l'instruit; il enseigne à chaque vrai Chrétien, toutes les Choses nécéssaires à connoître.

Objection §. XI. Mais il y a des Gens, qui avoüeront, *que l'Esprit inspire & meine aujourd'hui les Saints*; *Mais qu'il le fait seulement d'une maniere subjective, & en quelque façon aveugle, & en illuminant l'entendement pour croire à la Verité déclarée dans l'Ecriture*; *Mais non pas en presentant ces Veritez à l'Entendement comme un Objet : Or*, c'est ce qu'ils appellent, *Medium incognitum Assentiendi*, comme, *celui à l'Operation duquel l'Homme n'est pas sensible*.

Réponse. Cette Opinion, quoi qu'en quelque façon plus supportable que la precedente, ne s'accorde pourtant pas tout a fait à la Verité, ni n'atteint à sa Plenitude.

Argument I. Premiérement, parce qu'il y a plusieurs Veritez, lesquelles, comme elles sont applicables aux Particuliers, & doivent leur être connues, ne se trouvent pas du tout dans l'Ecriture, comme on le montrera dans la These suivante.

Deplus, les Arguments ci-dessus alleguez, prouvent, que l'Esprit nous aide, non seulement à croire les Veritez *Subjectivement* données d'ailleurs, mais encore à les mettre devant à nos entendemens *Objectivement* : Car cela qui m'est donné à cette fin là, pour m'enseigné toutes Choses, sans doute presente à mon Entendement ces Choses qu'il m'enseigne. Il n'est pas dit, *Il vous enseignera à entendre les Choses qui sont écrites*; Mais, *il vous enseignera toutes Choses*. Deplus, il faut que ce qui me remet en

en Memoire toutes Choſes, me les preſente objectivement, autrement ce ſeroit improprement qu'il me les reduiroit en Memoire ; Mais qu'il ne ſeroit ſeulement que m'aider à me reſſouvenir des Objèts qui ſont aportez d'ailleurs,

Mon ſecond Argument ſe tirera de la nature de la *Nouvelle Alliance*, par lequel je prouverai, & par les ſuivans auſſi, que nous devons être menez par l'Eſprit, non ſeulement d'une maniere *Immediate*, mais auſſi *Objective*. La nature de la *Nouvelle Alliance* eſt exprimée en pluſieurs Paſſages de l'Ecriture : Et, Argument II.

Premiérement, *Iſa.* 59. *v.* 21. *Quant à moi, c'eſt ici mon Alliance avec eux*, dit le Seigneur, *c'eſt que mon Eſprit qui eſt ſur toi, & mes Paroles que j'ai miſes en ta bouche, ne ſe départiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta Semence, dit le Seigneur, dès maintenant & à jamais.* La derniere partie de ce Paſſage, montre aſſez ſuffiſamment la perpetuité & la continuation de cette Promeſſe, *Ne ſe departira point*, dit le Seigneur, *dès maintenant, & à jamais.* La premiere partie, contient la Promeſſe même, à ſavoir, que l'Eſprit de Dieu ſera ſur eux, & les Paroles de Dieu ſeront miſes en leur bouche. 1. Preuve La conduite de l'Eſprit.

Premiérement, Cela ſe fait *Immédiatement* : Il n'eſt point ici fait de mention d'aucun milieu : Il ne dit point, *Je vous reduirai en Memoire mes Paroles par la Médiation de tels Ecrits, ou de tels Livres* ; Mais, *mes Paroles que j'ai miſes, moi, je dis moi*, le Seigneur, *je les mettrai en vos Bouches.* 1. Immediatement

Secondement, Il faut que cela ſoit *par maniere d'Objet* ; Car, *les Paroles miſes dans la Bouche*, ſont l'Objet preſenté par lui. Il ne dit pas, *Mon Eſprit éclairera ſeulement vôtre entendement pour entendre les Paroles que vous verrez écrites, afin que vous y acquieſciez* : Mais il dit poſitivement, *Mes Paroles que j'ai miſes en ta Bouche*, &c. De-là donc j'argumente ainſi : 2. Objectivement.

Qui

Qui que ce soit en qui l'Esprit de Dieu demeure toûjours, métant ses Paroles en sa Bouche, celui-là est enseigné par l'Esprit *Immédiatement*, *Objectivement* & *Continuellement*.

Or, l'Esprit de Dieu est toûjours dans la Semence des Justes, & met en leur Bouche ses Paroles, & ne s'en départ jamais:

Donc l'Esprit les enseigne, *Immédiatement*, *Objectivement* & *Continuellement*.

Preuve 2. Secondement, Jeremie declare encore plus évidemment & plus amplement la nature de cette *Nouvelle Alliance*, au Chap. 31. v. 33. Ce que l'Apôtre répette encore & affirme, *Hebr.* 8. *v.* 10. *Car voici le Testament que je ferai, avec la Maison d'Israël, après ces jours-là*, dit le Seigneur; *C'est que je mettrai mes Loix dans leur Entendement, & les écrirai en leur Cœur, & je leur serai Dieu, & ils me seront Peuple. Et chacun n'enseignera plus son Prochain, ni chacun son Frere*, disant, *Connoissez le Seigneur; Car tous me connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entr'eux*, dit le Seigneur.

L'Objet est, ici, la Loi de Dieu mise dans le Cœur, & écrite dans l'Entendement, & de-là ils deviennent le Peuple de Dieu, & aprennent à le connoître veritablement.

La difference entre la Loi Extérieure & Intérieure. C'est en cela, que la Loi est distinguée de l'Evangile. Autrefois, la Loi étoit extérieure, écrite sur des Tables de Pierres; Mais aujourd'hui, elle est intérieure placée dans le Cœur. Autrefois, la connoissance du Peuple dépendoit des Sacrificateurs; Mais aujourd'hui, tous ont en eux mêmes une connoissance certaine & indubitable de Dieu. De quoi Augustin traite fort bien dans son Livre *De Litera & Spiritu*, d'où d'Aquin semble être le premier de tous qui ait pris occasion de de mouvoir cette Question, *Si la nouvelle Loi est une Loi écrite, ou une Loi inserée? Lex scripta, vel Lex indita?* Ce qu'il résout ainsi en affirmant, *Que la nouvelle Loi, ou l'Evangile, n'est pas proprement* Lex Scripta, mais

une Loi écrite, comme étoit l'ancienne; *Mais*, Lex indita, *une Loi mise au dedans*; Et que l'*Ancienne Loi étoit écrite au dehors*; *Mais la nouvelle est écrite au dedans sur les Tables du Cœur.*

Combien donc se trompent ceux-là, qui au lieu de faire l'Evangile préferable à la Loi, rendent la Condition de ceux qui sont sous l'Evangile beaucoup pire? Car, sans doute, il est mieux & plus souhaitable de converser *Immédiatement* avec Dieu, que seulement *Médiatement*; comme étant une plus haute dispensation, & beaucoup plus glorieuse: Et, cependant, ceux-ci avoüent, que plusieurs ont conversé sous la Loi avec Dieu immédiatement; au lieu, qu'ils crient qu'elle a cessè aujourd'hui. La dispensation de l'Evangile plus glorieuse que celle de la Loi.

De plus, il y avoit sous la Loi le Lieu très Saint, dans lequel le Souverain Sacrificateur entroit, & recevoit *Immédiatement* la Parole de Dieu d'entre les Cherubins; Tellement, que le Peuple pouvoit connoître certainement la Volonté du Seigneur: Mais, aujourd'hui, suivant l'Opinion de ces Gens-là, nous sommes dans une Condition beaucoup pire, puisque nous n'avons rien qu'une Lettre extérieure d'Ecriture, pour conjecturer ou deviner, dont à peine se trouve t-il deux Personnes, qui conviennent du sens d'un seul Verset. Mais Jesus Christ nous a promis de meilleures Choses, bien qu'il y en ait plusieurs si mal avisez, que de ne vouloir pas le croire: Car, il nous a promis de nous gouverner & guider par son Infaillible Esprit, & a déchiré le Voile, & l'a ôté, afin que non seulement un, & une seule fois l'An, mais un chacun de nous, & cela toûjours, y eust entrée, & eust accez vers lui: Toutes les fois que nous nous en approchons avec un Cœur pur, Il nous revele sa Volonté par son Esprit, & écrit ses Loix dans nos Cœurs. Ces Choses étant ainsi, premiérement établies, je raisonne de la sorte,

Là

Là où la Loi de Dieu est mise dans l'Entendement & écrite au Cœur; là l'Objet de la *Foi*, & la *Revelation* de la Connoissance de Dieu est *Intérieure*, *Immediate* & *Objective*.

Or la Loi de Dieu est mise dans l'Entendement, & écrite au Cœur d'un chacun vrai Chrétien sous la Nouvelle Alliance.

Donc l'Objet de la Foi, & la Revelation de la Connoissance de Dieu, en chaque vrai Chrétien, est Intérieure, Immediate & Objective.

La *Mineure*, contient les termes exprès de l'Ecriture. Il faut donc, que la premiere *Proposition* soit veritable, hormis, *que ce qui est mis dans l'Entendement, & écrit dans le Cœur*, ne soit, ni *intérieur*, ni *immediat*, ni *objectif*, ce qui sera très absurde.

Argu. III. §. XII. Le troisiéme Argument se tire des Paroles de Jean, 1 *Ep.* 2. *vers.* 27. *Mais l'Onction, que vous avez reçûë de lui, demeure en vous, & vous n'avez point besoin qu'on vous enseigne : Mais comme la même Onction vous enseigne toutes choses, & est veritable, & n'est point menterie, & comme elle vous a enseignez, vous demeurerez en lui.*

l'Onction recommandée,

1. Commune. Premiérement, Ceci n'a pas pû être quelque avantage extraordinaire, ou quelque Privilege particulier; Mais c'est une chose commune à tous les Saints, puisque cette Epître est Catolique, écrite à tous ceux de son Siecle.

2. Certaine. Secondement, L'Apôtre propose cette Onction en eux, comme une Pierre de Touche, plus assurée pour eux, pour discerner les Seducteurs & pour les éprouver, que ne le sont ses Ecrits mêmes : Car, ayant dit, au Verset précedent, qu'il leur avoit écrit quelque chose touchant ceux qui les seduisent ; il commence ainsi le Verset suivant, *Mais l'Oction, que* &c. *Et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne*, &c. D'où on recueille, que leur ayant dit ce qui se pouvoit dire, il les renvoye pour tout à l'Onction intérieure (qui enseigne toutes choses) comme à un Boulevard le plus assuré

feuré, le plus durable & le plus ferme contre les Seducteurs.

Enfin, il dit, que c'eſt une choſe conſtante & durable, l'Onction qui demeure ; Si elle ne devoit pas demeurer en eux à toûjours, elle ne pourroit pas leur enſeigner toutes Choſes, ni les garantir de tous les Dangers. D'où j'argumente ainſi. 3. Durable.

Celui qui a l'Onction demeurant en lui, qui lui enſeigne toutes Choſes, de ſorte qu'il n'a point beſoin que Perſonne l'enſeigne, celui-là a un Docteur intérieur & immediat, & il y a quelque choſe qui lui eſt revelée, & Intérieurement, & Immediatement, & Objectivement.

Or, les Saints ont une telle Onction:

Donc, *&c.*

Je pourrois prouver cette Doctrine par pluſieurs autres Paſſages de l'Ecriture, que j'obmets pour être plus court, & je paſſe à la ſeconde Partie de la Propoſition, qui contient les Objections communes, auſquelles il eſt repondu.

§. XIII. L'Objection la plus ordinaire ſe tire de ceci : C'eſt, *que ces Revelations ſont incertaines.* Objection

Mais cela manifeſte l'ignorance des Oppoſans : Car, nous diſtinguons entre la *Theſe* & l'*Hypotheſe*, c'eſt à dire, entre la *Propoſition* & la *Suppoſition.* Autre choſe eſt d'affirmer, *Que la veritable & indubitable Revelation de l'Eſprit de Dieu eſt certaine & infaillible*; ou de dire, que celui-ci, ou celle-là, Perſonne particuliere, eſt conduit infailliblement par cette Revelation dans tout ce qu'ils diſent ou écrivent, à cauſe qu'ils affirment eux mêmes, qu'ils ſont conduits par une intérieure & immediate Révélation de l'Eſprit. Nous affirmons le premier ſeulement; Le ſecond ſe peut revoquer en doute. La Queſtion n'eſt pas de ſavoir, qui ſont ceux qui ſont menez, ou qui ne le ſont pas ; Mais de ſavoir, s'ils ne doivent pas tous être menez, ou s'ils ne peuvent pas être ainſi menez ? Reponſe.

Puis

La Certitude de la Conduite de l'Esprit prouvée. Puis donc, que nous avons déja prouvé, que Christ a promis son Esprit pour mener ses Enfans, & que chacun d'eux, & doit, & peut-être mené par lui ; Si quelqu'un s'éloigne par des effets réels de ce Guide assûré, tandis qu'il professe dans ses Discours d'en être animé, en faisant des Oeuvres méchantes, il ne s'en suivra pas plus de-là qu'il en soit mené, ou que l'Esprit soit incertain, que si on disoit, que le Soleil ne montre point de Lumiere, parce qu'un Aveugle ou un Homme fermant volontairement les Yeux en plein midi, est tombé dans une Fosse à faute de Lumiere ; ou bien, qu'il n'y a Personne qui parle, parce qu'un Sourd n'entend point ; ou qu'un Jardin rempli de Fleurs odoriferantes ne rend aucune agreable odeur, parce qu'un Homme qui aura perdu l'Odorat n'en sentira point : Le defaut est donc dans l'Organe, & non pas dans l'Objet.

Toutes ces méprises se doivent donc attribuer à l'infirmité ou à la méchanceté des Hommes, & non pas à cet Esprit. Tous ceux qui se bandent le plus contre ce témoignage certain & infaillible de l'Esprit, se servent ordinairement de l'exemple des Anciens *Gnostiques*, & des faits monstreux & Malins des *Anabaptistes* de *Munster*; Mais tout cela ne nous touche point du tout, ni n'ébranle nôtre Doctrine très veritable : C'est pourquoi, contre de tels Assauts, nous joignons l'autre partie de la These, comme un Boulevard très assuré, laquelle contient ceci, *Au reste, ces Divines Revelations interieures, que nous avons posé, comme étant absolument nécessaires pour fonder la vraye Foi, comme elles ne contredisent point, aussi ne peuvent-elles jamais contredire au témoignage extérieur des Ecritures, ni à la saine Raison.*

Par l'Experience. Outre la Verité interieure & incontestable de cette Proposition ; nous la pouvons hardiment affirmer par nôtre certaine & bien heureuse experience ; Car, jamais cet Esprit ne nous a trompé

pé, ni ne nous a mené dans aucun mal; Mais il est clair & manifeste en ses Revelations, qui se discernent évidemment par nous, tant que nous demeurons attentifs *dans cette Lumiere de Dieu, pure & sans tache*, qui est ce propre & commode Organe, dans lequel elles sont reçûes. Si donc quelques uns raisonnent ainsi,

(*Que parce que les Impies & les Méchans Hommes Diaboliques ont commis des Maux, & ont affirmè encore plus méchamment, qu'ils avoient été menez dans ces Choses par l'Esprit de Dieu.*

Donc, *Personne ne doit s'appuyer sur l'Esprit de Dieu, ni chercher à en être gouverné.*)

Je nie entierement & rejette la consequence de cette Proposition, laquelle étant admise comme si elle étoit vraye, il s'en suivroit, que toute la *Foi en Dieu*, & l'*Esperance du Salut* seroit renduë incertaine, & la *Religion Chrétienne* seroit changée en un *Sceptisme*. Car, je pourrois raisonner de cette même maniere. L'Absurdité de la Consequence.

Parce qu'Eve fut trompée par le *Mensonge du Serpent* :

Donc elle n'a pas dû croire à la *Promesse de Dieu* ;

Parce que l'Ancien Monde étoit trompé par les *Malins Esprits* :

Donc, ni *Noé*, ni *Abraham*, ni *Moïse* ne devoient point se fier à l'*Esprit de Dieu.*

Parce qu'un Esprit mensonger parloit par la Bouche de ces quatre cents Prophetes, qui persuadoient *Achab* de monter contre *Ramoth* de *Gilead*, & de Combatre-là :

Donc le témoignage d'un Esprit veritable dans Michée, étoit incertain & dangereux à suivre.

Parce que quelques Esprits de Seduction se glisserent autrefois dans l'Eglise :

Donc il n'étoit pas bon, ou il étoit incertain de suivre l'Onction, qui enseignoit toutes Choses, & qui est la Verité, & n'est point Menterie.

Qui

Qui eſt-ce qui oſe aſſeurer que c'eſt une bonne Conſequence? De plus, par ce Moyen-là, non ſeulement la Foi des Saints, & de l'ancienne Egliſe de Dieu, eſt renduë incertaine; Mais encore la Foi de tous les Chrétiens, de toutes ſortes, eſt en pareil danger, même de ceux qui cherchent un autre fondement pour leur Foi ailleurs, que de celui de l'Eſprit: Car, je prouverai par un Argument inevitable, tiré *Ab incommodo*, c'eſt à dire, de l'incommodité, que ſi l'Eſprit eſt incertain & douteux, ſurquoi on ne puiſſe pas s'appuyer, parce que quelques uns ſont tombez dans de grandes Erreurs pendant qu'ils affirmoient en être guidez, ni la Tradition, ni l'Ecriture, ni la Raiſon Humaine, que les *Papiſtes*, les *Proteſtans* & les *Sociniens* poſent reſpectivement pour

1. Exemples de tradition. la Reigle de leur Foi; ne ſont du tout point plus certaines. Les *Papiſtes* content pour une Erreur de celebrer la *Paſque*, autrement qu'elle n'eſt célébrée en l'Egliſe Romaine. Cela ne ſe peut decider que par la Tradition. Et pourtant l'Egliſe Grecque, qui reclame également la Tradition elle

Euſeb. Hiſt. Eccl. lib. 5. c. 26. même, la célébre autrement. La Tradition eſt, ſi inſuffiſante pour decider le Cas, que *Polycarpe*, Diſciple de *Jean*; & *Anicet*, Evêque de *Rome*, qui leur ſuccéderent immédiatement (ſuivant l'exemple deſquels les deux Parties conclurent, que la Controverſe devoit être decidée) *ne purent eux mêmes demeurer d'accord*. Il faut donc néceſſairement qu'un des deux du moins fut dans l'Erreur; & cela en ſuivant la Tradition. Les *Papiſtes* donc croiroient-ils, que nous agiſſons de bonne Foi avec eux, ſi nous affirmons de-là, qu'il ne faut point avoir d'égard pour la Tradition? Mais deplus, dans une matiere de beaucoup plus grande importance, la même difficulté reviendra, à ſavoir, ſur la Primauté de l'Evêque de *Rome*. Car, pluſieurs ſoûtiennent, & cela ſuivant la Tradition, que dans les ſix cent premiéres Années *les Prelats de Rome* n'ont jamais pris le Titre de Paſteur

de

Universel, & n'ont jamais été reconnus pour tels: Il y en a mêmes quelques uns qui ne font point de difficulté d'affirmer, & cela suivant la Tradiction, que Pierre n'a jamais vû Rome, & que par consequent l'opinion de telle Preseance se renverse tout à fait : Car, s'il n'a jamais été à Rome, l'Evêque de Rome ne peut pas être son Successeur. Voudriez vous Papistes approuver une telle sorte de solide Raisonnement, de dire comme vous faites ?

Plusieurs ont été trompez, & ont erré grandement en se fiant à la Tradition.

Donc il faut rejetter toutes les Traditions, mêmes celles par lesquelles nous affirmons le contraire, & prouvons la Verité, du moins comme nous le pensons.

Enfin, dans le Concile de Florence, les Principaux Docteurs de l'Eglise Grecque & de la Romaine, debattirent durant plusieurs Sessions touchant l'interpretation d'une Sentence du Concile d'Ephese, d'Epiphanius & de Basile, & n'en purent jamais tomber d'accord.

Concil. Flor. Seff. 5. decreto quodam Conc. Eph Act. 6. Seff. 11. & 12. Concil. Flor. Seff. 18 & 20. Concil. Flor. Seff. 21. p. 480 & feqq.

Secondement, la même difficulté revient touchant l'Ecriture. Les Lutheriens soutiennent qu'ils croyent la Consubstantation, suivant l'Ecriture; Ce que les Calvinistes déclarent être une grande erreur, suivant la même Ecriture. Les Calvinistes encore affirment la Reprobation absoluë; Ce que les Arminiens nient, professant le contraire. Les uns & les autres se disent en cela être conduits par l'Ecriture & par la droite Raison. Pourrois-je donc Argumenter ainsi contre les Calvinistes?

Les Lutheriens & les Arminiens errent grandement en suivant les Ecritures :

Donc, l'Ecriture n'est point une Reigle, ni bonne, ni assurée ; & *è contra.*

Quelqu'un d'entr'eux approuveroit-il cela, comme une droite & saine méthode de raisonner? Outre plus, que dirai-je des Episcopaux, des Presbitériens, des Indépendans, & des Anabaptistes

 de

de la Grande Bretaigne, qui, tandis qu'ils avoüent d'une commune Voix, que l'Ecriture eſt la ſeule & la veritable Reigle de la Foi, ſont pourtant continuellement à ſe battre & à ſe quereller les uns les autres par l'Ecriture ?

3. De la Raiſon.

En troiſiéme lieu, quant à la Raiſon, il n'eſt pas néceſſaire d'en parler beaucoup : Car, de qu'elle autre Source naiſſent toutes les Controverſes, les Conteſtations & les Altérations, qui ſont au Monde, ſi ce n'eſt de ce que chacun croit qu'il ſuit la droite Raiſon? C'eſt de-là, qu'autrefois on vit s'élever les Diſputes entre les Stoïciens, les Platoniciens, les Peripatéticiens & les Cyniques ; Comme, depuis peu, entre les Ariſtoteliciens & les Carteſiens, & les autres naturaliſtes. Cela ſe peut-il inferer de-là ? Eſt-ce que les Sociniens, ces grands Maîtres de la Raiſon, nous laiſſeront conclure ; parce que pluſieurs, & mèmes des plus Sages, ont erré, tandis, que dans leur Opinion ils ſuivoient leur Raiſon ; Et cela, avec toute la diligence, tout le ſoin & l'adreſſe qu'ils pouvoient pour découvrir la Verité ; Nous laiſſerons-ils conclure, que Perſonne ne doit ſe ſervir de ſa raiſon, ni affirmer rien poſitivement de ce qu'il connoit certainement ètre raiſonnable ? Et voici juſques ici quant à l'Opinion. Les autres Principes ne ſe trouvent pas moins ſujets à la mème incertitude.

Les Diſputes naiſſent de-là entre les Anciens & les nouveaux Philoſofes.

§. XIV. Mais, ſi nous venons à la Pratique, quoi que j'avouë ingénuement, que j'abhorre & déteſte de tout mon cœur ces Actions exécrables, que l'on dit avoir été faites par les *Anabaptiſtes* de *Munſter* : Neantmoins, j'oſe bien dire, qu'il ne s'en eſt pas commis de moins méchantes, ſinon de pires, par ceux qui s'appuyent ſur la Tradition & ſur la Raiſon ; En quoi auſſi ils profeſſoient eux mèmes avoir eſté autoriſez par ces Reigles. Il ne me faut qu'alleguer tous les Tumultes, les Seditions & les horribles effuſions de Sang, dont

Les Anabaptiſtes pour leurs pratiques abſurdes ; & les Proteſtans & Papiſtes pour leurs Guerres & effuſion de Sang, pretendans l'Ecriture pour leur Reigle.

dont l'Europe a été affligée depuis plusieurs Siecles ; dans lesquels les Papistes contre les Papistes, les Calvinistes csntre les Calvinistes, les Lutheriens contre les Lutheriens, & les Papistes assistez par les Protestans, contre d'autres Protestans assistez par des Papistes, ont miserablement repandu le Sang les uns des autres, loüant & forçant des Hommes à se tuer l'un l'autre, qui étoient étrangers l'un à l'autre, & ignorans de la Querelle : Tous cependant pretendant la Raison en le faisant, & la permission de l'Ecriture.

La Tradition, l'Ecriture & la Raison mises pour couvrir la Persecution & le Meurtre.

Qu'elle autre Raison donnerent les Papistes de tant de Massacres, qu'ils commirent, tant en France qu'ailleurs, si ce n'est la Tradition, l'Ecriture & la Raison ? Ne dirent-ils pas, que la Raison leur avoit persuadé, que la Tradition avoit approuvé, que l'Ecriture leur avoit commandé de détruire, de Persecuter, de Bruler tous vifs les Herétiques, qui osoient nier ce Témoignage plein & clair de l'Ecriture, *Hoc est Corpus Meum, Ceci est mon Corps* ? Les Protestants n'ont-ils pas consenti à ces effusions de Sang, quand ils ont soutenu la même Chose, & les ont encouragez, en ce qu'eux ont brulé & banni les autres, tandis que leur Freres étoient traitez de la même façon ailleurs, & pour la même Cause ? Les Isles de la Grand' Bretagne & d'Irlande (& même tout le Monde Chrétien) ne sont-ils pas un Exemple vivant de cela ; qui ont été durant plusieurs années comme un Theatre de Sang, où une quantité de Personnes ont perdu la Vie, & où un grand nombres de Familles ont été entiérement ruïnées & détruites ? Et pour tout cela on ne donnoit point d'autre Raison principale, que les preceptes de l'Ecriture. Si donc nous comparons ces Actes, avec ceux des Munsteriens, nous n'y trouverons pas une grande difference : Car, tous disoient qu'ils y étoient appellez, & qu'il leur étoit permis de tuer, de bruler, & de détruire les Méchans. *Il faut que nous façions mourir*

 tous

tous les Méchans, disoient ces Anabaptistes, *afin que nous, qui sommes Saints, possedions la Terre. Il faut*, disent les Papistes, *Il faut brûler ces Heretiques obstinez, afin que la Sainte Eglise Romaine, repurgée de Membres pourris, vive en Paix. Il faut*, disent les Episcopaux Protestans, *retrancher ces Separatistes Seducteurs, qui troublent la Paix de l'Eglise, & qui refusent les Ceremonies Religieuses & la Divine Hierarchie. Il faut*, disent les Calvinistes Presbytériens, *il faut Massacrer ces malicieux Profanes, qui accusent le Sacré Gouvernement Consistorial & Synodal, & protegent & défendent la Hierarchie Papiste & Episcopale, comme aussi les autres Sectaires, qui troublent la Paix de nôtre Eglise.* Quelle difference je te prie, Lecteur désinteressé, trouveras tu entre ces Gens-là ?

Objection. Que si on objecte, *Que les Anabaptistes ont commis ces Choses, non seulement sans Autorité; mais même contre l'Autorité du Magistrat : Ce que les autres n'ont pas fait.*

Reponse. Il m'est aisé d'y repondre & de le refuter par les témoignages que ces Sectes alleguent les unes contre les autres. Comme entr'autres, le procedé des Papistes contre ces Rois de France Henry III. & IV. Leur Dessein contre Jaques, Roi de la Bretagne, dans la Trahison des Poudres ; Et encore leur Principes touchant le Pouvoir du Pape, de déposer les Rois pour cause d'Heresie, & de dispenser leurs Sujets du Serment de Fidelité, & les donner à d'autres sont assez connus contr'eux.

(Exemples des Cruautez Papistes.)

Quant aux Protestans, on peut voir combien leurs Actions sont differentes des autres ci-dessus mentionnez, en remarquant seulement les diverses Conspirations & Tumultes qu'ils ont fait, tant en Angleterre qu'en Ecosse depuis cent ans, & dans plusieurs Villes & Provinces de France. N'ont-ils pas très souvent demandé, avec Supplications, tant aux Magistrats Papistes, qu'à ceux qui avoient commencé a reformer, ou qui leur avoient

(Les Violences des protestans & les Persecutions en Ecosse, en Angleterre & Hollande.)

avoient accordé quelque liberté d'exercer leur Religion, que seulement il leur fust permis, sans aucun empêchement ni trouble, d'exercer cette Religion ; Promettant à leur tour, qu'ils ne molesteroient point, ni n'empêcheroient les Papistes dans l'exercice de la leur. Mais, neantmoins tout au contraire, sitost qu'ils ont eu acquis quelque pouvoir, n'ont-ils pas troublé & mal traitté leurs Concitoyens? Ne les ont-ils pas chassez & mis hors de la Ville, & même, ce qu'il y a de pire, ceux qui avec eux, avoient abjuré la Communion des Papistes? N'ont-ils pas fait toutes ces Choses en plusieurs endroits en dépit du Magistrat ? N'ont-ils pas insulté publiquement, avec des Paroles outrageuses, les mêmes Magistrats, a qui ils avoient demandé, & de qui ils avoient obtenu, depuis peu de tems, l'Exercice libre de leur Religion, les dépeignant comme s'ils n'eussent eu, ni Dieu, ni la Religion à Cœur, aussitost qu'ils se sont opposez à leur Hierarchie ? Ne se sont-ils pas saisis des Temples des Papistes, ainsi appellez, par force ? ou ne les ont-ils pas enlevez contre la Volonté des Magistrats ? N'ont-ils pas dépoüillé des Colleges entiers, de Magistrats de leur Dignité & de leur Pouvoir, & les ont chassez, sous pretexte qu'ils étoient attachez à l'opinion des Papistes? Cependant, ils avoient reconnu peu auparavant, que ces Magistrats Papistes avoient été établis de Dieu, & qu'ils étoient obligez de leur rendre obéïssance & sujection, non seulement pour la Crainte, mais aussi pour la Conscience : Ausquels, deplus, les Prédicateurs mêmes de l'Eglise Reformée, & les Anciens ou les Inspecteurs avoient volontairement preté le Serment de Fidelité ? Et aprés cela, n'ont-ils pas dit, que le Peuple étoit obligé de contraindre un Prince Impie à l'observation de la Parole de Dieu ? Je passe sous silence, pour éviter la longueur, plusieurs autres Choses de cette nature, que l'on peut trouver

 dans

dans leurs Histoires, sans parler de beaucoup d'autres pires, que nous savons être arrivées de nôtre tems.

Les Seditions des Lutheriẽs contre les Docteurs Reformez & l'Insulte au Marquis de Brandebourg, &c. en Allemagne.

Que dirai-je des Lutheriens, dont les Actions tumultueuses contre leurs Magistrats, ne faisant pas profession de la Confession Lutherienne, sont attestées par divers Historiens dignes de foi ? Je n'en proposerai qu'un seul Exemple, entre plusieurs autres, à la consideration du Lecteur, lequel arriva à Berlin l'An 1615. *Où une multitude de Bourgeois Lutheriens, animez par les Cris continuels de leur Predicateurs, non seulement prit par force les Maisons des Predicateurs Reformez, bouleversa leurs Bibliotheques, & pilla tous leurs Meubles; Mais encore, insulta le Marquis même de Brandebourg, Frere de l'Electeur, avec des Paroles injurieuses & des Coups de Pierres, lorsqu'il voulut apaiser la Populace en Fureur par des Termes de Douceur; On tua dix de ses Gardes, sans l'épargner lui même, qui enfin par la Fuite échapa de leurs mains.*

Il paroit par tout cela, que l'Approbation des Magistrats ne change point leurs Principes; mais seulement leur maniere de proceder. Tellement, qu'a mon jugement, je ne voi point de difference entre les Actions de ceux de Munster, qui se disent conduits & animez de l'Esprit, & celles des autres qui se vantoient d'être conduits par l'Ecriture, par la Tradition & par la Raison, si ce n'est que les premiers ont été des temeraires, des entètez & des foux dans leurs Procedures : C'est pourquoi, ils ont été plûtost réduits à rien, & sont devenus le mépris & la moquerie du Monde; Au lieu, que les autres étant plus Politiques & plus Prudens en leur Generation, se sont soutenus plus long-tems, & ont ainsi coloré leurs Méchanceté d'une Autorité apparente de Loi & de Raison : Mais les Actions des uns & des autres étant également mauvaises, la difference me semble seulement à peu près comme celle d'un simple & mal
avisé

avisé Larron, qui est aisément attrapé, & Pendu sans délai & sans bruit ; Et d'une Troupe de Brigands, resolus & hardis, qui étants plus précautionnez, quoi que non moins coupables, forcent neantmoins leurs Maîtres à leur accorder des compositions plus avantageuses, pour éviter un Danger.

D'où il s'en suit clairement, que ceux-là raisonnent très mal, qui rejettent quelque Principe et & le désaprouvent, parce que quelques uns pretendans en être menez, font du Mal : Si ce n'est pas quelque penchant naturel, ou quelque consequence essentielle de ce principe, pour les mener à ces choses qui sont mauvaises.

Et encore, il s'en suivra de ce qui a été dit, que si l'Esprit de Dieu doit être négligé pour cette Raison, tous ces autres principes sont à rejetter pour cela même. Et pour moi, comme je n'ai jamais eu moins d'estime pour le saint Témoignage de l'Ecriture, & que je ne respecte pas moins la solide Tradition, qui répond & qui est selon la Verité, & que je ne méprise nullement la Raison, cette noble & excellente faculté de l'Entendement ; parce que les Hommes mauvais ont abusé de leur Nom, afin de colorer leur Impieté, & de tromper les Simples. Aussi ne voudrois-je pas, que Personne se défiat ou réjètast ce certain & infaillible Esprit, que Dieu a donné à ses Enfans comme le seul Guide très assuré, qui les guide en toute verité, bien que quelques uns ayent déclaré, qu'ils en ont été faussement menez.

Personne ne doit rejetter la certitude de l'Esprit Infaillible de Dieu, à cause de ceux qui y pretendent à faux

§. XV. Et parce que l'Esprit de Dieu, est la Source de toute Verité & de la droite Raison, donc nous avons bien parlé, en disant, *Qu'il ne peut contredire, ni le témoignage de l'Ecriture, ni la droite Raison : Toutefois* (comme la These elle même conclud, dont je viens à la derniere Partie) *il ne s'ensuivrera pas de-là, que ces Revelations Divines doivent être assujèties à l'Examen, ou du témoignages*

gnage extérieur des Ecritures, ou de la Raison naturelle de l'Homme, comme à une Reigle plus noble, ou une Pierre de Touche plus certaine; Car, la Revelation Divine, & l'Illumination intérieure, est quelque chose de clair & d'évident par soi même, qui force l'Entendement bien disposé à consentir, en le mouvant & le fléchissant d'une maniere irresistible par son Evidence & sa Clarté, ni plus, ni moins, que les principes les plus communs des Veritez naturelles fléchissent l'Entendement à un consentement naturel.

Celui qui nie cette partie de la Proposition, il faut qu'il affirme que l'Esprit de Dieu, ni ne peut, ni ne s'est jamais manifesté aux Hommes sans l'Ecriture, ou sans une distincte discussion de la Raison: ou que l'efficace de ce Principe surnaturel operant sur les Ames des Hommes, soit moins évidente que les Principes naturels dans leurs communes Operations; l'un & l'autre de ces deux est faux.

Car, premierement, il faut remarquer, que par toute l'Ecriture, les Manisfestations & les Revelations de Dieu par l'Esprit, aux Patriarches, aux Prophetes & aux Apôtres, ont été Immédiates & Objectives, comme j'ai prouvé ci-devant, lesquelles ils n'examinoient pas par aucun autre Principe, que par leur propre Evidence & leur Clarté.

L'Evidence propre de l'Esprit

Secondement, dire que l'Esprit de Dieu a moins d'Evidence, dans les Ames des Hommes, que les Principes Naturels; C'est avoir une pensée trop basse & trop abjecte de lui. D'où viendroit-il, que David nous invite, *à gouter & à voir que Dieu est bon*, si cela ne se peut, ni gouter, ni voir? Il y en auroit bien assez pour détruire la Foi & l'Assurance des Saints, & presente, & passée. D'où venoit, que Paul étoit persuadé, *Que rien ne le pourroit separer de l'Amour de Dieu*, sinon par cette Evidence & cette Clarté, que l'Esprit de Dieu lui donnoit? Jean l'Apôtre, qui connoissoit bien en

en quoi consistoit la certitude de la Foi, ne jugeoit point que ce fust une absurdité d'attribuer, sans autre Argument, sa Foi & sa Connoissance, & celle de tous les Saints, à cet Esprit, en ces mots, *Par cela nous connoissons qu'il habite en nous, & nous en lui, parce qu'il nous a donné de son Esprit*, 1 Jean 4. vers. 13. & au Chap. 1. vers. 6. *C'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la Verité.*

Remarquez la Raison qu'il aporte, *parce que l'Esprit est la Verité*: Et c'est de l'Infaillibilité & de la certitude de cet Esprit, que j'ai parlé ci-devant. Nous nous confions donc & nous croyons à cet Esprit, parce que nous connoissons & croyons certainement qu'il nous peut mener sainement & droit, & ne nous séduit jamais; Et de cette certaine & indubitable confiance, nous affirmons, Que ces Revelations Divines ne peuvent jamais contredire au témoignage des Ecritures, ni à la droitte Raison : Non pas, que nous en façions une Reigle plus certaine à nous mêmes, mais entant que nous condescendons à ceux, qui ne discernant pas les Revelations de l'Esprit, comme elles procedent purement de Dieu, veulent les examiner par de tels Moyens. Quoi que ceux qui ont des Sentimens Spirituels, & qui peuvent gouter les Choses Spirituelles, *in prima Instantia*, c'est à dire, à la premiere veue, ceux-là les peuvent discerner sans l'Ecriture, & avant les appliquer, ou à l'Ecriture, ou à la Raison : Comme un habile Astronome peut calculer infailliblement une Eclipse, & de-là conclure, qu'il y aura à telle heure du jour une Eclipse de Soleil ou de Lune, si l'Ordre de la Nature continue, & qu'il n'entrevienne pas quelque Revolution Monstreuse & contre Nature : Et pourtant il ne pourra pas persuader cela à un Ignorant Villageois, jusqu'à ce qu'il le voye de ses yeux. Ainsi un Mathematicien peut connoître infailliblement par les Reigles de son Art, que les trois Angles d'un Triangle rectiligne sont égaux aux

L'Esprit ne contredit, ni l'Ecriture, ni la droite Raison.

Demôstrations naturelles de l'Astronomie & Geometrie.

aux deux Angles droits; Et il le connoit bien plus certainement, que Perſonne ne feroit par la Meſure. Il y a de certaines Demonſtrations Geometriques infaillibles, comme ceux qui ſont experimentez en cet Art l'avoüent, leſquelles à peine les Sens peuvent-ils diſcerner, ou prouver. Si pourtant un Geomètre, pour perſuader un Ignorant de la certitude de ſon Art, condeſcent à en venir à la Meſure, & rendre ainſi ſa Demonſtration ſenſible; il ne s'en ſuivra pas de-là, que cette Meſure ſoit auſſi certaine que la Demonſtration elle même, ou que la Demonſtration ſans la Meſure ſoit incertaine.

§. XVI. Mais, pour finir, j'ajouterai un Argument, pour prouver, que cette Revelation Intérieure, Immédiate & Objective, que nous avons défendue juſques ici, eſt le ſeul Fondement certain, immobile & aſſuré de toute la Foi Chrétienne, lequel Argument étant bien peſé, j'eſpere qu'il ſera de grand poids parmi toute ſorte de Chrétiens: Le voici,

La Revelation Immediate de toute la Religion Chrétienne. le Fondement Immobile.

Une choſe à laquelle & pour laquelle tous ceux qui ſe profeſſent Chrétiens, de quelque ſorte qu'ils ſoient ou de quelque eſpece, ont recours en dernier lieu, quand ils y ſont contraints; Et à cauſe de laquelle tous les autres Fondements ſont recommandez & eſtimez dignes d'être crûs; & ſans laquelle on avoüe qu'ils ſont ſans poids. Cette choſe là, dis-je, doit néceſſairement être le ſeul Fondement certain, aſſuré & immobile de toute la Foi Chrétienne.

Mais la Revelation Intérieure, Immediate, Objective par l'Eſprit, eſt cette choſe-là, à laquelle tous ceux qui ſe profeſſent Chrétiens, de quelque ſorte qu'ils ſoient, ſont forcez d'avoir recours en dernier lieu,

Donc, &c.

Perſonne ne me niera la Majeure, je prouverai la Mineure par parties.

Et,

Et, premiérement, quant aux Papiſtes, qui poſent pour Fondement le ſentiment de l'Egliſe & la Tradition. Si on les preſſe à dire, pourquoi ils croyent ce que l'Egliſe croit? Ils repondent, *Parce que l'Egliſe eſt toûjours menée par un Eſprit Infaillible.* Donc, ici, l'Eſprit menant eſt le dernier Fondement : Derechef, ſi nous leur demandons pourquoi il nous faut fier à la Tradition? Ils répondent, *Parce que les Traditions nous ont été données par les Peres, & par les Docteurs de l'Egliſe, leſquels Peres & Docteurs, par la Revelation du Saint Eſprit, les ont commandées à l'Egliſe pour les obſerver.* Ici encore tout le refuge conſiſte dans la Revelation de l'Eſprit de Dieû.

Le Fondement des Papiſtes, leur Egliſe & la Tradition Pourquoi?

Secondement, Quant aux Proteſtans & aux Sociniens, qui avoüent tous, que l'Ecriture eſt la Reigle & le Fondement de leur Foi, l'un eſt cauſé ſubjectivement par l'Eſprit de Dieu pour s'en ſervir; l'autre comme les menageant avec & par la Raiſon naturelle. Demandez aux uns & aux autres, pourquoi ils ſe fient aux Ecritures & les prennent pour leur Reigle? Ils répondent, *Parce que nous avons l'Authorité de Dieu, qui nous y eſt declarée par ceux à qui ces Choſes ont été revelées Intérieurement, Immédiatement & Objectivement par l'Eſprit de Dieu.* Ce n'eſt pas donc, parce que celui-ci, ou celui-là les a écrittes ; mais parce que l'Eſprit de Dieu les a dictées.

Les Proteſtans & les Sociniens font des Ecritures, leur fondement & leur Principe; Pourquoi?

Il eſt donc étrange que les Hommes rendent une choſe ſi incertaine & ſi dangereuſe à ſuivre, ſur laquelle ſeule le principe certain & le Fondement de leur Foi eſt bâti ; ou qu'ils s'excluent eux mêmes de cette Sainte Communion avec Dieu, qui ne ſe poſſede ſeulement que par l'Eſprit, dans lequel il nous eſt commandé tant de cheminer, que de le ſuivre.

Les Chrétiens de Nom & non pas de Nature tiennent que les Revelations ont ceſſé contre l'Ecriture.

Si quelques uns en liſant ces Choſes, ſe ſentent contraints par la force de ces Argumens, tirez des Saintes Ecritures, de conſentir, que ces Re-

velations ſont nécéſſaires, tandis qu'eux mêmes y ſont encore Etrangers ; (D'où vient, comme j'ai obſervé au commencement, que cette Verité eſt niée & ſi fort contredite ?) qu'ils ſachent que ce n'eſt pas parce qu'il a ceſſé de devenir le Privilege de chaque vrai Chrétien, qu'ils ne les ſentent pas; mais plûtoſt parce qu'ils ne ſont pas auſſi Chrétiens de Nature, que de Nom : Et qu'ils ſachent enfin, que cette ſecrette *Lumiere*, qui reluit au Cœur, & blâme l'Injuſtice, eſt le petit commencement de la Revelation de l'Eſprit de Dieu, qui a été envoyé au Monde pour le convaincre de Peché, *Jean 16. verſ.* 8. Et comme en delaiſſant le Peché, cette Divine Voix devient plus connuë à ton Cœur, alors tu ſentiras, qu'à meſure, que le vieux Homme, l'Homme naturel, qui ne reſſent, ni ne ſavoure point les Choſes qui ſont du Royaume de Dieu, ſe dépoüille avec ſes affections & ſes convoitiſes mauvaiſes & corrompuës ; alors, dis-je, tu ſentiras, que le nouvel Homme ou la naiſſance Spirituelle, la Créature nouvelle reſſuſcite qui a ſes Sens ſpirituels, & qui peut voir, toucher, goûter, manier & flairer les choſes qui ſont de l'Eſprit ; Mais juſqu'à lors la connoiſſance des choſes Spirituelles, eſt comme une Foi Hiſtorique; mais comme la Deſcription de la Lumiere du Soleil, ou de belles Couleurs à un Homme Aveugle, quoi que d'un Eſprit très éclairé & très pénetrant, ne ſe fera jamais entendre ſi clairement par cette plus vive Deſcription, qu'un Enfant l'entendra en les voyant : Ainſi l'Homme naturel, quoi que d'une vaſte capacité, ne peut point entendre ſi bien les *Myſteres du Royaume de Dieu*, par les Paroles mêmes les plus exquiſes, & les termes de l'Ecriture, que le moindre & le plus foible Enfant qui les goûte, en les ayant revelez *au dedans Immediatement* & *Objectivement* par l'Eſprit.

Celui qui manque de veuë ne voit pas la Lumiere.

Sois

Sois donc attentif à cela dans la Revelation de cette petite Lumiere, qui revèle, premiérement, les Choses les plus connues; Et, comme tu deviendras propre à cela, & tu recevras de plus en plus la Lumiere, tu refuteras par une vive expérience fort aisément l'Ignorance de ceux qui demandent comment tu connois que tu ès animé de l'Esprit de Dieu? Ce qui te semblera une Question aussi ridicule, que si quelcun demandoit à un Homme, qui a les yeux ouverts, comment il connoit que le Soleil luit en plein midi: Et quoi que ce soit le plus seur & le plus certain Moyen pour ôter à toutes les Objections; Neautmoins les Choses, que nous avons dites ci-dessus, montrent que l'on peut fermer la Bouche à tous ceux qui nient cette Doctrine par des Raisons indubitables, & ausquelles on ne peut répondre.

THESE III.

Touchant les Ecritures.

C'est de ces Saintes Révélations de l'Esprit de Dieu aux Saints, que sont procedées les Ecritures de Verité, qui contiennent,

I. *Une fidèle Narration Historique des Actions du Peuple de Dieu en plusieurs Siecles, avec plusieurs témoignages particuliers & remarquables de la Providence qui les ont suivis.*

II. *Un Recit Prophetique de plusieurs Choses, dont quelques unes sont déja passées, d'autres sont encore avenir.*

III. *Une ample & abondante Relation des principaux Fondemens de la Doctrine de la Foi de Christ, mise au jour dans quelques excellentes Declarations, Exhortations & Sentences, qui ont été dites & écrites à quelques Eglises & à leurs Pasteurs, par le mouvement, & l'inspiration de l'Esprit de Dieu, en divers*

divers tems, & selon les diverses occasions qui s'en sont offertes.

Neantmoins, comme elles ne sont seulement qu'une Declaration de la Source, & non pas la Source même; aussi ne doivent-elles pas être estimées, comme la principale origine de toute Verité & de toute Connoissance, ni la premiere & la plus complète Reigle de la Foi & des Mœurs; Mais pourtant, comme elles donnent un vrai & fidèle témoignage du Fondement, elles sont & peuvent être estimées la Reigle seconde & sous-ordonnée à l'Esprit, duquel elles tirent tout ce qu'elles ont d'excellence & de certitude : Car, comme nous ne connoissons leur certitude, que seulement par ce Témoignage intérieur de l'Esprit; Aussi elles mêmes témoignent, que l'Esprit est ce Guide, par lequel les Saints sont conduits en toute Verité : C'est pourquoi, selon les Ecritures, l'Esprit est le premier & le principal Guide. Et puisque nous ne recevons, ni ne croyons aux Ecritures, que parce qu'elles sont procedées de l'Esprit : Par cette même Raison l'Esprit est plus originèlement & principalement la Reigle, suivant cette Maxime reçûë dans les Ecoles, Propter quod unum quodque est tale, illud ipsum est magis tale, *Une chose est d'autant plus estimée telle, que c'est par elle qu'une autre est telle elle même.*

Jean 16. verset 13. Rom.8.14

§. I. LA premiere partie de cette These d'elle même n'a pas besoin d'Apologie; mais elle est pourtant une bonne Apologie pour nous, & nous servira à détruire cette Calomnie entre plusieurs autres, dont-on nous charge souvent, comme si nous étions des diffamateurs & des Renieurs des Ecritures : Car, parce que nous affirmons, il paroit à quel degré d'estime nous les élevons, les estimant (sans aucun Fard, ni Equivoque) les plus excellens Ecrits de tous ceux qui sont au Monde; Et que non seulement il n'y a point d'autres Ecrits qui leur doivent être preferez,

Les Saintes Ecritures sont les plus excellens Ecrits du Monde.

rez, mais encore qu'il n'y en a point même qu'il leur faille égaler par plusieurs raisons & à divers égards. Car, comme nous avoüons volontairement, que leur Autorité ne dépend point, ni de l'Aprobation des Canons d'aucune Eglise, ni d'aucun Concile; aussi nous ne pouvons pas les assujetir à la Raison corrompuë, tombée & degénerée de l'Homme : Et, comme en cela nous rejettons de bon Cœur, avec les *Protestans*, l'Erreur des *Papistes*; Aussi ne croyons nous pas d'autre côté devoir aller aussi loin, que quelque *Protestans*, en disant, que leur Autorité depende de quelque Force ou de quelque Vertu, qui soit dans ces Ecrits; mais nous desirons d'attribuer tout à cet Esprit duquel elles sont procedées.

En effet, nous avoüons qu'il y a de la Majesté dans leur Style, de la liaison & de l'accord dans toutes leurs Parties, & que le but de ce tout est bon; Mais parce que l'Homme Naturel ne peut pas les discerner, mais l'Homme Spirituel seulement. C'est donc l'Esprit de Dieu seul, qui nous peut donner cette Foi des Ecritures pour satisfaire nos Consciences. C'est pourquoi, quelques uns des Principaux d'entre les *Protestants* sont contraints de l'avoüer, & dans leurs Ecrits particuliers, & dans leurs Confessions publiques.

Le Témoignage de Calvin, que la certitude des Ecritures est de la part de l'Esprit.

D'où vient que *Calvin*, après avoir dit qu'il pouvoit prouver, *Que s'il y a un Dieu dans les Cieux, ces Ecrits sont procedez de lui*; Conclud pourtant, qu'il y a une autre connoissance nécessaire, au 1 *Liv. Instit. Chap.* 7. *Sect.* 4.

Si nous voulons, dit-il, *considerer les Consciences, de peur qu'elles ne soient continuellement agitées de doutes, & qu'elles ne s'attachent à chaque petits scrupules, il faut tirer cette Persuasion, dont nous parlons, de plus haut que des Raisons ou des Jugemens des Hommes, ou des Conjectures*, à savoir, *du Secret Témoignage du St. Esprit.* Et encore, au même lieu, à ceux qui demandent, qu'on leur prouve par la

Raison,

Raiſon, que Moïſe & les Prophetes ont été inſpirez de Dieu. *Je Répons, que le Témoignage du Saint Eſprit eſt plus excellent que toute la Raiſon.* Encore, *Que ceci donc demeure pour une Verité fixe; que celui là ſeul, que le Saint Eſprit a perſuadé, peut ſe repoſer avec toute aſſurance ſur l'Ecriture.* Et enfin, *C'eſt donc ici un Jugement, qui ne peut ſe produire que par une Celeſte Revelation,* &c.

La Confeſſion des Egliſes de France.

Cela eſt encore affirmé dans la premiere Confeſſion publique, que les Egliſes de *France* publierent l'An 1559. Artic. 4. *Nous connoiſſons ces Livres être Canoniques, & la Reigle très certaine de nôtre Foi, non pas tant par le commun Accord & Conſentement de l'Egliſe, que par le Témoignage & Perſuaſion intérieure du Saint Eſprit.*

La Confeſſion des Egliſes de Hollande.

Ainſi dans l'Article 5e. de la Confeſſion des Egliſes de *Hollande*, que le Synode de *Dordrek* a approuvé. *Nous recevons ſeulement ces Livres comme Canoniques & Saints, non pas tant parce que l'Egliſe les reçoit & les approuve, que parce que l'Eſprit de Dieu témoigne en nos Cœurs qu'ils ſont de Dieu.*

La Confeſſion de Weſtminſter la même.

Et enfin, les *Theologiens*, ainſi appellez, de *Weſtminſter*, qui commençoient à être effrayez & à ſe tenir ſur leur gardes, touchant le témoignage de l'Eſprit, parce qu'ils apercevoient une Diſpenſation au de-la de celle, ſous laquelle ils étoient, qui commençoit à poindre & à les obſcurcir, encore qu'ils ne puſſent y rien gaigner par celle-ci; Quoi qu'ils ne leuſſent pas ſi diſtinctement, ni ſi évidemment, ni ſi honnêtement exposé, que ceux qui précederent: Elle eſt en ces termes, *Conf.Ch.*1.*Sect.*5. *Neantmoins la pleine Certitude & la Perſuaſion de ſon Infaillible Verité, ne vient d'ailleurs que de l'Operation Intérieure du Saint Eſprit, rendant témoignage en nos Cœurs par la Parole & avec la Parole.*

Il paroit par tout cela, combien il eſt néceſſaire de rechercher la certitude des Ecritures, de l'Eſprit & non d'ailleurs. Les Querèles innombrables, les Conteſtations infinies de ceux qui cherchent

cherchent leur Autorité ailleurs, confirment cette Verité.

Car les Anciens mèmes des premiers Siecles ne convenoient pas de Sentimens ſur cela, puiſque quelques uns rejettoient les Livres que nous approuvons; & que quelques autres d'entr'eux approuvoient ceux, que quelques uns de nous rejettent. Ce n'eſt pas une choſe inconnue à ceux qui ſont tant ſoit peu verſez dans l'Antiquité, qu'elle fut la Diſpute touchant la 2 Epitre de *Pierre*, celle de *Jaques*, la ſeconde & la troiſiéme de *Jean* & l'*Apocalypſe*. Pluſieurs même des plus Anciens nioyent qu'elle eut été écrite par le Diſciple bien aimé, frere de *Jaques*; mais par quelqu'autre de ce même Nom. Que deviendront donc les Chrétiens s'ils ne reçoivent cet Eſprit & ſes Sens Spirituels, par leſquels ils peuvent diſcerner le *Vrai* d'avec le *Faux*? C'eſt à la verité le Privilege des Brebis de Chriſt, qu'elles oïent ſa Voix, & qu'elles rejettent celle de l'Etranger. Ce Privilege étant ôté, nous ſommes laiſſez en proye à toute ſorte de Loups.

Conc. Laod. Can. 59. in Cod. Ecc. 163 Conc. Laod. tenu en l'An 364 exclus du Can. Ecc. la Sapience de Salomon, Judith, Tobie les Macabees leſquels le Concile de Carthage tenu l'an 399. receut.

§. II. Bien que nous confeſſions donc, que les Ecritures ſont des Ecrits, & Divins & Celeſtes, dont l'uſage eſt plein de Conſolation, & néceſſaire à l'Egliſe de Chriſt, & que nous admirions auſſi, & loüyons Dieu de ce que par une merveilleuſe Providence il a conſervé ces Ecrits, ſi purs, ſans être corrompus, tels que nous les avons, durant tant & de ſi longues tenebres d'Apoſtaſie, pour être un témoignage de ſa Verité, contre les Mechancetez & les Abominations de ceux-là même, dont-il a fait les Inſtruments de leur Conſervation : Tellement, que malgré eux mêmes, ils les ont conſervez pour être témoins contr'eux mêmes. Neantmoins, nous ne pouvons pas les appeller la principale origine de toute la Verité & de la Connoiſſance, ni encore la premiere Reigle proportionnée de la Foi & des Meurs; parce qu'il faut que

Les Ecritures ne sont pas le principal Fondement de la Verite.

la principale origine de la Verité, soit la Verité même, c'est à dire, de qui la Certitude & l'Autorité ne dépende point d'autrui. Quand nous doutons du courant de quelque Fleuve, ou de quelque Riviere, nous recourons à la Source: L'ayant trouvée, nous en demeurons là; Car nous ne pouvons pas aller plus avant, parce qu'elle sort & naît des entrailles de la Terre, lesquelles sont insondables. Ainsi, devons nous reduire les Ecrits & les Paroles de tous les Hommes, à la Parole de Dieu, je veux dire à la Parole Eternelle, à laquelle, si elles s'accordent, nous nous arrêtons-là; Car cette Parole procede toûjours & a procedé de Dieu, par laquelle & dans laquelle la Sagesse de Dieu insondable, & son Conseil & sa Volonté incomprehensible, conçûe au Cœur de Dieu, nous a été revelee. Or, que l'Ecriture ne soit pas la Source principale de la Foi & de la Connoissance, comme il paroit parce qui est dit ci-dessus; Cela se prouvera dans la seconde Partie de la These, laquelle étant reduite en Argument, est telle.

Ce dont la certitude & l'Authorité dépend d'autrui, & qui est receu comme une Verité, parce qu'il procede d'un autre, ne doit pas être estimé pour le fondement principal de toute Connoissance & de toute Verité.

Or, l'Autorité des Ecritures, & leur Certitude, dépend de l'Esprit par lequel elles étoient dictées, & ne sont reçûes comme une Verité, que parce qu'elles sont procedées de l'Esprit.

Donc elles ne sont pas estimées comme le principal Fondement de la Verité.

Pour confirmer cet Argument, j'ai ajoûté cette Maxime de l'Ecole, *Propter quod unumquodque est tale, illud ipsum magis est tale.* Et quoi que je confesse, que cette Maxime n'aît pas lieu généralement en toutes Choses; toutefois il peut fort bien & pourra avoir lieu en cet Exemple, comme il paroîtra par l'application, comme il a été dit ce dessus. Le

Le même Argument demeurera ferme quant à l'autre partie de la Propofition, à favoir, *Que l'Ecriture n'eft pas la Reigle premiere & proportionnée de la Foi & des Mœurs*; De cette façon. Ni la Reigle premiere de la Foi & des Mœurs.

Ce qui n'eft pas une Reigle pour moi en croyant les Ecritures, n'eft pas pour moi la Reigle première & complete de la Foi & des Mœurs.

Or, l'Ecriture n'eft pas, ni ne peut-être la Reigle de cette Foi, par laquelle je les croi. *&c.*

Donc, *&c.*

Quant à ceci, à favoir, *Que c'eft l'Efprit, & non pas l'Ecriture qui eft la Reigle*; Nous alleguerons divers Arguments ci-après : Quant à ce qui eft affirmé, cela eft prouvé dans la premiere Thefe, dont je reprendrai le Sommaire par un feul Argument. Que l'Efprit eft la Reigle.

Si c'eft par l'Efprit feul que nous parvenons à la vraye Connoiffance de Dieu : Si c'eft par l'Efprit que nous devons être menez en toute Verité, & enfeignez en toutes Chofes; Alors l'Efprit, & non pas l'Ecriture, eft le Fondement & la Source de toute la Verité & de la Connoiffance, & la premiere Reigle de la Foi.

Mais le premier eft vrai : Donc le dernier l'eft auffi.

Deplus, la nature même de l'Evangile le déclare, que l'Ecriture ne peut pas être *la feule* ou la *Principale Reigle des Chrétiens*; Car autrement, il n'y aura plus de difference entre la *Loi* & l'*Evangile*; comme il a été prouvé par la nature de la Nouvelle Alliance écrite dans la premiere Thefe, par plufieurs témoignages de l'Ecriture.

Mais, outre ce qui a été mentionné ci-devant, la *Loi* & l'*Evangile* different en ce que la *Loi* écrite au dehors apporte la *Condamnation*; Mais ne contient pas la *Vie* à *Salut*; Au lieu que l'Evangile, comme il découvre & manisfefte le Mal, auffi eft-il quelque chofe d'intérieur & de puiffant, qui donne de la force auffi pour obéir, & qui delivre du Mal, d'où il eft appellé Εὐαγγέλιον, c'eft à dire, La difference dans la Loi & l'Evangile

une bonne Nouvelle, ou une denonciation de Biens. La *Loi* ou la *Lettre*, qui est au *dehors* de nous, *tuë*; Mais l'*Evangile*, qui est une *Loi* Intérieure & Spirituelle, donne la *Vie*; Car elle ne consiste pas tant en Paroles qu'en Vertu. Ceux donc qui connoissent l'Evangile, & qui en sont informez, obtiennent bien à sentir un plus grand Pouvoir sur leurs Iniquitez, qu'on n'en peut acquerir par toutes les Loix & les Reigles extérieures. D'où l'Apótre conclud, *Rom. 6. v.* 14. *Le Peché n'aura point de Domination sur vous : Car vous n'étes point sous la Loi*; *mais sous la Grace*. C'est donc cette Grace, qui est *Intérieure*, & non pas la Loi *Extérieure*, qui doit être la Reigle des Chrétiens : C'est à elle, que l'Apôtre recommanda les Anciens de l'Eglise, *Act.* 20. *vers.* 32. *Et maintenant*, Freres, *je vous recommande à Dieu & à la Parole de sa Grace, lequel est puissant pour achever de vous édifier, & vous donner l'Heritage avec tous les Saints.* Il ne les recommande pas ici à des Loix Extérieures ou a des Ecrits; mais à la *Parole de la Grace*, qui est Intérieure; & même la *Loi Spirituelle* qui affranchit, comme il l'affirme ailleurs, *Rom.* 8. *vers.* 2. *Car la Loi de l'Esprit de Vie, qui est en Jesus Christ, m'a affranchi de la Loi du Peché & de la Mort.* C'est cette Loi Spirituelle & cette Parole que l'Apôtre Prêchoit, comme il le dit, à laquelle il Exhortoit le Peuple d'être attentif; Ce qui n'étoit pas quelque chose d'Extérieur, comme il paroit par *Rom.* 10.*v.*8. où il la distingue de la Loi, disant, *La Parole est près de toi en ta Bouche & en ton Cœur*; *& c'est-là la Parole de la Foi, laquelle nous Prêchons.* De ce qui est dit ci-dessus, j'Argumente ainsi,

La Reigle principale des *Chrétiens*, sous l'Evangile, n'est pas une Loi extérieurement écrite & prononcée, ni une Lettre extérieure; Mais une **Loi** Spirituelle, Intérieure, *Gravée au Cœur*, *la Loi de l'Esprit de Vie*; *cette Parole qui est près & dans le Cœur, & dans la Bouche.*

Mais

Mais la Lettre de l'Ecriture eſt extérieure, morte d'elle même, une pure Déclaration des Biens; Mais non pas les Biens mêmes.

Donc elle n'eſt, ni ne peut-être la principale Reigle des Chrêtiens.

§. III. Il faut nécéſſairement, que ce qui eſt donné aux Chrétiens pour Reigle, ſoit ſi ample, qu'il puiſſe les conduire diſtinctement, & les inſtruire en toutes Choſes, & dans les Occaſions qui leur peuvent arriver. L'Ecriture n'eſt pas une Reigle.

Mais, en cela il ſe trouve une infinité de Choſes, dans leſquelles, ſelon les circonſtances, & autrement, les particuliers Chrétiens peuvent être fort intereſſez, des quelles on ne trouve aucune Reigle preciſe dans les Ecritures.

Pour cette Raiſon donc, l'Ecriture ne peut pas être une Reigle à ceux-là.

J'en donnerai un Exemple, dans deux ou trois particuliers, pour prouver cette Propoſition. Perſonne ne doute qu'il n'y ait quelques Perſonnes appelées, particulierement à quelques Services particuliers, dans leſquels, s'ils ne ſont pas verſez, bien qu'il n'y ait pas un general & poſitif Precepte : Neantmoins ils Pèchent grandement en ce qui eſt exigé d'eux, parce que Dieu eſt jaloux de ſa Gloire, & que toute Deſobéiſſance à ſa Volonté quand elle eſt revelée, ſuffit, non ſeulement pour faire perdre grandement de la Paix & de la Conſolation de quelqu'un, qui d'ailleurs abonderoit; mais encore elle attire la Condamnation.

Par Exemple, quelques uns ſont appellez au Miniſtere de la Parole; *Paul* dit, *Que neceſſité lui a été impoſée de Prêcher l'Evangile; Malheur à moi ſi je n'Evangeliſe.*

S'il eſt néceſſaire qu'il y ait aujourd'hui des Miniſtres de l'Egliſe, comme il l'étoit alors; Il y a donc la même néceſſité, plus pour quelques uns, que pour les autres, d'occuper cette Place; Mais l'Ecriture ne declare point, ni ne peut declarer, que

cette néceſſité ſoit pour celui-ci, ou pour celui-là.

Objection Si l'on Répond, *Que les Qualitez de Miniſtre ſe trouvent dans l'Ecriture, & qu'en me les appliquant, je puis connoître ſi je ſuis propre pour un tel affaire ou non.*

Reponſe. Je repons, Que les Qualitez d'*Evêque* ou de *Miniſtre*, comme elles ſont énoncées, & dans l'Epître à *Timothée*, & dans l'Epître à *Tite*, ſont telles, qu'elles ſe peuvent trouver en chaque Chrétien particulier, & que mêmes elles doivent être en quelque façon au dedans de chaque vrai Chrétien; Tellement, que cela ne donne pas plus d'aſſurance à un Homme; Quoi que je ſois propre à une Charge, il ne s'en ſuit pas de-là, que j'y ſois appellé.

Mais encore, par quelle Reigle connoîtrai-je que j'y ſuis propre, & doüé de ces Qualitez? Comment ſai-je que je ſuis *Sobre*, *Doux*, *Saint*, *Innocent*? Ne faut-il pas que le Témoignage de l'Eſprit m'en aſſûre dans la Conſcience? Mais je ſuppoſe, que j'aye les Qualitez, que je ſois appelé réellement; quelle Reigle de l'Ecriture m'apprendra ſi c'eſt mon devoir de Prêcher en ce lieu-ci ou dans celui-là; en *Angleterre* ou en *France*, en *Holland* ou en *Italie*? Si je dois employer mon tems à confirmer les Fidèles, ou à rappeler les Heretiques, ou à convertir les Infidèles, ou à écrire des Lettres à cette Egliſe ici, ou à celle-là?

Les Reigles Générales de l'Ecriture, comme, *D'être diligent à faire ſa Charge, de faire toutes Choſes pour la Gloire de Dieu, & pour le bien de ſon Egliſe*, ne me peuvent donner aucune Lumiere en cette Affaire-là. Car deux choſes tout a fait differentes entr'elles peuvent toutes deux tendre-là; Et neantmoins je pourrois commettre une grande Offence de faire ceci; au lieu que je dois faire celà. Si *Paul*, lorſque ſa Face étoit tournée vers *Jeruſalem*, par le Commandement de Dieu, euſt retourné

né en *Achaje* ou en *Macedoine*, il eût pû ſuppoſer qu'il auroit fait un Service plus agréable à Dieu de Prècher-là, & de confirmer les Egliſes, que d'ètre renfermé en Priſon dans la *Judée* : Mais cela auroit-il plû à Dieu ? Nullement ; Certes *Obéiſſance vaut mieux que Sacrifice* : Ce n'eſt pas ſeulement en faiſant ce bien, qui eſt ſimplement tel, que nous plaiſons à Dieu ; Mais en faiſant ce bien lequel il nous commande de faire. Chaque Membre à ſa place au Corps, comme l'Apôtre le montre fort bien, 1 *Corinth.* 12. Si donc moi étant le Pié, je m'offrois à faire l'office de la Main ; ou étant la Main, je m'offrois à faire l'office de la Langue, mon Service ne ſeroit, ni agreable, ni utile ; mais il ſeroit nuiſible au Corps : Et au lieu d'être en aide au Corps, j'y ferois un Schiſme. Tellement, que ce qui pourroit être une bonne choſe, à faire pour un autre, pourroit être un Peché pour moi. Car c'eſt comme les Maîtres de ce Siecle, qui veulent avoir des Serviteurs qni leur obéiſſent ſelon leur bon plaſiir, & non pas ſeulement en faiſant aveuglément, ce qui peut leur ſembler être pour l'utilité de leur Maîtres ; En quoi cependant il peut arriver, peut-être, que le Maître ayant des Affaires au Champ & à la Maiſon ; ce Serviteur, qui ne ſait pas la Volonté du Maître, pourra s'en aller au Champ, lorſque c'eſt l'intention de ſon Maître qu'il reſtàt dans la Maiſon, & qu'il fiſt les affaires de la Maiſon. Ce Serviteur donc ne meritera t-il pas d'ètre repris, de ne repondre pas à la Volonté de ſon Maître ? Et quel Maître y a t-il ſi Pareſſeux & Negligent, qui ayant pluſieurs Serviteurs, n'enſeigne pas à chacun ſon Emploi particulier, & non pas ſeulement le terme General pour faire, ce qu'il jugera utile à ſon Maître ; ce qui les laiſſeroit dans des diverſes doutes, & finalement dans la Confuſion ?

Ce qu'il eſt bon à faire à l'un, peut être criminel à l'autre.

Oſerions nous donc attribuer à Chriſt dans le Reiglement de ſon Egliſe & de ſes Serviteurs, une Choſe

Chose qui peut-être à bon droit taxée de Déreiglement ou de Confusion dans un Homme? L'Apôtre montre très-bien cette distinction, *Rom.* 12. *vers.* 6, 5, 8. *Ayant donc des Dons differens selon la Grace qui nous est donnée, soit Prophetie, Prophetisons selon l'Analogie de la Foi; soit Ministere, que ce soit en Administration; soit que quelcun Enseigne, qu'il donne Enseignement; soit que quelcun Exhorte, que ce soit en Exhortation.* Or, qu'elle Reigle de l'Ecriture y a t-il qui me montre, que je dois suivre l'Exhortation, plutôt que la Prophetie, ou le Ministere, plutôt que la Doctrine? Il n'y en a nulle assûrement. Plusieurs autres difficultez de cette nature se rencontrent dans la Vie du Chrétien.

Diversité de Dons.

L'Ecriture ne peut s'assurer de la Foi, ni du Salut.

Mais quant à ce qui lui est plus nécessaire de savoir par dessus toutes Choses, à savoir, s'il est réellement en la Foi, & s'il est heritier du Salut ou non; C'est dequoi l'Ecriture ne lui peut donner aucune certitude, ni ne peut être une Reigle pour lui. Or, que cette Connoissance soit, & très desirable & très consolatoire; C'est ce que tous unanimement avoüent, outre que cela est particulierement commandé, 2 *Corinth.* 13. *vers.* 5. *Examinez vous vous mêmes si vous êtes en la Foi; Eprouvez vous vous mêmes; Ne vous reconnoissez vous point vous mêmes, à-savoir, que Jesus Christ est en vous, si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez reprouvez?* Et dans la seconde Epître de *Pierre* 1. *vers.* 10. *Partant Freres étudiez vous plutôt a affermir vôtre Vocation & Election*, &c. Or, je dis, qu'elle Reigle de l'Ecriture me peut rendre certain que j'ai la vraye Foi, ou que ma Vocation & mon Election est ferme?

Si l'on dit, *Que c'est en comparant les Marques de la vraye Foi, que l'Ecriture donne avec la mienne:* Je demande, avec quoi ferai-je cette Observation? Qui m'assûrera que je ne me suis point trompé? L'Ecriture ne le peut pas; Car c'est cé qui est en dispute.

Si

Si l'on dit, *C'est mon propre Cœur :*

Que c'est un juge mal propre en sa propre Cause ! Et combien semble t-il partial, principalement s'il n'est point encore renouvellé ? L'Ecriture ne dit-elle pas qu'il est Trompeur par dessus toutes Choses ? Je trouve dans l'Ecriture des Promesses, j'y remarque des menaces ; Mais qui m'aprend que celles-là m'apartiennent plutôt qu'a un autre ? L'Ecriture me donne une simple Declaration de ces Choses ; Mais elle n'en fait point d'application : Tellement, que l'Attribution en doit être tirée toûjours par moi même de cette façon ; Par Exemple, je trouve cette Proposition dans l'Ecriture ; Le Cœur de l'Homme est Trompeur.

Quiconque croit, sera Sauvé. Alors je tire de là cette consequence d'Attribution.

Or est-il, que moi *Robert, je Croi :*

Donc, *je serai Sauvé.*

La *Mineure* est de ma façon, & ne se trouve point dans l'Ecriture ; Ainsi la Conclusion est une Conjecture Humaine, & non pas une Proposition Divine ; Desorte que ma Foi est fondée, non pas sur une Proposition de l'Ecriture ; mais sur un principe Humain, duquel, à moins que d'en être assuré d'ailleurs, l'Ecriture ne me donne aucune certitude.

Mais si, outre cet Argument, je me servois d'un nouveau *Medium* pris de l'Ecriture, la même difficulté reviendra de cette façon :

Celui qui a les Marques certaines & indubitables de la vraye Foi, celui-là a une veritable Foi.

Or, j'ai ces Marques-là.

Donc j'ai la veritable Foi.

Car cette *Mineure* ou Attribution est encore tirée de ma façon, elle ne se trouve point dans l'Ecriture, & par consequent la Conclusion ne peut pas être meilleure ; Car elle suit toûjours la Proposition la plus foible. Cela est si pressant, que les meilleurs

meilleurs Proteſtants qui affirment que cette certitude eſt néceſſaire, l'attribuent au témoignage intérieur de l'Eſprit, comme il paroit manifeſtement par les Paroles de *Calvin*, alleguées dans la premiere Theſe; Mais pour ne chercher pas plus avant dans les Ecrits des Proteſtants primitifs, qui ſont pleins de telles Expreſſions, la Confeſſion de *Weſtminſter* elle même l'affirme, *Chap.* 18. *Sect.* 12. *Cette certitude n'eſt pas une pure Conjecture, ou une Perſuaſion probable, appuyée ſur une Eſperance trompeuſe; mais une Aſſurance infaillible de Foi, ayant pour fondement la Divine Verité de la Promeſſe du Salut; une Evidence intérieure de ſes Graces pour ceux a qui les Promeſſes ſont faites; le témoignage de l'Eſprit d'Adoption, témoignant à nos Eſprits, que nous ſommes Enfans de Dieu, lequel Eſprit eſt l'*Arrhe de nôtre Heritage, par lequel nous ſommes Sçélez pour le jour de la Redemption.

Le témoignage intérieur de l'Eſprit, eſt le Seau des Promeſſes de l'Ecriture.

Deplus, l'Ecriture elle même qui nous recommande tant cette Certitude, ne nous affirme point du tout qu'elle ſoit elle même en cela une Reigle ſuffiſante pour la donner; Mais elle l'attribue toûjours entiérement à l'Eſprit, comme *Rom.* 8. *v.* 16. *Car ce même Eſprit rend témoignage avec nôtre Eſprit, que nous ſommes Enfans de Dieu.* 1 Jean 4. verſ. 13. *Par cela nous connoiſſons que nous demeurons en lui, & lui en nous, parce qu'il nous a donné de ſon Eſprit*; Et au Chap. 5. verſ. 6. *Et c'eſt l'Eſprit qui rend témoignage, parce que l'Eſprit eſt la Verité.*

Que les Ecritures ne ſont pas la Reigle principale.

§. IV. Cela ne peut pas être la principale, ni la ſeule Reigle complete, qui ne s'étend pas univerſellement à chaque individu de ceux à qui il eſt néceſſaire qu'elle parvienne pour produire ſon effet néceſſaire, & dont pourtant pluſieurs qui ſont dans le Sein de l'Egliſe viſible, & qui peuvent non ſeulement ſans abſurdité, mais avec grande probabilité être contez au nombre des Eleus: Neantmoins, par ſoit quelque Innocent Défaut, ou par quelque Imperfection Naturelle, quoi que ſans Crime &

& ſans Reproche, ſont néćeſſairement exclus, ou tout à fait, ou du moins immédiatement de ſon uſage. Or, c'eſt ce qui arrive très ſouvent à l'égard des Ecritures, comme à l'état des Sourds, des Enfans, des Idiots, qui ne peuvent nullement avoir le Benefice des Ecritures; Affirmerons nous donc qu'à l'ègard de Dieu, ils ſoient ſans aucune Reigle, ou que tous ſoient damnez ? Comme une telle Opinion eſt d'elle même très abſurde & incompatible avec la Juſtice, auſſi bien qu'avec la Miſericorde Divine, auſſi ne ſai-je point comment-elle ſe peut ſoutenir par la ſaine Raiſon. Or, ſi nous pouvons ſuppoſer, qu'il y en a de tels ſous la *Diſpenſation de la Nouvelle Alliance*, comme tous à mon Avis avoüent, que nous le ſuppoſons ſans abſurdité, nous ne pouvons pas ſuppoſer de dire qu'ils n'ont point de Reigle, ni de Moyens de Connoiſſance; puiſque cela eſt affirmé expreſſément, *Et ils ſeront tous enſeignez de Dieu*, Jean 6. verſ. 45. *Et tous me connoîtront, depuis le plus petit juſques au plus grand*, Heb. 8. verſ. 11. Mais ſecondement; poſons que cette difficulté ſoit levée; Combien y a t-il de Gens Non-lettrez dans l'Egliſe, & pourtant de bonnes Gens, qui ne peuvent lire une Lettre dans leur Langue Maternelle ? Laquelle Imperfection, quoi que bien incommode à la Verité, je ne pourrois pas dire ſi nous pourrions ſeurement affirmer qu'elle ſoit un Peché; ceux-ci ne peuvent pas avoir une connoiſſance Immediate de la Reigle de leur Foi : Il faut que leur Foi dépende de la preuve de la Lecture, & des Relations que les autres leur en font : Où le changement d'un Mot ou d'une Sentence, où l'addition ou l'omiſſion, de l'une ou de l'autre, peut être à ces pauvres Auditeurs le fondement d'une dangereuſe Erreur, par où, ils peuvent demeurer dans quelque iniquité ſans le ſavoir, ou croire confidemment au Menſonge. Comme, par Exemple, les *Papiſtes* dans leur Catechiſmes, & dans leur publiques

1. Par l'Exemple des Sourds, des Enfans & des Ignorans.

2. Les Papistes cachent le Second Commandement au Peuple.

Instructions du Peuple, ont hardiment retranché le second Commandement, parce qu'il semble si expressément opposé à l'Usage & à l'Adoration des Images; tandis que la plus part de ces Peuples sont, sinon dans une simple impossibilité, du moins dans une grande difficulté d'avoir occasion de découvrir cette Fraude; lesquels par une telle Omission cette fausse Opinion entretient dans l'Erreur. Mais deplus, supposé que tous puissent lire l'Ecriture en leur propre Langue; ou s'en trouvera t-il un de mille, qui ait une telle connoissance des Langues Originelles, ausquelles elles sont écrites, qu'il puisse joüir à cet égard de leur avantage immédiatement? Ne faut-il pas que tous ces Gens-là dépendent de l'honnêteté des Interprètes? Or, les Corrections nombreuses, les divers amandemens de tous les jours, & les nouvelles Translations, même entre les Protestans, dont les dernieres taxent & blament toûjours les premieres, comme coupables de Défauts & d'Erreurs; déclarent assez combien il est incertain d'en faire le Fondement de la Foi. Et plusieurs Savants avoüent que la derniere Translation en Langue Vulgaire a besoin d'être corrigée, comme je le prouverois aisément, s'il étoit convenable de le faire en cet endroit. Mais enfin, il ne se rencontre pas une moindre difficulté pour ceux qui sont instruits dans les Langues mêmes Originelles, qui ne peuvent pas recevoir si Immédiatement la Pensée des Auteurs dans ces Ecrits; la Foi desquels dépend du moins obliquement de l'honnêteté des Copistes, puisque tous avoüent que les anciens premiers Originaux ne se trouvent plus à present.

3. L'incertitude des Interprètes des Ecritures & leur Falsification.

Hieron. Epist 28. ad Lucin. p. 247.

Jerome se plaint même de son tems de ces Copistes, disant, *Qu'ils écrivent, non pas ce qu'ils trouvent; Mais ce qu'ils entendent.* Et *Epiphane* dit, *Que dans les bons & corrects Examplaires de* Luc, *il étoit écrit, que* Christ Pleura, *& que ce Passage étoit allegué par* Irenée; *Mais que les Catholiques*

l'avoient

l'avoient rayé, craignans que les Heritiques *n'en abusassent.* Les autres Peres aussi declarent, *Qu'il y a des Versets entiers qui ont été ôtez de* Marc, *à cause des* Manicheens.

Epiph. in Anachor. Tom. Oper.

Mais de plus, les diverses Lections des Characteres Hebreux, à cause des Points, que quelques uns soûtiennent étre aussi Anciens que les premiers Ecrits mémes ; ce que d'autres veulent, avec autant de probabilité que ce soit une Invention imaginée de puis ; La Discordance de quelques Temoignages, que Christ & les Apôtres ont cité, d'avec ces Passages du Vieux Testament ; Ils en appellent à la grande Controverse entre les Peres, dont les uns approuvoient hautement l'Interpretation *Grecque des Septante*, décrians & revoquans en doute les *Exemplaires Hébreux*, comme ayant été alterez & corrompus par les *Juifs* en plusieurs Passages ; Et les autres, mais principalement *Hiérome*, exaltant la certitude de l'Original *Hebreu*, & ne rejettant pas seulement l'Histoire des *Septante*, mais s'en mocquant. Et, cependant l'Eglise Primitive s'en servit principalement. Et quelques Peres, qui ont vécu des Centuries avant lui, ont affirmé qu'elle étoit une chose très veritable : Tant de diverses Lections aussi dans les divers Livres *Grecs* Originaux, & les grands changemens entre les Anciens Peres des trois premiéres Centuries, qui avoient bien l'occasion meilleurre d'en être informez, que nous ne la pouvons avoir à present, touchant les Livres qu'il faloit admettre ou rejetter ; comme nous l'avons remarqué ci-dessûs. Toutes ces Choses, dis-je, & plusieurs autres qui se peuvent alleguer, mettent les Esprits même des Savants dans des doutes infinies, dans des Scrupules & des difficultez, dont-on ne peut sortir. D'où nous pouvons fort assurément Conclure, que Jesus Christ, qui a promis d'être toujours avec ces Enfans, & de les conduire en toute Verité, de les défendre contre les Ruses de l'Ennemi, & d'établir leur Foi sur

Les diverses Lections des Characteres, Hebreux, &c.

ſur le Rocher inébranlable, ne les aura pas laiſſez pour être conduits principalement par une choſe qui étoit ſujette à tant de doutes & d'incertitudes en elle même. C'eſt pour cela qu'il leur a donné ſon Eſprit pour leur principal Guide, lequel ni le Tems, ni la Tigne ne peut conſumer, ni les Copiſtes ou les Interprètes ne peuvent corrompre; Et il n'y a Perſonne de ſi jeune, de ſi groſſier, & ſitué dans un Lieu ſi éloigné, auquel il ne parvienne, & qui nevienne à en être inſtruit,& bien informé.

Auſſi eſt-ce par la Clarté que cet Eſprit nous donne, que nous ſommes debarraſſez de ces difficultez, que nous rencontrons touchant les Ecritures; C'eſt de quoi j'ai veu moi même, & ſuis témoin d'une indubitable & réelle Experience, avec une admiration grande de l'Amour de Dieu envers ſes Enfans en ces derniers jours. Car, j'ai connû quelques uns de mes Amis, qui profeſſent la même Foi que moi, Fidèles Serviteurs du Dieu Très-Haut, & qui étoient remplis de la Divine Connoiſſance de ſa Verité, comme elle leur étoit intérieurement Revelée Immédiatement dans l'Eſprit, par une vraye & vive Experience; Leſquels, non ſeulement, étoient tout à fait Ignorans en *Grec* & en *Hebreu*; Mais même quelque uns d'ent'reux ne ſavoient pas même lire leur Langue vulgaire, qui ſe trouvant preſſez, par leurs Adverſaires, dans la Citation de quelques Temoignages de l'Ecriture, ſuivant la Verſion d'Angleterre, leſquels ils ſentoient ne s'accorder pas avec la Manifeſtation de la Verité dans leurs Cœurs,ont affirmé hardiment, que l'Eſprit de Dieu n'avoit jamais dit cela; & qu'il y avoit aſſurement de l'Erreur; & qu'ils ne croyoent point que jamais aucuns des Saints Prophetes ou des Apôtres, euſſent Ecrit ainſi. Et quand à cauſe d'eux j'ay examiné la choſe avec plus d'attention; j'ay trouvé en effet que c'eſtoit des fautes ou des Corruptions des Interpretes; leſquels, comme il arrivê

Les fauſſes Tranſlations des Ecritures diſcernees en l'Eſprit, par des ignorans en Lettres.

rive en plusieurs Translations, ne nous donnent pas tant une Signification naturelle des Mots, qu'ils les violentent, pour exprimer ce qui s'accommodé de plus près à leur Opinion; & à la Notion qu'ils ont de la Verité. Et ce-ci semble s'accorder assez avec ces Paroles d'*Augustin*, qui, après avoir dit, *Epist.* 19. *ad Hen. Tom.* 2. fol. 14. *Qu'il ne deferoit cet Honneur aux Livres des Ecritures, qui s'appellent aujourd'hui Canoniques, que de croire seulement, que les Auteurs n'avoient pas Erré en les écrivant.* Il ajoute, *Et si je rencontrerai dans ces Lettres quelque chose qui semble contraire à la Verité, je ne ferai point de difficulté de dire, que ce n'est autre chose, qu'un Original fautif; ou que l'Interprete n'a pas atteint le sens de ce qui est dit, ou que je ne l'ai du tout point entendu.* Ainsi il suppose, qu'il peut y avoir des Erreurs, & dans les Copies, & dans l'Interpretation.

§. V. Si donc qnelqu'un me demande, *Si je pretends, par ce Moyen là, rendre les Ecritures tout à fait Incertaines & Inutiles?* Objection

Je Repons, Point du tout. La These même declare combien j'en fais d'estime, & pour veu, que l'on accorde le premier lieu à l'Esprit, duquel elle procede, lequel les Ecritures elles mêmes lui donnent, je leur accorde volontiers la seconde place, même, quoi que soit qu'elles disent d'elles mêmes. Ce que l'Apôtre *Paul* declare en deux endroits principalement, à savoir, *Rom.* 15. *v.* 4. *Car toutes les choses qui ont été écrites, ont été écrites pour nôtre Endoctrinement; afin que par Patience & Consolation des Ecritures, nous ayons Esperance.* Et en la 2 *Timoth.* 3. *v.* 15, 16, 17. *Tu as la Connoissance des Saintes Lettres, lesquelles te peuvent rendre Sage à Salut, par la Foi, qui est en Jesus Christ. Toute l'Ecriture est Divinement Inspirée & Profitable à Endoctriner, à Convaincre, à Corriger & à Instruire en Justice, afin que l'Homme de Dieu soit accompli & parfaitement instruit à toute bonne Oeuvre.* Reponse.

Car,

Car, bien que Dieu nous meine principalement & particulierement par son Esprit : Neantmoins il nous transmet quelque fois sa Consolation par ses Enfans, lesquels il Suscite, & ausquels il Inspire de parler ou d'écrire une Parole dans le tems oportun ; En quoi les Saints deviennent des Instruments en la Main de Dieu, pour se fortifier les uns les autres & pour s'animer ; Ce qui tend à les rendre parfaits, & à les rendre Sages à Salut. Et ceux qui sont menez par l'Esprit, ne peuvent pas négliger ce qui procedé de ce même Esprit dans d'autres ; Mais ils les aiment naturellement & s'y plaisent merveilleusement, par ce que ces Emanations mutuelles de la *Vie* Celeste tendent à vivifier l'Esprit ; s'il est quelque fois accablé de Tristesse. *Pierre* lui même declare que ç'a été son but en écrivant 2 *Pierre*, Chap. 1. *v.* 12, 13. *C'est pourquoi, je ne serai point paresseux à vous rappeler toûjours en Memoire ces choses, encore que vous soyez Connoissans & fondez en la Verité presente ; Car j'estime que c'est une chose juste, tandis que je suis en ce Tabernacle, de vous éveiller par avertissement.*

La Consolation mutuelle des Saints, est le meme Esprit en tous.

Dieu lui même est le Docteur de son Peuple : Il n'y a rien qui soit dit plus expressément que ce-ci, *Que ceux qui sont sous la Nouvelle Alliance, n'ont pas besoin que Personne les Enseigne* ; Et pourtant le Fruit de l'Ascension de Jesus Christ a été d'envoyer des Docteurs & des Pasteurs pour la Perfection des Saints : Tellement, que le même Ouvrage est attribué aux Ecritures, aussi bien qu'aux Docteurs ; L'un de rendre l'Homme de Dieu accompli ; l'autre d'être pour la Perfection des Saints. Comme donc les Enseigneurs, sous la Nouvelle Alliance, ne doivent pas être mis devant l'Instruction de Dieu lui même, mais aprés ; Et qu'ils ne nous doivent pas priver de ce grand Privilege de l'Esprit, que Christ nous a acquis par son Sang ; Aussi l'Ecriture ne doit-elle pas

être

être mise devant les Enseignemens de l'Esprit, & ne nous en doit pas priver.

Secondement, Dieu a trouvé à propos, que nous vissions en ces Choses, comme dans un Miroir, les conditions & les experiences des Saints des Anciens âges, afin qu'en remarquant que nôtre expérience répond à la leur, nous en soyons de-là plus confirmez & plus fortifiez par la Consolation, & que nôtre Esperance se fortifiat pour l'aquisition d'une même fin ; Et afin qu'en considerant les Providences qui les accompagnoient, & voyans les Embuches qu'ils rencontroient, & comment ils en étoient delivrez, nous soyons par-là rendus sage à Salut, & que nous en soyons corrigez à propos & enseignez en Justice. 2 Repons. les Ecritures un Miroir.

C'est-là le grand Ouvrage & l'usage des Ecritures à nôtre égard, que nous témoignions qu'elles sont accomplies en nous, afin que nous connoissions en elles la Marque engravée de l'Esprit de Dieu, & les Moyens quelles contiennent par cette Communion intérieure que nous avons avec ce même Esprit ; & son Operation dans nos Cœurs. Les Propheties de l'Ecriture nous sont aussi fort Consolatoires & utiles, en tant que nous sommes illuminez par ce même Esprit, lorsque nous les remarquons être accomplies & devoir accomplir. Car, en tout ce-ci, il faut remarquer, qu'il n'y a que l'Homme Spirituel seulement qui en puisse bien user ; Elles sont propres à faire que l'Homme de Dieu soit accompli (ce n'est donc pas l'Homme Naturel ;) & toutes les Choses qui ont été écrites ci-devant, ont été écrites pour *nôtre Consolation, nous*, qui sommes Fidèles, *nous*, qui sommes Saints ; Car, quant aux autres, *Pierre* declare ouvertement, que *les Ignorans & Mal-assurez en abusent & les tordent à leur propre Perdition* ; Ceux-ci, sont ceux qui ont été Ignorans dans la Divine & Celeste Doctrine de l'Esprit ; mais non pas dans la Science Humaine & Scholastique ; dans laquelle L'Ouvrage & le Service des Ecritures.

quelle nous pouvons bien presumer assurement, que *Pierre* lui même, un simple Pescheur n'étoit pas instruit. Nous pouvons même assurer avec grande probabilité, & même avec certitude, qu'il étoit Logique. tout à fait Ignorant dans la Logique d'*Aristotel* de laquelle, tant les *Protestants*, que les *Papistes*, dégenerans de la simplicité de la Foi, font à present la Servante de la Theologie, comme ils l'appellent, & veulent qu'elle soit une Introduction nécessaire à leur Charnel, Humain, & naturel Ministere. Et c'est par les Travaux infinis & obscurs de ces sortes de Gens, que les Ecritures étant meslées avec les vieilles Ruïnes & des Ballieures *Payennes*, sont aujourd'hui rendues inutiles au Peuple simple: Et si *Hierome* s'en plaint de son tems, il y a mille & deux cents ans, disant, *Qu'il arrive d'ordinaire à ceux qui* Hieron. Epist. 134. ad Cypr. Tom. 3. *sont trop éloquens, qu'il y a plus de difficulté a entendre leurs Explications, qu'il n'y en a dans les Choses qu'ils tachent d'expliquer*; Que pouvons nous donc dire à present, qu'il y a de si grands Monceaux de Commentaires depuis, dans des Siecles encore beaucoup plus corrompus?

§. VI. Nous avons montré jusques ici à quel égard les Saintes Ecritures sont utiles & nécessaires dans l'Eglise de Dieu, à savoir, entant qu'elles sont Les Ecritures une seconde Reigle. menagées dans, & par l'Esprit; & partant-elles peuvent être prises pour une seconde Reigle: Mais encore, parce qu'elles sont unanimement confessées par tous les Chrétiens, & estimées pour avoir été écrites, l'Esprit les dictant; Et que les Erreurs qui s'y sont glissées par l'injure du tems, ne sont pas telles, qu'il ni soit resté un Témoignage clair, très ample & très suffisant à tout ce qui est essentiel à la Foi Chrétienne; nous les regardons comme un Juge exterieur seulement, très propre pour juger des Controverses entre les Chrétiens: Tellement, que quelque Doctrine que ce soit qui soit contaire à leur Témoignage, se peut très justement nier, & être rejettée comme fausse. Et pour

pour notre particulier, nous consentons très volontiers, que nos Doctrines & nos Meurs soient examinées par elles; Et nous n'avons jamais refusé, ni ne refuserons, qu'elles soient le Juge & la Pierre de Touche dans toutes les Controverses que nous avons avec les Aversaires : Nous voudrions aussi de bon Cœur, que ce-ci soit admis comme un Principe positif & certain, *Que tout ce que quelqu'un fait de contraire aux Ecritures, pretendant & se disant être mené par l'Esprit, soit tenu pour une Fourberie & une Invention Diabolique.* Car, comme ce n'est pas pour nous couvrir nous mêmes dans quelque Chose de mal, que nous pretendons être menez par l'Esprit; aussi savons nous que comme toute sorte de Mal contredit aux Ecritures, aussi contredit-il à l'Esprit en premier lieu, duquel les Ecritures sont procedées; & duquel les Mouvemens ne se peuvent jamais contredire les uns aux autres, bien qu'ils semblent quelquefois se contredire au jugement aveugle de l'Homme Naturel, comme *Paul* & *Jaques* paroissent se contredire entr'eux.

Nous avons montré jusques ici, & ce que nous croyons, & ce que nous ne croyons pas, touchant les Saintes Ecritures, ausquelles nous esperons avoir donné leur place convenable; Mais puisque ceux qui veulent qu'elles soient la seule Reigle la plus assurée & la principale, ne manquent pas de quelque apparence d'Argumens tirez de l'Ecriture (quoi qu'elle ne s'attribuë pas cela nulle part) par lesquels ils essayent de prouver leur Doctrine; Je les rapporterai briévement par maniere d'Objections, & j'y repondrai avant finir cette Matiere.

§. VII. Leur premiere Objection se tire le plus souvent d'*Esaïe* 8. vers. 20. *A la Loi & au Temoignage, s'ils ne parlent suivant cette Parole, c'est parce qu'il n'y a point de Lumiere du matin dans eux.* Or ils veulent que cette *Loi*, & ce *Temoignagë*, soient les *Ecritures.* 1 Objecti.

 Aquoi

1 Reponse. Aquoi je repons, que c'est demander ce qui est en Question, & qui demeure encore sans être prouvé ; Car, je ne voi pas de Raison, pourquoi nous ne puissions appeler seurement cette *Loi* & cette *Parole Intérieure* ; Mais posez qu'elle soit *Exterieure*, cela ne prouve du tout pas le Cas pour tout cela, & ne fait rien contre nous. Car nous pouvons avoüer sans aucun prejudice à nôtre Cause, que la Loi extérieure a été aux *Juifs* comme une Reigle, d'une façon toute particuliere, & bien plus principalement qu'à nous, puisque leur Loi a été extérieure & literale ; Mais que pour la nôtre, sous la Nouvelle Alliance, elle est affirmée être une *Loi Intérieure* & *Spirituelle* (comme il a été prouvé ci-dessus) Tellement, que cette Ecriture, bien loin de nous être contraire, nous favorise beaucoup : Car s'il a été commandé aux *Juifs* d'examiner toutes Choses selon leur Loi, qui étoit au dehors d'eux, écrite sur des Tables de Pierre ; & si nous voulons que le Conseil du Prophete nous concerne, il est nécessaire qu'il soit tenu en parallele à cette Dispensation Evangelique, sous laquelle nous vivons à present : Tellement, qu'il faudra en premier lieu examiner toutes Choses selon cette *Parole* de la *Foi* qui nous est Prèchée, laquelle l'Apôtre affirme être dans le Cœur : Et suivant cette Loi, que Dieu lui même nous a donné, laquelle le même Apôtre affirme aussi expressément, qu'elle est écrite & placée au Cœur.

Parquoi il faut aprrouver toute choses.

Enfin, si nous considerons ce Passage, par rapport à l'interpretation Grecque des *Septante*. Nos Adversaires ne trouveront rien à redire par-là, & même il nous sera beaucoup favorable ; Car elle dit seulement, que *la Loi a été donnée pour une aide* ; ce qui s'accorde fort bien avec ce qui a été ci-dessus affirmé.

2 Objection. La seconde Objection est prise de *Jean* 5. *vers.* 39. *Enquerez vous diligemment des Ecritures*,&c.

Ici

Ici, disent-ils, *il nous est commandé par Jesus Christ lui même de chercher les Ecritures.*

Je Repons, premiérement, que l'on ne nie pas que nous ne devions chercher & sonder les Ecritures; & nous avons declaré ci-dessus, que nous étions prêts d'être examinez par elles; La Question est, *Si elles sont la principale & la seule Reigle?* Ce qui bien loin de le prouver, cela prouve le contraire : Car, ici, Jesus Christ les reprent de leur trop haute estime des Ecritures, tandis qu'ils le négligent, lui qui devoit être preferé aux Ecritures, & à qui elles rendoient témoignage, comme les Paroles suivantes le montrent; *Car vous estimez avoir par elles la Vie éternelle, & ce sont-elles qui portent témoignage de Moi; Mais vous ne voulez point venir à moi pour avoir la Vie.* D'où il paroit, que tandis qu'ils pensoient d'obtenir la Vie éternelle dans les Ecritures, ils négligeoient de venir à Christ pour avoir la Vie; dont les Ecritures portoient témoignage. Ce qui répond fort bien à nôtre Sujet; puisque nos Aversaires exaltent aujourd'hui les Ecritures, pretendant avoir la Vie en elles, ce qui n'est pas plus que de les regarder comme la principale & la seule Reigle, & le Chemin à la Vie; Et cependant ils refusent d'aller à l'Esprit, de qui elles rendent Témoignage, & qui est cette Loi Intérieure & Spirituelle qui peut communiquer la Vie. Ce n'étoit donc pas du Mépris ou du manque de Respect pour l'Ecriture, que provenoit l'Ignorance de ce Peuple : Car, quoi qu'ils la connussent & l'estimassent beaucoup; Neantmoins Jesus Christ témoigne aux Versets precedens, *Qu'ils n'avoient ni oüi la Voix du Pere, ni veu la Semblance, ni n'avoient sa Parole demeurante en eux*; donc s'ils l'avoient veüe ils auroient donc cru au Fils.

1 Reponse.

Enquerés vous des Ecritures.

Deplus, ce Passage se peut prendre pour eux, à l'Indicatif, aussi bien qu'à l'Imperatif; Car le Grec, signifie aussi, *Vous sondez les Ecritures*, & *Pasor* l'a ainsi expliqué

2 Reponse.

expliqué à l'Indicatif, ce qui femble auffi la plus naturelle, & la vrai femblable Interpretation, par la Cenfure qui fuit, comme *Cyrille* l'a auffi obfervé il y a long tems.

§. VIII. Ils tirent leur troifiéme Objéction de ces Paroles, *Acts* 17. *v.* 11. *Or ceux-ci furent plus courageux que ceux de* Theffalonique, *en ce qu'ils receurent la Parole avec toute promptitude, conferansjournellement les Ecritures, pour favoir s'il étoit ainfi.*

3 Objection. *Ceux de Berée,* difent-ils, *font ici loüez de ce qu'ils fondoient les Ecritures, & en faifoient la Reigle.*

1 Reponfe. Je Repons; Qu'il ne s'en fuit pas de là que les Ecritures foient ou la principale ou la feule Reigle; ni que leur recherche des Ecritures, & la recommendation qui en eft faite, infere rien de tel: Car, nous loüons & approuvons l'ufage des Ecritures, mais il ne s'en fuit pas que nous les croyons être la premiere & la feule Reigle.

2 Reponfe. Secondement, Il faut remarquer, que ces Juifs de *Berée*, furent ceux aufquels ces Ecritures, à favoir, la Loi & les Prophetes, furent plus particulierement une Reigle; & la queftion étoit de favoir, fi la Naiffance la Vie, les Oeuvres, & la Paffion de Chrift, repondoient aux Propheties qui l'avoient precedé: Ainfi c'étoit une chofe fort convenable à eux qui étoient Juifs, d'examiner la Doctrine de l'Apôtre fuivant les Ecritures, puis qu'ils affuroient que cette Ecriture étoit accomplie. Il eft pourtant dit, premierement, Qu'ils *receurent la Parole avec promptitude de Courage*; & fecondement, Qu'ils *conferoient les Ecritures* pour favoir s'il étoit ainfi: Non pas qu'ils fondaffent les Ecritures & puis qu'ils euffent receu la Parole; Car, les Ecritures n'euffent pas eu la force de les convertir, s'ils n'euffent eu auparavant la *Parole de Dieu, demeurante en eux*, par laquelle leurs Entendements furent ouverts & Illuminez; non plus que les Phariſiens & les Scribes, lefquels (comme

La recherche des Ecritures, par les Bereens, ne les fait pas la feule Reigle pour éprouver les Doctrines.

(comme il a été remarqué dans la premiere Objection) fondoient les Ecritures,& les exaltoient,& pourtant demeuroient dans l'incredulité, parce qu'ils n'avoient point la *Parole demeurante en eux.*

Mais enfin, Si cette Recommendation des *Juifs* de *Berée* inferoit, Que les Ecritures fussent la principale & la seule Reigle, pour examiner la Doctrine de l'Apôtre; que seroient devenus les *Gentils?* Comment auroient-ils reçeu la Foi de Christ, eux qui ne connoissoient ni ne croyoient les Ecritures? Nous voyons à la fin de ce même Chapitre, comment l'Apôtre evangelisant aux *Atheniens*, s'est servi d'une autre Methode, & les a exhortez à chercher quelque *chose de Dieu en eux* mêmes, afin qu'ils pussent *le toucher en tâtonnant.* Il ne s'est pas mis d'abord à les Discipliner dans la *Religion Judaïque*, & dans la Croyance de la Loi & des Prophetes, pour prouver de-là l'avenement de Christ; nullement, il apris un chemin plus court. Or, il est certain, que la premiere & la seule Reigle, n'est point differente, ni dissemblable, l'une pour les *Juifs*, l'autre pour les *Gentils*; Mais elle est *Universelle* & applicable à tous; Bien qu'il y puisse avoir plusieurs Reigles sous-ordonnées & qu'elles soient diversement accommodées à leur usage, suivant les necessitez & les respectives circonstances de ces Peuples. Car nous voyons que l'Apôtre se servit ainsi envers les *Atheniens* du témoignage d'un Poete, lequel il crut avoir du poids parmi eux: Et il n'y a point de doute, que de tels témoignages dont les Auteurs étoient en veneration, n'eussent plus de poids à leur égard, que toutes les Sentences de *Moïse* ou des *Prophetes*, lesquels ils ne connoissoient point, ni n'estimoient: Mais parce que l'Apôtre s'est servi du témoignage d'un Poete envers les *Atheniens*; S'en suit-il donc de-là qu'il en ait fait la principale & la seule Reigle pour examiner sa Doctrine? Aussi ne s'en suivera-t-il pas, que bien qu'il se soit servi des

3 Reponse.

Les Atheniens citez.

Ecritures envers les *Juifs* (comme d'un principe qu'ils croyoient déja) pour examiner sa Doctrine, que pour cela les Ecritures doivent être estimées pour la premiere ou la seule Reigle.

§. IX. La derniere Objection, & celle qui semble d'abord être la plus forte, est celle-ci.

4 Objection. *Si l'Ecriture n'est pas la seule Reigle principale & proportionnée, elle n'est donc pas complète; Et si elle n'est pas un Canon plein, & que même les Hommes soient menez en ce tems ici immediatement par l'Esprit, & en soient gouvernez; Ils peuvent donc ajouter de nouvelles Ecritures d'égale autorité avec les anciennes; Au lieu, que quiconque ajoûte est sujet à l'execration, & même que le assurance avons nous que chacun ne puisse introduire un nouvel Evangile à sa fantaisie?*

Reponse. On repond amplement dans la derniere partie de la These precedente, à toutes les dangereuses Consequences insinuées dans cette Objection, & en ce que nous avons dit un peu auparavant; Nous accordons librement, que nous désavoüons toutes les pretendues Revelations, qui sont contraires à l'Ecriture.

1 Objection. Mais, si on presse, *Qu'il ne suffit pas denier ces Consequences, si elles suivent naturellement de vôtre Doctrine de la Revelation immediate & des Ecritures.*

1 Reponse. Je Repons, que nous avons prouvé que ces deux Doctrines sont veritables & necessaires, & cela selon les Ecritures mêmes: Desorte que les charger de mauvaises Consequences, que nous avons montré ne s'en suivre point; C'est, non seulement nous accuser, mais c'est accuser Christ & les Apôtres qui les ont Prêchées.

2 Reponse. Secondement, Nous avons coupé cours entierement à de telles Doctrines dans cette même These, en posant, *Que les Ecritures rendent un plain & ample Témoignage aux principales Doctrines de la Foi Chrétienne.* Car nous croyons fermement qu'il n'y a point aucun autre Evangile ou Doctrine à Prêcher, sinon celui qui nous a été donné par les Apôtres, & partant

partant nous souscrivons librement à ces Paroles ; *Si quelcun Prêche un autre Evangile, que celui qui a été Prêché jusques ici par les Apôtres, & contenu dans les Ecritures, qu'il soit Anathème.* Gal. 1. v. 8.

Ainsi, nous faisons distinction entre la *Revelation du Nouvel Evangile*, & une *nouvelle Revelation de l'Ancien bon Evangile* ; Nous tenons pour le dernier, mais nous nions & rejettons entiérement le premier : Car, nous croyons certainement, *Que Personne ne peut poser d'autre Fondement, que celui qui est déja posé.* Mais, nous avons deja prouvé, que cette Revelation étoit necessaire, & cette Distinction nous défend assez contre le Danger insinué dans cette Objection. Une nouvelle Revelation n'est pas un nouvelle l'Evangile.

Or, que les Ecritures soient un Canon plein & complet, je ne voi aucune necessité de le croire : Et si ceux qui tiennent que l'Ecriture est la seule Reigle de leur Doctrine, y prenent garde ; il faut qu'ils soient de mon sentiment, veu qu'il est simplement impossible de prouver le Canon par les Ecritures. Car en quel livre des Ecritures pourra-t-on trouver, que tels & tels Livres seulement sont Canoniques, & non pas les autres, desorte que tous soient contraints de l'avoüer ; Comment donc peuvent-t-ils éviter cet Argument ? Livres Canoniques.

Ce qui ne se peut pas prouver par l'Ecriture, n'est point un Article de la Foi.

Mais le Canon de l'Ecriture, c'est à dire, qu'il y ait précisement tant de Livres, ni plus, ni moins, ne se peut pas prouver par l'Ecriture,

Donc ce n'est pas un Article de Foi nécessaire.

S'ils alleguent, *Que l'Admission des autres Livres, qui s'écriront à present par ce même Esprit, peut inferer l'Introduction des nouvelles Doctrines.* 2 Objection

Je nie cette Consequence ; Car les principales & fondamentales Doctrines de la Religion Chrétienne sont contenues dans la dixiéme partie des Ecritures ; Il ne s'en suit pourtant pas de-là que toutes les autres soient frivoles & inutiles : Neantmoins, s'il

s'il plaisoit à Dieu de ramener en nos Mains quelques uns de ces Livres, qui se sont perdus par l'injure du tems, & desquels l'Ecriture même fait mention ; comme la *Prophetie d'Enoch*, *le Livre de Nathan*, &c. ou *la troisiéme Epître de Paul aux Corinthiens*. Je ne voi pas pourquoi nous ne puissions les recevoir, & les placer au nombre des autres. Ce qui me déplait seulement est ce-ci, qu'en affirmant que l'Ecriture est la seule, & la premiere Reigle ; ils font cependant un grand Article de Foi de ce dont l'Ecriture ne peut nous donner aucune Lumiere.

Livres perdus.

Par Exemple, Comment un *Protestant* prouvera t-il à quelcun par l'Ecriture, que l'Epître de *Jaques* est Canonique, & doit être reçûe.

Premiérement, il affirme, *Que c'est parce qu'elle ne contredit point aux autres* (car les autres n'en font point mention) peut-être que celui-ci croit qu'elle contredit à *Paul* dans la Doctrine de la Foi & des Oeuvres ; Mais si on accorde cela, il ne s'en suivra pas moins que ce-ci ; C'est que tout Ecrivain qui ne contredit point aux Ecritures pourra être mis entre les Canons, & ainsi ils tombent dans une beaucoup plus grande Absurdité, que celle qu'ils tâchent de nous imposer : Car, par ce Moyen, chacun feroit les Ecrits de sa Secte égaux aux Saintes Ecritures. Car, je suppose qu'ils croyent que leur Confession de Foi ne contredit point aux Ecritures ; S'en suit-il donc de-là, qu'il la faille relier tout en semble avec la Bible ? Et pourtant il ne semble pas possible, selon les Principes de ces Gens-là, de prouver autrement que l'Epitre de *Jaques* est Canonique. La Chose a donc été amenée à un tel point de necessité extrème, ou d'affirmer, que nous connoissons qu'elle est Canonique par ce même Esprit, par lequel elle a été écrite ; ou autrement de retourner vers *Rome*, disans, que nous savons par Tradition, que l'Eglise l'a mise entre les Canoniques, & que l'Eglise est Infaillible

A savoir si l'Epitre de Jaques est authentique & comment on le sait?

Infaillible. Si quelcun y peut trouver un Milieu, qu'il le fasse. Je tirerai donc de cette Objection un Argument, *ad Hominem*, invincible sur notre Sujet.

Ce qui ne peut pas me rendre certain d'un Article de Foi, necessaire d'ètre cru, n'est pas la premiere & la seule Reigle complette de la Foi.

Or l'Ecriture ne peut point me rendre ainsi certain.

Donc. *&c.*

Je prouve la Mineure.

Ce qui ne peut pas me rendre certain du Canon de l'Ecriture, à savoir, que tels Livres doivent ètre admis & les Apocryphes rejetéz, ne peut pas me rendre certain d'un Article de Foi necessaire d'ètre cru.

Or l'Ecriture ne peut pas me rendre certain de cela.

Donc, *&c.*

Et enfin, quant aux Paroles de l'Apocalipse, *c.*22. *v.* 18. *Que si quelcun ajoûte à ces choses, Dieu ajoûtera sur lui les Playes écrites en ce Livre.* Je voudrois qu'ils me montrassent comment ces Paroles se rapportent a quelqu'autre chose qu'à cette Prophetie particuliere. Il ne dit pas, *Maintenant le Canon de l'Ecriture est rempli, Personne ne doit plus écrire de par ce même Esprit.* Tout le Monde n'avoüe-t-il pas qu'il y a eu depuis ce tems-là des Propheties, & de veritables Prophetes? Les Papistes ne le nient pas. Et les Protestans n'affirment-ils pas que *Jean Hus* prophetiza touchant la *Reformation* à venir? Etoit-il donc Anatheme, ou en cela Péchat-il? Je pourrois produire plusieurs autres Exemples qu'eux mèmes avoüent: Mais, deplus, la mème chose avoit été commandée long tems avant *Prov.* 30. *v.* 6. *N'ajoûte point à ses Paroles, depeur qu'il ne te reprenne, & que tu ne sois trouvé Menteur.* Mais encore, combien de Livres de Prophetes ont été écrits depuis? La mème chose

3 Objection.

Reponse.

Ajoutez à l'Ecriture, que cela signifie.

chose est ditte par *Moïse*, Deuter. 4. *v.* 2. *Vous n'ajoûterez rien à la Parole que je vous commande, & vous n'en diminuërez rien.* Tellement que quand on étendroit ce qui est dit dans l'*Apoc.* au de-là de la Prophetie particuliere de ce Livre, cela ne se peut entendre que d'un Evangile nouveau, ou des Doctrines nouveles, ou pour retenir l'Esprit Humain depeur qu'il ne mele ses Paroles Humaines avec les Divines ; & non pas d'une *Nouvele*, mais plus ample *Revelation des anciens*, comme nous avons dit ci-devant.

THESE IV.

Touchant l'Etat de l'Homme dans sa Chute.

*Toute la Posterité d'*Adam, *ou le* Genre-Humain, *soit* Juifs, *soit* Gentils, *quant au premier* Adam *(ou à l'Homme de Terre) est tombée, a dégeneré & est morte, privée de la faculté de sentir ou de toucher ce* Témoignage Intérieur, *ou cette* Semence de Dieu ; *& est assujetie au Pouvoir, à la Nature, & à la Semence de Satan, laquelle il seme dans les Cœurs des Hommes, tant qu'ils demeurent dans cet Etat naturel & corrompu : D'où vient, que non seulement leurs Paroles & leurs Oeuvres ; mais encore toutes leurs Imaginations sont perpetuellement mauvaises en la presence de Dieu, comme procedant de cette Semence Maligne & dépravée. C'est pourquoi, l'Homme, entant qu'il reste dans cet Etat, ne peut rien connoître sainement ; Et même, ses Pensées & ses Conceptions, touchant* Dieu *& les* Choses Spirituelles, *jusqu'à ce qu'il soit separé de cette Semence Maligne, & uni à la* Divine Lumiere, *lui sont tout à fait inutiles, & à lui, & aux autres. D'ici se rejettent les Erreurs des* Sociniens *& des* Pelagiens, *qui exaltent la Lumiere Naturelle, & celles des* Papistes *aussi, & de plusieurs* Protestans, *qui*

Rom. 5. v. 12, &c. 15.

affirment,

affirment, Que l'Homme ſans la veritable Grace de Dieu, peut être un vrai Miniſtre de l'Evangile. *Cependant cette Semence n'eſt pas imputée aux Enfans, ſi ce n'eſt quand par une actuelle Tranſgreſſion ils s'y joignent eux mêmes*; *Car, ils ſont de nature* Enfans d'Ire, *qui cheminent ſelon la* Puiſſance du Prince de l'Air, & l'Eſprit qui opere aux Enfans de Rebellion, *ayant leur Converſation en Convoitiſes de la Chair, accompliſſans les Deſirs de la Chair & de leurs Penſées.* Ephef. 2.

§. I. NOus avons raiſonné juſques ici de la maniere d'obtenir & de conſerver la veritable Connoiſſance de Dieu, comme auſſi, quel Service & qu'elle Utilité aportent les Saintes Ecritures aux Saints.

Nous venons maintenant à examiner *l'Etat & la Condition de l'Homme, entant qu'il eſt dans ſa Chûte*; *qu'elle eſt ſa Capacité & ſa Force*; *& juſques où il eſt capable de lui même de s'avancer dans les Choſes de Dieu.* Nous avons touché quelque peu de choſe de cela au commencement de la ſeconde Theſe; Mais l'intelligence ample, plaine & entiere de cette matiere eſt d'un grand Uſage & Utilité; parce qu'il s'eſt élevé de grandes & dangereuſes Erreurs de part de l'un & de'autre, de l'ignorance, & des Altercations de cette matiere. Tandis que quelques uns exaltent ſi fort la Lumiere de la Nature, ou la Faculté de l'Homme naturel, qu'ils veulent qu'il ſoit capable de lui même, par la Vertu de ſa Volonté Intérieure, de la Lumiere ou de la Force qui appartient à ſa Nature, de ſuivre ce qui eſt Bon, & de faire de réels Progrez vers le Ciel. Les *Pelagiens* & les *Semi-Pelagiens* étoient autrefois de ceux-là; Et tels ſont aujourd'hui les *Sociniens* & divers autres entre les *Papiſtes*. Quelques autres encore, ſe jettent dans l'autre extremité (à qui *Auguſtin* entre les Anciens a été le premier qui leur a ouvert le Chemin, ſur le declin de ſon âge, animé

Le Zèle d'Auguſtin contre Pelage.

animé de zèle contre *Pelagius*) en avoüant, que non ſeulement les Hommes ſont incapables de bien faire d'eux mêmes, & enclins au Mal; Mais encore ils affirment, que l'Homme étant encore au Ventre de ſa Mere, & avant d'avoir commis aucun Peché actuel, eſt contaminé du réel Crime du Peché, pour lequel il merite la Mort éternelle, auquel égard ils n'ont point de crainte d'aſſurer, *Qu'un grand nombre d'Enfants ſont Damnez Eternellement, & endurent pour jamais les Tourmens de l'Enfer*. C'eſt pourquoi, le Dieu de Verité ayant derechef revelé à preſent ſa Verité par ſon Eſprit, nous a enſeigné, par cette bonne & juſte Voye, à éviter l'une & l'autre extremité.

Cela donc eſt ce que nôtre Theſe nous conduit de traitter à preſent; Et,

I. Premiérement, *Quelle eſt la Condition de l'Homme dans ſa Chûte, & combien il eſt incapable de ſe mêler des Choſes de Dieu.*

II. Secondement, *Que Dieu n'impute point ce Mal aux Enfans, juſqu'à ce qu'ils s'y joignent actuellement:* Afin, qu'ainſi en établiſſant la Verité, nous puiſſions renverſer les Erreurs de tous les deux côtez.

III. Et quant à la troiſiéme Choſe, renfermée dans la Theſe même, touchant ces *Docteurs, qui manquent de la Grace de Dieu*, cela ſera renvoyé à la dixiéme Theſe, ou cette Matiere eſt traittée plus particulierement.

Part. I. La Chute d'Adam.

§. II. Quant au premier, pour ne pas penetrer dans tant de Curieuſes Notions, que pluſieurs ont, *touchant l'Etat d'Adam avant ſa Chûte*; Tous s'accordent en ceci, qu'il a fait une grande perte; Non ſeulement dans les Choſes qui ont du raport à l'Homme exterieur; Mais encore à l'égard de cette étroitte Communion qu'il avoit avec Dieu. Cette Perte lui fut denoncée dans le Commandement, *Car au jour que tu en mangeras tu mourras de mort*, Gen. 2. verſ. 17. Cette Mort ne pouvoit pas être une Mort exterieure, ou la Diſſolution de l'Homme exterieur

exterieur : Car, quant à celle-ci, il ne mourut pas que plusieurs centaines d'Années après ; Ainsi il faut que ce soit à l'égard de sa Vie Spirituelle & de sa Communion avec Dieu. La Consequence de cette Chûte, outre ce qui a du rapport aux Fruits de la Terre, est aussi exprimée *Gen.* 3. vers. 24. *Ainsi, il chassa l'Homme, & plaça des Cherubins vers l'Orient du Jardin d'*Eden, *& une Epée flamboyante & voltigeante çà & là, pour garder le Chemin de l'Arbre de Vie.* Or, quelque literale signification qu'ayent ces Paroles, nous pouvons seurement attribuer une Signification Mystique à ce Paradis, & le prendre réellement pour cette Communion Spirituelle, & cette Communication que les Saints obtiennent par Jesus Christ, auquels seuls les Cherubins font place, & à chacun qui entre par lui, qui se nomme la *Porte.* Ainsi, quoi que nous n'imputions rien du Peché d'*Adam* aux Hommes, jusqu'à ce qu'ils le fassent leur, par de semblables Actes de desobéissance ; Neantmoins, nous ne pouvons pas supposer que l'Homme qui vient naturellement d'*Adam*, aye quelque chose de bon en cette sienne Nature, comme lui apartenant, qu'il n'a point eu de celui dont-il est descendu, & qu'il n'avoit pas en lui même pour le lui Commuiquer.

Le Peché ne peutpas etre attribue à la Posterite d'Adam.

Si donc nous affirmons qu'*Adam* en sa Nature, entant que lui apartenant, n'ait retenu aucune Volonté, ni Lumiere, capable de lui donner la Connoissance des Choses Spirituelles ; sa Posterité n'en aura pas non plus : Car quelque bonne Chose que l'Homme fasse, cela ne procede pas de sa Nature, ou de ce qu'il est le Fils d'*Adam*, mais d'une *Semence Divine* en lui, comme une nouvelle Visitation de Vie, afin de le faire sortir de son Etat Naturel : Encore donc qu'elle soit en lui, elle n'est pas de lui pourtant, & le Seigneur lui même le témoigne, *Gen.* 6 v. 5. où il est dit, *Que le Seigneur vit que toute l'Imagination des Pensées de son Cœur, n'étoient que du Mal en tout tems.* Autant que ces Paroles sont Positives, autant

Chaque Imagination de l'Homme naturel est méchante.

autant aussi sont-elles Comprehensives. Observez en l'Emphase, Premiérement, *Toute l'Imagination des Pensées de son Cœur*; Cela n'admet aucune Exception, il n'y a point d'Imagination, point de Pensée qui en soit exceptée. Secondement, *Ce n'est seulement que du Mal en tout tems*; Il n'y a pas non plus, *Qu'elle est en quelque mesure du Mal en tout tems*, ou qu'elle est du *Mal en quelque tems*; mais qu'elle n'est que Mal, & qu'elle l'est *toûjours*, & *Mal en tout tems*; Ce qui asseurement exclud tout Bien, comme un effet propre du Cœur de l'Homme naturellement: Car ce qui n'est que Mal, & cela toûjours, ne peut de sa Nature produire aucun Bien. Le Seigneur exprime encore cela un peu après, Chap. 8. v. 21. *L'Imagination de l'Homme est mauvaise dès sa Jeunesse.* Inferant ainsi combien cela lui est propre & naturel; D'où j'Argumente ainsi.

Si les Pensées du Cœur de l'Homme ne sont pas seulement mauvaises; Mais toûjours mauvaises: Elles ne sont donc, entant qu'elles procedent simplement de son Cœur, ni bonnes en partie, ni bonnes en quelque tems;

Mais le premier est vrai; Donc le dernier l'est aussi.

Et derechef,

Si les Pensées de l'Homme sont toûjours & uniquement mauvaises, elles sont donc tout à fait inutiles & sans aucune force pour lui, à l'égard des choses de Dieu.

Or le premier est vrai: Donc le dernier l'est aussi.

Le Cœur de l'Homme est trompeur.

Secondement, Cela paroit clairement de cette Parole de *Jeremie* le Prophete 17. vers. 9. *Le Cœur est trompeur par dessus toutes choses, & desesperément malin.* Car, qui est ce qui peut s'imaginer avec quelque espece de Raison, que ce qui est tel, ait aucun pouvoir en soi même, ou soit en quelque façon propre pour conduire l'Homme à la Justice, à laquelle il est de lui même & de sa propre Nature

ture si opposé? Cela est aussi contraire à la Raison; qu'il est impossible dans la Nature, qu'une Pierre, de sa Nature & de son propre Mouvement, puisse voler en l'air: Car, comme la Pierre de sa propre Nature, penche & encline à se mouvoir en bas, vers son Centre; ainsi le Cœur de l'Homme est naturellement enclin & penchant au Mal, l'un à un, l'autre à un autre. D'où aussi j'Argumente ainsi.

Cequi est *Trompeur & Desesperement Malin pardessus toutes choses*; n'est pas propre, ni ne peut conduire l'Homme droittement, en ce qui est Bon & Honneste.

Or le Cœur de l'Homme est tel:

Donc, *&c.*

L'Apôtre *Paul* decrit amplement la Condition des Hommes dans leur Chûte, l'ayant tiré du *Psalmiste*; *Il n'y a nul juste, non pas un seul: Il n'y a nul qui entende; il n'y a nul qui recherche Dieu. Ils ont tous fourvoyé & ont été ensemble rendus Inutiles; Il n'y a nul qui fasse bien, non pas même jusqu'à un. C'est un Sepulcre Ouvert que leur Gosier, ils ont frauduleusement usé de leurs Langues, sous leurs Levres, il y a du Venin d'Aspic: Desquels la Bouche est pleine de Malediction & d'Amertume: Leurs Pieds sont legers à épandre le Sang: Destruction & Misere est en leur Voye: Ils n'ont point connu la voye de Paix: La Crainte de Dieu n'est point devant leurs Yeux.* Que peut-on dire de plus positif? Il semble qu'il prent un soin particulier d'éviter que l'on n'atribue aucun bien à l'Homme Naturel; Il montre comment il est soüillé dans toutes ses Voyes; Il montre comment il est vuide de Justice, d'Intelligence, & de Connoissance de Dieu; Comment il est égaré; & enfin, comment il est devenu Inutile, dont-on ne sçauroit rien dire de plus ample pour confirmer nôtre Jugement. Car, si telle est la Condition de l'Homme Naturel, ou de l'Homme entant qu'il demeure dans sa Chûte, il est incapable de faire aucun pas vers le Ciel.

Rom. 3. 10

Pf. 14. 3. & 53. v. 2. &

L'Etat de l'Homme dans la Chute

Objection Si l'on dit, *Qu'il n'est pas parlé de la Condition de l'Homme en general; mais seulement de quelques particuliers, ou du moins, que cela ne comprent pas tous les Hommes.*

Reponse. Le Texte montre clairement le contraire dans les versets precedents, où l'Apôtre prent sur soi même, comme s'il étoit demeuré dans sa Condition Naturelle. *Quoy donc*, dit-il; *Sommes nous plus excellens qu'eux? Nullement, car nous avons ci-devant convaincu, que tous, tant Juifs que Grecs, sont sous le Peché, selon qu'il est écrit.* Et, ainsi il continuë, d'où il paroit qu'il parle du Genre-Humain en general.

Objection On objecte, que le même Apôtre dit, Chap. 2. 14. *Que les Gentils font naturellement les Choses qui sont de la Loi; & ainsi par consequent, ils font de Nature ce qui est bon & agreable aux yeux de Dieu.*

1 Reponse Je Repons, premierement, Que cette Nature ne peut, ni ne doit être entenduë de la *Nature propre de l'Homme*, laquelle est Corrompuë & tombée; Mais d'une *Nature Spirituelle*, qui procede de la *Semence de Dieu dans l'Homme*, entant qu'elle reçoit une nouvelle Visitation de l'Amour Divin, & qu'elle en est vivifiée; Ce qui paroit manifestement, par les Paroles suivantes, où il dit, *Ceux-là n'ayant point la Loi*, à sçavoir l'exterieure, *sont Loi à eux mêmes, lesquels montrent l'œuvre de la Loi écritte en leurs Cœurs.* Ces actes donc qu'ils font sont un Effet de la Loi écritte dans leurs Cœurs; mais l'Ecriture fait voir que cette Ecriture de la Loi dans le Cœur est une partie & même bien grande de la Dispensation de la nouvelle Alliance, & par consequent il ne s'ensuit point qu'elle soit une partie de la nature de l'Homme.

Par quelle Nature les Gentils ont fait les choses de la Loi.

2 Reponse. Secondement, Si cette Nature dont-il est parlé en ce Passage, se pouvoit entendre de la Nature propre de l'Homme, laquelle il a entant que Homme; donc l'Apôtre se contredit soi même inévitablement, puis qu'il dit ailleurs positivement,

Que

Que l'Homme Animal ne comprent point les Choses qui sont de Dieu, & qu'il ne le peut. Or j'estime que la Loi de Dieu est entre les Choses qui sont de Dieu; principalement entant qu'elle est écrite dans le Cœur. L'Apôtre au 7. Ch. de la même Epître vers. 12, dit, *Que la Loi est Sainte, Juste & Bonne.* Et au Verset 14. *Que la Loi est Spirituelle; mais qu'il est Charnel.* Or à quel égard est-il Charnel, si ce n'est entant qu'il est demeuré dans sa Chûte, sans être Regeneré? Et qu'elle absurdité seroit-ce, de dire, qu'il est Charnel, mais non pas de sa Nature, puisque c'est de sa Nature qu'il est ainsi appèlé? Nous voyons l'Apôtre au contraire distinguer la Loi Spirituelle, d'avec la Nature de l'Homme entant que Charnelle & Pecheresse. C'est pourquoi, comme Christ dit, *Que l'on ne cueille point les Raisins des Epines, ni les Figues des Chardons.* Matth. 7. vers. 16. Aussi ne peut-on point attendre un Accomplissement de la Loi, qui est Spirituelle, Sainte & Juste, d'une Nature qui est corrompuë, tombée & qui a degeneré. D'où nous Concluons, avec bonne Raison, que la Nature dont-il est ici parlé, par laquelle il est dit, que les *Gentils* ont fait les *Choses contenuës dans la Loi*, n'est pas la *Nature commune des Hommes*; Mais une *Nature Spirituelle*, qui procede de la Loi Spirituelle & Juste qui est écrite au Cœur. J'avoüe, que ceux qui sont dans l'autre extremité, quand ils sont pressez sur ce Temoignage par les *Sociniens* & les *Pelagiens*, comme aussi par nous, quand nous nous servons de cette Ecriture pour leur montrer, comment quelques uns d'Entre les Gentils sont parvenus au Salut, par la *Lumiere de Christ dans leurs Cœurs*, ne savent où ils en sont, & donnent cette Reponse, *C'est qu'il y a quelques restes de l'Image Celeste laissées en* Adam, *par lesquelles les* Payens *ont pû faire quelques bonnes Choses*; Mais comme cela se dit sans qu'il y ait de Preuves, en cela même, cela contredit leurs propres sentiments par tout, & ruïne leur Cause. Car, si ces restes étoient d'une

L'Homme naturel ne peut discerner, &c.

Le naturel spirituel des Gentils en faisant la Loi

d'une force à les rendre capables d'accomplir la juste Loi de Dieu, cela ôteroit la Necessité de la Venue de Christ, ou du moins, cela leur laisseroit un Moyen d'être Sauvez sans lui; à moins qu'ils ne veillent dire (ce qui est le pire de tous) *Que quoi qu'ils ayent réellement accomply la Loi de Dieu; Neantmoins Dieu les a Damnez, à cause du defaut de cette Connoissance particuliere, touchant Christ à venir, tandis que lui même leur a ôté tous les Moyens de venir à lui*; Mais c'est de quoi il sera parlé ci-après.

§. III. Je pourrois aussi me servir ici d'un autre Argument tiré de ces Paroles de l'Apôtre, 1. *Cor.* 2. Où il exclud si precisément l'Homme Naturel de l'Intelligence des Choses de Dieu; Mais parce que j'ay parlé de ce Passage au commencement de la seconde These, j'éviterai de repeter ce que j'en ai dit.

Les Sociniens exaltent la Lumiere de l'Homme Naturel.

Neantmoins, parce que les Sociniens & les autres qui exaltant la Lumiere de l'Homme Naturel, ou la Lumiere Naturelle dans l'Homme, font des Objections contre ce Passage; Je les resoudrai avant finir.

Objection.

Ils disent, que le mot Grec Ψυχικὸς, doit être interpreté *Animal*, & non pas *Naturel*, autrement, disent-ils, il y auroit Φυσικὸς. D'où ils inferent, que c'est seulement l'Homme Animal, qui est ici exclus de comprendre les Choses de Dieu; mais non pas l'Homme Raisonnable. Cet échapatoire se refute aisément sans disputer des termes, & il n'y a point de liaison avec le but de ce Passage. Car,

1 Reponse.

Premiérement, la *Vie Animale* n'est pas une autre Vie, que celle que l'Homme a de commune avec les autres Creatures vivantes; Car étant purement Homme, il n'est nullement different des Bêtes, que par la *Proprieté d'être Raisonnable*. Or l'Apôtre tire son Argument dans les Versets precedents de cette *Parité*, ou *Similitude*; Que *comme les Choses de l'Homme ne se peuvent connoître que par l'Esprit de l'Homme, ainsi nul Homme ne connoit les Choses de Dieu, que par l'Esprit de Dieu.* Mais j'espere que ces Gens-là m'accorderont que les Choses de l'Homme

L'Homme Animal est le même que le Naturel.

ne

ne se connoissent pas par le seul Esprit animé, c'est à dire, par celui qu'il a commun avec les Bêtes; mais par le *Raisonnable*. Il faut donc aussi, que ce soit le Raisonnable qui soit ici entendu. Deplus, la Mineure montre clairement, que l'Apôtre n'a point eu de telle intention que celle que la Glose de ces Gens lui veut faire avouer; à savoir, *Ainsi Personne ne connoît les Choses de Dieu, que l'Esprit de Dieu*: Selon leur Opinion, il devoit avoir dit, *Personne ne connoît les Choses de Dieu, par son Esprit Brute & Animal, mais par son Esprit Raisonable.* Car de dire, *Que l'Esprit de Dieu*, dont-il est ici parlé, n'est autre que *l'Esprit Raisonable de l'Homme*, cela aprocheroit du Blaspheme, puis qu'ils sont tant de fois distinguez. Et encore, l'Apôtre allant plusavant ne dit pas, que ces Choses se discernent *Raisonablement*, mais *Spirituellement*.

Secondement, l'Apôtre dans tout ce Chapitre montre comment la Sagesse de l'Homme est incapable de Juger des Choses de Dieu, & qu'elle les Ignore. Or je demande à ces Gens-là, si un Homme s'appelle Sage à cause de sa Proprieté Animale, ou a cause de la Raisonnable? Si c'est de sa qualité Raisonnable, ce n'est donc pas seulement l'Homme Animal, mais aussi le Raisonnable, tel qu'il est dans l'Etat de Nature, que l'Apôtre exclud ici, & lequel il distingue du Spirituel, au vers. 15. *Mais le Spirituel discerne toutes Choses*; Cela ne se peut dire d'aucun Homme entant que purement raisonnable, puisque les Hommes de la plus grande Raison, si nous les pouvons estimer tels, lesquels l'Ecriture appèle Sages, tels qu'étoient autrefois les *Grecs*; non seulement peuvent être, mais sont souvent les Ennemis du Royaume de Dieu: Tandis que la *Prédication de Christ* est ditte être *Folie aux Hommes Sages de ce Monde*, & que la *Sagesse de ce Monde* est appellée une *Folie devant Dieu.* Or toute Personne raisonnable, mettant à part l'Interest, peut aisément juger, s'il est tant soit peu vrai semblable, ou que ces Hommes Sages, qui sont dits estimer l'Evangile pour une Folie, n'ont été seu-

2 Reponse.

L'Homme Raisonable en l'Etat Naturel exclus de discerner les Choses de Dieu.

lement ainsi appelez, que par rapport à leur faculté Animale, & non entant que Raisonables; ou bien que la *Sagesse*, qui est Folie devant Dieu, ne s'entend pas de la Faculté *Raisonable*, mais seulement de l'*Animale*.

Le Peché n'est point Impute aux Enfans.

§. IV. Je viens à present à l'autre partie, à savoir, *Que cette Semence mauvaise & Corrompuë n'est point imputée aux Enfans, jusqu'à ce qu'ils s'y joignent actuellement.* Il y a une Raison donnée de cela, sur la fin de la These elle méme, tirée des *Ephes.* 2. *Car ceux là sont de Nature Enfans d'ire qui cheminent selon le Prince de la Puissance de l'Air, l'Esprit qui opere maintenant avec efficace aux Enfans de Rebellion.* Ici l'Apôtre donne pour Raison de ce qu'ils *sont Enfans d'ire*, leur mauvais train : Et non quelque autre Chose qui n'est pas reduite en acte. Et cela s'accorde bien avec tout le but de l'Evangile, où il n'y a point d'Homme jamais Menacé, ou Jugé pour quelque Iniquité qu'il n'a pas actuellement commis. A la Verité pour ceux qui perseverent dans l'Iniquité, & qui imitent ainsi & approuvent les Pechez de leurs Parents, Dieu visitera l'Iniquité des Peres sur les Enfans.

Il n'y a donc rien d'etrange, que les Hommes entretiennent une Opinion si absurde en elle même, & si cruelle, & même si contraire, tant à la Nature de Dieu, qu'à sa Misericorde & à sa Justice; sur laquelle pourtant les Ecritures gardent tout à fait le silence? Mais il est évident que les Hommes ont inventé cette Opinion, par un principe d'Amour propre, qui est cette Racine amere de laquelle toutes les Erreurs naissent;

Le Decret Absolu de l'Election nait de l'Amour propre.

Car la plus part des *Protestans* qui tiennent cette Opinion, ayant (comme ils pensent) un *Decret Absolu de l'Election* qui les met en assurance eux & leurs Enfans, tellement qu'ils ne peuvent pas manquer d'être sauvez ni perdre le Salut, ne font pas difficulté d'envoyer tous les autres, tant Vieux que Jeunes, en Enfer. Car, comme l'Amour propre (qui est toûjours disposé a croire ce qu'il desire)

desire) leur fait Esperer que leur part est Assurée; ils ne se mettent gueres en peine de laisser leurs Prochains, qui sont la plus grande partie du Genre-Humain, dans ces difficultez embarrassantes & dont on ne peut sortir. Les *Papistes* encore se servent de cette Opinion, comme d'un Artifice pour augmenter l'Estime de leur Eglise & la Reverence pour les Sacrements, puis qu'ils affirment que le Peché est effacé par le Baptéme; en quoi seulement ils semblent être un peu plus Misericordieux, n'envoyant pas ces Enfans Nonbaptisez en Enfer, mais dans un certain *Limbe*, sur lequel les Ecritures ne gardent pas moins le silence que sur l'autre. Cette Opinion donc non seulement n'est point Autorisée par l'Ecriture, mais est expressement contraire à ce qui y est contenu. L'Apôtre, *Rom.* 4. *vers.* 15. dit clairement, *Que là où il n'y a point de Loi, il n'y a point aussi de Transgression.* Et encore, au 5. *vers.* 13. *Mais le Peché n'est point Imputé là où il n'y a point de Loi.* Il n'y a rien de plus positif que ces deux Temoignages; Car il n'y a point de Loi pour les Enfans, puis que comme tels, ils en sont entierement Incapables: La Loi ne s'etend que sur ceux qui ont en quelque mesure, plus ou moins d'usage & d'exercice de leur Entendement, ce que les Enfans n'ont pas. Donc voici comment j'Argumente.

Comme il n'y a point de Loi pour les Enfans, il n'y a point aussi de Transgression.

Le Peché n'est Imputé à Personne, là où il n'y a point de Loi.

Or, il n'y apoint de Loi pour les Enfans:

Donc, *Le Peché ne leur est point Imputé.*

La Majeure est prise des propres mots de *Paul* Apôtre; sa Mineure se prouve ainsi.

Ceux qui sont dans une Impossibilité Physique & naturelle, soit d'oüir, soit de connoître, soit d'entendre aucune Loi, & où cette Impossibilité ne leur est pas apportée par aucun de leurs propres actes, mais est ordonnée de Dieu suivant l'ordre

l'ordre de la Nature; à ceux-là il n'y a point de Loi.

Mais les Enfans sont dans cette Impossibilité Physique & Naturelle.

Donc, &c.

Secondement, Que peut-on dire de plus positif, que ce que dit *Ezechiel* 18. 20. *L'Ame qui aura Peché mourra: Le Fils ne portera point l'Iniquité du Pere?* Car le Prophete montre là premierement qu'elle est la cause de la Mort Eternelle de l'Homme, laquelle il dit être le Peché; & en suitte, comme s'il avoit fait dessein de fermer la porte à une telle Opinion, il nous assure, que *Le Fils ne portera point l'Iniquité du Pere.* D'où j'Argumente ainsi.

Les Enfans ne portent point la Transgression d'Adam.

Si le Fils ne porte point l'Iniquité du Pere, ou de ses plus proches Parents; beaucoup moins portera t-il, l'Iniquité d'*Adam.*

Or le Fils ne portera point l'Iniquité de son Pere.

Donc, &c.

§. V. Ayant montré jusques ici combien cette Opinion est absurde, j'examineray briévement les Raisons que ses Auteurs apportent pour la defendre.

1 Objection.

Premiérement, Ils disent, *Qu'*Adam *a été une Personne publique; & partant, que tous les Hommes ont Peché en lui, comme étans dans ses Reins.* Et sur cela, ils alleguent ce qui est dit, *Rom.* 5. *vers.* 12. *C'est pourquoi, comme par un seul Homme le Peché est entré au Monde, & par le Peché la Mort; & ainsi la Mort est parvenuë sur tous les Hommes, d'autant que tous ont Peché.*

Reponse.

A cela je Repons, Qu'on ne nie point qu'*Adam* soit une Personne publique, & qu'il n'y ait par lui une Semence de Peché, multipliée & répandue dans tous les Hommes, laquelle en elle même est souillée, & fait pencher les Hommes vers l'Iniquité: Neantmoins il ne s'ensuit pas de-là, que

que les Enfans qui ne se joignent point à cette Semence, en soient coupables. Quant à ces Paroles des *Romains*, la Raison du Crime est là alleguée; c'est, *d'autant que tous ont Peché.* Or, Personne n'est dit Pecher, a moins qu'il ne Peche actuellement en sa propre Personne; Car les mots Grecs, ἐφ' ᾧ se peuvent fort bien rapporter à θάνατος, qui est le plus proche Antecedent; Tellement que ces mots montrent comment *Adam*, par son Peché, a donné entrée au Peché dans le Monde; *Ainsi la Mort est entrée par le Peché*, ἐφ' ᾧ c'est à dire, *sur quoi*, à savoir, comme l'Occasion, ou dans laquelle, à savoir, la Mort, tous les autre *ont Peché*, c'est à dire, actuellement en leur propre Personnes, à savoir, tous ceux qui étoient capables de Pecher. L'Apôtre montre clairement au verset suivant, que les Enfans ne pouvoient pas être de ce Nombre, quand il dit, *Le Peché n'est point imputé, là où il n'y a point de Loi.* Et puis qu'il n'y a point de Loi pour les Enfans, comme il a été prouvé ci devant, ils ne peuvent pas y être renfermez ici.

Leur seconde Objection est du *Ps.* 51. *v.* 5. *Voici, J'ay été formé en Iniquité, & ma Mere m'a Conçeu en Peché.* D'ici, *il paroit*, disent-ils, *que les Enfans sont coupables dès leur Conception.* 2 Objection.

Pour moi je ne voi pas comment ils inferent cette Consequence. Il semble qu'ici le Peché & l'Iniquité se doivent beaucoup plutôt attribüer aux Parens qu'à l'Enfant. Car il est dit, *Ma Mere m'a Conçeu en Peché*, & non pas; *Ma Mere m'a Conçeu Pecheur.* De plus, cela ainsi Interpreté, contredit directement au Passage de l'Ecriture, cité ci-devant, en faisant les Enfans coupables des Pechez de leurs Parens immediats (car il n'est point fait ici aucune mention d'*Adam*) ce-qui est contraire aux Paroles pleines & claires de celui-ci, *Le Fils ne portera point l'Iniquité du Pere.* Reponse. Conceu en Peche repondu.

Ils

3 Objection. Ils Objectent en trosiéme Lieu; *Que les Gages du Peché c'est la Mort, & que puisque les Enfans sont Sujets aux Maladies, & à la Mort; il faut donc qu'ils soient coupables de Peché.*

Reponse. Je Repons; On accorde, que ces Choses sont une Consequence & une suite de la Chûte, & du Peché d'*Adam*: Mais, que cela infere necessairement un Crime dans tous les autres qui y sont sujets, on le nie. Car, quoi que toute le Creation extérieure ait souffert une Ruïne par la Chûte d'*Adam*, & qu'elle gemisse sous la Vanité, selon ce qui est dit en *Job*, *Que les Cieux mêmes ne sont pas purs aux yeux de Dieu*; *Il ne s'ensuit pourtant pas de-là, que les Herbes, la Terre & les Arbres soient Pecheurs.*

La Mort est le Gage du Peche, repondu.

Joint, Que la Mort, quoi qu'une suitte de la Chûte, attachée à la Nature Terrestre de l'Homme, n'est pas pourtant le Gage du Peché dans les Saints, mais plutôt un Sommeil, par lequel ils passent de la Mort à la Vie; qui bien loin de leur être fâcheux & incommode, comme sont tous les supplices réels pour le Peché, l'Apôtre la repute comme un Gain, *Phil.* 1. *v.* 21. *Il m'est Gain à mourir, ou mourir est Gain pour moi.*

4 Objection. Il y en a de si fous, que de pousser plus avant cette Objection, disant, *Que si le Peché d'*Adam *n'est point imputé à ceux qui n'ont point Peché actuellement, donc il s'en suivra que tous les Enfans seront Sauvez.*

Reponse. Mais nous voulons de bon cœur que cette supposée Absurdité soit une suitte de nôtre Doctrine; plutôt que celle-ci *qu'une Infinité d'Enfans sont tourmentez éternellement; non pas pour aucun Peché des leurs propres; mais uniquement à cause du Peché d'*Adam: Ce qu'il semble que nos Adversaires ne croyent pas une Absurdité, quoi que ce soit une de leurs Consequences les plus indubitables & inevitables; sur quoi nous voulons bien laisser fermer la Controverse, recommandant l'un & l'autre

l'autre à l'Entendement Illuminé du *Lecteur Chrétien.*

Cette Erreur de nos Adversaires, est non seulement rejettée, mais refutée par *Zwingle*, cet Eminent Fondateur des Eglises Protestantes de *Suisse*, dans son Livre *Du Baptéme*; à cause de quoi, il est Anathematisé par le Concile de *Trente*, en la *Session Cinquiéme*. Nous ajoûterons seulement cet Avis: Que nous confessons donc, que la Semence du Peché se transmet d'*Adam* sur tous les Hommes, bien qu'il ne soit imputé à Personne jusqu'à ce qu'il se joigne à lui actuellement en Pechant, dans laquelle Semence il donne à tous occasion de Pecher; & c'est là l'Origine de toutes les Mauvaises Actions & des Pensées au Cœur des Hommes, ἐφ' ᾧ, à savoir, θανάτῳ, comme il y a *Rom.* 5. C'est à dire *dans laquelle Mort, tous ont Peché.* Car cette Semence de Peché est souvent appelée *Mort* dans l'Ecriture, & *le Corps de Mort*; veu qu'en effet, elle est une Mort pour la Vie de Justice, & de Sainteté. C'est pourquoi la Semence, & ce qui en est produit, est appelé le *vieux Homme*, le *vieux Adam*, en qui est tout le Peché; c'est pour cela que nous nous servons de ce Nom, pour exprimer le Peché, & non pas de celui de *Peché Originel*; de laquelle Phrase l'Ecriture ne fait aucune mention, & c'est de ce Barbarisme inconnu à l'Ecriture, qu'a été forgée & inventée cette Notion, *de Peché Imputé aux Enfans*, qui a été fourrée parmi les Chrétiens.

Le *Peché* Originel n'est point *Phrase* de l'Ecriture.

THESE

THESE V. & VI.

De la Redemption Universelle de Christ; comme aussi, de la Lumiere Salutaire & Spirituelle dont un chaqu'un Homme est Illuminé.

THESE V.

Ezec. 18.32. & 33. 11. Dieu, *par son Infinie Bonté*, qui ne prent point plaisir en la Mort d'un Pecheur, mais qui veut que tous vivent & soient Sauvez; a tant aimé le Monde, qu'il a donné son Fils unique pour une *Lumiere* afin que quiconque croit en lui, soit Sauvé, *Jean* 3. *vers.* 16. Qui Illumine tout Homme qui vient au Monde, *Jean* 1. *vers.* 9. Et qui rend manifestes toutes les Choses qui sont à reprendre, *Eph.* 5. *vers.* 13. *Et enseigne toute Temperance, Justice & Pieté. Et cette* Lumiere *illumine les Cœurs de tous en un jour, en veuë du Salut. Et c'est elle qui reprent le Peché de tous les Individus, voulant operer le Salut de tous, s'ils n'y resistoient. Et elle n'est pas moins Universelle, que la Semence du Peché, étant l'Aquisition de la Mort de celui*, qui a gouté la Mort pour tous les Hommes. Car comme en *Adam* tous meurent, ainsi aussi en *Christ* tous seront vivifiez, 1 *Cor.* 15. *vers.* 22.

THESE VI.

Suivant ce Principe (ou Hypothese*) on peut aisement soudre toutes les Objections contre l'Universalité de la Mort de Christ; & il n'est point besoin de recourir au Ministere des Anges, & à tous ces autres Miraculeux Moyens, dont-on dit que Dieu se sert, pour manifester la Doctrine & l'Histoire de la Passion de Christ, à telles Personnes qui ont bien profité de cette premiere & commune Grace (habi-*

tans

tans dans des lieux du Monde, ou la Predication exterieure de l'Evangile est inconuë.) Car comme il suit fort bien d'ici, que quelques uns des Anciens Philosophes peuvent avoir été Sauvez; de même aussi quelques uns (qui par la Providence ont été portez dans ces Parties du Monde les plus Eloignées, où la Connoissance de l'Histoire manque) peuvent bien être faits Participans du Divin Mystere s'ils le reçoiuent, & ne resistent point à cette Grace, Dont la Manifestation est donnée à chacun pour son profit. 1 Cor. 12. 7. *Cette Doctrine très certaine étant donc receuë, Qu'il y a dans tous une Lumiere Evangelique & Salutaire, & une Grace: l'Universalité de l'Amour & de la Misericorde de Dieu en vers le Genre-Humain (tant dans la Mort de son Fils bien Aimé Jesus Christ, que dans la Manifestation de la Lumiere dans les Cœurs) est établie & confirmée contre toutes les Objections de ceux qui la nient. C'est pourquoi* Jesus Christ a gouté la Mort pour tous les Hommes, Heb. 2. 9. *non seulement pour toute sorte d'Hommes, comme quelques uns babillent vainement; mais aussi pour chaque Homme de toutes sortes: De laquelle Oblation le Benefice ne s'etend pas seulement à ceux qui ont une Connoissance distincte & exterieure de sa Mort & de ses Souffrances, telle qu'elle nous est declarée dans l'Ecriture; Mais aussi à ceux qui sont necessairement exclus du Benefice de cette Connoissance par quelque Accident inevitable: Laquelle Connoissance nous avoüons librement être très Utile & Consolatoire, mais non pas absolument Necessaire à ceux ausquels Dieu l'a empechée de parvenir; Car ils peuvent être faits Participans du Mystere de sa Mort (quoi qu'Ignorans de l'Histoire) s'ils souffrent que sa Semence & sa* Lumiere (Illuminant leur Cœurs) *y prenent place,* (dans laquelle Lumiere ils ont Communion avec le Pere & le Fils) *tellement que des Hommes pecheurs & Mechans devienent Saints, & Amateurs de cette puissance par les Attouchemens secrets & Interieurs*

terieurs de laquelle; ils se sentent convertis du Mal au Bien, enseignez de faire aux autres, comme ils voudroient qu'il leur fust fait, en quoi Jesus Christ lui même affirme que toutes Choses sont renfermées. Comme donc Ceux là ont enseigné faussement & d'une maniere erronée, qui ont nié que Christ soit Mort pour tous les Hommes; aussi ceux ci n'ont-ils pas non plus suffisamment enseigné la Verité, qui en affirmant qu'il est Mort pour tous, y ont ajoûté la Necessité absoluë de la Connoissance exterieure de cela, pour en obtenir le salutaire Effet. Entre lesquels les Remonstrans *de* Hollande *ont principalement manqué, & plusieurs autres Defenseurs de la Redemption Universelle, en ce qu'ils n'ont pas placé l'Etenduë de ce Salut dans ce* Divin & Evangelique Principe de Lumiere & de Vie, *par laquelle* Christ a Illuminé tout Homme venant au Monde; *Ce qui est excellemment & evidemment preché dans ces Ecritures*, Gen. 6. *v.* 3. Deut. 30. *v.* 14. Jean 1. *v.* 7, 8, 9, 16. Rom. 10. *v.* 8. Tites 2. *v.* 11.

JUsques ici nous avons consideré l'Etat décheu, corrompu, & degeneré de l'Homme.

Il est à propos maintenant d'examiner, ***Comment*** *& par quels moyens il peut être affranchi de cette miserable & depravée Condition:* C'est ce qui est declaré & prouvé dans ces deux Propositions; lesquelles j'ay jugé à propos de placer ensemble à cause de leur affinité; l'une n'étant qu'une Explication de l'autre.

La Reprobation absolue cette horrible Doctrine decrit.

Quant à la Doctrine, que ces Theses combatent principalement, à savoir, *La Reprobation Absoluë*, suivant laquelle quelques uns ne font point de difficulté d'affirmer, ‘ Que Dieu par un Decret ‘ Eternel & Immuable a Predestiné la plus grande ‘ partie du Genre-Humain à la *Damnation Eternelle*, ‘ & cela sans les considerer comme Créez, beau- ‘ coup moins comme Tombez, sans avoir égard à ‘ l'obeissance ou à leur Peché; mais seulement pour

‘ demontrer

'demontrer la Gloire de sa Justice; & que pour 'en venir à bout, il a destiné ces miserables 'Ames à cheminer necessairement dans leur mauvais Train, afin que par là sa Justice puisse se 'saisir d'eux & les punir. Et que pour cette raison Dieu permet, non seulement qu'ils soient 'exposez à cette Misere, en plusieurs parties du 'Monde, en leur soustrayant & empêchant la Predication de l'Evangile & la Connoissance de 'Christ; Mais encore dans les lieux-mêmes ou 'l'Evangile est prêché, & le Salut est offert par 'Jesus Christ; & quoi, qu'il les appele publiquement & les invite, neantmoins il les Condamne 'justement à cause de la Desobeïssance, quoi qu'il 'leur ait ôté toute la Grace par laquelle ils pouvoient embrasser l'Evangile, à savoir, Parce qu'il 'à ordonné & resolu par une Volonté secrette 'inconuë à tous les Hommes (sans avoir égard 'a leur Desobeïssance ou à leur Peché) qu'ils n'obeïroient pas, & que l'offre de l'Evangile ne 'deviendroit point efficace pour leur Salut, mais 'ne serviroit seulement qu'à aggraver & accumuler 'sur eux une plus grande Condamnation.

Je dis donc, quant à cette Horrible & Blasphematoire Doctrine, que nôtre Cause est commune avec plusieurs autres qui l'ont refutée, aussi Sagement que Savamment, suivant l'Ecriture la Raison, & l'Antiquité: Puis donc qu'il a été tant parlé déja, & si bien sur cette Doctrine, qu'on n'y peut ajoûter que très peu de chose qui n'ait déja été ditte; je serai court à cet égard. Neantmoins, comme elle se trouve si directement Opposée à mon sujet, je ne puis pas tout à fait la passer sous silence.

§. I. Premierement, Nous pouvons a bon droit appeller cette Doctrine une Nouveauté, puis qu'il n'en est point fait de mention dans les quatre Cent premiéres Années après Christ: Car comme elle est contraire au Temoignage de l'Ecriture, & (Cette Doctrine est une Nouveauté.)

& au Contenu de l'Evangile; aussi tous les Anciens Ecrivains, Professeurs & Docteurs de l'Eglise l'ont passée sous un profond Silence. *Augustin* jetta les premiers Fondements de cette Doctrine dans ses derniers Ecrits; qui dans la Chaleur de son Zele contre les *Pelagiens*, laissa tomber quelques Expressions; lesquelles quelques uns ont malheureusement glané & ramassé, pour établir cette Erreur, qui contredit, & la Verité, & les Paroles mèmes, & les Ecrits d'*Augustin*, & de plusieurs autres. En suitte cette Doctrine fut fomentée par le Moine *Dominique*, & par les autres Moines de son Ordre; & enfin elle fut mal-heureusement embrassée par *Calvin* (qui d'ailleurs étoit recommendable à divers Egards) à la grande Flètrissure de sa Reputation, & à la Diffamation, tant de la Religion Protestante, que de la Chrétienne: Et bien que le Synode de *Dortdrecht* l'ait soutenuë d'une Approbation dans ses Decrets, pour la Confirmer, elle a pourtant depuis lâché le Pié, & commence d'être rejettée par la plus part des Gens de Savoir & de Pieté dans toutes les Eglises Protestantes. Quoi qu'il en soit, nous ne la Combatrions pas, ni pour le Silence des Anciens, ni pour le petit Nombre de ces Defenseurs, ni pour le Savoir de ceux qui lui sont Opposez, si nous y avions remarqué quelque fond réel & solide, dans les Ecrits ou dans les Paroles de Christ & des Apôtres; & si elle n'étoit pas sensiblement *Injurieuse à Dieu lui même, à Jesus Christ nôtre Mediateur & Redempteur; & aussi au Pouvoir, à la Verité, à la Noblesse, & à l'Excellence de son Bienheureux Evangile, & enfin à tout le Genre-Humain.*

Sa source.

§. II. Elle est, premierement, *Injurieuse très sensiblement à Dieu*; parce qu'elle le fait Auteur du Peché; ce qui est de toutes les Choses du Monde la plus contraire à sa Nature. J'avouë que les Defenseurs de ce Principe nient cette Consequence;

Elle est hautement Injurieuse à *Dieu* en le faisant Autheur du Peche.

quence; mais ce n'est qu'une pure Illusion, puis qu'elle suit si naturellement de cette Doctrine, & qu'elle n'est pas moins Ridicule, que si quelcun nioit Opiniâtrément que *un* & *d'eux* font *Trois*. Car si Dieu a decreté que ces Reprouvez là periront, sans aucun égard à leur mauvaises Actions; mais seulement à son bon plaisir; & s'il a decreté long-tems avant qu'ils fussent dans l'être, ou en Capacite de faire du Bien, ou du Mal, qu'ils chemineroient dans ces mechantes Voyes; par lesquelles, comme par des Moyens seconds, ils sont menez à cette fin; Qui, je vous prie, est le premier Auteur, & la Cause de cela, que Dieu, qui l'a voulu ainsi & decreté? C'est une Consequence aussi naturelle qu'aucune autre puisse l'être; Et partant, quoi que plusieurs Predicateurs de cette Doctrine ayent recherché diverses Distinctions étranges, forcées & embroüillées, pour defendre leur Opinion & éviter cette horrible Consequence: Neantmoins quelques uns, & mêmes des plus Eminens d'entr'eux ont été si clairs & si ingenus sur cette Matiere, qu'ils l'ont mise hors d'aucune doute, desquels j'en citerai quelque peu de Passages entre plusieurs. * *Je dis, que par l'Ordonnance & par la Volonté de Dieu*, Adam *tomba. Dieu voulut que l'Homme tombât. L'Homme est Aveuglé par la Volonté & par le Commandement de Dieu. Nous raportons à Dieu les Causes d'endurcissement. La Volonté de Dieu est la Cause principale ou la plus éloignée de l'endurcissement. Il s'ensuit, que le Conseil caché de Dieu est la Cause de l'Endurcissement.* Ce sont les Expressions de *Calvin*. *Dieu*, dit a Beze, *a Prédistiné ceux qu'il lui a plû, non seulement à la Damnation, mais aussi aux Causes d'icelle.* b *Le Decret de Dieu ne peut être exclus des Causes de la Corruption. Il est certain*, dit c Zanchius, *que Diéu a été la premiere Cause de cet Endurcissement. Les Reprouvez sont tellement retenus Serrez sous le Decret de Dieu Tout-puissant, qu'ils ne peuvent que Pécher. C'est*

* Calvin in cap. 3. Gen. id. 1. Inst. c. 18. S. 1. id. lib. de Præd. id. lib. de Pro vid. id. Inst. cap. 23. S. 1.

a Beza lib. de Præd.

b id. de Præd ad Art. 1.

c Zanch. de Excæcat q. 5. id lib. 5. de Nat. Dei cap. 2. de Præd.

K l'Opi-

d Paræus lib. 3. de Amis. gratiæ c. 2. ib. c. 1. *l'Opinion de nos Docteurs*, dit [d] Pareus, *que Dieu avoit resolu inévitablement la Tentation & la Chûte de l'Homme. La Creature Pèche à la Verité necessairement, & par le plus juste Jugement de Dieu.* Les Nôtres affirment très certainement, *Que la Chute de l'Homme a été necessaire & inévitable par Accident, à cause du Decret de Dieu.* [e] Martyr dit, *Que Dieu encline & force les Volontez des Méchans dans les grands Péchez. Dieu*, dit [f] Zuingle, *meut le Larron à Tuer, il Tuë, Dieu le poussant à cela. Mais tu diras, il est forcé à Pècher; Je permets*, dis-je, *qu'il y soit forcé.* [g] Piscator dit, *Que les Reprouvez sont absolument ordonnez à ces deux sortes de Fin, de souffrir un Supplice Eternel, & de Pecher necessairement, & de Pecher encore afin d'être justement Punis.*

e Martyr in Rom.

f Zuing. lib. de Provid. c. 5.

g Resp. ad Vorst. part. 1 p. 120.

Si ces Paroles ne montrent pas évidemment & n'emportent pas manifestement, que Dieu est Auteur du Peché, il ne faut donc pas chercher l'Opinion de ces Gens-là dans leurs Paroles, mais il les faut chercher ailleurs: Il semble qu'ils le veillent aproprier a cette monstreuse & double distinction de Volonté laqu'elle ils feignent étre en Dieu; l'une par laqu'elle ils declarent ouvertement leurs pensées, l'autre qui lui est tout a fait contraire, qui est plus secrette & plus obscure. Cependant cela ne leur aide pas à dire, Que l'Homme Peche volontairement; puisque ce Vouloir, cette Inclination, ce penchant au Mal, lui est (selon leur Jugment) si nécessairement imposé, qu'il ne peut que y étre enclin & volontaire, parce que Dieu a Voulu & Ordonné qu'il seroit tel. Cette Echapatoire est justement, comme si je prenois un Enfant incapable de me resister, & que je le jettasse en bas d'un grand Precipice; Le poids du Corps de l'Enfant le fait a la Verite descendre promptement en bas, & la Violence de la chute sur quelque Rocher, ou sur quelque Pierre lui brise la Téte & lui fait sortir la Cervelle, dont-il en Meurt. Or maintenant, je

je vous prie, quoi que le Corps de l'Enfant aille volontairement en bas (car je ſuppoſe cela, que quant à ſon Inclination, il eſt incapable d'aucune Volonté) & que le poids de ſon Corps, & non pas quelque coup immediat de ma Main, moi qui ſuis peut-être à une grande diſtance, le faſſe Mourir; Lequel des deux, où l'Enfant, ou Moi, eſt la propre cauſe de la Mort? Que toute Perſonne raiſonnable juge, ſi (ſelon eux) la part de Dieu, n'eſt pas auſſi grande, & même plus immediate dans les Pechez des Hommes (comme il paroit par les Temoignages rapportez ci-deſſus) ou ſi cela ne le fait pas non ſeulement Auteur du Peché, mais plus Injuſte que les plus injuſtes des Hommes.

§. III. En ſecond lieu, *Cette Doctrine eſt Injurieuſe à Dieu*; parce qu'elle le fait comme prenant plaiſir à la Mort du Pecheur; & même comme voulant que pluſieurs meurent dans leurs Pechez, ce qui eſt contraire à ces paſſages de l'Ecriture, *Ezech.* 33. *v.* 11. 1 *Tim.* 2. *v.* 3. 2 *Pierre* 3. *v.* 9. Car s'il a creé les Hommes ſeulement pour cette fin, de montrer en eux ſa Juſtice & ſon Pouvoir, comme ces gens là l'affirment; & que pour cet effet, il a non ſeulement ſouſtrait d'eux les Moyens de faire le Bien, mais encore il les ait predeſtinez au Mal, afin qu'ils y tombaſſent, & qu'il les faſſe Pancher, & les Force aux grands Pechez; Certainement il faut qu'il prenne plaiſir neceſſairement à leur Mort, & qu'il vueille qu'ils meurent; veu qu'il ne fait, ni ne peut faire aucune choſe contre ſa propre Volonté.

2. Cela fait Dieu prenant plaiſir à la Mort du Pecheur.

§. IV. En troiſiéme lieu; *Cette Doctrine eſt ſenſiblement Injurieuſe à Christ nôtre Mediateur, & à l'Efficace, & à l'Excellence de ſon Evangile.* Car elle rend ſa Mediation ſans Efficace, comme ſi par ſes Souffrances, il n'avoit pas entierement rompu la *Paroi entre-moyenne*, ni encore appaiſé l'*Ire* de Dieu, ni obtenu l'Amour de Dieu envers le Genre-Humain; s'il eut été auparavant

3. Cela rend la Mediation de Christ ſans Efficace.

decreté, que sa Mort seroit inutile à la plus grande partie du Genre-Humain. Il ne sert de rien d'alleguer ici que la Mort de Christ avoit assez d'Efficace pour avoir sauvé tout le Genre-Humain; si en effet sa vertu ne s'étendoit pas aussi loin que de mettre tout le Genre-Humain dans la possibilité & capacité d'être Sauvé.

4 Cela rend l'Evangile une moquerie.

En quatriéme lieu; *Cette Doctrine rend la Predication de l'Evangile une pure Moquerie, & une Illusion*, si plusieurs de ceux à qui il est Prêché, sont exclus, par un Decret irrevocable, de tout l'avantage qu'ils en pourroient recevoir: Cela rend la Predication de la Foi & de la Repentance entierement inutile, aussi bien que le contenu des Promesses & des Menaces de l'Evangile, comme étant toutes Relatives à un premier Decret & aux Moyens ordonnez auparavant; lesquels, comme ils ne peuvent pas manquer, aussi les Hommes n'ont ils rien a faire qu'à attendre cette Conjoncture Irresistible, qui viendra, quoi que ce ne soit qu'à la derniere heure de leure Vie, s'ils sont dans le Decret de l'Election; Comme au contraire quelque Diligence qu'il puissent faire en l'attendant, jamais ils n'y parviendront, s'ils appartienent au Decret de la Reprobation.

5 Cela fait de la venue de Christ un acte de Colere.

En cinquiéme lieu; *Cette Doctrine fait de la Venue de Christ & de son Sacrifice propitiatoire*; que l'Ecriture déclare avoir été le Fruit de l'Amour de Dieu pour le Monde, & Négocié & offert pour les Pechez & pour le Salut de tous les Hommes, *elle en fait*, dis-je, *un Temoignage de la Colere de Dieu contre le Monde, & un des plus grands & des plus severes Jugemens & des Actes de son Indignation envers le Genre-humain*; puisque ce Sacrifice n'a été ordonné que pour en Sauver quelque peu, & pour en endurcir beaucoup plus, & pour aggraver la Condamnation de la plûpart des Hommes; parce qu'ils n'y croyent pas veritablement; Et derechef, la Cause de cette Incredulité

credulité (comme ces Theologiens ainsi appelez ont soutenu ci-dessus) c'est le Conseil caché de Dieu. Certainement la venüe de Christ n'a jamais été pour eux un Témoignage de l'Amour de Dieu, mais plutôt un Témoignage de sa Colere Implacable. Et si l'on prend le Monde pour le plus grand Nombre de ceux qui y vivent, Dieu n'a jamais aimé le Monde, suivant cette Doctrine, mais plutost il l'a grandement haï, puisqu'il y a envoyé son Fils pour y être Crucifié.

6 Cela met le Genre-Humain dans un Etat pire que celui des demons.

§. V. En sixiéme lieu, *Cette Doctrine est sensiblement Injurieuse au Genre-humain*; Car elle met les Hommes dans un Etat beaucoup pire que celui des Demons dans l'Enfer. Car ceux-là ont été dans la possibilité de demeurer debout autrefois, & ne souffrent que pour leur propre Crime; Au lieu que plusieurs millions d'Hommes sont tourmentez éternellement (selon eux) pour le Peché d'*Adam*, lequel ils n'ont jamais connu, & duquel ils n'ont jamais été Complices. Elle les rend plus malheureux que les Bêtes des Champs; de qui le Maître ne requiert que ce qu'elles peuvent; Et si elles sont tuées, la Mort est pour elles la fin de leurs Malheurs; Au lieu, que l'Homme est tourmenté pour jamais, parce qu'il n'a pas fait ce qu'il n'a jamais pû faire. Elle les met dans une Condition beaucoup pire que celle ou *Pharao* reduisoit les *Israelites*: Car quoi qu'il leur retranchât la Paille, neantmoins ils pouvoient en avoir avec un peu plus de Travail & de Peine: Mais on fait que Dieu ôte aux Hommes tous les Moyens du Salut, tellement qu'ils n'y peuvent aucunement parvenir; Et mêmes on place le Genre-humain dans le même état que celui ou les Poëtes feignent qu'est *Tantale*, qui ayant Soif, se tient dans l'Eau jusqu'au Menton, & neantmoins il ne peut en aucune façon y atteindre avec sa Langue; Et étant tourmenté de la Faim, a du Fruit pendant jusques sur ses Levres, neantmoins en telle sorte qu'il ne peut

Que les Israelites sous Pharao.

Que la Condition de Tantale.

peut l'attraper avec les Dens; & ces choses lui sont ainsi proche, non pas pour le nourrir, mais pour le tourmenter. Ainsi font ces Docteurs; Ils disent, que la Creation extérieure des Oeuvres de la Providence, les Remords de la Conscience, suffisent pour convaincre les *Payens* de Peché, & ainsi pour les Condamner & les Juger; mais point du tout pour leur aider au Salut. Ils disent, que la Predication de l'Evangile, l'offre du Salut par Christ, l'usage des Sacremens, de la Priere & des bonnes Oeuvres, sont suffisants pour condamner ceux qu'ils appelent *Reprouvez* dans l'Eglise visible; ne servant qu'à les instruire dans une apparence de Foi qu'ils acquierent, & une vaine Esperance à laquelle ils parviennent; Mais qu'à cause d'une secrette Impuissance qu'ils ont eu dès leur Enfance, toutes ces Choses sont entierement inutiles pour les avancer du moindre pas vers le Salut; & ne servent seulement qu'à rendre leur Condamnation plus grande, & leur Tourmens d'autant plus grands & plus insupportables.

Ayant donc ainsi briévement emporté cette fausse Doctrine (qui nous empêchoit dans nôtre Chemin) parce que les Curieux trouveront cette matiere plus amplement, savamment & pieusement refutee par plusieurs autres. Je viens à la Matiere de nôtre These, qui est, *Que Dieu par son infinie Charité, qui ne prend point plaisir à la Mort du Pecheur, mais plutost, que tous vivent & soient sauvez, a envoyé son Fils unique dans le Monde, afin que quiconque croit en lui puisse être sauvé.* Ce qui est encore affirmé dans la sixiéme These, en ces mots, *Christ a gouté la Mort pour tous les Hommes de toute sorte.* L'Evidence de cette Verité exprimée presque toute entiere dans les propres Termes de l'Ecriture, est telle, qu'elle n'aura point besoin d'une longue Preuve. Et, parce aussi, que nôtre Opinion en cela est commune avec plusieurs autres qui ont plaidé serieusement, autant que raisonnable-

Christ a gouté la Mort pour chaque Homme.

sonnablement selon l'Ecriture en faveur de cette *Redemption Universelle*; Je serai d'autant plus succinct en cela, qu'il me faudra venir à ce qu'il y a qui semble plus singulier & plus particulier pour nous.

§. VI. Cette Doctrine *de la Redemption Universelle*, ou *de la Mort de Christ pour tous les Hommes*, est si évidente d'elle même, par le Temoignage de l'Ecriture, qu'à peine trouve-t-on aucun autre Article de la Foi Chrétienne, qui soit si frequemment, si clairement & si positivement affirmé. C'est ce qui fait, que la Predication de Christ s'appele veritablement Ευαγγέλιον l'*Evangile*, ou l'*Annonciation de bonnes Nouvelles à tous*. Ce fut ainsi que l'Ange declara la Naissance & la Venuë de Christ aux Bergers, *Luc* 2. vers. 10. *Voici je vous annonce les bonnes Nouvelles d'une grande Joye, laquelle sera à tout le Peuple*. Il ne dit pas, *à quelque peu du Peuple*. Or si la venuë de Christ n'avoit pas apporté une possibilité de Salut *à Tous*, elle auroit été estimée plutôt pour une mauvaise Nouvelle d'une grande Tristesse pour la plus part du Peuple; Et l'Ange n'auroit pas eu raison non plus d'avoir chanté, *Paix en la Terre & bonne Volonté envers les Hommes*; si la plus grande partie du Genre-humain avoit été excluse necessairement de recevoir aucun Benefice par-là. Comment Christ eust-il pû envoyer son *Evangile à prêcher à toute Creature*, Marc 16. vers. 16. Commission, qui est très étenduë, comprenant beaucoup en peu de mots, c'est à dire, *A tout Fils & Filles du Genre-humain*, sans aucune Exception du tout? Il commande donc, que l'on Prêche le *Salut à tous, la Repentance & la Remission des Pechez à tous. Avertissant tout Homme, Exhortant tout Homme*, comme *Paul* faisoit, *Coloss.* 1. v. 28. Or comment eussent-ils pû Prêcher l'Evangile à *tout Homme*, comme il étoit seant aux Ministres de Jesus Christ, en toute assurance de Persuasion, si le Salut par cet Evangile n'avoit pas eté possible à tous?

La Redemption Universelle de Christ contraire à la Doctrine de Reprobation absolue.

L'Evangile est Preché à tout Homme

tous? Quoi, si quelqu'un d'entr'eux leur avoit demandé, ou s'il demandoit encore aujourd'hui à quelques uns de ces Docteurs, qui nient l'Universalité de la Mort de Christ, & cependant la Prêchent à tous confusement, *Christ est-il Mort pour moi*? Comment pourroient-ils, avec Assûrance, leur donner une Reponse certaine à cette Question? S'ils donnent une Reponse conditionelle, comme leur Principe les y oblige, & disent, *Si tu te Repents, Christ est Mort pour toi.* La même Question ne reviendra-t-elle pas toûjours, *Christ n'est-t-il pas Mort pour moi, en telle sorte qu'il rende la Repentance possible pour moi*? A cela ils ne peuvent rien repondre, à moins que de courir dans un Cercle : Au lieu, *Que les Pieds de ceux qui apportent les joyeuses nouvelles de l'Evangile de Paix, sont dits être Beaux*, en ce qu'ils prechent le *Salut Commun*, la Repentance à Tous; offrans une Porte de Misericorde & d'Esperance à Tous, par *Jesus Christ, qui s'est donné soi même en Rançon pour Tous.* L'Evangile invite Tous: Et assûrement Jesus Christ n'a pas eu Intention de tromper ou de faire Illusion à la plus grande Partie du Genre-Humain, quand il invite & crie, disant, *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillez & chargez, & je vous soulagerai.* Si donc *Tous*, doivent le chercher, & attendre le Salut par lui, il faut qu'il ait rendu le Salut possible à *Tous*. Car qui est ce qui est obligé de rechercher ce qui est impossible? Certainement ce seroit une Moquerie des Hommes de leur commander de faire ainsi. Et ceux qui nient, que par la Mort de Christ, *le Salut soit rendu possible à tous les Hommes*, font très Blasphematoirement que Dieu se moquer du Monde, en donnant Commission à ses Serviteurs de *Prêcher l'Evangile de Salut à tous*, tandis qu'il a auparavant determiné, qu'il ne leur seroit pas possible de le recevoir. Cela ne feroit-il Dieu envoyer ses Serviteurs avec des *Mensonges en leur Bouche* (ce qui feroit un Blasphême de le penser)

ser) en leur commandant d'inviter *tous & chacun des hommes* à Croire, que Christ est mort pour eux & leur a acquis le Salut & la Vie; Lors qu'au contraire il n'en est rien, suivant la Doctrine dont nous avons parlé ci-devant? Mais puisque Christ après être Ressuscité, & avoir parachevé l'Oeuvre de nôtre Redemption, a donné Commission de Prêcher la *Repentance*, la *Remission* & le *Salut* à tous; Il est évident qu'il est *Mort pour tous*. Car celui qui a donné Commission à ses Serviteurs de Prêcher ainsi, est un Dieu de Verité, & non pas un Moqueur du pauvre Genre-humain, qui ne demande pas d'aucun Homme ce qu'il lui est absolument impossible de faire. Car le principe de Verité, *Que Personne n'est obligé de faire ce qui est impossible*, est gravé dans l'Esprit de tous les Hommes. Et puisqu'il est un Dieu très juste & très misericordieux tout ensemble; Cela ne peut du tout point s'accorder, ni avec sa Justice, ni avec sa Misericorde, d'inviter les Hommes à se *Repentir* ou à *Croire*, ausquels cela même est impossible.

L'absurdité de cette Doctrine de Reprobation Absolue.

§. VII. De plus, si nous prenons garde en cela au Témoignage de l'Ecriture; Il n'y en a pas un que je sache, qui affirme, *que Christ n'est pas Mort pour tous*; Au lieu, qu'il y en a plusieurs qui l'assurent positivement & expressément, comme 1 *Tim.* 2. vers. 1, 3, 4, 6. *J'exhorte donc, avant toutes choses, que l'on fasse des Prieres, des Requêtes & des Supplications & des Actions de Graces pour tous les Hommes*, &c. *Cela est bon & agreable devant Dieu nôtre Sauveur lequel veut que tous les Hommes soient Sauvez, & viennent à la connoissance de la Verité, lequel s'est donné soi même en Rançon pour tous, afin d'être en témoignage en son propre tems.* Hormis que nous ne veuillions que l'Apôtre affirme ici toute autre chose, que ce qu'il avoit dans la Pensée, il n'y peut avoir rien de plus clair pour confirmer ce que nous avons soutenu. Et ce Passage répond fort bien à cette façon d'Argumenter, dont nous

Prier pour tous; Car Christ est Mort pour tous.

nous nous sommes servis jusques ici : Car, premiérement, l'Apôtre leur recommande ici de *Prier pour tous les Hommes.* Et pour aller au devant d'une telle Objection, comme s'il eust dit avec nos Adversaires, *Christ ne prie pas pour le Monde, ni ne veut que nous prions pour tous; parce qu'il ne veut pas que tous soient Sauvez, mais il en a ordonné plusieurs à être damnez, afin qu'il puisse montrer sa Justice en eux.* Il va, dis-je, au devant d'une telle Objection, en leur disant, *Qu'il est bon & agreable à Dieu, qui veut que tous les Hommes soient sauvez.* Je voudrois bien savoir, qu'est-ce qui pourroit-être plus expressément dit, ou si deux Propositions Contradictoires peuvent se former en termes plus expres que ces deux ici, *Dieu ne veut pas que quelques uns soient Sauvez*; Et, *Dieu ne veut pas qu'aucun Homme perisse*, ou *Dieu veut que tous les Hommes soient Sauvez.* Si nous croyons la seconde, à savoir, *Que Dieu veut que tous les Hommes soient Sauvez*, comme l'Apôtre l'a affirmé; Il faut que la premiere soit renversée, veu que de deux Propositions Contradictoires, l'une étant posée, l'autre est détruitte. D'où, pour finir, il nous donne cette Raison de sa bonne Volonté, que tous les Hommes fussent Sauvez, en ces Paroles, *Qui s'est donné soi même en Rançon pour tous*; comme s'il eust voulu dire, puisque Christ est mort pour tous, puisqu'il s'est donné soi même en Rançon pour tous; Il veut donc que tous les Hommes soient Sauvez. Christ lui même donne cela pour Raison de l'amour de Dieu envers le Monde, en ces termes, *Dieu a tant aimé le Monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais qu'il ait la Vie éternelle.* Jean 3. vers. 9. Comparez cela avec 1 *Jean*, chap. 4. vers. 9. Ce (*quiconque*) est un Terme Indefini, duquel Personne n'est exclus. Or de tout cela j'Argumente ainsi.

Et veut que tous les Hommes soient Sauvez.

1 Argument. Pour quiconque il est permis de Prier, le Salut est possible à tous ceux-là.

Or

Or il est permis de Prier pour chaque Homme individu dans tout le Monde :

Donc le Salut leur est possible.

Je prouve la *Majeure* ainsi ;

Personne n'est obligé de Prier pour ce qu'il est Impossible d'obtenir : 2 Arg.

Or il est commandé à chacun, & on est obligé de Prier pour tous les Hommes :

Donc il n'est pas Impossible de l'obtenir.

Je prouve encore cette Proposition plus avant, de cette sorte.

Personne n'est obligé de Prier, si ce n'est en Foi : 3 Arg.

Or celui qui prie pour ce qu'il croit absolument impossible d'obtenir, ne peut pas Prier en Foi :

Donc, *&c.*

Encore ;

Ce que Dieu veut, n'est pas impossible : 4 Arg.

Or Dieu veut que tous les Hommes soient Sauvez :

Donc il n'est pas impossible.

Et Finalement ;

Ceux pour qui nôtre Sauveur s'est donné soi même en Rançon, à ceux-là le Salut est possible : 5 Arg.

Or nôtre Sauveur s'est donné soi même en Rançon pour tous :

Donc le Salut est possible.

§. VIII. Cela est fort positivement affirmé, *Heb.* 2. *v.* 9. en ces mots, *Mais nous voyons couronné de gloire & d'Honneur ce Jesus, qui avoit été fait un petit moindre que les Anges, par la Passion de sa Mort, afin que par la Grace de Dieu, il goutât la Mort pour tous.* Qui voudra seulement ouvrir les yeux, pourra voir cette Verité ici defenduë : S'il a *gouté la Mort pour tous les Hommes* ; certainement il n'y a point d'Homme pour qui il ne l'ait goutée ; donc il n'y a point d'Homme qui ne puisse être fait participant du Benefice de cette Mort : *Car il n'est pas venu pour condamner le Monde, mais afin que le* 1 Preuve.

le Monde soit Sauvé par lui, Jean 3. v. 17. *Il n'est pas venu pour juger le Monde, mais pour sauver le Monde*, Jean 12. *v.* 47. Au lieu, que suivant la

La fausse Doctrine de nos Adversaires qu'une grande partie du Genre-Humain est pre-ordonnée à Condamnation refutée.

Doctrine de nos Adversaires, il est plutôt venu pour condamner le Monde, & pour le juger, qu'afin qu'il fust sauvé par lui, ou qu'il le sauvast. Car s'il n'est pas venu pour apporter le Salut à la plus grande partie du Genre-Humain, mais que sa venüe, quoi qu'elle ne leur apporte aucun avantage, pourra neantmoins augmenter leur Condemnation; il s'en suit de-là necessairement qu'il est venu, non pas dans le dessein de Sauver, mais de Juger & de Condamner la plus grande partie du Monde, contre le Témoignage exprès de sa propre Parole, & comme l'Apôtre *Paul* le soutient affirmativement dans les Paroles ci-devant citées, *Que Dieu veut le Salut de Tous :* L'Apôtre *Pierre* l'assûre aussi

2 Preuve.

Negativement, *Il ne veut point qu'aucun perisse*, 2 Pier. 3. v. 9. *Le Seigneur ne retarde point sa Promesse, comme quelques uns estiment Retardement; mais il est patient en vers nous, ne voulant point qu'aucun perisse, mais que tous viennent à Repentance.* Et ceci est conforme à ce Passage d'*Ezechiel* le Prophet, *C.* 33. vers. 11. *Je suis vivant, dit le Seigneur, que je ne prens point plaisir à la mort du Pecheur; Mais que le Méchant se détourne de son mauvais train, & qu'il vive.* S'il y a de la seureté de croire en Dieu, & de se fier en lui, il ne faut pas penser qu'il ait intention de nous tromper dans toutes ces expressions par ses Serviteurs; Mais que c'étoit serieusement qu'il a parlé. Et que si sa Volonté & son Desir n'a pas eu son effet, le blâme en est de notre côté, de quoi il sera parlé ci-après; Ce qui ne pourroit pas être si nous n'avions jamais été capables du Salut, ou que Christ ne fust jamais Mort pour nous; Mais nous eust laissé sous une impossibilité de Salut. Que veulent dire toutes les Invitations si vehementes, toutes ces Plaintes si ardentes, toutes ces Lamentations dont les

les Saintes Ecritures ſont remplies ? Comme par Exemple, *Et pourquoi mourriez vous, ô Maiſon d'Iſraël ! Pourquoi ne voulez vous pas venir à moi, pour avoir la Vie ? J'ai attendu, afin de vous être favorable. J'ai frapé à la Porte de vos Cœurs. J'ai cherché à vous aſſembler. Vôtre Perdition ne vient-elle pas de vous même ? Je les ai tous appellez tout le Jour.* Si les Hommes, qui ſont ainſi invitez, ne ſont pas dans aucune capacité d'être Sauvez, ſi le Salut leur eſt impoſſible ; Nous imaginerons nous en ceci, que Dieu eſt à peu près ſemblable à l'Auteur d'un *Roman*, ou au Maitre d'une *Comedie*, qui excite & émeut diverſement par ſes Amuſemens les Affections & les Paſſions de ſes Spectateurs en repreſentant divers & étranges Accidens ; les menant tantôt dans l'Eſperance, tantôt dans le Deſeſpoir ; Toutes ces Actions ne ſont en effet qu'une pure Illuſion, tandis cependant qu'il a reſolu & determiné qu'elle ſeroit la Concluſion de tout cela.

En troiſiéme lieu, cette Doctrine eſt amplement confirmée par ce que dit l'Apôtre 1 *Jean* 2. verſ. 1,2. *Et ſi quelqu'un a Peché, nous avons un Avocat envers le Pere*, à ſavoir, *Jeſus Chriſt le Juſte. Car, c'eſt lui qui eſt la propitiation pour nos Pechez, & non ſeulement pour les nôtres, mais auſſi pour ceux de tout le Monde.* Le moyen que nos Averſaires employent pour éviter ce Témoignage eſt très ridicule & badin. *Le Monde ici*, diſent-ils, *c'eſt le Monde des Croyans.* Nous n'avons rien en faveur de ce Commentaire que leur Opinion ; & ainſi il peut juſtement être rejetté, tandis qu'il détruit le Texte. Car, premierement, qu'ils me montrent, s'ils peuvent dans toute l'Ecriture, où c'eſt que *tout le Monde* ſoit pris pour les *Croyans* ſeulement ? Je leur montrerai, où il eſt pris pluſieurs fois pour tout le contraire ; Comme, *Le Monde ne me connoit point : Le Monde ne me reçoit point : Je ne ſuis point de ce Monde.* Outre tous ces Paſſages, *Pſeaume* 17. *v.* 14. *Eſa.* 13. *v.* 11. *Math.* 18. *v.* 7. *Jean* 7. *v.* 7. &

3 Preuve.

Le Commentaire des Adverſaires ſur le mot de tout le Monde.

& 8. *v.* 26. & 12. *v.* 19. & 14. *v.* 17. & 15. *v.* 18, 19. & 17. *v.* 14. & 18. *v.* 20. 1 *Corint.* 1. *v.* 21. & 2. *v.* 12. & 6. *v.* 2. *Gal.* 6. *v.* 14. *Jaq.* 1. *v.* 27. 2 *Pierre* 2. *v.* 20. 1 *Jean* 2. *v.* 15. & 3. *v.* 1. & 4. *v.* 4, 5. & plusieurs autres. Secondement, l'Apôtre en ce même Passage distingue ainsi le *Monde* par opposition aux *Saints* : *Et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le Monde.* Que veut dire l'Apôtre ici par *les notres*? N'est-ce pas les Pechez des Croyans? N'étoit-il pas un de ces Croyans? Et n'étoit-ce pas ici une Epître generale écritte à tous les Saints qui étoient alors? Ainsi donc, suivant le Commentaire de ces Gens-là, il y auroit une Redondance inutile & impertinente dans les Paroles de l'Apôtre; Car, c'est comme s'il eut dit, *Il est la Propitiation non seulement pour les Pechez de tous les Croyans*; *mais pour les Pechez de tous les Croyans.* Cela n'est-il pas rendre les Paroles de l'Apôtre vuides de bon Sens? Qu'ils nous montrent en quelque Passage que ce soit de toute l'Ecriture une telle maniere de parler, où quelqu'un des premiers Ecrivains appèle les *Croyans*, *in Concreto*, de même Nom qu'eux, & en même tems les distingue de quelque tout autre Monde de Croyans? Ce *tout le Monde* s'il est des Croyans, il ne faut pas que ce soit celui où nous vivons. Mais nous n'avons pas besoin d'un meilleur Interprete pour l'Apôtre que lui même, qui se sert de la même Expression, & de la même Phrase dans la même Epitre ch. 5. vers. 19. *Nous savons que nous sommes de Dieu, & tout le Monde gist en mauvaitié.* On ne sauroit trouver dans toute l'Ecriture deux Passages plus Paralleles, veu que dans tous les deux le même Apôtre dans la même Epître, aux mêmes Personnes se distingue lui même & les Saints à qui il écrit, de tout le Monde, lequel, selon l'Interpretation de ces Gens-là, doit-être entendu du Monde des *Croyans* : Comme si Jean eût dit, *Nous savons que nous Croyans particuliers sommes de Dieu, mais*

tout

tout le Monde des Croyans gist en mauvaitié. Quelle absurde torture de l'Ecriture est cela? Et cependant il se peut qu'elle se pourroit aussi bien soutenir que l'autre; car il n'y a du tout point de difference. Puis donc, que l'Apôtre *Jean* nous dit clairement, que Christ est Mort, non seulement pour lui & pour tous les Saints & les Membres de l'Eglise de Dieu à qui il écrivoit; Mais aussi pour tout le Monde: Tenons donc cela pour une certaine & indubitable Verité, nonobstant les pointilles de ceux qui s'y opposent.

Ceci se peut encore prouver par beaucoup d'autres Passages de l'Ecriture, s'il étoit necessaire à present de s'en servir: Tous les Peres, comme on appele, & les Docteurs de l'Eglise depuis les quatre premieres Centuries, ont Prêché cette Doctrine, suivant laquelle ils ont hardiment mis en lumiere l'Evangile de Christ, & l'efficace de sa Mort; invitant & priant les *Gentils* de venir & de se rendre participans du Benefice de cette Mort; leur montrant comment il y avoit une *Porte* ouverte pour eux *tous*, afin d'être Sauvez par Jesus Christ; sans leur dire, que Dieu en eust Predestiné quelques uns d'entr'eux à la Damnation, ou qu'il leur eust rendu le Salut impossible en leur soustrayant la Force ou la Grace necessaire pour croire. Je rapporterai à ce Sujet quelques unes de ce grand nombre de leur Sentences qui se peuvent alleguer, cherchant la briéveté. Les Gentils invitez au Salut Personne n'est predestiné à la Damnation.

Augustin, sur le 95 *Pseaume*, dit, 'Que le Sang 'de Christ est d'un si grand Prix, qu'il n'est pas 'de moindre valeur que tout le Monde. 4 Preuve.

Prosper ad *Gall.* chap. 9. 'Le Redempteur du 'Monde à donné son Sang pour le Monde, & le 'Monde n'a pas voulu être racheté; parce que 'les Tenebres n'ont point reçeu la Lumiere. 'Celui qui dit, que le Sauveur n'a pas été crucifié pour la Redemption de tout le Monde, ne 'regarde pas à la Vertu du Sacrement, mais au Le Temoignage des Docteurs & des Peres de l'Eglise primitive que Christ est Mort pour tous.

Parti

'Parti des Infideles; puis que le Sang de nôtre 'Seigneur Jesus Christ est le Prix de tout le 'Monde; & ceux-là sont Etrangers de cette Re- 'demption, qui ou se plaisant dans leur Capti- 'vité, n'ont pas voulu être rachettez, ou après 'avoir été rachettez, sont retournez dans le même 'Esclavage.

Le même *Prosper*, dans sa Reponse à *Vincent* sur sa premiere Objection: 'Puis donc qu'à cause d'une 'seule Nature de tous, & d'une seule cause com- 'mune soutenuë en Verité par nôtre Seigneur, 'tous sont justement dits avoir été rachettez; & 'que pourtant tous ne sont pas retirez de la Cap- 'tivité : Sans doute la proprieté de la Redemp- 'tion leur appartient comme à ceux de qui le 'Prince de ce Monde a été jetté hors, & qui ne 'sont plus à present des Vaisseaux du Diable, 'mais des Membres de Christ, duquel la Mort 'avoit apporté un si grand avantage au Genre- 'humain, qu'elle appartenoit à la Redemption 'même de ceux qui ne devoient pas être rege- 'nerez. Mais en telle sorte, que ce qui s'est fait 'par l'Exemple d'un en faveur de tous, fust cele- 'bré en chacun par un Mystere particulier. Car 'la Coupe d'Immortalité, qui est fait de nôtre In- 'firmité & de la Vertu Divine, contient veritable- 'ment ce qui peut-être profitable à tous; mais si 'elle n'est pas buë, elle ne guerit point.

L'Auteur de *Vocat. Gentium*, lib. II. cap. 6. 'Il n'y a point de sujet de douter que nôtre Sei- 'gneur Jesus Christ ne soit Mort pour les Pecheurs '& pour les Méchants. Et s'il s'en peut trouver 'quelqu'un, qui puisse être dit n'être pas de ce 'Nombre, Christ n'est pas mort pour tous; Il 's'est fait soit même un Redempteur pour tout le 'Monde.

Chrisostome sur la premiere de *Jean*, 'S'il Illumi- 'ne tout Homme venant au Monde; Comment 'arrive-t-il, que tant d'Hommes demeurent sans Lumiere?

'Lumiere ? Car tous ne viennent pas jusqu'à 'connoître Christ ; Comment donc illumine-t-il 'tout Homme ? Il l'illumine à la Verité en tant 'qu'en lui est : Mais si quelques uns fermans vo-'lontairement les Yeux de leurs Entendements, 'ne veulent pas diriger, ni regarder de leurs 'Yeux les Rayons de cette Lumiere : La Raison 'pour laquelle ils demeurent en Tenebres, ne 'vient pas de la Nature de cette Lumiere ; Mais 'de leur Malignité, comme s'étant eux mêmes 'rendus Indignes d'un si grand Don : Mais, pour-'quoi n'ont-ils pas crû ? Parce qu'ils n'ont pas 'voulu : Christ a fait de son côté ce qu'il fa-'loit.

La Cause de demeurer dans les Tenebres.

Le Synode d'*Arles*, tenu environ l'An 490. prononça celui-là maudit, 'Qui diroit que Christ n'est 'pas Mort pour tous, ou qui ne veut pas que 'tous les Hommes soient Sauvez.

Ambroise sur le *Pseaume* 118. *Sermon* 8. 'Ce My-'stique Soleil de Justice s'est levé pour tous ; Il est 'Venu à tous ; Il a Souffert pour tous, & est Res-'suscité pour tous ; Car c'est pour cela qu'il a 'Souffert, afin qu'il ôtât le Peché du Monde : Mais 'si quelqu'un ne croit point en Christ, Il se prive 'soi même de ce general Benefice, comme si quel-'qu'un chassoit les Rayons du Soleil en fermant les 'Fenêtres : Le Soleil pour cela n'est-il donc pas 'levé pour tous, parce qu'un tel s'est ainsi privé 'de sa Chaleur ? Mais le Soleil garde toujours sa 'Prerogative ; C'est l'Imprudence d'un tel, qui 's'exclud soi même du commun Benefice de la 'Lumiere.

Les rayons du Soleil n'échauffent point etant repoussez au dehors.

Le même en son Livre onzième de *Caïn* & d'*Abel*, chap. 3. dit, 'C'est pour cela qu'il a apporté 'à tous les moyens d'être Gueris ; afin que quiconque periroit s'attribuast à soi même les Causes 'de sa Mort, comme n'ayant pas voulu être Gueri ; 'quand il avoit le Remede par lequel il pouvoit 'échaper.

§. IX. Puis donc que cette Doctrine de l'Universalité de la Mort de Christ est si certaine, & si conforme au Témoignage de l'Ecriture, & au Sens de la plus pure Antiquité; Il y a sujet de s'étonner comment tant de Personnes d'entre lesquelles plusieurs ont été estimez, non seulement Savans, mais aussi Devots, ont été capables de tomber dans une Erreur si grossiere & si étrange. Mais la Cause en paroit bien évidemment, en ce que le moyen & la méthode, par laquelle la Vertu & l'Efficace de sa Mort se communique à tous les Hommes, n'a point été bien entenduë, ou n'a été affirmée que d'une maniere erronée. Les *Pelagiens* attribuans tout à la Volonté & à la Nature de l'Homme, ont nié, que l'Homme eust aucune Semence de Peché derivé d'Adam sur lui. Et les *Semi-Pelagiens* faisans de la Grace un Don qui suit le merite de l'Homme, ou le bon usage des Forces de sa Nature, ont appuyé sur ce Principe, *Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam.* c'est à dire, *Que Dieu ne refuse point la Grace à celui qui fait ce qui est en lui, ou de son Pouvoir.*

Les Erreurs des Pelagiens

Cela donna occasion à *Augustin*, à *Prosper* & à quelques autres, qui travailloient à s'opposer à cet Opinion, de magnifier la Grace, & de depeindre au jour les Corruptions de la Nature de l'Homme, comme porte le Proverbe de ceux qui tâchent de redresser un Bâton tortu, c'est de le faire pencher dans l'autre extremité. Ce fut ainsi que les Reformateurs, *Luther* & les autres, trouvant, entre les autres Erreurs les Expressions étranges, dont la plus part des Scolastiques *Papistes* se servent, touchant le Franc-Arbitre, & considerant combien le penchant de leur Principe va à exalter la Nature de l'Homme, & à diminuer la Grace de Dieu, ayant les Sentences d'*Augustin* & des autres pour Modele, sont tombez dans la même Méprise: Quoi qu'ensuitte les *Lutheriens* s'apercevant jusques où *Calvin* & ses Sectateurs avoient poussé cette Matiere

Les Extremitez ou Tombent quelques uns faisant *Dieu* Auteur du *Peché*.

Matiere (qui étoit un Homme d'un Jugement subtil & profond, prevoyant bien à quoi cela aboutiroit, resolurent de soutenir franchement, que Dieu avoit decreté les moyens, aussi bien que la Fin ; & partant qu'il avoit ordonné que les Hommes Pecheroient, & qu'il les excitoit à ce-la ; ce qu'il tâche instamment de prouver) & qu'il n'y avoit pas moyen d'éviter de faire Dieu Auteur du Peché ; prirent de-là occasion de discerner la fausseté de cette Doctrine, & la desavoüérent, comme il paroit par les derniers Ecrits de *Melanthon*, & par le Colloque de *Mompelgart*, où *Lucas Osiander* un des Commissaires Deputez, traitte cette Doctrine d'*Impie* ; l'appèle, *Une façon de faire Dieu Auteur du Peché, & un horrible Blaspheme*. Mais, parce que pas un de ceux qui ont soutenu cette Redemption Universelle, depuis la Reformation, n'a donné aucun Témoignage clair, distinct & convaincant, pour prouver comment le Benefice de cette Mort est communiqué à tous, & par-là ont manqué à declarer amplement la Perfection de la Dispensation Evangelique ; & que d'autres ont été par-là d'autant plus fortifiez dans leurs Erreurs. Je montrerai cela par un seul Exemple particulier.

Epist. Hist. Eccl. Lucas Osiand. Cent 16. l. 4. cap. 32.

Les *Arminiens* & les autres, qui maintiennent la Grace Universelle, se servent de cet Argument, comme du principal.

Ce que chacun est tenu de croire, est vrai :

Or chacun est tenu de croire, que Christ est Mort pour lui.

Donc, &c.

Ceux de l'autre Parti nient la Mineüre de cet Argument, disant, *Que ceux qui n'ont jamais oüi parler de Christ, ne sont point obligez de croire en lui ; Et puis que les* Remonstrans (comme on les appele communément) *avoüent eux mêmes generalement, que sans la Connoissance exterieure de Christ, il n'y a point de Salut* ; Cela fournit à l'autre Parti un Argument encore plus fort, pour le Decret precis de la

L'Opinion des Remonstrans fortifie le Decret precis de la Reprobation.

la Reprobation. *Car*, disent-ils, *puisque nous voyons tous réellement & de fait, que Dieu a soustrait à plusieurs Generations, & même à plusieurs Nations, cette Connoissance, qui est absolument necessaire à Salut, & ainsi le leur a rendu impossible absolument; Pourquoi ne peut-il pas aussi bien soustraire la Grace necessaire pour faire une Salutaire Application de cette Connoissance, là où il est* Prêché? *Car il n'y a pas de fondement de dire, Que ce seroit une Injustice ou une* Partialité *en Dieu plus grande, que celle de laisser les autres dans une entiere Ignorance; L'un n'étant qu'une retention de Grace, pour concevoir l'Objet de la Foi; Et l'autre étant une alienation de l'Objet lui même.* Pour repondre à cela, ils sont contrains de tirer une Conclusion de leur precedente Hypothese, touchant la Mort de Christ pour tous, & touchant la Misericorde & la Justice de Dieu, disant, *Que si ces Gentils, qui habitent dans ces lieux éloignez, ou il n'y a point de Connoissance exterieure de Christ profitoient bien de cette commune Connoissance qu'ils ont, la Creation exterieure leur étant un Objet de Foi; d'où ils pourroient inferer, qu'il y a un Dieu; alors le Seigneur leur envoyeroit ou un Ange, par une Providence toute singuliere, qui leur annonceroit Christ, ou bien leur transmettroit les Ecritures, ou leur donneroit en quelque maniere, l'occasion de se rencontrer avec des gens qui les informeroient de cette Connoissance.* Mais, comme cela donne toûjours trop au Pouvoir & à la Force de la Volonté & de la Nature de l'Homme, & favorise un peu le *Socinianisme* & le *Pelagianisme*, ou du moins le *Semi-Pelagianisme*; aussi, n'étant seulement fondé que sur des Conjectures probables, cela n'a, ni assez d'evidence pour convaincre ceux qui seroient fortement gâtez de l'Opinion de l'autre Doctrine, ni ne rend visible & recommandable assez à l'Entendement l'equité & la merveilleuse Harmonie de la Misericorde de Dieu & de sa Justice envers tous. Tellement que j'ai souvent remarqué que ces Defenseurs

Defenseurs de la Grace Universelle, renversent beaucoup plus solidement & vigoureusement la fausse Doctrine de leurs Adversaires, qu'ils n'établissent pas la leur; ni n'en confirment la Certitude. Et quoi qu'ils ayent de suffisantes preuves dans les Saintes Ecritures, pour confirmer l'Universalité de la Mort de Christ, & que Personne n'est exclus dn Salut par aucun Decret irrevocable, neantmoins je trouve que quand ils sont pressez, à l'égard de ce que nous avons dit ci-dessus, de montrer comment Dieu a si fort étendu également à tous la Capacité de participer au Benefice de la Mort de Christ, que de leur communiquer un moyen suffisant pour y parvenir, ils sont un peu embarrassez, & se mettent plus à nous donner leur Conjectures de la Certitude de la precedente Verité presuppose, à savoir (qu'étant certain que Christ est Mort pour tous, & que Dieu n'a pas rendu le Salut impossible à Personne, il faut donc quil y ait un moyen ou autre par lequel ils soient sauvez; or ce moyen, c'est en usant bien de quelque Grace commune, ou en le recueillant des Oeuvres de la Creation) qu'ils ne le prouvent par des Arguments réellement demonstratifs & Spirituels qui fassent voir quel est ce moyen-là.

Personne n'est exclus du Salut par un Decret irrevocable.

§. X. Il arrive donc, que comme les Tenebres, & la grande Apostasie, ne vinrent pas tout à la fois sur le Monde Chrétien, mais par divers Degrez, une chose faisant place à l'autre; jusqu'a ce que ce Voile grossier & épais vint à se repandre, dont les Nations furent si aveuglement couvertes, depuis la Septiéme & Huitiéme Centurie, jusqu'à la Seiziéme; tout de même que les Tenebres & la Nuit ne viennent pas tout à la fois sur la Creation exterieure, mais par degrez, suivant que le Soleil decline sur l'Horizon de chacun; ainsi cette claire & ample Lumiere, cette Connoissance de la glorieuse Dispensation de l'Evan-

gile de Christ, ne parut pas tout à la fois; L'ouvrage des premiers Témoins étoit de testifier plutôt contre les Abus de l'Apostasie & les découvrir, que d'establir la Verité dans sa primitive Pureté. Celui qui se met a Bâtir une nouvelle Ville, doit ôter, premiérement, les vieilles Ruines, avant voir jetter les Fondements nouveaux; & celui qui entre dans une Maison, grandement Sale & pleine d'Ordures, pour y habiter, ôtera premiérement & baliera toutes les Vilenies, avant que d'y arranger ses propres Meubles & tendre ses nouvelles Garnitures. L'aube du Jour écarte les Ténébres, & nous fait voir les Choses qui sont les plus évidentes; mais la claire & distincte découverte & le discernement des Choses, qui nous en fait faire une Observation certaine & parfaite, est reservée au lever du Soleil, & à sa plus resplendissante Lumiere du midi. Et nous pourrions hardiment assurer, d'experience certaine, que le defaut d'attendre cela, & la precipitation de Bâtir entre les Ruïnes, & même sur les *Anciennes Ruines du Papisme*, avant les avoir entierement repurgées, a été à la plus part des Protestants le fondement de plusieurs méprises, & une occasion à un Dommage qui ne se peut exprimer.

Une plus ample Decouverte de l'Evangile reserveé à nôtre present siecle.

C'est pourquoi le Seigneur Dieu, qui selon qu'il le Juge à propos, communique une plus ample & plus évidente connoissance de son éternelle Verité à l'Homme, a voulu reserver à nôtre present Siecle la plus pleine & parfaite Decouverte, & la Revelation de cette glorieuse & Evangelique dispensation; bien qu'il y en ait eu divers Témoignages rendus en plusieurs aages par quelques Personnes remarquables, comme cela paroitra dans la suitte. Et pour une plus grande Augmentation de la Gloire de sa Grace, afin que Personne ne prit occasion de-là de se vanter, il a suscité quelque peu de Personnes Méprisables & sans Lettres, & pour la plusspart des Mecaniques ou Artisans,

pour

pour en être les Dispensateurs; Et c'est par cet Evangile, que tous les Scrupules, les Doutes, les Hesitations & les Objections, ci-dessus énoncées, sont aisément & évidemment expliquées; Et que la Justice de Dieu, aussi bien que sa Misericorde, sont presentées, établies & confirmées selon leur Divine & Celeste Harmonie. Et c'est suivant cette certaine Lumiere & cet Evangile, entant que la connoissance nous en a été donnée par la Revelation de Jesus Christ en nous, fortifiée par nôtre propre Experience, & Scelée du Témoignage de l'Esprit en nos Cœurs, que nous pouvons affirmer avec assurance, & prouver clairement les Propositions suivantes, selon le Témoignage des Saintes Ecritures.

§. XI. Premierement, *Que Dieu*, qui par son Amour infini a envoyé son Fils, le Seigneur Jesus Christ, au Monde, lequel a goûté la Mort pour tous, *a donné à chaque Homme, soit Juif, soit Gentil, Turc*, ou *Scythe, Indien* ou *Barbare*, de quelque Païs, ou de quelque Lieu qu'il soit, *un certain jour ou tems de Visitation, durant lequel tems & jour, il leur est possible d'être Sauvez, & de participer au Fruit de la Mort de Christ.* 1 Proposition Jour de Visitation pour tous.

Secondement, *Que pour cet effet Dieu a communiqué & donné à chaque Homme une certaine Mesure de Lumiere de son Fils, ou, une Mesure de Grace, ou une Mesure de l'Esprit*; ce que l'Ecriture exprime par divers Noms, comme quelquefois, *par la Semence du Royaume*, Matt. 13. vers. 18, & 19. *La Lumiere qui met toutes choses en évidence*, Ephes. 5. vers. 13. *La Parole de Dieu*, Rom. 10. vers. 18. ou *La Manifestation de l'Esprit donnée pour en profiter*, 1 Corint. 12. vers. 7. *Un Talent*, Matth. 25. vers. 15. *Un peu de Levain*, Matth. 13. vers. 33. *L'Evangile preché en toute Creature*, Col. 1. vers. 23. 2 Proposition Une mesure de Lumiere en tous.

En troisiéme lieu, *Que Dieu, par cette Lumiere & dans cette Lumiere & cette Semence, invite, appele, exhorte tous & chacun des Hommes, & conteste même* 3 Proposition

avec

avec eux afin de les Sauver; & ſelon que cela eſt reçeu, ou que l'on n'y reſiſte pas, le Salut eſt operé *en Tous*, même de ceux qui ſont ignorans de la Mort & des Souffrances de Chriſt, & de la Chûte d'*Adam*, tant en les rendans ſenſibles à leur propre *Miſere*, qu'en les faiſant avoir part intérieurement aux Souffrances de Chriſt, & à ſa Reſurrection, en devenant Purs, Saints & Juſtes, & retirez de leurs Pechez. C'eſt par-là même que ſont Sauvez ceux qui ont la connoiſſance extérieure de Chriſt, en ce qu'elle leur ouvre l'Entendement, pour ſe ſervir bien à propos, & appliquer les choſes contenues dans les Ecritures, pour en retirer un Salutaire Uſage : Mais, *que cela peut-être reſiſté & rejetté par tout les deux*; *En quoi alors Dieu eſt dit être reſiſté & abaiſſé, & Chriſt être Crucifié derechef & expoſé à un Opprobre ouvert en & entre les Hommes.* Et c'eſt ſur ceux-là, qui reſiſtent ainſi & qui le refuſent, qu'il devient leur Condamnation.

Le Salut de Dieu opere par la Lumiere en tous.

1 Conſequence. En Premiere lieu donc, ſuivant cette Doctrine, *la Miſericorde de Dieu eſt excellemment bien demontrée*, en ce qu'il n'y a Perſonne d'exclus néceſſairement du Salut; & la Juſtice eſt manifeſtée en ce qu'il ne condamne Perſonne, ſi non ceux auſquels il a réellement fait offre du Salut, leur fourniſſant les Moyens ſuffiſans pour y parvenir.

2 Conſ. Second, Cette Doctrine, ſi elle eſt bien peſée, ſe trouvera être le *Fondement du Chriſtianiſme, du Salut, & de l'Aſſurance.*

3 Conſ. Troiſiéme, Elle s'accorde & repond fort bien à tout le *But des Promeſſes & des Menaces de l'Evangile, & à la Nature du Miniſtere de Chriſt*, ſuivant lequel il eſt commandé que l'Evangile, le Salut, la Repentance ſoient Prêchez à toute Creature, ſans avoir égard ni aux Nations, ni aux Races, ni aux Parentés, ni aux Familles, ou aux Langages.

4 Conſ. Quatriéme, *Cette Doctrine magnifie & recommande les Merites, & la Mort de Chriſt*, en ce que non

non seulement elle les fait suffisans pour Sauver tous les Hommes, mais encore elle declare qu'ils ont été apportez si près de tous, qu'ils ont été dans une très proche capacité d'en être Sauvez.

Cinquiéme, *Elle exalte sur tout la Grace de Dieu*, à qui elle attribue tout le Bien, jusqu'au moindres & aux plus petites Actions qui sont bonnes; lui attribuant non seulement les premiers Commencemens & les mouvemens du Bien, mais encore l'entiere Conversion & le Salut de l'Ame. 5 Conf.

Sixiéme, *Elle contredit, renverse & énerve la fausse Doctrine des* Pelagiens, Semi-pelagiens, Sociniens *& autres*, qui exaltent la Lumiere de la Nature, & le Franc-Arbitre de l'Homme, en ce qu'elle exclud entierement l'Homme Naturel d'avoir la moindre Place, ni la moindre Part à son propre Salut, par aucun Acte, ou mouvement ou Operation du sien propre, jusqu'à ce qu'il soit Premiérement vivifié, ressuscité & meu par l'Esprit de Dieu. 6 Conf.

Septiéme, *Comme elle fait uniquement dépendre le Salut entier de l'Homme, de Dieu seul, aussi fait-elle venir totalement & à tous égards sa Condamnation de lui même*; en ce qu'il resiste & refuse en quelque façon, ce qui est lutté & disputé de la part de Dieu dans son Cœur; & le force à reconnoître le juste Jugement de Dieu, en l'abandonnant & le rejettant. 7 Conf.

Huitiéme, *Elle emporte tout sujet de Desespoir*; en ce qu'elle donne à chacun Sujet d'Esperance, & une Assurance certaine qu'il peut-être Sauvé; *Sans pourtant entretenir Personne dans la Securité ou la Negligence*, en ce que Personne n'est certain en quel tems son Jour peut expirer : C'est pourquoi c'est une perpetuelle Solicitation & Provocation, & une vive Emulation pour tout Homme, à abandonner le Mal, & à s'attacher à ce qui est Bon. 8 Conf.

Neuviéme, *Elle rend la certitude de la Religion Chrétienne merveilleusement recommandable entre les* Infidèles, *aussi bien qu'elle manifeste à tous sa* 9 Conf.

propre

propre Verité; en ce qu'elle est confirmée & établie par l'experience de tous les Hommes: Veu qu'il ne s'est point encore trouvé d'Homme en aucun lieu du Monde, quelque Barbare & Sauvage qu'il soit, qui n'ait avoüé que dans un tems ou autre il ait senti, plus ou moins, *quelque chose* dans son Cœur, qui le censure pour quelque chose de Mal qu'il a fait, le menaçant d'une Horreur certaine s'il y persiste; Comme aussi lui promettant & communicant une certaine Paix & une Douceur, quand il lui a donné place & ne lui a pas resisté.

Dixiéme, *Elle montre merveilleusement l'excellente*
10 Conf. *Sagesse de Dieu*, par laquelle il a rendu les moyens du Salut si Generaux & si Comprehensifs ou Emphatiques; qu'il n'est pas besoin de recourir à ces Voyes miraculeuses & étranges, veu, que, selon cette Doctrine très veritable, l'Evangile les renferme tous, de quelque Condition, de quelque aage, ou de quelque Nation que ce soit.

Onziéme, *Elle est réellement & effectivement établie*
11 Conf. *et confirmée par tous les Predicateurs, Promulgateurs et Docteurs de la Religion Chrétienne*, si non en tout autant de Mots, du moins par leurs Actions, *quels qu'ils ayent été, où qui soient à present, et même par ceux qui s'opposent par d'autres moyens à cette Doctrine dans leur Jugement*; en ce qu'eux tous prèchent au Peuple, & à chaque Individu entr'eux, quels qu'ils ayent été, ou qu'ils soient, ou à quel Peuple que ce soit, en quel Lieu, ou en quel Païs qu'ils viennent, qu'ils peuvent être Sauvez; les priant & leur persuadant de croire en Christ, qui est Mort pour eux: Tellement, que ce qu'ils nient dans le General, ils l'avoüent de chaque particulier, n'y ayant point d'Homme à qui ils ne Prèchent à dessein de l'amener au Salut; en lui disant, *Que Jesus Christ l'appèle, et veut qu'il croye, et qu'il soit Sauvé*; & que s'il refuse, il sera par consequent condamné, & que sa Condamnation vient de lui même. L'Evidence & la Vertu de la Verité, est telle, qu'elle

qu'elle contraint ses Aversaires de la defendre, même contre leur gré.

Enfin, selon cette Doctrine, le precedent Argument dont les *Arminiens* se servent, & que les *Calvinistes* évitent, à savoir, que chacun est tenu de croire, *que Christ est Mort pour lui*; *Se rend Invincible*, en changeant la mineure, de cette façon. 12 Conf.

Ce que chacun est obligé de Croire, est vrai:

Or chaque Homme est obligé de croire, que Dieu est Misericordieux pour lui.

Donc, &c.

Personne ne peut nier cette Mineure, veu que ses *Compassions* sont dites être par *dessus toutes ses Oeuvres*: Et en ce-ci l'Ecriture declare par tout, que la *Misericorde de Dieu* est en ce qu'il invite & appelle les Pecheurs à la Repentance, & qu'il a ouvert pour eux un Chemin de Salut: Tellement, qu'encore que ces Hommes-là ne soient pas obligez de croire l'*Histoire de la Mort et de la Passion de Christ*, dont-ils n'ont jamais rien sçeu; Neantmoins ils sont obligez de croire, que Dieu leur sera misericordieux, s'ils suivent ses Voyes; & qu'il leur est Misericordieux, en ce qu'il les reprent du Mal, & les encourage au Bien. Et Personne ne doit pas croire que Dieu n'est pas Misericordieux pour lui, où qu'il l'ait ordonné dès le Commencement à venir au Monde, afin qu'il fust abandonné à ses propres Inclinations méchantes, & a faire ainsi méchamment, comme étant des Moyens determinez de Dieu, pour le conduire à la Damnation éternelle; que si cela étoit vrai, comme nos Aversaires affirment l'être de plusieurs milliers; je ne voi pas de raison, pourquoi un Homme ne pourroit pas croire, car certainement un Homme peut croire la Verité.

Assertion de nos Adversaires, que Dieu est impitoyable.

Tout de même qu'il paroit manifestement par la Chose même, que ces excellentes & bonnes Consequences suivent de la Croyance de cette Doctrine; aussi paroîtra-t-il encore plus évidemment par

par la Preuve qui en sera donnée. Mais avant que d'y venir, il est nécessaire de dire quelque chose touchant l'état de la Dispute, qui apportera une grande Lumiere au Sujet. Car il arrive quelquefois, que de ce que l'on n'entend pas bien la Matiere qui est en Dispute, on allegue des Argumens d'un côté, & des Objections de l'autre, qui ne frapent du tout point le Cas; Et par ce moyen aussi nôtre Sens & nôtre Jugement en cela sera plus amplement entendu & ouvert.

1 Question. L'Etat de la Question.

§. XII. Premiérement donc, par ce *Jour et ce tems de Visitation*, que nous disons que Dieu donne à tous, durant lequel ils peuvent être Sauvez, *nous n'entendons pas tout le tems de la Vie de chaque Homme*, quoi que pour quelques uns, il s'étende même jusqu'à l'heure de la Mort, comme nous le voyons dans l'Exemple du Larron converti sur la Croix: Mais, *seulement un tel tems par lequel Dieu soit suffisamment dechargé de la Condamnation de chaque Homme*; ce qui peut-être plutôt aux uns, & aux autres plus tard, selon que le Seigneur voit qu'il est à propos dans sa Sagesse : Tellement, que plusieurs Personnes peuvent surviure à ce jour-là, après lequel il peut n'y avoir plus de possibilité pour eux d'être Sauvez, & Dieu permet justement qu'ils s'endurcissent comme un juste chatiment de leur Incredulité; & même il les suscite comme des Instrumens de sa Colere, & un Fleau l'un contre l'autre; D'où l'on peut fort à propos appliquer à ces Personnes, en cet état, les Passages de l'Ecriture dont-on abuse, pour prouver, *Que Dieu incite nécessairement les Hommes à Pecher*. Ce qui est parfaitement bien exprimé par l'Apôtre, *Rom.* 1. depuis le dixseptiéme verset jusqu'à la fin, mais particuliérement le verset 28. *Et comme ils n'ont tenu compte de reconnoitre Dieu, aussi Dieu les a livrez à un Esprit dépourveu de tout Jugement, pour commettre des Choses qui ne sont nullement convenables.* Que plusieurs puissent survivre à ce jour de la

On peut survivre au jour de la Visitation de Dieu.

Gracieuse

Gracieuse Visitation de Dieu pour eux, cela est montré par l'Exemple d'*Esaü*, *Heb.*12. vers. 16,17. qui vendit son *Droit d'Ainesse*; Il l'avoit donc une fois, & étoit capable de l'avoir gardé; Mais en suitte quand il voulut heriter de la Benediction, il fut rejetté. Cela paroit encore par les Pleurs de Jesus Christ sur Jerusalem, *Luc.* 19. vers. 42. disant, *Si tu eusses connu en cette tienne Journée les choses qui appartiennent à la Paix; Mais maintenant elles sont cachées de devant tes yeux :* De-là on infere clairement, qu'il y avoit un tems auquel ils avoient pû connoître ces choses, lequel tems leur étoit ôté alors, quoi qu'ils fussent encore en Vie; mais il sera parlé de cela encore d'avantage ci-après.

§. XIII. Secondement, *Par cette Semence, cette Grace, cette Parole de Dieu, & cette Lumiere, de laquelle nous disons, que chacun est Illuminé,* & dont-il reçoit quelque mesure, qui fait des efforts en lui pour le sauver, & qui peut-être éteinte, écrasée, blessée, abbaissée, tuée, & crucifiée par l'Obstination & la perversité de la Volonté de l'Homme, *nous n'entendons pas l'Essence propre, & la Nature de Dieu, prise precisement, laquelle n'est pas divisible en parties, ni en mesures, comme étant très pure, & un être très simple, exent de toute Composition ou Division*; & qui ne peut par consequent être resistée, ni blessée, ni crucifiée ou tuée par tous les Efforts & les Forces des Hommes: *Mais nous entendons un principe Celeste, Spirituel, & Invisible, dans lequel Dieu, comme Pere, Fils, & Esprit, habite*; La mesure de laquelle Vie Divine & Glorieuse est *dans tous les Hommes*, comme une *Semence*, qui de sa propre Nature attire, invite, & incline vers Dieu; & quelques uns appelent cela, *Vehiculum Dei*, ou le *Corps Spirituel de Christ, la Chair & le Sang de Christ, qui est decendu du Ciel*; dont tous les Saints se repaissent, & sont par là nourris en Vie Eternelle. Et comme cette *Lumiere* & cette *Semence* témoigne contre toute

2 Question.

La Lumiere ce que c'est & ces proprietez d'ecrites.

Action

Action injuste & la Censure, aussi est ce par de telles Actions qu'elle est écrasée, blessée, & éteinte, & s'en fuit en arriere, tout de même que la Chair des Hommes s'en fuit arriere de tout ce qui est contraire à sa Nature. Or parce qu'elle n'est jamais separée de Dieu, ni de Christ, mais qu'en quelque lieu qu'elle soit, Dieu, & Christ y sont comme envelopez là dedans : Aussi par cette Raison & à cet égard, Dieu est dit être resisté, quand on lui resiste, & ou elle est abaissée, Dieu est dit être pressé & abaissé, *comme le Chariot sous les Gerbes* ; & Christ être crucifié. Comme au contraire, quand cette Semence est reçûë au Cœur, & qu'elle n'y trouve point de resistance à produire son propre & naturel Effet, c'est alors, que Christ vient à être formé & suscité, dont l'Ecriture fait si souvent mention, l'appelant, *Le Nouvel Homme*, *Christ au dedans l'Esperance de la Gloire*. C'est-là ce *Christ Intérieur*, ou *de dedans*, duquel on nous entend si souvent parler & declarer tant de Choses, l'Exaltant par tout, & exhortant le Peuple à croire en la *Lumiere* & à lui obeïr, afin qu'ils connoissent que *Christ est en eux*, pour les delivrer de tout Peché.

Que toute plenitude de Deite habite en Christ corporellement, &c.

Mais par ceci, comme nous ne pretendons du tout point nous *faire nous mêmes Egaux* à ce Saint Homme, *le Seigneur Jesus Christ*, qui nâ quit de la Vierge *Marie*, dans lequel toute Plenitude de Deïté habite Corporellement ; aussi *ne detruisons nous pas non plus la Realité de l'Existence presente*, comme on nous a accusé faussement par Calomnie. Car bien, que nous affirmions, que Christ habite en nous ; neantmoins, ce n'est pas immediatement, mais mediatement, en tant qu'il est en cette *Semence* qui est en nous ; au lieu que lui, à savoir, la *Parole Eternelle*, qui étoit avec Dieu, & étoit Dieu, a habité immediatement dans ce Saint Homme. Lui donc est comme la Tête, & nous comme les Membres ; lui est le Sep, & nous sommes les Sarmens.

Sarmens. Or comme l'Ame de l'Homme habite tout autrement, & d'une maniere beaucoup plus immediate dans la Tête & dans le Cœur, que dans les Jambes; & que la Séve, la Vertu, & la Vie de la Vigne ou du Sep, loge tout autrement dans la Souche & dans le Tronc, ou dans les Racines, que dans les Sarmens; Aussi Dieu habite-t-il tout autrement dans Jesus Homme, que dans nous. Aussi rejètons nous de bon cœur l'Heresie d'*Apollinaire*, qui nioit, que Christ eût aucune Ame; mais disoit, que le Corps étoit seulement animé par la Divinité : Tout de même que l'Erreur d'*Eutyche*, qui vouloit, que la Nature de l'Homme fût entierement engloutie par la Déïté. C'est pourquoi, comme nous croyons qu'il étoit un Homme vrai & réel; Aussi croyons, qu'il demeure ainsi Glorifié dans les Cieux en Corps & en Ame, par lequel Dieu jugera le Monde dans ce grand & general Jour du Jugement.

3 Question. Que la Lumiere est une Substance Spirituelle qui se peut sentir & concevoir dans l'Ame.

§. XIV. En troisiéme lieu, *Nous n'entendons pas que cette Semence, cette Lumiere, cette Grace soit un Accident, comme la plus part des Gens font par Ignorance; mais qu'elle est une Réele & Spirituelle Substance*, que l'Ame de l'Homme est Capable de sentir & de concevoir, d'où naît cette réelle, Spirituelle & intérieure Naissance dans les Croyans, appelée la *Nouvelle Creature, le Nouvel Homme au Cœur*. Ceci semble étrange aux Hommes Charnels, parce qu'ils n'en sont pas informez; mais nous le savons, & nous y sommes sensibles par une experience certaine & veritable, quoi qu'il soit fort difficile à l'Homme dans sa Sagesse Naturelle de le comprendre, jusqu'à ce qu'il vienne à le sentir en soi même; Et s'il ne le sait purement que par Notion ou imagination; cela lui profitera peu. Cependant nous pouvons montrer clairement que cela est vrai, & que nôtre Foi, sur ce sujet, n'est pas sans un solide Fondement : Car, c'est dans & par cette Semence Intérieure & Substantielle dans

nos

nos Cœurs, selon qu'elle vient à y recevoir Nourriture, & à avoir la Naissance & la Geniture en nous; que nous venons à avoir ces Sens Spirituels excitez, par lesquels nous sommes rendus capables de tâter, de sentir, de voir & de manier les Choses de Dieu: Car l'Homme ne peut point atteindre à ces Choses par son Esprit & ces sens Naturels, comme il a été montré ci-dessus.

De plus, Nous connoissons, que c'est une *Substance*, parce que cela subsiste dans les Cœurs des Méchans, même durant qu'ils demeurent dans leur Impieté, comme cela sera prouvé plus amplement ci-après. Or un *Accident* ne peut point être dans un Sujet, sans donner à ce Sujet sa propre Denomination, comme, quand la *Blancheur* est dans un Sujet, le Sujet est appelé *Blanc*. Ainsi nous distinguons entre la *Sainteté*, entant qu'elle est un *Accident*, qui denomine ainsi l'Homme, selon que la Semence trouve lieu en lui; Et entre cette *Sainte & Substantiele Semence*, qui très souvent se trouve versée dans le Cœur de l'Homme, comme un Grain nud dans un Terrain Pierreux. C'est ainsi que nous distinguons entre la *Santé* & la *Medecine*. La *Santé* ne peut être dans un Corps, sans que le Corps soit appelé *Sain*, parce que la *Santé* est un Accident; Mais la Medecine peut être dans un Corps le plus mal-sain, par cette raison qu'elle est une Substance. Et tout de même, que lors que la *Medecine* commence à operer, le Corps se peut appeler *Sain* à quelque égard, & *Mal-sain* à quelqu'autre; Ainsi, nous confessons qu'à mesure que cette *Divine Medecine* trouve place au *Cœur de l'Homme*, elle peut le faire appeler Saint & Bon en quelque partie; quoi qu'il en reste encore quelque partie qui n'est pas mortifiée, ou quelque partie des mauvaises humeurs, dont-il n'a pas été purgé; Car là où il y a deux Accidens contraires dans un seul Sujet, comme la *Santé* & la *Maladie* dans un Corps, le Sujet reçoit sa Denomination de la part de l'Accident

Les Degrez de son operation dans l'Ame de l'Homme.

cident qui prevaut le plus. C'est ainsi que plusieurs sont appellez de Saints Hommes, & de Bons Hommes & pieux; & cela au vrai, quand cette Sainte Semence a operé *en eux*, en assez bonne mesure, & leur a communiqué quelque chose du Levain de sa Naturé, bien qu'ils soient encore sujets à plusieurs Infirmitez & Foiblesses, & même à quelques Iniquitez. Car tout de même que la Semence du Peché & le Terroir de la Corruption, & même la Capacité d'y succomber quelquefois, en y tombant actuellement, ne fait pas nommer un Homme, de Bien & Devot, un Impie; De même aussi la Semence de Justice dans les Méchans Hommes, & la possibilité qui est en eux de devenir tels, ne les fait pas appeler Bons ou Saints.

§. XV. En quatriéme lieu, *Nous ne pretendons pas par ceci diminuer aucunement, ou déroger de la Propitiation & du Sacrifice de Jesus Christ*; Mais au contraire, nous le magnifions & l'éxaltons. Car, comme nous croyons toutes les choses qui sont Enregistrées dans les Saintes Ecritures, comme étant certainement avenues, touchant la *Naissance*, la *Vie*, les *Miracles*, les *Souffrances*, la *Resurrection* & l'*Ascension de Christ*, aussi croyons nous qu'il est du devoir de chacun de le croire, quand il plaît à Dieu de le réveler, & de les amener à la connoissance de ces choses; Et même nous croyons, que ce seroit une *Incredulité Damnable* de ne croire pas ces Choses-là, quand elles sont ainsi Préchées, puisque ce seroit resister à cette Sainte Semence, laquelle, si on y prent garde, meine & encline chacun à le croire comme elle leur est offerte; Et bien qu'elle ne revele pas à chacun cette Connoissance Extérieure & explicite de ces Choses, neantmoins elle y acquiesce toujours, comme à une Verité, où elle, *ubi declaratur*, est declarée. Cependant comme nous croyons fermement qu'il étoit nécessaire que Christ vint, afin que par sa Mort & ses Souffrances il pût s'offrir soi même en Sacrifice 4 Question.

à Dieu pour nos Pechez, *ayant porté lui même nos Pechez en son propre Corps sur le Bois*; aussi croyons nous que la Remission des Pechez, de laquelle chacun est participant, est seulement dans, & par la Vertu de ce Sacrifice très satisfactoire, & non autrement. *Car c'est par l'Obéïssance de ce Seul-là, que le Don gratuit est venu sur tous en Justification.* Car nous soutenons, que comme tous les Hommes participent au Fruit de la Chûte d'*Adam*, en ce qu'à cause de cette méchante Semence, qui leur est communiquée par lui, ils sont enclins au Mal, quoi que mille millions ignorent la Chûte d'*Adam*, & n'ayent jamais sçeu qu'il eust mangé du Fruit défendu; De même aussi, plusieurs peuvent venir à sentir l'Influence de cette *Sainte & Divine Semence* & de cette *Lumiere*, & à être changez du Mal au Bien par elle, quoi qu'ils n'ayent rien sçeu de la venuë de Christ en Chair, & que ce soit par son Obéïssance & par ses Souffrances qu'il leur est acquis. Et comme nous soutenons qu'il est absolument nécessaire, que ceux-là croyent l'Apparition extérieure de Christ, ausquels il a plû à Dieu de leur en donner la Connoissance; aussi avoüons nous franchement, que cette même Connoissance extérieure est fort Consolatoire pour ceux qui s'y assujetissent, & qui sont menez par cette Intérieure *Semence* & cette *Lumiere*. Car le sentiment de l'Amour de Christ & de ses Souffrances ne tend pas seulement à les humilier, mais encore à les fortifier par-là dans leur Foi, & à les encourager à suivre cet Excellent Patron, lequel il nous à laissé, *lequel a souffert pour nous*, dit l'Apôtre *Pierre*, 1 *Pet.* 2. vers. 21. *Nous laissant un Exemple, afin que nous suivions ses traces* : Et nous sommes très souvent fort édifiez & restaurez par les Gracieux Discours qui procedoient de sa Bouche. L'Histoire est donc profitable & consolatoire avec le Mystere, mais non pas sans lui : Au lieu, que le le Mystere est, & peut-être profitable sans la con-

Que la Remission des Pechez est seulement & toute seule par Christ.

L'Histoire est profitable avec le Mystere.

connoissance explicite & extérieure de l'Histoire.

Mais, *en cinquiéme lieu*, Ceci nous meine à une autre Question, favoir, *Si Christ est dans tous les Hommes ou non?* Ce qui nous a été souvent demandé, & on a produit des Arguments contre cela; parce qu'en effet on peut trouver dans quelques uns de nos Ecrits, que *Christ est en tous les Hommes*, & on nous entend souvent dans nos *Assemblées Publiques*, & dans nos *Predications*, exhorter & prier chacun de reconnoitre, & d'être averti, que *Christ est en eux*; leur disant, *qu'ils viennent à celui qui est en eux*, à savoir, *Christ*. Il est donc à propos, pour ôter toute sorte de méprise, de dire ici quelque chose touchant cette Matiere. Nous avons dit ci-dessus, *Comment cette Divine, Spirituelle & Surnaturelle Lumiere est dans tous les Hommes*; Comment *cette Divine Lumiere Surnaturelle, & cette Semence est* Vehiculum Dei; Comment *Dieu & Christ habitent en elle & ne s'en separent jamais*; Comme aussi, *Comment Christ vient à se former & à se produire (selon qu'elle est reçûë & renfermée au dedans du Cœur)* Mais nous sommes fort éloignez d'avoir jamais dit, *Que Christ soit ainsi formé dans tous les Hommes, ou dans les Méchans*: Car c'est-là la grande acquisition, & l'accroissement pour lequel l'Apôtre *Paul* prenoit tant de peine; afin qu'il fust produit & engendré dans les *Galates*: *Christ n'est pas* non plus *dans tous les Hommes* par voye d'*Union*, où, pour parler exactement, par voye d'*Inhabitation*; parce que cette *Inhabitation*, selon qu'elle se prent generalement, emporte une *Union*; ou *une maniere en laquelle Christ est dans les Saints*: Comme il est écrit, *j'habiterai en eux, & je cheminerai en eux*, 2 Cor. 6. vers. 16. Mais, parce que *Christ est dans tous les Hommes*, comme dans une *Semence*, & que mêmes il n'est jamais, ni ne peut être separé de cette *Sainte & pure Semence*, & cette *Lumiere*, qui est *dans tous les Hommes*; Pour cette

5 Question.

Comment Christ est en tous les Hommes.

Raiſon il ſe peut dire dans un Sens un peu plus étendu, qu'il *eſt en Tous*, tout de même que nous l'avons remarqué ci-deſſus. L'Ecriture dit, *Amos* 2. verſ. 13. *Que Dieu eſt preſſé comme le Chariot ſous les Gerbes, & que Chriſt eſt Crucifié dans les Impies*: Quoi qu'à proprement parler, *Dieu* ne puiſſe ni être *Preſſé*, ni *Chriſt*, comme Dieu, *Crucifié*. A cet égard donc, comme il eſt dans la *Semence* qui eſt dans tous les *Hommes*, nous avons dit, *Chriſt eſt dans tous les Hommes*, & nous avons preché & dirigez tous les Hommes à *Chriſt comme étant dans eux*; qui eſt Crucifié au dedans d'eux pour leur Pechez & leurs Iniquitez, afin qu'ils *regardent celui qu'ils ont Percé*, & qu'ils ſe repentent: Et que par ce moyen celui qui ſe tient, comme Tué & Enſeveli *en eux*, puiſſe venir à être Reſſuſcité & Rehauſſé, & avoir Domination dans leur Cœurs par deſſus toutes Choſes. Ce fut auſſi de cette ſorte que l'Apôtre *Paul* précha aux *Corinthiens* & aux *Galates*, 1 Corin. 2. verſ. 2. *Chriſt Crucifié en eux*, ἐν ὑμῖν, *En vous*, comme il y a dans le Grec: Ce *Jeſus Chriſt* étoit celui que l'Apôtre deſiroit de connoître *en eux*; & de *leur faire connoître*, afin qu'ils puſſent devenir ſenſibles d'avoir ainſi *Crucifié Chriſt*; & qu'ainſi ils puſſent ſe repentir & être Sauvez. Et parce que Chriſt eſt appelé cette *Lumiere, qui illumine tout Homme, la Lumiere du Monde*; C'eſt pour cela que la *Lumiere* eſt priſe pour *Chriſt*, qui veritablement eſt la Fontaine de la *Lumiere* & a ſon habitation en elle pour jamais. C'eſt ainſi que la *Lumiere de Chriſt* eſt quelquefois appelée *Chriſt* lui même, c'eſt à dire, Ce en quoi Chriſt eſt, & dont-il n'eſt jamais ſeparé.

Chriſt cruciſié dans l'Homme par ſes Iniquitez.

§. XVI. En ſixiéme lieu, *Il paroîtra manifeſtement parce qui a été dit ci-deſſus, que nous n'entendons pas que ce Divin principe ſoit quelque partie de la Nature de l'Homme, ni même que ce ſoit quelques reſtes d'aucun bien de ce qu'* Adam *perdit par ſa Chûte*; En cela, nous

nous le faisons une chose tout a fait distincte & separée de l'Ame de l'Homme, & de toutes ses Facultez. Cependant la Malice de nos Aversaires est telle, qu'ils ne laissent pas de nous Calomnier quelquefois, comme si nous prêchions la Lumiere Naturelle, ou la Lumiere de la Conscience Naturelle de l'Homme. Après ceux-là, il y en a qui penchent vers la Doctrine de *Socin* & de *Pelage*, qui se persuadent, en se mécontant, & sans avoir aucun mauvais dessein de nous injurier, que ce que nous exaltons, est quelque Vertu Naturelle, ou quelque Faculté de l'Ame, & que nous ne differons que dans l'Expression, & non pas dans la chose même: Au lieu, que dans la Verité, il ne sauroit y avoir de plus grande difference, que celle qui est entre nous sur cette matiere; Car nous savons certainement, que cette Lumiere, dont nous parlons, est non seulement distincte, mais d'une Nature differente de l'Ame de l'Homme & de ses Facultez. A la verité nous ne nions pas que l'Homme, entant qu'il est une Creature Raisonnable, n'ait une Raison, comme une Faculté naturelle de son Ame, par laquelle il peut discerner les choses qui sont Raisonnables; Car, c'est une propriété qui lui est naturelle & essenticlle, par laquelle il peut savoir & apprendre plusieurs Arts & plusieurs Sciences, au de-là de ce qu'aucun autre Animal peut faire par le pur principe Animal: Et nous ne nions pas non plus que l'Homme par ce principe raisonnable, ne puisse concevoir dans son Cerveau, ou dans son Sens, ou dans sa Notion, une Connoissance de Dieu, & des Choses Spirituelles: Cependant comme ce n'est pas là l'Organe veritable & propre, comme il a été plus amplement signifié dans la seconde These, cela ne peut lui profiter de rien à l'égard du Salut, au contraire cela l'empêche plutôt; & à la verité la grande raison de l'Apostasie a été celle-ci, que l'Homme a taché de fonder les Choses de Dieu, dans, & par ce princi-

Les facultez de la Raison de l'Homme.

L'Antechrist au Temple de Dieu.

pe Naturel & Raisonnable, & de bâtir là dessus une Religion, negligeant & méprisant ce Principe & cette Semence de Dieu dans le Cœur, Tellement qu'en cela, dans le Sens le plus Universel, *l'Ante-Christ s'est érigé dans chacun des Hommes, & s'est assis au Temple de Dieu, comme s'il étoit Dieu, & au dessus de tout ce que l'on nomme Dieu.* Car, *Les Hommes étant le Temple du Saint Esprit*, comme dit l'Apôtre, 1 *Corint.* 3. *vers.* 16. quand le Principe raisonnable s'éleve soi même au dessus de la Semence de Dieu, pour reigner & gouverner comme un Prince, dans les Choses Spirituelles, tandis que la Sainte Semence est blessée & écrasée; là est l'*Antechrist en chacun des Hommes*, ou quelque chose d'élevé au dessus & contre Christ. Nous ne soutenons pourtant pas d'ici que ce soit inutilement, & en vain que l'Homme ait reçeu sa Raison, ou qu'elle ne lui soit d'aucun usage, Nullement: Nous regardons la Raison comme étant propre à reigler & à gouverner l'Homme dans les Choses Náturelles. Car comme Dieu donna deux grands Flambeaux pour gouverner le Monde extérieur, à savoir, le Soleil, & la Lune; le plus grand Flambeau pour reigler le Jour, & le moindre Flambeau pour reigler la Nuit: Ainsi a-t-il donné à l'Homme la Lumiere de Son Fils, une Lumiere Spirituelle & Divine, pour le conduire & le gouverner dans les Choses Spirituelles; & la Lumiere ou le Flambeau de la Raison pour le gouverner dans les Choses Naturelles. Et tout de même que la Lune emprunte sa Lumiere du Soleil, aussi les Hommes doivent ils avoir leur Raison illuminée par cette Divine & Pure Lumiere (s'ils veulent être conduits équitablement & agréablement dans les Choses Naturelles.) Et nous avoüons que cette Raison illuminée, en ceux qui obéissent & qui suivent cette veritable Lumiere, peut-être d'un grand usage à l'Homme, même dans les Choses Spirituelles, entant qu'elle se rapporte

La divine Lumiere & la Raison naturelle distinguee.

& se tient toûjours sujette à l'autre; tout de même que la Vie Animale dans l'Homme, conduite & reiglée par sa Raison, lui assiste en agissant sur les Choses qui sont Raisonnables. Aprés cela, nous distinguons fort justement ceci de la Conscience Naturelle de l'Homme; Car la Conscience étant à l'Homme ce qui naît des Facultez naturelles de l'Ame de l'Homme, elle peut être soüillée & corrompuë. Il est dit expressément des Impurs, *Tit.* 1. *vers.* 15. *Que même leur Entendement & leur Conscience sont soüillez.* Mais cette Lumiere ne peut jamais être corrompuë, ni soüillée; aussi n'a telle jamais consenti au Mal, ni à l'Iniquité en aucun Homme; car il est dit clairement, *Qu'elle rend manifestes toutes les Choses qui sont à reprendre*, Eph. 5. *vers.* 13. ainsi elle est un Fidele Temoin pour Dieu, contre toute Injustice, au *dedans de l'Homme.* Or la *Conscience*, comme on la definit très bien, vient du mot (*Conscire*) qui signifie (savoir avec un autre) *Et c'est cette Connoissance qui naît au Cœur de l'Homme, de ce qui s'acorde, contredit, ou qui s'oppose à tout ce qui est crû par lui: par où il devient coupable envers soi même, savant qu'il transgresse en faisant cela, qu'il est persuadé qu'il ne doit pas faire.* Tellement que l'Entendement étant une fois aveuglé, ou soüillé par une fausse Croyance, alors la Conscience s'éleve de cette fausse Croyance, qui le trouble, quand il va à l'encontre. Comme par Exemple; Un *Turc*, preoccupé d'une fausse Croyance, qu'il ne lui est pas permis de boire du Vin, s'il le fait, sa Conscience le frape & le bourrele pour cela: Mais s'il entretient plusieurs Concubines, sa Conscience ne le trouble point; parce que son Jugement est dè-ja soüillé d'une fausse Opinion, qu'il lui est permis de faire l'un, & qu'il ne lui est pas permis de faire l'autre. Au lieu que s'il avoit pris garde à la Lumiere de Christ en lui, elle le redargueroit, non seulement de commettre Adultere; mais encore, selon qu'il y deviendroit

La Lumiere distinguée de la Conscience naturelle de l'Homme.

La Conscience definie.

Exemple d'un Turc.

obéïssant, elle l'informeroit que *Mahomet étoit un Imposteur*; tout de même, que *Socrate*, en fut persuadé en son tems, de la Fausseté des Dieux des Payens.

Exemple d'un Papiste.

De même si un Papiste mange de la Chair en Carême, ou n'est pas assez diligent dans l'Adoration des Saints ou des Images, ou s'il méprise les Images, sa Conscience le tourmente pour cela; parce que son Jugement est déja aveuglé d'une fausse Croyance de ces Choses: Au lieu, que la Lumiere de Christ n'a jamais été d'accord avec aucune de ces Abominations. De cette façon donc la Conscience Naturelle des Hommes est suffisamment distinguée d'avec cette Lumiere; Car la Conscience suit le Jugement, & ne l'instruit pas; mais cette Lumiere, selon qu'elle est reçûë, emporte l'aveuglement du Jugement, ouvre l'Entendement, rectifie la Conscience & le Jugement tout ensemble. Ainsi nous avoüons aussi, que la Conscience est une excellente chose, quand elle est droittement instruite & illuminée. C'est pourquoi quelques uns des nôtres l'ont très proprement comparée à une Lanterne, & la Lumiere de Christ à une Chandelle: Une Lanterne est d'un grand usage, quand une claire Chandelle y brule dedans & y reluit; mais autrement elle est inutile. C'est donc la Lumiere de Christ dans la Conscience, & non pas la Conscience Naturelle de l'Homme, que nous exaltons sans cesse aux Peuples; C'est à celle-là, & non pas à celle-ci, que nous les dirigeons en leur Prêchant, comme au Guide le plus assuré pour arriver à la Vie Eternelle.

La Conscience naturelle comparée à une Lanterne & la Lumiere de Christ à une Chandelle.

Enfin, il paroit, que cette *Lumiere*, cette *Semence*, *&c.* n'est pas un Pouvoir, ou une Faculté naturelle de l'Entendement de l'Homme; parce qu'un Homme qui est en Santé, peut, quand il lui plait, exciter, mouvoir & exercer les Facultez de son Ame; il en est absolument le Maître; & hormis qu'il n'y ait quelque Cause Naturelle, quelque em-

pêchement

pèchement dans le Chemin, il s'en peut servir à son plaisir ; Mais il ne peut pas exciter, ni émouvoir, quand il lui plait, cette Lumiere & cette Semence de Dieu dans l'Homme ; mais elle excite, meut & conteste avec l'Homme, selon que le Seigneur voit qu'il est à propos. Car, quoi qu'il y ait une possibilité pour Chacun d'être Sauvé durant le jour de sa Visitation ; toutefois l'Homme ne peut pas en tout tems, quand il lui plait, ou quand il a quelque Sentiment de sa Misere, exciter tellement cette Lumiere & cette Grace, jusqu'à se procurer lui même cette tendresse de Cœur ; mais il faut qu'il l'attende : Laquelle vienne sur tous à certain Tems & en certaines Saisons, dans lesquelles elle opere puissamment sur l'Ame, l'attendrit extrémement, & la rompt ; auquel tems, si l'Homme ne lui resiste pas ; mais s'y renferme & s'y joint, il vient à connoître le Salut par elle. Tout de même que le Lac de *Bethesda* ne guerissoit pas tous ceux qui s'y lavoient ; mais ceux-là seulement qui s'y étoient lavez les premiers, après que l'Ange en avoit troublé les Eaux ; Ainsi Dieu meut par l'amour qu'il a pour le Genre-humain, en cette Semence dans le Cœur de l'Homme à certains tems particuliers ; arrangeant par ordre ses Pechez devant lui, & l'invitant serieusement à la Repentance, lui offrant la Remission des Pechez & le Salut ; Et, si l'Homme l'accepte, il peut-être Sauvé. Or il n'y a point d'Homme vivant, & je m'assûre qu'il n'y aura Personne a qui ce Papier parvienne, qui, s'il veut agir fidellement & honnètement avec son propre Cœur, ne soit forcé d'avoüer, qu'il y a été sensible en quelque Mesûre, plus ou moins, ce qui est une chose, que l'Homme ne peut pas s'attirer à soi même avec tout son Travail & toute son Industrie. C'est donc ici, ô! Homme & Femme, le jour de la Gracieuse Visitation de Dieu à ton Ame, a qui, si tu ne resiste point, tu seras éternellement heureux!

L'attente des Mouvemens de la Lumiere & de la Grace.

C'est

C'eſt-là le jour du Seigneur, qui, comme dit Jeſus
Mat. 24.27. Chriſt, *eſt ſemblable à l'Eclair, qui reluit d'*Orient
John 3. 8. *en* Occident, *& au Vent ou à l'Eſprit, qui ſouffle ſur le Cœur, & Perſonne ne ſait où il va, ni d'où il vient.*

7 Queſt. §. XVII. En dernier lieu, Ceci nous meine à dire quelque choſe touchant la maniere d'operer *de cette Semence ou de cette Lumiere au Cœur de tous les Hommes*; ce qui fera voir encore plus évidemment, combien nous ſommes grandement differens de tous ceux qui exaltent une Vertu Naturelle, ou une Lumiere dans l'Homme, & comment nôtre Principe meine, ſur toutes Choſes, à attribuer tout nôtre Salut, au pur Pouvoir ou Vertu, Eſprit & Grace de Dieu.

Quand à ceux qui nous Interrogent de cette maniere, Comment eſt-ce que vous étes differens des *Pelagiens* & des *Arminiens*? *Car ſi deux Hommes ont également une Lumiere & une Grace ſuffiſante, par laquelle l'un ſoit Sauvé, & que l'autre ne le ſoit pas; N'eſt-ce pas parce que l'un en profite, & que l'autre n'en profite pas? Et n'eſt-ce donc pas la Volonté de l'Homme qui eſt la cauſe du Salut de l'un, au de-là de l'autre?* A ceux-là je dis, que nous repondons ainſi: Que comme la Grace & la Lumiere en tous eſt ſuffiſante pour les Sauver tous, & que de ſa Nature elle veut les Sauver tous; auſſi eſt-elle aux priſes & Luïte-t-elle avec tous, pour les Sauver; Et celui qui reſiſte à ſes efforts, eſt la cauſe de ſa propre Condamnation; celui qui n'y reſiſte point, cela lui eſt tourné à Salut: Tellement, qu'en celui qui eſt Sauvé, l'Operation eſt de la *Grace*, & non pas de l'*Homme*; & c'eſt plutôt une Paſſion qu'une Action; quoi qu'en ſuite, ſelon que l'Homme y acquieſce, il y a une Volonté excitée en lui, par laquelle il vient à cooperer avec la Grace: Car, ſuivant ce que dit *Auguſtin*; *Celui qui nous a fait ſans nous; ne nous veut pas Sauver ſans nous.* Tellement, que le premier acheminement n'eſt

L'Operation de la Lumiere au regard du Salut.

n'eſt pas par l'Operation de l'Homme; mais par ſon irreſiſtence à l'Operation, où en ne s'y opposant pas. Et nous croyons, que dans ces tems particuliers de la Viſitation de chacun, dont nous avons parlé ci-deſſus; comme l'Homme eſt entierement incapable de lui même d'operer avec la Grace, tellement qu'il ne peut remüer un pas hors de ſa Condition Naturelle, juſques à ce que la Grace le ſaiſiſſe; Ainſi il lui eſt poſſible d'être paſſif, & non pas de lui reſiſter, comme il eſt auſſi poſſible à lui de la reſiſter. Ainſi nous diſons, que la Grace de Dieu opere dans, & ſur la Nature de l'Homme, laquelle, quoi que d'elle même entiérement corrompuë & ſoüillée, & encline au Mal, eſt pourtant capable d'acquieſcer à l'operation de la Grace de Dieu; tout de même que le Fer, quoi qu'un Métail dur & froid en lui méme, peut pourtant s'échauffer & ſe ramollir par la chaleur du Feu, & la Cire ſe fondre au Soleil. Et comme le Fer ou la Cire étant éloignée du Feu ou du Soleil, retourne à ſon premier état de froideur & de dureté; Ainſi le Cœur de l'Homme, quand il reſiſte, ou ſe recule de la Grace de Dieu, il retourne à ſon premier Etat. J'ai eu ſouvent la maniere d'operer de Dieu à l'égard du Salut envers tous les Hommes, expliquée en mon entendement, par un ou deux exemples clairs, leſquels j'ajoûterai ici pour l'Inſtruction d'autrui.

Le premier eſt celui d'un *Homme dangereuſement Malade*, a qui je compare l'Homme dans ſa Chûte & dans ſa Condition Naturelle. Je ſuppoſe, que Dieu qui eſt le Grand Medecin, non ſeulement donne une Medecine à cet Homme, après qu'il a employé toute ſon adreſſe pour recouvrer ſa Santé, par toute ſa Capacité ou ſa Science propre (comme ceux-là qui diſent, que *ſi l'Homme uſe bien de ſa Raiſon ou de ſes Facultez Naturelles, Dieu ajoûtera la Grace par deſſus, où, comme les autres diſent, qu'il* L'Exemple d'un Homme Malade & d'un Medecin

vient

vient & qu'il offre un Remede à cet Homme au dehors, laissant cela à la Liberté de la Volonté de l'Homme, ou de le recevoir, ou de le rejetter.) Mais encore le Seigneur lui même, ce Grand Medecin, vient & verse le Remede dans sa Bouche, & le met comme dans le Lit : Tellement, que si le Malade n'est que seulement dans un état passif, cela produira nécessairement l'effect; Mais s'il est opiniatre & têtu, & veut absolument se lever & sortir au Froid, ou manger de certains Fruits nuisibles pour lui, pendant que la *Medecine* opéreroit, alors, quoi que de sa Nature elle tende à le guerir; Neantmoins elle se trouvera pernicieuse pour lui, à cause de ces Obstacles qu'elle y rencontre. Comme donc un Homme qui se ruïneroit ainsi lui même, seroit certainement la Cause de sa propre Mort; De même qui dira, que celui qui est gueri, ne doit pas sa Santé entiérement au Medecin, ni à aucun acte des siens, veu que sa part n'a pas été quelque Action, mais un pur état Passif.

L'Exemple de gens qui sont hebetez, dans une fosse obscure, & leur Liberateur.

Le second Exemple, est, *Celui de diverses Personnes qui sont tous ensemble dans une Fosse obscure, où leur Sens sont si hebetez, qu'à peine sont-ils sensibles à leur propre Misere* : C'est à ceux-là que je compare l'Homme dans son Etat Naturel, corrompu & décheu. Je ne suppose point qu'aucun de ces Hommes là, qui s'efforcent de se délivrer, excite par-là, ou en engage quelcun capable de les délivrer à leur donner son Secours, disant en soi même; *Je voi un de ces Hommes qui a la Volonté, d'être delivré, & qui fait tout ce qu'il peut, c'est pourquoi il merite d'être assisté*; comme disent les *Sociniens*, les *Palagiens* & les *Semi-Pelagiens*. Je ne suppose pas non plus, que ce Liberateur vienne au haut de la Fosse, & leur mette en bas une Echelle, priant ceux qui voudront de monter, & les laissant ainsi à l'usage de leur propre Force & de leur Volonté, pour monter ou non; comme disent les *Jesuites* & les *Arminiens* : Neantmoins, disent-ils, ceux-là

ceux-là ne sont pas delivrez sans la Grace, puisque la Grace est cette Echelle par laquelle ils sont delivrez. Mais, je suppose, que le Liberateur vient à certains tems, & leur découvre à plein, & les instruit de leur grande Misere & du Danger où ils sont, s'ils demeurent dans ce lieu dangereux & Pestilent : Et même il les force jusqu'à un certain sentiment de leur Misere (car les plus Méchans Hommes sont quelquefois rendus sensibles à leur propre Misere par la Visitation de Dieu) & non seulement cela; mais il les saisit & les tire, afin de les enlever de leur Misere; & s'ils ne lui resistent pas, il les Sauvera; Seulement est-il vrai qu'ils peuvent lui resister : Cela étant appliqué, comme le precedent, donne de l'éclaircissement à la matiere de la même façon; Et pourtant la Grace de Dieu n'est point frustrée, quoi que son Effet soit divers selon son Objet, étant une *Administration* ou *Dispensation* de *Misericorde* & d'*Amour* en ceux qui ne la rejettent pas, mais la reçoivent, *Jean* 1. vers. 12. Mais une *Dispensation de Colere & de Condamnation*, en ceux qui la rejettent, *Jean* 3. vers. 19. Et tout de même que le Soleil, par un seul Acte ou une Operation, fait fondre & ramollit la Cire, & endurcit la Boüe. La nature du Soleil est d'échauffer & de recréer la Creation, c'est pourquoi les Creatures sont refaites par lui; les Fleurs en rendent une bonne odeur, quand il y luit; & c'est lui qui fait meurir les Fruits des Arbres : Neantmoins jettez un Cadavre ou une Chose morte dehors; Cette même Reflexion du Soleil la fera sentir mauvais, & la pourrira. Neantmoins on ne dit pas pour cela, que le Soleil soit frustré de son propre effect : Ainsi le Soleil de Justice resplendit sur un chacun durant le jour de sa Visitation, & le rend capable de recevoir l'Influence de lui, jusqu'à lui faire pousser hors de bon Fruit, une bonne Odeur, & d'en être Fondu; Mais quand il a laissé passer son Jour, alors ce

A similitude de la vertu du Soleil pour fondre & endurcir, &c.

même

même Soleil l'endurcit, comme il fait la Boüe, & rend sa Méchanceté plus manifeste & la putrifie, d'où il en sort une mauvaise Odeur.

Tous ont une Grace suffisante pour le Salut donnée de Dieu.

§. XVIII. Enfin, comme nous soutenons veritablement, que Dieu ne veut point qu'aucun Homme perisse; & qu'il a pour cet effet donné à tous une Grace suffisante pour le Salut; Aussi nous ne nions pas qu'il n'opere d'une façon particuliere en quelques uns, dans lesquels sa Grace prevaut, tellement qu'ils obtiennent nécessairement le Salut, sans que Dieu permette qu'ils lui résistent. Car ce seroit une absurdité de dire, que Dieu ne se seroit pas beaucoup plus étendu lui même envers la Vierge *Marie* & l'Apôtre *Paul*, qu'envers plusieurs autres : Nous ne soutenons pas non plus, que Dieu ait également aimé *Jean* le Disciple Bien-aimé, & Judas le Traître ; Neantmoins, bien que Personne n'ait manqué d'une telle Mesure de Grace, par laquelle il eut pû être Sauvé; Je dis, que chacun en est d'autant plus justement inexcusable. Et Dieu même, en operant en ceux, à qui cette influence de Grace est accordée, se cache ainsi lui même, pour fermer la porte à toute Securité & à la Presomption, afin qu'eux mêmes s'humilient, & que la pure & libre Grace de Dieu soit magnifiée, & que toutes choses soient estimées être du Don-gratuit, & rien de la propre Vertu ou Force d'eux mêmes. Ceux aussi qui perissent, quand ils se souviennent de ces Tems de la Visitation de Dieu envers eux, quand il Disputoit & Luïtoit avec eux par sa *Lumiere* & par son *Esprit*, sont contraints d'avoüer, qu'il y a eu un Tems, auquel la Porte de la Misericorde leur étoit ouverte, & que c'est justement qu'ils sont condamnez, parce qu'ils ont rejetté leur Salut.

De cette maniere la Misericorde & la Justice de Dieu sont toutes deux également établies; & la Volonté de l'Homme, & ses Forces sont abaissées & rejettées. Sa Condamnation lui paroit d'ê-

tre

tre de lui même, & son Salut tout dépendant de Dieu. En établissant ainsi ces Propositions, les deux grandes Objections, qu'on allegue souvent contre cette Doctrine, sont très bien refutées.

Objection.

La premiere, est tirée de quelques Passages de l'Ecriture, dans lesquels il semble que Dieu ait Decreté & Predestiné quelques uns au Salut; Et, que pour cette fin, il ait ordonné certains Moyens, qui n'arrivent pas aux autres; comme dans la Vocation d'*Abraham*, de *David* & des autres: Et dans la Conversion de *Paul*; Car si ceux-là sont comptez, entre ceux ausquels cette Influence prevalante est accordée, l'Objection se resout aisément.

La Predestination au Salut, & Preordination à la perdition repondues.
1 Preuve.

La seconde, est tirée de ces Passages, dans lesquels Dieu semble avoir ordonné quelques Méchans à la Destruction; & à cause de cela, avoir endurci leurs Cœurs, pour les pousser à de grands Pechez, & les avoir relevez ensuite pour montrer en eux sa Puissance; Mais si l'on met ceux-là au nombre de ces Hommes, de qui le jour de la Visitation a passé: Cette Objection aussi est refutée; comme il paroîtra plus clairement, à quiconque voudra faire une application particuliere de ces Choses; ce que j'ai crû à present devoir passer sous silence à cause de la briéveté.

§. XIX. Ayant ainsi clairement & évidemment posé l'état de la Question, & ouvert nôtre Pensée & nôtre Jugement sur cette Matiére; Comme il y a plusieurs Objections ausquelles on va audevant par-là; Aussi cela rendra-t-il nôtre Preuve, & plus aisée, & plus courte tout ensemble.

1 Proposit. Prouvée.

La premiere Chose, qu'il y a à prouver, est, *Que Dieu a donné à Chacun un Jour, ou un Tems de Visitation, auquel il est possible pour lui d'être Sauvé.* Si nous pouvons prouver qu'il y a un Jour donné à ceux qui perissent, auquel ils pouvoient être Sauvez, l'Affaire est achevée: Car, Personne ne nie que ceux qui sont Sauvez n'ayent un Jour de Visitation. Cela paroit donc manifeste- 1 Preuve.

ment

ment par les Plaintes & les Regrets que l'Esprit de Dieu fait dans toutes les Ecritures, même contre ceux qui perissoient, les accusant & les sommant de ce qu'ils n'acceptoient pas, ni ne s'attachoient à la Visitation de Dieu, & aux Offres qu'il leur faisoit de sa Misericorde. C'est ainsi, que le Seigneur s'exprime pour la premiere fois à *Caïn*, Gen. 4. *v. 6, 7. Et le Seigneur dit à* Caïn, *Pourquoi ès tu en Colere, & pourquoi as tu le Visage abatu? Si tu fais bien, ne seras tu pas reçeu? Si tu ne fais pas bien, le Peché gist à la Porte.* Cela avoit été dit à *Caïn*, devant qu'il tuast *Abel* son Frere, lors que la mauvaise Semence commença à le tenter, & à operer en son Cœur; nous voyons comment Dieu avertit *Caïn* à tems, & au Jour de sa Visitation en vers lui, qu'il y auroit Remission & Agréement, s'il faisoit bien: Car cette Interrogation, *Ne seras tu pas reçeu ou agreé?* Emporte une Affirmative, *Tu seras reçeu si tu fais bien.* Tellement, que si nous pouvons nous assûrer sur ce grand Dieu tout puissant, la source de toute Verité & de toute Equité, il étoit possible à *Caïn*, dans un certain Jour, d'être reçeu. Et Dieu n'eust pas voulu lui proposer de faire le Bien, comme une condition, s'il n'eust donné à *Caïn* une force suffisante, par laqu'elle il fust capable de faire le Bien. C'est, ce que le Seigneur lui même montre aussi, même en ce qu'il donna un Jour de Visitation au Monde Ancien, *Gen. 6. v. 3. Et le Seigneur dit, Mon Esprit ne d'ébatra point à toûjours dans l'Homme*; Car cela doit-être traduit ainsi. Cela infere manifestement, que son Esprit avoit debatu avec l'Homme, & qu'il debat avec lui pour un Tems; lequel Tems venant à expirer, Dieu cesse de debatre avec lui pour le sauver. Car on ne peut pas dire, que l'Esprit de Dieu debate avec l'Homme, après que le Jour de sa Visitation est expiré; veu que c'est alors, qu'il opere naturellement & sans resistance son effet, à savoir, de le

Ceux qui perissent avoient un jour de Misericorde Offert à eux

Exemples. 1 Caïn.

2 Le Monde Ancien.

le Jugeant & le Condamnant continuellement. C'est de ce *Jour de Visitation*, que Dieu a donné à chacun, qu'il est dit, *que Dieu attend, qu'il est benin ou bien faisant, Esa.* 30. *v.* 18. *Et qu'il est Patient & de longue Attente*, Exod. 34. *v.* 6. Nomb. 14. *v.* 18. *Pseau.* 86. *v.* 15. Jerem. 15. *v.* 15. Ici le Prophete *Jeremie*, s'attache à la *longue Attente de Dieu*; & en se Plaignant à Dieu il ferme la porte à l'Objection de nos Aversaires, au verset. 18. *Pourquoi ma Douleur est-elle perpetuelle, & ma Playe incurable, car elle a refusé d'être guerie? Tu me serois comme Mensonge, & comme des Eaux qui manquent au besoin?* Au lieu, que selon l'Opinion de nos Aversaires, la Douleur de la plûpart des Hommes est perpetuelle, & leur Playe est tout a fait incurable : L'Offre même de l'Evangile & du Salut qui leur est faite, est comme un Mensonge, & comme des Eaux qui manquent, n'étant jamais dans le dessein qu'elle fût de quelque effet pour eux. L'Apôtre *Pierre* dit expressement, que cette *Longue Attente de Dieu, attendit aux Jours de* Noë, *ceux du Monde Ancien*, 1 Pierre 3. vers. 20. Ce qui étant comparé avec ce qui est dit, *Gen.* 6. vers. 3. ci-dessus raporté; fait beaucoup en faveur de notre Proposition. Et depeur que quelcun n'objecte, que cette *Patience*, ou cette *Luitte & Dispute du Seigneur* n'étoit pas pour les Sauver; Le même Apôtre dit expressement, 2 *Pier.* 3. *vers.* 15. *Qu'il faut tenir pour Salut la longue attente de Dieu.* Il avoit joint un peu auparavant dans le neuviéme verset cette *Patience*, avec ces Mots, *Que Dieu ne veut point qu'aucun Perisse.* En quoi, si nous le prenons pour Interprète de soi même & de ses propres Paroles (comme il en est le plus capable) il Prèche ouvertement, que ceux envers qui le Seigneur est Patient (ce qu'il declare qu'il a été aux Mechans de l'Ancien Monde, & qu'il l'est à present à tous, *ne voulant point qu'aucun perisse*) ceux-là, dis-je, doivent

Dieu est patient & benin & de longue Attente pour etre Gracieux envers tous.

Pour les sauver.

N tenir

tenir pour *Salut cette longue attente de Dieu envers eux*. Or comment, & à quel égard, doivent-ils la tenir pour *Salut*, s'il n'y a pas même jusqu'à la possibilité du *Salut* qui leur en soit transmise en cela ? Car ce ne seroit pas un Salut pour eux, s'ils ne pouvoient pas être Sauvez par-là. *Pierre* sur cette Matiere renvoye plus loin aux Ecrits de *Paul*, insinüant, que cela a été la Doctrine Universelle. En quoi, voici ce qui est bien remarquable, c'est ce qu'il ajoûte en cette occasion particuliere, *Qu'il y a dans les Epitres de* Paul, *des choses difficiles à entendre, que les Ignorans & mal-assurez tordent à leur propre perdition*; montrant clairement, que cela s'entendoit de ces Expressions de *Paul* dans ses Epîtres, comme *Rom.* 9. *&c.* lesquelles semblent, aux Ignorans & mal-assurez dans les Choses Spirituelles, contredire à la Verité *de la Patience de Dieu envers tous*, en ce qu'il ne veut pas qu'aucun d'eux perisse, & en ce que tous peuvent être Sauvez. Plût à Dieu que plusieurs eussent mieux pris garde qu'ils n'ont fait à cet Avertissement! Cet endroit de l'Apôtre *Paul*, que *Pierre* semble indiquer ici plus particulierement, contribuë aussi beaucoup à l'éclaircissement de cette Matiere, à savoir, *Rom.* 2. *vers.* 4. *Meprises tu les Richesses de sa Benignité, de sa Patience & de sa longue attente, ne connoissant pas que la Benignité de Dieu te convie à la Repentance? Paul* parle ici aux Impies & aux Méchans non régénerez, lesquels il dit au verset suivant, *qu'ils s'amassent Ire, au jour de l'Ire*, c'est à ceux qui sont tels qu'il recommande les Richesses de la Patience & de la longue attente de Dieu, montrant que c'est-là le penchant de la Benignité de Dieu de les mener à la Repentance. Or, comment cela pourroit-il tendre necessairement à *les mener à la Repentance*? Comment cela pourroit il s'appeler les *Richesses de Benignité* pour eux, s'il n'y avoit pas un Tems auquel ils pussent se Repentir par là, & devenir participans des Richesses qui

Certaines Choses dans les Epit. de Paul difficiles a entendre.

qui leur sont offertes en ce Tems-là ? De tout cela j'Argumente ainsi.

Si Dieu plaide avec les Pecheurs depuis leur état de pouvoir être reçeus au Salut ; Si l'Esprit de Dieu debat & conteste avec eux pour un tems, pour sauver ceux qui perissent dans la suitte ; S'il attend de leur être gracieux ; S'il est patient envers eux ; & si la Patience leur est un Salut, tandis qu'elle subsiste ; durant lequel tems Dieu ne veut pas qu'ils perissent ; mais Il leur presente des Richesses de sa Benignité & de sa Patience pour les mener à la Repentance ; donc il y a alors un jour de Visitation, auquel ces Gens-là, qui ont peri, eussent pû, & même pourroient encore maintenant être Sauvez, & peuvent perir s'ils ne se repentent.

Argument.

L'Esprit de Dieu dispute dans les Mechans.

Or est-il, que le premier est veritable ; par consequent aussi le dernier.

§. XX. En second lieu, ceci paroit des Paroles d'*Esaïe* le Prophete, 5. vers. 4. *Qu'y avoit-il plus à faire à ma Vigne, que je n'aye fait ?* Car au verset deuxiéme il dit, *Qu'Il l'a enfermée d'une haïe, qu'il en a ramassé toutes les Pierres, & qu'Il l'a plantée du Plan le plus exquis* ; *Et neantmoins*, dit-il, *quand j'ai attendu qu'elle produisist des Raisins* ; *elle n'a produit que des Grapes Sauvages.* C'est pourquoi, il appele les Habitans de *Jerusalem*, & les Hommes de *Juda*, pour Juger entre Lui & sa Vigne, disant, *Qu'y avoit il plus à faire à ma Vigne, que ce que je lui ai fait ? Et neantmoins*, comme il a été dit, *elle a produit des Grapes Sauvages* : Ce qui s'appliquoit à plusieurs en *Israël*, qui avoient refusé la Misericorde de Dieu. Christ se sert du même Exemple *Matth.* 21. vers. 33. *Marc* 12. vers. 1. *Luc* 20. vers. 9. où Jesus montre comment une Vigne avoit été plantée pour quelques uns, & toutes choses necessaires leur avoient été données pour leur porter du Fruit, pour payer, ou pour rendre le Fruit à leur Maître ; Et comment ce Maître avoit attendu à

2 Preuve.

La Vigne plantée a produit des Grapes Sauvages.

diverses fois de leur être pitoyable, en leur envoyant Serviteurs après Serviteurs, & oubliant plusieurs Offences, avant qu'il determinât de les détruire & les jetter hors. Premiérement donc, ceci ne se peut pas entendre des Saints, ni de ceux qui se repentent, & qui sont Sauvez; car il est dit expressément, *Qu'il les détruira.* Ni la Parabole n'eût pas repondu aucunement à la fin pour laquelle elle est avancée, si ces Hommes-là n'eussent pas été en quelque Capacité d'avoir fait du Bien; Et même leur capacité étoit telle, que Christ dit par le Prophete, *Qu'y avoit-il a faire d'avantage?* Tellement, qu'il est plus que manifeste, que par cette Parabole repetée dans trois divers Evangelistes, Christ demontre & prêche la Patience envers les Hommes & leur Malice, en ce que les Moyens du Salut leur étant fournis, ils y resistent à leur propre Condamnation. Il y a d'autres Passages de l'Ecriture qui sont semblables à ceux-ci, à savoir, *Proverb.* 1 *vers.* 24, 25, 26. *Jeremie* 18. *vers.* 9, 10. *Matth.* 18. *vers.* 32, 33, 34. *Act.* 13. *vers.* 46.

3 Preuve. Enfin, qu'il y ait un jour de Visitation accordé aux Méchans, auquel ils pourroient être Sauvez, lequel étant expiré, la Porte du Salut leur est est fermée; Cela paroit évidemment par la Lamentation & le Gemissement de Christ sur Jerusalem, exprimée en trois divers endroits, *Matth.*23. vers. 37. *Luc* 13. vers. 34. & 19 vers. 41, 42. *Et quand il fut aproché, voyant la Ville, il pleura sur elle, disant, ô! si toi aussi eusses connu, du moins en cette tienne Journée, les choses qui appartiennent à ta Paix, mais maintenant elles sont cachées de devant tes yeux!* Il ne se peut rien dire de plus clair, que cela, pour prouver nôtre Doctrine: Car, premiérement, il insinüe qu'il y a eu un jour, auquel les Habitans de *Jerusalem*, pouvoient avoir connu les Choses qui appartenoient à leur Paix. Secondement, que durant ce jour-là il avoit voulu les rassembler,

Pleur de Christ sur Jerusalem.

rassembler, comme la Poule rassemble ses Poussins. Exemple familier; mais pourtant fort significatif en ce Cas; qui fait voir, que l'offre qu'il leur faisoit du Salut, n'étoit pas vaine & inutile de sa Part; mais comme réelement & avec une aussi grande joye & aussi bonne volonté, qu'une Poule rassemble ses poussins. Tel qu'est l'amour & le soin de la Poule envers sa Couvée; Tel est le soin de Christ de rassembler les Hommes & les Femmes qui perissent, pour les degager & les retirer de leur Etat corrompu & degeneré. En troisiéme lieu, que parce qu'ils ont refusé; les Choses, qui apartenoient à leur Paix ont été cachées de devant leurs yeux. Pour quoi ont-elles été cachées? Parce que vous n'avez pas voulu permettre que je vous rassemblasse; Vous n'avez pas voulu voir ces Choses qui étoient bonnes pour vous dans le tems de l'amour de Dieu envers vous; C'est pour quoi maintenant, que ce jour est expiré, vous *ne pouvez pas les voir* : Et pour une plus grande Condamnation, Dieu permet que vous soyez endurcis dans l'incredulité.

Ainsi ce n'est qu'après le refus d'un offre réel de Misericorde & de Salut, que Dieu endurcit les Cœurs des Hommes, & non avant. Et c'est ainsi que se verifie cette Parole, *A celui qui a, il sera donné; & à celui qui n'a point, même ce qu'il a lui sera ôté.* Ceci pourroit sembler un Paradoxe, mais il est aisement decidé suivant cette Doctrine. Il n'a point, parce qu'il a perdu le tems d'en user, ainsi c'est à present pour lui comme rien; Car Christ se sert de cette Expression, *Matth.* 25. *v.* 26. sur le sujeđ d'ôter *le Talent* des mains du *Serviteur paresseux*, pour le donner à celui qui étoit diligent; ce *Talent* en lui même n'étoit nullement insuffisant, mais étoit de même Nature, que ceux qui avoient été donnéz aux autres; C'est pourquoi le Maître avoit raison d'en demander le Profit, à proportion comme des autres: Ainsi, je dis,

Dieu endurcit, & quand.

Un Talent étoit suffisant.

dis, que c'est après avoir rejetté le Jour de Visitation, que le Chatiment d'Endurcissement est infligé aux Hommes & aux Femmes, comme Christ le prononce contre les *Juifs*, après *Esaïe. 6. v. 9.* ce que les quatre Evangelistes rapportent, *Matth.* 13. *v.* 14. *Marc.* 4. *v.* 12. *Luc* 8. *v.* 10. *Jean* 12. *v.* 40. Et après tous, l'Apôtre *Paul*, après avoir fait offre de l'Evangile du Salut aux *Juifs* qui étoient à *Rome*, prononce la même chose, *Act.* 28. *v.* 26. sur ce que quelques uns ne croyoient point; *Le Saint Esprit a bien parlé à nos Peres par* Esaïe *le Prophete, disant, Va vers ce Peuple, & di, Vous orrez de l'oreille, & n'entendrez point; & en regardant vous verrez, & n'apercevrez point. Car le Cœur de ce Peuple est engraissé, & ils ont oüi dur des Oreilles, & ont cligné de leurs Yeux; afin qu'ils ne voyent des Yeux, & qu'ils n'oyent des Oreilles, & n'entendent du Cœur, & qu'ils ne se Convertissent & que je ne les guerisse.* Ainsi il paroit que Dieu vouloit qu'ils vissent, mais ils ont fermé leurs Yeux; c'est pourquoi ils sont justement endurcis. *Cyrille d'Alexandrie* traite bien cette Matiere, sur *Jean*, au liv. 6. chap. 21. repondant à cette Objection. *Mais quelques uns pourroient dire, Si Christ est venu au Monde, afin que ceux qui voyent deviennent aveugles, leur Aveuglement ne leur doit pas être Imputé; mais il semble plutôt que Christ soit la cause de leur Aveuglement, puis qu'il dit,* Qu'il est venu au Monde, afin que ceux qui voyent, deviennent aveugles. *Mais* (dit-il) *ceux qui objectent ces choses à Dieu, ne parlent pas raisonnablement, & ne craignent point de l'appeler Auteur du Mal. Car, comme le Soleil qui se fait sentir, est porté sur nôtre* Horizon, *afin de Communiquer le Don de sa Clarté à tous, & de faire luire sa Lumiere sur tous; mais si quelcun ferme ses Paupieres, ou se detourne volontairement du Soleil, refusant le benefice de sa Lumiere, il est privé de son Illumination, & demeurer dans les Tenebres, non pas par le defaut du Soleil, mais par sa propre faute. Ainsi ce*

Cyrill. Alex.

La raison pourquoi l'Homme reste dans les Tenebres, c'est pour avoir fermé les Yeux.

ce veritable Soleil, qui est venu pour éclairer ceux qui sont gisans dans les Tenebres, & dans la Region d'Ombre de Mort, a visité la Terre, à ce dessein, afin de pouvoir communiquer à tous le Don de Connoissance & de Grace, & d'Illuminer les Yeux intérieurs de tous par une spirituelle Splendeur toute particuliere; Mais plusieurs rejettent ce Don de la Lumiere Celeste qui leur est gratuitement donnée, & ferment les Yeux de leurs Entendemens, de peur qu'une si excellente Illumination ou Irradiation de la Lumiere Eternelle ne luisist sur eux. Ce n'est donc pas par faute du vrai Soleil qu'ils sont aveuglez, mais seulement par leur propre Iniquité & leur Endurcissement; Car, *comme dit le Sage (Sapien. 2.)* leur Mechanceté les a aveuglez.

Or de tout cela j'Argumente ainsi.

S'il y a un jour, auquel les *Juifs* obstinez ont pû avoir connu les Choses qui *apartenoient à leur Paix*, lesquelles *ont été cachées de devant leurs yeux*, parce qu'ils ont rejetté ce jour-là : S'il y a eu un tems auquel Christ eût voulu rassembler ceux qui n'ont pû être rassemblez, parce qu'ils l'ont refusé: Donc ceux qui eussent pû être Sauvez, perissent actuellement, parce qu'ils ont meprisé ou négligé le jour de la Visitation de Dieu envers eux, auquel ils eussent pû être Convertis & Sauvez. Les Juifs obstinez eurent un Jour.

Or le premier est veritable : Par conséquent le dernier l'est aussi.

§. XXI. Secondement, ce qui vient à prouver en second lieu, est, *Que par-là Dieu offre d'operer le Salut durant le jour de la Visitation de chacun*; Et c'est à dire, *qu'il a donné à chacun une mesure de Grace Salutaire, suffisante & surnaturelle.* Ce que je ferai, avec l'assistance de Dieu, par des Témoignages clairs & évidens de l'Ecriture. 2 Proposition Prouvée.

Premiérement, de ce Passage de *Jean* 1. vers. 9. *Qu'il étoit la Lumiere veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde.* Ce Passage nous favorise si clairement, que quelques uns l'appellent, *Le Texte des Trembleurs*; Car il demontre clairement 1 Preuve. La Lumiere illuminant tout Homme

nôtre

nôtre Opinion; Tellement, qu'à peine a-t-il besoin, ni de Consequence, ni de Deduction, puisqu'il est lui même une Consequence de deux Propositions affirmées aux Sujets precedens, d'où il suit, comme une Conclusion, dans les propres Termes de nôtre Foi. La premiére, de ces deux Propositions, est celle-ci, *La Vie qui étoit en lui, étoit la Lumiere des Hommes.* La seconde, *La Lumiere luit dans les Ténebres*; Et de ces deux il Infere, *Qu'il est la Lumiere Veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde.*

1 Observ. D'où j'observe en peu de Mots, que ce Divin Apôtre appele *Christ*, *la Lumiere des Hommes*, & nous donne ceci pour être remarqué par nous, comme une des principales proprietez du moins en particulier, & que nous devons considerer comme telle à nôtre égard; puisque par-là, comme il est la *Lumiere*, & que nous cheminons en cette *Lumiere*, qu'il nous communique, nous venons à avoir Societé & Commuion avec lui, comme le même Apôtre le dit ailleurs, 1 *Jean* 1. verf. 7. Secondement, *Que cette Lumiere luit dans les Ténebres, quoi que les Ténebres ne l'ayent point comprise.* En troisiéme lieu, *Que cette Lumiere Veritable illumine tout Homme venant au Monde*; Où l'Apôtre étant conduit par l'Esprit de Dieu, a soigneusement évité la Pointille de ceux, qui voudroit retraindre ceci à un certain nombre : Là où tous sont, ou bien, chacun, il n'y a là Personne d'exclus. De plus, seroientils si obstinez, comme ils le sont quelquefois, que de dire, que ce *tout Homme*, est seulement chacun des Eleus? Ces mots suivans, *Tout Homme venant au Monde*, iroient au devant de cette Objection. Tellement, qu'il est évident, qu'il ne vient point d'Homme au Monde que Christ n'ait *Illuminé* en quelque mesure, & à qui cette *Lumiere* ne reluise dans son Cœur ténébreux; Bien que les *Ténebres ne la comprenent pas*, neantmoins elle y reluit, & sa Nature est de dissiper les *Ténébres*, là où les Hommes

Non pas à un certain Nombre d'Hommes, mais à tout Homme

ne

ne lui ferment pas leurs yeux. Or, à qu'elle fin cette *Lumiere* est donnée, cela est exprimé, verset sept, où il est dit, que *Jean* est venu pour *Témoin*, *pour porter Témoignage de la Lumiere, afin que tous crussent par elle*; à savoir, par la *Lumiere*, δι' αὐτοῦ, ce qui s'accorde fort bien avec Φωτὸς, comme étant le plus proche Antecedent, quoi que la plûpart des Interprètes (pour le faire accorder avec leur Doctrine) l'ont fait raporter à *Jean*, comme si tous les Hommes devoient croire par *Jean*. Mais comme il n'y a rien directement contenu dans le Texte, aussi cela est-il contraire au Stile même de la Connexion; Car, puisque Christ a *éclairé tout Homme* de cette *Lumiere*; n'est-ce pas afin qu'ils viennent à croire par elle? Tous ne pouvoient pas croire par *Jean*, parce que tous les Hommes ne pouvoient pas savoir le Témoignage de *Jean*; Au lieu, que tous les Hommes étant éclairez de cette *Lumiere*, peuvent venir à croire par-là. *Jean* n'a pas reluit dans les *Ténébres*; Mais cette *Lumiere* reluit dans les *Ténébres*, afin qu'ayant dissipé les *Ténébres*, elle puisse produire & engendrer la Foi. Et enfin, c'est par elle que nous devons croire, & c'est par elle qu'il nous faut devenir Fidèles, & en y cheminant on connoit & on joüit de la Communion avec Dieu; Mais, comme il a été remarqué ci-dessus, c'est en cheminant en cette *Lumiere*, que nous avons cette Société & cette Communion, non pas en cheminant en *Jean*, ce qui seroit une chose ridicule. Tellement, que ce δι' αὐτοῦ, doit se raporter à la *Lumiere*, de laquelle *Jean* a rendu Témoignage, afin que par cette *Lumiere*, de laquelle *Christ a Illuminé tout Homme*, tous les Hommes puissent venir à croire. Puis donc, que cette Lumiere est la Lumiere de Jesus Christ, & la Lumiere par laquelle les Hommes viennent à croire, je croi qu'il ne faut point douter, que ce ne soit une Lumiere Surnaturelle, Salutaire & Suffisante. Si elle n'étoit Surnaturelle, elle

La Lumiere dissipant les Tenebres engendre la Foi.

La Lumiere est Surnaturelle, Salutaire & Suffisante.

elle ne pourroit pas s'appeler proprement la *Lumiere* de Jesus ; Car bien que toutes Choses soient à Lui, de Lui & par Lui ; Neantmoins, à l'égard des Choses qui sont communes & particulieres à nôtre Nature, comme en étant partie, il n'est pas dit d'une façon si speciale, que nous les avons de Christ. Deplus l'Evangile explique ici l'office de Christ, entant que Mediateur, & les Avantages, qui nous reviennent de Lui, entant que Tel.

2 Observ. Secondement, cela ne peut pas être par aucuns Dons Naturels, ou aucunes Facultez de nôtre Ame, qu'il est dit, *que nous soyons ici Illuminez* ; parce qu'il est dit, *que cette Lumiere reluit dans les Ténébres*, & qu'elle n'en peut être comprise. Or, ces *Ténébres* ne sont autre Chose que la Condition & l'Etat de l'Homme Naturel ; dans lequel Etat Naturel il peut aisément comprendre, & comprent en effet, les Choses qui lui sont communes & particulieres entant que tel. Que l'Homme dans sa Condition Naturelle s'appele *Ténébres*, voyez *Ephes.* 5. vers. 8. *Vous étiez autrefois Ténebres* ; *mais maintenant vous étes Lumiere au Seigneur.* Et en d'autres Lieux, comme *Act.* 26. vers. 18. *Col.* 1. vers. 13. 1 *Thessal.* 5. vers. 5. où la Condition de l'Homme dans son Etat Naturel est nommée *Ténebres.* C'est pour quoi, je dis, que cette *Lumiere* ne peut pas etre aucune Proprieté ou Faculté Naturelle de l'Ame de l'Homme ; mais un Don Surnaturel & une Grace de Christ.

Les Tenebres sont la condition & l'etat de l'Homme Naturel.

3 Observ. En troisiéme lieu, cette Lumiere est Suffisante & Salutaire.

1 Arg. Ce qui est donné, *afin que tous les Hommes puissent croire par cela*, doit être Salutaire & Suffisant : Ce qui nous met en Possession de la Communion avec les Saints & au Sang de Christ, *qui nous netoye de tout Peché*, en y cheminant, doit-être suffisant.

Or telle est la *Lumiere* dont-il est parle, 1 *Jean* 1. vers. 7.

Donc, *&c.*

Mais de plus.

Cela,

Cela, en quoi il nous est commandé de croire, *afin que nous devenions Enfans de Lumiere*, doit-être un Principe Surnaturel, Suffisant & Salutaire. 2 Arg.

Or est-il, qu'il nous est commandé de *Croire en cette Lumiere* :

Donc, *&c.*

La Majeure ne se peut pas nier. La Mineure contient les propres termes de Christ, *Jean* 12. v.36. *Tandis que vous avez la Lumiere, croyez en la Lumiere, afin que vous soyez Enfans de Lumiere.*

A ceci on Objecte, *Que par la* Lumiere, *on doit entendre la Personne exterieure de Christ, en qui il veut que l'on Croye.* Object.

On ne nie pas qu'ils ne dussent avoir crû en Christ, c'est à dire, qu'il étoit le *Messie* qui devoit venir ; Mais je ne voi pas comment ils prouvent, que Christ ait été ici dans ce Dessein ; Et même le Passage montre le contraire par ces Paroles, *Tandis que vous avez la Lumiere* ; Et par celles du Verset precedent, *Cheminez tandis que vous avez la Lumiere, de peur que les Ténebres ne vous surprenent.* Lesquelles paroles emportent, que quand cette Lumiere, en laquelle ils devoient croire, seroit ôtée ; alors ils perdroient la Capacité ou la Saison de Croire. Or cela ne se pouvoit pas entendre de la Personne de Christ ; Autrement les Juifs eussent pû avoir cru, & plusieurs crurent salutairement en lui, comme tous les Chrétiens font aujourd'hui, quoi que sa Personne, c'est à dire, sa presence Corporelle ou l'Homme Extérieur soit fort éloigné d'eux. De sorte, qu'il faut que cette Lumiere, en laquelle ils sont commandez de croire, soit Intérieure & Spirituelle, qui reluise dans leurs Cœurs pour un tems, meme durant le jour de la Visitation de l'Homme ; & tant qu'elle continue d'Appeler, d'Inviter & d'Exhorter ; Il est dit, que les Hommes l'ont, & qu'ils peuvent croire en elle ; Mais quand les Hommes refusent de croire en elle, & qu'ils la rejettent, alors elle cesse d'être une Lumiere pour eux pour leur

Reponse.

A savoir si la Personne exterieure de Christ etoit la Lumiere?

La Lumiere de Christ n'est pas l'Homme exterieur ou la Personne de Christ

leur montrer le Chemin; Mais elle leur laisse le Sentiment de leur Incredulité, comme un Aiguillon en leur Conscience, qui leur est une Terreur & une Obscurité sur eux, dans laquelle ils ne peuvent connoître où ils vont, ni ne peuvent operer aucuns Moyens profitables pour leur Salut. C'est pour quoi à de tels Rebelles, le jour du Seigneur est dit être *Ténebres*, & non pas *Lumiere*, Amos 5. vers. 18.

D'où il paroit, qu'encore que plusieurs ne reçoivent pas cette Lumiere (comme plusieurs ne la comprennent point) neantmoins cette Lumiere Salutaire reluit en tous, afin de les Sauver. Sur quoi aussi *Cyrille* d'*Alexandrie* dit bien, en defendant nôtre Sentiment : *C'est avec une grande diligence & avec precaution*, dit-il, *que l'Apôtre* Jean *tâche d'anticiper & de prevenir les vaines pensées des Hommes : Car il y a là une Méthode miraculeuse des Choses Sublimes, & un renversement d'Objections. Il vient d'appeller à present le Fils*, la Lumiere Veritable, *par laquelle il affirme que tout Homme venant au Monde étoit Illuminé, & même qu'il étoit au Monde & que le Monde a été fait par lui. On peut donc Objecter, si la Parole de Dieu est la Lumiere, & si cette Lumiere illumine les Cœurs des Hommes, & suggere aux Hommes la Pieté & l'Intelligence des Choses; S'il a été toûjours au Monde, & qu'il ait été le Createur ou le Batisseur du Monde, pour quoi a-t-il été si long-tems inconnu au Monde? Il semble qu'il s'en suit plûtôt qu'à cause qu'il étoit inconnu au Monde, pour cela le Monde n'a pas été éclairé par lui, & qu'il n'étoit pas totalement la Lumiere. De peur que quelqu'un ne fist cette Objection, il conclud Divinement (Et le Monde ne l'a point connu) Que le Monde*, dit-il, *n'accuse point la Parole de Dieu & sa Lumiere Eternelle; mais sa propre foiblesse : Car le Fils Illumine, mais la Creature rejette la Grace qui lui est donnée, & abuse de la subtilité d'Intelligence qui lui a été accordée, par laquelle, elle pouvoit avoir connu naturellement*

Cyrille Alexandrie sur Jean liv. 1. chap. 11.

naturellement Dieu : Et, comme un Prodigue, a tourné sa Veuë vers les Creatures, a negligé de s'avancer, & par Paresse & par Negligence a enseveli l'Illumination, & meprisé cette Grace. *Ce que de peur que le Disciple de* Paul *ne fît, il lui fut commandé de veiller : Partant c'est à leur Malice qu'il le faut imputer, à ceux qui sont Illuminez, & non pas à la Lumiere. Car tout de même qu'encore que le Soleil se leve sur tous, neantmoins celui qui est Aveugle n'en reçoit de là aucun avantage, & pourtant Personne ne peut accuser pour cela la Splendeur du Soleil ; mais attribuera la cause de ne point voir à l'Aveuglement : Ainsi je pense que cela se doit entendre du Fils unique de Dieu ; car il est la Lumiere veritable, & jette hors la Splendeur sur tous ; mais le Dieu de ce Siecle, comme dit* Paul, *a aveuglé les Entendemens de ceux qui ne croyent point,* 2 Corint. 4. vers. 4. *afin que la Lumiere de l'Evangile ne leur reluise point. Nous disons donc, qu'il est survenu un Aveuglement aux Hommes ; non pas qu'ils soient tout à fait privez de Lumiere, car la Nature retient toujours la Force de l'Intelligence qui lui a esté donnée de Dieu ; Mais parce que l'Homme est endurci & hebeté par une mauvaise habitude, & va de mal en pis ; & a rendu la mesure de Grace en quelque façon languissante. Quand donc il arrive à l'Homme de pareilles Choses, c'est à bon droit que* David *prie, en criant,* Ouvre mes Yeux, afin que je voye les Merveilles de ta Loi. *Car la Loi avoit été donnée, afin que cette Lumiere s'allumât en nous ; La Chassie des Yeux de nos Entendements étant essuyée, & l'Aveuglement étant ôté ; qui nous retenoit dans nôtre premiere Ignorance. Par ces Paroles donc, le Monde est accusé comme Ingrat & Insensible, ne connoissant point son Auteur, ni ne produisant point le bon fruit de l'*Illumination ; *Tellement, qu'il semble que l'on puisse dire à present veritablement de tous, ce qui étoit dit anciennement des* Juifs *par le Prophete. J'ai attendu qu'elle produisist des Raisins ; mais elle n'a produit que des Grapes Sauvages. Car le bon Fruit de l'*Illumination

Le Fils l'Illumine mais l'Homme par Paresse ensevelit l'Illumination.

étoit

étoit la Connoissance du Fils Unique, comme une Grape pendante d'un Serment abondant, &c.

La Grace n'est pas Don naturel.

Il est évident de ceci, que *Cyrille* a crû qu'il y avoit une *Illumination Salutaire* donnée à tous. Car quant à ce qu'il parle de la Nature, il ne l'entend point de la Nature commune de l'Homme en elle même; mais de cette Nature qui a la force de l'Intelligence qui lui a été donnée de Dieu: Car il entend cette *Universelle Illumination*, comme étant de même espece que cette Grace dont *Paul* fait mention à *Timothée*, disant, *Ne neglige point la Grace qui est en Toi*. Or il n'est pas à croire que *Cyrille* fût si Ignorant, que de penser que cette Grace avoit été quelque Don Naturel.

2 Preuve.

La Semence du Royaume est semée en diverses sortes de Terroirs sans distinction.

§. XXII. Que cette Lumiere Salutaire, & cette Semence, ou quelque Mesure d'icelle, soit donnée à Tous; Christ le dit expressément dans la Parabole du Semeur, *Matth.* 13. depuis le *vers.* 18. *Marc* 4. & *Luc* 8. *v.* 11. il dit, Que cette *Semence*, semée dans ses differens Terroirs, est la *Parole du Royaume*, lequel Apôtre appèle, la *Parole de la Foi*, *Rom.* 10. *v.* 8. *Jacques* 1. *v.* 21. ὁ Λόγος ἔμφυτος, c'est à dire, *Plantée*, *Parole Entée*, *Parole capable de Sauver l'Ame*: Les Paroles mêmes declarent assez, que c'est cela qui est Salutaire de sa nature propre; car dans une bonne Terre, cette Semence fructifie abondamment.

Remarquons donc, Que cette Salutaire Semence du Royaume, cette Parole surnaturelle & suffisante étoit réelement semée dans une Terre Pierreuse & Epineuse, & auprès du Chemin, ou elle ne profita point, mais devint inutile quant à ces Terroirs. C'étoit, dis-je, cette même Semence qui étoit semée dans la bonne Terre. C'est donc la crainte de la Persecution, & la tromperie des Richesses (comme Christ lui même interprete la Parabole) qui empêche cette Semence de croître dans les Cœurs de plusieurs. Non pas qu'elle soit insuffisante en sa propre nature; puisque c'est la même qui croit & qui prospere dans les Cœurs de ceux

ceux qui la reçoivent. Tellement, qu'encore que Tous ne soient pas sauvez par elle ; neantmoins il y a une Semence de Salut plantée & semée de la part de Dieu, dans les Cœurs de Tous, qui croitroit, & racheteroit l'Ame, si elle n'étoit point étouffée & empêchée. Au sujet de cette Parabole, *Victor Antiochien* (sur *Marc* 4. comme il est rapporté par *Vossius*, dans l'*Histoire Pelagienne*, liv. 7.) dit, *Que nôtre Seigneur Jesus Christ a liberalement semé la Divine Semence de la Parole, & la proposée à Tous, sans aucun égard à l'apparence des Personnes; Et comme celui qui seme, ne distingue pas entre Terroir & Terroir, mais il y jette simplement la Semence, sans distinction ; Ainsi nôtre Sauveur a t-il offert l'aliment de sa Divine Parole, autant qu'il en faloit de sa part, quoi qu'il n'ignorast pas ce qui arriveroit à plusieurs.* Enfin, *Il s'est conduit de telle sorte, qu'il a pû justement dire, Que me falloit-il faire, que je ne l'aye fait ?* La Parabole des *Talens*, se raporte à peu prés à ceci, *Matt.* 25. Celui qui avoit eu *deux Talens*, fut accepté, aussi bien que celui qui en avoit reçeu *cinq*; parce qu'il s'en étoit servi au profit de son Maître. Et celui qui n'en avoit eu qu'un, pouvoit avoir fait ainsi ; son *Talent* étoit de même nature que les autres, il étoit aussi capable d'avoir rapporté son interest à proportion que le reste ; & ainsi bien qu'il n'y eut pas la même proportion de Grace donnée à Tous, qu'il y ait *cinq Talens* aux uns, *deux Talens* a d'autres, & a l'un un seul *Talent* ; neantmoins ce qui est suffisant est donné à Tous, & il n'en est pas demandé d'avantage que selon ce qui est donné : *Car à celui a qui il aura été beaucoup donné, il lui sera beaucoup redemandé*, Luc 12. *v.* 48. Celui qui avoit eu les *deux Talens*, fut agreé pour en rendre *quatre*, non pas moins que celui qui en rendit *dix*. Ainsi l'auroit été celui aussi qui n'en donna qu'*un*, s'il en avoit donné *deux* ; & sans doute, *un* étoit capable d'en produire *deux*, aussi bien que

cinq l'étoient d'en produire *dix*, ou *deux* d'en produire *quatre*.

3 Preuve. §. XXIII. En troisiéme lieu, Cette Spirituelle, Salutaire Lumiere, c'est l'*Evangile*, que l'Apôtre dit expressément être Prèchée *Dans toute Creature qui est sous le Ciel*; cet *Evangile même, duquel* Paul *avoit été fait Ministre*, Col. 1. v. 23. Car l'*Evangile* n'est pas une simple & nuë Declaration de biens, étant la *Puissance de Dieu en Salut à tout croyant*, Rom. 1. v. 16. Quoi que la Declaration extérieure de l'Evangile, se prene quelquefois pour l'Evangile; neantmoins ce n'est que Figurativement & par *Metonymie*. Car, à proprement parler, l'Evangile est cette intérieure Vertu, & cette Vie, qui annonce *les bonnes & agreables Nouvelles*, dans les Cœurs de tous les Hommes; leur offrant le Salut, & cherchant à les racheter de leurs Iniquités; c'est pourquoi il est dit être Prèché *à toute Creature sous le Ciel:* au lieu qu'il y a plusieurs Milliers d'Hommes & de Femmes, à qui l'Evangile extérieur n'a jamais été Prèché. C'est pourquoi l'Apôtre *Paul*, Rom. 1. après avoir dit, *Que l'Evangile est la Puissance de Dieu en Salut*, ajoute, *Qu'en lui la Justice de Dieu se revèle à plein, de Foi en Foi*; comme aussi la *Colere de Dieu sur ceux qui detienent la Verité de Dieu en Injustice:* Pour cette raison, dit-il, à savoir, *Parce que ce qui se peut connoître de Dieu, est manifesté en eux; car Dieu le leur a manifesté.* Or ce qui se peut connoître de Dieu, est connu par l'Evangile, qui a été manifesté en eux. Car ceux de qui l'Apôtre parle n'avoient pas l'Evangile extérieur qui leur fût Prèché; tellement que c'étoit par une Manifestation intérieure de la Connoissance de Dieu *en eux*, qui est veritablement l'Evangile Prèché dans l'Homme, *Que la Justice de Dieu se revèle de Foi en Foi*; c'est a dire, que l'Evangile revèle a l'Ame, ce qui est Juste, Bon, & Droit, & que selon, que l'Ame le reçoit, & croit la Justice vient de plus en

La Lumiere est l'Evangile la Puissance de Dieu Prechee dans toute Creature sous le Ciel.

en plus à ſe reveler d'un degré de Foi à l'autre. Car bien que (ſelon qu'il eſt dit au Verſet ſuivant) la Creation extérieure faſſe voir la Puiſſance de Dieu; Neantmoins *ce qui ſe peut connoître de Dieu eſt manifeſté au dedans* : Et c'eſt par cette Intérieure Manifeſtation, que nous ſommes faits capables de voir & de diſcerner ſa Puiſſance Eternelle, & ſa Divinité dans la Creation Extérieure; Tellement, que ſi ce n'étoit ce Principe Intérieur, nous ne pourrions pas plus entendre les Choſes inviſibles de Dieu par la Creation viſible Extérieure, qu'un Aveugle peut voir & diſcerner la varieté des Formes & des Couleurs, ou Juger de la Beauté de la Creation Extérieure. C'eſt pour quoi, il dit, premiérement, *Que ce qui ſe peut connoître de Dieu eſt manifeſté en eux*, & que dans, & par cela, ils peuvent lire & entendre la Puiſſance & la Divinité en ces Choſes, qui ſont extérieures & viſibles. Et bien que quelqu'un pût pretendre, que la Creation Extérieure montre d'elle méme, & ſans aucun Principe Surnaturel & Salutaire, au Cœur de l'Homme Naturel, qu'il y a un Dieu; Neantmoins, de quoi me ſervira une telle Connoiſſance, ſi elle ne me communique pas auſſi qu'elle eſt la Volonté de Dieu, & comment je pourrai faire ce qui lui eſt agreable? Car, quoi que la Creation Extérieure puiſſe produire la Perſuaſion, qu'il y a quelque Puiſſance Eternelle, ou quelque Vertu, de laquelle ce Monde a eu ſon Commencement; Neantmoins, elle ne me dit point, ni ne m'inſtruit point de ce qui eſt Juſte, Saint & Equitable, comment je ſerai delivré de mes Tentations & de mes mauvaiſes Affections pour obtenir la Juſtice : Il faut que cela ſe faſſe par quelque Manifeſtation Intérieure dans mon Cœur. Au lieu, que ces Gentils, dont l'Apôtre parle, ſavoient faire difference entre le Bien & le Mal par cette *Loi Intérieure*, & cette Manifeſtation de connoiſſance de Dieu en eux, comme il paroit par le Chapitre ſuivant, de quoi

La Creation exterieure peut produire une perſuaſion dans l'Homme, d'une Puiſſance Eternelle ou d'une Vertu.

nous parlerons dans la suite. Le Prophete *Michée*, parlant de l'Homme d'une maniere indefinie & en general, dit ceci, *Mich.* 6. verf. 8. *O Homme! Il t'a declaré ce qui est bon; Et qu'est-ce que le Seigneur demande de toi, si non de faire Jugement & d'aimer la benignité & de cheminer humblement avec ton Dieu?* Il ne dit pas, Dieu demande, jusqu'à ce qu'il ait premiérement assuré, qu'il leur avoit declaré. Or, parce qu'il l'a declaré à tous les Hommes, & que cela est manifeste *en Tous*; C'est pour quoi l'Apôtre dit, *Que la Colere de Dieu se revele contr'eux, parce qu'ils détiennent la Verité en Injustice*, c'est à dire, la mesure de la Verité, la Lumiere, la Semence, la Grace *en eux*; parce qu'ils *cachent le Talent en Terre*, c'est à dire, dans cette Partie Terrestre & Injuste qui est en leurs Cœurs, & ne lui permettent pas de produire du Fruit; mais ils la suffoquent par les Soucis sensuels de cette Vie, la Crainte de l'Opprobre, & la Tromperie des Richesses; comme il paroit par les Paraboles ci-dessus mentionnées. Mais l'Apôtre *Paul* ouvre & éclaircit cette Matiere encore d'avantage *Rom.* 10. où il declare, *Que la Parole qu'il prêche* (or la Parole qu'il prêchoit, & l'Evangile qu'il prêchoit, & duquel il étoit Ministre, est une seule & même Chose) *n'est pas loin, mais près, dans ton Cœur, & en ta Bouche*; & cela étant fait, il fait comme s'il formoit l'Objection de nos Adversaires aux Versets 14 & 15. *Comment croiront-ils en celui dont-ils n'ont point oüi parler? Et comment orront-ils, s'il n'y a quelcun qui prêche?* Il répond à cela au 18 verset, disant; *Mais je dis, n'ont-ils point oüi? Mais en verité leur Son est allé par toute la Terre, & leurs Paroles jusques aux bouts du Monde*; Insinuant, que ce Divin Predicateur a resonné aux Oreilles & aux Cœurs de *tous les Hommes*: Car, cela ne pouvoit pas être veritable à l'égard de la Parole Extérieure des Apôtres, ni alors, ni après plusieurs centaines d'années; Et même, soit que nous le sachions

Le divin predicateur la parole proche a resonne aux Oreilles & dans les Cœurs de tous les Hommes.

ou

ou non, il y peut avoir de grandes & vastes Nations, & des Royaumes, qui n'ont jamais oüi parler de Christ, ni de ses Apôtres, du moins extérieurement. Cette Puissante Parole Intérieure de Dieu est encore plus amplement decrite dans l'Epitre aux *Heb.* ch. 4. vers. 12, 13. *Car la Parole de Dieu est vivante & d'efficace, & plus aiguë que nulle Epée à deux trenchans, perçant jusqu'à la Division de l'Ame & de l'Esprit, & des Jointures & des Mouëlles, & est Juge des Pensées & des Intentions du Cœur.* En ce lieu les Vertus de cette Parole Spirituelle sont décrites & dénombrées : Elle est *Vivante*, parce qu'elle sonde & éprouve les Cœurs de tous; le Cœur de Personne n'en est exempt; Car l'Apôtre donne raison de sa vivacité au Verset suivant; *Mais toutes choses sont nuës & ouvertes aux yeux de celui, devant lequel nous avons à faire : Et il n'y a aucune Creature qui soit cachée en sa presence.* Quoi que ceci se rapporte en dernier lieu & médiatement à Dieu, il a pourtant une Relation proche & Immediate à la *Parole*, ou à la *Lumiere*, qui est *dans les Cœurs de tous*, comme il a été prouvé ci-devant; autrement cela auroit été allegué mal à propos. L'Apôtre montre comment *chaque Intention & chaque Pensée du Cœur est discernée par la Parole de Dieu*, parce que toutes choses sont nues devant Dieu; ce qui ne signifie autre chose, si non, que c'est dans cette Parole & par cette Parole, que Dieu voit & discerne les Pensées de l'Homme, & pourtant il faut qu'elle soit dans tous les Hommes, parce que l'Apôtre dit, *Qu'il n'y a point de Creature qui soit cachée en sa presence.* C'est donc ici ce fidele *Témoin* de Dieu, ce *Messager* qui rend témoignage pour Dieu & pour sa Justice aux Cœurs de tous les Hommes; *Car il n'a point laissé l'homme sans Temoignage*, Act. 14. vers. 17. Et il est dit *avoir esté donné pour Témoin au Peuple*, Esa. 55. vers. 4. Et comme cette Parole porte témoignage pour Dieu, aussi n'est-elle pas placée dans les Hommes

Devant laquelle toutes choses sont manifestées.

Et chaque intention & pensée du Cœur.

Le fidele Témoin.

feulement pour les condamner : Car comme il a été établi pour *Temoin*, aussi, dit le Prophete, *a-t-il esté donné pour Conducteur & pour Maître. La*

Le Conducteur & le Maitre.

Lumiere a esté donnée, afin que tous crûssent par elle, Jean 1. verf. 7. *Car la Foi vient de l'Ouïe, & l'Ouïe de la Parole de Dieu*; qui est placée au Cœur de l'Homme, l'une & l'autre pour être un Témoin pour Dieu, & pour l'ètre aussi à l'Homme un Moyen, afin d'amener l'Homme à Dieu, par la Foi & par la Repentance ; Elle est donc efficace, afin de faire la Division entre l'Ame & l'Esprit : Elle est

L'Epée à deux Trenchans.

comme l'*Epée à deux Trenchans*, afin de retrencher de lui l'Injustice, & feparer le precieux d'avec ce qui ne vaut rien, & parce que le Cœur de l'Homme est froid & dur naturellement comme le Fer, pour cette raison Dieu a placé en lui cette Parole,

Un Feu & un Marteau.

qui est ditte ètre comme le *Feu*, & comme un *Marteau* Jerem. 23. verf. 29. afin que comme le Fer (qui de fa Nature est froid) est échauffé par la chaleur du Feu, & ramoli par la force du Marteau, & façonné suivant l'Intention de l'Ouvrier ; Ainsi le Cœur de l'Homme, froid & dur, est échauffé & ramolli par la Vertu & par la force de cette Parole de Dieu, qui est près & au dedans du Cœur, tant qu'il ni resiste point, & reçoit une Image & une Impression Divine & Celeste. La plûpart des Peres ont parlé amplement de cette *Parole*, de cette *Semence*, de cette *Lumiere*, & de cette *Voix Salutaire*, appelant tous les Hommes au Salut, & capable de les Sauver.

Clem. Alex.

Clement d'Alexandrie, lib. 2. Stromat. dit, *La Divine Parole a crié, appelant tous les Hommes, fachant bien qui feroient ceux qui n'obéïroient point*; *Et neantmoins, parce qu'il est en nôtre pouvoir, ou d'obeïr, ou de n'obéir pas, afin que Personne n'eût un Pretexte d'Ignorance, elle a fait une Vocation juste, & ne requiert que ce qui est felon la Capacité & la Force de Chacun.* Le même, dans fon Avis aux Gentils, *Car comme*, dit-il, *cet Ambassadeur Celeste du Seigneur,*

gneur, cette Grace de Dieu Salutaire est apparuë à Tous, &c. *C'est ici ce nouveau Chant, cette Venuë, cette Manifestation de la Parole qui se montre elle même en nous, qui étoit au commencement, & qui étoit premier que tous.* Au même lieu, *Ecoutez donc, ô vous qui etes loin! Oyez, vous qui etes près; La Parole n'est cachée à Personne, la Lumiere est commune à Tous, & reluit à Tous: Il n'y a point de Tenebres dans la Parole: Hâtons nous d'aller au Salut, à la Nouvelle Naissance ou Regeneration, afin qu'étants plusieurs nous soyons recueillis en un, & rassemblez en un seul Amour.* La recueil dans un & seul Amour. Là même il dit, *Qu'il y a une certaine Influence Divine,* τὶς ἀπόῤῥοια θεῖα, *infuse & versée en Tous; mais principalement en ceux qui sont instruits dans la Doctrine.* Là même encore, il parle *d'un Temoin qui naît avec nous, digne de Foi, qui, de lui même choisit naivement ce qu'il y a de meilleur & de plus honnête.* Là même encore il dit, *Qu'il n'est pas impossible de venir à la Verité & de l'embrasser, puisqu'elle est très proche de nous, dans nos Maisons, comme le très Sage* Moïse *declare qu'elle vit dans trois parties de nous mêmes,* à savoir, *dans nos Mains, dans nôtre Bouche, & dans nôtre Cœur; C'est-là,* dit-il, *le plus veritable Charactere de la Verité, qui est aussi accomplie en trois Choses,* savoir, *en Conseil, en Action, en Voix.* Là même il dit aussi aux Nations Infideles, *Recevez Christ, Recevez la Lumiere, Recevez la veuë; afin que vous puissiez bien connoître Dieu & l'Homme tout ensemble.* La Parole illuminante. *La Parole qui nous a éclairez est plus aimable que l'Or & que la Pierre de grand Prix.* Et il dit encore, *Recevons la Lumiere, afin que nous recevions Dieu, recevons la Lumiere, afin que nous soyons Echoliers du Seigneur:* Et au même lieu, il dit aux Nations Infideles, *l'Esprit Celeste t'aide à resister, & à fuir la Volupté.* Il dit encore au cinquiéme Livre *Strom. Ainsi n'avienne que l'Homme ne soit participant de la Connoissance Divine,* θείας ἐννοίας, *qui est dit en la* Genese *être participant de l'Inspiration.* Et en *Pæd. lib.* 1, *cap.* 3. *Il y a,* dit-il, *en l'Homme quelque chose d'aimable*

mable & de desirable, qui s'appelle Inspiration de Dieu ἐμφύσημα Θεοῦ. Là même en *Strom. lib.* 10. *Il dirige les Hommes à la Lumiere & à l'Eau dans eux mêmes, qui ont l'œil de l'Ame obscurci & offusqué par la mauvaise Education, & Instruction. Qu'ils entrent dans leur propre Lumiere Domestique, ou dans la Lumiere qui luit dans leur Maison,* πρὸς τὸ οἰκεῖον φῶς βαδιζέτω, *dans la Verité qui manifeste nettement & clairement toutes ces Choses qui ont été écrites.*

Justin Martyr. *Justin Martyr,* dans sa premiere Apologie, dit, *Que la Parole, qui étoit & qui est, est dedans tous; même cette Parole là, qui a predit par les Prophetes, les choses qui devoient avenir.*

Auth. de voc. Gent. L'Ecrivain de la *Vocation des Gentils,* dit, liv. 1. chap. 2. *Suivant cette même Ecriture, nous croyons & confessons très Religieusement, que le soin de la Providence divine n'a jamais manqué à la generalité des Hommes: Et quoi qu'il ait conduit un Peuple qu'il s'étoit recueilli pour soi par des loix & des Leçons particulieres à la Pieté; Neantmoins il n'a point aliené, ni retiré d'aucune Nation des Hommes, les Dons de sa Bonté, afin qu'ils fussent convaincus qu'ils avoient reçeu les Paroles des Prophetes, & les Preceptes de la Loi, dans les Services & dans les Témoignages des premiers Principes* .Il dit, au Chap. 7. *Qu'il croit, que le Secours de la Grace n'a été retiré entierement d'aucun Homme* Au liv. 1. chap. 1. *Parce, qu'encore que le Salut soit loin des Pècheurs, neantmoins il n'y a rien de vuide de la Presence & de la Vertu de son Salut.* Au Chap. 2. *Mais puisque de ce Peuple, à qui Dieu avoit donné la direction de l'une & de l'autre Doctrine, Personne n'a été justifié que par la Grace, par l'Esprit de la Foi; qui peut douter que ceux qui ont pû plaire à Dieu de quelques Nations que ce soit, & en quelque tems que ce soit, n'ayent été gouvernez par l'Esprit de la Grace de Dieu; laquelle, quoi qu'autrefois elle ait été plus chiche & plus cachée; neantmoins elle n'a été refusée, ni ne s'est deniée à pas un Siecle; étant toûjours une en Vertu, differente en Quantité*

Quantité, immuable en Conseil, differente en Operation.

§. XXIV. La troisiéme Proposition, qui doit-être prouvée, est, *Que c'est par cette Lumiere, cette Semence, & cette Grace, que Dieu opere le Salut de tous les Hommes; & qu'ils peuvent devenir participans du Benefice de la Mort de Christ, & du Salut qu'il nous a acquis.* C'est par ces Operations intérieures & efficaces, que plusieurs Payens sont parvenus à être participans des Promesses, lesquels n'étoient point de la Semence d'*Abraham*, selon la Chair; ainsi plusieurs peuvent aujoud'hui, parvenir a être sauvez par Christ, à qui Dieu a rendu la Science de l'Histoire impossible. Ayant déja prouvé, que *Christ est Mort pour Tous*, & qu'il y a un *Jour de Visitation* donné à *Tous*, durant lequel le Salut leur est possible; & que Dieu a donné actuellement une Mesure de *Grace Salutaire*, & une *Lumiere à Tous*, qu'il a Prèché l'Evangile *en eux*, & *à eux*, & placé la *Parole de la Foi* dans leurs Cœurs, il semble que la substance de cette Proposition a déja été prouvée. Neantmoins (pour une plus grande satisfaction de tous ceux qui desirent de connoître & de soutenir & croire la Verité, ainsi qu'elle est en Jesus) je prouverai ceci, un peu plus au long, par deux ou trois des plus évidens Témoignages de l'Ecriture, & je leverai les Objections, tant les plus ordinaires que les plus fortes, qu'on a acoutumé d'alleguer contre cela.

3 Proposit. Prouvée.

Le Salut de Dieu opere par la Lumiere en tous.

Nôtre Sujet, ou Theme, a donc deux Parties; La premiere, *Que ceux à qui Christ & l'Evangile extérieur est Prèché, ne sont sauvez que par l'Operation & de la Grace & de la Lumiere dans leurs Cœurs.* 1 Partie.

La seconde, *Que plusieurs ont été sauvez & quelques uns peuvent l'être, par l'Operation de cette Grace, ausquels l'Evangile n'a jamais été Prêché extérieurement, & qui sont entierement ignorans de l'Histoire extérieure de Christ.* 2 Partie.

Quant

I Partie. Prouvée.

Quant à la premiere, bien que plusieurs l'accordent, neantmoins parce que c'est plutôt de Parole que d'Oeuvre, (dont la discussion plus ample se rencontre dans la These suivante de la Justification) je la prouverai en peu de mots. Et premierement par les Paroles de Christ à *Nicodeme*, Jean 3. v. 3. *En verité, en verité je te di, que si quelcun n'est né derechef, il ne peut voir le Royaume de Dieu.* Or cette Naissance ne vient pas par une Predication exterieure de l'Evangile, ou par la Connoissance de Christ, ou par une Foi Historique en lui; veu que plusieurs l'ont, & la croyent fermement, qui ne sont jamais renouvelez par là. L'Apôtre *Paul* va jusques là, quand il recommande la necessité & l'excellence de cette *Nouvelle Creation*, que de renoncer à certains égards, à la Connoissance extérieure de Christ, ou à sa Connoissance selon la Chair, en ces paroles, 2 *Cor.* 5. *v.* 16, 17. *C'est pourquoi, dès maintenant nous ne Connoissons Personne selon la Chair; mêmes encore que nous ayons connu Christ selon la Chair, toutefois maintenant nous ne le Connoissons plus. Si donc quelcun est en Christ, qu'il soit Nouvelle Creature, les choses vieilles sont passées, voici toutes choses sont faites Nouvelles.* D'où il paroit manifestement qu'il ne fait de la Connoissance de Christ selon la Chair, que comme si ce n'avoit été que les Rudimens, que les Jeunes Enfans apprennent; lequels, aprés qu'ils sont devenus meilleurs Echoliers & plus savans, leur sont de moindre usage; parce qu'ils possedent & ont dans leurs Entendements la substance même de ces Preceptes. Comme toutes les Comparaisons clochent en quelque partie, aussi n'affirmerai je pas que celle-ci se soutienne & quadre à tous égards; neantmoins elle s'ajuste en ceci, que comme ceux qui ne vont pas plus loin que les Rudimens, ne sont jamais estimez Sçavants, & que quand ils ont passé au de-là de ces Choses, aussi en ont-ils moins de besoin; tout de même aussi,

La nouvelle Naissance, ou la Regeneration ne vient pas par une Connoissance exterieure de Christ.

aussi, celui qui ne va pas plus loin que la Connoissance exterieure de Christ, n'heritera jamais le Royaume des Cieux. Mais ceux qui viennent à connoître cette *Nouvelle Naissance*, & ce que c'est qu'être veritablement en Christ, qu'être *Nouvelle Creature*, d'avoir les *Choses Vieilles pour passées, & que toutes Choses sont faites Nouvelles*; Ceux-là peuvent dire assurement avec l'Apôtre, *Encore que nous ayons connu Christ selon la Chair, toutefois maintenant nous ne le Connoissons plus.* Or cette *Nouvelle Creature* procede de l'Operation de cette *Lumiere*, & de cette *Grace* dans le Cœur. C'est-là cette Parole dont nous parlons, qui est trenchante & perçante; cette *Parole plantée au dedans*, capable de sauver l'Ame, par laquelle cette Naissance est engendrée & produitte. C'est donc Jesus Christ qui nous a acquis cette Sainte Semence afin, que par elle, cette Naissance nous pût être produitte & enfantée en nous; ce qui par cette raison est appelé, *La Manifestation de l'Esprit donnée à chacun pour son profit*; car il est écrit, *Qu'en un même Esprit nous avons été Baptisés tous en un même Corps.* Et l'Apôtre *Pierre* aussi attribuë cette Naissance à la Semence & à la Parole de Dieu; ce que nous avons assèz éclairement denoncé, quand il dit, 1 *Pierre* 1. *v.* 23. *Etans regenerez, non point par une Semence Corruptible, mais Incorruptible*, à savoir, *par la Parole de Dieu vivante, & qui demeure à toûjours.* Quoi que donc cette Semence soit petite en sa premiére apparence, tellement, *que Christ la compare au Grain de Semence de Moutarde, qui est la plus petite de toutes les Semences*, Matt. 13. vers. 31, 32. & quelle soit cachée dans la partie terrestre du Cœur de l'Homme: Neantmoins il y a là dedans la Vie & le Salut envelopez envers les Enfans des Hommes; laquelle vient à se reveler à mesure qu'ils s'y laissent aller. Et c'est dans cette Semence aux Cœurs de tous les Hommes qu'est le *Royaume de Dieu*, comme étant en Capacité d'être produit, ou

Mais par l'Operation de la Lumiere & de la Grace dans le Cœur.

Le Royaume de Dieu est dans la Semence dans les Cœurs de tous les Hommes.

plutôt

plutôt presenté & manifesté, suivant qu'elle reçoit de profondeur & qu'elle est nourrie, & non pas étouffée. D'où vient que Christ dit, *Que le Royaume de Dieu étoit dans les Phariſiens mêmes*, Luc 17. verſ. 20, 21. Eux qui s'y opposoient & lui resistoient, & étoient très justement reputez, comme des *Serpens*, & comme une *Engeance de Viperes*. Or le *Royaume de Dieu*, ne pouvoit être autrement en eux que dans une Semence, tout de même, que les trente pour un, & les cent pour un, sont envelopez dans une petite Semence, jettée dans un Terroir infertile, laquelle ne pousse point en haut, parce qu'elle manque de Nourriture : Et comme tout le Corps d'un grand Arbre est envelopé potentielement dans la Semence de l'Arbre, & ainsi est produit en bonne Saison ; & tout de même que la Capacité d'un Homme & d'une Femme n'est pas seulement dans un Enfant ; mais encore dans un Embryon : De même aussi le *Royaume de Christ*, & *Jesus Christ* lui même, *Christ au dedans, qui est l'Esperance de Gloire*, qui devient *Sapience, Justice, Sanctification* & *Redemption*, est dans le Cœur de chacun Homme ou Femme, dans cette petite *Semence Incorruptible*, prêt à être produit, selon qu'elle est cultivée & reçûë en l'amour d'icelui. Car il ne pouvoit pas y avoir d'Hommes pires, qu'étoient ces Rebelles & Incredules *Phariſiens* ; & neantmoins ce Royaume étoit ainsi au *dedans d'eux*, & il leur étoit ordonné de le chercher-là : Ainsi ce n'est, ni *Voici-ici*, ni *Voila-là*, en cette Observation, ou en un autre, que ce Royaume se connoit ; mais c'est selon que cette Semence de Dieu est reçûë & entretenue. Et c'est assurement de-là (à savoir, parce que cette Lumiere, cette Semence & cette Grace, qui paroit dans le Cœur de l'Homme est si peu considerée & regardée avec mépris) qu'il y a si peu de Personnes qui connoissent Christ produit en eux. Il y en a d'une sorte, à savoir, les *Calvinistes*, qui regardent la Grace comme

me une Vertu Irresistible; c'est pourquoi ils negligent & méprisent cette Eternelle Semence du Royaume dans leurs Cœurs, comme étant une chose basse, insuffisante, & inutile à leur Salut. D'autre côté, les *Papistes*, les *Arminiens* & les *Sociniens*, sont après à élever leur Force Naturelle & leur Volonté d'un commun accord, niants que cette Semence, cette petite Aparence de Lumiere, soit cette Surnaturelle Grace Salutaire de Dieu, donnée à tous les Hommes, & à chacun pour le Sauver. Ainsi cette Parole de Jesus Christ est verifiée en eux. Voici la Condamnation, *C'est que la Lumiere est venuë au Monde, mais les Hommes ont mieux aimé les Tenebres que la Lumiere*; La Raison y est jointe, *Parce que leurs Oeuvres sont Méchantes.* Tous avoüent qu'ils le ressentent; mais ils ne veulent pas qu'il soit de cette Efficace. Quelques uns veulent que ce soit la *Raison*; d'autres que ce soit la *Conscience Naturelle*; d'autres que ce soit quelques restes de l'*Image de Dieu*, qui demeurerent dans *Adam.* Et ainsi, tout de même que Christ trouva de l'Opposition de la Part de toutes les sortes de Docteurs & Professeurs dans son apparence extérieure, & à sa Manifestation; aussi en trouve-t-il encore aujourd'hui dans l'Interieure. Ce fut la bassesse de son Homme Exterieur qui le fit mépriser à plusieurs, disans, *Celui-ci n'est-il pas le Fils du Charpentier? Ses Freres & Sœurs ne sont-elles pas parmi nous? Celui-ci n'est-il pas Galiléen? Et aucun Prophete est-il jamais venu de* Galilée? Et tels autres semblables Raisonnemens. Car ils attendoient un Liberateur Exterieur, qui les delivreroit fort facilement de leurs Ennemis, comme un Prince; Et non pas un tel *Messie*, qui seroit Crucifié honteusement, & qui les conduiroit dans plusieurs Tristesses, plusieurs Peines & Afflictions. Ainsi la bassesse de cette Manifestation la fait mepriser aux Rusez *Jesuittes*, aux pretendus Raisonnables *Socinians*, & aux Savans *Arminiens*; desirant plûtot quelque

Les Erreurs des Calvinistes, Papistes, Arminiens & Sociniens qui nient que la Lumiere soit Salutaire.

quelque chose sur laquelle ils pussent excercer leur Subtilité, leur Raison & leur Savoir, & se servir de la Liberté de leur propre Volonté. Pour les *Calvinistes* en seureté, ils voudroient un Christ pour les Sauver sans peine, pour détruire tous leurs Ennemis dehors d'eux; & rien, ou peu de chose au dedans; Et cependant être en repos, vivre en seureté dans leurs Pechez. D'où il est clair, après avoir bien examiné toutes Choses, que

La nature de la Lumiere.

la Cause de cela est, *Parce que leurs Oeuvres sont Mechantes*; qu'ils rejettent cette Lumiere d'un commun accord: Car elle Censure en secret les plus Sages de tous eux, & les plus Savans, elle les reprend, & toute leur Logique ne peut pas lui imposer silence, les plus assurez d'entr'eux ne peuvent pas empêcher sa Voix de crier & de les censurer au dedans, nonobstant toute leur assurance sur la Connoissance Extérieure de Christ, ou sur ce qu'il a Souffert pour eux Extérieurement. Car comme il a été dit souvent, *En un jour Il Dispute contre tous, il Luite avec tous*; Et c'est cette Nature non mortifiée, cette premiere Nature, le vieux *Adam*, encore vivant dans les plus Sages, dans les plus Savans, & dans les plus Zelez pour la Connoissance Extérieure de Christ, qui la renie, qui la méprise, & qui lui ferme la porte, à leur propre Condamnation. Tous viennent se ranger sous cette Description, *Quiconque s'adonne à ces Choses méchantes, haït la Lumiere, & ne vient point à la Lumiere, de peur que ses Oeuvres ne soient redarguées*, Jean 3. vers. 20. De sorte que l'on peut dire, & nous le pouvons par une experience certaine & veritable, le même que ce qui a été dit autrefois au *Pseaume* 118. vers. 22. *Matth.* 21. vers. 42. *Marc* 12. vers. 10. *Luc* 20. vers. 17. *Act.* 4. vers. 11. *La Pierre, que les édifians de toutes sortes ont rejettée, la même Pierre est devenuë la Maîtresse Pierre du Coin à notre égard.* Gloire soit à Dieu éternellement! qui nous a choisi

pour

pour soi même comme les Premices en ce jour, auquel il s'est levè pour plaider avec les Nations; c'est pour quoi il nous a envoyez pour Prêcher cet Evangile Eternel à Tous, Christ près de Tous, Lumiere en Tous, la Semence semée aux Cœurs de Tous, afin que les Hommes viennent à appliquer leurs Entendements à cela. Et nous nous réjoüissons de ce qu'on nous a fait déposer nôtre Sagesse (tels d'entre nous qui en a eu) & nôtre Raisonnement Charnel, pour apprendre Jesus, & nous asseoir aux Pieds de Jesus, dans nos Cœurs & l'écouter, lui qui manifeste là toutes Choses, & reprent toutes Choses par sa Lumiere, *Ephes.* 5. vers. 13. Car plusieurs sont Sages & Savans en Connoissance dans la Lettre de l'Ecriture, comme étoient les *Pharisiens*, & peuvent parler beaucoup de Christ, & plaider fortement contre les *Infideles*, les *Turcs* & les *Juifs*, & peut-être même contre quelques *Heresies*; qui, cependant, Crucifient Christ dans la petite Apparition de sa Semence dans leur Cœurs. Ah! qu'il eût bien mieux valu être dépoüillé & dénué de tout, reputer tout pour de l'écume & de l'ordure, & devenir Foux, pour l'Amour de Christ, pour le connoître qui t'enseigne ainsi en ton Cœur, ressentir là la Vertu de sa Croix, tellement que tu puisses témoigner qu'il est-là ressuscité, & dire avec l'Apôtre, *Je ne me glorifie en rien qu'en la Croix de Christ, par laquelle le Monde m'est Crucifié, & Moi au Monde.* Cela vaut mieux que d'écrire mille Commentaires, & de Prêcher plusieurs Sermons.

Les Sages & lesScavans en Connoissance crucifient Christ.

Et c'est pour Prêcher ainsi Christ, & pour adresser le Peuple à sa pure Lumiere dans le Cœur, que Dieu nous a suscité, & que les Sages de ce Monde nous tiennent pour Foux; parce que par l'Operation de cette Croix de Christ, en nos Cœurs, nous avons renoncé à nôtre propre Sagesse, & à nos Volontez en plusieurs Choses, & avons abandonné les vains Services, les Manieres & les Coutumes

Personne n'est sauvé par la Connoissance de l'Histoire, mais par l'Operation de la Lumiere de Christ dans le Mystere.

tumes de ce Monde. Car, depuis quelques Centuries le Monde a été rempli d'une ſeiche, ſterile, & infructueuſe Connoiſſance de Chriſt, ſe repaiſſant de la Coſſe, & mépriſant le Noyau; courant après l'Ombre; mais étant Etranger à la Subſtance. Or le Diable ne ſe ſoucie gueres que cette Connoiſſance abonde, pourvû qu'il puiſſe ſeulement poſſeder le Cœur, & reigner ſur la Volonté, Crucifier là cette Apparence de Chriſt, & empêche ainſi la Semence du Royaume de prendre Racine. Car il les a menez loin, tantôt-ici, tantôt-là, & les a fait Luiter par un faux zèle l'un contre l'autre, les animant beaucoup à diſputer pour cette Extérieure Obſervation, & puis pour une autre Superficielle & inconſiderée, cherchans Chriſt, tantôt en cette Choſe Extérieure, tantôt en l'autre, comme, dans le Pain & le Vin; diſputans les uns contre les autres, comment il eſt là, tandis que les uns veulent qu'il ſoit preſent là dedans de cette façon, & les autres d'une autre façon; Et quelques uns même veulent qu'il ſoit dans les Ecritures, dans les Livres, dans les Societez, dans les Pelerinages & dans les Merites. Mais quelques uns ſe confians ſur une Foi Extérieure & Sterile, croyent que tout va bien, pourveu qu'ils croyent fermement qu'il eſt Mort pour leurs Pechez paſſez, preſents & à venir, tandis qu'en même tems Chriſt eſt Crucifié & mis à Mort, & eſt chaque jour contredit & rejetté dans ſon Apparence en leurs Cœurs. Ainſi étans menez par un ſentiment d'aveuglement & d'Ignorance, qui eſt venu ſur toute la Chrétienté, il arrive, que nous ſommes meus par le Seigneur, pour appèler ſi conſtamment & ſi frequemment tous les Hommes, pour les Inviter tous & les Requerir tous, de ſe convertir à la Lumiere en eux mêmes, de penſer à la Lumiere qui eſt en eux, de croire en Chriſt, comme il eſt en eux: Et tout cela au Nom, en Vertu, & en l'Autorité du Seigneur, & non pas par des Argumens de l'Echole

Contentions ſur les Obſervations & ici & là.

le Cri de Dieu au Chriſtianiſme aveuglé.

l'Echole, & par des Distinctions (de quoi la plus part des Sages de ce Monde nous prennent pour des Foux & des Insensez) nous leur commandons & leur enjoignons de mettre bas leur Sagesse, de descendre de cette Connoissance Chimerique, Superbe & sans Substance, & de fermer cette Bouche, quelque Eloquente quelle paroisse aux Oreilles Mondaines, & de garder le Silence, & s'asseoir comme sur la Poudre, & de prendre garde à la Lumiere de Christ dans leurs Consciences : Que s'ils l'écoutent, ils sentiront comme une Epée à deux trenchans en leurs Cœurs ; & comme un *Feu* & *un Morteau*, qui briseroit & consumeroit toutes ces Immondices Charnelles, Naturelles, & ramassées & feroit trembler tous les plus Courageux d'entr'eux, & les fairoit devenir *Trembleurs* veritablement. Or ceux qui ne sentent pas cela à present, & ne baisent pas le Fils, tandis que le jour dure ; mais endurcissent leurs Cœurs, sentiront, mais trop tard, que c'est une Verité certaine. Pour conclure, comme dit l'Apôtre, *Tous doivent s'éxaminer eux mêmes s'ils sont veritablement en la Foi ; s'éprouver eux mêmes : Car hormis que Jesus soit en eux, certainement ils sont reprouvez.* 2 Corint. 13. vers. 5.

§. XXV. En second lieu, ce qui reste maintenant à prouver est, *Que par l'Operation de cette Lumiere & de cette Semence, quelques uns ont esté & peuvent être encore Sauvez, à qui l'Evangile n'a jamais esté Prêché exterieurement, ni l'Histoire de Christ exterieurement connuë.* Pour rendre ceci plus facile, nous avons dèja montré comment c'est que Christ est Mort pour tous les Hommes ; Et par consequent qu'ils sont Illuminez, & ont une mesure de Lumiere & de Grace Salutaire ; Et même que l'Evangile est Prêché pour eux & dans eux, quoi que ce ne soit pas par aucune extérieure Dispensation : De sorte, que par là ils sont formez dans une possibilité de Salut. D'où je puis argumenter ainsi.

2 Partie. Preuve.

Queplusieurs peuvent etre sauvez par la Lumiere, qui n'ont point la Connoissance exterieure de Christ.

Ceux

Argument. Ceux à qui l'Evangile, la Puissance de Dieu à Salut est manifesté, peuvent être sauvez, quelque Connoissance extérieure qui leur manque.

Or est-il que l'Evangile est Prèché dans *Toutes Creatures*; dans lesquelles il y en a certainement plusieurs de compris qui n'ont point cette Connoissance extérieure.

Donc plusienrs de ceux-là peuvent être sauvez.

Mais a ces Argumens par lequels nous avons prouvé, *Que tous les Hommes ont une Mesure de Grace Salutaire*; j'en ajouterai un, & qui est digne d'ètre remarqué, duquel il n'a point été parlé encore, à savoir, cette excellente Parole de l'Apôtre *Paul* à *Tite*, ch. 2. v. 11. *La Grace de Dieu Salutaire à tous les Hommes est clairement apparüe; nous enseignant, qu'en renonçant à l'Impieté, & aux mondaines Convoitises, nous vivions en ce present Siecle, Sobrement, Justement, & Religieusement:* Dequoi il ne se peut rien dire de plus clair, car cela comprent les deux parties de la Dispute. Premiérement, cela declare, que ce Principe ou cette Lumiere n'est pas Naturelle; mais il dit clairement, *qu'elle est Salutaire*. Secondement, Il ne dit pas qu'elle ait apparu à peu ou à quelques uns; mais à *Tous les Hommes*. Il declare encore combien le Fruit en est Efficace, puis qu'il comprent l'entier devoir de l'Homme. Premiérement, Il nous enseigne à abandonner le Mal, à renoncer à l'Impieté & aux mondaines Convoitises; & en suitte il nous aprent nôtre Devoir tout entier. Premiérement, de vivre *Sobrement*; ce qui comprent la Temperance, la Chasteté, la Douceur, & ces Choses qui regardent l'Homme en soi même. Secondement, *Justement*, ce qui comprent l'Equité, la Justice, & l'Honneteté ou la probité, & ces Choses là regardent le Prochain. Et Enfin, *Religieusement*; ce qui comprent la Pieté, la Bonne Foi, & la Devotion; qui sont des Devoirs qui se rapportent à Dieu. Il n'y a donc rien de requis de

La Grace Salutaire de Dieu enseigne tout le Devoir de l'Homme.

la

la part de l'Homme, & qui lui soit necessaire que cette Grace n'enseigne. Cependant j'ai oüi un Predicateur public (un de ceux que l'on met au nombre des Hommes Zelez) qui, pour éviter la force de ce Texte, nioit que cette Grace fût Salutaire, & disoit, *Que cela se prenoit seulement dans le sens des Graces & des Faveurs communes, comme est la chaleur au Feu, la Lumiere extérieure du Soleil.* Tel est l'Aveuglement & l'Ignorance de ceux qui combatent la Verité; au lieu, que ce Texte dit expressement, que cette Grace est *Salutaire.* D'autres, qui ne peuvent pas denier qu'elle ne soit *Salutaire*, alleguent, que ce [*Tout*] ne comprent pas chaque Individu, mais seulement toutes les Sortes, ou Especes: Mais une simple Negation suffit-elle pour renverser une positive Assertion? Si l'on abuse ainsi des Ecritures, qu'elle absurdité y aura-t-il, qui ne se puisse defendre par elles, & qu'y a t-il de si clair qui ne se puisse nier? Mais nous n'avons pas sujet d'être ébranlez par leur Negations, tant que nôtre Foi se trouvera dans les Termes exprès de l'Ecriture; Ils pourroient aussi bien tâcher de nous persuader, que ce que nous affirmons n'est pas nôtre sentiment (quoi que nous sachions le contraire) que de nous faire croire, que quand l'Apôtre établit en paroles claires nôtre Doctrine, neantmoins il se propose la leur qui est toute contraire. Et en verité, peut-il y avoir rien de plus absurde, que de dire, que là où le mot de [*Tous*] est clairement employé; Il faut seulement l'éntendre de quelque *Peu?* Car par le mot de [*Tous*] ils ne veulent pas que l'on entende là le plus *grand Nombre.* A la verité, selon que l'occasion se peut rencontrer quelquefois, par Figure [*Tous*] se peut bien prendre, de deux Nombres pour le plus grand; mais qu'ils nous montrent, s'ils peuvent, soit dans l'Ecriture, soit dans les Ecrits Profanes ou Ecclesiastiques, que quelque Personne qui ait écrit de bon sens, se soit jamais

ſervi du mot de [*Tous*] pour exprimer, de deux Nombres le moindre. Au lieu qu'ils affirment, que c'eſt bien le plus petit Nombre qui a reçeu la Grace Salutaire; & veulent encore que l'Apôtre par ce mot de [*Tous*] l'ait voulu donner à entendre ainſi. Quoi que ceci pût ſuffire; neantmoins, afin de mettre la choſe hors de toute ſorte de doute, je produirai pour Exemple une autre Sentence de l'Apôtre, afin de nous en ſervir, comme de ſon propre Commentateur, *Rom.* 5. *v.* 18. *Comme donc par Une ſeule Offence, la coulpe eſt venuë ſur tous les Hommes en Condamnation; ainſi auſſi par Une ſeule Juſtice, Juſtifiante, le Don eſt venu ſur tous les Hommes, en Juſtification de Vie.* Ici il n'y a point d'Hommes de bon Sens, hormis qu'il ne veille être opiniâtrement Ignorant, qui nie, que cette Particule de ſimilitude [*Comme*] ne faſſe le mot de [*Tous*] qui precede, & qui vient après, être d'une ſeule & même étenduë : Ou autrement, qu'ils nous montrent un Exemple, ſoit dans l'Ecriture, ou ailleurs, entre les Perſonnes qui parlent un Langage propre, où cela ſoit autrement. Il faut donc, ou que nous ſoutenions, ou que cette perte qui meine à la Condamnation n'eſt pas venuë ſur *Tous* les Hommes; ou que nous diſions que ce Don, de la Grace eſt venu ſur *Tous* par Chriſt. D'où j'Argumente ainſi: Premierement,

Argument. Si tous les Hommes ont reçeu d'*Adam* une coulpe qui meine à la Condamnation; donc tous les Hommes ont reçeu un Don de Chriſt, qui meine à la Juſtification.

Or le premier eſt veritable : Donc le dernier l'eſt auſſi.

Les Payens mêmes peuvent être ſauvez par la Lumiere. De tout cela il ſuit naturellement, que Tous les Hommes, même les *Payens*, peuvent être ſauvez : Car Chriſt a été donné, comme une *Lumiere pour Illuminer les Gentils*, Eſa. 49. *v.* 6. Or de dire, qu'encore qu'ils ayent pû être ſauvez, neantmoins aucun ne l'a été, c'eſt juger trop contre la Charité,

Je

Je ne voi pas quelle raison on peut alleguer pour cela; & même quand on leur accorderoit, ce qui ne peut jamais être, qu'aucun des *Payens* n'a été sauvé; il ne s'ensuivroit pas de là qu'ils n'eussent pû être sauvez; ou qu'aucun, qui seroit aujourd'hui dans leur Etat, ne puisse être sauvé; Car il n'y a pas de consequence du non être, à ne pouvoir, *A non esse ad non posse non datur sequela*; c'est à dire, la Consequence est fausse, qui conclud qu'une Chose ne peut pas être, parce qu'elle n'est pas.

Mais si on objecte (ce qui est la grande Objection) *Qu'il n'y a point de Nom sous le Ciel, par lequel il nous faille être sauvez, qu'au Nom de Jesus.* Object.

Donc ceux-là, ne le connoissant point, ne peuvent être sauvez. Reponse.

Je repons; Quoi qu'ils ne le connoissent pas extérieurement, neantmoins, s'ils le connoissent Intérieurement, par le sentiment de ses Vertus & de sa Force, ce Nom de JESUS à la verité (qui signifie un SAUVEUR) étant pour les racheter en leurs Cœurs du Peché & de l'Iniquité, ils sont sauvez par cela. J'avoue qu'il n'y a point d'autre Nom par lequel on puisse être Sauvé : Mais le Salut ne consiste pas dans une connoissance Literale; mais dans une Science d'Experience : Quoi que ceux qui ont cette Connoissance Litterale, ne soient pas Sauvez par elle, sans cette réelle Connoissance experimentale : Neantmoins, ceux qui ont la Connoissance Réelle, peuvent être Sauvez sans l'Extérieure, comme il paroîtra encore d'avantage par les Arguments qui seront alleguez ci-après. Car, si la Connoissance Extérieure & distincte de celui, par le moyen duquel je reçoi quelque benefice, m'étoit nécessaire, avant que j'en puisse recüeillir aucun Fruit; Alors, aussi, par la Reigle des Contraires, il s'en suivroit, que je ne recevrois aucun prejudice quand je n'aurois aucune Connoissance distincte de celui qui en a été la Cause;

La Connoissance literale de Christ n'est pas Salutaire mais la réelle Experience.

Au lieu, que l'Experience prouve le contraire. Combien y en a-t-il, a qui la Chûte d'*Adam* fait tort, qui n'ont jamais ſçeu qu'il y ait eu un tel Homme au Monde, ou qu'il ait mangé du Fruit defendu ? Pour quoi donc ne peuvent-ils pas être Sauvez par le Don & par la Grace de Chriſt en eux, qui les rende juſtes & Saints, quoi qu'ils ne ſachent pas diſtinctement comment cela leur a été acquis par la Mort & par les Souffrances de Jeſus, qui fut Crucifié à Jeruſalem ; particulierement, voyant que Dieu a rendu cette Connoiſſance ſimplement impoſſible pour eux ; Tout de même que pluſieurs Perſonnes ſont tuées par du Poiſon infuſé dans leur Aliment, quoi qu'elles ne ſachent, ni quel Poiſon c'étoit, ni qui l'avoit infuſé. Ainſi, de même d'autre côté, combien de Gens ſont gueris de leurs Maladies par de bons Remedes, qui ne ſavent point comment la Medecine eſt preparée, ni quels en ſont les Ingrediens, ni ſouvent qui eſt-ce qui l'a preparée ? La même choſe peut auſſi ſe faire dans les Choſes Spirituelles, comme nous le prouverons dans la Suite.

La Connoiſſance exterieure n'eſt pas neceſſaire au Salut : preuve les Enfans & les Sourds.

§. XXVI. Premierement, ſi cette Connoiſſance Extérieure étoit d'une ſi abſoluë neceſſité, qu'elle fût même de l'Eſſentiel du Salut, donc Perſonne ne pourroit être Sauvé ſans cela ; Au lieu, que nos Averſaires ne nient pas, & avoüent même aiſément, que pluſieurs Enfans & pluſieurs Sourds ſont Sauvez ſans cela : Tellement, qu'en ceci ils violent cette Reigle Generale, & rendent le Salut poſſible ſans cela. Et ils ne peuvent pas alleguer que c'eſt parce que ces Perſonnes ſont exemptes de Peché ; veu qu'ils ſoûtiennent auſſi que tous les Enfans, à cauſe du Peché d'*Adam*, meritent la Damnation Eternelle, comme étants réellement coupables devant Dieu ; Et quand aux Sourds, il n'y a point de doute, & l'experience le montre, qu'ils ne ſont que trop ſubjets aux Pechez ordinaires, auſſi bien que les autres Hommes.

Que

Que si l'on dit, *Que ces Enfans sont les Enfans de Peres croyans & Fideles.* 1 Object.

Que s'en suit-il donc? Dira t-on qu'ils transmettent la Grace à leurs Enfans? Mais ne soutiennent-ils pas que les Enfans des Parens Fideles sont coupables du Peché Originel, & meritent la Mort, aussi bien que les autres? Comment prouvent-ils que cela recompense la perte de toute Connoissance expresse? Reponse.

S'ils disent, *Que les Personnes Sourdes peuvent devenir sensibles de l'Evangile par Signes.* 2 Object.

Tous les Signes ne peuvent point leur donner une Connoissance expresse de l'Histoire de la Mort, des Souffrances, & de la Resurrection de Christ. Car quels Signes peuvent instruire un Homme Sourd, *Que le Fils de Dieu a pris à soi la Nature de l'Homme, qu'il est né d'une Vierge, & qu'il a souffert sous* Ponce Pilate? Reponse.

Et s'ils alleguoient encore de plus, *Qu'ils sont dans le Sein de l'Eglise visible, & participans des Sacremens.* 3 Object.

Tout cela ne donne point de certitude pour le Salut; Car (comme les *Protestans* l'avoüent) les Sacrements ne conferent pas la Grace, *Ex opere operato*, c'est à dire, en l'operant d'eux mêmes. Et ne reconnoîtront-ils pas, que plusieurs sont dans le Sein de l'Eglise, qui visiblement n'en sont pas les Membres? Mais si cette Charité se doit étendre envers de telles Personnes, qui sont où l'Evangile se prêche; Tellement, qu'ils puissent être jugez capables du Salut, parce qu'ils sont sous une simple impossibilité de connoître distinctement les moyens du Salut: Qu'elle raison peut-on alleguer pourquoi cette même Charité ne se puisse exercer pour ceux, qui bien qu'ils puissent oüir, neántmoins sont sous une simple impossibilité d'entendre & d'oüir, parce qu'on ne leur parle pas? Un Homme, dans la *Chine* ou dans les *Indes*, n'est-il pas autant excusable pour ne savoir pas une chose Reponse.

Un Chinois ou un Indien excusable pour ne savoir pas l'Histoire de la Mort de Christ, &c.

dont-il n'a jamais ouy parler; qu'un Homme Sourd l'est ici, qui ne peut pas ouïr? Car comme un Sourd n'est pas à blâmer, parce qu'il a plû à Dieu de permettre qu'il fût sujet à une telle Infirmité; Ainsi un *Chinois* ou un *Indien* est aussi excusable, parce que Dieu lui a retenu & arrêté l'occasion d'ouïr. Celui qui ne peut ouïr une chose, comme étant absent nécessairement, & celui qui ne peut pas l'entendre, pour être naturellement Sourd, doivent être placez dans une même Categorie.

2 Reponse. Secondement, Ceci paroit manifestement de cette Parole de *Pierre*, Act. 10. vers. 34. *En verité j'apperçois que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des Personnes; mais qu'en toute Nation, celui qui le craint & s'addonne à la Justice, lui est agreable.* *Pierre* étoit auparavant sujet à cette meprise, dans laquelle étoit le reste des *Juifs*; c'est de croire que tous les Hommes étoient soüillez, hormis eux; & que Personne ne pouvoit être Sauvé, hormis d'avoir été fait Proselyte dans leur Religion & Circoncis. Mais Dieu fit voir tout autre chose à *Pierre*, & lui apprit à n'appeler aucune chose polluë ou soüillée: C'est pourquoi, puisque Dieu eut égard aux Prieres de *Corneille*, qui étoit Etranger de la Loi de Jesus Christ, quant à l'extérieur, & que neantmoins *Pierre* vit que Dieu l'avoit eu pour agreable; & qu'il est dit de lui, *qu'il craignoit Dieu avant qu'il eût cette Connoissance Extérieure:* Donc *Pierre* conclud, *Qu'en toute Nation, sans avoir égard à l'apparence des Personnes; chacun qui craint Dieu & s'adonne à la Justice, lui est agreable.* Ainsi il fait de la Crainte de Dieu, & de l'Aplication à la Justice, la Qualification necessaire; & non pas une Connoissance Extérieure & Historique. Ceux donc qui l'ont, en quelque lieu qu'ils soient, ils sont Sauvez. Or nous avons déja prouvé, que cette Grace est donnée à chacun, par laquelle il peut vivre Religieusement & Justement; Et nous voyons

Dieu eut égard aux Prieres de Corneille un etranger de la Loi.

voyons que *Corneille* en agît par cette Grace, & fût agreable, & ses Prieres vindrent en memoire devant Dieu, avant qu'il eût cette Connoissance Extérieure. De même, encore, *Job* n'étoit-il pas un Homme pur & droit, qui craignoit Dieu & se retiroit du Mal? Qui avoit apris cela à *Job?* Comment *Job* connût-il la Chûte d'*Adam?* Et de qu'elle Ecriture avoit-il puisé cette excellente Connoissance qu'il avoit, & cette Foi, par laquelle il connût que son Redempteur étoit vivant? (Car plusieurs le font aussi ancien que *Moïse)* N'étoit-ce pas par cette Grace intérieure dans le Cœur? Ne fut-ce pas cette Grace interieure, qui enseigna *Job* a éviter le Mal, & a craindre Dieu? Et ne fut-ce pas en s'addonnant à cela qu'il devint Homme juste & pur? Comment censure t-il la Mechanceté des Hommes, Chap. 24? Et après avoir fait le de nombrement de leurs Mechancetés, ne les Condamne t-il pas, *vers.* 13. de ce qu'ils se *Rebellent* contre cette *Lumiere*, ne reconnoissant point ses Voyes, & ne se tenant point dans ses Sentiers? Il paroit donc, que *Job* a crû que les Hommes avoient une Lumiere, & que parce qu'ils se rebelloient contr'elle, ils n'en connoissoient donc pas les Voyes, & ne se tenoient point dans ses Sentiers: Tout de même qu'il est dit des *Pharisiens*, qui avoient les Ecritures, qu'ils erroient, ne sachant pas les Ecritures. De même encore, les Amis de *Job*, quoi qu'ils se trompassent en certaines Choses; neantmoins qui est ce qui leur a enseigné toutes ces excellentes Sentences & cette Connoissance qu'ils avoient? Dieu ne leur donna t-il pas cela à dessein de les Sauver? Ou bien étoit-ce simplement pour les condamner? Qui avoit enseigné à *Elihu*, *Que l'Inspiration du Tout Puissant donne l'Intelligence; que l'Esprit de Dieu l'a fait, & que le Souffle du Tout Puissant lui a donné la Vie?* Le Seigneur n'eut-il pas agreable un Sacrifice pour eux? Et qui osera dire, qu'ils soient Damnez? Mais

De quelle Ecriture Job avoit il apris son excellente Connoissance

Les Ami de Job & leurs excellens Discours.

Mais de plus, l'Apôtre met cette Controverse hors de doute ; Car, si nous en croyons ses Assertions évidentes, il dit, *Rom.* 2. *Que les* Gentils *faisoient les Choses qui sont de la Loi.* D'où j'Argumente ainsi.

Argument. En toute Nation, celui qui craint Dieu, & s'addonne à Justice, est agreable :

Or plusieurs des *Gentils* craignoient Dieu, & s'addonnoient à Justice :

Donc ils étoient agreables.

La *Mineure* se prouve de l'Exemple de *Corneille :* Mais encore je la prouverai plus amplement ;

Celui qui fait les Choses contenues en la Loi, craint Dieu, & s'addonne à Justice :

Or les *Gentils* faisoient les Choses contenuës en la Loi :

Par consequent ils craignoient Dieu & s'addonnoient à la Justice.

Peut-il y avoir quelque Chose de plus clair ? Car, si faire les Choses contenuës en la Loi, n'est pas craindre Dieu, & s'addonner à la Justice, qu'est-ce que l'on pourra dire qui le fasse, puisque l'Apôtre appèle la Loi, *Spirituelle*, *Sainte*, *Juste* & *Bonne ?* Mais cela paroit manifestement par un autre *Medium*, pris du 13 vers. de ce même Chap. Tellement, que rien ne peut être plus clair ; Voici les paroles, *Ceux qui mettent en effet la Loi seront justifiez.* D'où j'Argumente ainsi, sans y ajoûter aucun mot du mien.

Argument. Ceux qui mettent en effet la Loi seront justifiez :

Mais les *Gentils* font les Choses qui sont de la Loi.

Les Gentils justifiez en faisant la Loi. Tous ceux qui savent que c'est qu'une Conclusion, voyent aisement ce qui suit de ces Mots exprès de l'Apôtre ; Et veritablement il roule dans tout ce Chapitre, comme s'il disputoit aujourd'hui avec nos Aversaires, pour établir cette Doctrine, *vers.* 9, 10, 11. *Il y aura Tribulation & Angoisse*

Angoisse sur toute Ame d'Homme faisant Mal, du Juif *premiérement, puis aussi du* Gentil: *Car Dieu n'a point d'égard à l'Apparence des Personnes.* Où l'Apôtre acquiesce & confirme l'Opinion de *Pierre*, ci-dessus mentionnée; & montre, que le *Juif* & le *Gentil*; ou, comme lui même l'explique aux versets suivans; tant ceux qui ont une Loi extérieure, que ceux qui n'en ont point, quand ils font le Bien, seront justifiez. Et pour nous ôter toute sorte de doute, il dit aux versets suivans; Que ceux qui mettent en *Effet la Loi sont justifiez*; & que les *Gentils* ont fait les Choses qui sont de la Loi. Tellement, qu'hormis de croire qu'il n'a pas dit ce qu'il pensoit, nous pouvons seurement conclure, que ces *Gentils* là ont été Justifiez, & ont été participans de cet Honneur, de cette Gloire, & de cette Paix, qui arrive à un chacun qui fait Bien; aux *Gentils* même, qui sont sans Loi, quand ils font le Bien; puisqu'en vers Dieu il n'y a point d'*Acception de Personnes.* Ainsi nous voyons, que comme ce n'est pas en ayant la Connoissance Extérieure, que l'on est sauvé sans l'Intérieure; de même aussi n'est-on pas damné pour ne l'avoir pas, à l'égard de ceux à qui Dieu l'a rendue Impossible, qui pourtant ont l'Intérieure. Et plusieurs qui ont manqué de l'Extérieure, en ont eu une Connoissance Interieure, par la Vertu de cette Grace interne & de cette Lumiere donnée à tous les Hommes, operante en eux, par laquelle ils ont renoncé à l'Iniquité, & sont devenus Justes & Saints, comme il a été prouvé ci-dessus, lesquels bien qu'ils n'ayent pas sçû l'Histoire de la Chûte d'*Adam*, neantmoins ont été sensibles à la Perte qui en revient, sentans leurs Inclinations tournées au Peché, & le Corps de Peché être en eux: Et bien qu'ils ne connussent point la Venue de Christ, neantmoins ils étoient sensibles à cette Vertu & à ce Salut intérieur qui vient par lui, même avant, aussi bien qu'après sa Manifestation

Plusieurs manquans de l'Histoire ont été sensibles de la Perte par Adam, & du Salut avenu par Christ, en eux mêmes.

Manifestation & Apparition en Chair. Car je doute que ces Gens-là puissent prouver que tous les Patriarches & les Peres, avant *Moïse*, ayent eu une Connoissance distincte, ou de l'une ou de l'autre, ou qu'ils ayent sçû l'Histoire de l'Arbre de Science de Bien & de Mal, & comment *Adam* mangea du Fruït deffendu; beaucoup moins que le Christ dût naître d'une Vierge, dût être Crucifié, & traitté de la maniere qu'il le fut. Car on peut croire avec juste raison, que ce que *Moïse* a écrit d'*Adam*, & des premiers Tems, il ne l'a pas écrit par Tradition, mais par Revelation; nous voyons même, que non seulement après les écrits de *Moïse*, mais aussi après ceux de *David* & de tous les Prophetes, qui ont prophetisé tant de choses touchant Christ; combien peu de *Juifs*, qui attendoient & souhaittoient le *Messie*, l'ont pû discerner par-là quand il est venu; qu'ils l'ont Crucifié comme un Blasphemateur, & non comme le *Messie*, en n'entendant pas les Propheties qui parloient de lui? Car *Pierre* dit expressement, *Acts* 3. *v.* 17. *Qu'eux & leurs Gouverneurs l'ont fait par Ignorance.* Et *Paul* 1 Corinth. 2. *v.* 8. dit, *Que s'ils l'eussent connu, ils n'eussent jamais Crucifié le Seigneur de Gloire.* Oüi, *Marie* elle même, à qui l'Ange avoit parlé, & qui avoit reservé dans son Cœur toutes les Choses miraculeuses, qui avoient accompagné sa Naissance, n'entendit point comment c'étoit, *quand lui disputoit avec les Docteurs dans le Temple, qu'il étoit occupé aux Affaires de son Pere.* Et les Apôtres, qui avoient crû en lui, qui conversoient chaque jour avec lui & voyoient ses Miracles, ne pouvoient pourtant, ni entendre, ni croire ces Choses, qui regardoient sa Mort, ses Souffrances, & sa Resurrection, mais ils en étoient à quelque égard scandalisez, & en faisoient Scrupule.

Combien peu les Juifs ont cognu Christ se trompans sur les Prophetes.

§. XXVII.

§. XXVII. Ainsi nous voyons, comment c'est que l'Operation intérieure, & non pas l'Histoire extérieure & l'Ecriture, communique la veritable Connoissance : C'est par cette Lumiere intérieure, que plusieurs des Philosophes Payens ont été sensibles à la Perte reçûë par *Adam*, quoi qu'ils ne sçûssent point l'Histoire extérieure : D'où vient que *Platon* soutenoit, *Que l'Ame de l'Homme étoit tombée dans une obscure Caverne, ou elle ne conversoit qu'avec les Ombres.* *Pythagore* dit, *Que l'Homme court ça & là dans ce Monde comme un Etranger, exilé de la Presence de Dieu.* Et *Plotin* compare *l'Ame de l'Homme abandonnée de Dieu, à un Charbon éteint, dont le Feu est ôté & separé.* Quelques uns d'entr'eux disoient, *Que les Ailes de l'Ame étoient rognées ou arrachées, tellement qu'elles ne pouvoient voler vers Dieu.* Toutes ces Expressions, & plusieurs autres semblables, qui se peuvent recueillir de leurs Ecrits, montrent qu'ils n'étoient pas sans avoir un sentiment de cette Perte. Ils avoient aussi une Connoissance & une Decouverte de Jesus Christ intérieurement, comme un Remede en eux, pour les delivrer de la mauvaise Semence, & des mauvaises Inclinations de leurs propres Cœurs, quoi que ce ne fût pas sous cette particuliere Denomination.

Les Payens ont été sensibles à la perte receue par Adam.

La Connoissance divine des Philosophes Payens. Platon. Pythag. Plotin.

Quelques uns l'appeloient un *Esprit Saint*, comme *Seneque*, Epit. 41. qui dit, *Qu'il y a en nous un Esprit Saint, qui nous traitte comme nous le traittons.* *Ciceron* l'appele une *Lumiere Naturelle, ou qui nait avec nous*, dans son Livre *De la Repub.* cité par *Lactance*, 6. Instit. *Où il appèle cela, la droitte Raison, donnée à tous, Constante & Eternelle, appèlant au devoir en Commandant, détournant de la Fraude en la Defendant.* Ajoûtant, *Qu'elle ne peut être abrogée, ni Personne n'en peut être exempté, ni par le Senat ni par le Peuple ; Qu'elle est une, qu'elle est Eternelle, & toûjours la même, & à toutes les Nations ; tellement qu'il ni en a point une à* Rome, *& une autre à* Athenes:

Ciceron l'appele Lumiere naturelle. Lactan. in Sect.

thenes : *Celui qui ne lui obéit pas, il faut qu'il s'en fuye de soi même, & en ceci il est grandement tourmenté, quoi qu'il pût échaper tous les autres Supplices.* Plotin aussi l'appelle une *Lumiere*, disant, *Que comme le Soleil ne peut être veu que par sa Lumiere ; Ainsi Dieu ne peut être connu que par sa propre Lumiere : Et que comme l'Oeil ne peut voir le Soleil qu'en recevant son Image, ainsi l'Homme ne peut connoître Dieu qu'en recevant son Image, & qu'il faut que l'Homme vienne à la pureté de Cœur avant qu'il puisse connoître Dieu :* L'appellant aussi *Sagesse*, Nom qui lui est frequemment donné dans l'Ecriture. Voyez *Proverbe* 1. verset 20. jusqu'à la fin ; & *Proverbe* 8, 9. ver. 34. où il est dit, *que la* Sapience *Crie, Prie & Invite tous à venir à elle, & à apprendre d'elle.* Et qu'est-ce que cette Sapience, si ce n'est Christ ? D'où vient que tous ceux d'entre les Gentils qui sont venus à delaisser le Mal, & s'addonner à la Justice, ont été appelez *Philosophes* ? c'est à dire, *Amateurs de Sapience ? Ils connurent que cette Sapience étoit près d'eux, & que la plus belle connoissance de Dieu & des Divins Mysteres étoit par l'Inspiration de la Sapience de Dieu.* Phocylides soutient, *Que la Parole de la Sapience de Dieu étoit la meilleure.* Voici ses Paroles, telles qu'elles sont en *Grec*, Τῆς δὲ Θεοπνεύστης Σοφίας λόγος ἐστὶν ἄριστος.

D'où les philosophes ont esté ainsi appelez.

On pourroit produire encore plusieurs autres Choses de cette nature, d'où il paroit qu'ils ont connu Christ ; & que c'est par son Operation en eux, qu'ils ont été amenez de l'Injustice à la Justice, & à aimer cette Vertu, par laquelle ils se sentoient eux mêmes delivrez ; Tellement, que comme dit l'Apôtre, *Ils montrent l'œuvre de la Loi écrite en leurs Cœurs, & ont fait les Choses qui sont contenuës en la Loi.* C'est pour quoi comme tous ont mis en effet la Foi, il n'y a point de doute qu'ils ne soient Justifiez ; & ainsi Sauvez par la Vertu de Christ en eux : Et comme c'étoit l'Opinion de l'Apôtre, aussi étoit-ce celle des premiers

Chrétiens

Chrétiens; D'où vient que *Justin* Martir ne fait point de Scrupule d'appeller *Socrate* un Chétien, disant, *Que tous ceux qui vivoient selon la Parole Divine en eux, qui étoit en tous les Hommes, étoient Chrétiens, tels qu'étoient* Socrate & Heraclyte, *& autres entre les* Grecs, &c. *Que tous ceux qui vivent avec la Parole, sont Chretiens, sans Crainte, & sans Perplexité.*

Clement d'Alexandrie, dit, Apol. 2. Strom. lib. 1. Clem. Alex. *Que cette Sapience ou Philosophie étoit necessaire dans les* Gentils, *& étoit leur* Pedagogue *pour les mener à Christ, par laquelle autrefois les* Grecs *avoient été justifiez.*

Augustin, dans son Livre de la Cité de Dieu, dit, Augustin. de lib. 18. chap. 47. *Je ne pense pas que les* Juifs *osent* Civ. Dei. *affirmer que Personne n'appartient à Dieu que les* Israëlites. Sur cet endroit là, *Loüis Vivez*, dit, *Que par ce moyen les* Gentils *qui n'avoient point de Loi,* Ludov. Vive *étoient une Loi à eux mêmes, & que la Lumiere de vivre ainsi est le Don de Dieu, & procede du Fils, duquel il est Ecrit*, Qu'il illumine tout Homme venant au Monde.

Augustin aussi témoigne dans ses Confessions lib. 7. Les Platoniciens ont veu la parole au commencement, qui étoit la Lumiere. ch. 9. *Qu'il a leu dans les Ecrits des* Platoniciens, *sinon en propres termes, neantmoins ce qui l'avoit persuadé par plusieurs Raisons & de plusieurs sortes, qu'au commencement étoit la Parole, & que la Parole étoit avec Dieu; qu'elle étoit au commencement avec Dieu, par qui toutes choses ont été faites, & sans laquelle rien de ce qui a été fait, n'a été fait. En elle étoit la Vie, & la Vie étoit la Lumiere des Hommes; Et la Lumiere luit dans les Tenebres, & les Tenebres ne l'ont point comprise. Et quoi que l'Ame rende Temoignage de la Lumiere; Neantmoins ce n'est pas la Lumiere, mais la* Parole de Dieu *: Car Dieu est la* Lumiere *veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde*; Et ainsi il repète jusqu'au 14 Verset de *Jean* 1. ajoûtant, *J'ai leu là ces Choses.*

Hai Eben Yokdan.

Il y a même un Livre traduit de la Langue *Arabesque*, qui recite un certain *Hai Eben Yokdan*, qui sans aucune frequentation d'Homme, vivant tout seul dans une Isle, parvint à une si profonde Connoissance de Dieu, que d'avoir une communication immediate avec lui, & d'assûrer, *Que la meilleure & la plus certaine Connoissance de Dieu n'est pas celle qui s'acquiert par des Premisses posées, & par des Conclusions tirées; mais celle qui se possedoit par la Conjonction de l'Esprit de l'Homme avec la Suprême Intelligence, aprés que l'Esprit a été purifié de ses Corruptions; & qu'étant separé de toutes les Images Corporelles, il est recueilli dans une profonde tranquilité.*

La Supreme intelligence possedée par l'Esprit de l'Homme.

§. XXVIII. Puis donc que c'est par ce Don Intérieur, cette Grace & cette Lumiere, que ceux qui ont l'Evangile prèché parmi eux, viennent aussi à avoir Jesus produit en eux, & à avoir l'usage salutaire & sanctifié de toutes les Assistances Extérieures & de leurs Avantages; Et aussi, que par cette même Lumiere tous les Hommes peuvent venir à être Sauvez, & que Dieu appelle, invite & conteste avec tous dans un Jour, & en sauve plusieurs, ausquels il ne lui a pas pleu de transmettre cette Connoissance Extérieure: Par consequent nous qui avons l'experience de cette Intérieure & puissante Operation de cette Lumiere dans nos Cœurs, même Jesus revelé dans nous, nous ne pouvons cesser de proclamer le Jour du Seigneur, qui est levé en cela; criant comme la Femme Samaritine; *Venez & voyez un Homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait: Celui-ci n'est-il point le Christ?* Afin que les autres viennent à sentir le même dans eux; & reconnoissent que cette petite chose qui les redargue dans leurs Cœurs, quoi qu'ils l'ayent méprisée, & négligée, n'est rien moins que l'Evangile prèché au dedans d'eux, *Christ*, la *Sapience*, & la *Puissance de Dieu*, étant *dedans* & par cette Semence cherchant à sauver leurs Ames.

Le Jour du Seigneur proclamé.

C'est

C'est pourquoi *Augustin* parle de cette Lumiere dans ses *Confessions*, lib. 11. cap. 9. *En ce Commencement, ô Dieu! tu fis les Cieux & la Terre, en ta Parole, en ton Fils, en ta Vertu, en ta Sapience, parlant miraculeusment, & faisant miraculeusement! Qui le comprendra? Qui le racontera? Qu'est-ce qui reluit au dedans de moi, qui frape mon Cœur sans le Blesser, à quoi je Tremble & suis Enflammé tout ensemble? Je Tremble, d'autant plus que je suis different de lui; & je suis Enflammé entant que je lui ressemble? C'est la Sapience qui reluit en moi, dissipant mon nuage qui m'auroit encore couvert, après être sorti de ces Ténébres, & de ce Rampart de mes Tourments.* Il dit, encore, liv. 10. chap. 27. *Je t'ai aimé trop tard, ô Beauté, si Ancienne & si Nouvelle! Je t'ai aimé trop tard, & voici tu étois au dedans, & j'étois dehors, & je te cherchois là! Tu as appelé, tu as crié, tu as rompu ma Surdité, tu as jetté une œillade, tu as relui, tu as fait retirer mes Ténébres.*

Augustin tremble à la resplendeur de cette Lumiere au dedans de lui, & pourquoi?

George Buchanan nôtre Compatriote parle aussi de cela dans son Livre, *De Jure regni apud Scotos*; *Certainement, je n'entends point autre Chose à present que cette Lumiere, qui est divinement infusée dans nos Ames: Car quand Dieu forma l'Homme, il ne lui donna pas seulement des yeux à son Corps, afin qu'il pût éviter par là les Choses qui lui pourroient nuire, & suivre celles qui lui seroient utiles; mais encore il a placé au devant de son Entendement, comme si c'étoit une certaine Lumiere, par laquelle il peut discerner les Choses qui sont Viles, de celles qui sont Honnêtes: Quelques uns appellent cette Vertu,* Nature; *les autres,* La Loi de Nature: *Pour moi veritablement je la Juge Divine, & je suis persuadé que la Nature & la Sapience ne disent jamais des Choses differentes. De plus, Dieu nous a donné comme un Abregé de la Loi, qui en peu de Mots la comprent toute; à savoir, que nous l'aymassions de tout nôtre Cœur, & nos Prochains comme nous mêmes. Et tous les Livres des Saintes*

Buchanan temoigne de la Lumiere.

Saintes Ecritures, qui servent à former les Mœurs, ne contiennent autre chose qu'une Explication de cette Loi.

Juif, payen, Scythe & Barbare, participans du Salut de Christ.

C'est-là ce Principe Universel Evangelique, dans lequel & par lequel ce Salut de Christ est presenté à Tous les Hommes, tant *Juifs* que *Gentils*, tant *Scythes* que *Barbares*, de qu'elle Nation ou de qu'elle sorte quelles soient. C'est pourquoi Dieu s'est suscité, en nôtre present Siecle, de fideles Témoins & des Evangelistes, pour Prècher encore son Evangile Eternel, pour instruire *Tous*, aussi bien les plus Grans Professeurs, qui se vantent, de la *Loi* & de l'*Ecriture*, & de la *Connoissance extérieure de Christ*, que les *Infideles* & les *Payens*, qui ne le connoissent pas par cette voye, afin qu'ils puissent tous venir à faire reflexion sur la Lumiere dans eux. & à connoître Christ dans eux, ce *Juste*, τὸν Δίκαιον, *lequel ils ont mis à Mort durant si long tems, & s'en sont divertis, & il n'a point resisté*, Jaq. 5. *v*. 6. Et à delaisser leurs Pèchez, & leurs Iniquitéz, leur fausse Foi, leur Professions, & leur Justice extérieure, pour être crucifiées par la Vertu de sa Croix dans eux ; tellement qu'ils puissent connoître Christ au *dedans*, pour être l'*Esperance de la Gloire*, & qu'ils viennent à cheminer en sa Lumiere & être sauvez, lui qui est cette *Lumiere veritable, qui illumine tout Homme venant au Monde*.

THESE

THESE VII.

Touchant la Justification.

Tout autant de Personnes qui ne resistent point à cette Lumiere, mais qui la reçoivent, elle devient en eux, une Sainte, Pure, & Spirituelle Naissance, produisant la Sainteté, la Justice, la Pureté, & tous ces autres Fruits Bienheureux qui sont agreables à Dieu; Et comme c'est par cette Sainte Naissance, à savoir, Jesus Christ formé au dedans de nous, *& operant ses Oeuvres en nous, que nous sommes Sanctifiez; aussi sommes nous Justifiez, en la Presence de Dieu, suivant ces Paroles de l'Apôtre;* Mais vous en avez été Lavez, mais vous en avez été Sanctifiez, mais vous en avez été Justifiez, au Nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de nôtre Dieu, 1 *Corint. 6. v.* 11. *Ce n'est donc pas par nos Oeuvres produites dans nôtre Volonté, ni encore par nos bonnes Oeuvres, considerées comme dans elles mêmes; mais par Christ, qui est, & le Don, & le Donateur tout ensemble, & la Cause qui produit les Effets en nous; lequel, comme il nous a reconciliez, lorsque nous étions Ennemis, aussi nous sauve t-il dans sa Sapience, & nous Justifie en cette maniere, comme dit le même Apôtre ailleurs;* Il nous a sauvez par sa Misericorde, par le lavement de Regeneration, & par le renouvellement du Saint Esprit, *Tit.* 3. *v.* 5.

§.I. LA *Doctrine de la Justification* vient fort bien dans son rang, après l'Examen de l'Etendue de la Mort de Christ & la Grace, qui est communiquée par elle; la plûpart des plus aigres Disputes, sur cette matiere, ne s'élevant que de là. Il y a plusieurs querelles entre ceux qui s'appelent *Chrétiens*, touchant ce Point; & à la verité, si tous consideroient veritablement & avec soin

ce qui Juftifie, il y auroit moins de Bruit fur les *Notions de la Juftification*. Je retoucherai brievement cette Controverfe, telle qu'elle fubfifte entre les autres, & comme je l'ai moi même obfervée ferieufement, & en fuitte j'établirai en peu de mots l'Etat de la Queftion, par rapport à nous; & j'ouvrirai nôtre Sentiment & nôtre Jugement fur cela. Et Enfin, je le prouverai (fi le Seigneur le permet) par quelques Témoignages de l'Ecriture, & par l'Experience certaine de tous ceux qui ont été veritablement & réelement Juftifiez.

1 Obferv.

La methode de la Juftification prife de l'Eglife Romaine.

§. II. Nous ne doutons point que cette *Doctrine de la Juftification* n'ait été, & ne foit encore grandement corrompüe dans l'Eglife de *Rome*, quoi que nos Averfaires (qui faute de meilleurs Arguments font fouvent du Menfonge leur Afile) n'ont pas épargné de nous noirçir, à cet égard, de l'Infamie du Papifme; mais il paroîtra ci-aprés combien cela a été fauffement. Car, pour ne dire qu'un mot de leur *Meritum ex Condigno*, c'eft à dire, le Merite de Condignité; qui étoit, fans doute, la Doctrine la plus ordinaire de l'*Eglife Romaine*, principalement avant *Luther*; quoi que la plûpart de leurs Ecrivains Modernes, particulierement dans leurs Controverfes avec les Proteftans, la nient en partie, & la moderent en partie, & femblent former la matiere, comme s'ils étoient les Propagateurs & les Defenfeurs, ou Avocats Plaidans des bonnes Oeuvres, deniées par les autres. Neantmoins, fi nous confiderons les Effets de cette Doctrine parmi eux, tels qu'ils paroiffent dans le General des Membres de cette Eglife, non pas dans les Chofes defapprouvées feulement, mais dans celles qui font les plus recommandées & les mieux approuvées de leur Pere le Pape, & de tous fes Clients, comme étant l'Avanture la plus avantageufe de tous ces Revenus; nous trouverons que ce ne fut pas fans fondement, que

La Doctrine du Pape touchant le Merite le plus avantageux de tous les Revenus.

Luther

Luther s'oppoſa à eux ſur ce ſujet ; & s'il ne ſe fût point jetté dans une autre extremité (de quoi nous parlerons ci-après) ſon Ouvrage en eut été mieux ſoutenu. Car en ceci, auſſi bien qu'en pluſieurs autres choſes, il eſt beaucoup plus à loüer pour ce qu'il a renverſe de *Babylon*, que pour ce qu'il a bâti du ſien. Quoi que ce ſoit donc que les Papiſtes pretendent, ou mêmes quoi que ce ſoit que quelques bonnes Ames parmi eux ayent penſé, l'Experience montre, & il eſt plus qu'évident, par la Pratique univerſelle & approuvée de leur Peuple, qu'ils n'établiſſent pas tant leur Juſtification dans les Oeuvres, qui ſont veritablement & moralement Bonnes, ni dans un veritable renouvellement & une ſanctification d'Eſprit, que dans des Choſes qui d'elles mêmes ne ſont ni, Bonnes, ni Mauvaiſes, ou qui pourroient veritablement s'appeler Mauvaiſes, & ne peuvent être eſtimées Bonnes autrement, que parce qu'il plait au *Pape* de les appeller ainſi. Tellement que ſi la choſe eſt examinée de près, on trouvera que la plus grande partie de leur Juſtification depend de l'Autorité de ſes Bulles, & non pas de la Force de la Vertu, & de la Grace de Chriſt, revelée dans leurs Cœurs, & qui les renouvele ; comme il paroîtra, premierement, par leur Principe touchant leurs Sacremens, leſquels ils diſent, *conferer la Grace*, *Ex opere operato*. Tellement, que ſi un Homme y participe, il obtient par-là la Remiſſion des Pechez, encore qu'il demeure comme il étoit ; la Vertu du Sacrement reparant ce qui manque à l'Homme. Tellement, que cet acte de Soumiſſion & de Foi aux Loix de l'Egliſe, eſt ce qui le juſtifie, & non pas aucun réel Changement intérieur. Comme, par Exemple, 'Si un Homme ſe ſert du 'Sacrement (qu'ils appèlent) *de Repentance*, juſqu'à 'dire entierement tous ces Pechez à un Prêtre, 'quoi qu'il n'ait point de veritable *Contrition* (laquelle le Seigneur a établie comme abſolument

La Juſtification des Papiſtes depend des Bulles du Pape.

1 Preuve. Leurs Sacremens.

La Penitence des Papiſtes.

néceſſaire aux Pecheurs Repentans) mais qu'il ait ' ſeulement l'*Attrition* (qui eſt une de leurs Fi- ctions) c'eſt à dire, ' S'il eſt faché d'avoir Peché, ' non pas par aucun Amour qu'il ait pour Dieu, ' & pour la Loi, qu'il a transgreſſée, mais par la ' crainte de la Peine ; neantmoins la Vertu du Sa- ' crement (diſent-ils) lui procure la Remiſſion des ' Pechez ; tellement qu'étant abſous par le Prêtre, il ' demeure quitte, agreable & juſtifié en la Preſence ' de Dieu. La Juſtification de cet Homme ne procede donc pas de ce qu'il eſt veritablement Penitent, & changé, ou en quelque meſure re- nouvellé Intérieurement, par l'Operation de la Grace dans ſon Cœur ; mais elle vient purement de la Vertu du Sacrement, & de l'Autorité du Prêtre, qui l'a prononcé Abſous ; ainſi ſa Juſtifi- cation vient de quelque choſe hors de lui, & non pas de dedans lui.

2 Preuve. Les Indulgences des Papiſtes

Secondement, Ceci paroîtra d'avantage dans l'affaire des Indulgences, ou la Remiſſion de tous les Pechez, non ſeulement paſſez, mais pour ceux de pluſieurs années à l'avenir, eſt attachée à la viſitation de telles ou telles Egliſes, ou Reliques, à la recitation de telles & telles Prieres ; telle- ment, que la Perſonne qui fait cela, eſt dès à preſent dechargée de tout le Crime de ſon Pe- ché, & eſt juſtifiée & agreable devant Dieu. Comme, par Exemple, ' Celui qui dans le grand ' *Jubile*, ira à *Rome*, & ſe preſentera devant la ' Porte de *Pierre* & de *Paul*, & recevra-là la *Be- ' nediction* du *Pape* ; ou celui qui ira en Pelerinage ' au Sepulcre de *Jaques* en *Heſpagne*, ou à *Marie* ' de *Lorette*, en s'acquitant de ces Choſes, la Re- ' miſſion & le Pardon de ſes Pechés lui eſt pro- ' miſe. Et ſi nous leur demandons par qu'elle ' raiſon ces Choſes-là, qui d'elles mêmes ne ſont ' point moralement Bonnes, viennent à avoir de la ' Vertu ? Ils n'ont point d'autre reponſe, ſi non, ' que *c'eſt à cauſe de l'Authorité de l'Egliſe & du ' Pape* ;

‘ *Pape*; qui étant le grand Treforier du Magazin
‘ des Merites de Christ, les dispense sous telles
‘ ou telles Conditions. C'est par-là aussi que l'In-
‘ vention de dire des Messes est devenuë le prin-
‘ cipal Instrument de la *Justification*; car on pre-
‘ tend y offrir Christ chaque jour au Pere, en
‘ *Sacrifice Propitiatoire* pour les Pèchez des Vivans
‘ & des Morts. Tellement, qu'un Homme, pour
‘ de l'Argent, peut avoir par ce moyen Jesus Christ
‘ offert pour lui quand il lui plait; Et par cette
‘ Oblation il s'assure d'obtenir la Remission des
‘ Pèchez, & de paroître justifié en la Presence de
‘ Dieu. Il paroit de tout ceci & de plusieurs
‘ autres choses de cette nature, que nous pour-
‘ rions ici alleguer, que les Papistes ne font pas
‘ tant consister leur Justification, dans quelque œuvre
‘ de Sainteté, reéllement produite en eux, ou dans
‘ un renoncement réel à l'Iniquité, que dans une
‘ pure Execution & Observation de quelques Ce-
‘ remonies, & dans une aveugle Creance que leurs
‘ Docteurs ont produit en eux; que l'Eglise &
‘ le Pape ayant la Dispensation absoluë des Me-
‘ rites de Christ, ont pouvoir de rendre ces Me-
‘ rites efficaces pour la Remission des Pèchez, &
‘ pour la Justification de ceux qui s'acquiteront
‘ de ces Ceremonies-là. C'est la veritable & réele
Methode de la Justification, reçûe par la gene-
ralité de l'Eglise de *Rome*, & hautement recom-
mandée par leur Predicateurs publics, & princi-
palement par les *Moines*, dans leurs Sermons au
Peuple; de quoi j'ai été moi même Auditeur &
Témoin: Cependant quelques uns de leurs Do-
cteurs & Ecrivains Modernes ont travaillé a mo-
derer cela dans leurs Controverses. C'est donc
avec raison, que *Luther* & les Protestans ont re-
noncé à cette Doctrine, & s'y sont opposez; quoi
que plusieurs d'entr'eux soient tombés dans une autre
Extremité, jusqu'à nier que les *Bonnes Oeuvres*
soient nécessaires à la Justification; & à Prècher
publiquement,

Que c'est que la Messe des Papistes.

Luther & les Protestans s'opposans à la Doctrine du Pape sur les Oeuvres sont tombes dans l'autre Extremite, niant que les bonnes Oeuvres soient necessaires à la Justification.

publiquement, *tant la Remission des Pechez, que la Justification par la seule Foi, sans toutes les Oeuvres quoi que bonnes*; Tellement, que les Hommes n'obtiennent pas leur Justification, entant qu'ils sont Sanctifiez & Renouvelez intérieurement; mais ils sont Justifiez purement en croyant, que *Christ est Mort pour eux*; Et ainsi quelques uns peuvent être parfaitement Justifiez, quoi qu'ils croupissent dans de grands Crimes; comme il paroit par l'Exemple de *David*, lequel ils disent avoir été plainement & parfaitement justifié, pendant qu'il demeuroit dans les Pechez graves de *Meurtre* & d'*Adultere*. Comme donc les *Protestans* ont un fondement suffisant de refuter & de quereler les *Papistes* sur les grand Abus introduits dans la matiere de la Justification, montrant combien la *Doctrine de Christ* est corrompuë & renversée parlà, & la *Parole de Dieu* aneantie par plusieurs inutiles Traditions; la *Loi de Dieu* méprisée & négligée, tandis que l'on estime & que l'on court apres de vaines & impertinentes *Ceremonies*, sous cette fausse Opinion d'être justifié en s'en acquittant; & que l'on déroge aux *Merites* & aux *Souffrances* de *Christ* (qui est le seul *Sacrifice* déterminé de Dieu pour la Remission des Pechez) en établissant un *Sacrifice* de tous les jours, qui n'a jamais été ordonné de Dieu, & qui a été inventé principalement par l'Avarice pour gaigner de l'Argent parlà. Les *Protestans* d'autre côté, en n'établissant pas,& ne prêchant pas la Doctrine de la Justification, comme elle est couchée dans les Saintes Ecritures, ont ouvert une Porte aux *Papistes* pour les accuser, comme négligens ou faisant peu d'état des Bonnes Oeuvres, Ennemis de la Mortification & de la Sainteté, entant qu'ils se croyent justifiez, tandis qu'ils demeurent dans de grands Pechez: Et c'est par ces sortes d'Accusations (ausquelles il n'a été donné que trop de fondement par les Ecrits de quelques *Rigides Protestans*) que la Reformation

Invention des *Papistes* pour attraper de l'Argent.

mation a étté grandement diffamée & empêchée, & que les Ames de plusieurs ont été prises au Piege. Cependant, qui voudroit regarder la chose un peu plus près, pourroit remarquer, que ces Contestations sont plûtôt dans l'*Espece*, que dans le *Genre*; dans l'apparence, que dans la realité, puisque les deux Partis aboutissent à un sur la Matiere, & ressemblent à deux Hommes dans un Cercle, qui, quoi qu'ils aillent par divers Chemins, se rencontrent pourtant à la fin dans le meme Centre.

Car les *Papistes* disent, *Qu'ils obtiennent la Remission des Pechez & sont Justifiez par les Merites de Christ, comme ils leur sont appliquez dans l'usage des Sacremens de l'Eglise; & sont dispensez dans l'accomplissement de telles & telles Ceremonies, Pelerinages, Prieres & devoirs, quoi qu'il n'y ait là aucun Renouvellement Intérieur de l'Esprit, ni aucune Connoissance de Christ intérieurement formé; Neantmoins ils sont pardonnez & rendus Justes*, Ex opere operato, *à cause du Pouvoir & de l'Autorité qui accompagne les Sacremens & ceux qui les dispensent.* La Croyance des Papistes sur la Justification se rencontre dans un même centre a ce la

Les *Protestans* disent, *Qu'ils obtiennent la Remission des Pechez, & demeurent justifiez en la presence de Dieu en Vertu des* Merites *& des* Souffrances *de Christ; non pas en leur infusant la Justice; mais en pardonnant leurs Pechez, & en reputant & acceptant leurs Personnes comme justes; eux se reposans sur lui & sur sa Justice par la Foi; laquelle Foi, l'acte de croire ne leur est point imputé pour Justice.* Creance des Protestans. Ainsi par la Confession de Foi de Westminster Chap. 11. Sect. 1.

Ainsi la *Justification*, ni de l'un, ni de l'autre, n'est placée dans aucun Intérieur renouvellement d'Esprit, ou par la Vertu d'une Naissance Spirituelle, ou de la Formation de Christ en eux; Mais seulement par une nue Application de la Mort & des Souffrances de Christ, extérieurement accomplies pour eux, sur lesquelles chacun s'appuyant par Foi, & les embrassant, ils esperent d'etre justifiez par là seulement; Les autres, en disant quelques

Prieres

Prieres extérieures,& quelques Ceremonies,lesquelles à leur Jugement, rendent la Mort de Christ efficace pour eux. J'excépte ici (ne voulant point faire tort à Personne) les choses qui ont été dites, quant à la necessité d'une Sainteté Intérieure, soit par quelques *Papistes Modernes*, ou par quelques *Modernes Protestans*, lesquels à force d'avoir travaillé après à trouver un Milieu entre ces deux Extremes, sont venus fort près de la Verité, comme il paroîtra par quelques Citations dès leurs, que nous rapporterons ci-après. Quoi que cette Doctrine n'ait point été si distinctement, ni si évidemment prêchée, suivant le Témoignage des Ecritures, depuis l'Apostasie (autant que je l'ai pû remarquer) comme il a plû à Dieu de la reveler & de la prêcher aujourd'hui par les Témoins de sa Verité, lesquels il a suscitez à cette fin ; Et quoi que cette Doctrine soit briévement traittée & comprise dans la *These* même ; Neantmoins j'expliquerai un peu plus au long l'Etat de la Question, telle qu'elle est entre nous & ceux qui nous sont opposez.

L'Etat de la Controverse.

1 Expl. §. III. Premiérement donc, suivant ce qui paroit par l'Explication de la *These* precedente ; Nous renonçons à toute Vertu & à toute Puissance Naturelle en nous mêmes, capable de nous retirer de nôtre Etat perdu & décheu, & de celui de nôtre premiere Nature ; Et nous confessons, que de nous mêmes, nous ne sommes pas capables de faire rien de ce qui est Bon, & qu'ainsi nous ne pouvons pas non plus procurer la Remission des Pechez, ou la Justification, par aucune Oeuvre des Nôtres, qui la puisse meriter ou l'attirer de la part de Dieu, comme nous étant due : Mais nous reconnoissons que le tout vient de son Amour & par son Amour, qui est la Cause Originelle & Fondamentale de notre Reception en Grace.

Notre Justification vient de l'Amour & par l'Amour de Dieu.

2 Expl. Secondement, Dieu a manifesté cet *Amour* envers nous dans l'Envoi de son Fils Bien-aimé, le Seigneur

Seigneur *Jesus Christ*, au Monde, qui s'est donné soi même pour nous en *Oblation* & *Sacrifice* à Dieu, en *Odeur de bonne Senteur*, & ayant fait nôtre Paix par le Sang de sa Croix, afin qu'il nous reconciliast à soi, il s'est offert à Dieu soi même sans nulle Tâche par l'Esprit Eternel, & a souffert pour nos Pechez; Lui *juste* pour les *injustes*, afin qu'il nous ameinât à Dieu. Christ se donnant en Sacrifice pour nous.

En troisiéme lieu, dautant que tous les Hommes qui ont atteint l'Etat de l'Homme (excepté Jesus Christ Homme) ont Peché, & par consequent tous ont besoin de ce Sauveur, pour ôter de dessus eux la Colere de Dieu que leur Pechez ont meritée: A cet égard il est dit, véritablement, *avoir porté les Iniquitez de nous Tous en son Corps sur le Bois*; C'est pour quoi il est le seul Mediateur, ayant apaisé la Colere de Dieu envers nous; Tellement, que nos Pechez precedens ne nous empêchent plus, étant ôtez & pardonnez par la Vertu de son Sacrifice très satisfactoire: Et nous ne pensons pas non plus, que la Remission des Pechez se doive attendre, ou chercher, ou s'obtenir par aucun autre Moyen, ou par quelques Oeuvres, ou par quelque Sacrifice que ce soit (Bien, que comme il a été dit ci-dessus, ceux qui sont ignorants de l'Histoire, puissent venir à etre participans de cette Remission.) Ainsi donc Christ, par sa Mort & ses Souffrances, nous a reconciliez à Dieu, même tandis que nous étions Ennemis, c'est à dire, qu'il nous offre la Reconciliation; nous sommes mis dans la Capacité d'etre Reconciliez; Dieu est enclin de volonté à nous pardonner nos Pechez, & de nous recevoir en Grace, comme l'Apôtre l'exprime très bien, 2 *Corinth.* 5. vers. 19. *Dieu étoit en Christ, reconciliant le Monde à soi, en ne leur imputant point leurs Offences, & a mis en nous la Parole de Reconciliation.* C'est pourquoi l'Apotre au verset suivant, *les prie pour Christ, qu'ils soient Reconciliez à Dieu*; Leur insinuant, que la Colere de Dieu 3 Explicat. La Remission des Pechez. Le seul Mediateur entre Dieu & les Hommes.

étant

étant ôtée par l'Obéïssance de Jesus Christ, il est enclin a être reconcilié avec eux, & prèt à remettre les Pechez passèz, s'ils se repentent.

Redemption de deux sortes. Nous considerons donc notre Redemption sous deux divers Egards, ou Conditions, dont l'un & l'autre est parfait dans leur Nature, quoi que dans leur Application à nous, l'un n'est point, ni ne peut être sans avoir raport à l'autre.

I. La Redemtion de Christ hors de nous. La premiere Redemption, est celle qui a été effectuée & accomplie par *Christ pour nous*, dans son Corps Crucifié *hors de nous*. L'autre, est une Redemption operée par *Christ en nous*, qui n'est pas moins appellée & estimée une Redemption que la precedente. La premiere donc, est celle par laquelle un Homme, dans l'état de sa Chûte, est mis en Capacité de Salut, en ce qu'il a quelque mesure qui lui est transmise de cette Efficace, de cette Vertu, de cet Esprit, de cette Vie & de cette Grace, qui étoit en Jesus Christ; laquelle, comme un Don Gratuit de Dieu, est capable de contre-balancer, de vaincre, & de déraciner la mauvaise Semence, de laquelle nous sommes naturellement fermentez & inspirez, entant que nous sommes dans la Chute.

II. La Redemption en nous par Christ. La seconde, est celle par laquelle nous témoignons & connoissons cette pure & parfaite Redemption dans nous mêmes, qui nous purifie, nous netoye, & qui nous rachette du pouvoir de la Corruption; Et nous introduit dans l'Unité, dans la Faveur & dans la Familiarité avec Dieu. Par la premiere de ces deux, nous qui étions perdus en *Adam*, plongez dans une Semence amere & corrompue, incapables de nous mêmes de faire rien de Bon; mais naturellement joints & unis au Mal, portez & penchans à toute Iniquité, Serviteurs & Esclaves du Pouvoir & de l'Esprit de Ténébres: Cependant, nonobstant tout cela, nous sommes si avant reconciliez à Dieu par la Mort de son Fils, lors que nous etions Ennemis, que nous sommes mis

en

en Capacité de Salut, ayant la Bonne Nouvelle de l'Evangile de Paix, qui nous est offert ; & Dieu est reconcilié avec nous en Christ, il nous appelle & nous invite d'aller à lui ; Et c'est à cet égard que nous entendons ces Passages des Ecritures : * *Il a aboli en sa Chair l'inimitié : Il nous a aimez le premier : Nous voyant dans nôtre Sang, Il nous a dit vivez : Lui qui n'avoit point fait de Peché, a porté nos Pechez en son Corps sur le Bois ; Et il est Mort pour nos Pechez, Lui Juste pour les Injustes.* * Eph. 2.15. 1 Jean 4. 10 Ezech. 16.6. 1 Pier. 2.22, 24. & 3.18.

Par la seconde, nous témoignons cette capacité reduite en Acte, par laquelle recevans sans resistance l'Aquisition de sa Mort, à savoir, la Lumiere, l'Esprit & la Grace de Christ revelée dans nous ; Nous témoignons & possedons une réele, veritable & intérieure Redemption du pouvoir & de l'efficace prevalante du Peché ; Et ainsi nous devenons veritablement & réellement Rachetez, Justifiez & faits justes, d'où nous parvenons à une Union & une Familiarité sensible avec Dieu. *C'est ainsi qu'il est Mort pour nous, afin qu'il nous Rachetât de toute Iniquité ; Et ainsi nous le connoissons, & la Vertu de sa Resurrection, & la Communion de ses Souffrances, étant rendus conformes à sa Mort.* Tit. 2. 14. Phil. 3. 10. Cette derniere suit la premiere en ordre, & en est une Consequence qui en procede, comme un effet de sa Cause ; Tellement, que comme Personne n'a pû joüir de la derniere, sans que la premiere ait été (telle étant la Volonté de Dieu) de même aussi Personne ne peut participer aujourd'hui à la premiere, qu'entant qu'il témoigne la derniere. C'est pourquoi, à nôtre égard, elles sont toutes deux les Causes de nôtre Justification : La premiere, *est la Cause efficiente & qui la procure* ; L'autre, *la Cause Formelle.*

4 Expl. En quatriéme lieu, Nous n'entendons pas par cette *Justification par Christ*, simplement les *Bonnes œuvres, mêmes entant qu'elles sont produittes par l'Esprit de Christ* ; Car elles sont plûtôt les effets de la

Justification, que sa *Cause*, comme les *Protestans* le soutiennent veritablement : Mais nous entendons la *Formation de Christ en nous*, *Christ né & produit en nous*; dont les Bonnes Oeuvres procedent aussi naturellement, que le Fruit procede d'un Arbre fertile. C'est cette *Naissance Intérieure en nous*, *produisant la Justice & la Sainteté en nous*, *qui nous justifie*, qui ayant emporté & effacé l'Esprit & la Nature contraire & corrompuë, qui dominoit & qui nous jettoit dans la condamnation, se trouve avoir l'empire au dessus de tout *dans* nos Cœurs. Ceux donc qui viennent à connoître qu'ils ont *Christ* ainsi formé en eux, joüissent de lui & le possèdent tout entier & par indivis; *C'est-là l'ETERNEL nôtre JUSTICE*, Jeremie 23. vers. 6. C'est être vètu de Christ, & avoir revètu celui lequel Dieu a pour ce sujèt reputé veritablement juste & droit. Bien loin que ceci soit la Doctrine des *Papistes*, que comme la plus grande partie ne l'entendent point, aussi les Savans d'entr'eux s'y opposent & la combatent, & particulierement *Bellarmin*. Ainsi donc, la Cause Formelle, si je le puis dire ainsi, de la Justification n'est pas les Oeuvres à parler proprement, elles en sont seulement les Effets; mais cette Intérieure Naissance, ce Jesus produit dans le Cœur, qui est ce Bien-aimé, que le Pere ne peut qu'accepter avec tous ceux qui sont ainsi arrosez du Sang de Jesus, & qui en sont lavez. C'est aussi par-là, que se fait cette Communication des Biens de Christ sur nous, *c'est par lui, que nous sommes rendus participans de la Nature Divine*, comme dit *Pierre* 2 *Pier.* 1. vers. 4. Et que nous sommes faits un avec lui, comme les Sarmens avec le Sep, & que nous avons un Titre & un Droit a tout ce qu'il a fait & souffert pour nous; Tellement, que son Obéissance devient nôtre Obéissance, sa Justice, nôtre Justice; Sa Mort & ses Souffrances, nos Souffrances. Et par cette Proximité, nous venons à avoir un sentiment de ses Souffrances

La Formation de Christ en nous engendre les bonnes Oeuvres.

L'Obéissance la Justice, la Mort & les Souffrances de Christ sont nôtres.

Souffrances, & a souffrir avec sa Semence, qui est encore oppreſſée & crucifiée dans les Cœurs des Impies; & ainſi nous ſommes en travail avec elle, & pour ſa Redemption, & pour la Repentance de ces Ames, qui en elle crucifient encore le *Seigneur de Gloire.* Tout de même, que l'Apôtre *Paul* de qui il eſt dit, *Que par ces Souffrances il accompliſſoit le reſte des Afflictions de Chriſt, pour ſon Corps, qui eſt l'Egliſe:* Quoi que cela ſoit un Myſtere cacheté & caché à tous les Sages, qui ſont encore ignorans de cette Semence dans eux mêmes & qui lui reſiſtent; neantmoins quelques Proteſtans parlent de cette Juſtification par Chriſt revêtu interieurement, comme il ſera recité en ſon lieu.

Enfin, Bien que nous placions la Remiſſion des Pèchez dans la *Juſtice & l'Obéiſſance de Chriſt, accomplie par lui en la Chair*, pour ce qui regarde la Cauſe éloignée qui la procure, & que nous nous tenions *pour juſtifiez formellement par Jeſus Chriſt, formé & produit en nous:* Neantmoins nous ne pouvons pas exclurre les Oeuvres de la Juſtification (comme quelques Proteſtans ont fait par mégarde.) Car, quoi que nous ne ſoyons pas juſtifiez *à Cauſe d'elles*; neantmoins nous ſommes juſtifiez *en Elles*, & elles ſont neceſſaires; tout de même, *que la Cauſe ſans laquelle nul n'eſt juſtifié*; *Cauſa ſine quâ non.* Car comme en niant ceci on paroit être contraire au Témoignage de l'Ecriture; auſſi ceux qui l'ont nié ont-ils attiré un grand Scandale ſur la Religion Proteſtante, ont ouvert la Bouche aux Papiſtes, & en ont rendu pluſieurs trop aſſurez, tant qu'ils ont crû d'être juſtifiez ſans les Bonnes Oeuvres. Deplus, bien qu'il ne ſoit pas ſi ſeur de dire, *Qu'elles ſont Meritoires*; neantmoins veu qu'elles ſont Recompenſées, pluſieurs de ceux qu'on appèle les *Peres*, n'ont point épargné de ſe ſervir du mot de [*Merite*] ce que quelques uns de nous ont peut-être fait auſſi, dans un ſens adouci & moderé; mais toûjours

Expl. 5.

Les Bonnes Oeuvres ne ſont pas exclues de la Juſtification.

jours sans jamais inferer, ni favoriser aucunement les *Abus des Papistes* ci-dessus mentionnez. Et enfin, si nous avions cette Notion des Bonnes Oeuvres, que la plûpart des Protestans ont, nous pourrions librement convenir à les rendre, non seulement nullement necessaires, mais encore les rejetter comme Nuisibles, à savoir, *Entant que les meilleures Oeuvres, même des Saints, sont corrompuës & polluës.* Car, quoi que nous jugions ainsi des plus excellentes Oeuvres accomplies par l'Homme, entant qu'il s'efforce d'approcher à quelque Conformité à la Loi extérieure, par ses propres forces, & dans sa propre volonté; neantmoins nous croyons, que les Oeuvres qui procedent naturellement de cette Naissance Spirituelle, & de la Formation de Christ en nous, sont Pures & Saintes, tout de même que la *Racine* d'où elles viennent; C'est pourquoi Dieu les accepte; nous justifie en elles, nous Recompense pour elles de sa *Pure* & *Libre Grace.* L'Etat de la Question étant ainsi établi, ces Propositions suivantes en sont tirées pour être prouvées immediatement ci-après.

1 Position. §. IV. Premierement, *Que l'Obeïssance, les Souffrances & la Mort de Christ, sont ce la même par quoi l'Ame obtient la Remission des Pèchez, & que c'est-là la Cause qui procure cette Grace par les intérieures Operations, de laquelle, Christ vient à être formé intérieurement, & l'Ame lui est renduë conforme, & par ainsi justifiée & juste.* C'est pourquoi à l'égard de cette Capacité & de cet Offre de Grace, *Dieu* est par ainsi *Reconcilié*; non pas comme s'il étoit Reconcilié actuellement, ou qu'il ait Justifié actuellement ou tenu Personne pour Juste, tant qu'il demeure dans le Peché, étant réellement impur & injuste.

2 Position. Secondement, *Que c'est par cette Intérieure Naissance de Christ dans l'Homme, que l'Homme est rendu juste, & pour cet effet reputé pour tel devant Dieu:* Afin donc, pour parler clairement, c'est par cela que

que nous sommes *justifiez* devant Dieu *formellement* (s'il faut se servir de ce terme) & non avant que Christ soit produit en nous, parce que la Justification est bien prise plus proprement & plus frequemment dans l'Ecriture en sa propre signification, qui est de rendre quelqu'un juste, & non pas simplement de le reputer pour tel, & alors elle est tout un avec la Sanctification.

En troisiéme lieu, Que puis que les Bonnes Oeuvres entant qu'elles suivent naturellement de cette Naissance, comme la chaleur du Feu; aussi sont elles d'une *Absoluë Necessité pour la Justification*, comme *Causa sine que non*, c'est à dire, que quoi que ce ne soit pas comme Cause *pour laquelle*; c'est pour tant comme celle *en laquelle* nous sommes, & sans laquelle nous ne pouvons être justifiez. Et quoi quelles ne soient point Meritoires, & n'attirent point de dette sur Dieu, neantmoins il ne peut que les accepter & les recompenser; car c'est une chose contraire à sa Nature de renier ce qui est sien; puisqu'elles peuvent être parfaites en leur Genre, procedant d'une Naissance & d'une Racine Pure & Sainte. C'est pourquoi leur Sentiment est faux, & contre la Verité, quand ils disent, *Que les Oeuvres les plus Saintes, des Hommes Saints, sont corrompuës & crimineles devant Dieu:* Car ces *Bonnes Oeuvres* ne sont pas les Oeuvres de la Loi, que l'Apôtre exclud de la Justification.

3 Position.

Les Bonnes Oeuvre. sont *Causa sine qua non*, de la Justification.

§. V. Quant à la premiere, je la prouve par le 3 des *Rom. v.* 25. *Lequel Dieu a ordonné pour Propitiatoire par la Foi en son Sang, afin de demontrer sa Justice, par la Remission des Pèchez precedens, suivant la Patience de Dieu.* En ce passage l'Apôtre represente l'Etenduë & l'Efficace de la Mort de Christ, montrant ne que par elle & par la Foi en elle, la Remission des Pèchez precedens est obtenuë; comme étant ce en quoi la Patience de Dieu est exercée envers le Genre-Humain. Tellement, qu'encore que

1 Position.

1 Preuve.

L'Efficace de la Mort de Christ pour racheter l'Homme du Mal.

que les Hommes, à cause des Pèchez qu'ils commettent tous les jours, meritent la Mort Eternelle, & que la Colere de Dieu demeure sur eux; neantmoins, par la vertu de ce Sacrifice de Jesus Christ très Satisfactoire, la Grace & la Semence de Dieu se represente aimable envers eux, durant le jour de leur Visitation; mais non pas pour ne resister au Mal (car il faut qu'il soit consumé) mais jusqu'a racheter & delivrer l'Homme du Mal.

2 Preuve. Secondement, Si Dieu étoit parfaitement Reconcilié avec les Hommes, & les reputoit Justes, tandis qu'ils sont actuellement Injustes & demeurent dans leurs Pèchez; Dieu n'auroit donc aucune Contestation avec eux: * D'où vient donc qu'il se plaint si souvent, & qu'il se fâche tant par toute l'Ecriture, contre ceux-là que nos Aversaires avoüent être justifiez, leur disant, *Que leurs Iniquitez ont fait Separation entre lui & eux?* Esa. 52. v. 2. Car-là où il y a une parfaite & entiere Reconciliation, il n'y a point de Separation. Il s'ensuit même necessairement de cette Doctrine, ou que ceux pour lesquels Christ est Mort, & qu'il a ainsi Reconciliez, ne Pèchent jamais; ou bien, que quand ils Pèchent, ils demeurent pourtant toûjours Reconciliez, & que leurs Pèchez ne font pas la moindre Separation d'avec Dieu; & que même ils sont justifiez dans leurs Pèchez. De-là aussi s'ensuivroit cette abominable Consequence, que les Bonnes Oeuvres & les plus Grands Pèchez, de ceux qui sont tels, sont la même chose devant Dieu; puis qu'elles ne servent de rien pour les Justifier, & que les autres Grands Pèchez ne rompent point leur Reconciliation; ce qui donne occasion à une grande Securité, & qui ouvre une porte à toute sorte de Pratique dissolue.

* Je ne parle pas seulement des Hommes avant la Conversion, qui en suitte se Convertissent, lesquels toutefois quelques uns de nos Antagonistes appelent Antinomians, affirment etre Justifiez des le Commencement; mais je parle aussi de ceux qui (selon l'Opinion commune des Protestans) ont ete Convertis; lesquels neantmoins ils avouent qu'ils demeurent dans quelques Iniquitez, & quelquefois dans des Pèchez horribles, comme cela paroit dans l'Adultere & le Meurtre de David; & cependant ils affirment qu'ils sont parfaittement & totalement justifiez.

En troisiéme lieu, Ceci rend nulle l'entiere Doctrine Pratique de l'Evangile, & la Foi elle même en devient inutile. Car si la Foi & la Repentance, & les autres Conditions requises dans tout l'Evangile, sont necessaires d'être accompliés de nôtre part; alors avant qu'elles soient effectuées par nous, ou bien nous sommes entierement Reconciliez à Dieu, ou bien nous ne sommes que dans la Capacité d'être Reconciliez à Dieu, lui étant toûjours prêt à nous Reconcilier & nous Justifier, selon que ces Conditions son effectuées: Si on nous accorde ce dernier, c'est suivant la Verité que nous professons. Et si nous sommes déja parfaittement Reconciliez & Justifiez, avant que ces Conditions soient effectuées (lesquelles Conditions sont d'une telle Nature, qu'elles ne peuvent pas s'effectuer à une seule fois, ou en un seul tems, mais elles se doivent faire durant tout le cours de la Vie de chacun) elles ne peuvent donc pas être dites d'une absolue Necessité: Ce qui est contraire à tous les Témoignages exprès de l'Ecriture, que tous les Chrétiens reconnoissent. *Car sans la Foi il est impossible de plaire à Dieu: Ceux qui ne croyent point, sont déja Condamnez, parce qu'ils n'ont point crû au Fils Unique de Dieu: Si vous ne vous Repentez, vous ne pouvez être sauvez: Car si vous vivez selon la Chair, vous mourrez.* Et de ceux qui étoient Convertis; *J'ôterai ton Chandelier de son lieu, si tu ne te Repens.* Si je rapportois tous les passages de l'Ecriture, qui prouvent ceci positivement & évidemment, je pourrois transcrire la plus grand partie de la Doctrine de toute la Bible. Car puis que Christ a dit, *Tout est accompli*, & qu'il a achevé son Oeuvre il y a Seize Cents Ans & d'avantage; s'il acheva alors si entierement la Redemption, & Reconcilia chacun actuellement qui sera sauvé; non pas simplement en leur ouvrant une Porte de Misericorde, en offrant le Sacrifice de son Corps, par lequel ils

3 Preuve.

Heb. 11. v. 6. Jean 3. v. 18. Luc 13. v. 3. Rom. 8. v. 13.

Apoc. 2. v. 5.

Une Porte de Misericorde ouverte par Christ, pour les Repentans.

puissent obtenir la Remission de leurs Pèchez, quand ils se repentent, & en leur communiquant une Mesure de sa Grace, par laquelle ils puissent voir leurs Pèchez, & ètre capables de se repentir; mais encore en les faisant réellement reputez pour Justes, soit avant qu'ils ayent crû (comme disent les *Antinomiens)* soit après qu'ils ont acquiescé à la Verité de l'Histoire de Christ, ou qu'ils ont été arrosez du Baptéme d'Eau, tandis neantmoins qu'ils sont Injustes actuellement; de sorte qu'il ne se peut operer aucune partie de leur Redemtion par lui à present, quant à leur *Reconciliation* & à leur *Justification*; Alors donc l'entiere partie Doctrinale de la Bible est inutile, & n'est d'aucun avantage. C'est en vain que les Apôtres ont été envoyez pour Prècher la Repentance & la Remission des Pèchez; & c'est en vain que tous les Predicateurs employent leurs Travaux; consument leurs Poulmons, & mettent au jour leurs Ecrits. Et c'est encore plus inutilement que les Peuples depensent leur Argent, qu'ils leur donnent pour Prècher, puisque tout cela n'est que *actum agere*, faire ce qui est dèja fait, ce n'est qu'un vain Essai, sans succez de faire ce qui a été dèja parfaittement effectué sans eux.

Les Sentimens des Antinomiens de la Reconciliation & la Justification.

4 Preuve.

Mais Enfin, Pour ne parler point de leurs Travaux Humains, comme ne vallant pas la peine qu'on en dispute, savoir, s'ils sont necessaires ou non, puis qu'eux mèmes avoüent (comme nous montrerons ci-après) que les plus *excellens* sont *Criminels*; Ceci rend aussi la presente Intercession de Christ en faveur des Hommes entierement inutile. Que deviendra ce grand Article de Foi, par lequel nous affirmons, *Qu'il est assis à la Main droite de Dieu, faisant journellement Intercession pour nous; & pour laquelle fin l'Esprit lui même fait Requête pour nous, par des Soupirs, qui ne se peuvent exprimer?* Car Christ ne fait point Intercession pour ceux, qui ne sont point dans la Possibilité d'ètre

Christ fait continuellement Intercession pour nous.

d'être Sauvez ; cela eſt abſurde. Nos Averſaires ne veulent pas admettre qu'il prie du tout pour le Monde ; & de prier pour ceux qui ſont déja Reconciliez, & parfaitement juſtifiez, c'eſt une choſe inutile : Il eſt donc encore plus inutile de prier pour la Remiſſion des Péchez, s'ils ſont tous pardonnez, tant les preſents & les paſſez ; que ceux qui ſont à venir, A la verité il n'y a point aucune ſolide Solution à donner de ceci, qu'en reconnoiſſant ſelon la Verité, que Chriſt par ſa Mort a emporté & ôté la Colere de Dieu, juſqu'à obtenir la Remiſſion des Péchez, pour tout autant de Gens, qui reçoivent cette *Grâce* & cette *Lumiere*, laquelle il leur communique, & qu'il leur a acquiſe par ſon *Sang* : Et à meſure qu'ils y croyent, ils viennent à connoître la Remiſſion des Péchez paſſez, & la Vertu de les delivrer du Peché, & de l'effacer auſſi ſouvent qu'ils y peuvent tomber par negligence, ou par foibleſſe, ſi en s'appliquant eux mêmes à cette Grace, ils ſe Repentent veritablement. *Car à tous ceux qui le reçoivent, il leur donne ce Droit, d'être faits Enfans de Dieu.* Ainſi pas un d'eux ne ſont Enfans, pas un ne ſont Juſtifiez, & pas un ne ſont Reconciliez, juſques à ce qu'ils l'ayent reçeû de cette façon en cette petite Semence dans leur Cœur. *Et la Vie Eternelle eſt offerte à ceux, qui par patience & perſeverance à bien faire cherchent la Gloire, l'Honneur, & l'Immortalité : Car ſi le Juſte ſe depart de ſa Juſtice ; ſa Juſtice ne lui ſera plus miſe en Memoire.* C'eſt pourquoi, d'autre part, aucuns ne ſont Enfans de Dieu, ni juſtifiez, qu'auſſi long tems qu'ils perſeverent dans la Juſtice en Bien faiſant. Chriſt eſt donc vivant & toûjours faiſant Requête, durant le Jour de la Viſitation de chacun, afin qu'ils ſe convertiſſent : Et quand les Hommes ſont en quelque meſure Convertis, il fait Interceſſion ; afin qu'ils perſeverent, qu'ils s'avancent, & qu'ils ne defaillent point, ni ne reculent en arriere. On

pourroit dire plusieurs autres choses pour confirmer cette Verité ; mais je m'avance afin d'éxaminer les Objections ordinaires contre cette Doctrine, qui sont les Argumens dont-on se sert pour multiplier les Erreurs qui lui sont opposées.

§. VI. La Premiere & la Principale est tirée de ces Paroles de l'Apôtre, rapportées ci-dessus, 2 *Corint.* 5. *v.* 18, 19. *Dieu nous a reconciliez à soi par Jesus Christ : Dieu étoit en Christ, reconciliant le Monde à soi en ne leur imputant point leur Forfaits.*

1 Object. Ils tachent d'inferer d'ici, *Que Christ a entierement achevé l'Oeuvre de la Reconciliation, tandis qu'il a été sur la Terre.*

Reponse. Je repons, Si par la [*Reconciliation*] on entend une abolition de la Colere de Dieu, & l'acquisition de cette Grace, par laquelle nous venons à être Reconciliez ; nous l'accordons ; mais que ce passage-là ne parle pas de quelque chose d'avantage, il paroit par le passage même : Car quand l'Apôtre parle au tems passé, disant, *Il nous a reconciliez*, il parle de lui même, & des Saints ; qui ayans reçû la Grace de Dieu, acquise par Christ, étoient actuellement Reconciliez par la Foi en lui. Mais à l'égard du Monde, il dit [*Reconciliant*] & non pas [*Reconcilié*] & bien que ce mot *Reconciliant*, denote un tems passé en quelque sorte ; neantmoins, ce n'est que par le preterit Imparfait, qui marque, que la chose commencée, n'étoit pas achevée. Car Christ commença cette Oeuvre envers Tous, aux jours de sa Chair, & mêmes longtems avant ; Car *Il étoit le Mediateur dès le commencement, & l'Agneau occis dès la Fondation du Monde.* Mais en sa Chair, après qu'il a eu parfaitement accompli la Loi & la Justice d'icelle, & rompu le Voile, & ouvert le chemin à une plus claire, & plus generale Revelation de l'Evangile à Tous, tant *Juifs* que *Gentils* ; *Il s'est offert soi même*

La difference entre Reconcilié à Christ & Reconciliant.

même comme le plus excellent Sacrifice pour le Peché; qui devient efficace à tout autant qu'il y en a qui le reçoivent dans son Apparition intérieure, dans sa Lumiere au Cœur. Deplus, ce Passage même montre, qu'on n'entend point aucune autre Reconciliation, que l'ouverture d'une Porte de Miricorde, de la part de Dieu, & une Abolition de Colere contre les Pèchez passez ; tellement, que les Hommes, non obstant leurs Pèchez, sont en posture d'ètre capables de Salut : Car l'Apôtre, au verset suivant, dit, *Maintenant donc nous sommes Ambassadeurs pour Christ, comme si Christ vous exhortoit par nous ; nous vous prions pour Christ que vous soyez Reconciliez à Dieu.* Car si leur *Reconciliation* avoit été déja parfaitement accomplie, qu'elle necessité y avoit-il de les prier alors d'ètre *Reconciliez ?* On n'envoye point des Ambassadeurs pour demander, ou faire Reconciliation, après une *Paix* déja achevée & une Reconciliation faite ; car cela implique une manifeste Contradiction.

Secondement, On objecte, le verset 21. du même Chapitre, *Car il a fait celui qui n'avoit point connu de Peché, ètre Peché pour nous ; afin que nous fussions faits Justice de Dieu en lui :* C'est à dire, *Que la Justice de Christ nous fût imputée sans que nous soyons Justes.* 2 Object.

Mais cette Interpretation se refute aisement ; car bien que *Christ ait Porté nos Pèchez,* & *souffert pour nous ; & ait été reputé pour Pècheur* entre les Hommes, & *conté entre les Transgresseurs* ; neantmoins on n'a point encore prouvé que Dieu l'ait reputé comme Pècheur. Car il est dit, *Qu'il a été trouvé devant lui Saint, Innocent, & sans Tache ; & que fraude aucune n'a été trouvée en sa Bouche.* Qu'il ait souffert pour obëir à son Pere, & suivant son Conseil, toutes ces choses que nous avions meritées, & beaucoup d'avantage, pour nos Pèchez ; cela est vrai : Mais que Dieu l'ait jamais Reponse. Heb. 7. 26. 1 Pier. 2.22.

 reputé

La Justice Imputée aux Hommes solidement refutée.

reputé pour Pècheur, on le nie : Aussi n'est-il pas Mort non plus, afin que nous fussions reputez Justes ; quoi que non pas plus réelement tels, qu'il étoit Pècheur (comme cela se verra ci-après.) Car si cet Argument est fort, il peut-être étendu à une telle distance, jusqu'à devenir favorable aux Impies, qui aiment à demeurer dans leurs Pèchez. Car si nous sommes faits *Justes, comme Christ a été fait Pècheur, purement par Imputation ; alors comme il n'y avoit pas le moindre Peché en Christ ;* il s'en suivroit aussi, *qu'il n'étoit pas besoin non plus d'aucune Justice, non plus de Sainteté, non plus de Sanctification intérieure en nous, qu'il y eut de Peché en lui.* Ainsi donc, par ce mot, *Il a été fait Peché pour nous*, il faut entendre, ses Souffrances pour nos Pèchez, afin que nous fussions participans de la Grace qu'il nous a acquise ; par les Operations de laquelle nous sommes faits Justice de Dieu en lui. Car, que l'Apôtre ait entendu ici, que nous sommes faits réelement Justes, & non pas simplement, que nous sommes reputez tels, cela paroit par ce qui suit, puis qu'aux versets 14, 15, 16. du Chap. suivant, ils dispute amplement contre toute sorte *d'Accord, supposé entre la Lumiere & les Ténèbres, la Justice & l'Iniquité* ; Ce qu'il faut pourtant admettre, si les Hommes sont reputés pour être entez en Christ, & réelement Membres d'icelui, simplement par une Justice imputée, & hors d'eux entierement, pendant qu'eux mèmes sont actuellement Injustes. A la verité, on pourra trouver bien étrange, comment quelques uns ont fait de ceci un Article si Fondamental de leur Foi, qui est si contraire à tout l'Evangile & à son style ordinaire. Une chose sur laquelle Christ n'a jamais voulu dans aucun de ses *Sermons*, ni de ses *Discours Benins*, que les Hommes s'appuyassent ; leur recommandant toûjours les Oeuvres ; comme étant les Instrumens de nôtre Justification. Et cela est d'autant plus étrange, c'est que cette Sen-

tence

tence ou Terme (qui est si frequemment dans leur Bouche, & qu'ils pressent si souvent, & y insistent, comme sur le propre soutien & la Base de leur Esperance & de leur Confiance) à savoir, *La Justice Imputée de Christ*, ne se trouve point dans toute la Bible, du moins selon mon Observation. Ainsi j'ai parcouru la premiere partie, & cela le plus brievement, parce que plusieurs de ceux qui soutiennent cette Justification, par simple Imputation, avoüent neantmoins, que les Eleus même ne sont point Justifiez, jusqu'à ce qu'ils se Convertissent, c'est à dire, jusqu'à ce que cette Justification Imputée leur soit appliquée par l'Esprit. La Justice Imputée de Christ ne se trouve point dans toute la Bible.

§. VII. Je viens donc à la seconde chose que j'ai proposée, qui est, *Que c'est par cette intérieure Naissance ou par Christ Formé au dedans, que nous sommes* (pour parler ainsi) *formellement Justifiez en la Presence de Dieu.* J'espere que j'en ai assèz dit déja, pour faire voir, combien nous attribüons à la *Mort* & aux *Souffrances de Christ*, comme étant par-là que la Satisfaction a été renduë à la Justice de Dieu, la Remission des Pèchez obtenuë, & cette *Grace* & cette *Semence* acquise, par laquelle & de laquelle cette Naissance procede. Ce que j'ai à prouver maintenant, est, *Que nous sommes justifiez, ou faits Justes, par Jesus Christ formé en nous.* Il faut remarquer, que je me sers du mot de *Justification* en ce sens dans cette occasion. Position 2. Nous sommes Justifiez par Christ formé au dedans.

Premierement donc, Je prouve ceci par ce passage de *Paul*, 1 *Corint.* 6. *v.* 11. *Et vous étiez telles choses quelques uns; mais vous en avez été Lavez, mais vous en avez été Sanctifiez, mais vous en avez été Justifiez au Nom du Seigneur Jesus, & par l'Esprit de nôtre Dieu.* Par ce mot [*Justifie*] premierement, il faut entendre ici, *être fait Juste*, & non pas simplement être Imputé ou reputé pour tel; ou autrement, être *Sanctifié*, être *Lavé*, pourroit être pris, pour *être estimé* tel, & non pas pour l'être *réelement*; & alors cela renverse entierement tout 1 Preuve. Justifie, c'est à dire, etre fait Juste reelement & non pas par Imputation.

le

le but du Texte. Car l'Apôtre leur montrant, aux versets precedens, comment les *Injustes ne peuvent point heriter le Royaume de Dieu*; & descendant aux Especes particulieres de Mechanceté, il reprent, en disant, *Qu'autrefois ils étoient tels*; *mais que maintenant ils ne le sont plus.* C'est pourquoi, comme ils sont à present *Lavez* & *Sanctifiez*, ainsi aussi sont-ils *Justifiez* : Car si cette *Justification* n'étoit pas Réele, alors on eût pû alleguer, que les *Corinthiens* n'avoient pas delaissé ces Maux; mais qu'ils étoient Justifiez encore qu'ils y persistassent encore : Ce qui, comme cela est très absurde en soi même, renverse aussi évidemment le But & le Sens du Passage; comme si les *Corinthiens*, en se tournant au Christianisme, n'avoient operé aucun changement réel en eux; mais seulement étoient venus à Croire quelques steriles Notions, qui n'eussent produit aucune alteration dans leurs Affections, ni dans leurs Volontés, ni dans leurs Meurs. Pour moi, je n'ai, ni veu, ni n'ay oui dire rien jamais, ni n'ai lû rien encore, qui prouve avec quelque apparence de Raison, que le mot de [*Justifié*] en cet endroit, doive être entendu autrement qu'en sa propre & naturelle Interpretation, c'est d'être fait *Juste*. Et pour une plus claire Intelligence de ceci, remarquons que le mot de [*Justifier*] est derivé, ou du Substantif *Justice*, ou bien de l'Adjectif *Juste* : Ces deux mots signifient également; *Le Substantif* cette réelle & veritable Vertu dans l'Ame, telle qu'elle est en elle même, à savoir, entant qu'elle signifie réelement, & non pas par supposition, cette excellente Qualité, exprimée & entendue entre les Hommes par le mot de [*Justice*;] Et l'Adjectif [*Juste*] selon qu'il est appliqué, signifie un Homme, ou une Femme, qui est *Juste*, c'est à dire, en qui cette Qualite de Justice est formée : Car, ce seroit non seulement une grande Impropriété, mais aussi une Fausseté manifeste, d'appeler un Homme *Juste*, simplement

La Derivation du mot Justifier, examinée, &c.

simplement par supposition, particulierement, s'il étoit réelement *Injuste*. Or ce mot [*Justifier*] formé de *Justice*, ou de *Juste*, signifie, sans aucune doute, l'action de *faire Juste*; n'étant autre chose qu'une Composition du Verbe *Facio*, je fai & de l'Adjectif *Justus*, qui n'est autre chose que *Justifico*, c'est à dire, *Justum facio*, je fai Juste; & [*Justifié*] de *justus* & de *fio*, comme qui diroit, *justus fio*, je deviens Juste; & *justificatus*, c'est à dire, *Justus factus*, je suis fait Juste. Ainsi en est-il des Verbes de cette Espece, comme *Sanctifico*, de *Sanctus*; Saint, & de *facio*; *Honorifico*, de *Honor*, & de *facio*; *Sacrifico*, de *Sacer*, & de *facio*. Tous ceux-là sont toûjours entendus d'un Sujet réelement & veritablement Revêtu de cette Qualité, & de cette Vertu, dont le Verbe est derivé. C'est pourquoi, comme on n'appèle Sanctifiez pas un de ceux qui sont réelement Prophanes, tandis qu'ils sont tels; ainsi pas un de ceux-là ne peuvent non plus être dits vraiement Justifiez, tandis qu'ils demeurent actuellement Injustes. Seulement, ce Verbe *Justifier* a été pris quelquefois dans un sens Metaphorique & Figuratif, à savoir, au sens du Barreau, ou de la Loi; comme quand un Homme réelement coupable d'un Crime, est exempté de la Peine de son Peché, il est dit, être justifié, c'est à dire, être mis en la place de celui qui est *Juste*, comme s'il étoit tel. Car l'usage de ce mot est procedé de cette veritable supposition, *Que Personne ne doit être renvoyé absous, sinon celui qui est Innocent.* De là vient encore cette façon de parler, *Je justifierai un tel Homme*; ou bien, *Je justifierai ceci ou cela*; dont-on se sert en supposant, que la Personne & la chose est réelement justifiable, & se peut justifier: Et là où il y a de l'Erreur & de l'Abus dans la Chose; aussi y en a-t-il dans l'Expression.

Personne n'est Justifiez tant qu'il demeure actuellement Injuste.

Cela

Paræus de Just. cont. Bellar. l. 2. c. 7. p. 469.

Cela est si évident & si manifeste, que *Paraus*, un des principaux Protestans, & aussi *Calviniste* en ses Opinions, reconnoit ceci ; *Nous n'avons*, dit-il, *jamais dit, ni pensé, que la Justice de Christ nous étoit imputée* ; *De sorte que par lui nous serions nommez* formellement Justes, *& que nous soyons tels, comme nous l'avons déja montré à diverses fois* ; *Car cela ne seroit pas moins fortement opposé à la droite Raison, que si un Homme coupable, absous en Jugement, disoit qu'il étoit lui même formellement juste par la Clemence du Juge qui lui a accordé la Vie.* N'est-il donc pas étrange, que les Hommes soient si faciles dans une chose de si grande Consequence, que de bâtir le Fort de leur Reception auprès de Dieu, sur une simple signification empruntée & Metaphorique, & qu'ils exclüent, ou du moins qu'ils méprisent comme non nécessaire cela même, sans quoi l'Ecriture dit expressément, que *Personne ne verra jamais Dieu ?* Car si la *Sainteté* est requise & nécessaire, de laquelle cela est dit, donc les *Bonnes Oeuvres* le sont aussi, à moins que nos Aversaires ne nous puissent montrer un *Homme Saint*, sans *Bonnes Oeuvres*. Deplus, le mot de [*Justifié*] dans un sens Figuré, est employé pour *Approuvé* ; & à la verité le plus souvent, sinon toûjours, quand l'Ecriture se sert du mot de [*Justifier*] elle le prent dans la pire de ses Significations, c'est à dire, que comme l'usage de ce mot en ce sens est une Usurpation, aussi est-il employé pour designer ceux qui usurpent une chose pour eux mêmes, lors qu'elle ne leur appartient pas, comme cela paroîtra à ceux qui voudront prendre la peine d'examiner ces Passages, *Exod.* 23. *v.* 7. *Job.* 9. *v.* 20. *&* 27. *v.* 5. *Prove b.* 17. *v.* 15. *Esa.* 5. *v.* 23. *Jerem.* 3. *v.* 11. *Ezech.* 16. *v.* 51, 52. *Luc* 10. *v.* 29. & 16. *v.* 15. dans tous ces lieux il est parlé des *Hommes qui justifient les Méchans*, ou des *Méchans qui se justifient eux mêmes*, c'est à dire, qui s'approuvent eux mêmes dans leur Méchanceté. S'il est pris

La Sainteté requise par conséquent les Bonnes Oeuvres.

quelquefois

quelquefois en cette Signification en bonne part, cela est fort rarement, & cela est si commun & si clair par la Connexion du Texte, qu'il n'y a point de lieu d'en faire scrupule. Mais la Question n'est pas tant de l'usage du *Mot*, où il est employé en passant, ou par occasion, que là où la Doctrine de de la *Justification* est traittée : Là où, à la Verité, il seroit d'une très dangereuse consequence de ne l'entendre pas bien, c'est à dire, dans sa propre signification ; Tellement, que l'on se contentât d'une Justification imaginaire, tandis que Dieu en demande une reélle : Et pour en faire une recherche plus claire, il faut considerer, que dans tous ces Passages des *Romains*, *Corinthiens*, *Galates*, & en quelque part ailleurs, ou l'Apôtre traitte ce Sujet, le Mot peut être pris dans sa propre signification sans aucune absurdité : Comme là où il est si souvent affirmé dans les Epitres ci-dessus alleguées aux *Romains* & aux *Galates*, *Qu'un Homme ne peut point être justifié par la Loi de* Moïse, *ni par les Oeuvres de la Loi.* Il n'y a, ni Absurdité, ni Danger d'entendre ce Mot dans sa propre signification, à savoir, qu'un Homme ne peut point être fait *Juste* par la *Loi* de *Moïse*; puisque cela s'accorde si bien avec la Parole du même Apôtre, *Que la Loi n'ameine rien à perfection* : Comme aussi, quand il est dit, *Que nous sommes justifiez par la Foi*, cela se peut bien entendre, que nous sommes *faits Justes*; veu qu'il est dit aussi, *Que la Foi purifie nos Cœurs*; Et il n'y a point de doute, que ceux qui sont *purs de Cœur*, sont justes; & les *Justes* vivent par *Foi*. Et encore, là où il est dit, *Que nous sommes justifiez par Grace, que nous sommes justifiez par Christ, que nous sommes justifiez par l'Esprit*; Il n'y a point d'absurdité d'entendre par-là, que nous sommes *faits Justes*, puisque c'est son Esprit & sa Grace qui fait les Hommes *Justes*. Mais d'entendre cela universellement dans l'autre sens, purement pour une *Acceptation* ou *Imputation*, il s'en suivroit

La propre signification du mot Justifié.

suivroit de grandes absurditez, comme cela se peut prouver amplement : Mais, parce que j'ai jugé que cela seroit avoüé, je m'en dispence pour être plus court. Mais, de plus dans tous les plus importans Passages, où ce mot de *Justifier* est employé dans l'Ecriture, avec une Relation immediate à la Doctrine de la *Justification*, il faut que nos Aversaires avoüent, qu'il se doit entendre de *faire Juste*, & non pas simplement dans un sens de Barreau, ou de la Loi : Comme premiérement, dans celui de la premiere *Corinthiens* 6. *v.* 11. *Mais vous en avez été Lavez, mais vous en avez été Sanctifiez, mais vous en avez été Justifiez*, comme je l'ai prouvé ci-devant ; Ce que plusieurs *Protestans* aussi sont contraints d'avoüer, *Nous ne doutons point*, dit Tysius, *à cause de la grande & étroite Connexion, que la Justification ne semble quelquefois comprendre aussi la Sanctification, comme une Consequence*, comme Rom. 8. *v.* 30. Tit. 3. *v.* 7. 1 Corint. 6. *v.* 11. *Et tels étiez vous autrefois, mais vous en avez été lavez*, &c. *Et* Zanchius, après avoir parlé du premier sens de la Justification, ajoûte, *Il y a une autre Signification de ce mot*, à savoir, *quand un Homme d'Injuste est fait Juste, tout de même que Sanctifié signifie, de Prophane être fait Saint, & c'est dans cette Signification, que l'Apôtre dit*, (dans le Passage cité ci-dessus) *Et telles choses étiez vous quelques uns*, &c. c'est à dire, *D'Impurs vous êtes faits Saints, & d'Injustes vous êtes faits Justes, par le Saint Esprit, pour l'Amour de Christ, en qui vous avez crû. De cette même Signification est ce qui est dit*, Apoc. 22. v. 11. *Que celui qui est Juste, soit Justifié encore* ; c'est à dire, *réelement, que de Juste il devienne plus Juste, tout de même, que d'Injuste il devienne Juste : Et c'est suivant cette Signification, que les Peres ont expliqué ce mot.* Jusques ici voilà ce qu'il en dit. *H. Bulinger* sur le même passage, 1 *Corint.* 6. parle ainsi, *Par divers termes* (dit-il) *l'Apôtre signifie une même chose, quand il dit, vous êtes Lavez, vous êtes Sanctifiez, vous êtes Justifiez.* Secon-

Justification signifie l'action de faire Juste.

Thysius Disp. de Just. Thes. 3.

Zanchius in c. 1. p. 2. ad Eph. ver. 4. loc. de Just.

H. Bulinger.

Secondement, Dans cette excellente Parole de l'Apôtre, & si fort remarquée, *Rom.* 8. *v.* 30. *Ceux qu'il a appèlez, il les a aussi justifiez; & ceux qu'il a justifiez, il les a aussi glorifiez.* Cela s'appèle communement la *Chaine d'Or*, comme étant reconnuë pour celle qui comprent la Methode & l'Ordre du Salut Si donc le mot [*Justifié*] ne s'entendoit pas ici dans la propre signification d'être *fait Juste*, la Sanctification se trouveroit excluse de cette Chaine. A la verité ceci est fort digne d'être Remarqué, c'est que l'Apôtre dans cette courte & succincte Enumeration, fait comprendre au mot [*Justifié*] tout ce qui est entre *la Vocation* & *la Glorification*; insinüant clairement par-là qu'en étant réelement *Justes*, ce n'est seulement qu'un *Medium*, par lequel nous passons de nôtre *Vocation* à la *Glorification*. Tous pour la plûpart reconnoissent, que ce mot se doit prendre ainsi en cet endroit; & non seulement cela, mais plusieurs de ceux qui sont d'avis contraire sont forcés d'avoüer, que comme c'est la Signification la plus propre de ce mot, aussi est-elle la plus commune. C'est ainsi que plusieurs des Célébres Protestans l'avoüent & le reconnoissent. *Nous ne sommes pas si impertinens Estimateurs de Mots* (dit D. *Chamier*) *que d'ignorer; ni de si importuns Sophistes, que denier, que le mot de* Justification *& celui de* Sanctification, *ne s'inferent l'un l'autre; & nous savons, que les Saints mêmes sont appèlez ainsi, principalement par cette raison, c'est qu'ils ont reçû en Christ la Remission des Péchez: Et nous lisons dans l'*Apocalypse, Que celui qui est Juste, soit Justifié encore; *ce qui ne peut être entendu que du Fruit d'une Justice Inherente. Nous ne nions pourtant pas, que peut être dans d'autres endroits, ils n'ayent été pris dans l'un & l'autre sens, principalement parmi les Peres. Je prens le Nom de Justification* (dit *Beze*) *dans une ample Signification, entend qu'il comprent Tout ce que nous acquerons de Christ, tant par Imputation, que par l'Efficace de l'Esprit*

2 Preuve.

La Justice, le seul medium, par lequel de la Vocation nous passons à la Glorification.

D. Chamier. Tom. 3. de Sanct. l. 10. c. 1.

Beza in cap. 3. ad Tit. vers. 7.

ſprit en nous Sanctifiant. C'eſt en la même maniere que ſe prent le mot de Juſtification, Rom. 8. v. 30.

Melancht. in Apol. Conf. Aug. *Melancthon* dit, *Qu'être Juſtifié par Foi, ſignifie dans l'Ecriture, non ſeulement être prononcé Juſte, mais encore d'Injuſte être fait Juſte.* Quelques uns encore des Principaux Proteſtans ont touché en paſſant, ſinon clairement, du moins en partie, à nôtre Doctrine, & à nôtre Opinion, en ce que nous attribüons à la *Mort de Chriſt*, la Remiſſion des Pèchez; & l'ouvrage de la Juſtification, à la *Grace de l'Eſprit*, qui nous eſt acquiſe par ſa Mort.

Boræus, in Gen.c.15. ad verb. Credidit Abraham Deo. p. 161. *Martin Borée* expliquant ce paſſage de l'Apôtre, *Rom. 4. v. 25. Lequel a été livré pour nos Offences, & eſt reſſuſcité pour nôtre Juſtification*, dit, *Il y a deux choſes qui ſe remarquent en Chriſt, qui ſont néceſſaires pour nôtre Juſtification; l'une eſt ſa Mort, l'autre ſa Reſurrection des Morts. Par ſa Mort il a falu que les Pèchez de ce Monde fuſſent expiez: Par ſa Reſurrection des Morts, il a plû à la même Bonté de Dieu de donner le Saint Eſprit, par lequel l'Evangile eſt crû, & la Juſtice perduë par la faute du premier* Adam, *eſt auſſi reſtituée.* Et en ſuite il dit, *L'Apôtre exprime les deux parties en ces Paroles*, Lequel a été livré pour nos Offences, *&c. Dans ſa Mort on remarque la Satisfaction pour le Peché; dans ſa Reſurrection, le Don du Saint Eſprit, par lequel nôtre Juſtification eſt renduë parfaite.* Le même dit encore,

Idem. lib. 3. Reg. cap. 9. v. 4. p. 681. en quelqu'autre endroit, *Ces deux ſortes de Juſtice ſont donc contenues dans la Juſtification, & l'une ne ſe peut point ſeparer de l'autre. Tellement, que dans la Definition de la Juſtification, le Merite du Sang de Chriſt eſt renfermé enſemble avec la Remiſſion des Pèchez, & avec le Don du Saint Eſprit de Juſtification & de Regeneration.*

Bucerus in Rom. 4. ad verſ. 16. *Martin Bucer* dit, *Puis que par un ſeul Peché* d'Adam *le Monde a été perdu, la Grace de Chriſt n'a pas ſeulement aboli ce ſeul Peché, & la Mort qui vint par lui; mais encore elle a tout à fait emporté une Infinité de Pèchez, & ainſi elle a ameiné à une entiere Juſtification, tout autant*

tant qu'il y en a qui sont à Christ : Tellement qu'à present Dieu ne leur pardonne pas seulement le Peché d'Adam, *& les leurs propres ; mais encore il leur donne avec cela l'Esprit d'une solide & parfaite Justice, qui nous rend Conformes à l'Image du premier né.* Et sur ces paroles [*par Jesus Christ*] il dit, *Nous jugeons toûjours, que l'entier benefice de Christ tend à ceci, que nous soyons fortifiez par le Don de Justice, étant sincerement & avec ordre parez de toute Vertu, c'est à dire, Remis à l'Image de Dieu.* Et Enfin, *Guillaume Forbez*, nôtre Compâtriote, Eveque d'*Edimburg*, dit, *Toutes les fois que l'Ecriture fait mention de la Justification devant Dieu, comme parle* Paul, *& depuis lui (outre plusieurs autres)* Augustin, *il paroit que le mot de* [Justifier] *signifie necessairement non pas seulement prononcer Juste dans un sens de la Loi ; mais aussi rendre Juste réelement & d'une maniere Inherente, parce que Dieu justifie autrement un Pècheur, que ne font les Juges de la Terre. Car quand il justifie un Impie & un Injuste, il le prononce à la Verité, comme ils font eux aussi ; mais en le prononçant Juste, parce que son Jugement est selon la Vetité, il fait aussi que d'Injuste qu'il étoit il devient réelement Juste.* Et encore le même, dans une semblable occasion, repondant aux plus Rigides Protestans, qui disent, *Que Dieu Justifie premierement, & puis qu'il rend Juste* ; ajoûte, *Mais qu'ils prennent garde que par une trop grande & vaine Subtilité, inconnuë tant à l'Ecriture qu'aux Peres, ils n'affoiblissent & ne diminuent du poids & de la dignité d'un si grand & si divin Benefice, si fort renommé dans l'Ecriture, à savoir, la Justification du Méchant : Car si la Justification ne regarde du tout point la Raison formelle de la Justification du Méchant (pour parler ainsi) c'est à dire, qu'il soit rendu Juste ; Donc dans la Justification d'un Pècheur, quoi qu'il soit Justifié, neantmoins la Tache du Peché n'est point ôtée, mais elle demeure la même dans son Ame comme avant la Justification :*

La Justice est une Conformité à l'Image du premier né.

W. Forbes in Considerat. Modest. de Just. lib. 2. Sect. 8.

Comment Dieu justifie le Méchant.

Et

Et ainsi, nonobstant le Benefice de la Justification, il demeure Injuste & Pècheur comme auparavant; & rien autre chose n'est ôté que le Crime, & l'Obligation à la Peine, & l'Offence & l'Inimitié de Dieu par la Non-imputation. Mais l'Ecriture & les Peres tout ensemble affirment, que dans la Justification d'un Pècheur, non seulement les Pèchez sont remis, pardonnez, couverts, non-imputez, mais aussi qu'ils sont ôtez, effacez, netoyez, lavez, purgez, éloignez bien loin de nous; comme il paroit par plusieurs Passages des Saintes Ecritures. Le même *Forbez* nous montre au long dans le Chap. suivant, que c'étoit l'Opinion reconuë des Peres, tirée des Ecrits de ceux qui tenoient le contraire; dont j'en rapporterai quelques uns, marquez par lui même. Comme, premierement, *Calvin* qui dit, *Que l'Opinion d'*Augustin, *ou du moins sa maniere de parler, n'est pas recevable par tout, qui en ôtant a l'Homme toute la Loüange de la Justice, & attribuant tout à la Grace de Dieu; neantmoins il rapporte la Grace à la Sanctification par laquelle nous sommes Regenerez par l'Esprit en Nouveauté de Vie. Chemnice* dit, *Que l'on ne nie pas, que les Peres ne prennent le mot de* [Justifier] *pour un* [Renouvellement] *par lequel les Oeuvres de Justice sont operées en nous par l'Esprit.* Et à la page 130. *Je n'ignore pas, que les Peres à la Verité se servent souvent du mot de* [Justifier] *en cette Signification, à savoir, de rendre Juste. Zanchius* dit, *Que les Peres, & principalement* Augustin, *interpretent le mot de* [Justifier] *suivant cette Signification, à savoir, de* faire Juste; *Tellement, que selon eux, être* Justifié, *n'étoit autre Chose, que d'Injuste, être rendu ou fait Juste, par la Grace de Dieu à cause de Christ.* Il rapporte plusieurs autres choses; mais ceci peut suffire à nôtre dessein.

Calvin Inst. l. 3. c. 11. Sect. 15.

Chemnitius in Exam. Concil. Trid. de Just. p. 129.

Zanchius in cap. 2. ad Eph. vers. 4. loc. de Just. Thes. 13.

1 Assertion. §. VIII. Ayant ainsi suffisamment prouvé, qu'on doit entendre par la *Justification*, être fait réelement Juste: J'affirme hardiment, & cela non seulement

d'aucune *Science de l'Imagination*, mais d'un *Sentiment intérieur*, *réel*, *& d'Experience*, de la chose; Que la Cause formelle, ou immediate & la plus proche (s'il nous faut servir de ce Mot, par condescendance pour quelques uns) de la Justification de l'Homme en la Presence de Dieu, c'est *la Revelation de Jesus Christ dans l'Ame*, changeant & renouvelant l'Entendement; lequel étant ainsi formé & revelé (comme il est l'Auteur de cet Ouvrage intérieur) nous sommes veritablement Justifiez & Reçûs en Grace devant Dieu. Car c'est comme si nous étions ainsi couverts & vêtus de celui, en qui le Pere a toûjours pris plaisir, que nous pouvons *approcher de Dieu*, & nous tenir avec Assûrance devant son Trone, étant nettoyez par le *Sang de Christ* intérieurement repandu dans nos Ames, & couverts de sa Vie & de sa Justice revelée là dedans: Et ce-là est cet Ordre & cette Methode du Salut Prêchée par l'Apôtre dans cette Divine Sentence, *Rom.* 5. *v.* 10. *Car si lors que nous étions Ennemis, nous avons été reconciliez à Dieu, par la Mort de son Fils, beaucoup plus, étant déja reconciliez, serons nous sauvez par sa Vie.* Car l'Apôtre declarant premierement la Reconciliation operée par la Mort de Christ, dans laquelle Dieu est enclin à reçevoir & à racheter l'Homme, declare aussi, que son *Salut* & sa *Justification* est par la *Vie de Jesus*. Or que cette *Vie* est une chose *Intérieure*, *Spirituelle*, revelée dans l'Ame, par laquelle elle est renouvelée & retirée de la *Mort*, où elle a été naturellement par la *Chûte*, & ainsi vivifiée & renduë vivante à Dieu, le même Apôtre le montre, *Eph.* 2. *v.* 5. *Du tems même que nous étions Morts en nos Fautes, il nous a vivifiez ensemble avec Christ (par la Grace duquel vous étes sauvez) & nous a ressuscitez ensemble.* Or, Personne ne niera, que ce-là ne soit l'Ouvrage intérieur du Renouvellement, & que c'est pour cela que l'Apôtre donne cette raison, c'est qu'ils sont *sauvez par Grace*; laquelle

Christ revelé & formé en l'Ame de l'Homme, est la Cause formelle de la Justification de l'Homme

1 Preuve.

laquelle est une Vertu & une Puissance intérieure de Christ dans l'Ame. Mais il sera parlé plus amplement de ce passage ci-après. L'Apôtre parle aussi de la Revelation de cette Vie intérieure, *2 Corint. 4. v. 10. Afin aussi que la Vie de Jesus soit manifestée en nôtre Corps*; & au verset 11. *Afin aussi que la Vie de Jesus soit manifestée en nôtre Chair mortelle.* Or cette Vie intérieure de Jesus, est cela même, par quoi il a dit, *que nous étions sauvez*; comme cela est remarqué auparavant.

2 Preuve. Secondement, *Que c'est par cette Revelation de Jesus Christ, & par la Nouvelle Creature en nous, que nous sommes Justifiez*, cela paroit clairement de cette excellente Sentence de l'Apôtre renfermée dans la These même, *Tit. 3. v. 5. Selon sa Misericorde il nous a sauvez par le lavement de la Regeneration, & le renouvellement du Saint Esprit*, &c. Or, ce qui nous fait être sauvez, est sans doute cela même par qui nous sommes justifiez; & ces deux mots à cet égard sont Synonymes. Ici l'Apôtre atribue clairement la cause *immediate* de la Justification à cette Operation intérieure de la Regeneration, qui est *Christ revèlé en l'Ame*, comme étant ce qui nous établit formellement dans la Capacité d'être reconciliez à Dieu; le Lavement ou la Regeneration étant cette Vertu, & cette Puissance intérieure, par laquelle l'Ame est netoyée, & revetuë de la Justice de Christ, jusqu'à être renduë propre à comparoître devant Dieu.

La Cause immediate de la Justification est l'Oeuvre interieure de la Regeneration.

3 Preuve. En troisiéme lieu, Cette Doctrine est evidente, par ce passage, *2 Corint. 13. v. 5. Eprouvez vous vous mêmes si vous êtes en la Foi, examinez vous vous mêmes : Ne vous reconnoissez vous point vous mêmes*, à savoir, *que Christ est en vous, si ce n'est qu'en quelque sorte vous fussiez Reprouvez ?* Il paroit, premierement, ici combien instamment l'Apôtre desiroit qu'ils connussent que *Christ étoit en eux*, tellement qu'il les presse & leur inculque cette Exhortation jusqu'à trois fois. Seconde-

ment,

ment, Il pose pour la cause de la Reprobation, ou de la Non-justification, le defaut de Christ ainsi revelé & connu en l'Ame : D'où il s'ensuit nécessairement par la Reigle des *Contraires*, où la Parité est la même (comme il est évident en ce cas ici) que-là où Christ est connu intérieurement, là ceux qui lui sont soumis sont approuvez & justifiez. Car rien ne peut être plus clair que ceci, Que s'il nous faut connoître que *Christ est en nous*, hormis que nous ne soyons des Personnes Reprouvées, ou Non-justifiées ; lors que nous le reconnoissons en nous, alors nous ne sommes pas Reprouvez, & par consequent nous sommes justifiez. Il y a une autre semblable Sentence du même Apôtre, *Gal.* 4. *v.* 19. *Mes petits Enfans, pour lesquels enfanter je travaille derechef, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous* ; L'Apôtre donc nomme ce *Christ au dedans*, *l'Esperance de la Gloire*, Col. 1. v. 27, 28. Or ce qui est l'*Esperance de la Gloire*, ne peut être autre chose que ce qu'il y a *de plus proche* & *de plus immediat*, sur quoi nous nous fondons pour nôtre Justification, & par lequel nous sommes réelement & veritablement faits Justes. Et comme nous ne nions pas par-là, que la Cause Originelle & Fondamentale de nôtre Justification, ne soit l'Amour de Dieu manifesté dans l'Apparition de *Jesus Christ* en Chair ; lequel par sa Vie, par sa Mort, par ses Souffrances, & par son Obeïssance, nous a ouvert le chemin à la Reconciliation, & est devenu un Sacrifice pour la Remission des Pèchez precedens, & nous a acquis cette *Semence* & cette *Grace*, de laquelle sort cette Naissance, & dans laquelle Jesus Christ est intérieurement reçû, formé & produit en nous, dans sa propre Pure & Sainte Image de Justice ; par laquelle nos Ames vivent à Dieu, & sont revêtues de lui, & en ont été couvertes, comme l'Ecriture parle, *Ephes.* 4. *v.* 23, 24. *Gal.* 3. *v.* 27. Nous sommes Justifiez & Sauvez en lui & par lui, & par son

La Cause de la Reprobation est de ce que Christ n'est pas connu par la Revelation interieure.

Christ par sa Mort & par ses Souffrances nous a ouvert le chemin de notre Reconciliation.

ſon Eſprit, & par ſa Grace, *Rom.* 3. *v.* 24. 1 *Cor.* 6. 11. *Tit.* 3. *v.* 7. C'eſt encore ainſi, que nous ſommes *Reciproquement*, rendus par-là participans de la Plenitude de ſes Merites, & que ſon Sang eſt prêt à nous nettoyer de toute Infirmité, & de tout Peché, & à guerir, tontes nos Rebellions, & nos Degagemens, auſſi ſouvent que nous nous retournerons vers lui, par une ſincere Repentance, & que nous deviendrons renouvelés par ſon Eſprit. Ceux donc qui le trouvent ainſi excité & reignant en eux, ont un veritable Sujet d'Eſperer & de croire, qu'ils ſont Juſtifiez par ſon Sang. Mais que Perſonne d'eux ne ſe trompe en ſe nouriſſant de cette vaine Eſperance, & de cette Confiance de croire, qu'ils ſoient Juſtifiez par la Mort, & par les Souffrances de Chriſt, tandis que le *Peché eſt à leur Porte*, Gen. 4. v. 7. que l'Iniquité prevaut, & qu'ils demeurent ſans être, ni Renouvelez, ni Regenerez, de peur qu'il ne leur ſoit dit, *Je ne vous connois point.* Que l'on ſe ſouvienne de cette Parole de Chriſt, *Chacun qui me dit Seigneur, Seigneur, n'entrera pas au Royaume des Cieux, mais celui qui fait la Volonté de mon Pere*, Mat. 7. v. 21. A quoi ajoûtons ces Excellentes Sentences du Diſciple Bien aimé; *Mes petits Enfans, que Perſonne ne vous Seduiſe; celui qui fait Juſtice eſt Juſte, comme lui eſt Juſte. Celui qui fait Peché eſt du Diable. Que ſi nôtre Cœur nous Condamne, Dieu certes eſt plus grand que nôtre Cœur, & connoit toutes Choſes*, 1 Jean 3. *v.* 7. & 20.

Pluſieurs Proteſtans Celebres rendent Témoignage à cette Juſtification intérieure par Chriſt formé & revelé en l'Homme. Par Exemple, premierement, *M. Borrhæus*; *Dans l'Imputation* (dit-il) *dans laquelle Chriſt eſt attribüé & imputé pour Juſtice aux Croyans, le Merite de ſon Sang, & le Saint Eſprit qui nous eſt donné, par la Vertu de ſes Merites, ſont également renfermez. Ainſi on avoüera*, que Chriſt eſt nôtre Juſtice, *tant de la part de ſon Merite*,

Borhæus in Gen. p. 162.

Merite, de sa Satisfaction, & de la Remission des Pèchez, qui s'obtient par lui, que de la part des Dons de l'Esprit de Justice. Et si nous faisons cela, nous considererons Christ tout entier, qui nous est proposé pour nôtre Salut, & non pas simplement quelqu'une de ses parties. Le même Homme, dans la page 169. *Dans nôtre Justification donc Christ est consideré, comme respirant & vivant en nous, à savoir, par son Esprit que nous avons revêtu; & c'est de ce revêtement que l'Apôtre dit,* Vous avez vêtu Christ. Et dans la page 171. *Nous tâchons de traitter dans la Justification, non d'une partie de Christ seulement, mais de lui tout entier, entant qu'il est nôtre Justice en toute maniere.* Et un peu après; *Comme donc le bienheureux* Paul, *dans nôtre Justification, quand il dit,* Ceux qu'il a Justifiez, il les a Glorifiez, *comprent toutes les choses qui servent à nous Reconcilier avec Dieu le Pere, & à nous Renouveler, afin d'être rendus capables de parvenir à la Gloire; comme sont la Foi, la Justice, Christ, & le Don de Justice presenté par Christ, par lequel nous sommes Regenerez, pour l'accomplissement de la Justification, que la Loi demande: Aussi voulons nous de même que toutes les choses, qui sont contenües dans le recouvrement de nôtre Justice & de nôtre Innocence, soyent comprises dans cette Cause.* Et dans la page 181. *La Forme de nôtre Justification* (dit-il) *c'est la Justice Divine elle même, par laquelle nous sommes formez Justes & Bons. Cela est Jesus Christ qui est estimé nôtre Justice, en partie par la Remission des Pèchez, & en partie par le renouvelement, & la restauration de cette Integrité, qui s'étoit perduë par la faute du premier* Adam: *Tellement, que ce Celeste & Nouvel* Adam *étant revêtu par nous (duquel l'Apôtre dit,* Vous avez vêtu Christ) *vous lavez vêtu, dis-je, comme la Forme, ainsi aussi comme la Justice, la Sapience, & la Vie de Dieu. Claudius Albertus Inuncunanus,* affirme la même chose; voyez ses *Orat. Apodict. Lausaniæ Excus.* 1587. *Orat.* 2. p. 86, 87. *Zuinglius* aussi

Temoignages de fameux Protestans pour la Justification interieure.

Inuncunanus.

Zuinglius.

aussi dans son Epitre aux Princes d'*Alemagne*, comme cela est cité par *Himmelius*, chap. 7. p. 60. dit, *Que la Sanctification de l'Esprit est une veritable Justification, qui seule suffit pour justifier.* *Estius* sur 1 *Corint.* 6. 11. dit, *Depeur que l'on ne crût que la Justice Crétienne consistoit dans le seul Lavement,* c'est à dire, *dans la Remission des Pèchez, il ajoûte, l'autre degré ou l'autre partie* [*mais vous en avez été* Sanctifiez] c'est à dire, *vous avez obtenu la Pureté, tellement que vous étes à present veritablement Saints devant Dieu. Enfin, pour exprimer en un mot la Substance du benefice reçû, qui renferme toutes les deux parties; Mais vous en avez été* Justifiez *(l'Apôtre ajoûte) au nom du Seigneur Jesus Christ* (c'est à dire, *par ses Merites*) & *par l'Esprit de nôtre Dieu* (c'est à dire, *le Saint Esprit procedant de Dieu, & qui nous est communiqué par Christ.*) Et enfin, *Richard Baxter*, Fameux Ministre Anglois, dans son livre appèlé, *Aphorismes de la Justification*, p. 80. dit, *Que quelques Miserables Ignorans grincent les Dents contre cette Doctrine, comme si c'étoit une platte Papauté, n'entendans pas la Nature de la Justice de la Nouvelle Alliance, qui est toute mêmes, de Christ en nous, quoi qu'elle soit operée par la Force de l'Esprit de Christ en nous.*

Estius. R. Baxter.

3 Position. §. IX. La troisiéme Chose, qui se propose à considerer, est, touchant *la Necessité des Bonnes Oeuvres, pour la Justification.* Je croi qu'il en a été assez parlé ci-devant pour nous Justifier, d'aucun soupçon ou blâme d'etre Papistes, sur cette matiere.

Object. Mais si l'on nous fait cette question, *Si nous n'avons point dit, ou si nous ne voulons point affirmer, que l'Homme est justifié par les Oeuvres ?*

Reponse. Je repons, Que j'espere que Personne n'a sujet, ni n'en doit avoir de se Scandaliser, si sur cette matiere nous nous servons des propres Termes de la Sainte Ecriture, qui dit expressément, pour repondre à cela, *Jaques* 2. v. 24. *Vous voyez donc*

que

que l'Homme est justifié par les Oeuvres & non seulement par la Foi. Je n'offrirai point de prouver la Verité de cette Sentence, puis que ce qui est dit, dans ce Chapitre par l'Apôtre, est suffisant pour convaincre tous ceux qui voudront le lire & le croire : Je tirerai seulement d'ici un Argument : Les Oeuvres sont necessaires à la Justification.

Si Personne ne peut être justifié sans la Foi, & quil n'y ait point de vive Foi, ni qui soit utile même à la Justification sans les Oeuvres ; Donc les Oeuvres sont necessaires à la Justification. Arg.

Mais le Premier est veritable : Par consequent le dernier l'est aussi.

Cette Verité paroit si évidente dans les Ecritures, que pour la prouver, il nous faudroit transcrire la plus grande partie des Preceptes de l'Evangile. J'en citerai peu d'Exemples, qui defendent d'eux mêmes si clairement la chose qui est en question, qu'ils n'ont besoin, ni de Commentaire, ni de plus ample Demonstration. Ainsi donc je repondrai aux Objections faites contre cette Doctrine, qui à la verité sont des Argumens dont-on se sert pour l'Opinion contraire, *Heb.* 12. *v.* 14. *Sans la Sanctification, nul ne verra le Seigneur.* Matth. 7. *v.* 21. *Tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au Royaume des Cieux ; mais celui qui fait la Volonté de mon Pere, qui est aux Cieux.* Jean 13. *v.* 17. *Si vous savez ces choses, vous êtes bien-heureux si vous les faites.* 1 Corint. 7. *v.* 19. *La Circoncision n'est rien, & le Prepuce n'est rien ; mais l'Observation des Commandements de Dieu.* Apoc. 22. *v.* 14. *Bien-heureux sont ceux qui font ses Commandements, afin qu'ils ayent droit à l'Arbre de Vie, & qu'ils entrent par les Portes en la Cité.* Et plusieurs autres qui pourroient être citez. De tout cela j'Argumente ainsi ; Ce ne sont pas ceux qui disent qui sont bienheureux, mais ceux qui font.

S'il n'y a seulement que ceux qui font la Volonté du Pere, qui puissent entrer au Royaume ; Arg.

S'il

S'il n'y a que ceux qui font ce que Jesus Christ dit, qui soient estimez les seuls *Sages Architectes*, & les seuls *Heureux* ; S'il n'y a point d'Observation qui soit utile, *que celle des Commandemens* ; & si ceux-là sont bien-heureux, *qui font les Commandements*, & qui par-là ont droit à l'Arbre de Vie, & entrée par la Porte dans la Cité ; Donc les Oeuvres sont absolument nécessaires au Salut, & à la Justification.

Mais le Premier est veritable ; Par consequent aussi le Dernier l'est.

La Consequence, de cet *Antecedent*, est si claire & évidente, que je ne pense pas qu'aucune Personne de bon sens, & de solide Raison, veüille en demander la preuve.

1 Object.

§. X. Mais on objecte, *Que les Oeuvres ne sont point necessaires à la Justification :* Premierement, à cause de cette Parole de Christ, *Luc* 17. *v.* 10. *Quand vous aurez fait toutes ces choses qui vous sont Commandées, dittes, Nous sommes des Serviteurs Inutiles, &c.*

Serviteurs Inutiles.

Reponse.

Je Repons, Quant à Dieu, nous sommes à la verité des Serviteurs Inutiles ; car il n'a besoin de rien, & nous ne pouvons lui rien ajoûter : Mais quant à nous mêmes, nous ne sommes pas inutiles ; car autrement on pourroit dire, qu'il est inutile à l'Homme de garder les *Commandemens de Dieu* ; ce qui est très absurde, & qui contrediroit entierement à la Doctrine de Christ. Par toutes ces Beatitudes, dont Christ parle, *Matth.* 5. ne prononce t-il pas les Hommes bien-heureux à cause de leur *Pureté*, de leur *Debonnaireté*, & de leur *Amour* pour la *Paix ?* Cela même donc, pourquoi Christ prononce les Hommes bien-heureux, ne leur servira t-il de rien ? De plus, *Matth.* 25. *v.* 21, 23. Christ ne nomme t-il pas les Hommes de *bons & fideles Serviteurs*, qui ont fait valoir leur *Talens ?* Leur action en cela ne leur étoit-elle pas profitable ? Et au verset 30. Il est dit de celui qui avoit caché

Dieu n'a besoin de rien.

Ceux qui ont fait valoir leur Talens sont appellez fideles Serviteurs.

caché son *Talent*, sans le faire valoir, *Jettez le Serviteur inutile aux Ténèbres de dehors.* Si donc cet Homme fut rendu inutile pour n'avoir pas fait profiter le *Talent*, & que pour cela même il fut *jetté aux Ténèbres de dehors*; il s'ensuivra, par la Regle des *Contraires*, du moins jusques-là, que l'augmentation rendit les autres utiles; puis que si nos Aversaires veulent souffrir que nous croyons aux Paroles de Christ, ceci est mis pour la Raison, & ainsi comme pour la Cause, du moins Instrumentale de leur Approbation; *Cela va bien, bon Serviteur & Loyal, tu as été Loyal en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup; entre en la joye de ton Seigneur.*

Secondement, On objecte ces Paroles de l'Apôtre, où il exclud les Oeuvres de la Loi de la Justification; comme premierement, *Rom.* 3. *v.* 20. *C'est pourquoi nulle Chair ne sera justifiée devant lui par les Oeuvres de la Loi.* Et au vers. 27. *Nous concluons donc que l'Homme est justifié par la Foi sans les Oeuvres de la Loi.* 2 Object.

Reponse, Nous avons dèja montré qu'elle place nous accordons aux *Oeuvres*, & même aux *meilleures Oeuvres*, dans la matiere de la *Justification*; & comment nous attribuons leur Cause Immediate & formelle à l'*Ouvrier* produit en nous, mais non pas aux *Oeuvres*. Mais pour repondre à cette Objection, je dis, qu'il y a grande difference entre les *Oeuvres* de la *Loi*, & celles de la *Grace*, ou de l'*Evangile*. Les premieres sont exclues. Les secondes ne le sont pas; mais elles sont nécessaires. Les premieres, sont celles qui se font dans la volonté propre de l'Homme, & par ses propres forces, dans une conformité à la Loi extérieure & à la Lettre; c'est pourquoi, ce sont des Oeuvres Imparfaites de l'Homme, ou bien des Oeuvres de la Loi, qui *n'ameine jamais rien à perfection.* Et c'est à cela, que se rapportent toutes les Ceremonies, les Purifications, les Lavemens, & 1 Reponse. Les Oeuvres, de l'Evangile ou de la Grace distinguées de celles de la Loi.

les

les Traditions des *Juifs*. Les secondes, sont des Oeuvres de l'Esprit de Grace dans le Cœur, faites en conformité à la Loi Intérieure & Spirituelle : Or ces Oeuvres-là ne sont pas operées par la volonté de l'Homme, ni par sa vertu & par son pouvoir propre ; mais dans & par la vertu & dans l'Esprit de Christ en nous ; & par consequent elles sont *Pures* & *Parfaites* en leur genre (comme cela se prouvera ci-après) & elles se peuvent appeler les *Oeuvres de Christ*, en ce qu'il en est l'Auteur & l'Ouvrier immediat. Nous affirmons, que de telles *Oeuvres* sont absolument *necessaires à la Justification*, tellement qu'un Homme ne peut être justifié sans elles ; & que toute Foi sans elles est Morte & inutile, comme dit l'Apôtre *Jaques*. Or qu'une telle distinction se doive admettre, & que les Oeuvres du premier genre sont celles que l'Apôtre exclud de la matiere de la Justification, cela paroîtra si nous considerons l'occasion pour laquelle l'Apôtre a parlé ainsi en ce passage, & en toute son Epître aux *Galates*, où il parle de cette matiere, & sur se sujet fort amplement ; à savoir, D'autant que plusieurs d'entre les *Gentils*, qui n'étoient point de la Race, ou de la Semence d'*Abraham*, selon la Chair, venoient à se convertir à la *Foi Chrétienne*, quelques uns, de ceux qui etoient *Proselytes des Juifs*, vouloient assujetir les Fideles & les Croyans *Gentils* aux Ceremonies & aux Observations legales, comme necessaires à leur Justification : Cela donna enfin occasion à l'Apôtre *Paul*, dans son Epître aux *Romains* aux *Galates*, & en quelque autre endroit, de montrer l'usage & le but de la Loi, & de ses Oeuvres, & de les distinguer de la Foi de Christ, & de sa Justice ; faisant voir que l'un avoit cessé, & étoit devenu sans effet ; & que l'autre subsistoit encore, comme necessaire. Or que les Oeuvres excluës par l'Apôtre étoient de ce genre des Oeuvres de la Loi, cela paroit par le style de son

L'occasion du Discours de l'Apôtre touchant les Oeuvres de la Loi qui sont excluës.

Epître

Epître aux *Gal.* 1,2,3,4, Chap. Car après que (dans le 4 Chap.) il leur a fait des reproches de ce qu'ils étoient retournez à l'Observation des *Jours* & des *Tems* ; & qu'il leur a montré leur Folie, (au commencement du troisiéme Chap.) & la Mauvaise Consequence en adherant aux Ceremonies de la Circoncision ; alors il ajoûte, au vers. 6. *Car en Jesus Christ ni Circoncision ni Prepuce n'a aucune vertu, mais la Foi oeuvrante par Charité.* C'est ainsi qu'il conclud encore, Chap. 6. v. 15. *En Jesus Christ ni Circoncision ni Prepuce n'a aucune vertu, mais la Nouvelle Creature.* Cette distinction des Oeuvres, dont nous venons de parler, paroit par tous ces Passages, desquelles les unes sont exclues, les autres sont necessaires à la Justification. Car l'Apôtre montre ici, que la *Circoncision* (sous lequel mot on a accoutumé de comprendre souvent toutes les Ceremonies & l'accomplissement Legal des Observations *Juifves*) n'est point necessaire, & n'a aucune vertu. Ce sont donc-là ces *Oeuvres*, qui sont exclues, par lesquelles *Personne n'est Justifié* ; Mais *la Foi oeuvrante par la Charité*, mais la *Nouvelle Creature*, c'est ce qui a *de la Vertu*, qui est *absolument necessaire* : Car la *Foi oeuvrante par la Charité*, ne peut être sans les *Oeuvres* ; Car comme il est dit, dans ce même troisiéme Chap. v. 22. *La Charité est un Oeuvre de l'Esprit.* De même la *Nouvelle Creature*, si elle a de la vertu & qu'elle soit necessaire, elle ne peut être sans les Oeuvres ; puis qu'il lui est naturel de produire des Oeuvres de Justice. Et pour preuve encore, que l'Apôtre n'a nullement intention d'exclure ces sortes de bonnes Oeuvres, c'est, que dans cette même Epitre il exhorte les *Galates* à les pratiquer, & leur en recommande l'utilité & la necessité fort clairement, Chap. 6. *v.* 7, 8, 9. *Ne vous abusez point*, dit-il, *Dieu ne peut être moqué ; car ce que l'Homme aura semé, il le moissonnera aussi : Car celui qui seme à la Chair, il moissonnera aussi de la Chair la Corruption :*

L'utilité & la necessité des bonnes Oeuvres.

ruption; mais celui qui seme à l'Esprit, il moissonnera aussi de l'Esprit la Vie Eternelle. Or ne nous lassons point en bien faisant; car nous moissonnerons en la propre Saison, si nous ne devenons lâches. Ne paroit-il pas clairement par-là, que l'Apôtre a voulu faire connoître aux *Galates*, combien il croyoit que les *Bonnes-Oeuvres* étoient nécessaires? Savoir, non pas les Ceremonies extérieures & les Traditions de la Loi; mais les Fruits de l'Esprit, dont-il avoit fait mention un peu devant; & c'est par cet Esprit qu'il vouloit qu'ils fussent menez, & qu'ils cheminassent en ces bonnes Oeuvres: Comme aussi il paroit combien il attribue à ces Bonnes Oeuvres, en assurant, que c'est par elles que l'on moissonne la *Vie Eternelle*. Or ce qui rend l'Homme capable de moissonner une si riche Moisson, ne peut pas être inutile à sa Justification.

2 Reponse. Mais enfin, pour repondre entierement & à plein à cette Objection, & pour établir cette Doctrine des Bonnes Oeuvres, j'alleguerai un autre Passage du même Apôtre *Paul*, dont nos Aversaires se servent aussi contre nous dans l'aveuglement de leurs Pensées, à savoir, celui-ci, *Tit.* 3. *v.* 5. *Il nous a Sauvez, non point par Oeuvres de Justice que nous eussions faites; mais selon sa Misericorde, par le Lavement de la Regeneration, & le Renouvelement du Saint Esprit.* Or tous accordent generalement, que le mot (*Sauvé*) est ici la même chose, que s'il étoit dit (*Justifié.*) Il y a donc ici deux sortes d'Oeuvres énoncées: L'une, par laquelle nous ne sommes pas Justifiez ou Sauvez; Et l'autre, par laquelle nous sommes Sauvez & Justifiez. Les premieres Oeuvres, ces Oeuvres de Justice que nous avons faites, c'est à dire, produites dans nôtre premiere Nature décheüe, & par nos propres Forces, nos *Observations Legales* peuvent bien veritablement être appellées nôtres, quelques apparences specieuses qu'elles semblent avoir. Or qu'il faille, & que cela se doive entendre ainsi, cela paroit

Justifie non par les Observations Legales, mais par les Fruits de l'Esprit.

par

par l'autre Partie, *Par le Lavement de la Regeneration, & par le Renouvellement du Saint Esprit*; puisque la *Regeneration* comprent plusieurs *Bonnes-Oeuvres*, & même toutes celles que l'on appelle *les Fruits de l'Esprit*.

Or, si on nous objectoit encore, *que ces Oeuvres peuvent aussi bien être appellées nôtres, parce qu'elles se font en nous, & souvent même par nous, comme en étant les Instrumens.* Objection.

Je repons, que c'est d'une maniere fort differente de la precedente : Car, dans les premieres Oeuvres, nous vivons encore dans l'Etat de nôtre propre Nature irregenérée, & non renouvelée, faisant des Oeuvres de nous mêmes, cherchans à nous Sauver nous mêmes, en imitant & nous efforçant de parvenir à la Conformité avec la Lettre extérieure de la Loi; & ainsi en luittant & contestant ainsi dans l'*Affection de la Chair*, qui est inimitié contre Dieu; & dans une *Volonté Maudite*, qui n'est point encore assujetie. Mais dans ces secondes Oeuvres, nous sommes *Crucifiez avec Christ*, nous devenons *Morts avec Lui*, nous sommes faits *participans de la Communion de ses Souffrances*, nous sommes *rendus conformes à sa Mort*; & nôtre premier Homme, nôtre *vieux Homme avec tous ces Faits*, tant ceux qui sont manifestement mauvais, que ceux qui sont justes en apparence; nos Devoirs legaux ou nos Observations, & nos Luittes indiscrettes, tout cela est enseveli & cloüé à la *Croix de Christ*; Ainsi, ce n'est plus *nous*, mais *Christ qui vit en nous*, & *est Ouvrier en nous*. Tellement, qu'encore que ce soit *nous* dans un sens; neantmoins cela est suivant ce que le même Apôtre dit aux mêmes *Galates* chap. 2. vers. 20. *Je suis Crucifié avec Christ, & je vis, non point maintenant moi; mais Christ vit en moi. Non pas moi; mais la Grace de Christ en moi.* Ces Oeuvres se doivent principalement attribuer à l'*Esprit de Christ*, & à la *Grace de Dieu en nous*, comme étant par lui que

Reponse.

Non pas nous mais Christ en nous est l'Ouvrier de la Justice.

nous

nous y sommes meûs & menez immediatement, & rendus capables de les accomplir. Et cette façon de parler n'est pas violente, ni inusitée; mais familiere aux Apôtres, comme il paroit par *Gal.* 2. vers. 8. *Car celui qui a operé avec efficace par Pierre en la Charge d'Apôtre, envers la Circoncision, a aussi operé avec Efficace par moi envers les Gentils*, Philip. 2. vers. 13. *Car c'est Dieu qui produit en nous avec Efficace, & le vouloir & le parfaire*, &c. Tellement, qu'il paroit par ce Passage, que, puisque le *Lavement de Regeneration* est necessaire à la Justification, & que la Regeneration comprent les *Oeuvres*; il faut aussi que les *Oeuvres* soient nécessaires; & que ces Oeuvres de la Loi qui sont excluës, sont differentes de celles qui sont necessaires & admises.

3 Objection §. XI. On objecte en troisiéme lieu, *Qu'il n'y a point d'Oeuvres, même de celles de Christ en nous, qui puissent avoir place dans la Justification; parce que rien d'impur n'y peut être utile; & que toutes les Oeuvres qui sont operées en nous, jusqu'à celles là même que Christ opere, sont impures.* Et sur cela ils alleguent cette Sentence du Prophete *Esaïe* 64. vers. 6. *Toutes nos Justices sont comme le Drap soüillé*; ajoûtant cette Raison, *Que puisque nous sommes Impurs, il faut que nos Oeuvres le soient; Lesquelles, quoi que bonnes d'elles mêmes, neantmoins en tant qu'elles sont faites par nous, reçoivent une teinture d'Impureté, tout de même que de l'Eau claire passant par un tuyau sale est corrompuë.*

Reponse. On avoüe que les *Oeuvres impures* ne servent point à la Justification; mais que toutes les Oeuvres operées dans les Saints soient telles; c'est ce que l'on nie. Et pour reponse à ceci, la distinction precedente servira. Nous confessons, que les *Oeuvres* de la premiere sorte, dont nous avons parlé ci-devant, sont Impures; mais non pas les secondes; Parce que les premieres sont faites dans un Etat d'Irregeneration ou de Non-renouvellement, mais non pas les autres. Quant à ce que dit

dit *Esaïe*, il faut le rapporter à la premiere sorte; Car quoi qu'il dise, *Toutes nos Justices sont comme le drap Soüillé*; neantmoins cela ne comprendra pas la Justice de Christ *en nous*, mais seulement celle que nous faisons de nous mêmes, ou par nous mêmes. Car si nous concluons ainsi, il s'ensuivroit donc qu'il faudroit rejetter toute *Sainteté*, & toute *Justice*; puis que ce qui est comme le *drap Soüillé*, & le *Vetement menstrual*, doit-être rejetté; il s'ensuivroit même que tous les Fruits de l'Esprit, énoncez au 5. *Gal.* feroient comme le *drap Soüillé*: Au lieu qu'au contraire, quelques unes des Oeuvres des Saints sont dittes avoir une *Odeur de bonne Senteur aux Narines de l'Eternel*; elles sont dittes être un *Ornement de grand prix en la Presence de Dieu*; elles sont dittes *Prevaloir avec lui*, & *lui être Agreables*; Ce qui ne se peut pas dire d'un *drap Soüillé*. C'est pourquoi plusieurs Fameux Protestans ont reconnu que ce Passage ne se devoit pas entendre ainsi. *Calvin* sur ce Passage dit, *Que l'on a accoutumé de le citer, quand quelques uns veulent prouver, qu'il y a si peu de Merite dans nos Oeuvres, qu'elles sont soüillées & corrompuës devant Dieu: Mais cela me semble different de la pensée du Prophete*, dit-il, *puis qu'il ne parle pas là de tout le Genre-Humain.* *Musculе*, sur ce Passage, dit, *Qu'il étoit ordinaire, à ce Peuple, de presumer beaucoup de leurs Justices Legales; comme s'ils eussent été nettoyez par-là: Cependant, ils n'avoient pas plus de pureté, que l'Habit soüillé d'une Homme. D'autres expliquent ce Passage, touchant toute la Justice de nôtre Chair: Cette Opinion en effet est veritable. Je croi neantmoins que le Prophete avoit ajusté ces Discours conformement à l'Impureté de ce Peuple, en* Termes de la Loi. L'Auteur (supposé communement *Bertius*) parlant du vrai sens du 7 Chap. *Rom.* fait une Digression sur celui d'*Esaïe*, disant, *Ce Passage est ordinairement corrompu par une pernicieuse torture; Car il est toûjours allegué,* comme

Qu'elle sorte de justice est comme le drap souille.

Le Sentiment de Calvin & de quelques autres sur Esa 64. 6. touchant notre Justice.

Musculus.

(Bertius) Epistolæ præfixæ dissert-ann.

comme si le sens emportoit les plus excellentes Oeuvres des meilleurs Chrétiens, &c. *Jaques Coret*, Ministre François de l'Eglise de *Basle*, dans son *Apologie* touchant la *Justification*, contre *Alescales*, dit, *Neantmoins, suivant le Conseil de quelques* Gens de probité, *il me faut avertir le Lecteur, qu'il ne nous est jamais venu dans la Pensée d'abuser de cette parole d'*Esaie, 64. v. 6. *contre les* bonnes Oeuvres, *dans lequel il est dit, que* Toutes nos Justices sont comme le drap soüillé ; *comme si nous voulions que ce qu'il y a de bon dans nos* bonnes Oeuvres, *& qui procede du* Saint Esprit, *fût reputé pour une Chose impure & Souillée.*

Ja Coret Apolog. Imp. Paris, Anno 1597, p. 78.

§. XII. Quant à l'autre partie, *Que puis que les plus excellens Hommes sont toûjours Impurs & Imparfaits, il s'en suit, qu'il faut que leurs* Oeuvres *le soient aussi :* Cela est demander la question, & depend de la Proposition que nous avons niée, & que nous traitterons avec une plus ample discussion dans la These suivante. Mais quoi que nous supposassions un Homme qui ne feroit pas entierement parfait à tous égards ; neantmoins cela n'empecheroit pas que des *Oeuvres*, bonnes & parfaites en leur genre, ne se pussent produire en lui par l'Esprit de Christ : Et l'Exemple de l'*Eau*, passant par un *Tuyau* impur, ne choque point la matiere ; parce qu'encore, que l'Eau soit capable d'être infectée d'impureté ; néantmoins l'Esprit de Dieu ne le peut pas être, lequel nous soutenons être l'Auteur Immediate de ces *Oeuvres* qui servent à la *Justification :* C'est pourquoi les Oeuvres de Jesus Christ dans ses Enfans sont *pures* & *parfaites*, & il opere dans & par ce qu'il y a de sa propre *pureté* dans la formation & la creation au dedans d'eux. Deplus, si cela avoit de la force, selon la supposition de nos Aversaires, *Qu'il n'y a jamais eu d'Homme ni n'en peut avoir de parfait*, il s'ensuivroit, que les Miracles même, & les Oeuvres des Apôtres operées par le pouvoir de Christ dans eux étoient ils impurs & imparfaits?

Les Miracles & les Oeuvres des Apotres

Apôtres

Apôtres, lesquelles Christ operoit en eux, & qu'ils faisoient en vertu, & par la Vertu, par l'Esprit, & par la Grace de Christ, étoient aussi *impures* & *imparfaites* ; telles qu'étoient la Conversion des Nations à la *Foi Chrétienne* ; l'Assemblage des *Eglises*, leurs Ecrits des *Saintes Ecritures* ; Et même leur Resignation à s'Offrir & à Sacrifier leur *Vies* pour le *Témoignage de Jesus*. Qu'est-ce que nos Aversaires penseront de cet Argument, par lequel il s'ensuivra que les *Saintes Ecritures*, dont-ils semblent tant exalter la Perfection & l'Excellence se trouvent *impures* & *imparfaites*, parce qu'elles ont passé par des Vaisseaux *impurs* & *imparfaits* ? Il paroit par les Confessions des *Protestans*, que les *Peres* ont souvent attribué aux *Oeuvres* de cette Espece, cette *Instrumentale Operation*, dont nous avons parlé dans la *Justification* (quoi que quelques Ignorans crient, que c'est du *Papisme*) plusieurs autres *Protestans* aussi, & mêmes des plus remarquables, l'avouent d'eux mêmes. *Amandus Polanus* dans son livre de *Symphonia Catholica*, cap. 27. *de Remissione Peccatorum*, p. 651. établit cette *These*, comme etant l'Opinion commune de tous les *Protestans*, & conforme à la Doctrine des *Peres* : *Nous obtenons la Remission des Pèchez par la Repentance, la Confession, les Prieres & les Larmes procedantes de la Foi, mais nous ne* meritons *rien, à parler proprement ; & par consequent nous obtenons la Remission des Pèchez, non pas par le* Merite *de nôtre Repentance, & de nos Prieres ; mais par la Misericorde & la Bonté de Dieu. Innocentius Gentiletus*, Conseiller de grande Reputation parmi les *Protestans*, dans son *Examen* du *Concile* de *Trente*, p. 66, 67. de la *Justification*, ayant parlé auparavant de la *Foi* & des *Oeuvres*, ajoûte ces mots ; *Mais voyant que l'un ne peut être sans l'autre, nous les appelons tous conjointement* Causes Instrumentelles. *Zanchius* dans son cinquiéme Livre, *De Naturâ Dei*, dit, *Nous ne nions pas simplement, que les* bonnes Oeu-

Am Polanus

Notre Doctrine de la Justification & des Oeuvres, n'est point le Papisme.

Gentiletus Ex Impress. Gene. 1586

Zanchius.

vres *soient la Cause du* Salut, *à savoir, l'Instrumentelle, plûtôt que l'Efficiente, qu'ils appelent* [sine quâ non.] Et en suite, *Les Bonnes Oeuvres sont la Cause Instrumentelle de la Possession de la* Vie Eternelle ; *Car c'est par elles comme par des moyens & par un chemin, que Dieu meine à la Possession de la* Vie Eternelle. *G. Amesius* dit, *Que nôtre Obéïssance, quoi qu'elle ne soit pas la Principale Cause Meritoire de* Vie Eternelle, *est neanmoins une Cause en quelque façon administrante, qui aide, & qui avance vers la Possession de la Vie. Richard Baxter* aussi dans son livre cité ci-dessus, p. 155. dit, *Que nous sommes Justifiez par les Oeuvres en la même sorte de Causalité, que par la* Foi, *à savoir, comme étant toutes deux des Causes* (sine quâ non) *ou des Conditions de la* Nouvelle Alliance, *requises de nôtre côté à la Justification.* Et à la page 195. il dit, *Qu'il n'est pas necessaire d'enseigner ou d'instruire un Homme de Lettres qui a leu les Ecrits des Papistes, combien cette Doctrine est differente de la leur.*

G. Ames. in Medulla S. Theologiæ, l. 2. c. 1. Thes. 33.

R. Baxter.

Du Merite & de la Recompense des Oeuvres.

Mais Enfin, Parce qu'il est à propos de dire ici quelque chose, du *Merite* & de la *Recompense* des *Oeuvres*, j'ajoûterai quelque chose en cet endroit, de nôtre Sentiment & nôtre Creance, sur cette matiere. Nous sommes fort éloignez de penser, ou de croire, qu'un Homme merite quelque chose de Dieu par ses Oeuvres, tout étant de la *Pure Grace* ; c'est pourquoi nous nions & avons denié cette Imagination *Papiste*, du *Meritum ex Condigno*. Neantmoins nous ne pouvons nier, que Dieu, de sa Bonté Infinie de laquelle il a aimé le Genre-Humain, après lui avoir communiqué sa *Grace* & son *Esprit*, ne reconnoisse & ne Recompense, selon son bon plaisir les *bonnes Oeuvres* de ces Enfans : Ainsi donc nous ne pouvons pas nier *Meritum ex congruo*, ou de *Recompense*, entant que l'Ecriture est claire & positive là dessus ; ni rejetter entierement le mot de Merite, jusques où l'Ecriture s'en sert. Car le même mot ἄξιον, qui

Dieu Recompense les bonnes Oeuvres de ses Enfans.

signifie

signifie [*Merite*] est aussi dans les endroits, où les Traducteurs l'ont exprimé, par le mot de *Valeur*, ou *Merite*, ou, *Digne*, comme, *Matth.* 3. *v.* 8. 1 *Thessal.* 2. *v.* 12. 2 *Thessal.* 1. *v.* 5, 8. Suivant cela *R. Baxter* dit, au livre ci-dessus allegué, p. 8. *Mais dans un sens plus étendu, comme la Promesse est une Obligation, & que la Chose Promise est ditte être une Dette, ainsi ceux qui s'acquittent des Conditions sont appelez* Dignes, *& ce qu'ils accomplissent est appèle* Merite; *quoi que proprement tout soit par Grace, & non pas par* Dette. Ceux qu'on appèle aussi *Peres* de l'*Eglise*, se sont souvent servis de ce mot de *Merite*, desquels je ne juge pas necessaire de rapporter ici les Paroles sur cette matiere, puis que l'on n'en doute point; & qu'il est clair que plusieurs *Protestans* n'ont pas de repugnance pour ce *mot*, au sens ou nous nous en servons. L'Apologie pour les *Confessions Augustanes*, Art. 20. contient ces paroles, *Nous convenons que les* Oeuvres *sont veritablement Meritoires, non pas de la Remission des Pèchez, ou de la Justification; mais elles sont Meritoires d'autres Recompenses Corporelles & Spirituelles, qui sont à la verité, aussi bien en cette Vie, que dans l'autre.* Et un peu plus bas, *Puis donc que les* Oeuvres *sont un certain accomplissement de la Loi, elles sont justement dittes être Meritoires; il est dit justement, qu'une Recompense leur est duë.*

Dans les Actes de la Conference d'*Oldenbourg*, les Theologiens de l'Electeur (pag. 110. & 265.) disent, *En ce sens, nos Eglises n'ont point de repugnance pour le mot de* [Merite] *employé par les Peres, & neantmoins elles ne soutiennent nullement la Doctrine des* Papistes *touchant le* Merite. Conference d'Oldenburg.

G. Vossius, dans ses *Theses de Theologie*, touchant le Merite des *bonnes Oeuvres*, dit, *Nous n'avons pas hazardé de condamner le mot de* [Meriter] *tout à fait, comme étant celui dont plusieurs, tant des Eglises Anciennes que des Reformées, se sont servis & se servent* G. Vossius sur le mot de Merite.

vent dans leurs Confessions. Or que Dieu juge & accepte les Hommes suivant leurs Oeuvres; *cela est hors de doute à ceux qui liront serieusement & qui considereront ces Ecritures*, Matth. 16. v. 27. Rom. 2. v. 6, 7, 10. 2 Corint. 5. v. 10. Jaques 1. v. 25. Heb. 10. v. 35. 1 Pierre 1. v. 17. Apocal. 22. v. 12.

§. XIII. Et pour conclurre le Sujet de ce *Discours*, Que Personne ne soit si hardi que de se *Moquer de Dieu*, en s'imaginant que l'on est Justifié & Agreable aux yeux de Dieu, en Vertu de la Mort, & des Souffrances de Christ, tandis que l'on demeure, sans être Sanctifié, ni Justifié en son propre Cœur, & soüillé en ses Pèchez, de peur
Job. 8. 13. qu'une telle Esperance ne devienne celle des *Hypocrites*, laquelle perit. Que Personne ne s'imagine pas faussement non plus, que par leurs propres Oeuvres, ou en s'acquitant de quelques Ceremonies ou Traditions, ou en donnant quelque Or ou quelque Argent, ou en affligeant leur Corps dans une Devotion Volontaire, & dans une Humilité de plain gré, ou en s'efforçant sottement de Conformer leur Train & leur Conduite à la Lettre extérieure de la Loi, ils puissent se flatter qu'ils meritent devant Dieu, ou qu'ils le rendent leur Debiteur, ou qu'il y ait quelcun, ou plusieurs Personnes, qui ayent le pouvoir de rendre ces sortes de Choses Efficaces pour leur Justification; de peur qu'ils ne soient trouvez des *Faux Vanteurs*, & *Etrangers* de *Christ*, & de sa *Justice*. Mais benits à jamais soient ceux, qui étant devenus sensibles à leur propre Indignité & à leur Corruption, & ayant veu tous leurs Efforts & leurs Observations infructueuses & vaines, & consideré leur propre Sterilité, & la vanité de leurs vaines Esperances, de leur Foi, & de leur Confiance, pendant qu'ils étoient demeurez intérieurement frappez & piquez, poursuivis & condamnez par le *Saint Témoignage de Dieu en leurs Cœurs*.

L'Esperance des Hypocrites perira, mais la Grace est à l'Humble.

Cœurs; Et ainsi s'étant appliquez à cela, & ayant souffert que sa Grace operât en eux, ils sont devenus changez & renouvellez en l'Esprit de leurs Entendemens, passez de la *Mort* à la *Vie*, & ont connu Jesus ressuscité en eux, *operant tout ensemble & le Vouloir & le Fait*; Ainsi *ayant vêtu le Seigneur Jesus Christ*, ils sont couverts de lui en effet, & participans de sa Justice & de sa Nature; Ceux-là peuvent s'approcher de Dieu avec hardiesse, & connoissent qu'ils sont agreables en Celui & par Celui, en qui, aussi bien qu'en tous ceux qui sont trouvez en Lui, *le Pere prent son Bon-plaisir.*

THESE VIII.

Touchant la Perfection.

Ceux, en qui cette Pure & Sainte Naissance *est produitte à plein, en ceux-là le Corps de Peché & de Mort vient à être Crucifié & Emporté, & leurs Cœurs sont unis & soumis à la* Verité : *De sorte qu'ils n'obéissent plus à aucunes Suggestions ni Tentations du Malin, & sont affranchis de l'Action de Pecher actuellement & de la Transgression de la* Loi de Dieu, *& sont* parfaits *à cet égard : Cependant cette* Perfection *reçoit toûjours un Accroissement, & il y reste toûjours en quelque partie une Possibilité de Pecher, là où l'Esprit n'est pas très attentif au Seigneur avec vigilance & diligence.*

§. I. Puisque nous avons placé la *Justification* dans la Revelation de *Jesus Christ*, formé & produit au Cœur, operant là ses Oeuvres de Justice, & produisant les Fruits de l'Esprit : La Question est, jusques où il peut prevaloir en nous, tandis que nous sommes en cette Vie, ou nous mêmes sur les Ennemis de nos Ames, dans & par sa Force? Ceux qui tiennent pour la *Ju-*

stification, entierement hors d'eux, purement par une Justice Imputative, niant la néceffité d'être revêtu de cette Réelle Intérieure Justice, affirment

C'etoit les termes du grand Cathechisme de Westminster.

par consequent, *Qu'il est impossible à un Homme, fût-il le meilleur des Hommes, d'être affranchi de Peché en cette Vie; Et que Personne ne l'a jamais été*, disent-ils, *Mais au contraire, que Personne ne peut, ni de soi même, ni par aucune Grace reçuë en cette Vie, observer parfaitement les Commandemens de Dieu* (Parole impie contre la Vertu de la Grace de Dieu!) *Mais que tout Homme viole les Commandemens en Pensées, en Paroles & en faits.* D'où ils affirment aussi, comme il a été remarqué un peu devant, *Que les meilleures Actions des Saints, leurs Prieres, leur Culte & leurs Adorations, sont impures & souillées.*

Savoir s'il est possible de garder les Commandemens de Dieu

Nous au contraire, quoi que nous confessions cela de l'Homme naturel comme tombé, & dans son premier Etat, qu'elle que soit sa Profession ou son Pretexte, aussi long-tems qu'il est Irregeneré, & non Converti: Neantmoins nous croyons, que ceux en qui Christ vient à être formé, & le nouvel Homme produit, & né par la Semence Incorruptible, comme cette Naissance, & l'Homme qui lui est uni, fait naturellement la Volonté de Dieu; Aussi, qu'il lui est possible de s'y attacher jusques-là, que de n'être pas trouvé journellement Transgresseur de la *Loi de Dieu.* Et pour établir plus clairement l'*Etat de la Controverse*, que l'on considére:

1 Partie.

La Controverse etablie

I. Connoissance Notionale.

§. II. En premier lieu, Nous ne plaçons pas cette possibilité dans la propre volonté & la capacité de l'Homme, entant qu'il est Homme, Fils d'*Adam* tombé, ou entant qu'il est dans son Etat Naturel, quelque Sage & Savant qu'il soit, ou fort imbû de la Science Notionale & Litterale de Christ, par laquelle il s'étudie à la Conformité à la Loi, entant qu'elle est extérieure.

II. Notion Nouvelle.

Secondement, Que nous attribuons cela à l'Homme entiérement, entant qu'il est Né derechef, renouvellé

nouvelé en son Entendement, ressuscité par Christ, connoissant Christ vivant, reignant & gouvernant en lui, le guidant & le menant par son Esprit, & revelant en lui la Loi de l'Esprit de Vie; laquelle ne manifeste & ne reprent pas seulement le Peché; mais encore donne la force d'en sortir.

En troisiéme lieu, Que par ceci nous n'entendons pas une telle *Perfection*, qu'elle ne puisse recevoir chaque jour de l'Accroissement; & par consequent nous ne voulons pas dire, que nous puissions devenir aussi Purs, aussi Saints & aussi Parfaits, que Dieu dans ses Divins Attributs de Sagesse, de Sçience & de Pureté; Mais seulement une *Perfection* proportionnée, & qui reponde à la mesure de l'Homme, par laquelle nous sommes retenus de Transgresser la *Loi de Dieu*, & rendus capables de repondre à ce qu'il requiert de nous; Tout de même, que celui qui avoit fait valoir ses deux *Talens*, jusqu'à en faire quatre de deux, rendit son Ouvrage parfait, & fut si agreable à son Seigneur, que d'en ètre appellé *Bon & Fidele Serviteur*, en rien moins que celui qui avoit fait de ses cinq les dix: Tout de même, qu'un peu d'Or est parfait en son espece, aussi bien qu'une grande Masse, & qu'un Enfant a un Corps parfait, aussi bien qu'un Homme, quoi qu'il croisse de plus en plus chaque jour. C'est ainsi qu'il est dit de Christ, *Luc* 2. vers. 52. *Qu'il s'avançoit en Sapience & en Stature & en Grace envers Dieu, & envers les Hommes.* III.

Accroissement dans la Perfection.

Celui qui a fait valoir les deux Talens n'est en rien moins recevable que ce[lui] qui a les cinq.

En quatriéme lieu, Bien qu'un Homme puisse témoigner ceci pour un tems, & que par cette raison tous doivent s'efforcer pour cela; Neantmoins nous n'affirmons pas que ceux qui y sont parvenus en quelque mesure, ne puissent quelquefois tomber dans l'iniquité, & le perdre par les Ruses & les Tentations de l'Ennemi, s'ils ne sont pas vigilants, & ne font pas d'attention à ce qui est de Dieu IV.

Les Ruses de l'Ennemi

Chaque Peché affoiblit un Homme dans son Etat Spirituel mais ne le detruit pas tout à fait.

Dieu dans le Cœur. Et nous ne doutons pas que plusieurs Saints Hommes & Gens de bien, qui ne sont pas parvenus à la Vie Eternelle, n'ayent eu divers Flux & Reflux de cette Nature : Car quoi que chaque Peché affoiblisse un Homme, quant à son état spirituel, neantmoins il n'en vient pas jusqu'à le détruire tout à fait, ou à le rendre incapable de se relever.

V. La Justice faire Naturelle.

Enfin, quoi que j'affirme qu'après qu'un Homme est arrivé à un tel Etat, dans lequel l'Homme puisse ne Pecher pas, & même qu'il puisse Pecher; Je ne veux pourtant nier, qu'il ne puisse y avoir un Etat auquel on puisse parvenir en cette Vie, dans lequel faire la Justice puisse devenir si naturel à l'Ame regenerée, que dans cet Etat ferme on ne puisse pas Pecher. D'autres peuvent peut-être parler plus certainement de cet Etat, comme y étant arrivez : Pour moi j'en parlerai modestement, comme reconnoissant moi même que je n'y suis point arrivé : Neantmoins je n'ose pas nier cela; Car il semble que cela est positivement ainsi affirmé par l'Apôtre en ces Mots, 1 *Jean* 3. vers. 9. *Quiconque est né de Dieu ne fait point de Peché; car la Semence de Dieu demeure en lui, & il ne peut Pecher*, &c.

2 Partie. 1 Section.

La Controverse étant ainsi établie, ce qui servira pour prevenir les *Objections*; je procederai, premierement, à montrer l'absurdité de cette Doctrine, qui Plaide en faveur du Peché durant la Vie, même dans les Saints.

2 Section.

Secondement, je prouverai cette Doctrine de la Perfection par plusieurs Témoignages convainquants de la Sainte Ecriture.

3 Section.

Et enfin, je reprondrai aux Argumens & aux Objections de nos Opposans.

1 Section. 1 Preuve.

§ III. Premiérement donc, Cette Doctrine, à savoir, Que *les Saints ne peuvent être, ni ne seront jamais delivrez du Peché en cette Vie*, est incompatible avec la Sagesse de Dieu, & avec sa Glorieuse

Vertu

Vertu & sa Majesté, *Qui a les Yeux trop purs pour voir l'Iniquité* *; Lequel ayant resolu en soi même de ramasser à Lui un *Peuple élû*, qui l'Adorât, & qui fût Témoin pour lui sur la Terre, le sanctifie aussi sans doute & le purifie : Car Dieu ne prent point de plaisir à l'Iniquité ; mais Il abhorre la Transgression : Et quoi qu'il regarde l'Homme dans la Transgression, bien loin d'en avoir pitié & de lui fournir les moyens d'en sortir ; Il ne l'aime point, ni ne prent plaisir en lui, tant qu'il y est joint. C'est pourquoi s'il faloit que l'Homme fût toûjours joint au Peché, alors Dieu seroit toûjours éloigné de lui, ainsi qu'il est écrit, *Esa.* 59. vers. 2. *Vos iniquitez ont fait separation entre vous & vôtre Dieu* ; *& vos Pechez ont fait qu'il a caché sa Face arriere de vous* ; Au lieu qu'au contraire, il est dit des Saints, Qu'ils *Participent*, même pendant qu'ils sont ici bas, *à la Nature Divine*, 2 *Pierre* 1. vers. 4. & qu'ils sont *un même Esprit avec le Seigneur*. 1 Corin. 6. v. 17. Or rien de soüillé ne peut être de même. Il est écrit expressément, *Qu'il n'y a point de Communion de la Lumiere avec les Ténébres*. 2 Corin. 6. vers. 14. Mais *Dieu* est *Lumiere*, & chaque *Peché* est *Ténébres* en quelque Mesure : Qu'elle plus grande tache donc peut-il y avoir contre la Sagesse de Dieu, comme s'il avoit omis quelque chose pour preparer des moyens, par lesquels ses Enfans le puissent servir & adorer parfaitement, ou qu'il n'eût pas pourveu à la méthode dont-ils pussent le servir en nulle chose, sans qu'il falût qu'en même tems ils servissent aussi le Diable, non moins, & même encore plus que lui ? Car, *celui qui Peche est Esclave du Peché*, Rom. 6. vers. 16. & chaque Peché est un Acte de Service & d'obéïssance au Diable. Si donc les Saints pechent chaque jour en Pensée, en Parole & en Action, si même le Service qu'ils offrent à Dieu est Peché, assûrement ils servent plus le Diable que Dieu même :

La Doctrine qui soutient le Peche durant la Vie absûrde.

* Hab. 1.13.

La Sagesse de Dieu a telle manque preparer les moyens de le servir & l'adorer parfaitement.

Car outre qu'ils rendent au Diable plusieurs services tous entiers, sans Melange du moindre grain pour Dieu ; ils ne rendent pas le moindre service à Dieu, dans lequel le Diable n'ait une ample part : Et si leurs Prieres, & leurs Devotions Spirituelles sont toutes fort corrompuës, le Diable y est autant servi par eux en celles-ci, & beaucoup plus, que Dieu ne l'est en la plus grande part d'eux, puis qu'ils avoüent que plusieurs d'elles sont faites sans l'Induction de l'Influence de l'Esprit de Dieu. Or qui est-ce qui ne prendroit pour fol entre les Hommes un Maître, qui pouvant le faire, & souhaitant ardement que cela puisse être ainsi, neantmoins ne voudroit pas pourvoir d'un Moyen, par lequel ses Enfans & ses Serviteurs pussent le servir plus entierement que son Ennemi ouvert ; ou qui ne voulût defendre qu'ils le servent, mais seroit si imprudent & mal avisé dans son Menage, que de quelque maniere que ce soit que ses Serviteurs & ses Enfans le servent, ils ne servent pas moins, ou souvent même, beaucoup plus son Ennemi ? Que pouvons nous donc penser de cette Doctrine, qui infereroit une telle Folie sur le seul *DIEU Tout Puissant* & *Tout Sage*.

2 Preuve.

Inconsistant avec la Justice de Dieu.

§.IV. Secondement, *Cela est incompatible avec la Justice de Dieu* ; Car puis qu'il demande de ses Enfans la Purete, & leur commande de s'abtenir de toute Iniquité, si frequemment & si precisement, comme il paroitra dans la suitte ; & puis que *sa Colere se revele contre toute Impieté & Injustice des Hommes* ; il faut necessairement, qu'il s'ensuive, qu'il ait fait l'Homme capable de repondre à sa Volonté ; ou autrement, qu'il requiert plus qu'il ne donne de pouvoir d'accomplir : Ce qui est le declarer ouvertement *Injuste*, & avec le Serviteur paresseux d'être un *Rude Maître*. Nous avons parlé en quelqu'autre endroit de l'*Injustice* que ces Gens-là attribuent à Dieu, en lui faisant *Condamner le Méchant*,

chant, auquel, ils avancent, *qu'il n'a jamais offert aucun moyen pour devenir Bon.* Mais ceci eſt encore une Exaggeration plus déraiſonnable & plus incompatible, de dire, *Que Dieu ne veut pas fournir à ceux qu'il a élus, pour être ſiens* (lequels ils avoüent qu'il aime) *les moyens de lui plaire.* Que peut-il donc s'enſuivre d'une ſi étrange Doctrine? Cette *Imperfection* dans les Saints procede, ou de Dieu, ou d'eux mêmes. Si elle procede d'eux, il faut que ce ſoit, parce qu'ils manquent à faire Valoir & à bien uſer du Pouvoir qui leur eſt donné, par lequel ils ſont capables d'obéïr; ainſi c'eſt une choſe poſſible pour eux (comme elle l'eſt à la verité par l'aſſiſtance de ce Pouvoir) mais c'eſt ce que nos Averſaires nient. Ils ne ſont donc pas à blamer à cauſe de leur Imperfection, & de leur continuation dans le Peché, puis qu'il n'eſt pas poſſible pour eux de faire autrement. Si ce n'eſt pas d'eux mêmes, il faut que ce ſoit de Dieu, qui n'a pas jugé à propos de leur fournir la Grace à ce degré-là, pour produire cet effet. Et qu'eſt-ce que cela ſinon attribuer à Dieu le plus haut point d'Injuſtice, en lui faiſant requerir de ſes Enfans d'abandonner le Peché, & cependant de ne leur fournir pas les Moyens ſuffiſans pour le faire ainſi? Aſſurement cela fait Dieu plus Injuſte que les Méchans, *Qui ſi leurs Enfans* (comme dit Chriſt) *leur demandent du Pain, ne leur donneront pas une Pierre; ou au lieu de Poiſſon, un Serpent.* Mais ces Gens-là avoüent, Que nous devons demander à Dieu la force ou le Pouvoir pour nous retirer du Peché, & croire cependant, que l'on ne peut jamais recevoir une telle Puiſſance; de telles Prieres donc ne peuvent pas être faites en Foi, mais ſont toutes vaines. N'eſt-ce pas cela faire Dieu auſſi Injuſte à ſes Enfans, que *Pharao* l'étoit aux *Iſraëlites*, en demandant de la Brique, & ne leur donnant point de Paille? Mais benit ſoit Dieu, qui n'agit pas ainſi avec ceux qui ſe con-

Qui voudra donner à ſon Fils une Pierre au lieu de Pain?

ſient

fient veritablement en lui, & qui le servent, comme ces Gens s'imaginent vainement; Car de tels Fideles trouvent en Verité, que *sa Grace est suffisante pour eux*, & savent comment ils pourront vaincre le Malin par la Force de son Esprit.

3 Preuve. §. V. En troisiéme lieu, Cette mauvaise Doctrine est *sensiblement Injurieuse à Jesus Christ*, & *diminuë grandement du Pouvoir & de la Vertu de son Sacrifice*, & *rend sa Venuë & son Ministere*, *sans aucun succez*, quant à sa grande Fin. Car Christ est apparu (comme pour d'autres Fins) aussi principalement pour ôter les Pèchez, pour l'Assemblage d'une Generation Juste, qui pût servir le Seigneur en Pureté d'Ame, & cheminer devant lui en Crainte, & introduire une Justice Perpetuelle, & cette Perfection Evangelique, ce que la Loi ne peut pas faire. C'est de-là qu'il est dit, *Tit.* 2. *v*, 14. *Qu'il s'est donné soi même pour nous*, *afin qu'il nous rachetât de toute Iniquité*, & *nous purifiât pour lui être un Peuple Peculier*, *addonné aux bonnes Oeuvres :* Ceci est dit assûrement des Saints, tandis qu'ils sont sur la Terre. Mais contre cela, ces Gens-là affirment, *Que nous ne sommes jamais rachettez de toute Iniquité*; & ainsi ils rendent nul, & sans succez ce que Christ a fait se donnant soi même pour nous, & donnent un dementi tout net à l'Apôtre *Paul*, en niant, que *Christ purifie pour soi même un Peuple Peculier*, *addonné à bonnes Oeuvres*. Comment sont ceux-là *addonnez à bonnes Oeuvres*, qui en commettent continuellement de Mauvaises? Comment sont ceux-là un *Peuple purifié*, qui sont toûjours dans l'Impureté, comme sont ceux qui pèchent chaque Jour, à moins que le Peché ne soit pas estimé une impureté? Deplus, il est dit expressement, 1 *Jean* 3, *v*. 5, 8. *Que le Fils de Dieu est apparu*, *afin qu'il defit les Oeuvres du Diable*; *or vous savez qu'il est apparu afin qu'il ôtât nos Pechez*. Mais ces Gens-là rendent ce dessein inutile; car ils ne veulent

La grande & principale fin de la Venue de Christ & de son Apparition a été pour ôter le Peché, & nous rachetter de toute Iniquité.

pas

pas que le Fils de Dieu *defasse les Oeuvres du Diable, dans ses Enfans*, en ce Monde ; Ni ne veulent croire non plus, qu'il soit apparu pour ôter nos Pèchez, veu qu'ils alleguent une necessité de vivre toûjours en eux. Et de peur que quelcun ne torde ce Passage de l'Apôtre, comme s'il n'y étoit parlé seulement que d'ôter le Crime du Peché, sans avoir aucun rapport à cette Vie ; l'Apôtre comme pour aller à dessein, au devant d'une telle Objection, ajoûte aux versets suivants, *Quiconque demeure en lui ne Peché point*, &c. J'espere donc qu'ils ne pèchent pas chaque jour en Pensée, en Parole, & en Oeuvre. *Que Personne ne vous seduise, celui qui fait Justice, est Juste, comme lui aussi est Juste ; celui qui fait Peché est du Diable :* Or celui qui Peche chaque jour, en Pensée, en Parole, & en Oeuvre, fait Peché ; comment donc se peut-il faire qu'un tel soit Enfant de Dieu ? Et si Christ est apparu, afin qu'il ôte le Peché ; combien ceux-la renversent-ils étrangement la Doctrine de Christ, qui nient qu'il soit jamais ôté ici ? Et combien font-ils d'injure à l'Efficace & à la Vertu de l'Apparition de Christ ? Car ce que Christ est venu, n'est-ce pas afin de recueillir un Peuple, du Peché à la Justice, du Royaume de Satan, *au Royaume du Fils bien-aimé de Dieu ?* Et ceux qui sont ainsi rassemblez par lui ne sont-ils pas ses Serviteurs, ses Enfans, ses Freres, ses Amis ? *Qui, comme il étoit, soient aussi en ce Monde, Saints, Purs, & sans Tâche.* Et Christ ne veille t-il pas toûjours sur eux, ne les soutient il pas, ne prie t-il pas pour eux, & ne les preserve t-il pas par son Pouvoir & par son Esprit, ne chemine t-il pas en eux ; & n'habite t-il pas entr'eux, tout de même que d'autre côté, le Diable fait entre les Reprouvez ? D'où vient donc, que les Serviteurs de Christ sont moins ses Serviteurs que ceux du Diable ne le sont à leur Maître ? Ou bien Christ ne voudroit il pas que ses Serviteurs fussent entierement Purs ? Ce

Le Diable habite parmi les Reprouvez.

qui

qui feroit foutenir un Blafpheme groffier, contraire à plufieurs Ecritures. Ou, ne peut-il pas preferver fes Enfans par fa Vertu, & les rendre capables de le fervir? Ce qui ne feroit pas moins Blafphematoire d'affirmer de lui; touchant lequel les Ecritures declarent, Que c'eft lui *qui a vaincu le Peché, la Mort, l'Enfer, & le Sepulcre, & qu'il les a menez publiquement en montre Triomfant d'eux; & que Toute Puiffance lui eft donnée au Ciel & en la Terre.* Mais certes, fi les Saints pèchent chaque jour, en Penfée, en Parole, & en Oeuvre, comme ces Gens-là foutiennent; ils fervent chaque jour au Diable, & font affujetis à fa Puiffance, & ainfi il prevaut par deffus Chrift, & tient les Serviteurs de Chrift en fervitude, bon gré mal gré Chrift. Mais combien cela contredit-il grandement la Fin de la Venuë de Chrift? Comme cela eft exprimé par l'Apôtre, *Ephef.* 5. *v.* 25, 26, 27. *Comme auffi Chrift a aimé l'Eglife, & s'eft donné foi même pour elle, afin qu'il la fanctifiât l'ayant nettoyée par le lavement d'Eau, par la Parole: Afin qu'il fe la rendit une Eglife Glorieufe, n'ayant point de tache ni de ride,* ni autre telle chofe, *mais afin qu'elle fût fainte & irreprehenfible.* Or fi Chrift a réelement repondu à la chofe pour laquelle il étoit venu, donc les Membres de cette Eglife ne font pas toûjours à pécher en Penfée, en Parole, & en Oeuvre; ou il n'y a point de difference entre le fanctifié & celui qui n'eft pas fanctifié, entre le Pur, & l'Impur, le Saint & le Prophane, & d'être chaque jour taché & fletri de Peché, & d'être fans tache.

4 Preuve. §. VI. En quatriéme lieu, Cette Doctrine rend *l'Oeuvre du Miniftere, la Predication de la Parole, les Ecritures, & les Prieres des Saints Hommes tout a fait inutiles & ineſſicaces.* Quant au premier, il eft dit, *Ephef.* 4. *v.* 11. Que les *Pafteurs* & les *Docteurs font donnez pour l'affemblage des Saints,* &c. *jufqu'à ce que nous nous rencontrions tous*

en

en l'Unité de la Foi & de la Connoissance du Fils de Dieu, en Homme parfait à la parfaite Stature de Christ. Or s'il y a une necessité de pécher chaque jour, & en toutes Choses, dont-il ne peut y avoir de Perfection ; car ceux qui agissent ainsi, ne peuvent pas être estimez Parfaits. Et si le ministere a été ordonné & employé de Dieu, pour executer cette Perfection dans les Saints, ceux qui nient la possibilité de cela, ne rendent-ils pas le Ministere inutile, & de nul avantage ? Veu qu'il n'y peut avoir aucun autre veritable usage assigné, que celui de porter & induire le Peuple du Peché, à la Justice. S'il est ainsi comme ces Ministres nous l'assurent, qu'il ne nous faut pas jamais attendre d'en être delivrez, ne rendent-ils pas leur propre ouvrage superflu ? Qu'est-il besoin de Prêcher contre le Peché, dont la reprehension est la fin de toute la Predication, si on n'y peut jamais renoncer ? Nos Averfaires sont les Exaltateurs des Ecritures en paroles, loüants beaucoup leur Utilité & leur Perfection : Or l'Apôtre nous dit, 2 *Timot.* 3. *v.* 17. *Que les Ecritures sont pour rendre l'Homme de Dieu accompli* ; & si on nie cela, que l'on n'y puisse pas parvenir en cette Vie, donc les Ecritures ne sont d'aucun avantage ; car dans l'autre Vie nous n'aurons pas besoin de nous en servir. Cela rend les Prieres des Saints tout à fait inutiles ; veu qu'eux mêmes avoüent qu'ils doivent prier chaque jour, *que Dieu les delivre du Mal, & les exemte de Peché, par l'Assistance de son Esprit & de sa Grace, tandis qu'ils sont en ce Monde.* Mais quoi que nous puissions supposer que cette Absurdité s'ensuit, *Que leurs Prieres sont sans Foi* ; neantmoins encore ne seroit ce pas tant, si l'on n'inferoit pas la même chose sur les Saints Apôtres, qui prioient instamment pour cette fin, & par consequent ils croyoient (sans doute) que l'on y pouvoit parvenir, *Col.* 4. *v.* 12. *Combatant ardemment pour vous en Prieres, afin que vous demeuriez parfaits*, &c. 1 *Thes.* 3. *v.* 13. & 5. 23, &c.

Les Pasteurs, les Docteurs, & les Ecritures, sont donnez pour la Perfection des Saints.

§. VII.

5 Preuve. §. VII. Mais en cinquiéme lieu, Cette Doctrine
Les Tenebres & la Lumiere ; le Peche & la Justice sont incompatibles ? est *Contraire à la Raison & au Sens Commun* : Car les deux *Principes* opposez, dont l'un domine dans les Enfans de *Ténébres*; L'autre dans les Enfans de *Lumiere*, sont le *Peché* & la *Justice*. Et selon qu'ils sont respectivement fermentez & inspirez par eux; aussi sont-ils reputez, ou pour *Reprouvez*, ou pour
Prov. 17. 15. *Justifiez*, puisque c'est *Abomination en la presence de Dieu, ou de Justifier le Mechant, ou de Condamner le Juste*. Or de dire que les Hommes ne peuvent pas être tellement fermentez de l'un, qu'ils ne soient delivrez par l'autre; C'est affirmer en termes clairs, que le *Peché* & la *Justice* sont compatibles; & qu'un Homme peut veritablement être appelé *Juste*, quoi qu'il *Peche* chaque jour en chaque chose qu'il fait. Quelle difference donc entre le *Bon* & le *Malin*? N'est-ce pas là tomber dans cette grande Abomination de mettre la *Lumiere* pour les *Ténébres*; & d'appeler le *Bien*, *Mal*; & le *Mal*, *Bien*? Puis qu'ils disent, *Que les meilleures Actions des Enfans de Dieu sont corrompuës & soüillées, & que ceux qui Pechent chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre, Hommes & Femmes sont Gens de bien, sont les Saints & les Serviteurs du Pur & Saint Dieu*. Se peut-il dire rien de plus contraire que ceci à la commune Raison? Puisque le Sujet est toûjours dénommé de l'Accident qui influë le plus sur lui; comme une Muraille est appellée *Blanche*, quand il y a beaucoup de *Blancheur*; & *Noire* quand il y a beaucoup de *Noirceur*, & autres telles choses de cette Nature. Mais là où il y a plus d'Injustice, que de Justice; Cet Homme là doit être nommé plutôt Injuste que Juste. Et assûrement, si un chacun Peche chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre, & que dans ses Pechez il n'y ait point de Justice du tout, & que toutes ses Actions Justes soient soüillées & mêlées de Peché; Donc il y a en chacun plus d'Injustice, que de Justice; Ainsi Personne ne peut être appelle

pellé *Juste*, Personne ne se peut dire être *Sanctifié*, ou *Lavé*. *Où sont donc les Enfans de Dieu? Où sont ceux qui étoient quelquefois Profanes, mais qui maintenant sont Saints? Qui quelquefois étoient Ténèbres, mais qui maintenant sont Lumiere au Seigneur?* Il ne s'en peut donc trouver aucun à ce compte, hormis que l'on n'estime l'Injustice être telle: Et cela n'est-il pas tomber dans cette Abomination ci-dessus mentionnée de *Justifier le Méchant?* Certainement ceci tombe dans cet horrible Blasphème des *Rantiens*, qui affirment, *Qu'il n'y a point de différence entre le Bien & le Mal, & que tout est un en la presence de Dieu.* Je pourrois montrer plusieurs autres grossieres Absurditez, mauvaises Consequences, & manifestes Contradictions renfermées dans cette *Doctrine corrompue*; Mais ceci peut suffire pour le present; Par quoi aussi la Preuve de la Verité, que nous soûtenons est beaucoup rehaussée. Mais neantmoins, pour mettre ceci dans une plus grande Evidence, je procederai à la seconde Chose que j'ai proposée, à savoir, à prouver ceci par plusieurs Témoignages des Saintes Ecritures.

Si tous pechent chaque jour, où est le Juste, dont il est parle en l'Ecriture?

Le Blasphème des Rantiens ou des Libertins.

§. VIII. Et premiérement, Je le prouve par ce Commandement, positif & definitif, de Christ & de ses Apôtres, puisque c'est une maxime naturellement gravée au Cœur de tous les Hommes, *Que Personne n'est obligé de faire ce qui est impossible*: Puis donc que *Christ* & ses *Apôtres* nous ont commandé de garder tous les *Commandements*, & d'être parfaits à cet égard; Il nous est possible de le faire. Or, que cela soit ainsi commandé, sans aucun Commentaire ou Consequence, cela paroit évidemment par ces Passages clairs, *Mat.* 5. *v.* 48. & 7. *v.* 21. *Jean* 13. *v.* 17. 1 *Cor.* 7. *v.* 19. 2 *Cor.* 13. *v.* 11. 1 *Jean* 2. *v.* 3, 4, 5, 6. & 3. *v.* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Ces Passages de l'Ecriture donnent a entendre un Commandement positif pour cela, ils en declarent l'absolue Necessité;

2 Section. 1 Preuve.

Soyez parfaits & gardez mes Commandemens.

fité ; C'eſt pourquoi, comme s'ils avoient été é-cris exprès pour repondre aux Objections de nos *Oppoſans*, ils montrent la Folie de ceux qui veulent s'eſtimer Enfans ou Amis de Dieu, tandis qu'ils agiſſent autrement.

2 Preuve. La poſſibilité de cela.

Secondement, Cela eſt une Choſe poſſible, parce que nous recevons l'Evangile & la Loi de cela même pour cet effet, & cela nous eſt promis expreſſement, entant que nous ſommes ſous la Grace, comme il paroit par ces Paſſages, *Rom.* 6. v. 14. *Le Peché n'aura point de domination ſur vous, puiſque vous n'étes point ſous la Loi; mais ſous la Grace.* Et *Rom.* 8. *v.* 3. *Car ce qui étoit impoſſible à la Loi, d'autant qu'elle étoit foible en la Chair, Dieu ayant envoyé ſon propre Fils*, &c. *Afin que la Juſtice de la Loi fût accomplie en nous*, &c. Car ſi ce n'étoit point une Condition autant requiſe que néceſſaire, & à laquelle on peut parvenir ſous l'Evangile, il n'y auroit plus de difference entre l'*Introduction d'une meilleure Eſpérance*, & la *Loi qui n'a rien amené à Perfection*, ni entre ceux-là non plus qui ſont ſous l'Evangile, ou qui étant ſous la Loi, ont joui & ont cheminé en la Vie de l'Evangile, & entre les purs *Legaliſtes.* Au lieu que l'Apôtre, dans tout ce ſixiéme Chapitre des *Romains*, raiſonne non ſeulement pour la poſſibilité, mais prouve la neceſſité d'être affranchi du Peché, de ce qu'ils ſont ſous l'*Evangile* & ſous la *Grace*, & non pas ſous la *Loi* ; C'eſt pourquoi il ſe poſe lui même, & ceux à qui il écrit, dans la même Condition, en ces Verſets 2, 3, 4, 5, 6, 7. C'eſt pourquoi dans les 11, 12, 13. 16, 17, 18 Verſets, il raiſonne tout enſemble ſur la Poſſibilité & ſur la Neceſſité de cet *affranchiſſement du Peché*, preſque de la même maniere que nous avons fait un peu auparavant ; Et il declare au vint-deuxiéme verſet qu'ils ſont en quelque meſure parvenus à cet E-tat, en ces Mots, *Mais maintenant ayant été affranchis du Peché, & faits Serfs à Dieu, vous avez vô-*

La difference de la Loi & de l'Evangile.

tre

tre fruit en Sanctification, & pour fin la Vie Eternelle. Et comme cette Perfection ou Affranchissement du Peché, s'obtient & se rend possible, là où l'Evangile & la Loi intérieure de l'Esprit est reçûe & connuë; de même son Ignorance a été & est une occasion de s'opposer à cette Verité. Car un Homme qui ne prent pas garde à la *Lumiere* & à la *Loi en son Cœur*, laquelle non seulement découvre le Peché; mais en détourne, étant ainsi étranger de la Vie nouvelle, & de la Renaissance qui est Née de Dieu, qui naturellement fait sa Volonté, & ne peut point de son propre naturel transgresser les Commandemens de Dieu; Je dis, qu'en son Etat Naturel il regarde les Commandements, tels qu'ils sont au dehors de lui en la Lettre; Et, se trouvant soi même repris & convaincu, il est tué par la Lettre, & non pas rendu vivant. Ainsi l'Homme, se trouvant soi même blessé, & ne s'appliquant pas intérieurement à ce qui le peut guerir, travaille après la Conformité à la Loi dans sa propre Volonté, entant qu'elle est hors de lui, laquelle il ne peut jamais obtenir; Mais il trouve, que plus il Lute, plus il lui manque. Ainsi un tel est encore *Juif* en effet, avec son Commandement charnel, avec sa Loi extérieure, dans la *premiere Alliance*, laquelle *ne sanctifie pas, quant à la Conscience, ceux qui s'y adressent*, Heb. 9. v. 9. quoi qu'ils puissent avoir là une Notion du *Christianisme*, & une Foi extérieure en *Christ*. Cela leur a fait violenter & tordre les Ecritures pour une *Justice imputée*, entierement hors d'eux, afin qu'ils couvrissent leurs Impuretés; Et cela leur a fait imaginer une Acceptation possible de la part de Dieu, quoi qu'ils supposent qu'il est impossible de jamais obeïr aux Commandements de Christ. Mais, helas! O Ames seduittes! Cela ne servira de rien au jour auquel *Dieu jugera chacun selon son Oeuvre, soit bonne, soit mauvaise.* Cela ne te sauvera pas de dire, qu'il étoit nécessaire pour toi

La Perfection & l'affranchissement du peché, obtenus & rendus possibles par l'Evangile.

La Lettre tue, & ne vivifie point.

toi de Pecher chaque jour en Penſée, en Parole & en Oeuvre; Car ceux qui agiſſent ainſi, ont certainement obéï à l'Injuſtice : Et qu'eſt-ce qu'il y a de preparé pour ceux qui ſont tels? Rien que *Tribulation*, *Angoiſſe*, *Indignation & Colere*; Tout de même, que *Gloire*, *Honneur* & *Paix*, *Immortalité & la Vie Eternelle à ceux qui ont bien fait, & ont patiemment perſeveré en bien faiſant*. Tellement donc, que ſi tu deſires de connoitre que cette Perfection & cet Affranchiſſement du Peché eſt poſſible pour toi, tourne ta Penſée vers la *Lumiere* & vers la *Loi Spirituelle de Chriſt dans le Cœur*, & ſouffre ſes Cenſures; Ecoute le Jugement & l'Indignation de Dieu contre la Partie Criminelle en toi, ainſi qu'elle eſt revelée là dedans, que Chriſt a rendu ſupportable pour toi; & ainſi ſouffre que le *Jugement en toi ſoit amené en Victoire*; & ainſi vien à être participant de la *Communion des Souffrances de Chriſt*, & à être rendu *Conforme à ſa Mort*, afin que tu te ſentes *Crucifié avec lui au Monde, par le pouvoir de la Croix en toi*; De ſorte que cette Vie, qui autrefois étoit vivante en toi pour ce Monde, & ſon Amour & ſes Convoitiſes, meurent, & qu'une nouvelle Vie ſe leve, par laquelle tu puiſſes vivre à l'avenir à Dieu, & non à toi, ou pour toi même, & que tu puiſſes dire, avec l'Apôtre *Gal.* 2. verſ. 20. *Je vis, non plus moi; mais Chriſt vit en moi*; & alors à la *Verité tu ſeras Chrétien de Fait*, & non pas de *Nom* ſeulement, comme il n'y en a que trop; Alors tu connoitras ce que c'eſt, *que d'avoir dépoüillé le vieux Homme avec ſes Faits*, lequel à la verité Peche chaque jour en Penſée, en Parole & en Oeuvre, & d'avoir *revêtu le nouvel Homme, lequel ſe renouvelle en Sainteté, ſelon l'Image de celui qui l'a crée*, Epheſ. 4. verſ. 24. & tu rendras témoignage que tu ès toi même l'*Ouvrage de Dieu, creé en Jeſus Chriſt à bonnes Oeuvres*; & ainſi que tu ne Peches pas toûjours. C'eſt à ce Nouvel Homme, *que le Joug de Chriſt eſt aiſé, & ſon*

Comment nous participons aux Souffrances de Chriſt, & ſommes rendus conformes à ſa Mort.

Mat. 11. 30.
1 Jean 5. 3.

Fardeau

Fardeau leger; quoi qu'il soit pesant au *Vieux Adam*: Certes à un tel, les *Commandemens de Dieu ne sont point facheux*; Car c'est-là sa *Viande & son Breuvage*, que de se trouver *accomplissant la Volonté de Dieu.*

Enfin, cette Perfection ou Affranchissement de Peché est possible, parce que plusieurs y sont parvenus, suivant le Témoignage exprès de l'Ecriture. Quelques uns avant la Loi, & quelques autres sous la Loi, à la faveur du Témoignage & de la Participation du Benefice, & de l'effet de l'Evangile. Comme, premiérement, il est écrit d'*Enoch*, *Gen.* 5. verf. 22, 24. qu'il *Chemina avec Dieu*; ce que Personne ne peut faire tandis qu'il Peche, ni l'Ecriture ne nous rapporte point aucun de ses defauts. Il est dit de *Noë*, *Gen.* 6. verf. 9. & de *Job* 1 verf. 18. & de *Zacharie* & d'*Elizabeth*, *Luc* 1 verf. 6. *Qu'ils étoient parfaits.* Mais sous l'Evangile, outre ce qui est dit aux *Romains* ci-dessus mentionné, voyez ce que l'Apôtre dit de plusieurs Saints en general, *Ephes.* 2. verf. 4, 5, 6. *Mais Dieu, qui est riche en Misericorde, par sa grande Charité, de laquelle il nous a aimez, du tems même que nous étions morts en nos fautes, nous a vivifiez ensemble avec Christ (par la Grace duquel vous étes Sauvez) Et nous a Ressuscitez ensemble, & nous a fait Seoir ensemble aux Lieux Celestes en Jesus Christ*, &c. Je juge, que tandis qu'ils étoient assis dans ces *Lieux Celestes*, ils ne pouvoient pas Pecher chaque jour, en Pensée, en Parole & en Oeuvre, & que toutes leurs Oeuvres qu'ils faisoient là, n'étoient pas comme les *Drapeaux soüillez*, ou comme un *Habillement menstrual* : Voyez ce qui est dit de plus aux *Hebreux*, 12. verf. 22, 23. *Les Esprits des Justes Sanctifiez, ou rendus Parfaits.* Et pour finir, que l'on considere ce Passage de l'*Apocalipse*, 14. v. 1, 2, 3, 4, 5. là où, quoi qu'il soit dit, au tems present, *qu'il n'a point été trouvé de Fraude en eux*, neantmoins, ce n'est pas sans avoir égard à leur Innocence, tandis qu'ils étoient

3 Preuve.

Plusieurs ont atteint la perfection.

Enoch chemina avec Dieu, & fut parfait.

sur la Terre; Et cela est expressément mentionné par le tems passé, *qu'ils ont été Rachettez d'entre les Hommes, & qu'aucune Fraude n'a été trouvée en leur Bouche.* Mais il faut que je procede mainte-
3 Sect. nant, *en troisiéme lieu*, à repondre aux *Objections*, qui sont en effect les Argumens de nos Opposans.

1 Object. §. IX. Je commencerai par leur principal & grand Argument, qui est, les Paroles de l'Apôtre 1 *Jean* 1. vers. 8. *Si nous disons que nous n'avons point de Peché, nous nous Seduisons nous mémes, & la Verité n'est point en nous.* Ils croyent que cela est invincible.

1 Reponse. Mais n'est-ce pas étrange de voir des Hommes si aveuglez par la partialité? Combien de Passages de l'Ecriture rejettent-ils, dix fois plus clairs que celui-ci, & cependant ils s'attachent si obstinement à celui-ci, qui peut recevoir tant de diverses Reponses? Comme, premiérement, *Si nous disons que nous n'avons point de Peché*, &c. ne veut pas signifier que l'Apôtre lui même y soit renfermé. Quelquefois l'Ecriture se sert de cette façon d'expression, quand la Personne qui parle ne peut pas y être renfermée, & les *Grammairiens* appellent cette maniere de parler, un *Metaschematisme*. Ainsi *Jaques* 3. vers. 9, 10. parlant de la *Langue*, dit, *Par elle nous benissons Dieu, & par elle nous maudissons les Hommes*; Ajoûtant, *Il ne faut point que ces Choses aillent ainsi.* Qui voudra conclure d'ici que l'Apôtre étoit un de ces Maudisseurs? Mais, se-

Si nous disons que nous n'avons point Peché &c. Objecte.

2 Reponse. condement, cette Objection ne frappe du tout point le Sujet, il ne dit point, *Nous Pechons chaque jour en Pensée, en Parole & en Oeuvre*; Beaucoup moins, *que les Bonnes-Oeuvres mêmes que Dieu opere en nous par son Esprit, sont le Peché*; Et même le Verset suivant montre clairement, que sur la *Confession* & la *Repentance*, nous sommes non seulement *Pardonnez*, mais aussi *Nettoyez* : *Il est fidelle pour nous pardonner nos Pechez, & pour nous nettoyer*

de

de toute Iniquité. Il y a ici tout ensemble & un Pardon, & un Transport du Crime, & un nettoyement ou un enlevement de la Soüillure ; car faire que le *Pardon* & le *Nettoyement*, appartiennent tous deux au Transport du *Crime*, comme il n'y a point de raison de la part du Texte de le faire, aussi seroit ce forcer très violemment les mots, & cela implique une inutile Tautologie. L'Apôtre ayant montré, comment non seulement le Crime, mais encore l'ordure aussi du Peché est emportée, reprent ses mots au tems passé, au vers. 10. *Si nous disons que nous n'avons point Peché, nous le faisons Menteur.* En troisiéme lieu, Comme *Augustin* a bien observé, dans son Exposition sur l'Epitre aux *Galates*, *Ne Pècher pas est une chose, & n'avoir point de Peché, en est une autre :* Les paroles de l'Apôtre ne sont pas, *Si nous disons que nous ne pèchons point, ou que nous ne commettons point de Peché chaque jour*; mais, *si nous disons, que nous n'avons point de Peché.* Et il y a une difference manifeste entre ces deux Choses ; Car à l'égard de ce que tous ont *Peché*, comme nous le confessons librement, on peut dire en un sens, que tous ont le *Peché*. Et encore, le *Peché* se peut prendre pour la *Semence du Peché*, laquelle peut-être en ceux, qui sont exentez de *Pècher actuellement :* Mais quant aux Tentations & aux Provocations qui en procedent, ausquelles les Serviteurs de Dieu resistent, & ausquelles ils n'ont point cedé ; elles sont le Peché du Diable qui tente, & non pas des Homme qui est garanti. En quatriéme lieu, Cela étant consideré, comme aussi avec quelle assurance, & quelle clarté, l'Apôtre lui même en parle une & deux Fois dans cette même Epître, aussi bien qu'en divers autres lieux ci-dessus alleguez ; y a-t-il de la justice & du bon sens, a presser maintenant ce seul Passage, qui incontinent après est si qualifié & resumé au *tems passé*, pour contredire non seulement ses autres Expressions positives, mais même le

3 Reponse.

Ne pècher point est une chose, & n'avoir point de péché est une autre.

4 Reponse.

le but entier de son Epître & de tout le reste des Saints Commandements & Preceptes de l'Ecriture?

2 Object. Secondement, Leur Seconde Objection est de deux Passages de l'Ecriture, presque de même Signification : L'un est 1 *Rois* 8. *v.* 46. *Car il n'y a point d'Homme qui ne Peche.* L'autre est *Eccles.* 7. *v.* 20. *Car il n'y a point d'Homme Juste sur la Terre, qui fasse bien, & qui ne Peche point.*

Reponse. Je Repons, Premierement, Ceci n'affirme rien touchant le continuel acte de *Pècher* chaque jour, pour n'en être jamais exenté ; mais seulement, que tous ont *Pèché*, ou qu'il n'y a Personne qui ne *Pèche*, quoi que non pas toûjours, en telle sorte qu'il ne cesse jamais de *Pècher* ; & c'est en ceci que gît la Question. Et même dans ce Passage des *Rois*, il parle deux versets après, de ceux qui se convertissent de *toute leur Ame & de tout leur Cœur* ; ce qui implique une possibilité d'abandonner le Peché.

A l'egard de la diversite des Saisons & des Dispensations. Secondement, Il faut avoir égard aux Saisons & aux Dispensations ; Car si on accordoit, que du tems de *Salomon* il n'y avoit Personne qui *ne Pèchât* ; il ne s'ensuivra pas qu'il n'y en ait aucun à present qui soit tel, ou que ce ne soit pas une chose à laquelle on puisse parvenir par la Grace de Dieu sous l'Evangile. Car, *Du non être, à ne pouvoir être, la consequence n'est pas recevable.*

A non esse, ad non posse, non valet sequela. Et enfin, Toute cette Objection depend d'une fausse Interpretation ; Car le mot Hebreu יחטא peut se lire au *Mœuf Potentiel*, de cette façon, *Il n'y a point d'Homme qui ne puisse Pècher*, aussi bien qu'en l'*Indicatif :* C'est ainsi que *Junius* & *Tremellius*, ensemble & *Vatable* l'ont dans le vieux Latin ; & le même mot est employé ainsi, *Psean.* 119. *v.* 11. *J'ai caché ta Parole en mon Cœur,* אחטא לך למען לא c'est à dire, *Afin que Je ne Peche point contre toi*, au *Mœuf Potentiel*, & non pas à l'*Indicatif* ; ce qui étant plus comforme au But Universel des Ecritures, au Témoignage de la Verité,

&

& au sens de presque tous les Interpretes, doit sans doute être entendu ainsi, & l'autre *Interpretation* doit-être rejettée comme *corrompuë.*

En troisiéme lieu, Ils objectent quelques Expressions de l'Apôtre, *Rom. 7. v. 19. Car je ne fai point le bien que je veux; mais je fai le Mal que je ne veux point.* Et au verset 24. *Làs! miserable que je suis! Qui me delivrera du Corps de cette Mort?* 3 Object.

Je repons, Que ce Passage n'infere rien, à moins qu'il ne fût évident, que l'Apôtre parloit ici de son propre Etat, & non pas plûtôt en la Personne des autres, ou de ce que lui même avoit quelquefois souffert; ce qui est frequent dans l'Ecriture, comme dans le cas de Maudire, dans l'Epître de *Jaques*, ci-dessus cité. Mais il n'y a rien dans le Texte, qui signifie clairement, que l'Apôtre parle là de soi même, ou de l'Etat dans lequel il étoit alors, ou dans lequel il devoit toûjours être; Tout au contraire, dans le Chapitre precedent, il declare (comme il a été montré amplement ci-dessus) qu'ils étoient *Morts au Peché*; demandant, *Comment ils vivroient encore plus long-tems en lui.* Secondement, Il paroit, que l'Apotre a fait le Personnage de celui qui n'est pas encore parvenu à l'Etat Spirituel, en ce qu'il dit, au verset 14. *Mais moi je suis Charnel, vendu sous le Peché.* Faut-il donc maintenant s'imaginer, que l'Apôtre *Paul*, quant à son Etat propre, lors qu'il écrivoit cette Epître, fût un *Homme Charnel*, lui qui au 1 Chap. atteste de soi même, Qu'il *a été mis à part, pour être un Apotre, capable de departir aux* Romains *les Dons Spirituels*; & au Chap. 8. v. 2. Que *la Loi de l'Esprit de Vie, qui est en Jesus Christ, l'avoit affranchi de la Loi de Peché & de la Mort?* Ainsi donc il n'étoit pas *Charnel.* Et puis qu'il y a des Hommes Spirituels en cette Vie, comme nos Adversaires ne le nieront pas; & que cela est donné a entendre par tout ce huitiéme Chapitre Reponse. Paul fait le personnage d'un miserable pour leur montrer le Redempteur.

aux *Romains*; on ne niera pas que l'Apôtre ne fût un de ceux-là. Ainsi donc, comme ce qu'il s'appèle soi même *Charnel*, au Chap. 7. ne se peut pas entendre de son Etat propre; aussi le reste de ce qu'il dit-là de cette sorte, ne peut-il pas être non plus entendu ainsi: Et même au verset 24. où il fait cette Exclamation, il ajoûte au verset suivant, *Je rends Graces à Dieu, par Jesus Christ nôtre Seigneur*; signifiant que c'est par lui qu'il témoignoit la delivrance; & ainsi il continuë montrant comment il l'avoit obtenuë au Chap. suivant, à savoir, au 8. v. 35. *Qui est ce qui nous separera de la dilection de Christ?* Et au vers. 37. *Mais en toutes ces choses nous sommes plus que Vainqueurs:* Et au dernier verset, *Rien ne nous pourra separer*, &c. Mais par tout où il y a une continuation dans le Peché, il y a une separation en quelque degré; puis que chaque *Peché est contraire à Dieu*, & est ἀνομία, c'est à dire, *une Transgression de la Loi*, 1 Jean 3. *v.* 4. & quiconque commet le moindre Peché, est surmonté de lui; & ainsi, à cet égard, il n'est pas Vainqueur, mais Vaincu. Cet Etat donc, lequel l'Apôtre atteste avoir obtenu, avec quelques autres, ne pourroit pas s'accorder avec une perseverance continuelle & une demeure dans le Peché.

Celui que le Peche a vaincu n'est pas vainqueur.

4 Object.

En quatriéme lieu, On objecte les *Fautes & les Pechez de plusieurs Saints Considerables, comme* Noe, David, *&c.*

Reponse.

Je repons, Que cela ne prouve point du tout le Cas: Car la Question n'est pas, *Si des Gens de bien ne peuvent pas tomber en Peché*, ce que l'on ne nie pas; mais, *Savoir s'il n'est pas possible pour eux de ne pecher point?* Il ne s'ensuivra pas, parce que ces Gens-là ont *peché*; que donc ils n'ont jamais été *affranchis du Peché*, mais ont toûjours *Peché*: Car suivant cette maniere de Raisonner, on pourroit insister suivant cette Reigle, *Contrariorum par ratio*, c'est à dire, que *La Raison des Contraires est semblable*

Ceux qui pechent ne peuvent ils jamais etre affranchis du Peché.

semblable ou égale : Que si, parce qu'un Homme de bien a Peché une fois, ou deux, il ne peut jamais être affranchi de Peché, mais il faut qu'il soit toûjours un Pecheur chaque jour, & continuellement durant toute la Vie ; donc, par la Reigle des Contraires, Si un méchant Homme a fait du bien une fois ou deux, il ne peut jamais être affranchi de la Justice, mais il faut qu'il soit toûjours un Homme juste durant toute sa Vie : Comme c'est une chose très absurde en elle même, aussi est-elle contraire au Témoignage clair de l'Ecriture, *Ezech.* 33. 12, jusqu'au 18.

Enfin, On objecte, *Que si la Perfection, ou l'Affranchissement du Peché, est une Chose à quoi on puisse parvenir, cela rendra la Mortification du Peché inutile, & fera que le Sang de Christ ne nous profitera de rien ; nous n'aurons pas besoin non plus de Prier pour la Remission des Pechez.* 5 Object.

Je repons, J'avois presque omis cette *Objection*, à cause de sa manifeste absurdité : Car la Mortification du Peché peut-elle être inutile, là où sa fin s'acquiert ? Veu qu'on ne peut point parvenir à cette Perfection, que par la Mortification. L'Esperance & la persuasion de Vaincre, rend-elle le Combat inutile ? Que des Personnes Raisonnables jugent, lequel a le plus de sens & de raison en cela ; de dire, comme nos Averfaires font, *Il est necessaire que nous Combations & que nous Lutions, mais il ne faut pas jamais penser à Vaincre ; il faut nous resoudre a être toûjours Vaincus :* Ou bien de dire, *Combatons, parce que nous pouvons Vaincre ?* Lesquels de ces deux rendent le *Sang de Christ* le plus Efficace, ou ceux qui croyent qu'ils en peuvent être nettoyez, ou bien ceux qui croyent qu'ils ne peuvent jamais être nettoyez par lui ? Si deux Hommes étoiens tous deux extremement malades, & qu'ils s'addressassent à un Medecin pour être gueris ; lequel de ceux-là recommandera le plus le Medecin & son Remede, ou celui qui croit qu'il

Reponse.

Qui est ce qui combat & n'espere pas de vaincre son Ennemi ?

qu'il peut être gueri par lui, & à mesure qu'il se sent lui même gueri, confesse qu'il l'est, & ainsi il peut dire, Cet Homme est un habile Medecin, ceci est un bon Medicament, voilà, j'en ay été gueri. Ou, celui qui n'en a point été soulagé, ni n'a jamais crû qu'il pût guerir durant sa Vie?

Prier pour la Remission des pechez.

Quant à la Priere pour la *Remission des Pechez*, nous ne la nions point; parce *que tous ont Peché*; & par consequent tous ont besoin de prier que leurs *Pechez passez* soient effacez, & qu'ils soient garantis chaque jour de Pecher. Et si d'esperer ou de croire d'être *affranchi du Peché*, empêchoit de prier pour la *Remission du Peché*; il s'ensuivroit, par la même consequence, que les Hommes ne devroient point renoncer au Meurtre, à l'Adultere, ni à aucun de ces Maux grossiers; veu que plus les Hommes sont Criminels, plus ils ont d'occasion de demander la Remission du Peché, & de travailler d'autant plus à la Mortification. Mais l'Apôtre a refuté assez suffisamment ces Pointilles, qui plaident pour le Peché, dans ces paroles, *Rom. 6. v.* 1, 2. *Demeurerons nous en Peché, afin que la Grace abonde? Ainsi n'avienne.*

Mais Enfin, on pourroit aisement repondre, en retorquant à ceux qui pressent là dessus, par les paroles de la Priere Dominicale, *Pardonne nous nos Dettes, ou quitte nous*, &c. Que cela ne combat pas moins la parfaite Justification, que la parfaite Sanctification. Car si tous les Saints, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, sont parfaitement Justifiez, en cette même heure qu'ils sont convertis, comme nos Aversaires veulent que cela soit, donc ils ont la Remission de leurs Pechez long-tems avant qu'ils meurent. Ne peut-on pas donc leur dire, Quel besoin avez vous de prier pour la Remission du Peché, vous qui êtez déja Justifiez, de qui les Pechez sont pardonnez il y a long-tems, tant les passez, que ceux qui sont à venir?

§. X.

§. X. Mais ceci peut suffire : *Jerome* parle assez clairement touchant cette possibilité, *lib.* 3. *adver.* Pelagium ; *Nous disons aussi ceci, qu'un Homme peut ne pecher pas s'il veut, selon le tems & le lieu, selon la foiblesse de son Corps, autant que sa Pensée est attachée, tandis que les Cordes de la Harpe ne se relâchent point par aucun Vice.* Et encore, dans le même Livre, *Ce qui est-ce, que j'ai dit, que cela est mis en nôtre puissance (à savoir, entant qu'elle est aidée de la Grace de Dieu) ou de Pecher, ou de ne Pecher point.* Car c'étoit-là l'Erreur de *Pelagius*, laquelle à la verité nous rejettons & abhorrons, & à laquelle les *Peres* s'opposerent avec justice, *Qu'un Homme par sa force naturelle, sans le secours de la Grace de Dieu, pouvoit parvenir à cet état, que de ne point pecher.* Et *Augustin*, le grand Aversaire de l'*Heresie de Pelagius*, ne nioit pas, que cette possibilité ne se pût obtenir par l'assistance de la Grace de Dieu, comme dans son Livre *de Spiritu & Litera*, cap. 2, & son Livre *De Naturâ & Gratiâ* contre *Pelagius*, cap. 42,50,60. & 63. *de Gestis Concilii Palæstini*, cap. 7, & 2. & *de Peccato Originali*, lib. 2. cap. 2. *Gelasius* aussi dans sa Dispute contre *Pelagius*, dit, *Mais si quelcun affirme, que cela peut être donné à quelques Saints en cette Vie, non pas par la force de l'Homme, mais par la Grace de Dieu, il fait bien de le croire ainsi assurement, & de l'esperer fidelement ; car par ce Don de Dieu toutes choses sont possibles.* Que ce fût l'Opinion commune des *Peres*, cela paroit des paroles du *Concile d'Aszanzik*, au dernier Canon, *Nous croyons aussi ceci, suivant la* Foi Catholique, *que tous ceux qui sont batizez par Grace, par le Batême reçû, & Christ leur aidant, & co-operant, peuvent & doivent faire tout ce qui appartient au Salut, s'ils veulent travailler fidellement..*

Temoignage des Peres touchant la Perfection ou l'affranchissement de Peche.

Jerome.

Augustin.

Gelasius.

Que par le Don de Dieu, tout est possible.

§. XI. Bien-heureux donc sont ceux qui croyent en celui, qui peut & qui veut delivrer de tout Peché, autant de Personnes qui viennent à lui par une vraie Repentance, & ne se determinent pas, comme

Conclusion.

comme font ces Gens-là, d'être toute leur Vie les Serviteurs du Diable; mais s'avancent chaque jour, en renonçant à l'Injustice; & oubliant les choses qui

Phil. 3. v. 14. sont en arriere, *Ils s'avancent vers le But*, à savoir, *au Prix de la Vocation supernelle de Dieu en Jesus Christ* : Ceux-là ne trouveront point que leur Foi & leur Assurance ayent été en vain; mais quand il en sera tems ils seront faits Vainqueurs par celui en qui ils ont crû; & ainsi ayant vaincu, *Ils seront établis comme des Colomnes en la Maison de Dieu, de sorte qu'ils ne sortiront plus dehors*, Apocal. 3. v. 12.

S'avoncer vers le But, le prix de la vaincre.

THESE IX.

Touchant la Perseverance, & la Possibilite' de Dechoir de la Grace.

Bien que ce Don, & cette Grâce intérieure de Dieu, soit suffisante pour operer le Salut; neantmoins dans ceux, en qui elle trouve de la resistance, elle peut devenir & devient également leur Condamnation. De plus, ceux aux Cœurs desquels elle a operé en partie pour les purifier & les sanctifier, à dessein de pousser en avant leur Perfection, en peuvent dechoir par desobéïssance; la tournant en dissolution, *Jude* 4. font naufrage quant à la Foi, 1 *Tim* 1. *v.* 19. & après avoir gouté le Don Celeste, & avoir été faits participans du Saint Esprit, retombent encore, *Heb. 6. v.* 4, 5, 6. *Neantmoins on peut parvenir à un tel avancement & à un tel état ferme dans la Verité, en cette Vie, duquel il ne peut y avoir aucune Apostasie totale.*

§. I. LA premiere Sentence de cette These à déja été traittée dans la *cinquiéme* & *dixiéme Proposition*, où il a été montré que cette *Lumiere*, qui

qui est donnée pour la *Vie*, & pour le *Salut*, devient la Condamnation de ceux qui la refusent; C'est pourquoi cela est déja prouvé dans ces Passages, où j'ai fait voir clairement la possibilité de l'Homme de resister à la Grace & à l'Esprit de Dieu : Et à la verité cela est si évident par les Ecritures, que cela ne peut être nié par ceux qui voudront considerer serieusement ces Témoignages, *Proverb.* 1. *v.* 24, 25, 26. *Jean* 3. *v.* 18, 19. 2 *Thes.* 2. *v.* 11, 12. *Act.* 7. *v.* 51. & 13. *v.* 46. *Rom.* 1. *v.* 18. Quant à l'autre partie, *Que ceux, en qui cette Grace peut avoir operé en grande mesure, pour les purifier & les sanctifier, tendant à leur plus ample Perfection, peuvent en dechoir ensuite par desobéissance*, &c. Les Témoignages de l'Ecriture renfermez dans la These même, sont suffisans pour le prouver à des Personnes d'un Jugement non prevenu : Mais parce que, quant à cette partie-là, nôtre Cause est commune avec plusieurs autres *Protestans*, je serai d'autant plus court en cela. Car ce n'est pas mon dessein de faire ce qui est déja fait, & je ne souhaite pas non plus de paroître *Savant*, en écrivant beaucoup ; mais mon intention est, simplement de presenter au Monde, un fidele recit de nos Principes ; & leur faire entendre, en peu de mots, ce que nous avons à dire pour nous mêmes.

§. II. De ces Passages donc, renfermez dans la These (pour n'en ôter pas plusieurs autres davantage, lesquels on pourroit presser) J'Argumente ainsi. I. La chute de la Grace par Desobeïssance, prouvée.

Si les Hommes peuvent tourner la Grace de Dieu *en Dissolution, donc il faut qu'ils l'ayent euë autrefois.* 1 Arg.

Mais le Premier est vrai : Donc le Second l'est aussi.

Si les Hommes peuvent faire Naufrage, quant à la Foi, *il faut qu'ils l'ayent euë autrefois ; & ils ne peuvent jamais avoir eu une vrai* Foi, *sans la Grace de Dieu : Mais* 2 Arg.

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

3 Arg. *Si les Hommes peuvent avoir gouté le* Don Celeste, *& avoir été faits participans du* Saint Esprit, *& en suite retomber, ou y* renoncer ; *Il faut qu'ils ayent connu en quelque mesure l'Operation de la Grace Salutaire de Dieu & de l'Esprit, sans quoi nul ne peut gouter le Don Celeste, ni participer non plus au Saint Esprit :*

Mais le premier est vrai : Donc le dernier l'est aussi.

II. La Doctrine de l'Election & de la Reprobation est incompatible avec la Predication & l'Exhortation.

Secondement, Puis que la Doctrine contraire est fondée sur cette fausse *Hypothese*, Que la *Grace n'est donnée à Personne pour le Salut, si ce n'est à un certain Nombre Eleu, qui ne peut la perdre ; & que tout le reste du Genre-Humain, est exclus de la Grace & du Salut par un* Decret Absolu ; Cela étant detruit, celle-ci tombe par Terre. Or, comme leur Doctrine, est entierement incompatible, avec la Pratique de chaque jour de ceux qui la prêchent, en ce qu'ils exhortent le Peuple à croire & à être sauvé, tandis qu'en même tems, s'ils appartiennent au Decret de Reprobation, il leur est absolument impossible de le faire ; veu qu'il leur est autant impossible d'en être frustré, comme il a été clairement montré ci-devant. De même aussi dans cette matiere de la *Perseverance*, leur Pratique & leurs Principes ne sont pas moins incompatibles & contradictoires. Car, pendant qu'ils exhortent chaque jour le Peuple à être *Fidele jusques à la fin*, leur montrant, que s'ils ne persistent ils *seront Retranchez*, & seront frustrée de la *Recompense* ; ce qui est fort vrai : Mais non pas moins incompatible avec cette Doctrine, qui affirme, *Qu'il n'y a point de Risque, parce qu'il n'y a pas de possibilité de s'éloigner de la moindre mesure de la veritable Grace :* Que si cela est vrai, c'est en vain que l'on exhorte, à *perseverer* fermes, des Personnes que Dieu a renduës incapables de *dechoir*.

Je

Je n'insisterai pas plus long-tems sur la preuve de ceci; veu que ce qui a été dit, peut suffire pour repondre à mon dessein; & que la Chose aussi est pleinement prouvée par plusieurs de même Opinion. Que cela ait été la Doctrine des *Primitifs Protestans*, il paroit de ceci, c'est que la *Confession Augustane* le condamne comme une *Erreur* des *Anabaptistes*, de dire, *Que ceux qui ont été unefois Justifiez, ne peuvent pas perdre le Saint Esprit:* On peut trouver plusieurs Sentences pareilles dans les lieux communs de *Philipe Melancthon*. *Vossius* dans son Histoire *Pelagienne*, lib. 6. atteste, *Que c'étoit l'Opinion commune des Peres:* Dans la Confirmation de la *These Dixiéme*, pag. 587. il y a ces paroles, *Que ce que nous avons dit, a été le Sentiment commun de l'Antiquité, il n'y a que ceux à present qui le puissent nier, qui peut-être d'ailleurs ne sont pas sans quelque savoir, mais neantmoins sont tout à fait étrangers dans l'Antiquité*, &c. Ces Choses étant ainsi Remarquées, je viens aux *Objections* des Opposans. L'Opinion des Peres touchant la chute de la Grace.

§. III. Premiérement, Ils alleguent, *Que ces Passages mentionnez de faire* Naufrage quant à la Foi, *ne s'entendent seulement que d'une Foi feinte ou apparente, & non pas d'une Foi réele & veritable.* 1 Objection

Cette *Objection* est fort foible, & contraire apparemment au Texte, 1 *Timoth.* 1. *v.* 19. où l'Apôtre joint à la *Foi*, la *bonne Conscience*, par maniere de Plainte: Au lieu que, si leur *Foi* eût été seulement apparente & hypocrite, ces Gens-là eussent été mieux sans elle, qu'avec elle; & ils n'eussent point été dignes de blâme, d'avoir perdu une chose qui étoit méchante d'elle même. Mais l'Apôtre ajoûte formellement [*& la bonne Conscience*] ce qui montre qu'elle étoit Réele; & on ne peut pas supposer non plus, que des Personnes puissent acquerir veritablement une *bonne Conscience*, sans l'Operation de la *Grace Salutaire* Reponse. La bonne & la mauvaise Conscience;

de Dieu; beaucoup moins, qu'une *bonne Conscience* s'accorde avec une Foi apparente fausse & hypocrite. Derechef, Ce qui est contenu dans ces Passages de l'Apôtre, étant dit par maniere de Chagrin, signifie clairement, que ces Acquisitions, dont-ils sont dechûs, étoient bonnes & réeles, & non pas faulses & trompeuses; autrement il n'auroit pas lamenté de ce qu'ils en étoient dechûs: Et ainsi il dit positivement, *Ils ont gouté le Don Celeste, & ont été faits participans du Saint Esprit*, &c. non pas qu'ils ont semblé être tels; ce qui montre que cette *Objection* est frivole.

2 Objection. Secondement, Ils alleguent, *Phil.* 1. *v.* 6. *Etant assuré de cela même, que celui qui a commencé cette bonne Oeuvre en vous, l'achevera jusques à la journée de Jesus Christ*, &c. Et 1 Pierre 1. v. 5. *Qui sommes gardez par la Vertu de Dieu, par la Foi pour avoir le Salut.*

Reponse. Ces Passages, comme ils n'affirment rien de positivement contraire à nous, aussi ne peuvent ils point être entendus autrement, que tant que la Condition est effectuée de nôtre côté; veu que le *Salut* n'est pas autrement proposé ici, que sur certaines Conditions necessaires à effectuer par nous; comme il a été prouvé ci-dessus, & comme nos Aversaires aussi le confessent, comme *Rom.* 8. *v.* 13. *Car si vous vivez selon la Chair, vous mourrez; mais si par l'Esprit vous mortifiez les faits du Corps, vous vivrez.* Et Heb. 3. *v.* 14. *Nous avons été faits participans de Christ, si nous retenons ferme jusques à la fin, le commencement de ce qui nous Soutient.* Car si ces lieux de l'Ecriture, sur lesquels ils fondent leur Objection, se pouvoient admettre sans ces Conditions, cela renverseroit manifestement tout le contenu de leurs Exhortations, dans tous leurs Ecrits. Il y a aussi quelques autres *Objections* de la même nature, qui se fondent par les mêmes Reponses; lesquelles je laisse à part, ayant été amplement traittées par d'autres, pour venir à ce

Le Salut est proposé sur certaines Conditions d'etre accomplies par nous.

Témoignage

Témoignage de la Verité, qui est plus particulierement nôtre en cette matiere, & qui est contenu dans la derniere partie de la These, en ces mots, *Neantmoins on peut parvenir à un tel avancement, & à un tel état ferme dans la Verité en cette Vie, duquel il ne peut y avoir aucune Apostasie totale.*

§. IV. Comme j'ai remarqué dans l'Explication de la *cinquiéme* & *sixiéme These*, que quelques uns qui avoient renoncé aux Erreurs des autres, touchant la *Reprobation*, & affirmé *l'Universalité de la Mort de Christ*, avoient neantmoins manqué en ne prêchant pas suffisamment la Verité ; & ainsi avoient donné occasion au parti contraire, par leurs manquemens, d'être renforcez dans leurs Erreurs : Ainsi peut-on dire en ce Cas. Comme d'un côté ceux-là errent, qui affirment, *Que l'on ne peut pas dechoir du moindre degré de la vraye & salutaire Grace* ; aussi ceux-là errent d'un autre côté, qui nient que l'on puisse acquerir une telle fermeté, *De laquelle il ne puisse y avoir aucune totale & finale Apostasie.* Et c'est entre ces deux Extremes que la Verité demeure évidente dans les Ecritures, que Dieu nous a revelé par le Témoignage de son Esprit, & dont nous sommes assûrez par nôtre propre sensible Experience. Et comme il a été remarqué dans la Dispute precedente, ainsi dans celle-ci, aussi la Defence de la Verité paroîtra bien tôt à ceux qui pesent serieusement la matiere : Car les Argumens étant droitement appliquez des deux côtez, seront forts quant à ceci ; & les Objections, qui sont fortes, en ce qu'elle sont respectivement pressées contre les deux fausses *Opinions* contraires, sont ici aisément repondues, par l'établissement de cette *Verité*. Car tous les Argumens qu'allegnent ceux qui affirment, *Que l'on ne peut pas dechoir*, peuvent être bien reçûs par un Parti, comme de ceux qui sont parvenus à cette Fermeté & à cet Etablissement, & leurs

Les deux Extremitez ou se jettent quelques uns en soutenant une chute finale, ou une fermeté dans la Grace être impossible.

leurs Objections sont dissoutes par cette Confession; aussi de l'autre côté, les Argumens tirez des Passages de l'Ecriture, par ceux qui affirment la *possibilité de dechoir*, peuvent bien être reçûs de ceux qui ne sont pas parvenus à cet Etablissement, quoi qu'ils ayent atteint à une mesure de la veritable Grace. Ainsi donc les Batteries contraires de nos Aversaires, qui manquent à trouver la Verité, concourent d'autant plus fortement à l'établir, tandis qu'ils se detruisent l'un l'autre. Mais depeur qu'il semble que ceci ne suffise pas, pour satisfaire ceux qui jugent, *qu'il est toujours possible aux plus excellens des Hommes de decheoir, avant mourir*; J'ajoûterai, pour la preuve de cela, quelques succinctes Considerations, tirees de quelque peu de Passages de l'Ecriture.

1. La Vigilance & la Diligence est d'une indispensable necessité à tous

§. V. Et premiérement, J'avoüe librement, qu'il est bon à tous d'être Humble, & n'être pas trop Hardi à cet égard, jusqu'à s'appuyer sur ceci, afin de se nourrir dans l'Iniquité; ou se coucher dans la Securité, comme si on étoit parvenu à cette Condition; veu que la *Vigilance* & la *Diligence* sont d'une *necessité indispensable* à tous les Hommes Mortels, aussi long-tems qu'ils respirent en ce Monde: Car Dieu veut que ce soit-là la constante Pratique du *Chrétien*, afin que par-là il puisse être d'autant plus propre à le servir, & mieux armé contre toutes les Tentations de l'Ennemi. Car puis que les *Gages du Peché c'est la Mort*, il n'y a point d'Homme, tandis qu'il Peche, & qu'il est accoutumé à cela, qui ne se puisse croire avec raison capable de perir: D'ici l'Apôtre *Paul* dit lui même, 1 *Corinth.* 9. v. 27. *Mais je matte & reduis mon Corps en servitude*; *de peur qu'en quelque maniere, aprés avoir Prêché aux autres, je ne sois trouvé moi même non recevable.* Ici l'Apôtre suppose qu'il est possible pour lui de *n'être pas recevable*; & cependant on peut bien juger, qu'il étoit beaucoup plus avancé dans l'Oeuvre Interieure de la *Régeneration*, quand il écrivit cette *Epitre*, que ne

ne sont plusieurs à present qui croient trop presomptueusement qu'ils ne peuvent *pas dechoir*; parce qu'ils sentent eux mêmes avoir acquis quelque petit degré de veritable *Grace*. Mais l'Apôtre se sert de cette supposition, ou possibilité, de ce qu'il pouvoit *être non recevable* (comme j'ai remarqué cidessus) comme d'un Motif pour lui à être Vigilant; *Je matte mon Corps, de peur*, &c. Neantmoins le même Apôtre, dans un autre tems, dans le sentiment & l'attouchement de la Sainte *Vertu de Dieu*, & sous son *Empire*, se trouvant soi même Vainqueur, par-là, sur le Peché & sur les Ennemis de son Ame, ne fait pas difficulté d'affirmer, *Rom.* 8. *v.* 38. *Car je suis persuadé, que ni Mort ni Vie*, &c. ce qui montre clairement, qu'il avoit acquis une Condition, de laquelle il connoissoit qu'il ne pouvoit *pas dechoir*.

II. Un etat auquel on peut parvenir en cette Vie, duquel on ne peut dechoir.

Mais, en second lieu, Il paroit qu'il y a un Etat tel, auquel on peut parvenir, parce que nous y sommes exhortez, & comme il a été prouvé ci-devant, l'Ecriture ne nous propose jamais des choses impossibles. Nous avons une telle Exhortation de la part de l'Apôtre, 2 *Pier.* 1. *v.* 2c. *Partant, Freres, étudiez vous plûtôt à affermir vôtre Vocation & Election.* Et quoi qu'il y ait ici une Condition proposée; neantmoins puis que nous avons déja prouvé qu'il est possible d'accomplir cette Condition, donc aussi la Promesse qui y est annexée peut s'obtenir. Et puis que là où l'assurance manque, il y a toûjours un lieu qui reste aux doutes & aux desespoirs; si nous soutenons que l'on n'y peut jamais parvenir, il n'y auroit donc jamais de lieu connu aux Fideles en ce Monde, dans lequel ils pussent être affranchis de doute & de desespoir: Ce qui étant très absurde en soi même, est aussi contraire à la manifeste Experience d'un Millier de Personnes.

III.

En troisiéme lieu, Dieu a donné à plusieurs de ses Saints & de ses Enfans, & est prêt à donner à

Une Assurance certaine & un Etablissement donné de Dieu à plusieurs de ses Saints & de ses Enfans.

Tous, une *pleine* & *certaine Assurance*, qu'ils sont siens, & qu'aucune Puissance ne pourra les arracher de sa main. Mais cette *Assurance* ne seroit pas une *Assurance*, si ceux qui sont ainsi *Assurez*, n'étoient *Etablis* & *Confirmez*, au de-là de toute doute & de toute hesitation : Cela étant donc, il n'est pas possible à ceux qui sont tels d'être frustrez de ce dont Dieu les a assurez. Et qu'il y ait une telle *Assurance* à laquelle on puisse parvenir en cette Vie, l'Ecriture le declare pleinement, tant en general, qu'à l'égard de quelques Personnes particulieres. Comme premierement, *Apocal.* 3. *v.* 12. *Celui qui vaincra, je le ferai être une Colomne au Temple de mon Dieu, & il ne sortira plus dehors*, &c. ce qui contient une Promesse Generale à Tous. D'où vient que l'Apôtre parle de quelques uns qui sont *seelez*, 2 Corint. 1. *v.* 22. *Qui nous a seelez, & nous a donné les Arrhes de l'Esprit en nos Cœurs.* C'est pourquoi l'*Esprit*, *seelant* ainsi, est appelé l'*Arrhe* & l'*Assurance de nôtre Heritage*, Ephes. 1. *v.* 13. *En qui vous avez été seelez du Saint Esprit de la Promesse.* Et c'est pour cette raison, que l'Apôtre *Paul*, non seulement en ce Passage des *Romains* cidessus allegué, declare, que lui même a obtenu cette Condition ; mais en la 2 *Timot.* 4. *v.* 7. il l'affirme en ces mots, *J'ai combatu le bon Combat*, &c. ce que plusieurs Gens de bien aussi ont témoigné & le témoignent. C'est pourquoi, comme rien ne peut être plus manifeste, que ce qu'une *Experience manifeste* de ce tems represente, & qui se trouve en cela d'accord avec l'Experience des Tems precedens ; aussi voyons nous qu'il y en a eu, & anciennement & à present, qui ont *tourné la Grace de Dieu en Dissolution*, & ont *decheu de leur Foi & de leur Integrité* ; de-là nous pouvons conclure sans crainte, *qu'une telle Chûte est possible.* Nous voyons aussi, que quelques uns, anciennement & maintenant, ont obtenu une certaine Assurance, quelquefois avant partir de ce Monde, qu'ils *Heriteroient*

riteroient la Vie Eternelle, & sont morts, suivant cela, dans cette *bonne Esperance* : Desquels, & touchant lesquels l'Esprit de Dieu a attesté, *Qu'ils étoient Sauvez.* Pour cette raison aussi, nous voyons qu'un tel Etat se peut obtenir en cette Vie, duquel on ne peut pas *dechoir* : Car puis que l'Esprit de Dieu l'a ainsi attesté, il n'étoit pas possible que ceux-là pussent perir ; touchant lesquels, *Celui qui ne peut mentir*, portoit ainsi Témoignage.

T H E S E X.

Touchant le Ministere.

Comme c'est par la Lumiere, *ou par le* Don *de Dieu, que toute la vraye Connoissance dans les Choses Spirituelles est reçûë & revelée* ; *Aussi est-ce par cela même, entant qu'il est manifesté & reçû dans le Cœur, par la force & la vertu d'icelui, que chaque vrai* Ministre *de l'Evangile est ordonné, preparé & pourveu dans l'œuvre du* Ministere : *Et c'est par sa conduite, son mouvement & son attraction, que chaque* Evangiliste *&* Pasteur Chrétien *doit être mené & gouverné dans son travail & dans l'Oeuvre de l'Evangile, tant à l'égard du* Lieu *où, que des Personnes à* qui, *& du tems dans* lequel *il doit* l'administrer. *Deplus, ceux qui ont cette Authorité, peuvent & doivent prêcher* l'Evangile, *quoi qu'ils n'ayent point de* Commission Humaine, *ni de* Literature ; *Comme d'autre côté ceux à qui l'Autorité de ce Don Divin manque, quelque Savans & Autorisez qu'ils soient, par la* Commission *des* Hommes *& des* Eglises, *ne doivent être estimez que comme des* Trompeurs, *& non pas de veritables* Ministres de l'Evangile. *Ceux encore qui ont reçû ce Saint & Immaculé Don*, comme ils l'ont reçû gratuitement, aussi le doivent-ils donner gratuitement,

L'Evangile le doit Precher gratuitement. Matt. 10, 8.

tuitement, *sans gages ou marché fait*; *beaucoup moins doivent-ils s'en servir comme d'un* Metier *pour gaigner de l'Argent par là : Cependant si Dieu en a appellé quelques uns hors de leurs Emplois, ou leur Negoce, par lequel ils gaignent leur Vie*; *Il pourroit être permis à ceux-là, suivant la liberté qu'ils sentent qui leur est donnée au Seigneur, de recevoir tels avantages Temporels (à savoir, ce qui pourroit leur être nécessaire pour la Nourriture & le Vêtement) suivant qu'ils leur sont donnez gratuitement & cordialement par ceux ausquels ils ont communiqué les Choses Spirituelles.*

§. I. J'Ai traitté jusques ici des Choses qui regardent la *Foi Chretienne* & les *Chretiens*, selon que chacun est situé, se tenant dans sa Condition privée & particuliere; & comment & par quelle voye chaque Personne peut être *Chretien* veritablement, & y demeurer tel. Je viens maintenant à parler par ordre de ces Choses qui regardent les *Chretiens*, entant qu'ils sont formez en une *Compagnie Jointe* & une *Communion*, & qu'ils se rangent sous une *Societé* visible & extérieure; laquelle *Societé* est appellée l'*Eglise de Dieu*, & est comparee dans l'Ecriture à un *Corps*; C'est pour quoi elle est appellée le *Corps de Christ*. Comme donc il y a divers Membres dans un Corps naturel, qui concourent tous à la fin commune, qui est l'assurance & la preservation de tout le Corps entier; Aussi y a-t-il dans ce *Corps Spirituel & Mystique* divers Membres, selon les differentes mesures de *Grace* & de l'*Esprit*, diversement administré à *chaque Membre* : Et c'est de cette *Diversité* que nait cette Distinction de Personnes dans la *Societé* visible des *Chretiens*; comme d'*Apôtres*, *de Pasteurs*, *d'Evangelistes*, *de Ministres*, &c. Ce qui est proposé dans cette These, est, *Qu'est-ce qui fait, ou qui établit quelcun Ministre de l'Eglise? Quels en doivent être les Dons ou les Qualitez*; & *comment il doit*

L'Eglise de Dieu est le Corps Spirituel de Christ.

doit se comporter? Mais parce qu'il pourroit sembler que c'est une Chose un peu à contre tems de parler des diverses *Charges* de l'*Eglise*, jusqu'à ce que l'on ait dit quelque Chose de l'*Eglise* en general, quoi que rien n'en soit dit positivement dans la These; Neantmoins, comme cela y est ici renfermé, j'en parlerai briévement quelque peu par avance, & après cela je procederai à ses Membres particuliers.

§. II. Je n'ai pas le moindre dessein de m'entremêler dans ce grand nombre de Controverses ennuyeuses, avec lesquelles les *Papistes* & les *Protestans* se dechirent les uns les autres sur ces choses; Mais seulement de mettre en avant en peu de mots, suivant la verité qui m'a été manifestée & revelée en moi par le témoignage de l'Esprit, selon cette proportion de Sagesse qui m'est donnée, de mettre, dis-je, en avant, comme une Introduction nécéssaire, tant pour cette matiere du *Ministere*, que du *Culte* qui le suit, ces choses que moi, & mes *Freres* ensemble, croyons touchant l'*Eglise*.

L'*Eglise* donc, suivant la Signification Grammaticale du mot, ainsi qu'il est employé dans les Saintes Ecritures, signifie une *Assemblée*, ou un *Amas de plusieurs en un même Lieu*; Car le Substantif ἐκκλησία, vient du mot ἐκκαλέω, *j'appelle à sortir*; & originellement de καλέω, *j'appelle*; Et à la verité, comme c'est le sens Grammatical de ce Mot, aussi est-ce la propre & réelle signification de la Chose; l'*Eglise* n'étant autre chose, que la *Societé*, *l'amas, ou la Compagnie de ceux-là, que Dieu a appellez du Monde & hors de l'Esprit du Monde, pour cheminer en sa Lumiere & en sa Vie.* L'*Eglise* donc, ainsi definie, doit être considerée entant qu'elle comprent tous ceux qui sont ainsi *appellez* & *ramassez* veritablement de Dieu, tant ceux qui sont encore en ce Monde inferieur, que ceux qui ayant déja mis bas le Tabernacle Terrestre, sont passez dans

1. L'Etimologie du Mot ἐκκλησία (l'Eglise) & sa signification.

dans le ſejour Celeſte; leſquels tous enſemble conſtituënt une ſeule *Egliſe Catholique* (touchant laquelle il y a tant de Controverſe) Hors de laquelle *Egliſe*, nous avoüons franchement, qu'il n'y peut avoir de Salut; Parce que ſous cette Egliſe & ſous ſa Denomination ſont compris tous & tout autant qu'il y en a, de quelque Nation, Race, Langue ou Peuple qu'ils ſoient (quoi qu'extérieurement étrangers & éloignez de ceux qui font Profeſſion de *Chriſt* & du *Chriſtianiſme* par Paroles, & qui ont le Benefice des Ecritures) qui deviennent obéïſſans à la Sainte *Lumiere* & au *Témoignage de Dieu* en leurs Cœurs, juſqu'a en être ſanctifiez & nettoyez des Maux de leurs voyes.

Point de Salut hors de l'Egliſe.

Car c'eſt ici l'*Eſprit Univerſel ou Catholique*, par lequel pluſieurs ſont appellez des *quatre coins de la Terre, & ſeront aſſis avec Abraham, Iſaac & Jacob* : C'eſt par Lui, que la ſecrette *Vie* & la *Vertu* de Jeſus eſt tranſmiſe dans pluſieurs qui ſont éloignez, tout de même que par le Sang qui coule dans les Veines & les Arteres du Corps naturel, la Vie eſt tranſmiſe & conduite de la Tête & du Cœur aux parties les plus extremes.

Que c'eſt que l'Egliſe.

C'eſt pour cela qu'il y peut avoir des Membres de cette *Egliſe Catholique*, auſſi bien entre les *Payens*, les *Turcs* & les *Juifs*, comme entre toutes les diverſes ſortes de *Chretiens*, Hommes & Femmes d'Intégrité & de ſimplicité de Cœur, qui, bien qu'aveuglez en quelque choſe dans leur Entendement, & peut-être chargez des Superſtitions & Formalitez des differentes Sectes, dans leſquelles ils ſont engagez, étants néantmoins ſinceres dans leurs Cœurs devant Dieu, tendants principalement & travaillants à être delivrez de l'Iniquité, & aimant à ſuivre la Juſtice, ſont vivifiez & animez par de ſecrets Attouchemens de cette *Sainte Lumiere* en leurs Ames, unis par-là ſecrettement à Dieu, & par ce moyen ils deviennent de vrais Membres de cette *Egliſe Catholique*. Or l'*Egliſe* à cet égard a toûjours

Les Turcs & les Juifs peuvent devenir Membres de cette Egliſe.

toûjours été dans l'Etre, dans toutes les Generations : Car Dieu n'a jamais manqué de quelques semblables Témoins pour lui, quoi que fort souvent méprisez & fort peu écoutez par ce Monde. C'est pourquoi cette *Eglise*, quoi que toûjours dans l'existence, a été souvent, comme si elle eût été invisible, en ce qu'elle n'est pas venuë sous l'Attention & l'Observation des Hommes de ce Monde, étant, comme dit l'Ecriture, *Jerem.* 3. vers. 14. *Un d'une Ville, & deux d'une Famille.* Et neantmoins, quoi que l'Eglise ainsi considerée, soit comme si elle étoit cachée aux Hommes méchans, & comme n'étant pas alors ramassée en une Communion visible, n'étant pas même reconnuë, ni écoutée par quelques uns de ceux qui en sont les Membres ; Neantmoins, il y en a plusieurs qui lui appartiennent nonobstant cela : Tout de même qu'*Elie* se plaignoit, qu'il étoit demeuré seul, 1 *Rois* 19. vers. 18. Dieu lui repondit, *Je me suis reservé sept mille Hommes, qui n'ont point Flechi leurs genoux devant l'Image de* Baal : D'où l'Apôtre prouve, *Rom.* 11. qu'il y avoit du *Reste* de son tems.

§. III. En second lieu, L'*Eglise* doit être considerée, en ce quelle signifie un certain nombre de Personnes, ramassées par l'Esprit de Dieu, & par le Témoignage de quelques uns de ses Serviteurs (suscitez à cette fin) pour la Creance des vrais Principes & des Doctrines de la Foi Chrétienne ; qui étant unis dans leurs Cœurs par un même Amour, & dans leurs Entendemens instruits dans les mêmes Veritez, se rencontrent & s'assemblent tous ensemble pour servir Dieu, pour l'Adorer, & pour rendre conjointement Témoignage à la *Verité* contre l'*Erreur*, souffrants pour elle, & devenants ainsi, par cette Societé, comme une seule Famille & un Menage à certains égards, chacun d'eux veille, enseigne, instruit, & prent soin l'un de l'autre selon leurs diverses Mesures & Dons : Telles étoient les *Eglises* des premiers Tems, rassemblées

II. La definition de l'Eglise de Dieu, comme ramassée par une Communion visible.

femblées par les Apôtres ; defquelles les Saintes Ecritures font fouvent mention. Et quant à la *Vifibilité* de l'*Eglife*, à cet égard, il y a eu une grande interruption depuis les Tems des Apôtres, a caufe de l'Apoftafie, comme cela paroîtra ci-après.

Comment on devient Membre de cette Eglife.

§. IV. Pour être donc *Membre* de l'*Eglife Catholique*, il eft néceffaire qu'il y ait une *Vocation Intérieure de Dieu*, par fa *Lumiere dans leur Cœur*, & que l'on y ait été fermenté dans la Nature & dans l'Efprit, jufqu'à abandonner l'Injuftice, & être converti à la Juftice, & être retranché de l'*Olivier Sauvage*, de notre premiere Nature déchûë, dans l'intérieur de l'Entendement, & être enté en Chrift, par fa *Parole* & par fon *Efprit dans le Cœur*. Et cela fe peut faire en ceux qui font Etrangers à l'Hiftoire (Dieu n'ayant pas voulu les en faire participans) comme il a été déja prouvé dans la cinquième & fixiéme Thefe.

La Profeffion exterieure des Membres de la vraye Eglife.

Comme cette Oeuvre Intérieure eft indifpenfablement néceffaire, pour être *Membre* d'une *Eglife* particuliere de *Chrift*, la Profeffion extérieure de cela l'eft auffi, & la Croyance en Jefus Chrift, & ces Saintes Veritez énoncées par fon Efprit dans les Ecritures ; veû que le Témoignage de l'Efprit contenu dans les Ecritures, repond au Témoignage de ce même Efprit dans le Cœur ; tout de même, que *la Face repond à la Face dans un Miroir*. Il s'en fuit de-là, que l'Oeuvre intérieure de la Sainteté, & le delaiffement de l'Iniquité, eft néceffaire, en tous égards, pour être un Membre dans l'Eglife de Chrift ; & que la Profeffion exterieure eft néceffaire pour être un Membre d'une Eglife particuliere affemblée, mais non pas pour etre un Membre de l'*Eglife Catholique* ; quoi que cela foit abfolument neceffaire là où Dieu fournit la commodité de le connoitre : Et le Temoignage exterieur doit être crû là où il eft prefenté & revelé ; Le Sommaire de cela a déja été prouvé dans d'autres occafions.

§. V.

Les Membres de l'Eglise Antichretienne. Leur profession vuide dans l'Apostasie.

§. V. Mais tout au contraire de ceci, le Diable, qui travaille & a travaillé dans le *Mistere d'Iniquité*, a enseigné ses Sectateurs à affirmer, *Que Personne, quelque Saint qu'il soit, n'est un Membre de l'Eglise de Christ, sans la Profession extérieure; & sans qu'il y soit initié par quelques Ceremonies extérieures.* Et encore, *Que les Hommes qui ont cette Profession extérieure, quoi que Profanes interieurement, peuvent être Membres de la vraye Eglise de Christ; & doivent même être estimez tels.* Cela est franchement mettre la *Lumiere* pour les *Tenebres*, & les *Tenebres* pour la *Lumiere*; Comme si Dieu avoit un plus grand égard aux Paroles, qu'aux Actions; & se plaisoit plus aux Professions vaines, qu'à la réelle Sainteté. Mais j'ai refuté assez suffisamment toutes ces Choses jusques ici. Que l'on remarque d'ici seulement, que c'est sur ce Fondement faux & corrompu, que l'*Antechrist* a bâti sa *Structure Babylonienne*; Et que l'*Eglise Antichretienne*, dans son Apostasie, s'est élevée par-là elle même à cette Hauteur, & à cette Grandeur où elle est parvenue, jusqu'à s'exalter elle même au dessus de *tout ce qui est nommé Dieu, & d'être assise au Temple de Dieu, comme Dieu.*

Le declin de l'Eglise.

Car les *Eglises* particulieres de *Christ*, rassemblées au tems des Apôtres, commençans bien-tost après à dechoir, quand à la *Vie Interieure*, vindrent à être toutes couvertes de diverses Erreurs; Et les Cœurs des Professeurs du *Christianisme* à être fermentez de l'ancien Esprit, & de la Conversation du Monde. Neantmoins il plut à Dieu, durant quelques *Centuries*, de conserver cette *Vie* en plusieurs, lesquels il anima de zele pour demeurer fermes & pour souffrir pour son Nom à travers dix *Persecutions*: Mais ces Choses étant passées, l'Humilité, la Douceur, la Charité, la Patience, la Bonté & la Temperance du Christianisme vinrent à se perdre. Car après que les Princes de la Terre vinrent à prendre cette Profession sur eux mêmes, & que d'être

Lors que les Gens devinrent Chretiens par Naissance & non pas par Conversion, le Christianisme vint à se perdre.

d'ètre *Chretien* cessa d'ètre une Infamie, mais devint plûtôt un moyen de s'avancer; les Gens devinrent tels par la Naissance & par l'Education, & non pas par la Conversion & par le Renouvellement de l'Esprit. Alors il n'y avoit Personne de si meprisable, Personne si mechant, Personne si profane, qui ne devint Membre de l'Eglise. Et les Docteurs & les Pasteurs d'icelle, devenans les Compagnons des Princes, & étant ainsi enrichis par leur Bienveüillance, acquerans de grands Thresors & de grands Biens, devinrent enflez & comme enyvrez de la vaine Pompe, & de la Gloire de ce Monde, & se rangerent ainsi en differens Ordres & Degrez, non pas sans des Contestations & des Altercations innombrables, à qui auroit la * *Preseance*. Ainsi, la Vertu, la Vie, la Substance & le Noyau de la *Religion Chretienne* vint à se perdre, & rien n'en demeura que l'Ombre & l'Image; laquelle Image morte, ou Carcasse de *Christianisme* (pour la faire mieux recevoir à cette Superstitieuse multitude de *Payens*, qui devint enrolée là dedans, non par aucune Conversion interieure de leurs Cœurs, ou en devenant moins Mechans ou Superstitieux; Mais par quelque petit changement dans l'Objet de leur Superstition) n'ayant point l'Ornement Interieur, & la Vie de l'Esprit, devint ornée de plusieurs Ordres exterieurs & visibles, & embellie d'Or, d'Argent, de Pierres precieuses & autres Ornemens magnifiques de ce Monde perissable. Tellement, que celle-là ne devoit non plus être estimée la Religion Chretienne, & de l'Eglise Chretienne, nonobstant sa Profession exterieure, que le Corps Mort d'un Homme doit être estimé pour un Homme Vivant, lequel, quelque Artistement embaumé qu'il soit, & paré de tant d'Or & d'Argent, ou de Pierres les plus precieuses, ou des plus doux Parfums que ce soit, n'est toûjours qu'un Corps mort, sans sentiment, sans vie & sans mouvement. Car cette *Eglise*

*Comme il y avoit entre l'Evéque de Rome, & celui de Constantinople.

Apostate

Apostate de Rome n'a pas moins introduit de Ceremonies & de Superstitions dans la *Profession Chretienne* qu'il y en avoit, soit entre les *Juifs*, soit parmi les *Payens*; & qu'il y a eu, autant, & même plus d'Orgueil, d'Avarice, de Sale Convoitise, de Luxure, d'Adultere, de Profanation & d'Atheisme parmi ses Docteurs & ses Principaux Evèques, qu'il y en ait jamais eû parmi aucune sorte de Peuple; C'est de quoi Personne ne doit douter qui ait leu leurs propres Auteurs, à savoir, *Platinas* & les autres.

Il n'y a pas moins de Superstitions & de Ceremonies introduites dans l'Eglise de Rome, qu'il y en avoit, ou parmi les Juifs, ou parmi les Payens

Or bien, que les *Protestans* ayent reformé d'elle quelques uns des plus grossiers Articles & des Doctrines absurdes, par rapport à l'*Eglise* & au *Ministere*; Neantmoins (ce qui est à regreter) ils n'ont fait que tailler les Branches; mais ils ont retenu & soutiennent fixement la même Racine, dont ces Abus ont germé. Tellement, que même parmi eux, quoi que cette Masse de Superstition, de Ceremonies & d'Ordres ne soit pas retablie; Neantmoins, on trouve que le même Orgueil, la même Avarice & la même Sensualité s'est repanduë par tout, & à fermenté leurs *Eglises* & leur *Ministere*; Et la Vie, le Pouvoir & la Vertu de la *vraye Religion* est perduë entr'eux; & la même Mort, la même Sterilité, la même Seicheresse & la même Inanition se trouve dans leur Ministere. Tellement, qu'ils ne different en effet des *Papistes* que dans la Forme & en quelques Ceremonies, ayant Apostasié de la Vie & du Pouvoir, auquel étoient autrefois la Primitive Eglise & ses Pasteurs. De sorte, que l'on pourroit dire veritablement des uns & des autres (sans faire brèche à la Charité) qu'ayant seulement la *Forme de la Pieté* (& plusieurs d'entr'eux n'ayant pas tant que cela) ils en sont les *Renieurs*, & même, les *Ennemis* de son *Pouvoir*. Et ceci ne procede pas simplement de ce qu'ils ne cheminent pas conformement à leur propres Principes, & qu'ils en ont

S'il y a difference, & quelle elle est, entre les Protestans & les papistes en Superstitions

ont degeneré par cette conduitte (ce qui est aussi vrai) mais ce qui est le pire, c'est qu'ils se sont mis par écrit des Dogmes, & ont adheré à certains Principes, lesquels naturellement comme une Racine mauditte, ont produit ces Fruits amers : C'est pourquoi ces choses s'examineront & se refuteront ci-après, comme les Opinions contraires à la Verité sont expliquées & éprouvées dans la These.

*C'est àdire, Nationale.

Car quant à la Nature & à la Constitution d'une *Eglise* * (en retranchant leur Disputes touchant la Visibilité, Infallibilité, & la Primacie de l'*Eglise* de *Rome*) les *Protestans* ne different des *Papistes*, non plus dans leur Pratique, que dans leurs Principes; Car ils enregistrent les Nations entieres dans la Circonference de leur *Eglise*, faisant que leurs Enfans en soient Membres, par l'aspersion d'un peu d'Eau sur eux ; tellement qu'il n'y a Personne de si Méchant ou de si Profane, qui ne soit Membre de cette Societé ; aucune indice de Sainteté n'étant requis pour constituer un Membre de l'*Eglise*. Et regardez toutes les *Nations Protestantes*, & il n'y paroîtra point de difference dans la Vie du general des uns, plus que dans celle des autres ; mais celui qui gouverne *dans les Enfans de Rebellion*, reigne dans tous les deux : De sorte, que par ce defaut, la *Reformation* n'est qu'à soutenir quelques Erreurs moins grossieres dans la Notion ; mais non pas à avoir un Cœur reformé & renouvelé, en quoi consiste principalement la *Vie* du *Christianisme*.

Comment on devient Membre de l'Eglise des Protestans.

Le Christianisme consiste principalement dans le Renouvellement du Cœur.

§. VI. Mais ces *Erreurs* de la *Religion Romaine*, touchant le *Ministere* qu'ils ont retenu, sont le plus de tous à Regretter, par lesquelles sur tout la Vie & le Pouvoir du *Christianisme* est exclus entr'eux, & ils sont retenus dans la Mort, dans la Sterilité, & dans la Secheresse : N'y ayant rien de plus pernicieux qu'une Erreur à cet égard. Car là où un Ministere faux & corrompu entre, toute sorte de Maux s'en ensuivent, suivant ce Proverbe

La Ministere Papiste corrompu, tous les Maux s'en ensuivent.

do

de l'Ecriture, *Tel Peuple, Tel Prêtre.* Car par leur Influence, au lieu de dispenser la Vie & la Justice, ils dispensent la Mort & l'Iniquité. L'entier *Detachement* de la *Congregation des Juifs* anciennement est attribüé à ceci : *Les Conducteurs de mon Peuple l'ont fait Errer.* Les Ecrits entiers des Prophetes sont pleins de semblables Plaintes ; & c'est pour cette raison que sous le *Nouveau Testament*, on nous defend & on nous avertit si souvent de nous donner *garde des faux Prophetes & des faux Docteurs*, &c. Que pourra t-on donc penser-là, où tout, quant à ceci, est en desordre ; là où le Fondement, la Vocation, les Qualifications, l'Entretien, & l'entiere Discipline sont tout ensemble & differens & opposez aux *Ministere* de l'*Eglise Primitive* ; & tendent même nécessairement à fermer la porte au *Ministere Spirituel*, & à en introduire & établir un *Charnel ?* Ceci paroîtra separement. Tel Peuple; Tel Prêtre. Osée 4. v. 9.

§. VII. Ce qui vient donc à examiner premierement, sur cette matiere, est touchant la *Vocation d'un Ministre*, à savoir, *Qu'est-ce qui fait, ou comment un Homme vient-il a être Ministre, Pasteur, ou Docteur dans l'Eglise de Christ ?* 1 Quest.

Nous repondons, *Par le Pouvoir intérieur, & par la Vertu de l'Esprit de Dieu.* Car, comme dit nôtre These, *Ayant reçû la vraye Connoissance des Choses Spirituelles par l'Esprit de Dieu (sans quoi elles ne se peuvent connoître) & en étant en quelque mesure sanctifié & purifié, il vient par-là à être appelé, & meû à administrer aux autres* ; étant capable de parler par une vive Experience, de ce dont-il est lui même le Témoin ; & partant *sachant ce que c'est de la Frayeur du Seigneur, il est propre à persuader les Hommes*, 2 *Corinth.* 5. *v.* 11. & ses Paroles & son Ministere procedant d'un Pouvoir, & d'une Vertu intérieure, atteignent au Cœur de ses Auditeurs, & se font approuver de lui, & qu'ils s'y assujetissent. Nos Aversaires sont forcez d'avoüer ; Reponse. La Vocation d'un Ministre, & en quoi elle consiste. Objection.

que cela feroit à la verité bien à fouhaiter, & très bon ; mais ils ne veulent point que cela foit abfolument nécessaire. Je prouverai premiérement la nécessité de cela ; & alors je ferai voir combien ils Errent, en ce qu'ils pofent de plus nécessaire que cette Vocation Divine & Celeste.

Argument. Premiérement, Ce qui est nécessaire à faire un Homme *Chrétien*, tellement que fans cela il ne le peut être veritablement, doit-être encore beaucoup plus nécessaire pour rendre un Homme *Ministre du Christianisme* ; puis que l'un est un degré au dessus de l'autre, & l'a renfermé en foi : Ni plus ni moins que celui qui pofe un *Maitre*, fuppofe qu'il a premiérement obtenu la Connoissance & la Capacité d'un *Echolier*. Ceux qui ne font pas *Chrétiens*, ne peuvent pas être Docteurs & Ministres entre les *Chrétiens*.

1. La necessite d'une Vocation interieure pour faire un Homme Chretien.

Mais cette Vocation, ce Pouvoir & cette Vertu intérieure de l'Esprit de Dieu, est necessaire pour faire un *Homme Chrétien* ; comme nous avons ci-devant prouvé pleinement dans la Seconde These, fuivant ces Passages, *Celui qui n'a point l'Esprit de Christ, celui-là n'est point à lui. Tous ceux qui font conduits par l'Esprit de Dieu, font Enfans de Dieu.*

Donc cette Vocation, ce Mouvement, & cette Attraction de l'Esprit, doivent être beaucoup plus nécessaires pour faire un *Ministre*.

2. Le Ministere de l'Esprit requiert l'Operation & le Temoignage de l'Esprit.

Secondement, Tous les *Ministres* du *Nouveau Testament* doivent être *Ministres* de l'*Esprit*, & non pas de la *Lettre*, fuivant ceci 2 *Corinth.* 3. *v.* 6. & comme il y a dans le vieux Latin, *Non pas par Lettre, mais par l'Esprit :* Mais comment un Homme peut-il être Ministre de l'Esprit, qui n'est point Appelé interieurement par lui ? Et qui ne regarde point l'Operation & le Témoignage de l'Esprit, comme essentiel à fa Vocation ? Tout de meme qu'un Homme ne fauroit être Ministre de Lettre, qui n'auroit pas de-là aucune raifon pour fa Vocation,

cation, & même qui y seroit tout à fait étranger, & n'y seroit point versé ; aussi celui-là ne peut-il être non plus Ministre de l'Esprit, qui en est étranger, & qui n'est point versé dans ses Mouvemens, & qui ne sait pas que c'est lui qui l'attire, par qui il agit, & qui le meut, & qui va devant lui dans l'oeuvre du *Ministere*. Je voudrois bien savoir, comment ceux qui se donnent la liberté d'être Ministres de l'Evangile (comme ils s'imaginent) purement par une Vocation extérieure, sans être en aucune maniere sensibles, non pas seulement de l'Operation de l'Esprit, ou d'aucune Vocation intérieure de par lui, peuvent, où se satisfaire eux mêmes ou les autres, qu'ils soient *Ministres de l'Esprit*, ou en quoi ils different des *Ministres de Lettre ?*

En troisiéme lieu, Si cette Vocation, ou ce Témoignage intérieur de l'Esprit, n'étoit pas essentiel & nécessaire à un *Ministre*, donc le *Ministere* du *Nouveau Testament*, non seulement ne seroit aucunement preferable à celui de la *Loi*, mais il seroit beaucoup pire à divers égards. Car sous la *Loi*, il y avoit une certaine Tribu choisie pour le *Ministere*, & de cette Tribu certaines Familles mises à part pour la *Sacrificature* & pour les autres Offices, par le Commandement immediat de Dieu à *Moïse* ; de sorte qu'il ne faloit point que le Peuple fût dans aucun doute, quels seroient les Sacrificateurs ou les Ministres des Choses Saintes : Et mêmes outre cela, Dieu en appeloit plusieurs par le Témoignage immediat de son Esprit, en divers tems, pour enseigner, pour instruire, & pour reprendre son Peuple, comme *Samuel*, *Nathan*, *Elie*, *Elizée*, *Jeremie*, *Amos*, & plusieurs autres des Prophetes : Mais à present sous la *Nouvelle Alliance*, où le Ministere doit-etre plus *Spirituel*, le *Chemin* plus *certain*, & l'*Accez* plus *aisé* au Seigneur, nos Averfaires niants la nécessité de cette Vocation Intérieure & Spirituelle, la rendent tout a fait dif-

3 Sous la Loi le Peuple n'avoit pas besoin d'etre en doute, quels pouvoient etre Sacrificateurs & Ministres.

ferente. Car n'y ayant point à present de certaine Famille, ou Tribu, à laquelle le *Ministere* soit borné, nous sommes laissez dans l'incertitude, pour choisir & pour avoir des *Pasteurs* au hazard, sans tout le consentement certain de la Volonté de Dieu; n'ayant ni Reigle extérieure, ni Certitude en cette affaire, pour nous y conduire: Car que l'Ecriture ne puisse donner aucune Reigle certaine sur cette matiere, c'est ce qui a eté déja montré dans la *Troisiéme These*.

4 Christ est le Porte.

Jean 10.v.1.

En quatriéme lieu, Christ declare tous ceux-là *Brigands & Larrons, qui n'entrent point dans la Bergerie par lui qui en est la Porte, mais y montent par ailleurs; lesquels les Brebis ne doivent point écouter:* Mais ceux qui y entrent sans la Vocation, sans le Mouvement, & la Conduite de l'Esprit de Christ, avec lequel il conduit ses Enfans en *toute Verité*, n'entrent point asseurement par Christ, qui est la *Porte*, mais entrent par ailleurs, & par consequent ils ne sont pas de vrais Bergers.

La Succession alleguee par la fausse Eglile depuis Jesus Christ & les Apotres.

§. VIII. A tout cela, on Objecte la *Succession de l'Eglise*; allegnant, *Que puis que Christ a donné la Vocation à ses Apôtres, & à ses Disciples, ils ont fait passer cette Succession à leurs Successeurs, ayant pouvoir d'Ordiner les* Pasteurs *& les* Docteurs; *par lequel pouvoir l'Autorité d'Ordiner & d'Etablir des* Ministres *& des* Pasteurs *est transmise successivement à nous; tellement que ceux qui sont Ordinez & Appelez par les* Pasteurs *de l'*Eglise, *sont par cette raison de veritables & de legitimes Ministres; & pour les autres, qui ne sont pas ainsi Appellez, ils ne doivent être contez que pour des Ingereurs qui s'y sont fourrez sans droit.* A ceci, quelques *Protestans* aussi joignent une *Necessité*, quoi qu'ils n'en fassent pas une chose *Essentiele*; *C'est qu'outre cette Vocation de l'*Eglise, *chacun étant appellé, doit avoir la Vocation intérieure de l'Esprit, le faisant pancher à choisir son Oeuvre:* Mais celle-ci, disent-ils, est *Subjective*, & non pas *Objective*; de quoi il a été parlé ci-devant.

Quant

Quant à ce qui est ajoûté de la Vocation intérieure de l'Esprit, en ce qu'ils n'en font pas une chose Essentielle à la veritable Vocation, mais comme si c'étoit une Surerogation ; cela montre combien ils en font peu d'estime, puis que ceux, qu'ils admettent au Ministere, ne sont pas tant seulement questionnez dans leurs Epreuves, savoir, s'ils l'ont, ou non. Et en ce qu'il en a été fait souvent mention, principalement par les *Primitifs Protestans*, dans leurs Traittez sur ce Sujet, cela montre combien ils étoient Convaincus en leur Cœurs, que cette Vocation intérieure de l'Esprit étoit très Excellente, & Preferable à toute autre ; c'est pourquoi ils y pretendoient & la reclamoient dans les *Actes* les plus Nobles & les plus Heroiques de la *Reformation*, tellement que plusieurs des *Primitifs Protestans* ne faisoient pas de Scrupule de mepriser & desavoüer tout ensemble cette * *Vocation Exterieure*, quand ils en étoient pressez par les *Papistes*. Mais à present les *Protestans*, s'étant departis du Témoignage de l'Esprit, soutiennent cette même *Succession* ; & étant pressez (par ceux que Dieu suscite aujourd'hui par son Esprit, pour reformer ces Abus qui sont parmi eux) par l'Exemple de leurs Ancêtres dans leur Pratique contre *Rome*, ils n'ont du tout point de honte de nier absolument, que leurs Peres fussent appellez à leur Oeuvre par la Vocation intérieure & immediate de l'Esprit ; se couvrans eux mêmes de cette Vocation, qu'ils disent que leurs Ancêtres avoient, comme Pasteurs de l'*Eglise Romaine*. Car c'est ainsi (sans aller plus loin) que *Nicolas Arnaud* * l'affirme dans un Imprimé contre ces mêmes Theses, appellé, *Exercitation, ou Dissertation Theologique*, Sect. 40. avoüant, *Qu'ils ne pretendoient pas à aucun Acte Immediat du Saint Esprit ; mais qu'ils étoient Reformez par la Vertu de la Vocation Ordinaire, qu'ils avoient dans l'Eglise, comme elle étoit alors*, à savoir, *celle de* Rome, &c.

Reponse.

La Vocation de l'Esprit preferée à toute autre par les primitifs Protestans.

* Succession.

Les Protestans Moderne nient la Vocation de l'Esprit.

* Qui se dit lui meme Docteur & Professeur en Sainte Theologie à Franequer.

Absurditez ou tombent les Protestans en derivant leur Ministere de l'Eglise de Rome.

§. IX. Les *Protestans* tombent en de grandes Absurditéz, en faisant deriver ainsi leur Ministere de l'*Eglise* de *Rome*. Comme, premiérement, Il faut qu'ils avoüent qu'elle est la veritable *Eglise de Christ*, quoi qu'Erronée seulement en certaines choses; ce qui contredit à leurs Ancêtres, qui l'ont appellée si souvent & même veritablement *Antechrist*. Secondement, Il faut qu'ils reconnoissent que les *Prêtres* & les *Eveques* de l'*Eglise Romaine*, sont de vrais *Ministres* & *Pasteurs* de l'*Eglise de Christ*, quant à la partie Essentielle; autrement ils n'auroient pas pû avoir été des Sujets propres en qui ce Pouvoir & cette Autorité eût residé; n'y n'auroient pû avoir été des Vaisseaux capables de recevoir ce Pouvoir, & de le transmettre encore à leurs Successeurs. En troisiéme lieu, Il s'ensuivroit de-là, que les *Prêtres* & les *Eveques* de l'*Eglise Romaine*, sont encore réellement de vrais *Pasteurs* & *Docteurs*. Car si les *Ministres Protestans* n'ont point d'Autorité, que celle qu'ils ont reçû d'eux, puis que l'*Eglise Romaine* est la même qu'elle étoit au tems de la Reformation, dans la Doctrine & dans les Meurs, & qu'elle a le même Pouvoir à present, qu'elle avoit alors; & si le Pouvoir reside dans la *Succession*, donc ces *Prêtres* de l'*Eglise Romaine* d'apresent, qui derivent leur Ordination de ces *Eveques* qui Ordinerent les premiers *Reformateurs*, ont la même Autorité, que les Successeurs des Reformez ont; & par consequent ils ne sont pas moins *Ministres* de l'*Eglise*, que le sont ceux-là. Mais comment ceci s'accordera t-il, avec l'Opinion qu'avoient les *Protestans Primitifs* des *Prêtres Romains* & du *Clergé*, ausquels *Luther* ne denie pas seulement toute sorte de Pouvoir & d'Autorité; mais affirme tout au contraire, *Que c'étoit méchamment fait à eux, de s'attribuer à eux seuls cette Autorité d'Enseigner, & d'être* Prêtres & Ministres, *&c.* Car lui même affirmé, *Que chaque bon Chrétien (non seulement des Hommes, mais mêmes des Femmes) est un Predicateur.*

Luther a affirmé qu'une Femme peut etre un Ministre.

§. X.

§. X. Mais contre cette vaine Succeſſion, telle qu'elle eſt ſoutenuë, ſoit par les *Papiſtes*, ſoit par les *Proteſtans*, comme une Choſe néceſſaire à la Vocation d'un Miniſtre. Je Repons, Que ceux qui la defendent, comme une Choſe ſuffiſante ou néceſſaire à la Vocation d'un Miniſtre, ſont ſuffiſamment connoître par-là l'Ignorance où ils ſont dans la Nature du *Chriſtianiſme*, & combien ils ſont étrangers de la Vie & du Pouvoir du *Miniſtere Chrétien*, lequel n'eſt point ſubſtitué à la Succeſſion, comme un Heritage extérieur ; & en ceci, comme il a été ſouvent remarqué ci-deſſus, non ſeulement ils ne font pas l'*Evangile* plus excellent que la *Loi*, mais encore ils le mettent beaucoup au deſſous. Car, comme *Jeſus Chriſt*, n'a pas eu égard à aucune diſtincte ou particuliere Famille, ou Nation, dans l'aſſemblage de ſes Enfans ; mais ſeulement à ceux, qui étoient joints à lui, & étoient fermentez de ſa *Semence pure* & *juſte :* Auſſi ne regarde t-il pas à une ſimple Succeſſion extérieure, là où ſa Vie pure, immaculée eſt juſte, manque ; car cela ſeroit la même choſe. Il n'a pas reçû les Nations à une *Nouvelle Alliance*, pour permettre qu'ils tombent dans les anciennes Erreurs des *Juifs*, ou pour les approuver dans leurs Erreurs : Mais c'eſt afin qu'il pût raſſembler pour ſoi même, de la Terre, un Peuple pur. Or, c'étoit-là la grande Erreur des *Juifs*, de croire qu'ils étoient l'Egliſe & le Peuple de Dieu, parce qu'ils pouvoient deriver leur Succeſſion extérieure d'*Abraham* ; ſe contant eux mêmes par-là *Enfans de Dieu*, comme étant la Poſterité d'*Abraham*, qui étoit le *Pere des Croyans*, ou *des Fideles*. Mais combien l'Ecriture cenſure-t-elle ſeverement ce vain & ridicule Entêtement ? En leur diſant, *Que Dieu eſt capable de ſuſciter des Pierres, des Enfans à* Abraham ; & que ce n'eſt pas la *Semence* extérieure ; mais ce ſont ceux qui ſont trouvez en la *Foi* d'*Abraham*, qui ſont les vrais *Enfans* du fidelle *Abraham*. Beaucoup moins donc ce pretexte peut-il

La Succeſſion pretendue des Papiſtes & des Proteſtans expliquée.

L'Erreur des Juifs de la Succeſſion exterieure d'Abraham.

peut-il avoir lieu entre les *Chrétiens*, puis que Christ rejette toute Affinité exterieure de cette sorte : *Quiconque*, dit-il, *fera la Volonté de mon Pere, qui est aux Cieux, celui-là est mon Frere, & ma Seur, & ma Mere.* Et encore, *Il regarda de tous côtes à l'entour de lui*, & dit, *Ceux-là sont mes Freres, qui feront la Volonté de Dieu.* Ainsi donc, ceux qui ne font pas les Commandemens de Christ, & qui ne se trouvent pas revêtus de sa Justice, ne sont pas de ses Disciples ; & ce qu'un Homme n'a point, il ne peut pas le donner à un autre. Et il est clair, qu'aucun Homme ni Eglise, quoi que veritablement Appellée de Dieu, & comme telle ayant l'Autorité d'Eglise & de Ministre, ne peut pas retenir plus long-tems cette Autorité, qu'ils retiennent le Pouvoir, la Vie, & la Justice du *Christianisme* : Car la Forme est substituée au Pouvoir & à la Substance ; & non pas la Substance à la Forme. Tellement, que quand un Homme cesse interieurement en son Cœur d'être *Chrétien* (où il faut que son Christianisme reside) en se tournant vers Satan, & devenant un Reprouvé, il n'est pas plus *Chrétien*, quoi qu'il en retienne le Nom & la Forme, qu'un Homme Mort est un Homme, quoi qu'il en ait l'Image & la Representation ; ou qu'un Tableau où la Statue d'un Homme est un Homme : Et quoi qu'un Homme Mort puisse servir à un Peintre pour retenir quelque imparfaite Representation de l'Homme, qui étoit vivant autrefois, & qu'ainsi un Tableau puisse servir à en faire un autre ; neantmoins pas un d'eux ne peut servir à faire derechef un veritable Homme Vivant, ni ne peut lui transmettre la Vie & l'Esprit de l'Homme ; il faut que ce soit Dieu, qui fit l'Homme au commencement, qui seul le peut faire revivre. Comme donc la Mort fait une telle Interruption d'une Succession naturelle extérieure, que ni l Art, ni la Forme extérieure ne la peuvent appuyer, & comme un Homme Mort, apres qu'il est Mort, ne peut

Matt. 12. v. 48, &c. Marc 3. v. 33, &c.

La Forme de la [illegible] est substituée au Pouvoir & à la Substance, & non pas la Substance à la Forme.

La Succession interrompue [illegible]

peut pas avoir de Lignée ; & que les Images mortes des Hommes, ne peuvent point faire d'Hommes vivants : Aussi n'y a-t-il que les Vivans seulement qui soient capables de succeder l'un à l'autre ; & ceux qui meurent, si tôt qu'ils sont morts, ils cessent de succeder, ou de transmettre la Succession. Ainsi en est-il dans les Choses Spirituelles ; c'est la Vie du Christianisme, prenant place dans le Cœur, qui fait un Chrétien ; & ainsi c'est un nombre de telles Personnes étant vivantes, qui se joignent ensemble dans la Vie du Christianisme, qui fait une Eglise de Christ ; & ce sont tous ceux-là, qui sont ainsi vivans & vivifiez, considerez ensemble, qui font l'Eglise Catholique de Christ ; c'est pourquoi là où cette Vie cesse dans un, alors celui la cesse d'être un Chrétien : Et tout le Pouvoir, la Vertu, & l'Autorité, qu'il avoit comme Chrétien, cesse avec cela : Tellement que s'il a été Ministre ou Docteur, il cesse d'être tel d'avantage. Et quoi qu'il retienne la Forme, & persiste dans l'Autorité en paroles, neantmoins cela ne vaut non plus, ni n'a non plus de Vertu réelle & d'Authorité, que la simple Image d'un Homme mort. Et comme cela est fort conforme à la Raison, aussi est-ce le Témoignage de l'Ecriture ; Car il est dit de *Judas*, Acts 1. v. 25. *Que* Judas *s'est detourné de son Ministere & Apostolat par Transgression* ; ainsi sa Transgression fut cause qu'il cessa d'être plus Apôtre : Au lieu, que si l'Apostolat eût été substitué à sa Personne, tellement que la Transgression n'eût pas pû la lui faire perdre, jusqu'à ce qu'il eût été formellement degradé par l'Eglise (ce que *Judas* ne fut jamais, tant qu'il vecut) *Judas* eût été aussi réellement un Apôtre, aprés qu'il eut trahi Christ, qu'il l'étoit auparavant. Et s'il en est ainsi d'un, ainsi en sera t-il de plusieurs, & même de toute une Eglise : Car puis que rien ne fait un Homme, veritablement Chrétien, que la Vie du Christianisme Reignant interieurement dans son Cœur ; ainsi rien ne fait une Eglise, que

Les Membres vivans sont l'Eglise : La Vie perdue, l'Eglise cesse.

Judas dechen de son Ministere par Transgression.

que le ramas de plusieurs vrais Chrétiens en un Corps. Or, là où tous ces Membres-là perdent cette Vie, là l'Eglise cesse d'être, quoi qu'ils en soutiennent la Forme, & en retiennent le Nom : Car quand ce qui les fit être une Eglise, & en vertu de quoi ils étoient une Eglise, cesse ; alors ils cessent aussi d'être une Eglise. C'est pourquoi, l'Esprit parlant à l'Eglise de *Laodicée*, à cause de sa *Tiedeur*, Apocal. 3. v. 16. la menace de *la Vomir de sa Bouche*. Or, supposé que l'Eglise de *Laodicée* eût continué dans cette *Tiedeur*, & fût venue sous cette Condamnation & ce Jugement, quoi qu'elle eût retenu le Nom & la Forme d'une Eglise, & qu'elle eût eû ses Pasteurs & ses Ministres, comme sans doute elle avoit en ce tems-là ; elle n'eût pourtant pas assurement été la vraye Eglise de Christ, & l'Autorité de ses Pasteurs & de ses Docteurs n'auroit pas été considerée, à cause d'une Succession extérieure, quoi que peut-être quelques uns d'entr'eux l'eussent euë immediatement des Apôtres. J'infere de tout cela, Que puis que l'Autorité de l'Eglise Chrétienne & de ses Pasteurs est toûjours unie, & n'est jamais separée de ce Pouvoir intérieur, de cette Vertu, & de cette Vie juste du Christianisme ; quand celle-ci vient à cesser, celle-là cesse aussi. Mais nos Aversaires avoüent, *Que plusieurs, si non la plupart, de ceux-là desquels & par lesquels ils derivent cette Autorité, étoient tout a fait destituez de cette Vie & de cette Vertu du Christianisme : Et que par consequent ils ne pouvoient, ni recevoir, ni avoir, ni transmettre aucune Autorité Chrétienne.*

La Tiedeur de l'Eglise de Laodice.

Object.

Mais si on objecte, *Que quoi que les Evêques & les Prêtres de Rome pour le general, durant l'Apostasie, fussent des Gens Impies ; Neantmoins les* Protestans *affirment, & toi même sembles l'avouer, qu'il y eût parmi eux quelques Gens de Bien, ausquels le Seigneur avoit égard, & qui étoient de vrais Membres de l'Eglise* Catholique *de* Christ ; *Ceux-là donc ne pouvoient-ils pas avoir transmis cette Autorité ?*

Je Repons, Que cela ne dit rien à cet égard ; les Protestans ne pretendent du tout point de reclamer leur Ministere, comme leur ayant été transmis par une ligne directe de quelques Gens de bien ; ce qu'ils ne peuvent jamais montrer, ni qu'ils ne peuvent pretendre non plus ; mais en general ils placent cette Succession comme inherente dans le gros des Pasteurs de l'Eglise Apostate. Ils n'alleguent pas non plus de raisons pour rendre leur Vocation bonne & valide ; parce qu'ils peuvent la deriver par une Ligne de Gens de bien, separez & remarquablement distinguez du reste des Evèques & du Clergé de l'*Eglise Romaine* ; mais ils la derivent comme une Autorité residente dans le total : Car ils croyent que c'est une *Heresie* de penser, que la Qualité où la Condition de l'*Administrateur* annule ou prejudicie en aucune façon à son ouvrage.

Reponse.

Les Protestans plaident pour la Succession inherente.

Cette vaine & pretenduë Succession repugne & combat, non seulement le Dessein propre & la manifeste Intention de Christ dans l'Assemblage & la Vocation de son Eglise ; mais elle le fait (s'il faut ainsi dire) plus aveugle, & moins prudent que les Hommes naturels ne le sont à transmettre & à établir leurs Heritages extérieurs. Car quand un Bien est substitué à un certain Nom & Famille, quand cette Famille s'éteint, & qu'il ne s'y trouve point de Successeur legitime, qui puisse faire paroître un juste Titre, comme il est réellement du Sang & de la Parenté de la Famille ; il n'est pas permis à aucun autre d'une autre Race, ou d'une autre Sang, sous pretexte qu'il s'approprie le Nom & les Armes de cette Famille, de prendre possession du Bien, & de pretendre aux Superioritez & aux Privileges de la Famille ; mais par la Loi des Nations, l'Heritage échoit au Prince, comme étant *Ultimus Hæres*, le dernier Heritier ; & ainsi il le donne encore immediatement à ceux qu'il trouve à propos, & leur fait porter le Nom & Armes de

Un bien vacant d'Heredite echoit au Prince. Personne n'y pretend que celui à qui il trouve à propos de le donner ; ainsi l'Heredite de la Vie est donnée en jouissance de par Christ le vrai Heritier.

de la Famille, lesquels alors sont mis endroit pour tous les Privileges & les Revenus qui en sont. De la même maniere, aussi le vrai Nom & le vrai Titre d'un Chrétien, par lequel il a droit à l'*Heritage Celeste*, & est Membre de *Jesus Christ*, c'est la *Justice* intérieure & la *Sainteté*, & l'Entendement dégagé des *Vanitez*, des *Convoitises*, & des *Iniquitez* de ce Monde ; & une Compagnie ou Assemblage, composé de tels Membres, fait une Eglise. Là où cela est perdu, le Titre est perdu, & ainsi la veritable Semence, à qui la Promesse appartient, & à qui l'Heritage est dû, devient éteinte en eux, & ils deviennent morts à cet égard ; ainsi il se retire, & retombe derechef sur Christ, qui est le propre *Heritier de la Vie* ; & Lui, il donne le Titre & le veritable Droit encore immediatement à qui il lui plait, & même à tout autant qui se convertissent à sa *pure Lumiere* dans leurs *Consciences*, & se remettent à converser dans sa *Vie innocente* & *juste*, & ainsi deviennent de vrais Membres de son *Corps*, qui est l'*Eglise*. Ainsi l'Autorité, le Pouvoir, & le droit d'Heritier ne sont pas annexez aux Personnes, entant qu'ils portent simplement les Noms, ou retiennent une Forme, s'arretant à une simple Ecaille, & à une Ombre de *Christianisme* : Mais la Promesse est à *Christ*, & à la *Semence*, en qui l'Autorité est inherente, & en tout autant qu'il y en a qui sont un en lui, & unis à lui par la Pureté & par la Sainteté, & par le Renouvellement intérieur, & la Regeneration de leurs Entendemens.

Deplus, cette pretenduë Succession est contraire aux definitions de l'Ecriture, & à la Nature de l'Eglise de Christ, & de ses veritables Membres. Car premiérement, *L'Eglise est la Maison de Dieu, la Colomne & l'Appui de la Verité*, 1 Tim. 3. v. 15. Mais suivant cette Doctrine, la *Maison de Dieu* est un Nid souillé de toute sorte de Méchancetez & d'Abominations, bati de Pierres les plus vilaines, les

1. La Maison de Dieu n'est point un Nid pollue, il n'y a point d'Athée ni de pretendant qui y puisse rester.

les plus corrompues & les plus méchantes qui soient sur la Terre, où le Diable reigne en toute sorte d'Injustice. Car nos Aversaires avoüent, & l'Histoire le declare, que l'Eglise *Romaine* a été telle, comme quelques uns de leurs Historiens le reconnoissent ; Et si cela est veritablement la *Maison de Dieu*, que pouvons nous appeler la *Maison de Satan?* Où, pouvons nous donc l'appeler la *Maison de Dieu*, nonobstant toute cette impieté, parce qu'ils avoient une simple Forme, & encore diversement corrompue, & parce qu'ils s'attribuoient le Nom de Christianisme, quoi qu'ils fussent *Antichrestiens*, *Diabcliques* & *Athées* dans leur Esprit & dans leur entiere pratique, aussi bien que dans la plûpart de leurs Principes? Ne s'en suivroit-il pas une plus grande Absurdité, de dire qu'ils avoient été à estimer pour quelque chose, à cause de leur Hypocrisie, de leur Tromperie & de leurs fausses Apparences? Au lieu, que l'Ecriture regarde cela comme une Aggravation de Crime, & l'appele un *Blasphême*, Apoc. 2. vers. 9. De deux méchans Hommes ce lui-là est le plus à detester, qui couvre sa Mechanceté d'un vain pretexte de Dieu & de Justice : De même aussi ces *Bêtes abominables* & ces *Monstres affreux*, qui se regardoient eux mêmes, comme étant Evêques dans l'*Eglise Apostate*, n'en furent jamais tant soit peu meilleurs de ce qu'ils pretendoient faussement être les Successeurs des Saints Apôtres; à moins que de Mentir ne soit une chose loüable, & que l'Hypocrisie ne soit le Chemin du Ciel. Et même, cela ne seroit pas tomber dans ce Mal condamné parmi les *Juifs*, *Jeremie* 7. vers. 4. *Ne vous fiez point sur des Paroles mensongeres, disant, le Temple de l'Eternel, le Temple de l'Eternel, le Temple de l'Eternel ce sont ceux-ci; Amandez totalement vos Voyes*, &c. Comme si le Seigneur regardoit à ces Noms & à ces Choses extérieures, & non pas à la Sainteté intérieure? Ou comme si ce qui est une

une veritable Cloaque & un Egout de Mechanceté, pouvoit être la Colomne & l'Appui de la Verité, puisque de cette Cloaque sont sorties tant d'Erreurs, de Superstitions, d'Idolatries & toutes les Abominations ? Peut-il y avoir quelque chose de plus contraire, tant à l'Ecriture, qu'à la Raison ?

Secondement, l'Eglise est definie, comme étant *le Royaume du Fils Bien-aimé de Dieu, dans lequel les Saints sont transportez, étant delivrez de la Puissance des Tenebres.* Elle est appelée le Corps de Christ, *lequel étant fourni & ajusté ensemble par les Jointures & les Liaisons, prent de lui l'accroissement de Dieu.* Col. 2. *v.* 19. Mais de tels Membres, un tel Assemblage, que nous avons representé être cette Eglise & ses Membres, entre lesquels ils avancent, que leur pretendue Autorité a été conservée, & par laquelle ils font deriver leur Vocation, un tel Assemblage, dis-je, peut-il être le Corps de Christ ou ses Membres ? Ou Christ est-il le Chef d'un Cadavre corrompu, mort, obscur, abominable & puant ? Si cela est, ne pouvons donc pas de même affirmer contre l'Apôtre, 2 *Corint.* 6. vers. 14. *Que la Justice a communication avec l'Injustice, que la Lumiere a communion avec les Tenebres, qu'il y a accord entre Christ & Belial, que le Fidelle a part avec l'Infidele, & que le Temple de Dieu a convenance avec les Idoles ?* Deplus, Personne n'est appelé le *Temple de Dieu*, ni du *Saint Esprit*, qu'entant que son Vaisseau est purifié, & qu'il est ainsi disposé & preparé afin que Dieu y habite : Et plusieurs ainsi preparez par Christ, deviennent son Corps, dans lesquels & parmi lesquels il habite & converse ; selon qu'il est écrit, *J'habiterai au milieu d'eux, & je serai leur Dieu, & ils seront mon Peuple.* C'est donc afin que nous devenions le *Temple de Christ*, & le *Peuple de Dieu*, que l'Apôtre aux Versets suivants nous exhorte, disant après le Prophete. *C'est pourquoi departez vous du milieu d'eux & vous en separez,* dit le Seigneur, *& ne touchez à chose aucune souillée, & je*

2. Christ est le Chef, son Corps sans Tache.

Quelle Participation à Christ avec Belial.

2 Corint. 6. vers. 17, 18.

vous recevrai; & je vous serai pour Pere, & vous me serez pour Fils & pour Filles, dit le Seigneur Tout-puissant. Mais à quoi bon toute cette Exhortation? Et pourquoi nous separerions nous de l'Impur, si la simple Profession extérieure & le Nom est assez pour faire la veritable Eglise, & si l'Impur & le soüillé étoient tous deux ensemble l'Eglise & les legitimes Successeurs des Apôtres, heritants de leur Autorité & la transferant aux autres? Comment encore l'Eglise peut-elle être le *Royaume du Fils de Dieu*, entant que distingué du *Royaume* & de la *Puissance des Tenebres?* Et quel besoin, ou qu'elle possibilité même y a-t-il d'être transferé de l'un dans l'autre, si ceux qui composent le Royaume & la Puissance des Tenebres sont des Membres réels de la veritable Eglise de Christ, & non seulement de simples Membres, mais en sont les Pasteurs mêmes & les Docteurs? Mais comment ceux-là croissent-ils en l'accroissement de Dieu, & reçoivent-ils la Nourriture Spirituelle de Christ le Chef, qui sont ses Ennemis dans leurs Cœurs, par mauvaises Oeuvres, & s'en vont ouvertement à Perdition? Certainement, comme de telles subtiles & Metaphysiques Distinctions (à savoir, qu'encore que dans la Pratique, & quand à leurs Etats particuliers, ils soient Ennemis de Christ, & ainsi Esclaves de Satan; Neantmoins qu'en vertu de leur Office, ils étoient Membres & Ministres de l'Eglise, & ainsi capables de transmettre la Succession.) Je dis, que comme de telles Distinctions forgées & ridicules ne plairont point au Seigneur Dieu, & qu'il ne veut pas en être trompé, ni composer le glorieux Corps de son Eglise de telles simples apparences exterieures & Hypocrites, ni être redevable à de tels Sepulcres blanchis, pour être les Membres de son Corps, lequel est sain, pur & sans tache; & par consequent il n'a pas besoin de tels Membres faux & corrompus pour en reparer les Defauts: Aussi de telles

La ridicule distinction des Prêtres d'Ennemis de Dieu par Pratique, & de Membres de son Eglise par Office.

telles Distinctions ne satisferont pas non plus des Consciences veritablement tendres & Chretiennes; principalement en considerant que bien loin que l'Apôtre demande de nous d'avoir égard à cela, qu'il nous est expressément commandé, *de nous defaire de ceux qui sont tels, comme n'ayant qu'une forme de Pieté, mais en ayant renié la Force.* Car nous pouvons fort bien leur objecter ce que le pauvre Homme fit contre un Orgueilleux Prelat qui se mit à couvrir sa vaine Somptuosité, si peu semblable à celle d'un Chretien, en distinguant, *Que ce n'étoit pas comme Evêque, mais comme Prince, qu'il avoit toute cette Magnificence :* A quoi on dit, que le pauvre Rustique avoit sagement repondu, *Quand le Prince ira en Enfer, que deviendra le Prelat?* Et à la verité ceci seroit supposer que le Corps de Christ seroit defectueux, & que pour remplir ces Places defectives, il y met des choses mortes & contrefaites au lieu de Membres réels & vivans, comme ceux qui perdent leurs Yeux, leurs Bras, ou leurs Jambes, & qui en font de contrefaites en leur place, de Bois ou de Verre. Mais nous ne pouvons pas juger ainsi de Christ, ni ne pouvons croire par les raisons ci-dessus alleguées, que nous devions compter, ou que Christ compte quelque Personne, ou des Personnes pour être tant soit peu davantage les Membres de son Corps, parce que bien qu'il soient réellement méchans, ils se couvrent, par Hypocrisie & par Tromperie, de son Nom qui y est feint; Car cela est contraire à sa propre Doctrine, là où il dit expressément, *Jean* 15. verf. 1, 2, 3, 4, 5, 6, &c. *Qu'il est le Sep, & que ses Disciples sont les Sarmens; que s'ils ne demeurent en lui, ils ne peuvent porter du Fruit, & que s'ils ne portent point de Fruit, ils seront jettez hors comme le Sarment & seicheront.* Or je suppose que ces Sarmens, coupez & seichez, ne sont plus de vrais Sarmens, ni de vrais Membres du Sep, ils ne peuvent plus tirer, ni Séve, ni Nourriture de

La Reponse d'un pauvre Rustique à un superbe Evêque.

Un Serment sec ne peut tirer de nourriture; Ainsi il n'a ni vie ni vertu.

lui; après qu'ils sont retranchez, ainsi ils n'ont plus de Vertu, de Séve, ni de Vie: Qu'ont-ils donc à se vanter, & à se glorifier de quelque Autorité, puisqu'ils manquent de cette Vie, de cette Vertu & de cette Nourriture, de laquelle vient toute l'Autorité? Ainsi de tels Membres de Christ, qui deviennent morts à lui par leur Injustice, & ne derivent plus de lui, ni Vie, ni Vertu, sont retranchez par leurs Pechez & se seichent, & n'ont plus aucune veritable & réelle Autorité; Et leur vanterie d'en avoir n'est qu'une Aggravation de leur Iniquité par Hypocrisie & par Fraude. Mais de plus, ne fait-on pas en cela du Corps de Christ une pure Ombre & un Phantome? Et même ne seroit-ce point le faire le Chef d'un Cadavre sans Vie, Pourri & Puant, n'ayant seulement que quelque petite fausse apparence exterieure, tandis qu'au dedans il est plein de Pourriture & d'Ordures? Et quel Monstre feroient ces Gens-là du Corps de Christ, en lui consignant un Chef réel, pur, vivant, mouvant, plein de Vertu & de Vie; & pourtant lié à un tel Corps mort, qui n'est point animé, comme nous avons déja representé que sont ces Membres, qu'ils avancent avoir été l'Eglise de Christ? Mais encore, les Membres de l'Eglise de Christ sont specifiez par cette definition, à savoir, comme étant *Sanctifiez en Jesus Christ*; 1 *Corint.* 1. vers. 2. Mais cette Notion de la *Succession* suppose non seulement, que quelques Membres non Sanctifiez sont l'*Eglise de Christ*; mais que même le tout est composé de Membres Non-sanctifiez, jusques-là qu'il y avoit tels qui faisoient Profession d'etre *Necromanciens*, & des Serviteurs declarez de *Satan*, qui étoient les vrais Successeurs des Apôtres, & en qui l'Autorité Apostolique residoit, comme étant des Vaisseaux par lesquels cette Succession est transmise, quoi que plusieurs d'entr'eux, comme tous les *Protestans* & quelques *Papistes* aussi confessent,

Une Tête vivante sur un Corps sans vie, quel Monstre feroit-ce?

Z font

font parvenus à ces Offices de l'*Eglise* (qu'ils appelent) non seulement par de tels moyens que *Simon le Magicien* le rechercha, mais encore par de beaucoup pires; même par le Sortilege, par le Meurtre, par l'Argent & par la Trahison; ce que *Platine* lui même avoüe * de divers Evêques de *Rome*.

*Dans la Vie de Benedict. 4. de Jean 16. de Silvestre 3. de Boniface 8. d'Etienne 6. de Jeanne 8. Les Annotations aussi d'Onuphrius sur cette Papesse vers la fin.

§. XI. Mais ces Gens-là qui n'objectent pas cette Succession de l'Eglise (ce que la plus part des *Protestans* commencent pourtant de faire à present) distinguent dans cette affaire, en assûrant, *Que dans une grande Apostasie, telle qu'étoit celle de l'Eglise de* Rome, *Dieu en peut susciter quelques uns d'une façon particuliere par son Esprit, lesquels decouvrant du Témoignage des Ecritures, les Erreurs ou ceux qui portent le Nom de Crêtiens sont tombez, peuvent les instruire & les enseigner; & alors ils deviennent autorisez par le Peuple qui s'y joint, & qui accepte leur Ministere seulement.* La plûpart d'entr'eux aussi soutiendront, *Que l'Esprit en ceci est subjective, & non pas objective.*

Object. Difference d'une Eglise a Etablir, d'avec une Eglise Etablie, Objectée.

Mais ils disent, *Que là où il y a une Eglise Reformée* (telle que les *Eglises Protestantes* pretendent d'être) *il est nécessaire qu'il y ait une Vocation ordinaire reiglée & dans l'ordre; & que pour celle de l'Esprit, comme elle est extraordinaire, on ne la doit pas chercher:* Alleguant, Que *Res aliter se habet in Ecclesiâ Constituendâ, quàm in Ecclesiâ Constitutâ*; c'est à dire, *Qu'il y a difference d'une Eglise encore à Etablir, d'avec une Eglise déja Etablie.*

Reponse.

Je repons, Que cette *Objection* ne dit rien à nôtre égard; puis que nous accusons les *Protestans*, & que nous sommes prets de prouver par les Ecritures, comme étant coupables d'Erreurs grossieres, & qui ont besoin de Reformation, aussi bien que les *Papistes*, qu'ils en sont accusez & qu'ils en accusent; c'est pourquoi nous pourrions pretendre justement, si nous voulions, à cette même Vocation extraordinaire, ayant la même Raison pour

pour cela, & une aussi bonne preuve pour prouver la nôtre, qu'ils en ayent pour prouver la leur. Quant à cette Maxime, savoir, *Qu'il y a de la difference d'une Eglise encore à Etablir, d'avec une Eglise déja Etablie*; je ne le nie point: C'est pourquoi il est nécéssaire qu'il y ait une plus grande mesure de Vertu pour l'une que pour l'autre; & Dieu la distribuë selon sa Sagesse, comme il le juge à propos. Mais que cette même Assistance immediate de l'Esprit, ne soit pas nécessaire pour les Ministres dans une Eglise Assemblée, aussi bien que dans une qui est à s'Assembler; je ne voi point de Raison solide alleguée pour cela. Car assurement la Promesse de Christ étoit, *D'être avec ses Enfans jusques à la Fin du Monde*; & ils nont pas moins de besoin de lui, pour preserver & guider son Eglise & ses Enfans, que pour les assembler & les engendrer. La Nature a enseigné cette Maxime aux *Gentils*,

Non minor est Virtus, quam quærere, parta tueri.

C'est à dire, en François,

Il ne faut pas moins de Force à defendre ce que l'on a acquis, qu'il en a falu à le gaigner.

Car c'est par cette intérieure & immediate Operation de l'Esprit (avec lequel Christ a promis de *mener ses Enfans en toute Verité, & de leur enseigner toutes Choses*) que les Chrétiens doivent être menez dans toutes les demarches (tant dernieres que premieres) qui regardent la *Gloire de Dieu*, & leur propre *Salut*; comme nous avons suffisamment prouvé auparavant, c'est pourquoi il n'est pas besoin de le repeter à present. Et veritablement cette Invention de *Satan*, par laquelle il a engagé le Peuple à mettre les Guides, & les Conduites immediates de l'Esprit de Dieu, comme une Chose extraordinaire & inusitée, que leurs Ancêtres avoient, mais qu'ils ne devoient à present ni attendre, ni esperer, est la grande cause de l'accroissement de l'*Apostasie* dans plusieurs Eglises as-

C'est une rule de Satan, envers les Hommes de renvoyer la conduitte de l'Esprit aux premiers tems.

 semblées;

femblées ; & eft cela une grande Raifon pourquoi un Miniftere, fec, mort, fterile, fans vie, fans efprit, qui fermente le Peuple dans la même Mort, abonde fi fort, & foit fi fort après à fe repandre, même fur les *Nations Proteftantes*, que leur Predications & leur Cultes, auffi bien que toute leur Converfation, ne fe peut plus difcerner de celles des *Papiftes*, par aucun Zele frais & vivant, ou par quelque Vertu vive de l'Efprit qui l'accompagne; mais purement par la difference de quelq us Notions & Opinions.

Object. §. XII. Quelques *Proteftans* imprudens & malavifez nous objectent quelquefois, *Que fi nous avons une telle Vocation immediate comme nous le pretendons, nous la devons confirmer par des Miracles.*

Reponfe. Mais cela étant une Objection qui a été agitée fouvent contre les *Premiers Proteftans* par les *Papiftes*, nous n'avons qu'à leur renvoyer en peu de mots la Reponfe à cela, qu'ils firent aux *Papiftes*; à favoir, *Que nous n'avons point befoin de Miracles, parce que nous ne prêchons pas un nouvel Evangile, mais celui qui eft déja confirmé par tous les Miracles de Chrift & de fes Apôtres ; & que nous n'offrons rien, que ce que nous fommes prêts de confirmer par le Témoignage des Ecritures, lefquelles nous avoüons toutes deux déja être veritables :* Et que *Jean Baptifte*, & plufieurs des *Prophetes* n'en ont fait aucun, dont nous ayons oüi parler, & neantmoins ils étoient & Immediatement & Extraordinairement envoyez. C'eft-là la *Reponfe* commune des *Proteftans*, c'eft pourquoi elle peut fuffire en ce lieu ; quoi que, s'il étoit befoin, je pourrois en dire d'avantage fur ce fujet, mais je m'étudie à être Court.

Si les Miracles font neceffaires ou non, pour confirmer l'Evangile? Jean Baptifte & divers Prophetes n'en ont fait aucun.

La Conftitution de l'Eglife Independante. §. XIII. Il y a auffi une autre forte de *Proteftans*, à favoir, les *Independans Anglois*, lefquels étant differens des *Presbyteriens Calviniftes*, & nians la Néceffité de cette *Succeffion*, ou l'Autorité de toute *Eglife Nationale*, prenent une autre voye ; foutenans,

nans, *Que ceux qui ont le benefice des Ecritures, quelque Compagnie de Peuple que ce ſoit, s'accordans dans les Principes de la Verité, tels qu'ils les trouvent là declarez, peuvent établir parmi eux une* Egliſe, *ſans l'Autorité d'aucun autre ; & peuvent ſe choiſir un* Paſteur, *lequel eſt Autoriſé par l'*Egliſe *ainſi établie & y conſentant* ; requerant ſeulement l'Aſſiſtance & la Concurrence des *Paſteurs* des Egliſes Voiſines (s'il y en a quelqu'une) non pas tant comme abſolument néceſſaire pour Autoriſer, que comme bien ſeant à cauſe de l'Ordre. Ils vont même ſi loin, que d'aſſeurer, *Que dans une* Egliſe *ainſi conſtituée, tout Frere qui a de beaux Dons* (comment les appele ils) *s'il s'en trouve qualifié, peut inſtruire, exhorter, & prêcher dans l'*Egliſe ; *quoi que, parce qu'il n'a pas l'*Office Paſtoral, *il ne puiſſe pas adminiſter ce qu'ils appelent leur* Sacremens. Les Freres de beaux Dons.

A cela je repons, Que c'étoit une bonne demarche hors des *Ténébres de Babylone*, & ſans doute cela procedoit d'une réele Decouverte de la Verité, & du ſentiment d'un grand Abus dans les *Aſſemblées Nationales* confuſes. Et même cette Predication des *Freres de beaux Dons* (comme on les appeloit) procedoit au commencement de certains *Attouchemens vifs* & des *Mouvemens* de l'Eſprit de Dieu ſur pluſieurs : Mais (helas!) parce qu'ils ne s'avancerent pas, cela s'eſt fort affoibli parmi eux ; & les *Mouvemens* de l'Eſprit de Dieu, commencent à être niez & rejettez parmi eux à preſent, autant que par les autres. Leur Perte & leur Declin.

Mais quant à leur *pretenduë Vocation par l'Ecriture*, je repons : Que l'Ecriture donne une pure Declaration des Choſes veritables, mais non pas une Vocation aux Perſonnes particulieres ; tellement qu'encore que je croye que les Choſes qui ſont écrittes là ſont veritables, & que je renonce aux Erreurs que je trouve-là convaincues ; néanmoins, quant à ces Choſes là, qui peuvent être mon Devoir particulier, je ſuis encore à les ſavoir; L'Ecriture ne donne point de Vocation aux Perſonnes individueles.

c'eſt pourquoi je ne puis jamais être determiné par l'Ecriture, ſi moi (tel par mon Nom) je dois étre un Miniſtre? Et pour reſoudre ce doute, il faut que j'aye recours au Témoignage intérieur & immediat de l'Eſprit; comme cela eſt montré plus au long dans la Theſe touchant les *Ecritures*..

§. XIV. Nous concluons donc de toutes ces Choſes avec fermeté, que non ſeulement dans une *Apoſtaſie* generale il eſt néceſſaire, qu'il y ait des Hommes extraordinairement Appelez, & ſuſcitez par l'Eſprit de Dieu; mais même que quand diverſes Aſſemblées ou Egliſes s'aſſemblent par le Pouvoir de Dieu (non ſeulement dans la Croyance des Principes de la Verité, pour renoncer aux Erreurs & aux Hereſies, mais auſſi dans la Vie, l'Eſprit, & le Pouvoir du Chriſtianiſme, tellement qu'elles ſoient le Corps & la Maiſon de Chriſt veritablement, & une Epouſe preparée pour lui) que celui qui les aſſemble, afin de les preſerver dans un Etat vif, frais & robuſte, ſuſcite & meuve parmi eux, par l'Operation immediate & intérieure de ſon Eſprit, des *Miniſtres* & des *Docteurs* pour les inſtruire, les enſeigner, & veiller ſur eux; leſquels étant ainſi appelez, ſont manifeſtez dans les Cœurs de leurs *Freres*, & leur Vocation eſt ainſi verifiée en eux; leſquels par l'attouchement de cette Vie & de ce Pouvoir, qui paſſe au travers d'eux, étans intérieurement édifiez chaque jour par eux dans la *très ſainte Foi*, deviennent les Sceaux de leur *Apoſtolat*. Et cela repond à une autre Sentence du même Apôtre *Paul*, 2 Corint. 13. v. 3. *Puis que vous cherchez l'Experience de Chriſt qui parle en moi, lequel n'eſt point foible envers vous, mais eſt puiſſant en vous.* Auſſi eſt-ce cela qui donne une veritable *Vocation ſubſtantielle* & un *Titre à un Miniſtre*, par lequel il eſt un réel Succeſſeur de la Vertu, de la Vie, & du Pouvoir qui étoit dans les Apôtres, & non pas de ſimple

Les Qualifications, la Vocation & le Titre des vrais Miniſtres.

simple Nom : Et nous ne croyons point que la Ceremonie extérieure de l'*Ordination*, ou l'*Imposition des Mains*, soit nécessaire à de tels Ministres ; ni nous n'en voyons pas l'usage : Puis que nos Adversaires, qui le pratiquent, reconnoissent, que la Vertu & le Pouvoir de communiquer le *Saint Esprit* par cela a cessè parmi eux. N'est ce pas donc une chose impertinente & ridicule pour eux de retenir, par une Cingerie & une *Imitation badine*, l'Ombre, là où la Substance manque ? Et ne peuvent-ils pas, par la même Reigle, là où ils voyent des Gens Aveugles & Boiteux, à l'imitation de Christ & de ses Apôtres, leur dire de *voir* & de *marcher ?* Et même n'est-ce point une moquerie de Dieu & des Hommes, d'imposer leurs mains, & commander à des Hommes de *Recevoir le Saint Esprit*, tandis qu'ils croyent que c'est une Chose impossible, & qu'ils avoüent que cette Ceremonie n'a aucun Effet réel ? Ayant ainsi parlé au long de la Vocation, je procederai en suite a traitter des *Dons* & *Qualitez*, & de l'*Oeuvre* d'un vrai Ministre.

Leur Imposition des Mains une moquerie de Dieu & de l'Homme ; c'est retenir l'Ombre tandis que la Substance manque.

§. XV. Comme j'ai placé la veritable Vocation d'un *Ministre* dans ce *Mouvement* du *Saint Esprit* ; aussi la *Puissance*, la *Vie*, & la *Vertu* d'icelui, & la pure *Grace de Dieu*, qui en vient, est la *principale* & la *plus nécessaire Qualité* ; sans laquelle il ne peut aucunement s'acquitter de son Devoir, ni agreablement devant Dieu, ni avantageusement envers les Hommes. Nos Adversaires, en ce Cas, soutiennent que *trois Choses* sont requises à faire un Ministre, à savoir, premiérement, Les *Qualitez Naturelles*, qu'il ne soit pas un Fou. Secondement, Les *Qualitez Acquises*, qu'il soit savant dans les Langues, en Philosophie, & en Theologie Scolastique. Troisiémement, *La Grace de Dieu*.

2 Quest.

Les Qualites d'un Ministre.

La Philosophie & la Theologie Scolastique ne feront jamais un Ministre de l'Evangile.

Ils éstiment que les *deux premieres* sont nécessaires à l'Essence d'un Ministre, tellement qu'un

Homme ne peut pas en être un sans elle ; La troisiéme, disent-ils, est requise pour le bien être d'un tel ; Tellement qu'un Homme peut veritablement être un bon Ministre sans cela, & doit être écouté & reçû comme tel. Mais nous (en supposant la Capacité Naturelle, qu'un Homme ne soit pas un Idiot) nous jugeons que la Grace de Dieu est indispensablement necessaire à l'être même d'un Ministre, comme une chose sans quoi Personne ne peut être, ni un veritable, ni un legitime, ni un bon Ministre. Quant au *Sçavoir des Lettres*, nous ne jugeons pas qu'il soit si fort necessaire pour le bien être d'un Homme, quoi que par accident quelquefois cela y peut concourir; mais il est plus souvent pernicieux qu'utile ; comme il parut dans l'Exemple de *Taulerus*, qui étant un Homme Savant, & qui pouvoit faire une Eloquente Predication, eut besoin neantmoins d'être instruit dans la Voye du Seigneur par un pauvre *Laique*. Je parlerai, premierement, de la *Necessité de la Grace*, & ensuitte je passerai à dire quelque chose de cette Literature, que l'on estime si necessaire.

Un pauvre Laique instruit le Savans Taulerus.

Preuve I.

Premierement donc, Nous pouvons beaucoup mieux dire ici, tout de même que nous avons dit dans la *Vocation*. Que si la *Grace de Dieu* est une Qualité necessaire pour faire quelcun *vrai Chrétien*, il faut que ce soit une Qualité beaucoup plus necessaire pour établir un *vrai Ministre* du Christianisme. Que la *Grace* soit necessaire pour faire un *vrai Chretien* ; Je pense qu'on n'en doutera point, puisque c'est *par Grace que nous sommes Sauvez*, Ephes. 2. vers. 8. C'est la *Grace de Dieu*, *qui nous enseigne à renoncer à l'Impieté, & aux Convoitises de ce Monde, & à vivre Justement & Religieusement*. Tit. 2. vers. 11. Oüy, Christ dit expressément, *Que sans lui nous ne pouvons rien faire*. Jean 15. v. 5. Et le moyen par lequel Christ aide, assiste & opere avec *Nous*, c'est par sa *Grace* : De là vient qu'il

La seule Grace de Dieu établit un vrai & legitime Docteur.

qu'il disoit à *Paul*, *Ma Grace te suffit*. Un Chrétien sans la *Grace*, en effet n'est pas Chrétien ; mais un Hypocrite & un faux Pretendant. Je dis donc, *Si la Grace est necessaire à un Chretien particulier ; beaucoup plus à un Docteur parmi les Chretiens, qui doit être comme un Pere & un Instructeur aux autres ; puisque cette Dignité est attribuée à ceux qui ont acquis une plus grande mesure que leurs Freres*. Et même la Nature nous enseigne, *Qu'il y a plus de choses requises dans un Docteur, que dans ceux qui sont Enseignez ; & qu'il faut que le Maître soit au dessus & avant l'Ecolier, dans cet Art ou Science qu'il enseigne aux autres. Puis donc que l'on ne peut point jouir veritablement du Christianisme, ni qu'aucun Homme ne peut être nommé Chrétien sans la veritable Grace de Dieu, par consequent Personne ne peut non plus être un vrai & legitime Docteur du Christianisme sans cela.*

* Secondement, Personne ne peut-être *Ministre* de l'*Eglise* de *Christ*, qui est son *Corps*, amoins qu'il ne soit Membre de ce *Corps*, & ne reçoive la Vertu & la Vie de la *Tête*.

* Preuve II. Argument. Il faut etre Membre du Corps & alors la Vie est receue & la Vertu de la Teste.

Mais celui qui n'a point la *Veritable Grace*, ne peut, ni être Membre du *Corps*, ni recevoir de la Vie & la Nourriture qui vient de la *Tête*.

Bien moins donc peut-il être un *Ministre* pour Edifier le *Corps*.

Que celui-là ne puisse être un Ministre, qui n'est pas Membre, cela est évident ; parce que celui qui n'est pas Membre, est exclus & retranché, & n'a pas place au *Corps* ; au lieu que les Ministres sont comptez entre les Membres les plus considerables du *Corps*. Mais Personne ne peut être Membre à moins qu'il ne reçoive de la Vertu, de la Vie & de la Nourriture de la *Tête* : Car les Membres qui ne reçoivent point cette Vie & cette Nourriture, s'affoiblissent & se seichent, & aprés sont retranchez. Or, que tout veritable Membre reçoive ainsi la Nourriture & la Vie de la *Tête*, l'Apôtre

l'asseure

l'asseure expressement, *Eph.* 4. vers. 16. *Duquel tout le Corps bien ajusté & serré ensemble par toutes les Jointures du fournissement, prent l'accroissement du Corps, selon la vigueur qui est en la mesure de chaque partie, pour l'édification de soi même en Charité.* Or ce qui est ainsi communiqué, & ce qui unit ainsi le tout, n'est autre chose que la *Grace de Dieu*; C'est pourquoi l'Apôtre dans ce même Chapitre vers. 7. dit, *Mais la Grace est donnée à chacun de nous selon la mesure du Don de Christ*; & au vers. 11. Il montre comment, *C'est par cette Grace & par ce Don, que tant les Apôtres, que les Prophetes, les Evangelistes, les Pasteurs & les Docteurs, sont donnez pour l'Oeuvre du Ministere, & pour l'Edification du Corps de Christ.* Et certainement il n'y a point d'Homme destitué de la Grace qui soit propre pour cette Oeuvre, veu que tous ceux que Christ donne, sont ainsi *qualifiez*; & ceux qui ne sont pas ainsi *qualifiez*, ne sont pas donnez, ni envoyez de Christ, ne doivent être, ni écoutez, ni reçûs, ni reconnus comme *Ministres de l'Evangile*; parce que ses *Brebis* ne doivent, ni ne veulent écouter la Voix d'un Etranger. Cela est encore évident par 1 *Corint.* 12. dans tout le Chapitre; Car l'Apôtre traittant dans ce Chapitre de la *diversité des Dons* & des *Membres du Corps*, montre comment par l'*Operation* de ce même *Esprit*, en differentes *Manifestations* ou *Mesures*, dans les divers Membres du *Corps*, tout le *Corps* est édifié, disant, vers. 13. *Que nous sommes tous Batisez en un même Esprit, pour être un même Corps.* Et ensuite, *vers.* 28. Il fait le denombrement des diverses dispensations d'icelui, lesquelles sont posées de la part de Dieu dans l'Eglise, par les diverses Operations de son Esprit, pour l'Edification du Tout. S'il n'y a donc point de vrai Membre du Corps, qui ne soit ainsi Batisé par cet Esprit, & que rien n'opere pour son Edification, que selon la mesure de Grace reçûe de cet Esprit: Certainement sans la Grace Personne ne doit être admis

Les Brebis de Christ ne doivent, ni ne veulent écouter la Voix de l'Etranger.

admis à agir ou à travailler dans le Corps ; parce que leur Travail & leur Ouvrage, sans la Grace, seroient sans aucun succès.

§. XVI. En troisiéme lieu, Que cette *Grace* & ce *Don* est une Qualité necessaire à un Ministre, cela est clair, de ce que dit l'Apôtre *Pierre*, 1 *Pet*.4. vers. 10, 11. *Que chacun, selon qu'il a reçû le Don, l'Administre envers les autres, comme bons dispensateurs de la diverse Grace de Dieu. Si quelcun parle, qu'il Parle comme les Paroles de Dieu : Si quelcun Administre, qu'il Administre comme par la Puissance que Dieu fournit ; afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jesus Christ, auquel appartient gloire & force aux Siecles des Siecles*, Amen. D'où il paroit, Que ceux qui *administrent*, doivent *administrer* selon le *Don* & la *Grace* reçûë : Mais ceux qui n'ont pas un tel *Don*, ne peuvent *administrer* suivant cela. Secondement, *Comme bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu* : Mais comment un Homme peut-il être un *bon Dispensateur* de ce qu'il n'a point ? Les Impies qui ne sont pas bien-faisans à eux mêmes, peuvent-ils être *bons Dispensateurs* de la *diverse Grace de Dieu ?* C'est pourquoi aux versets suivans, il fait une limitation exclusive de ceux qui ne sont pas ainsi pourvûs, disant, *Si quelcun parle, qu'il parle comme les Paroles de Dieu : Si quelcun administre, qu'il administre comme par la Puissance que Dieu fournit* ; Ce qui est autant que s'il eût dit, Ceux qui ne peuvent pas *parler* ainsi, & *administrer* ainsi, ne le doivent pas faire. Car, ce (*Si*) denote une Condition necessaire. Or, qu'elle est cette capacité, cela est évident par les Mots precedens, à savoir, le *Don* reçû, & la *Grace*, de laquelle ils sont les *Dispensateurs*, comme il paroit par la Liaison immediate & par la dependance des Mots ; Cela ne se peut pas non plus entendre d'une pure Capacité Naturelle ; parce qu'un Homme en cet Etat est dit, *Ne connoître point les Choses qui sont de Dieu*, & ainsi il ne peut

L'Administration doit estre par le Don de la Grace reçue.

La bonne Administration de quoi ? de l'Abondante grace de Dieu, qui est la Capacité & l'Administration receue.

pas les adminiſtrer aux autres. Et les paroles ſuivantes le montrent auſſi; en ce qu'il joint immédiatement, *Afin que Dieu ſoit glorifié en toutes Choſes* : Mais aſſeurement Dieu n'eſt point glorifié, mais plûtôt eſt grandement deshonoré, quand les Hommes naturels de leur pure capacité naturelle s'entremêlent dans les Choſes Spirituelles, leſquelles ils ne connoiſſent, ni n'entendent.

4. Preuve. En quatriéme lieu, Que la Grace eſt la plus neceſſaire Qualité à un Miniſtre, cela paroit par ces Qualitez, que l'Apôtre requiert expreſſément, 1 *Tim.* 3. 2. *Tit.* 1. *&c.* où il dit, *Il faut que l'Evêque ſoit Irreprehenſible, Vigilant, Attrempé, Honorable dans ſa conduite, Propre à Enſeigner, Patient, Amateur des Gens de bien, Juſte, Saint, Continent, comme Diſpenſateur de Dieu, Retenant ferme la Parole fidelle; ainſi qu'il a été enſeigné.* D'autre part, *Il ne faut pas non plus qu'il ſoit addonné au Vin, ni Batteur, ni Avaricieux, ni Orgueilleux, ni addonné à ſon Sens, ni prompt à la Colere.* Or je demande, s'il ne ſeroit pas impoſſible, qu'un Homme pût avoir toutes ces Vertus ci-deſſus nommées, & fût exemt de tous ces Maux ſans la Grace de Dieu? Si donc ces Vertus (à la production desquelles au dedans de l'Homme la Grace eſt abſolument neceſſaire) ſont neceſſaires pour faire un vrai Miniſtre de l'Egliſe de Chriſt, ſuivant le Jugement de l'Apôtre; aſſeurement il faut auſſi que la Grace ſoit neceſſaire.

Comment un Evêque peut il avoir ces Vertus ſans la Grace de Dieu?

Sur ce Sujet un Savant Homme, & fort entendu dans l'*Antiquité* environ le tems de la *Reformation*, écrit ainſi; *Tout ce qui ſe fait dans l'Egliſe, ſoit pour l'Ornement, ſoit pour l'Edification de la Religion, ou en choiſiſſant les* Magiſtrats, *ou en établiſſant les* Miniſtres *de l'Egliſe; hormis que cela ſe faſſe par le Miniſtere de l'Eſprit de Dieu, qui eſt comme l'Ame de l'Egliſe, cela eſt inutile & criminel. Car quiconque n'a pas été appelé par l'Eſprit de Dieu, au grand Office de Dieu & à la Dignité de l'Apoſtolat, comme étoit* Aaron, *& n'y eſt pas entré par*

Tout ce qui ſe fait dans l'Egliſe ſans le Miniſtere de l'Eſprit de Dieu eſt vain & criminel.

la Porte, qui est Christ; *mais s'est avancé autrement dans l'Eglise par la Fenêtre, par les Faveurs des Hommes,* &c. *Certainement un tel n'est point le Vicaire de Christ, ni de ses Apôtres; mais un Larron & un Brigand, & le Vicaire de* Judas Iscariot *& de* Simon *le* Samaritain. *D'où vient qu'il étoit si expressement ordonné, touchant l'Election des Prelats (ce que Saint* Denis *appele le Sacrement de Nomination) que les Evêques & les Apôtres, qui auroient la conduite du Service de l'Eglise, seroient des Personnes de mœurs & de Vie les plus intégres, puissans dans la saine Doctrine, pour rendre raison de toutes Choses.* C'est ainsi qu'écrit un * Autre, environ le même tems, *C'est pour quoi il ne se peut jamais faire, que Personne puisse donner un solide Jugement touchant les Saintes Ecritures, & la Verité de Dieu par les Langues, & par le Savoir. Enfin,* dit-il, *les Brebis de Christ, ne cherchent que la Voix de Christ, laquelle elles connoissent par le S. Esprit, duquel elles sont remplies: On n'a égard, ni au Savoir, ni aus Langues, ni à aucune Chose extérieure; Tellement, que pour cela on croye, que ceci ou cela soit la Voix de Christ, son vrai Berger: On connoit qu'il n'est pas besoin d'aucune autre Chose, que du Temoignage de l'Esprit de Dieu.*

Qui est le Vicaire de Judas Iscariot.

* François Lambert d'Avignon, dans son liv. touchant la Prophetie, le Savoir, les Langues & l'Esprit de Prophetie, Imprimé à Avrange 1516. de prou. cap. 24.

§. XVII. Contre cette absolue necessité de la Grace, on objecte, *Que si tous les Ministres avoient la Grace Salutaire de Dieu, donc tous les Ministres seroient sauvez; veu que Personne ne peut déchoir de la Grace Salutaire, ni la perdre.* 1 Object.

Mais cette Objection est bâtie sur une fausse *Hypothese*, qui est purement niée par nous; & nous avons déja refuté cela dans la These precedente touchant la *Perseverance*. Reponse.

Secondement, On nous peut objecter, *Que puisque nous affirmons que chaque Personne a une Mesure de Grace veritable & Salutaire, il n'est point besoin de Qualité singuliere, soit pour un Chrétien, soit pour un Ministre; Car veu que chacun à cette Grace, donc Personne n'a besoin de s'abstenir d'être Ministre à faute de Grace.* 2 Objection.

Je

Reponse. Je repons, Nous avons montré ci-dessus, que pour établir un Ministre, une *speciale* & *singuliere Vocation* de la part de l'Esprit de Dieu étoit nécessaire; ce qui est quelque chose au de-là de la Dispensation Universelle de la Grace à Tous; suivant ce que dit l'Apôtre, *Nul ne s'attribuë cet Honneur, mais celui-là en joüit, qui est appellé de Dieu, comme* Aaron. Deplus, nous entendons par la *Grace*, entant qu'elle est une *Qualité* pour un *Ministre*, non pas une simple Mesure de *Lumiere*, telle qu'elle est donnée pour reprendre, & pour l'appeller à la Justice : Mais nous entendons la Grace entant qu'elle a Converti l'Ame, & a Puissamment Operé en cela; comme il paroîtra plus au long ci-après, touchant l'*Oeuvre des Ministres*. Ainsi nous n'entendons pas des Hommes simplement, entant qu'ils ont la Grace en eux, comme une *Semence* (laquelle nous affirmons de fait que Tous ont en quelque mesure) mais nous entendons des Hommes qui sont *Bien faisans* & *Gracieux*, fermentez par cette Grace en la Nature d'icelle; jusqu'à produire par là ces bons Fruits d'une Conversation sans reproche, de Justice, de Sainteté, de Patience, de Temperance, que l'Apôtre demande comme nécessaire dans un veritable *Evêque* & *Ministre Chrétien*.

Heb. 5. v.4.

Tous ont la Grace de Dieu, qui appelle à la Justice, mais tous ne sont pas ainsi fermentés en sa Nature, pour porter des Fruits, une Vie sainte & sans reproche.

3 Object. En troisiéme lieu, * Ils objectent l'*Exemple des Faux Prophetes, des Pharisiens, & de* Judas.

* Nic. Arnaud, Section 32. sur la These 4.

Reponse. Mais premierement, Quant aux faux *Prophetes*, il ne peut y avoir rien de plus indiscret, & de plus ridicule; comme si parce qu'il y a eu des *faux Prophetes*, réellement *faux* sans la Grace de Dieu, donc la Grace de Dieu n'étoit pas nécessaire à un vrai Ministre Chrétien. A la verité, s'ils avoient prouvé, que les *vrais Prophetes* manquoient de cette Grace, ils auroient dit quelque chose: Mais qu'est-ce que les *faux Prophetes* ont de commun avec les *vrais Ministres*, si ce n'est qu'ils pretendent faussement avoir ce qu'ils n'ont pas? Et parce

parce que les *faux Prophetes* manquent de la Grace veritable, s'ensuivra t-il donc, que les *vrais Prophetes* ne doivent pas l'avoir, afin qu'ils soient *vrais Prophetes*, & non pas *faux?* L'Exemple des *Pharisiens* & des *Sacrificateurs* sous la *Loi* ne repondra pas aux *Tems de l'Evangile*; parce que Dieu mit à part une *Tribu* particuliere pour ce Service, & des *Familles* particulieres, à qui il appartenoit par une *Succession en droitte Ligne*; aussi leur Service & leur Oeuvre n'étoient pas tout a fait Spirituels, mais seulement l'accomplissement de quelque charnelles & extérieures Observations & Ceremonies, qui n'étoient que l'Ombre de la Substance qui étoit à venir: Et par consequent leur Oeuvre ne *sanctifioit pas ceux qui s'y addressoient, quant à la Conscience*; puis qu'ils n'étoient établis que seulement selon la *Loi d'un Commandement Charnel*, & non pas selon la *Puissance d'une Vie non perissable*. Néantmoins, comme dans la Figure il falloit qu'ils fussent *sans defaut*, quant à leur Homme extérieur, & dans l'accomplissement de leur Oeuvre, qu'ils se lavassent & purifiassent de leurs Soüillures extérieures; ainsi à present sous les *Tems de l'Evangile*, il faut que les *Ministres* dans l'Antitype soient intérieurement *sans defaut dans leurs Ames & dans leurs Esprits*; étant, comme l'Apôtre le requiert, *Irreprehensibles*, & il faut que dans leur Oeuvre & dans leur Service, ils soient *purs* & *sans tache*, exemts de leurs interieures Soüillures, & tellement *nets* & *saints*, *qu'ils puissent offrir des Sacrifices Spirituels*, *agreables à Dieu par Jesus Christ*, 1 Pierre 2. v. 5. Quant à *Judas*, le Tems de son *Ministere* n'étoit pas tout a fait Evangelique, comme étant avant que l'Oeuvre fût *finie*, & tandis que Christ lui même & ses Disciples étoient encore sujets aux *Observances* & aux *Reiglemens* des *Juifs*; c'est pourquoi sa Commission, aussi bien que celle que les autres reçûrent avec lui en ce tems-là, étoit *seulement à la Maison d'Israel*, Matth. 10. *v.* 5, 6. ce qui faisoit,

Le Service sous la Loi n'etoit pas tout à fait Spirituel, mais Figuratif; & comme pour s'en acquitter il faloit, qu'ils fussent purifiez de leurs Souillures exterieures: Aussi faut il que les Ministres de l'Evangile soient interieurement sans defaut.

Le Ministere des Disciples de Christ avant que l'Oeuvre fust finie, etoit plus Legal qu'Evangelique.

faisoit, qu'en vertu de cette Commission le reste des Apôtres n'avoient pas le pouvoir de se produire & de prêcher aprés la Resurrection, jusques à ce qu'ils eussent attendu à *Jerusalem* l'effusion de l'Esprit : Tellement qu'il paroit, que le Ministere de *Judas* étoit plus *Legal* qu'*Evangelique*. Secondement, Le Cas de *Judas*, comme tous l'avoüeront, étoit singulier & extraordinaire, lui étant *Appellé immediatement* par Christ lui même, & pourveu par consequent & ayant *pouvoir* de lui de prêcher & de faire des Miracles ; A laquelle *Commission immediate* nos Aversaires ne vont pas jusques là que d'y pretendre, & ainsi ils le cedent à *Judas*, qui se confioit aux paroles de Christ, c'est pourquoi il sortit pour aller prêcher, *sans Or & sans Argent*, *sans Malette pour son chemin* ; *donnant gratuitement*, comme il avoit *reçû gratuitement* ; ce que nos Aversaires ne voudroient pas faire, comme il sera remarqué ciaprès : Aussi n'ai je point encore oüi dire qu'on ait prouvé qu'en ce tems-là *Judas* n'avoit pas la moindre mesure de la Grace de Dieu. Mais n'est-ce pas pitoyable que même les *Protestans* renoncent aux onze bons & fideles Apôtres, & à tout le reste des Saints Disciples & Ministres de Christ, & s'appliquent à celui-là seul, de qui il a été rendu témoignage, qu'il étoit un *Diable*, pour être un Modele & un Exemple de leur Ministere ? Helas! qu'il est à regretter de ce qu'il n'y a que trop de Gens d'entr'eux, qui ressemblent trop ce Modele.

Judas fut appellé immediatement de Christ, & preché gratuitement, ce que nos Aversaires ne veulent pas faire ; quoi qu'ils font de lui un Modele de leur Ministere sans la Grace, disans, qu'il n'avoit pas alors la moindre mesure de la Grace de Dieu.

Object.

On fait d'ordinaire une autre *Objection* contre la Necessite de la Grace, * *Qu'en cas qu'elle fut necessaire, donc ils s'ensuivroit, que tel qui en manqueroit, ne pourroit pas veritablement administrer les Sacremens* ; *& par consequent le Peuple seroit laissé dans des doutes & dans des scrupules infinis, comme ne sachant pas certainement s'ils les avoient veritablement reçûs, parce qu'ils ne savoient pas infalliblement si les Administrateurs étoient des Hommes veritablement dans la Grace.*

* Ibid. Nic. Arnoldus.

Mais

Mais cette Objection ne nous porte point de coup du tout, parce que la Nature de ce *Culte Spirituel* & *Chrétien*, que nous defendons suivant la Verité, est tel, qu'il n'est point accompagné nécessairement de ces Institutions charnelles & extérieures; dont l'administration a fait naître l'*Objection*; & ainsi il n'a pas de telle Absurdité qui s'en ensuive; comme il paroîtra bien plus clairement dans la suite. Reponse.

§. XVIII. Bien que nous ne jugions donc pas que le *Savoir Humain* soit nécessaire, neantmoins, nous sommes éloignez d'exclurre le veritable *Savoir*; c'est à dire, ce *Savoir* qui procede des Enseignements & des Instructions de l'Esprit, par lesquelles l'Ame aprend les voyes secrettes du Seigneur, devient informée de plusieurs Travaux intérieurs & des Exercices de l'Entendement; & aprend par une Experience vivante à vaincre le Mal & les Tentations qui y sont, *en suivant le Seigneur, & cheminant en sa Lumiere, & attendant chaque jour & la Sagesse & la Connoissance immediatement de la part de la Revelation d'icelle; & ainsi elle ramasse ces Celestes & Divines Leçons dans le bon Tresor de son Cœur*; comme l'Honnete *Marie* faisoit des Paroles qu'elle oyoit, & des Choses qu'elle remarquoit: Et ainsi elle tire de ce Tresor de son Ame, comme le bon *Scribe*, des Choses *Nouvelles & Anciennes*; selon que ce même Esprit la meut, & lui donne une veritable Liberté, & autant qu'il est nécessaire pour la Gloire du Seigneur, de qui & pour qui est l'Ame; & à l'Oeil de qui, Elle, qui est le *Temple de Dieu*, aprend à faire toutes Choses, pour la Gloire d'icelui. C'est ce bon *Savoir* que nous jugeons nécessaire à un vrai *Ministre*; par lequel, & avec lequel *Savoir* un Homme peut bien instruire, enseigner, & exhorter en tems propre; & attester pour Dieu, par une Experience certaine, comme faisoit *David*, *Salomon*, & les Saints Prophetes anciens, & les bien-

Que c'est que le veritable Savoir?

Le bon Savoir necessaire à un vrai Ministre.

heureux Apôtres de nôtre Seigneur Jesus Christ, *Lesquels testifioient ce qu'ils avoient veu, oüi, senti, & touché de la Parole de Vie*, 1 Jean 1. v. 1. *Administrant le Don, selon qu'ils l'avoient reçû, comme bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu*; & ne prêchoient pas des Bruits incertains des Hommes par *ouir dire*, lesquels ils eussent ramassez simplement dans l'Intelligence, tandis qu'ils étoient en eux mêmes étrangers, quant à la Chose, dans leur propre Experience: Comme d'Enseigner le Peuple à croire, tandis qu'eux mêmes étoient incredules; où d'enseigner à surmonter le Peché, tandis qu'eux mêmes en sont esclaves, comme sont tous les Hommes hors de la Grace; ou à croire & à esperer une Recompense Eternelle, à laquelle eux mêmes ne sont pas encore arrivez, *&c.*

La Literature est premierement, la Science du Latin, du Grec, & de l'Hebreu.

§. XIX. Mais examinons cette *Literature*, laquelle on tient être si nécessaire pour être *Ministre*; comme en premier lieu, la Connoissance des *Langues*, du moins du *Latin*, du *Grec*, & de l'*Hebreu*. La Raison de cela est, afin qu'ils lisent les Ecritures; ce qui est leur seule Reigle, dans leur *Langues Originaires*, & par là soient plus capables de faire un Commentaire dessus & de les Interpreter, *&c.* Ce qui fit aussi, que cette Connoissance fut d'autant plus estimée par les *Protestans Primitifs*, fut à la verité cette Barbarie obscure qui étoit repandue sur tout le Monde, dans les Centuries qui precederent immediatement la Reformation; la Connoissance des *Langues* étant environ ce tems-là, presque perdue & éteinte (jusqu'à ce qu'elle fut en ce même tems-là rétablie par *Erasme* & par quelques autres.) Et cette Barbarie étoit d'autant plus abominable, que tout le Culte entier & les Prieres du Peuple étoient en *Langue Latine*, & parmi ce grand Nombre de *Prêtres*, de *Moines*, & de *Religieux*, a peine, un de mille entendoit son Breviaire, ou cette Messe qu'il lisoit & repetoit chaque jour: Les Ecritures étant comme un Livre seellé,

Avant la Reformation les Prieres du Peuple se faisoient en Langue Latine.

scellé, non seulement pour le Peuple, mais aussi pour la plus grande partie du Clergé, même quant à leur Litterale Connoissance. Je ne blâmerai du tout point le Zele que les *premiers Reformateurs* eurent contre ces *Ténèbres Babyloniennes*, ni leurs pieux Efforts pour traduire les *Saintes Ecritures*; je croi même veritablement qu'ils le firent sincerement, selon leur Connoissance: C'est pourquoi, pour repondre aux justes desirs de ceux qui souhaitent de les lire, & pour d'autres fort bonnes Raisons, comme pour entretenir un Commerce & une Intelligence parmi les Nations differentes par ces Langues communes, & quelques autres de cette sorte; nous jugeons qu'il est fort necessaire & loüable, qu'il y ait des *Echoles publiques*, pour enseigner & pour instruire dans les Langues toute la Jeunesse qui a du penchant à cela. Et quoi que l'*Ignorance Papale* meritast justement que l'on l'eût en horreur & en abomination; nous voyons néantmoins que la veritable Reformation ne consiste pas en cette Connoissance: Parce que bien que depuis ce tems-là les *Papistes*, touchez d'Emulation envers les *Protestans*, se soient plus appliquez à la Literature, & qu'elle fleurisse plus à present dans leurs *Universitez* & dans leurs *Cloitres*, qu'auparavant (principalement dans la *Secte Ignacienne* ou *Jesuitique*) ils sont autant que jamais éloignez à present d'une veritable *Reformation*, & plus endurcis dans leurs pernicieuses *Doctrines*. Mais tout cela ne fera pas que cette Qualité soit nécessaire à un Ministre, beaucoup moins qu'elle soit une Qualité plus nécessaire que la Grace de Dieu, & que son Esprit, parce que l'Esprit & la Grace de Dieu peuvent suppléer à ce besoin dans le plus Rustique & le plus Ignorant; mais cette Connoissance ne peut aucunement suppléer au besoin de l'Esprit dans les plus Savans & les plus Eloquents. Car tout ce que l'Homme peut Interpreter ou decouvrir des Ecritures par sa propre Industrie,

Le Zele & les Efforts des premiers Reformateurs loués.

La Connoissance des Langues recommendable, & les Echoles necessaires.

La Literature des Papistes & leur Connoissance particulierement celle des Jesuites.

L'Esprit est le plus veritable Interprete des Ecritures, soit des Langues Originelles, soit sans elles

par son Savoir & par sa Connoissance dans les Langues, tout cela n'est rien sans l'Esprit ; il ne peut être asseuré, mais il peut toûjours manquer dans leurs sens ; au lieu qu'un pauvre Homme, qui ne connoit pas une Lettre, quand il entend lire les Ecritures, peut dire par ce même Esprit, *Ceci est vrai* ; & par le même Esprit il peut l'entendre, l'exposer & l'interpreter, s'il est nécessaire: Et même lui trouvant que sa Condition repond à la Condition & à l'Experience des Saints d'ancienneté, connoit & possede les Veritez qui y sont contenuës, parce qu'elles sont séellées & attestées dans son Cœur par le même Esprit. Et c'est de quoi nous avons une abondance d'Experience dans plusieurs de ces Personnes sans Lettres, lesquels Dieu a suscitez pour ètre Ministres dans son Eglise en ce tems ; tellement que quelques uns d'eux, par son Esprit, ont corrigé quelques unes des Erreurs des *Traducteurs*, comme je l'ai remarqué ci-devant dans la Troisiéme These, touchant les *Ecritures*.

Un pauvre Cordonnier, qui ne savoit pas lire, refute les fausses Opinions qu'un Professeur en Theologie, soutenoit par l'Ecriture.

Et même je connois moi même un pauvre Cordonnier, qui ne savoit pas lire un seul mot, qui étant attaqué sur une fausse Citation de l'Ecriture, par un *Professeur* public en *Theologie*, devant le *Magistrat* d'une Ville, après avoir Prèché à quelque peu de Personnes qui étoient venues l'écouter ; je dis, que je connois un tel Homme (& qui est encore vivant) qui quoi que le Professeur soutint constamment que ce qu'il avoit dit étoit une Sentence de l'Ecriture (ce Professeur aussi est estimé pour un Homme Savant) néantmoins asseura, non par aucune certaine Connoissance de Lettre qu'il en eût, mais par le *Témoignage le plus certain de l'Esprit en soi même*, que le *Professeur* mentoit ; & que l'*Esprit de Dieu* n'avoit jamais dit une telle Chose, que l'autre affirmoit ; & la *Bible* ayant été apportée, on trouva comme le pauvre *Cordonnier* avoit dit.

§. XX.

§. XX. La seconde Partie de leur *Literature*, c'est la *Logique* & la *Philosophie*, un Art si peu necessaire à un vrai Ministre, que si quelcun, qui vient à être un vrai Ministre, l'a eu, il est plus seur pour lui de l'oublier & de le perdre; Car c'est la Racine & le Fondement de toute Contention & dispute, & le moyen de rendre une Chose beaucoup plus obscure que plus claire. Car sous pretexte de Reigler la Raison de l'Homme, dans un certain Ordre & par des Reigles, afin qu'il puisse trouver la Verité (comme ils pretendent) cela le conduit dans un tel Labyrinthe de Dispute, qu'il est beaucoup plus propre à faire un *Sceptique* qu'un *Chretien*, beaucoup moins un Ministre de Christ; & même cela empêche souvent un Homme d'avoir une claire Intelligence des Choses, que sa propre raison lui donneroit: C'est pour quoi, à travers cette nombreuse diversité de Reigles & d'Inventions, cet Art donne souvent occasion à un Homme qui n'a qu'un peu de Raison, de parler imprudemment & fort inutilement. Veu qu'un Homme, qui n'est pas fort Sage, peut neanmoins être un parfait *Logicien*; Si donc vous voulez rendre un Homme Foù à dessein, qui n'est pas fort Sage, ne faites que lui enseigner la *Logique* & la *Philosophie*, & au lieu qu'auparavant il eût pû être propre à quelque chose; alors il ne sera bon pour rien que pour dire des Choses ridicules; Car ces Notions nageront tellement dans sa Tête, qu'elles le rendront extremement occupé de rien. L'usage que les Gens Sages & Solides en font, c'est d'en voir le peu de solidité; C'est pourquoi, quelqu'un dit, *Qu'elle est un Art de Contention & d'Obscurité, par lequel toutes les autres Sciences sont renduës plus obscures & plus difficiles à être entenduës.*

2. La Logique & la Philosophie ne sont point necessaires à un Predicateur.

L'usage de la Logique est d'en voir le peu de solidite, ou la legerete.

Si l'on insiste, *Que par-là la Verité peut-être defenduë & confirmée, & les Heretiques refutez.*

Reponse. Je Repons, Que la Verité dans les Personnes veritablement raisonnables, n'a pas besoin de son Secours, & qu'elle ne convaincra jamais ceux qui sont ainsi Obstinez; Car ils peuvent aprendre par-là vint Finesses & Distinctions, avec quoi on ferme la Porte à la Verité : Et la Verité procedant d'un Cœur honnête & énoncée de la part de la Vertu & de l'Esprit de Dieu, aura plus d'Influence, & gaignera plûtôt & efficacement, que par mille demonstrations de *Logique*, comme ce * *Philosophe Payen* l'avoüe, lequel, Disputant avec des Evêques *Chretiens* au Concile de *Nice*, étoit si Subtil, qu'ils ne pouvoient pas le Vaincre; mais cependant quelque peu de Paroles dites par un simple Vieillard Rustique le Convainquirent en un moment, & il fut Converti à la Foi Chrétienne; Et étant interrogé, comment il étoit venu à se soûmettre à ce vieux Homme Ignorant, & non pas aux Evêques; Il dit, *Qu'ils disputoient avec lui suivant sa propre maniere, & qu'il pouvoit toûjours donner des Paroles pour des Paroles; Mais qu'il étoit venu de ce Vieillard une Vertu, à laquelle il n'étoit pas capable de resister.* Cette *Vertu secrette* & cette *Force* doit être la *Logique* & la *Philosophie*, de laquelle un vrai Ministre *Chretien* doit être pourveu, & de laquelle on n'a pas besoin d'être redevable à *Aristote* pour ce qui est de la *Logique Naturelle*, sans laquelle les Gens raisonnables, sans cet Art & ces Reigles, ou plûtôt ce Sçavoir *Sophistique*, tirent une Conclusion certaine des Propositions veritables; dont a peine y a-t-il aucun Homme de Raison qui en manque; Nous ne nions pas qu'elle n'ait son usage, & je m'en suis quelquefois servi dans ce Traitté, & elle peut aussi servir sans cet *Art* de *Dialectique*. Quant à l'autre partie de la *Philosophie*, qui s'appelle *Morale* ou *Ethique*, elle n'est pas si necessaire aux *Chretiens*, qui ont les Reigles des Saintes Ecritures, & le Don du Saint Esprit, par lequel ils peuvent être beaucoup

* Lucæ Osiandri Epist. Hist. Ecclesf. lib. 2. cap. 5. Cent. 4.

La Logique Naturelle necessaire.

3. La Morale ou les Reigles des Mœurs non necessaires aux Chretiens.

beaucoup mieux instruis. Les Parties de *Physique* & de *Metaphysique* se peuvent reduire aux Arts de *Medecine* & de *Mathematiques*, qui n'ont rien de commun avec l'Essence d'un *Ministre Chretien*. C'est pourquoi aussi l'Apôtre *Paul*, qui étoit bien informé de ce qui étoit bon pour les *Ministres Chretiens*, & ce qui leur étoit nuisible, exhorte ainsi les *Colossiens*, Col. 2. vers. 8. *Prenez garde que Personne ne vous butine par la Philosophie & vaine deception.* Et à son Bien-aimé Disciple *Timothée*, il écrit aussi de la sorte, 1 *Timot.* 6. vers. 20. *O* Timothée ! *garde le Depost, fuyant les crieries vaines & profanes, & les Contradictions d'une Science faussement ainsi nommée.*

4. La Physique & la Metaphysique ne sont point les predicateurs de la Verite.

§. XXI. La troisiéme & la principale partie de leur Literature, c'est la *Theologie Scholastique*, un *Monstre* fait de *quelques Notions de la Verité*, tirées de l'*Ecriture*, & de *Termes* & de *Maximes Payennes*; comme, si c'étoit, la *Philosophie Payenne Christianisée*, ou plûtôt, la *Connoissance Literale extérieure de Christ Paganizée*. C'est l'Homme dans son premier Etat, naturel, décheu, avec sa Sapience Diabolique, se plaisant à quelques Notions de la Verité, & les embellissant de sa propre Sapience Serpentine & Mondaine; parce qu'il croit que la simplicité de la Verité est une chose trop basse & trop vile pour lui; Et ainsi il meprise cette simplicité par tout où elle se trouve, afin qu'il se puisse ériger & exalter soi même, tout enflé de cette monstrense Production. C'est le Diable qui ternit, qui obscurcit & qui voile la Connoissance de Dieu, par sa Sapience sensuelle & charnelle; afin de pouvoir ainsi seduire avec plus d'asseurance les Cœurs des Simples, & rendre la Verité, telle qu'elle est en elle même, digne de mépris, & difficile à connoître & à entendre, en multipliant mille Questions difficiles & superflües, & des Disputes & des Contestations sans fin : Et quiconque connoit parfaitement toutes ces choses n'en est

III. La Savante Theologie de l'Ecole dangereuse, c'est un Monstre. Une Literature paganisée.

est point du tout moins l'Esclave du Peché; mais il l'est dix fois d'avantage en ce qu'il est exalté & orgueilleux de son Iniquité, & d'autant plus éloigné de recevoir, d'entendre ou d'apprendre la Verité, telle qu'elle est dans sa propre & nue Simplicité; parce qu'il est rempli, savant, riche & sage dans sa propre Imagination : Et ainsi ceux qui sont les plus entendus en cela, usent leur Jour & consument leur precieux tems après une innombrable quantité de Questions, que l'on a feint & inventé sur cela. Un certain Savant Homme l'a appellée, *Une Discipline de deux sortes, comme de la Race des Centaures, provenant en partie des Sentences Divines, & en partie des Raisons Philosophiques.* Ils avoüent eux mêmes qu'il y a mille de leur Questions qui ne sont nullement necessaires à Salut; Et encore y en a-t-il bien d'avantage de celles sur lesquelles ils n'ont jamais pû s'accorder, mais ils sont, & seront toûjours dans des Querelles sans fin là-dessus. A peine un Homme dans toute sa Vie, quoi qu'il vescût fort vieux, pourroit-il lire tous les Volumes qui ont été écrits touchant cela; & quand il les a tous lûs, il n'a fait que s'attirer sur lui même beaucoup plus de facherie & de rongement d'Esprit qu'il n'en avoit auparavant. Ce sont certainement ces *Paroles multipliées sans connoissance, par lesquelles le Conseil a été obscurci,* Job. 38. vers. 2. Ils font de l'Ecriture le Texte de toute cette Masse; & c'est touchant son sens, que leurs grosses Disputes prennent leur Source. Mais un Homme d'un Cœur bon & sincere, peut apprendre plus en demie heure, & être plus assûré de cela, en servant Dieu & son Esprit dans le Cœur, qu'en lisant mille de leurs Volumes, qui remplissant son Cerveau de plusieurs Imaginations inutiles, peuvent bien ébranler sa Foi, mais jamais ne la confirmeront : Et veritablement ceux qui s'y addonnent le plus, sont les plus capables de tomber dans l'Errur, comme il paroit par

Les Questions inutiles & les Querelles sans fin.

l'Exemple d'*Origene*, qui, par son Savoir fut un des premiers qui tombant sur cette maniere d'Interpreter les Ecritures, écrivit tant de Volumes, & tant d'Erreurs dedans, que toute l'Eglise en fut fort troublée. *Arius* aussi mené par cette Curiosité & cette humaine Recherche, méprisant la simplicité de l'Evangile, tomba dans son *Erreur*, qui fut la Cause de cette horrible Heresie, qui troubla si fort l'Eglise; Il me semble que la Simplicité, la Clarté & la Briéveté des Ecritures elles mêmes, feroient une suffisante Censure pour une telle Sçience; Et les Apôtres étant des Hommes Honnêtes, Sinceres, sans Lettres pourroient être mieux entendus par de telles sortes de Personnes à present, que par toute cette Masse de Bagatelle Scholastique, dont *Pierre* ni *Paul* n'ont jamais eu la pensée.

Comment Arrius tomba dans l'Erreur & dans le Schisme.

§. XXII. Mais cette Invention de Satan, par où il commença l'*Apostasie*, a été d'une dangereuse Conséquence; Car par-là il ruina au commencement la Simplicité de la Verité, en soutenant la Sçience *Payenne*, ce qui causa une telle incertitude, même entre ceux qu'on appelle les *Peres*, & une telle Contestation, que l'on en trouve peu d'entr'eux, qui à cause de ce mélange, non seulement ne contredisent l'un à l'autre très souvent; mais encore ne se contredisent eux mêmes. C'est pourquoi, quand l'*Apostasie* commença à devenir plus grande, il ensevelit, pour ainsi dire, la Verité sous le Voile de Tenebres, fermant entierement au Peuple la Porte de la veritable Connoissance, & occupant les Savans (ainsi estimez) à des Questions vaines & inutiles; tandis que les importantes Veritez de Dieu étoient negligées, & vinrent comme en desaccoûtumance. Or, bien que les plus grossiers de ces Abus soient renversez par les *Protestans* : Neantmoins la mauvaise Racine demeure toûjours, & se nourrit & se maintient, & au prix de l'accroissement avec le-

L'Apostasie & les dangereuses Conséquences.

Plusieurs d'entres les Peres, non-seulement se contredisent l'un l'autre, mais se contredisent eux memes, & pourquoi?

quel

quel cette Sçience se soutient, elle est estimée necessaire à un Ministre : Car, tandis que la pure Sçience de l'*Esprit de Verité* est meprisée & negligée, & rendue sans aucun succez ; La Sapience terrienne de l'Homme dechû est soutenuë ; & ainsi en ce qu'il travaille & agit avec les Ecritures, étant vuide de la *Vie* & de l'*Esprit*, où ceux qui les ont écrites étoient, par lequel elles sont droittement entenduës & mises en usage : Ainsi, il faut, que celui qui doit être Ministre apprenne

Negoce des Ecritures, ce que c'est : Voyez aussi 2 pier. 2. 3.

cet *Art* ou ce *Negoce* de *Trafiquer* sur les *Ecritures*, & être ce que l'Apôtre ne vouloit pas être, à savoir, *Negociant sur elles*, 2 Corinth. 2. verset 17. Afin qu'il acquiere une Finesse, d'un verset de l'Ecriture, en y ajoûtant ses propre Notions & ses Conceptions steriles, & ses Conjectures incertaines, & ce qu'il a derobé des Livres (à dessein dequoi il faut de necessité qu'il en ait une grande quantité) il puisse faire un Discours durant une heure, chaque Dimanche (comme ils l'appellent)

Et on appele cela predication de la parole.

ou plus souvent ; & cela s'appelle *Prêcher la Parole*. Au lieu, que le Don, la Grace & l'Esprit de Dieu, pour Enseigner, Ouvrir, Instruire & Prêcher la Parole en tems, est negligé ; Et ainsi, les *Arts*

Ainsi l'Antechrist est establi au dessus de la semence du Royaume.

les *Devoirs*, la *Connoissance* & la *Sapience* de l'Homme, qui est d'*embas*, s'établit & se plante dans le Temple de Dieu, même au dessus de la petite *Semence* ; qui est en effet l'*Antechrist*, operant dans le Mystere. Ainsi le Diable peut être un aussi bon,

Comment le Diable peut être un Ministre de l'Evangile des Prêtres.

& aussi capable Ministre, que le meilleur d'entr'eux ; Car il a plus d'experience dans les *Langues*, & entend mieux la *Logique*, la *Philosophie* & la *Theologie Scholastique*, qu'aucun d'eux, & connoit mieux la Verité dans la Notion qu'eux tous, & parle plus éloquemment que tous ces Predicateurs. Mais de quoi sert tout cela ? Tout cela n'est-il pas comme la Mort, comme un Sepulcre blanchi, & un Cadavre mort, sans la Force, sans la Vie & sans l'Esprit du Christianisme, qui est la Moüelle & la

Substance

Substance du *Ministere Chretien* ? Et celui qui a celle-ci, & peut parler par elle, quoi qu'il ne soit qu'un pauvre Pècheur ou un Berger, & Ignorant en tout ce Savoir & en toutes ces Questions & ces Notions ; Neantmoins parlant par l'Esprit, son Ministere aura plus d'influence à l'égard de la Conversion d'un Pecheur à Dieu, que tous ceux-là qui sont des Savans selon la Chair, comme il paroit par cet Exemple du Vieillard au Concile de *Nice*.

§. XXIII. Et si dans aucun Siecle, depuis les tems des Apôtres, Dieu a resolu de montrer sa Puissance par de *foibles Instrumens*, pour abbatre cette *Sapience Charnelle & Payenne*, & pour remettre encore l'*Ancienne Simplicité* de la *Verité*, c'est dans celui-ci. Car en nos Jours Dieu s'est suscité des Témoins à lui même, comme il fit anciennement des Pècheurs ; Plusieurs, & même la plus grande part d'entr'eux, sont des Hommes de Travail & de Metier Mecanique, qui sans aucun tel Savoir du tout, ont sappé *Babylon*, jusques à la Racine & au Fondement, par la Vertu & par l'Esprit de Dieu ; & dans la Force & le Pouvoir de cette Vertu, ils ont rassemblé des milliers dans cette même Vertu & Vie (en atteignant leurs Consciences) qui, quand à l'extérieur, ont été beaucoup plus Savans qu'eux, & neantmoins n'ont pas été capables de resister à la Vertu qui partoit d'eux. C'est de quoi je suis moi même un Témoin veritable, & je le puis dire d'une experience certaine ; parce que mon Cœur a été souvent grandement brisé & attendri par cette Vie pleine d'efficace, qui procede du Ministere puissant de ces Hommes sans Lettres : Tellement, que par leur Contenance même, aussi bien que par leurs Paroles, j'ai senti souvent en moi le Mal abbatu & mis à la Chaine, & le Bien atteint & excité. Que vous dirai-je donc, à vous qui êtes Amateurs du Savoir & Admirateurs de la Connoissance ? N'en étois-je

La puissance de Dieu en restaurant la simplicite de la Verite par de foibles Instrumens.

Le puissant Ministere des Gens sans Lettres.

pas aussi un Amateur & un Admirateur, qui aussi l'ai recherché suivant mon Aage & ma Capacité? Mais il a plû à Dieu, par son ineffable Charité de s'opposer de bonne heure à mes vains Efforts, lors que je n'avois encore que dix-huit Ans, & m'a fait considerer serieusement (ce que je souhaitte aussi qui puisse arriver aux autres) *Que sans la Sainteté & la Regeneration, nul ne peut voir Dieu*; & que la *Crainte de l'Eternel est le Commencement de la Sapience, & que se departir de l'Iniquité, c'est la bonne Intelligence*; & combien la *Connoissance enfle-t-elle*, & detourne-t-elle de cette *intérieure Tranquilité*, de *Silence*, & de cette *Humilité d'Ame*, où Dieu se fait voir, & ou sa Celeste Sapience est revelée. Si vous considerez ces Choses, alors vous direz avec moi, que tout ce Savoir, cette Sapience, & cette Connoissance, rassemblée dans cette Nature dechûe, n'est que comme de l'*Ecume* & du *Fumier en comparaison de la Croix de Christ*; particulierement étant destituée de cette Puissance, de cette Vie, & de cette Vertu, de laquelle j'apperçûs que ces Excellens Témoins de Dieu étoient remplis (quoi que meprisez à cause qu'ils étoient sans Lettres:) C'est pourquoi voyant, que moi avec plusieurs autres, avons trouvé en eux & parmi eux l'*Aliment Celeste*, qui donne *Contentement*; que mon Ame recherche ce *Savoir*, & qu'elle l'attende pour jamais.

Le tems de la Conviction premiere de l'Auteur.

Job 28. v. 28.

§. XXIV. Après avoir ainsi parlé de la *Vocation* & des *Qualitez* d'un *Ministre de l'Evangile*; ce qui vient en suite à considerer, c'est, *Quel est proprement son Travail, comment & par quelle Reigle, il doit-être conduit?* Nos Aversaires vont toûjours à l'*Exterieure*, c'est pourquoi ils ont certaines Reigles & Methodes prescrittes, menagées suivant leur Sapience Humaine & Terrienne. Nous, au contraire, marchons toûjours sur le même *Fondement*, & nous appuyons toûjours sur l'Assistance & sur l'Influence immediate de ce Saint Esprit, que Dieu a donné

Quest. 3.

Le Travail d'un Ministre

donné à ses *Enfans*, pour leur enseigneur toutes Choses, & les mener en toutes Choses : Lequel *Esprit*, étant l'*Esprit d'Ordre*, & non pas de *Confusion*, nous meine, & nous & tout autant qu'il y en a qui le suivent, dans un *Ordre si decent & si convenable*, tel qu'il faut pour l'Eglise de Dieu. Mais nos Aversaires, s'étant fermez la porte eux mêmes à ce Conseil immediat, & à cette Influence de l'Esprit, se sont precipitez dans plusieurs Confusions & Desordres, en cherchant à établir un Ordre dans cette Affaire. Car les uns veulent avoir un premier *Evêque*, ou *Pape*, pour Gouverner & être Prince sur tous ; & sous lui, par degrez, des *Cardinaux*, des *Patriarches*, des *Archevêques*, des *Prêtres*, des *Diacres*, des *Soudiacres* ; & outre cela, des *Acolythes*, des *Tonsurez*, des *Ostiaires*, ou *Defendeurs* des *portes*, &c. Et dans leur *Theologie* (comme ils l'appelent) des *Professeurs*, des *Bacheliers*, des *Docteurs*, &c. Et les autres veulent avoir chaque Nation *Independante* d'une autre, ayant son *Metropolitain*, ou *Patriarche* particulier ; & le reste qui lui soit sujet par ordre, comme ci-dessus. Les autres sont contre toute *Preseance* entre les *Pasteurs*, & établissent leur *Subordination*, non pas dans les Personnes, mais dans l'Autorité : Comme premiérement, le *Consistoire*, ou la *Session* ; puis les *Classes*, ou le *Presbytere* ; ensuite le *Synode Provincial*, & puis le *National* ou l'*Assemblée Synodale*. Ainsi ils *se dechirent l'un l'autre*, & debatent entr'eux, touchant la Conduitte, la Distinction, & l'établissement de leurs divers Ordres & Offices ; sur quoi il n'y a pas eu moins de Contestation, non seulement par maniere de Dispute Verbale, mais même par des Combats, des Tumultes, des Guerres, des Desolations, & des Effusions de Sang, que pour Conquerir, Renverser, & Etablir des Royaumes. Et les *Histoires* des derniers Tems sont aussi pleines des diverses *Tragedies*, qui se sont representées sur le sujet de cette

Le Saint Esprit est un Esprit d'Ordre & non pas de Confusion.

Ordres Papistes & leurs Offices, &c.

Les Guerres & l'effusion de Sang de le Gouvernement de l'Eglise.

cette *Spirituelle* & *Ecclesiastique Monarchie*, & *Republique*, que les *Histoires* anciennes, qui nous racontent les Guerres & les Contestations, qui arriverent entre les Empires d'*Assyrie*, de *Perse*, de *Grece*, & de *Rome* toutes ensemble. Ces derniers sur ce sujet, quoi qu'entre ceux qui s'appelent *Chrétiens*, n'ont pas été moins Sanguinaires & Monstreux, que les premiers entre les *Payens*, touchant leurs Empires & leurs Gouvernemens extérieurs. Or tout ceci, tant parmi les *Papistes*, que les *Protestans*, provient de ce qu'ils cherchent à l'Imitation de soutenir une Forme & une Ombre de Choses, quoi qu'ils manquent de Force, de Vertu, & de Substance; quoi qu'ils n'ayent pas en effet, pour la plûpart de leurs Ordres & de leurs Formes, non pas même le Nom dans l'Ecritur. Mais en Opposition à toute cette Masse de Formalité, & à cet amas d'Ordres, de Reigles, & de Gouvernemens, nous disons, *Que c'est la Substance qu'il faut principalement rechercher, & que c'est la Puissance, la Vertu, & l'Esprit, qu'il faut connoître & attendre, lequel est Un* dans tous ces differens Noms & ces Offices dont l'Ecriture se sert, comme il paroit par 1 *Corinth.* 12. *v.* 4. (souvent mentionné ci-devant) *Il y a diversité de Dons, mais il y a un même Esprit.* Et après que l'Apôtre a montré dans tout le Chapître, comment ce seul & même Esprit, opere dans chaque Membre & le vivifie, il fait voir en suite au vers 28. comment Dieu a établi par là dans l'Eglise, premiérement, des *Apôtres*; secondement, des *Prophetes*, des *Docteurs*, &c. De même aussi, sur ce même sujet, *Ephes.* 4. *v.* 11. il montre, comment par ces Dons, *il a donné les uns pour être Apôtres, les autres pour Prophetes, les autres pour Evangelistes, les autres pour Pasteurs, les autres pour Docteurs*, &c. Or le dessein de Christ ni des Apôtres n'avoit jamais été, que les *Chrétiens* pûssent, sans cet Esprit & sans ce Don Celeste, établir une Ombre & une Forme de ces

Le Fondement & la cause de cela

ces Ordres, & faire ainsi de divers Rangs & Degrez, pour établir un *Ministere Charnel* de la Façon des Hommes, sans la Vie, la Vertu, & l'Esprit de Christ: C'est-là cette *Oeuvre* de l'*Antechrist*, & le *Mystere* d'*Iniquité*, qui s'étoit avancé dans l'obscure Nuit de l'Apostasie. Mais dans une veritable Eglise de Christ, assemblée de la part de Dieu, non seulement dans la Creance des *Principes de la Verité*; mais aussi dans la Vertu, la Vie, & l'Esprit de Christ, l'Esprit de Dieu est l'Ordonnateur, le Conducteur, & le Gouverneur; comme dans chaque particulier, de même dans le general. Et quand on s'assemble, pour Servir Dieu, pour se prosterner devant lui & pour l'Adorer; alors ceux que l'Esprit met à part pour le *Ministere*, par sa Divine Vertu, & son Influence, ouvrant leurs Bouches, & leur donnant d'Exhorter, de Reprendre, & d'Instruire avec Vertu & Puissance; ceux-là sont ceux qui sont ainsi ordinez & admis dans le *Ministere*, & il ne se peut faire que leurs Freres ne les écoutent, ne les reçoivent, & ne les *honorent aussi à cause de leur Oeuvre*. Et ainsi cela n'est point *Monopolé* pour une certaine sorte d'Hommes, comme le *Clergé* (lesquels sont élevez & instruits, comme les autres *Artistes* Charnels) & le reste pour être meprisé comme *Laïques*; mais cela est laissé au *Don Gratuit de Dieu*, d'en choisir quelqu'un, lequel il voit être convenable pour cela, soit Riche ou Pauvre, Serviteur ou Maître, Jeune ou Vieux, & même, Male ou Femelle. Et ceux qui ont cette Vocation, verifient l'Evangile, en prêchat, *non seulement en Parole, mais aussi en Vertu, & en Esprit, & en grande Plenitude.* 1 Thess. 1. v. 5. & il ne se peut faire qu'on ne les reçoive, & qu'ils ne soient écoutez des *Brebis de Christ*.

L'Oeuvre de l'Antechrist & le Mystere d'Iniquité.

Ceux que l'Esprit met à part pour le Ministere, leurs Freres les ecoutent.

Le Clergé & les Laïques.

Les Femmes peuvent Prêcher.

§. XXV. Mais si l'on objecte ici, *Qu'il semble que je ne fasse du tout point de distinction entre les Ministres, & les autres; ce qui est contraire à l'Apôtre, disant,* 1 Corinth. 12. v. 29. *Tous sont-ils Apôtres?* *Tous*

Objection.

Tous sont-ils Prophetes ? Tous sont-ils Docteurs ? &c. De-là ils insinuent, *Que je contredis aussi sa Comparaison dans ce Chapitre, de l'Eglise de Christ, à un Corps Humain* ; comme là où il dit, *vers.* 27. *Si tout le Corps étoit l'Oeil, où seroit l'Oüie ? Si tout étoit l'Oüie, où seroit le Flair, ou l'Odarat ?* &c. *Aussi l'Apôtre non seulement distingue ainsi les Ministres de l'Eglise en general, du reste des Membres, mais aussi d'eux mêmes ; comme quand il les nomme distinctement & separement, Apôtres, Prophetes, Evangelistes, Pasteurs, & Docteurs*, &c.

1 Reponse. Diversité de Noms ne fait pas les Offices separez : Mais ils se peuvent trouver dans le meme Personne.

Quant à la derniere partie de cette Objection, à laquelle je repondrai premierement ; il est apparent, que cette diversité de Noms n'est pas pour distinguer les Offices separez, mais pour designer les differentes & diverses Operations de l'Esprit, qui est une façon de Parler frequente à l'Apôtre *Paul*, par laquelle il s'étend quelquefois pour illustrer la Gloire & la loüange de la Grace de Dieu : Comme particulierement, *Rom.* 12. *v.* 6. *Or ayans des Dons differens, selon la Grace qui nous est donnée, soit Prophetie, Prophetisons selon l'analogie de la Foi ; soit Ministere, que ce soit en Administration ; soit que quelqu'un Enseigne, qu'il donne Enseignement ; soit que quelqu'un Exhorte, que ce soit en Exhortation.* Or Personne ne dira que par tout ceci, ces Offices soient distinguez, & qu'ils ne se rencontrent, ou ne se puissent rencontrer en une seule Personne, comme toutes les autres Choses, se peuvent trouver, dont-il fait mention aux versets suivans, à savoir, *D'être enclins à la Charité, d'avoir de l'Affection l'un envers l'autre, d'être Fervens d'Esprit, Hospitaliers, Diligens, Benissans, & s'Ejoüissans*, &c. Neantmoins, il les conte tous comme des differens Dons de l'Esprit, & suivant cette Objection, ils pourroient être placez comme des Offices distinguez & separez, ce qui seroit fort absurde.

Secondement,

Secondement, Il paroit par ces mêmes Passages mentionnez, qu'il n'y a point de distinction réelle d'Offices separez ; parce que tous avoüent, que les *Pasteurs* & les *Docteurs* (lesquels l'Apôtre ne separe pas moins ici, ni ne distingue, que les *Pasteurs*, & les *Prophetes*, ou les *Apôtres)* sont une seule & même Chose, & se rencontrent dans le même Office, & dans la Personne ; & que par consequent on peut dire le même du reste. Car la [*Prophecie*] entant qu'elle signifie la *Prediction des Choses à venir*, est à la verité un Don distinct, mais non pas un Office distinct ; c'est pourquoi nos Aversaires ne le placent pas parmi leur divers Ordres : Et ils ne nieront pas non plus, que l'un & l'autre ne puissent être, & n'ayent été donnez de Dieu à quelques uns, qui non seulement ont été *Pasteurs & Docteurs*, & que cela ne se soit rencontré dans une seule Personne avec ces autres Offices ; mais aussi à quelques uns des *Laïques :* Ainsi cela a été trouvé, selon leur propre Confession, hors des Limites de leur *Clergé*. La *Prophecie* dans un autre sens, à savoir, entant qu'elle signifie *Parler de l'Esprit de Verité*, n'est pas seulement particuliere aux *Pasteurs* & aux *Docteurs*, qui doivent *Prophetiser* ainsi ; mais même elle est un Privilege commun aux Saints. Car, quoi qu'Instruire, Enseigner & Exhorter, soit propre à ceux qui sont plus particulierement appellez à l'Oeuvre du *Ministere* ; neantmoins il ne leur est pas si propre, qu'il ne soit aussi commun aux autres (quand les Saints sont assemblez ensemble, selon que quelques uns d'eux sont meûs par l'Esprit.) Car quelques Actes appartiennent à tous dans une telle Relation : Mais non pas à ceux-là seuls dans cette Relation ; *Competunt omni, sed non soli.* Ainsi *Voir* & *Oüir*, sont des Actes propres de l'Homme ; puis que cela se peut proprement publier de lui, qu'il *entend*, & qu'il *voit*, cependant ils sont aussi communs aux autres Creatures. Ainsi, *Prophetiser* ;

La double signification du mot de Prophecie, ou Prophetiser.

Prophetiser est un privilege des Docteurs & de tous les Saints.

en ce ſens, eſt à la verité propre aux *Miniſtres* & aux *Docteurs*; & non pourtant pas en telle ſorte, qu'il ne ſoit commun & permis aux autres *Saints*, quand ils y ſont meûs, quoi que cela ne leur ſoit pas propre par voye de Relation : Parce que nonobſtant ce Mouvement, ils n'étoient pas particulierement appellez à l'Oeuvre du *Miniſtere* ; comme il paroit par 1 *Corinth.* 14. où l'Apôtre traittant au long de l'Ordre & de la Methode ordinaire de l'Egliſe, dit, verſ. 30,31. *Et ſi quelque choſe eſt revelée à un autre, qui eſt aſſis, que le premier ſe taiſe : Car vous pouvez tous Prophetiſer l'un après l'autre, afin que tous apprennent, & que tous ſoient conſolez :* Ce qui montre que Perſonne n'eſt ici exclus. Mais encore, le verſet ſuivant montre qu'il y a une *Subordination*, ſelon les diverſes Meſures du Don reçû, *Et les Eſprits des Prophetes ſont ſujets aux Prophetes : Car Dieu n'eſt point Dieu de Confuſion, mais de Paix.* Or, que celui de *Prophetiſer*, en ce ſens, ſoit *commun à tous les Saints*, il paroit par le verſ. 39. de ce même Chapitre ; où parlant a [*Tous*] en general, il dit, *Partant, Freres, ſoyez convoiteux de Prophetiſer :* Et au verſ. 1. il les exhorte, diſant, *Soyez convoiteux des Dons Spirituels, mais beaucoup plus que vous Prophetiſiez.*

Qui ſont les Evangeliſtes & ſi quelqu'un ſe peut appeller ainſi aujourd'hui.

Secondement, Quant aux *Evangeliſtes*, la même choſe ſe peut dire. Car tout Homme qui Préche l'*Evangile* eſt réellement un *Evangeliſte*, & ainſi par conſequent tout vrai *Miniſtre* de l'*Evangile* en eſt un : Autrement, quel Office particulier peut-on aſſigner à cela, à moins qu'on ne fût ſi foû que d'affirmer, qu'il n'y a point d'autres *Evangeliſtes*, que *Matthieu*, *Marc*, *Luc*, *Jean*, qui ont écrit la Relation de la Vie de Chriſt & de ſes Souffrances. Et alors ce ne ſeroit pas non plus un Office particulier, veu que *Jean* & *Matthieu* étoient Apôtres, *Marc* & *Luc* Paſteurs & Docteurs ; tellement qu'ils ſe ſont rencontrez en un. Et en verité c'eſt une Choſe abſurde de penſer, qu'à cet ègard particulier,

lier, l'Apôtre se soit servi du mot [d'*Evangeliste.*] *Calvin* avoue, *Que ceux qui prêchent l'Evangile en Pureté, après quelque Tems d'Apostasie, peuvent être veritablement appellés* Evangelistes ; c'est pourquoi, il dit, *Que de son tems il y avoit des Apôtres* ; & c'est de là que les *Protestans*, à leur premiere sortie se nommerent eux mêmes *Evangelici*, ou *Evangeliques*.

Enfin, Un Apôtre, si nous regardons à l'Etymologie du mot, signifie *Quelcun qui est envoyé* ; & à cet égard, *chaque vrai Ministre est envoyé de Dieu*, & entant il est un Apôtre : Quoi que les douze, a cause qu'ils étoient envoyez *principalement de la part de Christ*, étoient par cette raison appelez *Apôtres*, *κατ' ἐξοχήν*, ou *per Eminentiam*, c'est à dire, par maniere d'excellence. Et neantmoins, il paroit qu'il n'y avoit point de Limitation à un tel nombre, comme quelques uns s'imaginent sottement ; parce qu'après que ce Nombre fut rempli, l'Apôtre *Paul* fut ensuite ainsi appelé : C'est pourquoi nous jugeons, que ce n'étoient point des Offices distincts & separez, mais seulement des Noms employez dans l'occasion, pour exprimer les plus Eminentes Emanations & Resplendeurs de la *Grace de Dieu* : Comme si quelque *Ministre* de *Christ* Convertissoit aujourd'hui une Nation entiere à la *Foi Chretienne*, quoi qu'il n'eût point d'Office distinct ; Je ne doute pourtant point que tant les *Papistes*, que les *Protestans* ne jugeassent, qu'il est supportable, d'appeler un tel un *Apôtre*, ou un *Evangeliste*. Car quelques uns des *Jesuites* appelent ceux de leur Secte, *Apôtres* des *Indes* & du *Japon*, par la raison alleguée : Et *Calvin* atteste que de son tems il y avoit des *Apôtres* & des *Evangelistes*, à l'égard de la *Reformation* : A cause de quoi nous savons que *Jean Knox* a été souvent appelé l'*Apôtre d'Ecosse*. Tellement, que nous concluons, que les *Ministres*, les *Pasteurs* & les *Docteurs* comprennent *Tout* ; & que l'Office n'est

Qu'est ce qu'un Apôtre ?

Ils n'étoient point limitez à un tel Nombre.

Si quelqu'un pourroit être appellé Apotre aujourd'hui.

Pour quelle raison Knox fut appellé l'Apôtre d'Ecosse.

qu'*Un*. C'est pourquoi, à cet égard, nous jugeons qu'il ni doit point avoir entr'eux de *Préseance*: Et pour le prouver, je n'insisterai pas fort, puis que cela est montré au long, & traitté par ceux qui ont renoncé à l'*Episcopal Diocesain*, comme on l'appelle.

2 Reponse. §. XXVI. Quant à la premiere partie de l'*Objection*, à savoir, *Qu'il semble que je ne fasse point de Distinction entre le Ministre & le Peuple*; Je repons, Que si cela s'entend d'une Liberté de *Parler* ou de *Prophetiser* par l'Esprit, Je dis, que tous le peuvent faire, quand ils y sont meûs, comme il est ci-dessus montré. Mais nous croyons & affirmons, que quelques uns sont plus particuliérement appelez à l'Oeuvre du *Ministere*; & par consequent ils sont preparez par le Seigneur pour ce Sujet: l'Oeuvre desquels est plus constamment & particulierement d'Instruire, d'Exhorter, d'Avertir, d'avoir Inspection & de veiller sur leurs Freres; Et, que comme il y a quelque chose de plus à faire pour eux à cet égard, que pour aucun Croyant du Commun; Aussi, quant à cette Relation, il leur est deu de la part du Troupeau une Obéissance & une Soumission, telle qu'elle est raportée dans ces Passages de l'Ecriture, *Heb.* 13. *v.* 17. 1 *Thessal.* 5. *vers.* 12, 13. 1 *Tim.* 5. *vers.* 17. 1 *Pet.* 5. *v.* 5. Outre ceux-là aussi, qui sont ainsi particulierement appelez au *Ministere*, & au Travail continuel dans la Parole & dans la Doctrine, il y a aussi des *Anciens*; Qui, bien qu'ils ne soient pas meûs à des Temoignages frequents par maniere de Predication en Paroles: Neantmoins, entant qu'ils sont tels, étant accrûs dans l'Experience du Saint Oeuvre de la Verité en leur Cœurs, surveillent & avertissent en particulier les jeunes Gens; se mettent en peine des Veuves, des Pauvres & des Orphelins; & prennent soin & regardent que rien ne manque; mais que la Paix, la Charité, l'Union, la Concorde & le bon Ordre

Tous ont la liberte de Prophetiser par l'Esprit.

Les Anciens prenent soin des Veuves, des Pauvres & des Orphelins.

Ordre ſoit gardé dans l'Egliſe de *Chriſt*; & cela repond aux *Diacres* dont-il eſt parlé *Act. 6.*

Ce que nous combatons, eſt, la diſtinction des *Laiques* & du *Clergé* (qui ne ſe trouve point dans l'Ecriture) par laquelle aucuns ne ſont admis à l'Oeuvre du *Miniſtere*, que ceux qui ſont Elevez dans les *Echoles* exprès, & inſtruits dans la *Logique* & dans la *Philoſophie*, &c. & ainſi ils ſont en leur Aprentiſſage pour apprendre l'*Art* & le *Metier* de *Prêcher*, tout de même qu'un Homme apprent tout autre *Art*; & par là toutes les autres Honnêtes *Gens Mechaniques*, qui n'ont point appris cet *Art Payen*, ſont exclus d'avoir ce Privilege. Et ainſi celui qui eſt *Homme de Lettres*, élevé de cette façon, ne doit point avoir aucun Honnête Metier, par lequel il puiſſe gaigner de quoi vivre, ſi une fois il a deſſein pour le *Miniſtere*; mais il faut qu'il voye de ſe procurer un Employ, & alors il a ſes Gages aſſeurez pour *avoir de quoi vivre.* Il faut auſſi qu'il ſoit diſtingué des autres par la Couleur de ſes Habits; car il ne faut pas qu'il porte que du *Noir*, & il faut qu'il ſoit *Maître aux Arts*: Mais nous parlerons de cela plus amplement ci-après.

La diſtinction entre le Clergé & les Laiques ne ſe trouve point dans l'Ecriture.

Leur Habillement.

§. XXVII. Comme cette maniere de ſeparer les Hommes pour le *Miniſtere* ne reſſemble en rien à l'Egliſe du tems des Apôtres, auſſi eſt-ce de là que de grands Maux ſe ſont enſuivis & s'enſuivent. Car premiérement, Les Parens voyant l'Honneur & le Profit tout enſemble qui accompagnent le *Clergé*, choiſiſſent leurs Enfants pour cela, quelquefois dès leurs Enfance; & les élevent ainſi exprès. D'autres parvenus en Aage, par cette même raiſon, les remettent au même Metier; & ayant ces Qualitez Naturelles & Acquiſes, qui ſont jugées être des Qualitez nécéſſaires à un *Miniſtre*, ils y ſont admis par-là; & ainſi ils ſont nourris dans la Fayneantiſe & dans le Plaiſir, croyant que ce ſeroit un Deshonneur pour eux de travailler de

L'étude du Clergé dans leurs Livres; le Don de Dieu negligé

leurs mains; seulement pourveu qu'ils étudient un peu de leurs Livres, de quoi faire un Discours une ou deux fois la Semaine, pendant l'Heure de leur Sablier: Au lieu que le Don, la Grace & l'Esprit de Dieu, pour appeller, pour enrichir de Dons, & pour rendre propre pour le *Ministere*, sont negligez & regardez avec mépris. Et plusieurs *Avares*, *Depravez*, *Mondains*, *Sensuels*, n'ayant qu'une simple Apparence & la Forme, mais étant étrangers & tout a fait ignorans de l'Oeuvre intérieure de la Grace sur leur Cœurs, sont introduits & se fourrent eux mêmes; & c'est ainsi que par eux la Mort, la Sterilité, & les Ténébres sont entrées & ont fermenté dans l'Eglise, & par consequent la Superstition, l'Erreur, & l'Idolatrie. Et ceux qui y prendront garde de près, trouveront que ce fut ainsi que l'Apostasie vint à s'établir; & je pourrois donner quantité d'Exemples de cette Verité, lesquels j'omets pour couper court. Car par ce moyen, le Service, la Reverence, & le Respect qui lui est deu, furent joints au simple Nom; Tellement qu'aussi tôt qu'un Homme étoit une fois ordiné pour *Evêque* ou *Prêtre*, il étoit écouté & crû, quoi qu'il n'eût rien de l'Esprit, de la Vertu, & de la Vie en quoi étoient les vrais *Apôtres* & les *Ministres*; & qu'en peu de tems la Succession vint a être de Nom & de Titre, & l'Office fut annexé à ces Choses, & non pas à la Nature, à la Vertu, & à la Vie. Ce qui les fit en effet cesser d'être le *Ministere* & les *Ministres* de *Christ*, mais n'en être qu'une Ombre & une vaine Image: Laquelle aussi venant à dechoir, fut durant quelques Siecles tellement metamorphosée, que non seulement la Substance en fût perdue; mais la Forme même entierement corrompue, alterée & gatée; tellement qu'on peut dire beaucoup mieux de l'*Eglise Chrétienne* pretendue, ce que l'on disoit en disputant du Bateau de *Thesée* (qui a force de le rapetasser avec plusieurs pieces de Bois, fut entierement

L'Eglise gatée comparée au Bateau rapiecé de Thesée.

ment changé) *Si c'étoit veritablement le même, ou un autre?* Mais en cas, que le premier eût été de *Chéne*, & que les dernieres pieces, qui y étoient mises, ne fussent que de *Sapin* pourri, & qu'ainsi la Forme eût été tellement changée, qu'elle n'eût été en rien semblable à la premiere ; je pense que cela n'eût souffert aucune dispute, mais qu'on eût pû aisement conclurre qu'elle étoit absolument toute autre, ne retenant rien que le Nom, & cela encore injustement. Secondement, De cette distinction des *Laiques* & du *Clergé*, s'ensuit aussi cet abus, c'est que des *Homme de Metier, Bons & Honnêtes*, & d'autres qui n'ont pas appris l'Art & le Metier de Prêcher, & ainsi ne sont pas licentiez suivant cesReigles qu'ils se prescrivent aux mêmes ; ceux-là, dis-je, étant préoccupez d'une fausse Opinion, qu'il ne leur est pas permis de se méler du *Ministere*, & qu'ils n'y sont nullement propres, à cause du defaut de cette Literature ; negligent à cause de cela le Don dans eux mèmes ; & éteignent souvent les *pures Inspirations* de l'*Esprit de Dieu* dans leurs Cœurs : Ausquelles s'ils donnoient lieu, ils pourroient être beaucoup plus en Edification à l'Eglise, que plusieurs de ces *Sermons appris* par Cœur des Savans. Et par ce moyen le Commandement & l'Avis de l'Apôtre est méprisé, qui exhorte, 1 *Thes.* 5. *v.* 19, 20. *De n'éteindre point l'Esprit, de ne mépriser point les Prophecies.* Et tout cela se fait par des Hommes, qui pretendent être *Chrétiens*, qui se glorifient, que les premiers *Predicateurs*, & *Propagateurs* de leur *Religion*, étoient de cette sorte d'Hommes simples, Mechaniques & sans Lettres. Les *Protestans* même, non moins que les *Papistes*, excluent cette sorte d'Hommes d'être *Ministres* parmi eux ; & bornent ainsi l'Esprit & le Don de Dieu, quoi que leurs *Peres*, par opposition aux *Papistes*, ayent soutenu le contraire ; aussi leurs *Histoires* font voir, combien cette sorte d'Hommes, sans Lettres, contribuoient grandement, sans Erudition, par l'Esprit de Dieu, à la *Reformation* en divers lieux.

Les abus qui suivent de cette distinction des Laiques & du Clergé.

Tant les Protestans que les Papistes excluent les Gens de Metier de Prêcher, lesquels ont contribué grandement à la Reformation.

Par

Par ceci il paroit, que tant dans la *Vocation* & la *Qualification*, que dans la *Predication* & la *Priere*, & aux autres particuliers degrez du *Ministere*; chaque vrai *Ministre* doit connoître l'Esprit de Dieu, par sa Vertu & par sa Vie, pour l'accompagner & l'assister : Mais parce que ceci regarde le Culte; j'en parlerai plus au long dans la These suivante, qui est touchant le Culte. La derniere Chose, à considerer & à examiner, est touchant l'*Entretien d'un Ministre de l'Evangile* : Mais avant que d'y proceder, je juge à propos de dire quelque chose, en peu de mots, touchant la Predication des Femmes, & d'expliquer ce que nous tenons sur cette matiere.

La predication publique & la priere des Femmes soutenue.

Puisqu'en *Jesus Christ Male & Femelle sont un*, & qu'il n'a pas moins donné son Esprit à l'*un* qu'à l'*autre*; Quand Dieu se meut par son Esprit dans une *Femme*, nous ne jugeons du tout point que ce soit une chose illicite pour elle de Prêcher dans les Assemblées du Peuple de Dieu. Ni nous ne croyons point que ces mots de *Paul*, 1 *Corinth.* 14. vers. 34. pour censurer les Femmes Indiscretes & Babillardes parmi les *Corinthiens*, qui troubloient l'Eglise de Christ par leurs Questions inutiles; Ou celui de la 1 *Tim.* 2. vers. 11, 12. *Que la Femme apprenne en Silence*; *Qu'elle n'use point d'autorité sur le Mari*, soient en nulle maniere contraires à cette Doctrine; Parce qu'il est clair, que des Femmes ont Prophetisé & Prêché en l'Eglise, autrement cette Sentence de *Joël* auroit été mal appliquée par *Pierre*, *Act.* 2. vers. 17. Et puisque *Paul* lui même dans la même Epître aux *Corinthiens*, donne des Reigles comment les Femmes se comporteroient dans leurs *Predications publiques* & dans les *Prieres*, ce seroit une Contradiction manifeste, si ce Passage étoit pris dans un sens plus étendu : Et le même *Paul* parle d'une Femme qui a travaillé avec lui dans l'Oeuvre de l'Evangile;
Act. 21. v. 9. Et il est Ecrit, que *Philippe* avoit *quatre Filles* qui

Propheti-

Prophetisoient. Et enfin il a été remarqué, que Dieu en ce jour-là a *effectivement converti plusieurs Ames*, par le *Ministere des Femmes*, & a frequemment aussi Consolé par elles les Ames de ses Enfans : Laquelle manifeste Experience met la Chose hors de toute dispute. Mais je continuerai maintenant à parler de la *Subsistance des Ministres*.

4 Quest. Entretien des Ministres.

§. XXVIII. Nous avoüons librement, comme la These le Declare, qu'il y a une *Obligation* sur ceux à qui Dieu envoye, ou parmi lesquels il a suscité un *Ministre*, de subvenir à ses necessitez s'il en est besoin. Secondement, qu'il lui est permis de recevoir ce qui est necessaire & bien seant. Je n'ai pas besoin d'insister sur la preuve de ceci; Car nos Aversaires nous l'accorderont avec joye; Et la Chose que nous affirmons, est, que c'est-là tout ce que ces Passages de l'Ecriture accordent, par rapport à cela, *Gal.* 6. vers. 6. 1 *Corint.* 9. vers. 11, 12, 13, 14. 1 *Timot.* 5. vers. 16. Ce que nous Combatons donc en cette matiere, est, premierement, Que cela soit Forcé & Limité. Secondement, que cela soit Superflus, qu'il en coute cher, & que ce soit Magnifique. En troisiéme lieu, l'Abus manifeste que l'on en fait; de quoi je traitterai aussi en peu de mots.

L'Entretien des Ministres, & leur Nourriture Reglee,

Quant au premier, nos Aversaires sont contraints d'avoir recours à l'Exemple de la *Loi*, qui est un Retranchement dont-ils se servent pour defendre la plus part de leur Erreurs & des Superstitions, qui sont contraires à la Nature & à la Pureté de l'*Evangile*.

1. Contre l'entretien forcé.

Ils disent, *Dieu destina les Dimes aux* Levites, *dont-elles appartiennent aussi à de telles Personnes, que celles qui administrent dans les Choses Saintes sous l'Evangile*.

Object.

Je repons; Tout ce qui se peut recueillir de ceci, c'est, que comme les *Sacrificateurs* avoient un

Reponse.

Entretien

Entretien qui leur étoit alloüé sous la *Loi*, ainsi en doit il être aux *Ministres* & *Predicateurs* sous l'*Evangile*; Ce que l'on ne nie pas : Mais la comparaison n'ira pas si loin, qu'ils doivent avoir la même Chose; puisque, premierement, il n'y a point d'Exprès *Commandement* de l'*Evangile* sur cela, ni de la part de Christ, ni de celle de ses Apôtres. Secondement, la Parité ne peut aucunement tenir entre les *Levites* sous la *Loi*, & les *Predicateurs* sous l'*Evangile*; parce que les *Levites* étoient une des Tribus d'*Israël*, & ainsi ils avoient droit à une portion de l'Heritage de la Terre, tout de même que le reste de leurs Freres; & n'en ayant aucune, ils avoient ceci de constitué pour eux au lieu de cela. De plus, le dixiéme des *Dîmes* n'étoit alloüé qu'aux *Sacrificateurs* seulement qui servoient à l'Autel, le reste étant pour les *Levites*, & aussi devant être serré dans des Magasins, pour l'entretien des Veuves & des Etrangers. Mais ces *Predicateurs*, nonobstant qu'ils heritent de ce qu'ils ont de leurs Peres & Meres, aussi bien que d'autres Gens, pretendent neantmoins encore aux *Dîmes* entieres, sans rien alloüer, ni aux Veuves, ni aux Etrangers. Mais quant aux *Dîmes*, je n'insisterai pas; Parce que plusieurs ont clairement & savamment traitté cela à part; Divers *Protestans* aussi avoüent qu'elles ne sont point de Droit Divin, *Jure Divino* : Et la Parité, quant à la *Quota*, n'a pas lieu; Si ce n'est en general seulement quant à l'obligation d'un *Entretien*. Lequel *Entretien*, quoi que les Auditeurs soient obligez de donner, & qu'ils manquent à leur devoir s'ils ne le donnent pas; Neantmoins, il prouve qu'il ne doit être, ni reçû, ni encore forcé; parce que Christ, quand il envoya dehors ses Apôtres, dit, *Vous l'avez reçû gratuitement, donnez le gratuitement*, Matt. 10. vers. 8. Et ils avoient la Liberté de recevoir dequoi Manger & Boire, de ceux qui leur en offroient, pour fournir à leurs besoins

Les Dîmes étoient destinées aux Levites, non aux predicateurs de l'Evangile.

Raison 1.

L'Evangile doit être prêché gratuitement, sans tant par ai..

soins

ſoins. Ce qui montre qu'ils ne devoient point chercher ni demander aucune choſe par force, ou faire aucun marché & limiter par avance le prix, comme font en ce tems ici les *Predicateurs*, tant parmi les *Papiſtes*, que parmi les *Proteſtans*, qui ne veulent point Prècher, à Perſonne, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſeurez de tant par an : Mais ceux-là, tout au contraire devoient faire leur devoir, & communiquer gratuitement (ſelon que le Seigneur leur commanderoit) ce qu'ils avoient reçû, ſans chercher ou attendre de Recompence.

La Reponſe à ceci, donnée par *Nicolaus Arnoldus*, Exercit. Theolog. Sect. 42, 43. ne doit pas ètre oubliée ; mais doit en verité ètre gardée ſur le Regiſtre en Memoire Perpetuelle de lui & de ſes Freres ; Car il repond franchement de cette façon, *Nous ne l'avons pas reçû gratuitement, & c'eſt pourquoi nous ne ſommes point obligez de le donner gratuitement.* J'avoüe, que la Reponſe eſt naifve & bonne : Car ſi ceux qui reçoivent gratuitement, doivent donner gratuitement ; il ſembleroit s'en ſuivre, par la Reigle des *Contraires*, que ceux qui ne reçoivent pas gratuitement, ne doivent pas donner gratuitement ; Et je l'accorderai. Seulement faut-il qu'ils m'accordent, qu'ils ne Prèchent pas par le *Don*, & ſuivant le *Don* & la *Grace* de *Dieu* reçûë ; & qu'ils ne peuvent pas ètre *bons Adminiſtrateurs de la diverſe Grace de Dieu*, comme chaque vrai *Miniſtre* doit ètre ; ou bien alors ils ont acquis ce *Don* ou cette *Grace* par Argent, comme *Simon le Magicien* eût voulu qu'il s'obtint, puis qu'ils ne ſe croyent pas obligez de le redonner ſans Argent. Mais, pour parler franchement, je croi que ſon deſſein n'étoit pas, que ce fût de la part du *Don* ou de la *Grace de Dieu*, qu'ils deuſſent Prècher ; mais de la part de leurs *Arts acquis* & de leurs *Etudes* ; ce qui leur a coûté beaucoup de peine, & auſſi quelque Argent dans l'*Univerſité*. C'eſt pourquoi, comme celui qui met ſon Fonds à la

Reponſe de Nicol. Arnoldus, ſur, vous l'avez receu gratuitement, &c.

Simon le Magicien.

la Banque publique, en attend encore l'Interêt; Ainsi ces *Ecoliers* ayant depensé quelqu'Argent a apprendre l'*Art* de *Prêcher*, croyent qu'ils peuvent dire hardiment, *qu'ils ne l'ont pas gratuitement*; Car cela leur a couté de l'Argent & des Peines tout ensemble; C'est pourquoi ils en attendent derechef & de l'Argent & du Repos tout ensemble. Comme donc *Arnold* gaigne de l'Argent en Enseignant à ses jeunes Etudiants l'*Art* & le *Metier* de *Prêcher*; Aussi pretend il, qu'ils soient remboursez & payez derechef, avant qu'ils le redonnent aux autres. On disoit anciennement, *Omnia venalia Romæ*, c'est à dire, *Toutes choses se mettent en vente à Rome*; mais à present le même Proverbe se peut appliquer à *Franequer*; & par consequent lors que les Etudians d'*Arnold* viennent à Prêcher, ils peuvent en toute asseurance chercher & exiger par-là, en disant à leurs Auditeurs la Maxime de leur Maître, *Nos gratis non accepimus, ergo neque gratis dare tenemur.* c'est à dire, *Nous ne l'avons pas reçû gratuitement, donc nous ne sommes pas obligez non plus de le donner gratuitement.* Mais alors ils peuvent repondre encore, qu'ils trouvent qu'eux, ni leur Maître, ne sont aucun de ses *Ministres*; lequel quand il envoyoit ses Disciples, leur donnoit ce Commandement, *Vous l'avez reçû gratuitement, donnez le gratuitement*, parce que nous voyons bien que vous étes du nombre de ceux, *qui attendent leur Gain de leur Quartier.*

Toutes choses se vendent à Rome appliqué à Franequer.

Esa. 56. 11.

2 Raison.

§. XXIX. Secondement; Les témoignages de l'Ecriture, qui pressent ceci, sont de même nature que ceux qui pressent pour la *Charité* & la *Liberalité* envers les Pauvres, & commandent l'*Hospitalité*, &c. Mais ces choses là ne sont, ni ne peuvent être limitées à une certaine quantité, parce que ce sont des faits purement volontaires, où l'Obéissance au Commandement gist dans la bonne Volonté, de celui qui donne, & non pas dans le fait de la Chose donnée, comme Christ le montre dans

Personne ne peut limiter des faits purement volontaires.

dans l'Exemple de la *Pite de la Veuve.* Tellement, qu'encore qu'il y ait une Obligation sur tous les *Chretiens* de fournir à leurs Ministres les Choses extérieures ; Neantmoins il n'y peut avoir aucune definition de la quantité, que par le propre consentement de celui qui donne, & le peu d'un seul, peut beaucoup plus veritablement accomplir l'Obligation, que la grande quantité de la part de l'autre. Comme donc les *Actes* de *Charité* & d'*Hospitalité* ne peuvent être, ni limitez, ni forcez ; aussi ceux-ci ne le peuvent pas être non plus.

Objection.

Si l'on Objecte, *Que les Ministres peuvent & doivent exhorter, persuader, & même presser instamment les* Chretiens *(s'ils les trouvent defectueux en cela) aux Actes de la Charité & d'Hospitalité ; & aussi peuvent-ils faire le même pour leur faire donner l'Entretien.*

Reponse.

Je Repons ; Tout cela ne dit rien pour un *Entretien limité & forcé*, pour lequel on ne sauroit pas seulement montrer un seul Argument solide, qui soit tiré de l'Ecriture. Je confesse, que les *Ministres* peuvent se servir d'Exhortations en ceci, autant qu'en tout autre rencontre, comme l'Apôtre fit aux *Corinthiens*, leur montrant leur Devoir ; Mais il seroit à propos pour les *Ministres*, qui font cela, que leur Témoignage pûst avoir plus de poids, & fût plus exent de tout soupçon d'Avarice & d'Interest particulier, afin qu'ils fussent en pouvoir de dire veritablement, en la presence de Dieu, ce que le même Apôtre ajoûte sur un même sujet, 1 *Cor.* 9. *v.* 15,16,17, 18. *Toutefois je n'ai usé de pas une de ces choses. Or je n'ai point écrit ceci, afin qu'il en soit fait ainsi en mon endroit ; Car il m'est bon de mourir plûtôt, que si quelcun aneantissoit ma Gloire. Car encore que j'Evangelise, je n'ai pas de quoi me glorifier ; parce que la necessité m'en est imposée, & malheur est sur moi si je n'Evangelise. Que si je le fai volontiers, j'en ai du salaire ; Mais si je le fai à contre-cœur, toutefois la dispensation m'en est commise. Quel salaire donc en ai-je ? C'est, qu'en prêchant l'Evangile, je fasse que l'Evangile de Christ n'apporte point de*

La peine de Paul etoit afinque l'Evangile pust estre sans depense.

de depence, afin que je n'abuse point de ma puissance en l'Evangile.

3 Raison. En troisiéme lieu, Comme il n'y a, ni Precepte, ni Exemple dans l'Ecriture, en faveur de cet Entretien limité & forcé ; aussi l'Apôtre dans son Adieu solennel aux *Pasteurs* & aux *Anciens* de l'Eglise d'*Ephese*, garde contre cela, *Acts* 20. *v.* 33, 34, 35. Mais si la Chose eût été où permise, ou pratiquée, il les eût plùtôt exhortez de se contenter de leur Salaire limité, & de n'en convoiter pas davantage ; au lieu qu'il leur montre, Premiérement, par son propre Exemple, qu'ils ne doivent, ni *convoiter, ni attendre l'Argent, ni l'Or de Personne.* Secondement, Qu'ils doivent *travailler de leurs mains* pour gaigner honnêtement leur Vie, comme il avoit fait. Et Enfin, Il les exhorte a en agir ainsi, par les paroles de Christ, *Parce que c'est une chose plus heureuse de donner, que de recevoir* ; montrant que bien loin que ce soit une chose à laquelle un vrai Ministre doive viser, & l'attendre, c'est plûtôt un fardeau pour un vrai Ministre, & une croix pour lui, d'être reduit à la nécessité d'avoir besoin.

Paul n'a convoite ni l'Or ni l'Argent de personne.

4 Raison. §. XXX. En quatrième lieu, Si un Entretien forcé & limité se presupposoit, cela rendroit les Ministres de Christ, tout de même que ces Mercenaires, contre lesquels le Prophete crie. Car certainement, si un Homme fait marché pour Prêcher à un Peuple à tant par An ; tellement qu'il refuse de Precher, à moins qu'il ne l'ait, & cherche à contraindre le Peuple de le donner par Force ; on ne peut pas nier, qu'un tel ne Prêche pour les Gages, & qu'il n'*attende son Gain de son Quartier* ; & même *il declare la Guerre à ceux qui ne lui mettent pas quelque chose en la Bouche.* Mais c'est là la *Marque* particuliere & remarquable d'un faux Prophete & d'un Mercenaire, c'est pourquoi elle ne peut aucunement appartenir à un vraye Ministre de Christ.

Il n'y a point de Mercenaire propre pour l'Evangile de Christ.

Mich. 3. v. 5.

En

Ensuite il ne sera pas besoin de beaucoup de preuve pour montrer que cet Entretien superflu, c'est à dire, qui est au delà de ce que la raison le juge nécessaire, ne doit pas être reçû par des Ministres Chrétiens, puis que les plus Moderez & les plus Graves, tant entre les *Papistes*, que parmi les *Protestans*, l'avoüent franchement, qui d'une commune Voix, declament contre les *Revenus excessifs* du *Clergé :* Or, que cela n'ait pas besoin de preuve de l'Ecriture, que peut-il y avoir de plus clair, que ce que l'Apôtre dit à *Timothée ?* 1 Tim.6. v. 7, 8, 9, 10. où il montre tout ensemble dequoi nous devons nous Contenter, & aussi le hazard de ceux qui en cherchent davantage ; & à la verité, puis que cette même Obligation de donner l'Entretien à un Ministre, est fondée sur leur Besoin, & que tels qui ont la commodité de Travailler, sont plus loüez en ne Recevant point, qu'en Recevant ; cela ne peut aucunement être supposé leur être permis de recevoir plus que ce qui suffit. Et en effet s'ils étoient veritablement Pieux & Equitables, quoi que Necessiteux, ils pancheroient plûtôt à prendre trop peu, qu'à desirer passionnement trop.

Les Protestans Moderez & les Papistes declament contre l'excès des Revenus du Clergé.

§. XXXI. Or, que l'Excès & l'Abus en est grand entre les Chrétiens, les Revenus immenses que les Evèques & Prètres ont, tant *Papistes* que *Protestans*, le font connoître, puis que je croi que l'on pourroit dire sans aucune *Hyperbole*, que quelques Personnes leur ont plus payé par An, que Christ & ses Apôtres ne s'en sont prevalus dans toute leur Vie ; lesquels neantmoins n'ont point manqué du nécessaire, quant à l'Homme extérieur, & il n'y a point de doute, qu'ils ne l'eussent bien mieux merité, que ceux qui joüissent de cette abondance. Mais il est évident, que ces *Evêques & ces Prêtres ayment leurs gros* Benefices, *& le Plaisir & l'Honneur qui les suit, si bien, qu'ils n'ont point dessein, ni de suivre Christ, ni l'Exemple ou l'Avis de ses Apôtres en cette affaire.* Mais

II. Les Excez des Revenus des Pretres & des Evêques.

Object. Mais on objecte communement, *Que les Chrétiens sont devenus si endurcis de Cœur, & prennent si peu garde aux Choses Spirituelles, que si les Ministres n'avoient pas un Entretien établi & limité, & qui leur fût garanti par la Loi, eux & leurs Familles pourroient mourir de faim faute de Pain.*

Reponse. Je repons, Que cette Objection pourroit avoir quelque poids, quant au Ministere Charnel, composé d'Hommes Naturels, qui n'ont ni Vie, ni Force, ni Vertu en eux ; & ainsi elle peut insinuer quelque nécessité d'un tel Entretien, pour un tel Ministere : Mais elle ne dit rien à l'égard de ceux qui sont appellez & envoyez de Dieu, *qui ne depêche Personne pour se nourrir à ses propres Frais* ; & qui sortent ainsi en l'Autorité & en la Vertu de Dieu, pour convertir le Peuple des *Ténébres* à la *Lumiere*, car ceux-là se peuvent confier sur celui qui les envoye, sachant qu'il ne demande rien de Personne, que ce qu'il donne le Pouvoir d'effectuer ; & ainsi quand ils reviennent, s'il leur demande, ils peuvent dire, *qu'ils n'ont eu faute de rien.* Aussi ceux-là quand ils demeurent dans un lieu (étant pourvûs immediatement de Dieu, & n'ayant pas besoin d'Emprunter, ou de Dérober de leurs Livres, ce qu'ils Prêchent, ni d'employer leur tems de cette façon) ils se mettent à travailler à leurs legitimes Employs, & travaillent de leurs Mains, comme *Paul* faisoit, quand il rassembla l'Eglise à *Corinthe*. Et à la verité, si cette Objection eût eu quelque poids, les Apôtres ni les primitifs Pasteurs ne seroient jamais sortis pour Convertir les Nations, de peur de la Disette. La Doctrine de Christ ne nous enseigne-t-elle pas de Hazarder tout, & de quitter tout, pour servir Dieu ? Ceux-là donc peuvent-ils être reputez pour Ministres de Christ, qui font scrupule de le Prêcher, de peur de ne gaigner pas de l'Argent pour cela, ou qui ne veulent pas le faire jusqu'à ce qu'ils soient assurez de leur Payement ? A quoi sert le Ministere, sinon

Ceux que Dieu a envoyez n'ont eu faute de rien; ils ont toustravaille de leurs mains.

ſinon à rendre les Saints Parfaits, & les Convertir par-là de cette dureté de Cœur ?

Mais tu diras, *J'ai travaillé je leur ai Prêché, & ils ſont toûjours durs de Cœur, & ne veulent me rien donner.* Object.

Donc aſſeurement, où tu n'auras point été envoyé de Dieu, & ainſi ton Miniſtere & ta Predication n'a pas été parmi eux, dans la Puiſſance, dans la Vertu, & dans la Vie de Chriſt, & ainſi tu ne merites rien ; ou bien ils ont rejetté ton Témoignage, & ainſi ils n'en ſont pas dignes ; & tu n'en dois pas attendre de ceux qui ſont tels, ni même encore en recevoir aucune choſe, quand ils voudroient t'en donner ; mais tu dois *ſecoüer la Poudre de tes Pieds*, & les laiſſer. Et il paroit combien cette Objection eſt ridicule, en ce que dans les Tems les plus Ténébreux & les plus Superſtitieux, les *Revenus* des *Prêtres* ont fort augmenté, & ils ont été le plus richement recompenſez, quoi qu'ils le meritaſſent moins. Tellement, que celui qui eſt veritablement envoyé de Dieu, comme il n'a point de beſoin, auſſi ne ſera t-il pas non plus effrayé de la Diſette, tandis qu'il ſert un ſi bon Maitre ; ni ne s'abſtiendra jamais de faire ſon Ouvrage pour cela. Et certes, ceux qui font cette Objection, montrent veritablement qu'ils *ne ſervent pas le Seigneur Jeſus Chriſt*, mais leur propre Ventre, & cela les rend ainſi chagrins de peur que la Nourriture lui manque.

Reponſe.

Matt. 10. 14. S'ils rejettent ton Temoignage ſecoue la Poudre de tes Pieds.

§. XXXII. Mais en dernier lieu, quant aux *Abus*, de cette ſorte d'Entretien, celui qui les voudroit tous penetrer, quand il ne le feroit qu'en paſſant, il en pourroit faire de cela ſeul un Volume bien grand, tant ils ſont nombreux & longs. Car cet Abus, auſſi bien que les autres, ſe gliſſerent avec l'*Apoſtaſie*, n'y ayant rien de cela dans les premiers Tems : Alors les Miniſtres ne pretendoient point aux *Dîmes*, ni ne recherchoient un Entretien limité ou Forcé ; mais ceux qui étoient en néceſſité,

III. Les divers Abus que le Revenu des Pretres produit.

ceſſité, étoient pourvûs du néceſſaire par l'Egliſe; & les autres travailloient de leurs Mains. Mais les Perſecutions ayant ceſſé, & les Empereurs & les Princes venant à prendre le Nom de *Chrétiens*, le Zele de ces grands Hommes fut bien tôt trompé par l'*Avarice* du *Clergé*, qui apprit bien tôt, a changer leurs Cabanes en des Palais de Princes, & n'eurent point de repos, juſqu'à ce que par degrez quelques uns d'eux vinſſent a être Princes eux mêmes, ne leur cedant en rien pour la Splendeur, le Luxe & la Magnificence; maniere de vivre, que *Pierre* & *Jean*, les Vertueux & *Pêcheurs*, & *Paul* le *Faiſeur de Tentes*, n'ont jamais convoité; & n'ont peut-être jamais ſi peu penſé à rien moins, que des Hommes qui pretendent être leurs Succeſſeurs, fuſſent parvenus à ces Choſes. Et dès qu'une fois les Evêques furent ainſi établis & conſtituez, oublians la Vie & l'Oeuvre d'un Chrétien, ils vinrent communement à ſe quereler ſur la Preſeance & les Revenus, chacun ſouhaittant d'avoir le Principal & le plus Gras Benefice. Et c'eſt auſſi une Choſe deplorable, de penſer avec qu'elle promptitude ce Malheur ſe gliſſa parmi les *Proteſtans*; qui à peine s'étoient bien fait voir, que le *Clergé* parmi eux commença à parler comme à l'ordinaire, & à faire voir, que quoi qu'ils euſſent renoncé à l'Evêque de *Rome*, ils n'avoient pas reſolu de ſe defaire de leurs anciens *Benefices*: C'eſt pourquoi ſi tôt que quelques Princes ou Etats eurent ſecoüé l'Autorité du *Pape*, & eurent ainſi demoli les *Abbaïes* & les *Couvents*, & les autres *Monumens* de la *Superſtition*; le *Clergé* reformé commença auſſi tôt à crier aux Magiſtrats de ſe donner garde de ſe méler du *Patrimoine* de l'Egliſe, ſe recriant rudement de ce que l'on faiſoit un bon Uſage de ces Revenus immenſes, qui avoient été ſuperſtitieuſement donnez à l'Egliſe (ainſi appellée) pour le Bien & l'Avantage de la Republique, non pas moins que ſi çût été un *Sacrilege*.

Les Proteſtans ayant renonce au Pape, ne veulent pourtant pas renoncer aux riches Revenus des Papiſtes.

Mais

Mais en soutenant cette sorte d'Entretien pour le *Ministere*, & pour les *Gens du Clergé* (comme on les appelle) c'est premiérement, jetter une amorce pour l'*Avarice*, *qui est Idolatrie*, & pour toutes les Choses les plus Pernicieuses; tellement, que par *Avarice*, plusieurs étant poussez du desir d'un *Gain deshonnête*, s'appliquent a être Ministres, afin d'avoir par-là, la Vie gaignée. Si un Homme a plusieurs Enfans, il en choisira un d'eux pour être Ministre, & s'il peut gaigner qu'il le soit, il compte cela aussi bon que si c'étoit un Patrimoine; & ainsi un gras Benefice a toûjours un grand nombre de Pretendans, & alors quelles Brigues, quelles Recherches, quelle Adresse, & quelles Actions honteuses on met en usage pour acquerir ces Choses-là! C'est ce qui n'est que trop ouvertement connu, & qui n'a pas besoin d'être prouvé.

1. L'Avarice du Clergé.

Le Scandale qui a été suscité par-là entre les Chrétiens, est si évident, que cela a passé en Proverbe, que l'*Eglise est toûjours Avide*. Parce moyen la Grace & le Don de Dieu étant negligez, on n'a pour la plûpart d'autre Motif ou d'autre Reigle, en s'attachant à une Eglise plûtôt qu'à une autre, que le plus grand Benefice. Car quoi qu'ils fassent profession par hypocrisie, en l'acceptant, & en entrant dans leur Eglise, qu'ils n'ont rien en veuë, que la *Gloire de Dieu*, & le *Salut des Ames*; neantmoins, si un plus riche Benefice s'offre, ils trouvent aussi tôt, qu'il est plus pour la Gloire de Dieu de deloger du premier, & d'y aller. Et ainsi ils ne font point difficulté de changer souvent, tandis que cependant ils nous accusent, que nous permettons aux Ministres d'aller d'un lieu dans un autre, & de n'être point astreints à un lieu; mais nous ne leur permettons pas cela pour gaigner de l'Argent, mais comme y étant mûs de Dieu. Car si un Ministre est appellé à servir dans un Lieu particulier, il ne doit point le laisser, hormis que Dieu ne l'appelle de-là, & alors il doit obéir:

L'Eglise Avide un Proverbe.

Car nous posons *la Volonté de Dieu Intérieurement revelée pour le fondement ou la raison de changer, & non pas l'amour de l'Argent ou d'un plus grand gain.*

2. Le Luxe du Clergé.

Secondement, C'est de cet Abus qu'est procedé le *Luxe* & l'*Oisiveté*, dans laquelle vivent la plûpart de ceux du *Clergé*, même entre les *Protestans*, aussi bien qu'entre les *Papistes*, au grand Scandale du Christianisme. Car n'ayant point de Metiers legitimes, pour travailler de leurs Mains, & ayant si excessivement de quoi vivre & si somptueusement, ils Vivent dans l'*Oisiveté* & dans le *Luxe*: Et il paroit plus d'*Orgueil*, de *Vanité* & de *Gloire Mondaine* dans leurs *Femmes* & leurs *Enfans*, que dans la plûpart des autres; ce qui est clair & évident à tous.

3. Cruauté du Clergé.

En troisiéme lieu, Ils deviennent par là si attachez à l'amour de l'*Argent*, qu'il n'y a Personne qui les ressemble en *Malice*, en *Fureur* & en *Cruauté*: Si on leur refuse leurs Gages, ils tempètent comme des Yvrongnes, ils se Dépitent, ils Fument de Colere, & par maniere de dire, ils vont en Enragez. Un Homme contentera plûtôt le Creancier le plus severe, qu'il ne les contenteroit; La Voix generale des Pauvres confirme ceci. Car en verité ils sont bien beaucoup plus Exacts à lever les Dîmes des *Brebis*, des *Oisons*, des *Cochons* & des *Oeufs*, &c. & regardent bien de plus près à cela, qu'aux Membres de leur Troupeau: Ils ne veulent point être frustrez de la moindre Pite, & la plus pauvre Veuve ne peut point échapper de leurs Mains avares. Ils entendront vingt Mensonges sans les reprendre: Un Homme peut jurer autant de Sermens, eux l'oyant, sans les Scandaliser, & ils peuvent regarder avec mépris de plus grands Maux que tout ceci. Mais si tu leur dois quelque chose, & que tu refuses de le payer, alors ils ne Tonneront autre chose, contre toi, que la Guerre, & ils te noteront d'Infamie par l'horrible

La *Pite* de la pauvre Veuve ne peut échaper aux avides mains des Prêtres.

rible Titre de *Sacrilege*, & t'envoyeront en Enfer sans Misericorde, comme si tu avois commis le Peché contre le Saint Esprit. De tous les Peuples nous sommes ceux qui pouvons le mieux rendre témoignage de ceci ; Car Dieu nous ayant montré ce Ministre Corrompu & Antichretien, & nous en ayant fait sortir, & nous ayant rassemblez à sa Vertu & à sa Vie, pour être un *Peuple separé*, tellement, que nous n'osons, ni nous joindre, ni écouter ces Mercenaires Antichretiens, ni leur mettre rien dans la Bouche, ni les nourrir : O ! quelle Malice, quelle Envie, & quelle Fureur cela n'a-t-il pas excité dans leur Cœurs contre nous ! De ce qu'encore que nous ne prenions point de leur Marchandises, ni n'en veillions acheter ; comme sachants qu'elle ne sont pas bonnes, ils veulent encore nous forcer à leur donner de l'Argent : Et parce que nous ne pouvons pas faire cela, à cause de la Conscience, nous avons eu à cet égard des Souffrances qui ne se peuvent exprimer. Certes il n'y auroit pas une petite Histoire à faire, qui voudroit rapporter leur Cruauté & les diverses sortes d'Inhumanité, dont-ils se sont servis contre nous. Ces Mercenaires avares sont venus à ce degré de Malice & de Rage, que plusieurs pauvres Gens de Travail ont été emmenez des Centaines de Mile loin de leurs demeures, & enfermez en Prison, les uns deux ans, les autres trois, & même jusqu'à sept Ans, pour la valeur d'une Livre Sterling, & encore moins. Je connois moi même une pauvre Veuve, qui pour les Dîmes de ses *Oisons*, qui ne montoit pas à un Ecu, fut gardée en Prison, quatre Ans ou environ, a trente Miles de sa Maison. Ils ont même Pillé cent fois par Violence les Meubles des Gens pour ce Sujet, & en ont prejudicié beaucoup davantage : Il y en a eu des Centaines, dont le Sang Innocent à été repandu, en mourant dans des *Trous Sales & Infects*, & dans des *Prisons*. Et quelques *Prêtres* ont eté si

L'Oeuvre d'Antechrist est Fureur, Envie & Malice.

Une Veuve environ quatre ans en Prison, pour la Dime des Oisons.

Quelques uns ont perdu la Vie dans de vilains Trous, d'autres blessez par des Prêtres, &c.

si Enragez, que les Meubles ainsi enlevez n'ont pû les satisfaire; mais il a falu que leur Fureur se contentât en battant & frapant de leur Mains des Hommes & des Femmes Innocentes, & les blessant, parce qu'ils refusoient (à cause de la Conscience) de remplir leurs Bouches.

Le seul moyen donc de Reformer comme il faut & d'ôter tous ces Abus, & d'en enlever le sujet & l'occasion; c'est, d'ôter tout *Entretien*, *Limité* & tout *Salaire* forcé : Puisque ces choses se donnoient anciennement par le Peuple, afin qu'elles retournassent encore au Tresor public, & que le Peuple avec cela s'en prevalût grandement, pour ce qu'il lui faloit fournir pour ces Taxes & ces Impositions publiques, qui lui étoient mises dessus, & qu'il pût en être soulagé. Et ceux qui appellent ou qui établissent des Docteurs pour eux mêmes, doivent aussi les Entretenir : Et quand à ceux qui sont appellez & mûs au *Ministere* par l'Esprit de Dieu, ceux qui les reçoivent & qui goûtent la bonté de leur *Ministere*, leur fourniront sans doute les Choses qui leur sont necessaires, & il n'y aura pas besoin de Loi pour avoir par force un Salaire pour eux; & eux aussi, *ayant la Nourriture & le Vêtement*, seront *contents de cela.*

Que ceux qui se chargent des Enseigneurs pour eux mesmes qu'ils les fournissent de gages.

La difference entre le Ministere des Trembleurs & celui de leurs Aversaires.

§. XXXIII. Le Sommaire donc, de ce qui a été dit, est, *Que le Ministere pour lequel nous avons Plaidé, lequel aussi le Seigneur a suscité entre nous, est, dans toutes ses parties, semblable au vrai* Ministere *des Apôtres, & de la Primitive Eglise. Au lieu que le* Ministere, *que nos Aversaires cherchent à soutenir & à defendre, comme il en est different dans toutes ses parties*; *Aussi, d'autre côté, est-il fort semblable à celui des faux Prophetes & des Docteurs, contre lesquels l'Ecriture porte témoignage, & qu'elle condamne*; comme cela se pourra expliquer briefvement.

La Vocation des vrais Ministres.

1. *Le Ministere & les Ministres pour lesquels nous plaidons, sont tels, qu'ils sont immédiatement appelez &*

& envoyez par Christ & par son Esprit à l'Oeuvre du Ministere : C'est ainsi que l'étoient les Saints Apôtres & les Prophetes, comme il paroit par ces Passages, *Mat.* 10. *verf.* 1, 5. *Ephes.* 4. *verf.* 11. *Heb.* 5. *verf.* 4.

1. *Mais le Ministere & les Ministres, que nos Aversaires defendent, sont tels, qu'ils n'ont point de Vocation Immediate de Christ, ausquels la Conduite & le Mouvement de l'Esprit n'est pas compté comme necessaire; Mais qui sont appelez, envoyez & ordinez par des Hommes méchans & impies :* Tels étoient autrefois les faux Prophetes & les faux Docteurs, comme il paroit par ces Passages, *Jer.* 14. *v.* 14, 15. *Item* chap. 23. *v.* 21. & 27. *v.* 15.

2. *Les Ministres, que nous defendons, sont tels qu'ils sont animez & conduits par l'Esprit de Dieu, & par la Vertu & l'Operation de sa Grace dans leurs Cœurs, ils sont en quelque mesure Convertis & Regenerez ; & ainsi ce sont des Gens de bien, saints & gracieux :* Tels étoient anciennement les Saints Prophetes & les Apôtres, comme il paroit de 1 *Tim.* 3. *v.* 2, 3, 4, 5, 6. *Tit.* 1. *v.* 7, 8, 9. Le Guide des vrais Ministres.

2. *Mais les Ministres, que nos Aversaires defendent, sont tels, que la Grace de Dieu ne leur est pas une Qualité necessaire ; ainsi ils peuvent être vrais Ministres, selon eux, quoi qu'ils soient Impies, Profanes & Scelerats:* Tels étoient les faux Prophetes & les faux Apôtres, comme il paroit par *Mich.* 3. *v.* 5, 11. 1 *Timot.* 6. *verf.* 5, 6, 7, 8, &c. 2 *Tim.* 3. *verf.* 2. 2 *Pier.* 2. *verf.* 1, 2, 3.

3. *Les Ministres pour qui nous Plaidons sont, tels, qu'ils agissent, qu'ils emeuvent, & travaillent dans l'Oeuvre du Ministere ; non pas de leur propre & pure force naturelle & de leur Capacité, mais entant qu'ils sont animez, mûs, soûtenus, assistez & influez par l'Esprit de Dieu, & qu'ils administrent suivant le Don reçû, comme bons Dispensateurs de la diverse Grace de Dieu :* Tels étoient les Saints Prophetes & les Apôtres, 1 *Pier.* 4. *verf.* 10, 11. 1 *Cor.* 1. *v.* 17. 1 *Cor.* 2. *v.* 2, 3, 4, 5, 13. L'Oeuvre des vrais Ministres.

Act.

Act. 2. *v.* 4. *Math.* 10. *v.*20. *Marc* 13. *v.*11. *Luc* 12. *v.* 12. 1 *Cor.* 13. *v.* 2.

3. *Mais les Ministres que nos Averfaires defendent sont tels, qu'ils n'attendent, ni n'esperent, ni n'ont faute de l'Esprit de Dieu pour les animer & les mouvoir en l'Oeuvre du Ministere; mais ce qu'ils font, ils le font de leur propre, pure & naturelle Force & Capacité, & selon qu'ils ont recueilli & dérobé de la Lettre de l'Ecriture & des autres Livres, & ainsi Prèchent-ils dans la force de leur propre Sagesse & Eloquence, & non pas dans l'Evidence & Demonstration de l'Esprit & de la Puissance* : Tels étoient les faux Prophetes & Apôtres, comme il paroit, en, *Jeremie* 23. *vers.* 30, 31, 32, 34. &c. 1 *Corinth.* 4. *vers.* 18. *Jude* 16.

L'Humilité des vrais Ministres. 4. *Les Ministres pour qui nous plaidons sont tels, qu'étant Saints & Humbles, ils ne contestent point pour la Preseance & la Primauté; mais plûtôt ils sont à qui preferera l'un à l'autre, & à qui se servira l'un l'autre en charité; Ils ne desirent pas non plus d'étre distinguez des autres par leurs Habits, & par leurs larges Phylacteres, ni ne cherchent point les Salutations aux Marchez, ni les plus hautes Places aux Banquets, ni les premieres Seances aux Synagogues, ni encore d'étre appellez des Hommes, Maîtres,* &c. Tels étoient les Saints Prophetes & les Apôtres, comme il paroit par *Matth.* 23. *vers.* 8, 9, 10. & 20. *vers.* 25, 26, 27.

4. *Mais les Ministres que nos Averfaires soutiennent sont tels, qu'ils debatent & contestent pour la Superiorité, & pretendent à la Preseance l'un sur l'autre; affectans & recherchants avec ambition les choses cidessus mentionnées* : Tels étoient les faux Prophetes & les faux Apôtres au tems passé, *Matth.* 23. *vers.* 5, 6, 7.

Le Don gratuit des vrais Ministres. 5. *Les Ministres pour qui nous plaidons sont tels, qu'ayans reçû gratuitement, ils donnent gratuitement; qui ne convoitent l'Argent, ni l'Or, ni les Habits de Personne; qui ne cherchent pas le Bien des Personnes,* mais

mais eux mêmes, & le Salut de leurs Ames : de qui les Mains fournissent à leurs necessitez, travaillans honnêtement à gaigner leur Pain, & pour eux & pour leur Familles. Et si quelquefois ils sont appelez de Dieu ; tellement, que l'Oeuvre du Seigneur les détourne de l'exercice de leur Mêtiers, ils prennent ce qui leur est donné gratuitement par ceux aux quels ils ont communiqué les Choses Spirituelles ; & ayant la Nourriture & le Vêtement ils s'en contentent : Tels étoient les Saints Prophetés & les Apôtres, comme il paroit, en *Matt.* 10. *vers.* 8. *Act.* 20. *vers.* 33, 34. 35. 1 *Tim.* 6. *vers.* 8.

5. *Mais les Ministres que nos Aversaires defendent sont tels, que n'ayant pas reçû gratuitement, ils ne veulent pas donner gratuitement ; mais ils sont Avares, faisant ce qu'ils ne doivent point faire pour un gain deshonnête ; comme de Prêcher pour le Salaire, & Deviner pour de l'Argent, qui s'attendent au gain de leur Quartier, & qui denoncent la Guerre contre ceux qui ne leur mettent rien dans la Bouche,* &c. *Chiens Avides, qui ne peuvent jamais avoir assez. Bergers qui se paissent eux mêmes, & non pas le Troupeau, mangeans la Graisse & se vêtans de la Laine ; faisans Trafic des Ames, & suivans le Train de* Balaam, *qui aima le Salaire d'Iniquité :* Tels étoient les faux Prophetes & les faux Apôtres, comme il paroit en *Isa.* 56. *v.* 11. *Ezech.* 34. *verset* 2, 3, 8. *Mich.* 3. *verset* 5, 11. *Tite* 1. *vers.* 10, 11. 2 *Pierre* 2. *verset* 1, 2, 3, 14, 15.

Et en un mot, Nous sommes pour un *Ministere* Saint, Spirituel, Pur & Vivant, ou les *Ministres* soient aussi bien Appelez, que Qualifiez & Ordonnez, Animez & Influez par l'Esprit de Dieu dans tous les *Degrez* de leur *Ministere* : Ce qui venant à leur manquer, nous jugeons qu'ils cessent d'être les *Ministres de Christ*. La vie & les Qualitez des vrais Ministres.

Mais eux croyans que cette *Vie*, cette *Grace*, & cet *Esprit*, ne sont pas la Partie Essentielle de leur

Ministere

Ministere, appuyent par consequent un *Ministere* Humain, Charnel, Sec, Sterile, sans Fruit, & Mort; du quel (helas!) nous avons veu les Fruits dans la plûpart de leurs *Eglises*: Desquels cette Parole du Seigneur est certainement verifiée, *Jer.* 23. v. 32. —*Je ne les ai point envoyez, ni ne leur ai Commandé, c'est pourquoi ils ne porteront aucun profit à ce Peuple, dit l'ETERNEL.*

THESE XI.

Touchant le Culte; ou le Service Divin.

Que c'est que le vrai Culte qui est agreable à Dieu.

Tout Culte *veritable & agreable à Dieu est offert dans son Esprit Intérieur & Immediat qui meut & qui conduit, lequel n'est limité, ni par les lieux, ni par les tems, ni par les personnes. Car quoi que nous devions le Servir toûjours, & Craindre continuellement devant lui; neantmoins, quant à l'extérieure signification de ce Culte dans les* Prieres, *dans les* Loüanges, *ou dans les* Predications, *nous ne le devons pas faire selon nôtre* volonté, où *&* quand *nous voulons; mais* où *&* quand *nous y sommes menez par l'Inspiration agissante & secrette de l'Esprit de Dieu dans nos Cœurs; ce que Dieu exauce & accepte, & ne manque jamais de nous y mouvoir quand il est expedient; de quoi lui même est le seul Juge propre. Tout autre* Culte *donc, soit Loüanges, soit Prieres ou Predications, que l'Homme lui rend de sa propre volonté, & à son loisir, lesquelles il peut également commencer & finir à son plaisir, les achever ou ne les achever pas, selon que lui même le trouve à propos, soit qu'elles soient une* Forme prescritte, *comme une* Liturgie, *&c, ou des* Prieres *conçuës* ex tempore, *sur le champ par la force naturelle & par la faculté de l'Entendement,*

Comment il le doit accomplir.

elles ne sont toutes qu'un Culte Superstitieux, *un* Service volontaire, *& une* Idolatrie abominable *devant Dieu, & on y doit renoncer & les rejetter, & s'en separer à present, au jour de son Lever Spirituel. Quoi qu'il ait plu à lui* (qui a laissé passer les tems de l'Ignorance, *ayant égard à la Simplicité & à l'Integrité de quelques uns, & à son innocente* Semence, *laquelle est gisante comme si elle étoit ensevelie* dans les Cœurs *des Hommes sous cette Masse de* Superstition) *de* souffler sur ces Os secs & morts, *& d'exciter quelques Soupirs des siens, & les exaucer; & cela jusqu'à ce que le* Jour *commençât à luire & à sortir hors plus clairement.* Superstition & Service volontaire. Idolatrie.

§. I. LE *Devoir de l'Homme* envers Dieu consiste principalement dans ces deux Choses Generales. 1. *Dans une Sainte Conformité à la pure Loi & à la Lumiere de Dieu, jusqu'à abandonner tout ensemble le Mal, & a être trouvé dans la practique de ces continuels Preceptes Moraux de Justice & d'Equité.* Et 2. *A rendre à Dieu cette Reverence, cet Honneur & cette Adoration, laquelle il demande de nous*; ce qui est compris sous le *Culte.* Nous avons déja parlé du premier, aussi bien que des differens Rapports des *Chrétiens*, entant qu'ils sont distinguez par les diverses Mesures de la Grace reçûe, & donnée à chacun; & à cet égard ils ont leurs Offices particuliers au *Corps de Christ*, qui est *Eglise.* Je viens maintenant à parler du *Culte*, ou de ces Actes, soit privez, soit publics, soit generaux, soit particuliers, par lesquels l'Homme rend à Dieu cette partie de son Devoir, qui se rapporte immediatement à lui : Et comme *Obéissance vaut mieux que Sacrifice*; aussi n'y a-t-il pas non plus de Sacrifice *agreable*, que celui qui se fait selon la Volonté de celui, a qui il est *offert.* Mais les Hommes, trouvans qu'il étoit plus aisé de *sacrifier* selon leurs propres Volontez, que d'obéir à la Volonté de Dieu,

Le veritable Service & le Devoir envers Dieu corrompu.

Dieu, ont entassé des *Sacrifices* sans *Obéïssance*; & s'imaginans de tromper Dieu, comme ils se trompent les uns les autres, & de lui donner une apparence de Reverence, d'Honneur & de Culte, tandis qu'ils se sont detournez & alienez tout ensemble intérieurement de cete Sainte & Juste Vie, étant tout a fait étrangers à ces purs Soupirs de son Esprit, en quoi seulement le Sacrifice agreable & le Culte est offert. De-là vient qu'il n'y a point de Chose qui ait du rapport au Devoir de l'Homme envers Dieu, qui ait été plus corrompue parmi toute sorte de Peuple, & en quoi le Diable ait prevalu davantage, qu'en abusant l'Entendement de l'Homme sur ce sujet: Et comme, entre plusieurs autres, aussi entre ceux qui s'appellent Chrétiens, rien n'a été plus en desordre, ni plus corrompu, comme quelques *Papistes*, & tous les *Protestans* le reconnoissent. Comme j'approuve librement tout ce que les *Protestans* ont Reformé des *Papistes* à cet égard; aussi ne me mêlé-je point à present de leur Controverses sur cette matiere: Il me suffit seulement de renoncer avec eux, à cette abominable Superstition & Idolatrie, comme n'étant point une partie du vrai Service de Dieu, la *Messe Papiste*, l'*Adoration des Saints & des Anges*, la *Veneration des Reliques*, la *Visitation des Sepulchres*, & toutes ces autres Ceremonies Superstitieuses, les *Confreries*, & les *perpetuels Pelerinages* de la *Synagogue Romaine*. Toutes ces choses-là peuvent suffire pour prouver aux *Protestans* que l'*Antechrist* a plus operé en ceci, qu'en nulle autre partie de la *Religion Chrétienne*; & ainsi il y va de leur Interest de considerer de prés, s'ils ont fait en cela une claire & parfaite Reformation; sur quoi il y a une Controverse entr'eux & nous. Car nous trouvons plusieurs des Branches qui ont été retranchees par eux, mais la Racine demeure encore, à savoir, un *Service* fait dans & par la volonté de l'Homme & par son Esprit, & non pas par l'Esprit, & de la part de

La Messe Papiste qui est Idolatrie renoncee, avec toute leur Mechante Marchandise.

Si les Protestans ont fait une parfaite Reformation?

l'Esprit

l'Esprit de Dieu : Car le *Service* de Dieu, veritablement *Chrétien* & *Spirituel*, a été promtement perdu, & la sagesse de l'Homme & sa volonté se sont mêlées elles mêmes si tôt & si entiérement là dedans ; qu'à cet égard l'*Apostasie* a été la plus grande, & la Reformation qui en est venuë, la plus difficile quant à la mauvaise Racine. Que donc le *Lecteur* ne se scandalise pas tout à coup au recit de nôtre *These*, sur cette matiere ; mais qu'il nous écoute patiemment, quand nous nous expliquons nous mêmes sur ce sujet, & j'espere (avec l'assistance de Dieu) de faire voir, que quoi que nôtre maniere de Parler, & nôtre Doctrine semblent fort singulieres & differentes de toutes les autres sortes de *Chrétiens* ; neantmoins, cette maniere est la plus conforme à la plus pure *Religion Chrétienne*, & celle qu'il faut veritablement observer & suivre. Et afin qu'il n'y ait aucun sujet de se méprendre (car j'avois été obligé de parler en peu de mots, & par consequent plus obscurement & plus douteusement, dans la *These* même) il est à propos en premiere lieu, d'expliquer & d'eclaircir notre Sentiment, & de debarasser l'*Etat de la Question & de la Dispute*.

§. II. Et Premiérement, Ceci doit-être consideré, que ce qui est ici affirmé, est dit du *Culte ou du Service de Dieu* dans les *Tems de l'Evangile*, & non pas du Culte qui étoit sous la *Loi*, ou avant la *Loi :* Car les Commandements particuliers de Dieu, aux Hommes d'*alors*, ne sont pas suffisans pour nous Autoriser à present à faire les mêmes Choses ; autrement, on pourroit supposer, que nous pourrions offrir un Sacrifice à present qui seroit agreable, comme ils faisoient, ce que tous avoüent avoir cessé. Tellement, que ce qu'il y pouvoit avoir de Recommandable & d'Agreable tout ensemble sous la *Loi*, peut-être justement accusé aujourd'hui de Superstition, & même d'Idolatrie. C'est donc avec impertinence, à cet égard, qu'*Arnoldus* tempête contre

Qu'est-ce que e Culte dont nous parlons.

tre

tre cette These [*Exercit. Theolog.* Sect. 44.] disant, *Que je renie tout le Service public, & que, selon moi, ceux qui du Tems d'*Enoch, *commencerent à invoquer publiquement le Nom de l'Eternel, & ceux qui par le Commandement de Dieu montoient deux fois à* Jerusalem *pour Adorer*; *aussi bien que* Anne, Simeon, & Marie, *&c. tous ceux-là étoient des Idolatres, parce qu'ils frequentoient & pratiquoient le Service public de ce tems-là :* Une telle Consequence est très impertinente, & n'est pas moins absurde, que si j'inferois de ce que *Paul* se fache contre les *Galates*, parce qu'ils retournoient aux *Ceremonies Judaïques*; que donc il condamne *Moïse* & tous les *Prophetes*, comme ridicules & ignorans, parce qu'ils se sont servis de ces Choses : L'Homme hâtif ne prenant pas garde à la differente Dispensation des Tems, se precipite dans cette Impertinence. Quoi qu'un Service Spirituel pût avoir été, & fût sans doute pratiqué par plusieurs sous la *Loi*, dans une grande Simplicité; neantmoins, il ne s'ensuivra pas, qu'il n'y eût de la Superstition à se servir de toutes ces *Ceremonies* dont-ils se servoient, lesquelles Dieu avoit dispensé aux *Juifs*, non pas comme étant essentielles au *vrai Culte*, ou nécessaires d'elles mèmes pour transmettre & entretenir une *sainte Communion* entre Lui & son Peuple; mais comme par Condescendence pour ceux, qui étoient enclins à l'Idolatrie. Quoi que donc en ceci, aussi bien qu'en la plûpart des autres Choses, on fût en possession de la Substance sous la *Loi*, par ceux qui étoient veritablement Spirituels; neantmoins, elle étoit voilée & environnée de plusieurs *Rits* & de *Ceremonies*, desquelles il ne nous est du tout point permis à present de nous servir sous l'*Evangile*.

Les Ceremonies sous la Loi etoient point essentielles au vrai Service.

II.

Le veritable Culte n'est limité ni au Tems, ni au Lieu, ni à la Personne.

§. III. Secondement, Je dis que quoi que ce *Culte* ne soit point limité ni aux Tems, ni aux Lieux, ni aux Personnes; neantmoins, je ne voudrois pas que l'on entendît que je pretens rejetter tous les

les Tems fixez, & les Lieux pour le Service : A Dieu ne plaise que j'eusse une telle Opinion. Au contraire, nous ne sommes point de ceux *qui delaissons de nous assembler ensemble* ; mais nous avons même de certains Tems & Lieux, ausquels nous nous rencontrons ensemble soigneusement (& nous ne pouvons pas en être chassez par les Menaces & les Persecutions des Hommes) *pour servir Dieu, & l'Adorer*. Nous jugeons qu'il est nécessaire au Peuple de s'assembler ensemble, parce que tandis que nous sommes revètus de ce Tabernacle extérieur, il y a une nécessité pour entretenir une Commune & Visible Societé, & pour rendre un Témoignage exterieur à cause de Dieu, & pour voir les Faces les uns des autres, que nous concourions de nos Personnes, aussi bien que de nos Esprits : D'ètre accompagné de cet Amour intérieur & de cette Unité d'Esprit, cela tend grandement à encourager & à repandre la Joye parmi les Saints. Necessité des Assemblées.

Mais voici la *Limitation* que nous condamnons, c'est qu'au lieu que l'Esprit de Dieu doit-ètre l'Acteur immediat, le Moteur, & celui qui Persuade, & qui Influë sur l'Homme dans les Actes particuliers du Culte, lors que les Saints sont assemblez tous ensemble, cet Esprit est *limité* dans ses Operations, par l'établissement d'un Homme particulier, ou de quelques Hommes pour prècher & pour prier dans la volonté de l'Homme ; & tout le reste est exclus de croire seulement qu'ils attendent l'Esprit de Dieu pour les mouvoir en ces Choses : Et ainsi en negligeant ce qui les vivifieroit en eux mèmes, & ne s'attendant pas à sentir les pures Inspirations de l'Esprit de Dieu, pour y obéir, ils sont purement menez à se reposer sur le Predicateur, & écouter ce qu'il voudra dire. 1. Le Service volontaire limite l'Esprit de Dieu.

Secondement, En ce que ces Hommes particuliers ne viennent pas là pour s'assèmbler avec le Seigneur,

9. La veritable maniere d'Enseigner la Parole de Dieu.

Seigneur, & pour attendre les Mouvemens intérieurs & les Operations de son Esprit ; & pour prier selon ce qu'ils sentent que l'Esprit inspire *par* eux & *dans* eux ; & pour prècher selon qu'ils se trouvent eux mêmes animez & mûs par l'Esprit de Dieu, & selon qu'il leur donne à parler ; si bien qu'ils disent une parole à propos pour soulager des Ames travaillees, & selon que la Condition presente & l'Etat des Cœurs du Peuple le demande ; souffrant que Dieu par son Esprit, prepare également les Cœurs des Peuples, & donne aussi au Predicateur de dire ce qui peut être à propos & de saison pour eux : Mais qu'il debite ce qu'il a forgé dans son Cabinet, selon son propre mouvement par sa Sagesse humaine & sa Literature, & en soutrayant des paroles de Verité de la Lettre des Ecritures, & rapieçant ensemble les Ecrits & les Observations des autres, autant qu'il lui en faudra pour parler une heure, tandis que le Sablier coule ; & saps attendre ni sentir l'intérieure Influence de l'Esprit de Dieu, qu'il declame cela à l'avanture, soit que cela soit à propos & de saison pour l'Etat du Peuple, ou non ; & quand il a fini son Sermon, il dit la Priere aussi de son mouvement ; & ainsi *voilà la fin de l'Affaire*. Comme ce *Service Coutumier* n'est nullement agreable à Dieu ; aussi l'Etat present des Nations montre suffisamment, combien il est infructueux & inutile à ceux qui s'y trouvent engagez. Il paroit donc, que nous ne sommes point opposez aux *Tems marquez* ou *fixez* pour le Culte, comme *Arnoldus* allegue, avec tant d'Impertinence, contre cette These, Sect 45. offrant sans necessité deprouver ce qui n'est point nié : Seulement, comme ces Tems-là sont prescrits pour la Commodité extérieure, par consequent nous ne pouvons pas croire qu'ils soient des Jours Saints, comme font les *Papistes*, ni induire le Peuple a les observer avec Superstition ; étant persuadez, que *tous les Jours sont également*

Les Prêtres prechent leurs Sermons etudiez par hazard.

également Saints en la presence de Dieu. Et quoi que ce ne soit pas mon dessein à present de faire une longue Digression sur les Contestations entre les *Protestans*, touchant le *premier Jour de la Semaine*, communement appelé le *Dimanche*, ou *le Jour du Seigneur*; Neantmoins, parce que cela vient ici à propos; Je ferai connoître en peu de mots nôtre sentiment là dessus.

Si les Jours sont Saints.

§. IV. Comme nous ne voyons aucun fondement pour cela dans l'Ecriture, nous ne pouvons pas être si Superstitieux, que de croire, où, que le *Sabat des Juifs* continue à present, ou que le *premier Jour de la Semaine* soit son *Antitype*, ou le vrai *Sabat Chretien*; ce que nous croyons, avec *Calvin*, avoir un *Sens Spirituel*: C'est pourquoi nous ne reconnoissons point d'Obligation Morale par le quatriéme *Commandement*, ou ailleurs, de celebrer le *premier Jour de la Semaine* plûtôt qu'aucun autre, ou d'y chercher quelque Sainteté inherente. Mais, premiérement, d'autant qu'il est necessaire qu'il y ait quelque certain tems mis à part, afin que les Saints s'assemblent pour attendre à Dieu. Et en second lieu, qu'il est à propos qu'à de certains tems ils soient liberez de leurs autres Affaires extérieures: Et en troisiéme lieu, que la Raison & l'Equité approuve, que les Serviteurs & les Bêtes ayent quelque tems qui leur soit alloüé, pour être soulagez de leur Travail continuel: Et en quatriéme lieu, qu'il paroit, que les Apôtres & les premiers Chrétiens se servoient du *premier jour* de la Semaine pour ces usages; Nous nous trouvons suffisamment incitez par ces Raisons de le faire ainsi, sans violenter superstitieusement l'Ecriture, en faveur de quelqu'autre raison: Ce que plusieurs *Protestans*, & même *Calvin* lui même, sur le quatriéme Commandement, ont abondamment prouvé, que cela ne se trouvoit point là. C'est pourquoi, bien que nous nous assemblions & nous abstenions de Travailler ce Jour-là, neantmoins cela

Du premier Jour de la Semaine apelé communement le Dimanche.

cela ne nous empêche pas d'avoir des *Assemblées* aussi pour le Service de Dieu en d'autres tems.

§. V. En troisiéme lieu ; Quoi que suivant la Connoissance de Dieu, qui nous a été revelée par l'Esprit, à la faveur d'une plus *ample Dispensation de Lumiere*, laquelle nous croyons que le Seigneur a manifestée en ce tems ici ; Nous croyons qu'il est de nôtre devoir de mettre en avant ce Culte Pur & Spirituel, qui est agreable à Dieu, & conforme au Témoignage de Christ & de ses Apôtres ; Semblablement aussi de protester contre, & de renoncer, non seulement à la Superstition manifeste & à l'Idolatrie, mais aussi à tout formel Service volontaire, qui ne se rapporte pas à la Vertu de Dieu : Neantmoins, je dis, que nous ne renions pas le Service entier de tous ceux qui ont porté le Nom de Chrétiens, même dans l'Apostasie, comme si Dieu n'avoit jamais éxaucé leurs Prieres, ni n'en avoit jamais accepté aucun d'eux. A Dieu ne plaise que nous fussions si dépourvûs de Charité ! La derniere partie de la These montre le contraire. Et comme d'un côté, nous ne voudrions pas être si *ridicules*, que de conclurre, qu'à cause des Erreurs & des Ténébres, dont plusieurs étoient couverts & environnez en *Babilone*, aucunes de leurs Prieres n'eussent été exaucées, ni n'eussent été agreables à Dieu ; Aussi d'autre côté, ne voudrions nous pas être si inconsiderez, que de conclurre, que, parce que Dieu les exauça & eut pitié d'eux, nous devions aussi continuer dans ces Erreurs & dans ces Ténébres, & ne sortir pas de *Babilone*, quand Dieu nous l'a découvert. Je croi que la *Messe Papiste* & les *Vespres*, sont, quant à leur Substance, une *Abominable Idolatrie* & une *Superstition*, & les *Protestans* le croyent aussi ; Neantmoins, ni moi, ni eux, ne voudrions point asseûrer que dans les Ténébres du *Papisme*, aucuns Personnages droits de Cœur, quoi que Zelateurs de ces Abominations, n'ayent été exaucez de Dieu, ni

Le Culte dans l'Apostasie.

La Messe Papistes & les Vespres.

ni ne lui ayent été agreables : Qui peut nier que *Bernard* ensemble & *Bonaventure*, *Taulerus*, *Thomas à Kempis* & divers autres, n'ayent, & connu & goûté tout ensemble l'Amour de Dieu, & n'ayent senti la Puissance & la Vertu de l'Esprit de Dieu, operant en eux pour leur Salut ? Et cependant ne devons nous pas abandonner & renoncer à toutes ces Superstitions, dans lesquelles ils se sont trouvez ? Les *Presbyteriens Calvinistes* insultent beaucoup (&, je dis, que ce n'est pas sans Raison) à la Formalité & à la Sterilité de la *Liturgie Episcopale & Lutherienne* ; Et, neantmoins, comme ils ne voudroient pas nier qu'il n'y ait eu quelques Gens de bien parmi eux ; aussi n'osent-ils pas denier, que quand ils eurent poussé ce bon acheminement de tourner les Prieres publiques en Langues vulgaires, quoi que continuées par Liturgie, cela ne fût agreable à Dieu, & quelquefois accompagné de sa Vertu & de sa Presence : Neantmoins les *Presbyteriens* ne voudroient point que l'on conclue de là, que les *Communes Prieres* doivent toujours continuer ; De même aussi, quoi que nous Confessions que par la Misericorde, & par la Condescendance admirable de Dieu, il y a eu des Gens droits de Cœur, tant parmi les *Papistes*, que parmi les *Protestans* ; Neantmoins nous ne pouvons pas pour cela approuver en general leur maniere, ou ne pas continuer à soutenir ce *Culte Spirituel*, auquel le Seigneur appele tous les Hommes, & rendre ainsi témoignage contre tout ce qui s'y oppose.

Bernard & Bonaventure, Taulerus & Th. à Kempis ont gouté l'Amour de Dieu.

La Liturgie des Evesques.

§. VI. En quatriéme lieu, Pour venir donc à l'*Etat de la Controverse*, quant au *Service Public*, nous jugeons qu'il est du devoir de tous, d'être diligens à s'assembler tous ensemble (& nos Ennemis dans la *Grand' Bretaigne*, qui se sont servis de tous les moyens pour nous empêcher de nous assembler tous ensemble pour servir Dieu, peuvent rendre témoignage de ce que nous avons été, & de ce que nous sommes sur ce sujet) & quand

Les Assemblees du Service Public decrites.

nous ſommes Aſſemblez, l'Ouvrage de chacun doit être d'attendre à Dieu, & ſe retirant de leurs propres Penſées & Imaginations & les chaſſant, ſentir la preſence du Seigneur, & connoître qu'ils ſont veritablement une *Aſſemblée en ſon Nom*, où il eſt au milieu, ſuivant ſa Promeſſe. Et ſelon que chacun eſt ainſi aſſemblé, & que l'on ſe rencontre enſemble intérieurement dans leurs Eſprits, auſſi bien qu'extérieurement dans leurs Perſonnes; C'eſt-là que l'on connoit la ſecrette Force & la Vertu de Vie, qui ſoulage l'Ame, & l'on ſent s'élever les purs Mouvemens & les Inſpirations de l'Eſprit de Dieu, & comme c'eſt de là que naiſſent les Paroles de Declaration, les Prieres ou les Loüanges, auſſi le Service agreable eſt reconnu, qui Edifie l'Egliſe & eſt plaiſant à Dieu. Et Perſonne ne borne ici l'Eſprit de Dieu, ni ne met en avant ſon propre Diſcours apris par cœur ou ramaſſé; Mais chacun propoſe ce que le Seigneur met dans leurs Cœurs: Et cela eſt prononcé, non pas dans la Sapience & la Volonté de l'Homme, mais *dans l'Evidence & la Demonſtration de l'Eſprit & de la Vertu*. Et même, quand il n'y auroit pas un mot de prononcé; neantmoins le veritable Service Spirituel s'y fait, & le Corps de Chriſt eſt édifié; Et mêmes, il peut arriver par accident, & cela eſt arrivé ſouvent parmi nous, que pluſieurs Aſſemblées ſe ſont paſſées ſans qu'aucun mot y ait été dit; & neantmoins nos Ames ont été grandement édifiées & ſoulagées, & nos Cœurs merveilleuſement ſoumis par le Secret Sentiment de la Puiſſance de Dieu & de l'Eſprit, qui, ſans paroles, a été tranſmiſe d'un Vaiſſeau à l'autre. Cela eſt à la verité étrange & incroyable à l'Homme, purement naturel & qui eſt affectionné à la Chair, qui aura du penchant à croire que tout le tems eſt perdu, là où il ne ſe dit pas quelque choſe qui ſoit capable de tomber ſous les Sens externes; C'eſt pourquoi j'inſiſterai un peu ſur ce Sujet

De la glorieuſe Diſpenſation.

Sujet, comme étant un de ceux qui puis parler par une Experience certaine, & non pas par un pur oüi dire, de cette merveilleuse & glorieuse Dispensation ; en quoi il y a d'autant plus de Sagesse & de Gloire de Dieu, que cela est contraire à la Nature, à l'Esprit, à la Sagesse, & à la Volonté de l'Homme.

§. VII. Comme rien ne peut être plus opposé à la Volonté, & à la Sagesse de l'Homme, que ce *Service de Dieu en Silence* ; aussi ne peut-il, ni s'acquerir, ni se bien comprendre par l'Homme, que quand il abbaisse sa propre Sagesse & sa Volonté, & se contente d'être entierement soumis à Dieu. C'est pourquoi cela ne s'est point Prèché, ni ne se peut pratiquer ainsi, que par ceux qui ne trouvent point de Ceremonie extérieure, ni d'Observations, ni de Paroles ; mème non pas des meilleures & des plus pures Paroles, fussent-elles des Paroles de l'Ecriture, capables de satisfaire leurs Ames ennuyées & affligées : Parce que là où toutes ces Choses peuvent être, la Vie, la Force & la Vertu, qui rendent de telles Choses efficaces, peuvent manquer. Ceux-là, dis-je, ont été contraints de se retirer de toutes les Choses extérieures, & d'être en Silence devant le Seigneur ; & étant dirigez à cet intérieur Principe de *Vie* & de *Lumiere en* eux mêmes, comme au plus excellent Docteur, qui *ne peut jamais être transporté dans un Coin* ; ils sont venus par-là à être appris à servir Dieu, dans la mesure de *Vie* & de *Grace* qu'ils ont reçûë de lui, & de cesser de leurs Paroles hâtives & de leurs Actes, dans la Volonté & la Comprehension naturelle, & ressentir ensuite cette intérieure Semence de Vie ; afin que quand elle s'émeut, ils soient émûs avec elle, & soient animez par sa Vertu, & portez, soit à Prier, soit à Prècher, ou à Chanter. Et c'est de ce Principe, que l'Homme doit-ètre en Silence, & ne point agir de lui même dans les Choses de Dieu, jusqu'à ce qu'il

Le Service de Dieu en Silence etabli.

Esa. 30. 20.

qu'il y ſoit porté par la *Lumiere* & la *Grace de Dieu dans le Cœur*, que cette maniere d'être aſſis en Silence tous enſemble, attendans au Seigneur, s'eſt naturellement levée. Car, pluſieurs étant ainſi imbus de ce Principe, ſe rencontrans tous enſemble en la pure Crainte du Seigneur, ne ſe ſont pas appliquez eux mêmes incontinent à Parler, à Prier, ou à Chanter, *&c.* de peur d'être trouvez comme agiſſant trop à la hâte dans leurs propres Volontez, mais chacun ſe fit ſon propre affaire de ſe retirer intérieurement, ſelon la Meſure de la Grace en eux mêmes, n'étant pas ſeulement en Silence quant aux Paroles, mais s'abſtenant même de toutes leurs propres Penſées, de leurs Imaginations, & de leurs Deſirs; veillans ainſi dans une ſainte Dependance ſur le Seigneur, & ſe rencontrans enſemble non ſeulement extérieurement en un lieu, mais auſſi intérieurement en un *Seul Eſprit*, & en un *Seul Nom de Jeſus*, ce qui eſt ſa Force & ſa Vertu; ils viennent par-là à joüir & à ſentir les Elevations de cette Vie, laquelle ſelon qu'elle prevaut ſur chacun en particulier, devient comme une Inondation de Rafraichiſſement, qui ſe deborde ſur toute l'Aſſemblée entiere: Car l'Homme, & ſa Sageſſe, étant renoncée & comme enchainée en bas dans chaque Individu, & Dieu étant exalté, & ſa Grace dominant dans le Cœur; par ce moyen ſon Nom vient a être *Un* en *Tous*, & ſa Gloire debonde & les couvre tous; & l'Ame de chacun eſt Saiſie d'une telle Crainte & d'une ſainte Reverence, que ſi la partie Naturelle ſe ſoulevoit en quelqu'un, ou la Sageſſe, ou ce qui n'eſt point Un avec la Vie, cela ſeroit incontinent abbaiſſé & mis aux fers & condamné: Et lors que quelques uns par le debondement de cette Vertu, ſont forcez de proferer une Sentence d'Exhortation, ou de Loüange, ou à Soupirer au Seigneur en Priere, alors tous y ſont ſenſibles, car la même Vie en eux y repond, *comme dans*

Ce que c'eſt que s'aſſembler au Nom de Jeſus

dans l'Eau la Face repond à la Face. C'eſt-là ce Prov. 27. 19. *Culte Divin & Spirituel*, que le Monde ne connoit jamais, ni n'entend, lequel l'Oeil du *Vautour* ne voit point. Cependant ce ſont de grands Avantages que ceux que mon Ame, avec pluſieurs autres, ont gouté par-là, & qui ſe trouveroient tels de tous ceux qui s'appliqueroient ſerieuſement eux mêmes à cela : Car quand le Peuple eſt ainſi aſſemblé tout enſemble, non pas ſimplement pour écouter des Hommes, ni pour dependre d'eux, mais que *tous ſont enſeignez intérieurement à appuyer les Penſées ſur l'Eternel, & à attendre ſon Apparition dans les Cœurs* ; par-là l'Operation precipitée de l'Eſprit de l'Homme eſt retenuë, & empêchée de ſe mêler elle même dans le Service de Dieu ; Et la Forme de ce Culte eſt ſi nuë, & ſi exemte de toute Splendeur extérieure & mondaine, que toute occaſion d'exercer la Sageſſe de l'Homme dans cette Superſtition & l'Idolatrie n'a point ici de logis ; & comme il y a là une tranquilité & une retraitte intérieure de la Penſée, le *Témoin de Dieu* ſe leve *dans le Cœur*, & la *Lumiere de Chriſt* reluit, d'où vient que par-là l'Ame vient à prendre garde à ſa Condition. Et comme il y en a pluſieurs joints enſemble dans ce même Ouvrage, il y a un Travail & une Lute intérieure ; & même ſa victoire ſur la Puiſſance & ſur l'Eſprit de Ténébres ; ſelon que la Meſure de la Grace y habite, & c'eſt ainſi que nous ſommes ſouvent fortifiez grandement, & renouvelez dans les Eſprits de nos Entendemens, ſans une parole ; & nous joüiſſons & poſſedons la *Sainte Societé*, & *la Communion du Corps & du Sang de Chriſt*, par laquelle nôtre Homme intérieur ſe nourrit & s'entretient : Ce qui fait que nous ne rêvons pas ſur une *Eau de dehors*, & ſur du *Pain* & du *Vin*, dans nos Choſes Spirituelles. Comme donc pluſieurs ainſi recueillis enſemble croiſſent en la Force, en la Puiſſance, & en la Vertu de la Verité ; & que la Verité vient parce moyen a

Avantages des Aſſemblées en Silence.

Eſa. 10. 20. & 26. 3.

Eph. 4. 23.

avoir

avoir la Victoire & le Gouvernement dans leurs Ames, alors ils reçoivent la Hardiesse de parler, & parlent avec assurance à l'Edification de leurs Freres, & la *pure Vie* a un Passage libre au travers d'eux ; & ce qui est ainsi dit, édifie veritablement tout le Corps. La certitude manifeste de cette Force Divine, qui se communique en s'assemblant ainsi tous ensemble, & en attendant Dieu en Silence, est telle, que quelquefois lors que quelqu'un y est entré, qui n'a pas été vigilant, mais distrait dans sa Pensée, ou sorti tout à coup de l'embarras des affaires extérieures, & ainsi ne se seroit pas assemblé intérienrement avec le reste ; aussi tôt qu'il se retire lui même intérieurement, cette Vertu étant excitée en grande mesure dans toute l'Assemblée, se saisira soudainement de son Esprit, & lui aidera merveilleusement à relever le Bien en lui, & à y engendrer le sentiment de cette même Vertu, en fondant & échaufant son Cœur : Ni plus ni moins que la chaleur qui saisiroit un Homme, qui auroit froid, en entrant dans un *Poile* ; ou comme une Flamme qui se prendroit à quelque petite matiere combustible qui seroit proche d'elle. Et même s'il arrive que plusieurs de ceux qui s'assemblent, s'égarent dans leurs Pensées, quoi qu'ils soient extérieurement en silence, & qu'ils soient distraits de cette mesure de Grace en eux mêmes (ce qui peut arriver par l'Operation de l'Ennemi, & par la negligence de quelques uns) s'il y a quelqu'un, ou qui entre, ou qui y soit dedans, qui soit vigilant, & en qui la *Vie* est excitée en grande Mesure ; comme celui-là seul tient sa place, il sentira un Travail secret pour le reste, dans une Sympathie avec la *Semence*, qui est oppressée dans les autres, & empêchée de s'élever, à cause de leurs Pensées & de leurs Distractions. Et comme un tel Fidelle sert en *Lumiere*, & retient en soi cette *Operation Divine*, Dieu repond souvent à ce Travail secret, & à ces Soupirs de sa propre *Semence*, au

Le Travail secret des uns pour des autres dans les Assemblées en Silence.

au travers d'un tel Homme ; tellement que les autres se sentiront secrettement frappez en eux mêmes sans paroles : Et celui-là sera comme une *Sage Femme*, par le travail secret de son Ame, pour produire en eux la Vie ; justement comme un peu d'Eau qui étant jettée dans une Pompe en fait sortir le reste ; par ce moyen la Vie viendra à s'exciter en tous, & les vaines Imaginations à s'abbaisser : Et un tel se ressent par tous les autres, comme leur dispensant la Vie sans paroles. Et même quelquefois quoi qu'il n'y ait pas un mot dans l'Assemblée, & que tous soient à Adorer en silence ; s'il entre quelqu'un qui soit rude & impie, & sur qui la Puissance des Ténébres prevaut beaucoup, peut être avec Intention de s'en moquer, ou de faire du mal ; si toute l'Assemblée est recueillé dans la Vie, & qu'elle soit excitée en grande mesure, cela donnera de la Terreur à un tel, & il se sentira lui même incapable de resister ; mais par la force secrette & par la vertu de cette Vie, la Puissance des Ténébres est abbaissée en lui : Et si le Jour de sa Visitation n'est pas expiré, elle penetrera jusqu'à la mesure de la Grace en lui, & l'élevera jusqu'à Rachetter son Ame. Et c'est dequoi nous attestons d'avoir été souvent temoins ; tellement que nous aurions eu par-là de frequentes occasions, à cet égard, depuis que Dieu nous a assemblés pour être un Peuple, de renouveller cette ancienne Sentence de plusieurs, Saul *aussi est il entre les Prophetes ?* Car il y en a beaucoup qui ont été convaincus de la Verité de cette façon ; dont moi même aussi en partie suis un veritable Témoin, qui ne suis point venu à recevoir & à porter Témoignage de la Verité par la force des Argumens, ou par une particuliere Recherche exacte de chaque Doctrine, & par une Conviction de mon Entendement. Car quand je vins dans les *Assemblées en silence* du Peuple de Dieu, je sentis une *secrette force* parmi eux, qui toucha mon Cœur ; & à mesure que je

Le Moqueur frape de Terreur lors qu'il n'y a point de parole ditte.

1 Sam.10.12

je lui cedai, je trouvai que le Mal s'affoiblissoit en moi, & que le Bien s'élevoit ; ainsi je devins par-là attaché & uni à eux, étant affamé de plus en plus de l'Accroissement de cette Force & de cette Vie, par laquelle je me sentisse moi même parfaitement Racheté. Et de fait c'est le moyen le plus seur pour devenir *Chrétien* ; a qui ensuite la Connoissance & l'Intelligence des Principes ne manqueront jamais ; mais elles s'augmenteront autant qu'il sera necessaire, comme étant le Fruit naturel de cette bonne Racine : Et une telle Connoissance ne sera point *Sterile* ni *Infructueuse*. C'est donc de cette façon, que nous desirons que tous ceux qui viennent parmi nous soient faits Proselytes ; sachans, qu'encore que Mille fussent Convaincus en leurs Entendemens de toutes les Veritez que nous soutenons ; neantmoins, s'ils n'étoient pas sensibles à cette *Vie Intérieure*, & que leurs Ames ne fussent pas changées de l'Iniquité à la Justice, ils ne pourroient rien ajoûter à nous. Car c'est la ce *Ciment*, par lequel *comme nous sommes joints au Seigneur*, aussi le sommes nous l'un avec l'autre ; & sans lui, personne ne peut *Adorer* avec nous. Et même quand quelques uns viendroient parmi nous, & diroient les Choses les plus veritables, par cette Intelligence & cette Conviction qu'ils ont de la *Verité*, & qu'ils les prononceroient avec tout le plus d'Excellence de Discours, si cette *Vie* leur manquoit, cela ne nous édifieroit point du tout ; mais ce seroit comme *l'Airain qui resonne, ou une Cymbale qui tinte*, 1 Corinth. 13. v. 1.

Conviction veritable.

1 Cor. 6. 17.

La Vie de la Justice nous joint au Seigneur.

§. VIII. Nôtre *Ouvrage* donc & nôtre *Culte*, est quand nous nous assemblons ensemble, que chacun *veille & attend à Dieu en eux mêmes*, & qu'ils se recueillent au dedans de toutes Choses visibles. Et selon que chacun est ainsi conditionné, ils viennent à trouver que le *Bien* s'éleve au-dessus du *Mal*, & le *Pur* au-dessus de l'*Impur*, en quoi Dieu se revele lui même, & s'approche de chaque Individu,

Nôtre Ouvrage & nôtre Culte dans nos Assemblées.

&

& ainsi il est au milieu dans le General : De-là vient que chacun, non seulement participe à ce Rafraichissement particulier, & à cette Force qui vient du Bien en lui même ; mais encore il est part prenant de tout le Corps entier, comme étant un Membre vivant du Corps, ayant une Societé étroite & une Communion avec tous. Et comme ce Culte est fixement prêché & observé, il devient aisé ; quoi qu'il soit fort difficile d'abord à l'Homme Naturel, de qui les Imaginations distraites, & les roulans Desirs Mondains ne sont pas aisement rameinez au Silence. C'est pourquoi souvent le Seigneur fait debonder sa Puissance, d'une maniere plus forte & puissante, par Compassion & par Condescendance sur ceux qui se tournent vers lui, & qui ont de sinceres Desirs de le servir ainsi, & qui y trouvent une grande difficulté, à cause de l'Inconstance de leurs Pensées. Et lors que l'Entendement s'abbaisse, & attend l'Apparition de la *Vie*, & que la Puissance des Ténébres lutte dans l'Ame & agit contr'elle ; alors la bonne Semence venant à s'élever, se trouvera operer comme une Medecine dans l'Ame ; principalement si une telle personne foible est dans l'Assemblée de plusieurs autres, dans lesquels la Vie est formée avec un plus grand Empire : Et par les contraires Operations de la Puissance des Ténébres, il se trouvera une Contestation intérieure dans l'Ame aussi réellement dans le Mystere, que jamais *Jacob* & *Esaü* contesterent dans le Ventre de *Rebecca*. Et c'est de cet Travail intèrieur, à mesure que les *Ténébres* cherchent à obscurcir la *Lumiere*, & que la *Lumiere* perce à travers les *Ténébres* (ce qui se fera toûjours, si l'Ame ne donne pas sa Force aux Ténébres) que l'Ame se trouvera dans un Travail si douloureux, qu'il operera même jusques sur l'Homme extérieur ; tellement que souvent le Corps sera grandement agité par son Operation ; & que plusieurs Gemissemens, Soupirs, & Larmes le sairont

Esau & Jacob ont contesté au Ventre de Rebecca.

firont tout de même que les Trenchées à la Femme qui est en Travail d'Enfant. Et même cela ne se fait pas à l'égard d'un seul, mais si par occasion l'Ennemi (qui ne manque pas d'être present quand les *Enfans de Dieu* s'assemblent tous ensemble, pour voir s'il pourroit empêcher leur Consolation) a prevalu en quelque mesure dans toute l'Assemblée, & travaille fortement pour s'y opposer en repandant & multipliant sa Puissance Ténébreuse, en detachant les Entendemens de ceux qui sont assemblez, de la Vie qui est en eux; quand ils viennent à être sensibles à ce Pouvoir de celui, qui travaille contr'eux & qu'ils luttent contre lui par leurs *Armures de Lumiere*, quelquefois la Puissance de Dieu debondera sur toute l'Assemblée; & il y aura un tel Travail intérieur, tandis que chacun s'efforce à surmonter le Mal en eux mêmes, que par les fortes Operations contraires de ces deux Puissances opposées (comme le courant de deux Marées contraires) chaque Individu sera fortement exercé, comme au Jour d'une Bataille; & c'est ainsi que le Tremblement & le Mouvement de Corps surviendra à plusieurs, si ce n'est pas sur tous: Lequel, selon que la Force de la Verité prevaut, se terminera à des Trenchées & des Gemissemens, en *un doux son d'Actions de Graces & de Loüanges.* Et c'est de là que ce Nom de *Quacres*, c'est à dire, *Trembleurs*, nous fut d'abord attribüé par maniere d'Injure; lequel, bien qu'il ne soit nullement par nôtre choix, neantmoins, à cet égard nous ne le prenons point à honte; mais plûtôt nous avons sujet de nous rejoüir de cela, en ce que nous sommes sensibles à cette Vertu, qui a plusieurs fois saisi nos Aversaires, & les a obligez de se rendre à nous, & de se joindre avec nous, & d'avoüer la Verité, avant qu'ils eussent aucune Connoissance distincte & discussive de nos *Doctrines*; de sorte que plusieurs ont ainsi été Convaincus en une seule Assemblée: Et cette Vertu

La Travail Couronné d'une Chanson victorieuse.

D'où le Nom de Quacres a tiré son Origine.

Vertu est allée quelquefois jusques-là, & même a merveilleusement operé jusques sur des petits Enfans, à l'Admiration & à l'Etonnement de plusieurs.

§. IX. Il y a plusieurs heureuses Experiences de ce *Silence* que je pourrois rapporter, & de cette maniere de *Culte*; neantmoins, je ne parle pas, ni ne recommande pas si fort le *Silence*, comme si nous avions une Loi en cela pour fermer la porte à la Priere & à la Predication, ou pour nous y astreindre nous mêmes; nullement: Car, comme nôtre *Culte* ne consiste pas en *Paroles*, aussi ne le fait il pas en *Silence*, non plus, entant que *Silence*; mais dans *une sainte Dependance de Pensée sur Dieu :* De laquelle dependance, le *Silence* suit nécessairement en premiere lieu jusqu'à ce que les *Paroles* se puissent produire au dehors, qui sont de par l'Esprit de Dieu. Et Dieu ne manque pas de mouvoir dans ses *Enfans*, & de produire des paroles d'Exhortation ou de Priere, quand il en est besoin; tellement que de plusieurs Assemblées & Congregations de Personnes Convaincuës de la Verité, à peine y en a-t-il aucune dans laquelle Dieu ne suscite l'un ou l'autre, pour administrer à ses Freres, de sorte qu'il y a peu d'Assemblées qui soient tout à fait en *Silence*. Car lors que plusieurs sont assemblez ensemble, dans cette seule Vie & ce seul Nom, cela les excite fort naturellement & très frequemment à *Prier* & à *Loüer Dieu*, & à s'animer l'un l'autre par de mutuelles Exhortation & Instructions; néantmoins nous jugeons qu'il est nécessaire, qu'il y ait en premier lieu quelque tems de *Silence*; pendant lequel, chacun se puisse recueillir au *dedans*, pour la Parole & pour le Don de la Grace, duquel celui qui administre puisse recevoir la Force pour mettre au jour ce qu'il administre; & afin que ceux qui écoutent, puissent avoir un sentiment pour discerner le *Precieux* & le *Méprisable*, & ne pas se precipiter dans l'Exercice de ces Choses,

Pourtant le Silence n'est point une Loi entre nous.

aussi

aussi tôt que la Cloche sonne, comme font les autres *Chrétiens*. Et même nous ne doutons pas, mais nous savons, assurement que l'Assemblée peut être bonne & rejoüissante, quoi que depuis que l'on s'y est assis, jusques à ce qu'on s'est levé, il n'y ait pas eu une parole ditte extérieurement ; & néantmoins la *Vie* peut avoir été reconnue abonder en chaque particulier, & un accroissement intérieur en elle & par elle ; & même comme si les paroles eussent été dittes agreablement, & de la part de la Vie : Et pourtant n'y ayant aucune necessité absoluë, imposée à Personne d'en agir ainsi, tous pouvoient avoir plûtôt choisi de posseder *Doucement* & en *Silence* le Seigneur & en joüir en eux mêmes. Ce qui est fort doux & consolatoire à l'Ame, qui a ainsi appris à se tirer hors de toutes ses propres Pensées & ses Operations, de sentir que le Seigneur produit tout ensemble & la Volonté & l'Acte ; ce que plusieurs peuvent avoüer par une heureuse Experience. Quoi qu'à la verité cela ne peut être que difficile à l'Homme Naturel, de reçevoir ou de croire cette Doctrine : C'est pourquoi il faut que ce soit plûtôt par une sensible Experience, & en venant à en faire l'Epreuve, que par des Argumens, que de telles Gens puissent être Convaincus de cela, veu que ce n'est pas assez de le *croire*, si l'on ne vient pas aussi à en *joüir* & le *posseder*. Néantmoins par Condescendance, & en faveur de ceux qui ont plus de penchant à s'appliquer eux mêmes à la Pratique & à son Experience, afin qu'ils trouvent que leurs Entendements en sont Convaincus, & que cela est fondé sur l'Ecriture & sur la Raison ; je me trouve dans une liberté d'Inclination d'ajouter quelque peu de Considerations de cette sorte pour la Confirmation de ceci, outre ce qui a été ci-devant rapporté de nôtre Experience.

Il n'y a point d'Absoluë necessité pour les paroles quoi qu'elles viennent souvent de la Vie.

§. X.

§. X. Je suppose qu'il n'y a Personne, qui veille nier, que *attendre à Dieu*,& *veiller devant Lui*,ne soit un Devoir auquel Tous sont obligez ; & que l'on ne mettra point en question, que ce ne soit *une partie du Culte* : Puis qu'à peine y en a-t-il aucun autre si frequemment recommandé dans les Saintes Ecritures, comme cela se peut voir du *Pseau.* 27. *v.* 14. & 37. *v.* 7, 34. *Prov.* 20. *v.* 22. *Esa.* 30. *v.* 18. *Osée* 12. *v.* 6. *Zach.* 3. *v.* 8. *Matth.* 24. *v.* 42. & 25. *v.* 13. & 26. *v.* 41. *Marc* 13, 33, 35, 37. *Luc* 21. *v.* 36. *Act.* 1. *v.* 4. & 20. *v.* 31. 1 *Cor.* 16. *v.* 13. *Col.* 4. *v.* 2. 1 *Thessal.* 5. *v.* 6. 2 *Tim.* 4. *v.* 5. 1 *Pier.* 4. *v.* 7. Ce Devoir est aussi recommandé souvent avec de fort grandes & precieuses Promesses, comme au *Pseau.* 25. *v.* 3. & 37. *v.* 9. & 69. *v.* 6. *Esa.* 42. *v.* 23. *Lam.* 3. *v.* 25, 26. *Ceux qui servent le Seigneur, ou qui s'attendent à lui, renouvelleront leur Force*, &c. *Esa.* 40. 31. Or, comment est-ce que l'on sert, ou l'on s'attend à l'Eternel, ou que l'on veille devant Lui, si ce n'est par ce *Silence*, duquel nous avons parlé ? Lequel, comme il est en lui même *un grand & principal Devoir*, aussi precede t-il tous les autres nécessairement tant dans l'ordre de la *Nature* que dans l'ordre du *Tems*. Mais afin que l'on puisse mieux, & plus parfaitement entendre ce que c'est, non seulement entant qu'il est un *Silence* extérieur du Corps, mais encore, un *Silence* intérieur de l'Entendement, éloigné de toutes ses propres Imaginations & des Pensées de soi même ; que ceci soit remarqué, suivant la *Verité*, & suivant les *Principes* & les *Doctrines* affirmées & prouvées jusques ici, que l'Homme doit-être consideré à deux sortes d'égards, à savoir, dans son *Etat Naturel, Irregeneré & Decheu* ; & puis dans sa *Condition Spirituelle & Renouvellée* ; d'où naît cette distinction de l'*Homme Naturel*, & l'*Homme Spirituel*, tant mise en usage par l'Apôtre, & dont-il a été parlé jusques ici. Aussi ces deux Naissances de l'Entendement procedent de ces *deux*

Attendre à Dieu & veiller, commandez dans les Ecritures.

Semences dans l'Homme respectivement, à savoir, la *bonne Semence* & la *mauvaise* : Et c'est de la *mauvaise Semence* que viennent, non seulement toutes sortes de grossieres & abominables Mechancetez & Impietez, mais aussi d'Hypocrisie, & de ces *Mechancetez*, que l'Ecriture appele Spirituelles ; parce que c'est le Serpent operant dans l'Homme & par l'Homme Naturel dans les Choses Spirituelles ; lesquelles ayant une forme & une apparence de Bien, sont d'autant plus nuisibles & dangereuses, en ce que c'est *Satan transformé & se transformant lui même en Ange de Lumiere* : Et c'est pour cela, que l'Ecriture rejette & exclud si instamment & si frequemment l'Homme Naturel de se mêler des choses de Dieu (comme nous avons eu ci-devant occasion de le remarquer) lui refusant ses efforts en cela, quoi que faits & executez par les Dons les plus éminens qu'il ait, comme la Sagesse & l'agréement dans le Discours.

D'où sortent les Impietez qui sont Spirituelles.

Aussi y a-t-il de deux sortes de ces Mechancetez Spirituelles, quoi que toutes deux ne soient qu'une dans leur Genre, comme provenant d'une seule *Racine* ; mais pourtant elles sont differentes dans leurs degrez, & même quelquefois aussi dans les Sujets. L'une est, lors que l'Homme Naturel, se mêlant & agissant dans les Choses qui regardent la Religion, affirme ou propose des Notions & des Opinions fausses & erronées, de son Imagination propre & de ses propres Predictions, touchant Dieu, & touchant les Choses Spirituelles, & invente des Superstitions & des Ceremonies, des Observations & des Rits dans le Culte ; d'où toutes les Heresies & les Superstitions qui sont entre les *Chrétiens* ont eu leur Source. L'autre est, lors que l'Homme Naturel, par une pure Conviction de son Entendement, & dans le penchant de sa Volonté propre ; par sa force naturelle, sans l'influence & la conduitte de l'Esprit de Dieu, entreprent, où de s'imaginer dans son Intelligence, ou

D'où sont sorties toutes les Heresies.

où de concevoir, ou de penser aux Choses de Dieu, ou même de s'en acquiter actuellement, en Prêchant ou en Priant. La premiere, est un defaut tant dans la matiere que dans la Forme. La seconde retient la forme, mais sans la Vie & la Substance du *Christianisme* : parce que la *Religion Chretienne*, ne consiste pas dans une simple Creance des Doctrines veritables, ou dans une simple execution des *Actes* qui sont bons en eux mêmes; Autrement la simple Lettre de l'Ecriture, quoi que prononcée par un Homme *Yvre*, ou par un *Demon* pourroit être ditte *Esprit* & *Vie*, ce que je ne croi pas, que Personne voulût être si absurde, que de l'affirmer : Il s'ensuivroit aussi de-là, que là où est la forme de la Pieté, là aussi est sa Vertu ou sa Force ; ce qui est contraire aux termes exprès de l'Apôtre. Car on ne peut pas dire que la forme de la Pieté, soit là où les Notions & les Opinions sont, ou erronées & impies, ou des Actes mechans & impies sont commis ; Car alors ce seroit une forme d'Impieté, & non pas de Pieté : Mais nous parlerons de ceci dans la suitte, quand nous traitterons de la Predication & de la Priere en particulier : Or bien que ce dernier ne soit pas si mechant que le premier ; Neantmoins il y a frayé le Chemin : Car les Hommes ayant premierement renoncé à la Vie & à la Substance de la veritable Religion & du Culte, à savoir, à la Vertu Intérieure de l'Esprit, pour n'agir qu'en lui, & être vivifié par lui dans toutes leurs Actions; ils n'ont seulement retenu que la Forme & l'Apparence, c'est à dire, les veritables mots & la vrai semblance : De sorte qu'agissans dans leur propres volontez naturelles & irregenerées selon cette forme, la forme elle même n'a pû que dechoir bien tôt, & être corrompuë. Car l'Esprit d'Homme, operant & actif ne peut pas se contenir dans la simplicité de la Verité ; Mais donnant lieu à ses propres Inventions & Imaginations diverses & nombreuses ; il a commencé à varier dans

En quoi le vrai Christianisme ne consiste pas.

la Forme, & à l'approprier à ses propres Inventions ; jusqu'à ce que par degrez, la Forme de la Pieté, pour la plus grande part, commença à se perdre, aussi bien que sa Force & sa Vertu. Car cette sorte d'Idolatrie, par laquelle l'Homme aime ses propres Conceptions, & les Inventions, & les Productions de son Cerveau, dont-il fait son idole & y applaudit, lui est si ordinaire & si établie dans sa Nature dechûe ; que tandis que son Esprit Naturel est le premier Auteur & le premier Acteur en lui, & celui par qui seul il est guidé & mû dans son Culte envers Dieu, tellement qu'il n'attend point auparavant d'autre Guide pour l'addresser ; il ne peut jamais s'acquitter d'un pur Service Spirituel, ni produire autre Chose, que le Fruit de la premiere Racine Naturelle, Dechûe & Corrompuë. C'est pourquoi le tems determiné de Dieu étant venu, auquel il lui a plû de remettre le veritable *Service Spirituel* par Jesus Christ ; & que la Forme extérieure du *Service*, qui étoit ordonné de Dieu aux *Juifs*, dont la maniere & le tems de lui rendre étoit particulierement determiné par Dieu lui même, étant venu à prendre fin, nous ne trouvons point que *Jesus Christ*, l'Auteur de la *Religion Chrétienne*, prescrive à ses Enfans aucun *Formulaire de Service*, sous la plus pure Administration de la *Nouvelle Alliance* ; * hormis ce qu'il leur dit, *Que le Service, ou l'Adoration, que l'on rendroit, seroit Spirituel, & en Esprit.*

L'Idolatrie applaudit à ses propres Conceptions.

Point d'autre Forme de Culte que l'Esprit n'ait prescritte par Jesus Christ.

* Si quelqu'un objecte ici, Que la Priere Dominicale est une Forme de Priere prescritte & par consequent une forme de Service donnee par Jesus Christ à ses Enfans.

Je reponds, premierement, que cela ne peut point etre objecté par aucune sorte de Chretiens que je connoisse, parce qu'il n'y en a aucuns qui ne se servent d'autres Prieres, ou qui bornent leur Culte à celle ci. Secondement, Celle-ci etoit commandee aux Disciples, encore foibles, avant qu'ils eussent receu la Dispensation de l'Evangile ; non pas afin qu'ils s'en servissent seulement en priant, mais afin qu'il leur montrat par un Exemple, comment c'etoit qu'il faloit que leurs Prieres fussent courtes, & non pas semblables aux longues Prieres des Pharisiens. Et que ce soit là son Usage, il paroit par les Prieres, dont la plupart des Saints se servirent ensuite, dont l'Ecriture fait mention : Car pas un ne s'est servi de celle ci, ni ne l'a repetee ; mais s'est servi d'autres termes, selon que la Chose le demandoit, & que l'Esprit lui donnoit à parler. En troisieme lieu, Que cela se doive entendre ainsi, il paroit par Rom. 8. 26. dequoi nous ferons mention dans la suite plus au long, ou l'Apotre dit, Nous ne savons point ce que nous devons Prier comme il appartient, mais l'Esprit lui meme fait requeste pour nous, &c. Mais si cette Priere eut ete une Forme de Priere prescritte à l'Eglise, cela n'auroit pas ete vrai ; & ils n'eussent pas ete Ignorans, de ce qu'ils devoient prier, ni ils n'eussent point eu besoin de l'assistance de l'Esprit pour les Enseigner.

Et

Et il y a ceci particulierement à remarquer, que dans tout le *Nouveau Testament*, il n'y a, ni Ordre, ni Commandement donné sur cela, que de suivre la Revelation de l'Esprit, hormis ce general seulement *de s'Assembler*, qui est une chose que nous avouons de bon cœur, & que nous pratiquons avec soin, comme il paroîtra encore mieux dans la suitte. Il est bien vrai qu'il est fait mention de *Prier*, de *Prêcher* & de *Chanter*, mais quel Ordre, ou quelle Methode on garderoit en le faisant, ou que l'on dût s'y appliquer incontinent aussi tôt que les Saints seroient assemblez, c'est de quoi on ne trouve pas un seul mot : Et même ces Devoirs (comme il sera clairement montré ci-après) sont toûjours joints avec l'Assistance, les Directions & les Mouvemens de l'Esprit de Dieu. Puis donc que l'Homme, dans son Etat Naturel, est ainsi exclus d'agir & de se mouvoir dans les Choses Spirituelles, comment & par quel moyen exercera-t-il ce premier & prealable Devoir de *s'attendre à Dieu*, si ce n'est par le *Silence*, & en reduisant cette Partie Naturelle au *Silence* ? Ce qui ne se fait pas autrement qu'en s'abstenant de ses propres pensées, de ses Imaginations, de toutes les Operations de soi même, & les mouvemens de son propre Entendement, tant dans les Choses materiellement *Bonnes*, que dans les *Mauvaises*; afin que, lui étant *en Silence*, Dieu *parle en Lui*, & que la *Bonne Semence* s'éleve. Ceci, quoi que difficile pour l'Homme Naturel, est si conforme à la Raison, & même à l'Experience Naturelle dans les autres Choses, que l'on ne le peut nier. Celui qui vient à un Maître pour apprendre de lui, s'il s'attend à écouter son Maître & à être instruit de lui, il ne faut pas qu'il ne fasse que lui parler continuellement du sujet qu'il doit apprendre, & ne se taire jamais : Autrement, comment son Maître aura-t-il le tems de l'Instruire ? Certes,

Prier, Prêcher & Chanter en Esprit.

Par où on s'aquite de s'attendre à Dieu ?

Similitude d'un Maitre & de son Ecolier.

tes, quoi que l'Echolier fût fort ardent à apprendre la *Science*; Neantmoins le Maître auroit raison de le censurer, comme méchant & indocile, s'il vouloit toujours parler de lui même, & toujours discourir, & n'attendre pas en silence patiemment pour oüir son Maître qui l'instruit & qui l'enseigne; lui qui ne doit ouvrir la Bouche que quand son Maître, lui commande ou lui permet de le faire. De même aussi, si quelcun étoit sur le point de servir un grand Prince, il seroit pris pour un impertinent & un imprudent Serviteur, Si, dans le tems qu'il doit attendre patiemment & être tout prêt, afin qu'il puisse repondre au Roi quand il parle, & avoir l'œil sur lui, pour observer les moindres Mouvemens, & les Inclinations de sa Volonté, & pour agir conformement à cela, il venoit à lui parler toûjours jusqu'à le rendre Sourd par ses Discours, quand même ce seroit à sa Loüange; & s'en iroit courant de côté & d'autre sans aucun Ordre particulier, ni aucun Commandement exprès pour faire des Choses, qui peut-être pourroient être bonnes en elles mêmes, ou pourroient avoir été commandées à d'autres dans d'autres tems : Les Rois de la Terre auroient-ils pour agreables de tels Serviteurs & un tel Service? Puis donc qu'il nous est commandé de *Servir Dieu diligemment*, & qu'en faisant ainsi, il nous est promis, que nôtre *Force sera renouvelée*; Ce *Service* ne se peut point accomplir que par le *Silence*, ou par une *Cessation* de la Partie Naturelle de nôtre Côté. Puis que Dieu ne se manifeste pas à l'Hommes Extérieur, ou aux Sens, tant comme il fait à l'intérieur, à savoir, à l'Ame & à l'Esprit. Si l'Ame est toûjours à penser & à agir dans sa Volonté propre, & s'éxerce ardemment dans ses propres Imaginations, quoi que les Sujets en eux mêmes soient *bons*, comme étant touchant Dieu; neantmoins, elle se rend elle même incapable

D'un Prince & de son Serviteur.

Attendre en Silence.

L'Ame occupée à penser exclud là Voix de Dieu

incapable de discerner la *Voix* petite & deliée de l'Esprit, ainsi elle se fait grand tort à elle même, en ce qu'elle neglige son principal Employ qui est d'*Attendre Dieu :* Ni plus, ni moins, que si je m'occupois moi même en criant & parlant d'une Affaire, tandis que dans ce même tems je negligeois d'écouter quelqu'un qui me parle doucement à l'Oreille, & m'informe de ces Choses, que j'ai le plus de besoin d'apprendre & de savoir touchant cette même Affaire. Et puis que c'est-là le principal Ouvrage du *Chrétien*, de connoître que sa *Volonté naturelle est crucifiée* dans ses propres Mouvemens, tellement que Dieu puisse mouvoir & dans l'Acte & dans la Volonté ; le Seigneur regarde principalement à cette profonde Subjection, & à ce Renoncement à soi même. Car il y a des Gens qui se plaisent autant eux mêmes, & qui gratifient autant leurs propres Volontez & leurs Fantaisies dans de hautes & curieuses *Speculations* de *Religion*, affectans par ce moyen d'acquerir un Nom & de la Reputation ; ou bien parce que ces Choses là leur sont devenues agreables & habituelles par coûtûme ou autrement, quoi qu'ils ne soient du tout point davantage Regenerez, ni intérieurement Sanctifiez en leurs Esprits ; comme les autres gratifient leurs convoitises dans les *Actions* de *Sensualité* ; C'est pourquoi les uns & les autres sont également pernicieux aux Hommes & criminels en la Presence de Dieu ; cela n'étant autre Chose que seulement un effet & fruit de la Volonté & de l'Esprit de l'Homme naturel & non Regeneré. Et même quand quelqu'un (comme sans doute plusieurs le font) par un sentiment de Peché, & par la crainte de la Peine, tâcheroit de se donner de la Terreur pour se detourner du Peché, en multipliant ses Pensées sur la Mort, l'Enfer & le Jugement, & en se representant à l'Imagination les Felicitez & les Joyes du Ciel,

Speculations Religieuses.

Recreations Sensuelles.

Les Pensées de la Mort, & de l'Enfer, pour s'opposer au Peché, sont des Feuilles de figuier.

Ciel, comme aussi en multipliant les Prieres & les autres Devoirs Religieux ; Comme toutes ces Choses ne pourroient pas le delivrer d'un seul Peché, sans la Vertu secrette & intérieure de l'Esprit de Dieu, & de la Grace ; aussi ne lui serviroient-elles pas plus, que les *Feüilles de Figuier*, dont *Adam* pretendoit couvrir sa *Nudité*. Et puis que ce n'est seulement que la Production de la propre Volonté naturelle de l'Homme, qui provient de l'Amour propre, & qui tâche de se sauver soi même, ne naissant point purement de cette *Divine Semence de Justice*, qui est donnée de Dieu à tous pour la Grace, & pour le Salut, cela est rejetté de Dieu, & ne lui est du tout point agreable ; puis que l'Homme Naturel, entant que Naturel, tandis qu'il demeure dans cet Etat, est reprouvé de lui, avec toutes ses Addresses, ses Qualitez, & ses Actions & Fonctions. Il faut donc que ce grand Devoir de servir Dieu, soit pratiqué dans un renoncement de l'Homme à soi même, tant intérieurement, qu'extérieurement, dans une tranquile & unique Dependance sur Dieu, en se retirant de toutes les Operations, les Imaginations, & les Speculations de son propre Entendement, de sorte qu'étant comme vuide de lui même, & par-là entierement crucifié à ses naturelles Productions, il soit rendu capable de recevoir le Seigneur, qui ne veut, ni Coproprietaire, ni Competiteur de sa Gloire & de sa Vertu. Et l'Homme étant ainsi reiglé dans cet Etat, la petite Semence de Justice, que Dieu a planté en son Ame, & que Christ a acquis pour lui, & même la Mesure de *Grace* & de *Vie* (qui est chargée & crucifiée par les *Pensées* naturelles & les *Imaginations* de l'Homme) reçoit un lieu pour naître, & devient une sainte Naissance, & une Generation *dans* l'Homme ; & c'est-là cet *Air Divin*, dans lequel, & par lequel l'Ame & l'Esprit de l'Homme est fermenté : Et en y attendant, il devient agreable aux yeux de Dieu, pour se

Renoncement à soi meme.

La Sainte Naissance.

ſe tenir en ſa Preſence, oüir ſa Voix, & obſerver les Mouvemens de ſon ſaint Eſprit. Et ainſi l'Employ de l'Homme eſt d'attendre en cela ; & à meſure que par-là pluſieurs objects ſe preſentent à ſa Penſée touchant Dieu, ou touchant les Choſes qui appartiennent à la Religion, ſon Ame alors ſe peut exercer en ces Choſes ſans prejudice, & au grand avantage, tant de lui même que des autres ; parce que ces Choſes là n'ont pas leur ſource de ſa Volonté propre, mais de l'Eſprit de Dieu. C'eſt pourquoi, comme dans les Elevations & les Mouvemens d'icelui, ſon Entendement doit toûjours s'exercer à Penſer & à Mediter ; auſſi le doit-il être dans les Actes les plus ordinaires de Prêcher & de Prier. Ainſi il paroit, que nous ne ſommes point contre la Meditation, comme quelques uns ont tâché d'inferer fauſſement de nôtre Doctrine ; mais nous ſommes contre les *Penſées* & les *Imaginations* de l'Homme naturel, dans ſa propre Volonté, d'où toutes les Erreurs & les Herefies touchant la Religion Chrêtienne, dans tout le Monde ſont ſorties. Mais ſi Dieu trouve à propos en de certains tems, lors qu'un ou pluſieurs ſont à l'attendre, de ne pas preſenter de tels Objects, qui puiſſent leur donner occaſion d'exercer leurs Entendemens en *Penſées* & en *Imaginations*, mais de les garder purement dans cette ſainte Dependance ; & à meſure qu'ils y perſiſtent, d'y faire naître ſon ſecret repos & de faire decouler ſur eux & dans eux les Revenus les plus purs de ſa ſainte Vie, alors ils ont grande raiſon d'être contents, parce que par cela (comme nous le ſavons par une bonne & heureuſe Experience) l'Ame eſt fortifiée, renouvelée, & confirmée d'avantage, dans l'Amour de Dieu, & armée contre la Puiſſance du Peché, que par aucun autre moyen : Ceci étant un avant goût de cette réelle & ſenſible Joüiſſance de Dieu, que les Saints dans le Ciel poſſedent chaque jour ; que Dieu accorde ſouvent ici bas

Il n'y a point de Trembleurs qui ſoient contre un Entendement Meditant.

Nous trouvons que toutes les Erreurs naiſſent des Penſées Naturelles.

Par quoi l'Ame eſt renouvelée ? La Sainte Vie de Dieu.

bas à ses Enfans, pour leur Consolation & leur Encouragement, principalement lors qu'ils s'assemblent pour l'*attendre*.

Quelque Chose que l'Homme fasse, sans la Vertu de Dieu, cela n'est point receu.

§. XI. Car il y a *deux Puissance*, ou *Esprits Contraires* ; à savoir, la *Puissance* & l'*Esprit de ce Monde*, dans lequel reigne le Prince des Ténébres, & sur tout autant qu'il y en a qui en sont animez, & qui agissent de par lui ; & la *Puissance* ou l'*Esprit de Dieu*, dans lequel Dieu opere & reigne, & sur tout autant qu'il y en a qui agissent en lui & de par lui. Ainsi, quelles que soient les Choses à quoi l'Homme pense, ou qu'il fasse, quoi que *Spirituelles*, ou *Religieuses*, quant à leur Notion, ou à leur Forme, tandis qu'il agit & se meut dans l'Esprit & dans la Volonté, naturelle & corrompue ; & non pas par la Puissance, ni dans la Puissance de Dieu, il Peche en tout, & n'est point agreable à Dieu. Car de-là le *labourage* & la *Priere du Méchant est péché* : Comme aussi quelque chose qu'un Homme fasse, dans, & par l'Esprit, & la Puissance de Dieu ayant son Influence dans son Entendement & dans sa Volonté & étant mû par elle, soit que les Actions soient *Religieuses*, ou *Civiles*, ou même *Naturelles*, il est agreable en ce faisant en la Presence de Dieu, & il est *bien-heureux en elles*. Il paroit de ce qui est dit, combien leur *Objection* est frivole & impertinente, qui dit, *qu'ils attendent Dieu en priant & en prêchant* ; puis que le terme d'*Attendre* ou de se tenir près de quelqu'un renferme en lui même une *Dependance passive*, plûtôt qu'une *Action*. Et puis qu'il a été montré, & qu'il le sera encore mieux, que *Prêcher* & *Prier*, sans l'Esprit, c'est offencer Dieu, & non pas l'Attendre ; & que *Prier* & *Prêcher* par l'Esprit, presuppose necessairement un *Service en Silence*, pour sentir les Mouvemens & l'Influence de l'Esprit, pour y conduire ; & enfin, que dans plusieurs de ces Passages, ou la Priere est commandée, comme *Matth.* 26. v. 41.

Prov. 21. 4.

Jaq. 1. v. 25.

Prêcher & Prier, sans l'Esprit, est une Offence à Dieu.

v. 41. *Marc* 13. *v.* 33. *Luc* 21. *v.* 36. 1 *Pier.* 4. *v.* 7. La Veille eſt principalement marquée par avance comme une Preparation prealable à celà; Tellement que nous concluons bien & aſſeurement, que puis que d'*Attendre* & de *Veiller* ſont ſi particulierement commandez & recommandez, & qu'ils ne peuvent être veritablement effectuez, que dans ce *Silence intérieur* de l'Entendement, degagé des propres Penſées & Imaginations des Hommes; ce *Silence* eſt, & doit-être néceſſairement une partie conſiderable & la principale du *Service de Dieu.*

§. XII. Mais en ſecond lieu, L'*Excellence* de ce *Service de Dieu en Silence*, paroit, en ce qu'il eſt impoſſible à l'Ennemi, à ſavoir, au Diable, de le contrefaire, tellement que quelque Ame puiſſe être ſeduitte ou abuſée par lui en le pratiquant. Or, dans toutes les autres affaires, il peut s'y mèler avec la Penſée naturelle de l'Homme, & ainſi, en ſe *transformant* ſoi même, il peut decevoir l'Ame, en l'occupant après des Choſes, peut-être Innocentes en elles mèmes, tandis neantmoins qu'il les empèche de regarder la *pure Lumiere de Chriſt*; & de connoître par ce moyen diſtinctement ſon Devoir, & de le faire. Car cet Eſprit Envieux, du Bonheur Eternel de l'Homme, ſait fort bien s'accommoder lui même, & dreſſer ſes Charmes à toutes les differentes Diſpoſitions & Inclinations des Hommes : S'il en trouve un qui ne ſoit pas propre à s'engager dans des Pechez groſſiers, ou dans les Convoitiſes Mondaines, mais plûtôt qui les ait en averſion, & qui ſoit dans le penchant à la Religion, il peut ſe rendre propre à ſeduire un tel, en ſouffrant que ſes Penſées & ces Imaginations roulent ſur des *matieres Spirituelles*, afin de le precipiter ainſi à agir, & à mediter ſelon ſa propre Volonté. Car il ſait bien, que tant que le ſoi même reigne, & que l'*Eſprit de Dieu* n'eſt pas le premier & le principal Acteur, l'Homme n'eſt pas placé hors de ſes atteintes;

II. Le Diable ne peut point contrefaire ce Culte en Silence.

C'eſt

Les Prieres, de l'Autel, l'Etude de la Chaire, ne peuvent point chasser le Diable.

C'est pourquoi, il peut accompagner le *Prêtre* à l'*Autel*, le *Predicateur* à la *Chaire*, le *Zelateur* à sa *Priere*; & même le *Docteur* & le *Professeur en Theologie* à son *Etude*; & il peut là lui permettre gayement de travailler & d'être en Action parmi ses Livres, & même lui aider à inventer & à decouvrir des Distinctions, & des Quidditées, par lesquels tant son Entendement, que celui des autres soient empêchez par lui de prendre garde à la *Lumiere de Dieu dans la Conscience*, & de l'Attendre. Il n'y a aucun Exercice quelqu'il soit dans lequel il ne puisse entrer, & y avoir la principale place, tellement que l'Ame souvent ne le peut pas discerner, hormis en celui-ci seul : Car il ne peut operer seulement que dans & par l'Homme Naturel, & ses Facultez, en agissant secrettement sur ses Imaginations & ses Desirs, *&c.* C'est pourquoi, lors que lui (c'est à dire, l'Homme Naturel) est en Silence, il faut aussi qu'il s'arrête-là. C'est pour cela que quand l'Ame vient à ce *Silence*, & qu'elle est, par maniere de dire, comme reduitte à neant, quant à ses propres Operations, alors la porte est fermée au Diable; car il ne peut pas soutenir la *pure Presence de Dieu*, & la *resplendeur de sa Lumiere*, parce que tant qu'un Homme pense, & medite comme de soi même, il ne peut pas être assûré si le Diable n'influe point là dedans; mais quand il vient à être tout à fait dans le Silence, comme la *pure Lumiere de Dieu* resplendit dedans & sur lui, alors il est assûré que la porte est fermée au Diable; car il ne peut pas aller au de-là des Imaginations, ce que nous trouvons souvent par une sensible Experience. Car celui qui est dit être venu anciennement dans l'*Assemblée* des *Enfans de Dieu*, ne manque pas de venir dans nos *Assemblées*. Et à la verité, il peut bien entrer dans un Concours & y operer, lors qu'on n'y est en Silence que quant aux paroles, soit en entretenant les Esprits en diverses Pensées & Imagina-

tions,

tions, soit en les rendant stupides, jusqu'à les enfoncer dans un Esprit de pesanteur & d'oisiveté : Mais quand nous nous retirons de tout, & sommes rentrez en nous mêmes, tant en nous rendant *diligens* & *veillants* d'un côte, qu'en étant aussi en *Silence* & *retirez* hors de toutes nos Pensées de l'autre ; selon que nous demeurons dans ce lieu assuré, nous nous sentons nous mêmes hors de ses atteintes. Et mêmes souvent la *Gloire* & la *Vertu* de Dieu sortira hors, & paroîtra justement comme le Soleil, resplendissant à travers plusieurs Nuages & Broüillars, pour dissiper cette Puissance des Ténébres ; ce qui se sentira aussi sensiblement, en tâchant d'obscurcir l'Entendement, & l'empêcher *entierement d'Attendre Dieu purement*.

§. XIII. En troisiéme lieu, L'*Excellence* de ce *Service* paroit, en ce qu'il ne peut ni être arrêté, ni être interrompu par la Malice des Hommes, ni des Diables, comme tous les autres le peuvent. Or, les Empêchements & les Interruptions du Service peuvent s'entendre en deux sortes d'égards, ou bien entant que nous sommes empêchez de nous *Assembler*, comme étant extérieurement separez l'un de l'autre par la Violence ; ou, lors que nous étant permis de nous *Assembler*, nous sommes aussi interrompus par le Tumulte, le Bruit, & la Confusion, dont certains Malicieux se peuvent servir, pour nous chagriner & nous detourner. Or, en ces deux égards, ce *Service* surpasse grandement tous les autres : Car quelque éloigné que soit le Peuple & separé, ou empêché de venir tous ensemble ; neantmoins, selon que chacun est recueilli intérieurement à la mesure de la *Vie* en soi même, on joüit-là d'une secrette Unité & d'une Communion, laquelle le Diable & tous ses Instrumens ne peuvent jamais rompre ni empêcher. Mais, secondement, Il paroit encore aussi bien, quant aux Vexations qui se rencontrent, quand nous

III. Le Service des Trembleurs n'est point arreté ni interrompu par les Hommes ni par les Diables.

nous nous assemblons, quel avantage ce Veritable & Spirituel Service nous donne au delà de tous les autres! puisque malgré mille Interruptions & Injures, l'une desquelles seroit suffisante pour avoir arrêté toutes les autres sortes de *Chrétiens*, nous avons été capables par la nature de ce Service, de le conserver sans être interrompu, quant à Dieu; & aussi, en même tems, de mettre au jour un exemple de nôtre *Patience Chretienne* envers tous; même souvent jusqu'à toucher & à convaincre nos Opposans & Antagonistes. Car il n'y a point de sorte de Service dont les autres se servent, qui puisse subsister (quoiqu'on leur permette de s'assembler) à moins qu'ils ne soient, où autorisez & protegez par le Magistrat, ou bien qu'ils ne se defendent eux mêmes par le Bras de la Chair: Mais quant à nous, nous exerçons nôtre Culte envers Dieu en même tems, & nous supportons aussi patiemment les Ignominies, & les Fletrissures lesquelles Christ a Prophetisé devoir être si ordinaires & si frequentes aux Chrétiens. Car comment les *Papistes* pourroient-ils dire leur *Messe*, s'il y avoit là quelcun pour les troubler & les interrompre? Otez seulement le *Livre de la Messe*, le *Calice*, l'*Hostie*, ou les *Habits des Prêtres*, & même ne faites que verser l'*Eau* ou le *Vin*, ou souffler les *Chandelles* (qui est une chose bien tôt faite) & voilà l'affaire entierement gâtée, & on ne peut point offrir de *Sacrifice*.

Le Service des Papistes bientost interrompu.

Otez aux *Lutheriens* & aux *Episcopaux* leur *Liturgie*, ou leur Livre de *Communes Prieres*, & on ne pourra point dire de Service. Eloignez des *Calvinistes*, des *Arminiens*, des *Sociniens*, des *Independants* ou *Anabatistes*, la *Chaire*, la *Bible* & le *Sablier*; ou ne faites que faire tant de bruit, que la Voix du *Predicateur* ne se puisse pas entendre, ou qu'il soit ainsi interrompu avant qu'il vienne, ou depouillez de sa *Bible* ou de ses *Livres*, & il faudra qu'il soit muet: Car tous ceux-là croyent que c'est

Il en est de même des Protestans & des Anabatistes.

c'est une *Heresie*, d'attendre à parler selon que l'Esprit de Dieu donne l'Expression; Et ainsi tout leur Service peut être aisement gâté. Mais quand le Peuple s'assemble, & que leur Service ne consiste point en de tels Actes extérieurs, & qu'ils ne dependent point, ni ne se reposent sur le Discours de quelcun; mais se tiennent assis uniquement pour attendre Dieu, & pour se retirer de tous les Objets visibles, & sentir le Seigneur en Esprit; Rien de ces choses ne les peut empêcher; de quoi nous pouvons dire en verité, que *nous sommes des Témoins sensibles*. Car quand les *Magistrats* excitez par la Malice & l'Envie de nos Aversaires, se sont servis de tous les moyens possibles (& pourtant en vain) pour nous detourner de nous assembler, & cela publiquement & ouvertement dans nos Maisons de loüage à ce Dessein; tant la Mort que les Banissemens, les Emprisonnemens, les Batures, les Foüets & telles autres Inventions Diaboliques se sont trouvées sans succez, pour nous detourner par la terreur de nos *Saintes Assemblées*. Et comme nous avons, dis-je, achetté souvent notre Liberté de nous assembler, par d'extraordinaires Souffrances, nos Aversaires ont alors mis en usage un autre Moyen; c'est d'envoyer contre nous la plus Mechante & la plus Impie Populace, & même jusqu'à la Lie du Peuple, qui ont tâché de nous provoquer, de nous fatiguer, & nous tourmenter par toutes sortes de procedez Inhumains, Malhonnêtes & Brutaux, mais tout cela en vain. Ce seroit prèsque une Chose incroyable de reciter, & à la Verité une honte, de faire mention des Choses de cette nature, dans les Hommes qui se pretendent *Chrétiens*, que les yeux de plusieurs ont veu, & dont moi même avec les autres, ai partagé les *Souffrances* : Là on nous a souvent Batus, jetté de l'Eau & de la Boüe sur nous : Là on a Dancé, Sauté, Chanté & proferé toute sorte de Paroles Profanes & Impies : On a fait Violence & un Traittement honteux à des Femmes graves & à des

Les Souffrances des Trembleurs pour leurs Assemblées Religieuses.

des Filles : On a fait des Plaisanteries, on a raillé, on s'est moqué en nous demandant, *Si l'Esprit n'étoit point encore venu ?* Et beaucoup d'autres Choses, qu'il seroit ennuyeux de rapporter ici ; & pendant tout cela, nous avons été assis tous ensemble serieusement & en silence, & attendans au Seigneur. Tellement, que nôtre Communion Intérieure & Spirituelle avec Dieu, & l'un avec l'autre, dans la *pure Vie de la Justice*, n'a point été interrompue. Mais au contraire le Seigneur connoissant nos Souffrances & nos Flètrissures à cause de son Témoignage, a fait abonder davantage sa Vertu & sa Gloire entre nous, & nous a grandement soulagez par le Sentiment de son Amour, qui a rempli nos Ames ; & cela à d'autant plus forte raison, que nous nous trouvions assemblez au *Nom du Seigneur*, qui est la *Forte Tour du Juste* ; Et par-là nous nous sommes sentis à couvert de recevoir aucun prejudice intérieur de leur Malice ; & qu'il nous avoit aussi delivrez de ce Nom vain, & de cette Profession de *Christianisme*, sous lequel nos Aversaires n'avoient point de honte de produire ces Fruits amers & maudits. Et même souvent au milieu de ce Tumulte & de cette Opposition, Dieu a voulu *mouvoir puissamment* quelcun d'entre nous par son Esprit, tant pour rendre témoignage de cette *Joye*, dont nous joüissions, nonobstant leur Malice, que pour Prêcher de la maniere la plus forte, dans l'Evidence & la Demonstration de l'Esprit, contre leur *Folie* & leur *Mechanceté*; jusques là que la Force de la Verité les a reduits à quelque sorte de Tranquilité & de *Silence*, & a arrêté les Torrens impetueux de leur *Fureur* & de leur *Rage* ; De sorte que comme anciennement *Moïse* separa les Ondes de la Mer Rouge avec la Baguette, afin que les *Israëlites* pûssent passer ; de même Dieu nous a ainsi fait un Chemin, par son Esprit au travers de cette *Impieté Furieuse*, pour joüir de lui paisiblement, & le

Prouv. 18. 10

La Baguette de Moïse separa la Mer l'Esprit ouvre un chemin à travers les Vagues furieuses

le posseder, & accomplir nôtre *Service* envers lui : De sorte que quelquefois en de pareilles occasions, quelques uns de nos Averfaires & de ceux qui nous interrompoient ont été convaincus par-là de la Verité, & de Persecuteurs qu'ils étoient, se sont rangez a être *Souffrans* avec nous. Et que cela ne s'oublie point, mais qu'il soit mis pour Inscription, & demeure pour un souvenir Continuel de la Chose, ce dont-on se servit pour nous molester dans nos *Assemblées Spirituelles*, durant ces Honteuses & Brutales Extravagances ; c'est qu'aucuns n'ont été plus employez, que les *Jeunes Etudiants* des *Universitez*, qui apprenoient la *Philosophie* & la *Theologie* (qu'ils appellent) & plusieurs d'entreux qui se preparent pour le *Ministere*. Si nous mettions par Ecrit toutes les *Abominations* commises à cet égard par la *Compagnie des Jeunes Gens du Clergé*, il s'en feroit un grand Volume ; comme les *Eglises de Christ*, recueillies dans son pur Service à *Oxford* & à *Cambrige* en *Angleterre*, & à *Edimbourg* & à *Aberdeen* dans l'*Ecosse*, où il y a des *Universitez*, peuvent bien en rendre Témoignage.

Qu'elles Brutales Extravagances ne commettoit pas cette Compagnie des Jeunes Gens du Clergé.

§. XIV. Deplus, nous connoissons en ceci, que nous sommes participans de la *Dispensation de la Nouvelle Alliance*, & veritablement *Disciples de Christ*, ayant part avec lui dans ce *Service Spirituel*, qui se fait en *Esprit & en Verité* ; parce que comme il étoit au Monde, ainsi sommes nous en ce Monde. Car le *Service de l'Ancienne Alliance* avoit une *Gloire* extérieure, un *Temple*, des *Ceremonies*, & étoit pleine de *Splendeur* & de *Majesté* extérieure, ayant un *Tabernacle* extérieur, & un *Autel*, orné d'*Or*, d'*Argent*, & de *Pierres precieuses* ; & leurs *Sacrifices* étoient attachez à un lieu extérieur, particulier, à savoir, à la *Montagne* extérieure de *Sion* ; & il faloit que ceux qui prioient, le fissent avec leurs Faces tournées vers ce *Temple* extérieur : Et par consequent il faloit que tout cela fût protegé par un Bras extérieur. Et les *Juifs* n'eussent

La difference du Culte de l'Ancienne & de la Nouvelle Alliance

n'eussent pas pû en joüir paisiblement, que lors qu'ils étoient garantis de la *Violence* de leurs Ennemis extérieurs : C'est pour cela que quand quelquefois leurs Ennemis prevaloient sur eux, leur *Gloire* étoit obscurcie & leurs *Sacrifices* arretez ; & la Face de leur *Culte* gatée : De là vient qu'ils se Plaignent, qu'ils Lamentent & Deplorent la Destruction de leur *Temple*, comme une Perte irreparable. Mais *Jesus Christ*, l'Auteur & le Fondateur du *Culte* de la *Nouvelle Alliance*, atteste, que Dieu ne doit-être Servi, ni dans ce lieu-ici, ni dans celui-là ; mais en *Esprit* & en *Verité :* Et d'autant que son *Reigne n'est point de ce Monde*, & que son *Service* ne consiste point non plus en cela ; ni n'a besoin, ni de la *Sagesse*, de la *Gloire*, des *Richesses*, ou de la *Splendeur* de ce Monde, pour l'Embellir & le Parer ; ni encore du *Pouvoir* extérieur, ou du Bras de la Chair, pour le maintenir, l'appuyer, ou le proteger, mais qu'il est accompli & le peut être par ceux qui sont Spirituellement intentionnez, nonobstant toute l'*Oposition*, la *Violence*, & la *Malice* des Hommes ; parce qu'étant purement *Spirituel*, il est hors de la portée des Hommes Naturels pour l'interrompre ou le vexer. Tout de même que *Jesus Christ*, qui en est l'Auteur, joüissoit & possedoit son *Reigne Spirituel*, tandis qu'il étoit Opprimé, Persecuté, & Rejetté des Hommes, & comme malgré la Malice & la Rage du Diable, *il a dépouillé les Principautez & les Puissances triomphant d'elles, & par sa Mort, il a detruit celui qui avoit la Puissance de la Mort, à savoir, le Diable :* De même aussi ceux qui le suivent peuvent tous, & le *Servir*, & le *Servent* actuellement, non seulement sans le Bras de la Chair pour les proteger, mais lors même qu'ils sont opprimez. Car leur *Service* étant *Spirituel*, il est defendu & soutenu par la Vertu de l'Esprit ; mais pour les *Services* qui sont *Charnels*, & qui consistent en *Ceremonies*, *& en Observations Charnelles & Extérieures*, ils ont besoin

Le Culte de la Nouvelle Alliance est interieur.
Jean 18. 36.
Col. 2. 15.
Les Services Charnels ne peuvent subsister sans le Bras de la Chair.

besoin d'un Bras Charnel & Extérieur pour les proteger & les defendre, autrement ils ne peuvent pas se soutenir ni subsister. C'est pourquoi il paroit, que les divers *Services* de nos Aversaires, tant *Papistes* que *Protestans*, sont de cette sorte, & ne sont pas le vrai *Service Spirituel de Christ*, & de la *Nouvelle Alliance*; parce que comme il a été remarqué, ils ne peuvent pas subsister sans la Protection ou l'Appui d'un *Magistrat* extérieur, ni ne peuvent se pratiquer s'il y a là la moindre Opposition : Car ils ne sont pas dans la Patience de Jesus, pour le Servir & l'Adorer en s'exposant aux *Souffrances*, aux *Ignominies*, aux *Calomnies*, & aux *Fletrissures*. Et c'est de-là que sont sorties toutes ces *Guerres*, ces *Combats*, ces *Effusions* de Sang parmi les *Chrétiens*, tandis que chacun s'efforçoit de defendre & de soutenir leur *Profession*, & leur *Service*, par le Bras de la Chair : Et c'est aussi de cela même qu'a bourgeonné cette monstreuse Opinion de la *Persecution*; de quoi nous parlerons plus amplement dans la suite.

IV. Le vrai Service en Esprit, etabli par Jesus Christ.

§. XV. Mais en quatrième lieu, La Nature de ce Service, qui s'accomplit par l'Operation de l'Esprit, tandis que l'Homme Naturel est en Silence, paroit de ces Paroles de Christ, *Jean* 4. *v.* 23, 24. *Mais l'Heure vient, & est maintenant que les vrais Adorateurs Adoreront le Pere en Esprit & en Verité : Car le Pere en demande de tels qui l'Adorent, Dieu est Esprit, & il faut que ceux qui l'Adorent, l'Adorent en Esprit & en Verité.* Ce Témoignage est d'autant plus particulierement à remarquer, que c'est le *premier*, le *principal*, & le *plus ample Témoignage* tout ensemble, que Christ nous donne de son *Service Chrétien*, comme étant different & tout a fait distingué de celui qui étoit sous la *Loi*. Car, premiérement, il montre, que le Tems est venu maintenant, auquel le *Service doit être en Esprit & en Verite*; *car le Pere en demande de tels qui l'Adorent* : Ainsi donc ce n'est plus un Service con-

 sistant

fistant en Observations exterieures, qui se feroit par un Homme à des *Heures reiglées* ou à des *Occasions*, lequel il puisse faire dans sa propre volonté, & selon sa propre Force Naturelle; Car autrement il ne differeroit pas, quant à la matiere de celui de sous la Loi, mais seulement dans quelques Circonstances. Ensuite, quand à la Raison de ce *Service*, nous n'avons pas besoin d'en donner d'autre, & à la verité Personne n'en peut donner de meilleure que celle que Christ en donne, laquelle je pense pourroit suffire pour satisfaire chaque *Chretien*, à savoir, *DIEU est un ESPRIT, & il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit & en Verité*. Comme ceci doit être reçû, parce que ce sont les Paroles de *Christ*; Aussi est-il fondé sur une demonstration de Raison si évidente, qu'il prouve suffisamment sa *Verité*. Car Christ raisonne excellemment bien de l'Analogie qui doit être entre l'*Objet* & le *Culte* qui lui est adressé.

La Raison que Christ donne du Service en Esprit.

Argument. *Dieu est un* Esprit;

Donc il doit être adoré en Esprit.

Ceci est si certain, qu'il ne peut souffrir de Contradiction; & même doit être si nécessairement remarqué, que sous la Loi, quand Dieu institua & prescrivit ce Service Ceremoniel aux *Juifs*; parce que ce Service étoit extérieur, afin qu'il y eût de l'*Analogie*; Il vid qu'il étoit necessaire d'avoir de la condescendance pour eux, jusqu'à habiter entre les *Cherubins* d'une maniere particuliere, au dedans du *Tabernacle*, & ensuite de faire en quelque sorte, du Temple de *Jerusalem* son habitation, & de faire paroître quelque chose de sa Gloire & de Sa Majesté au dehors; en faisant décendre le Feu du Ciel pour consumer les *Sacrifices*, & remplissant le *Temple* d'une *Nuée* : Ce fut dans, & par ces *Mediums* là, ces moyens visibles à l'œil exterieur, qu'il se manifesta soi même à proportion de ce Service exterieur, lequel il leur avoit commandé de lui rendre. De même à present sous la *Nouvelle*

La gloire du Temple exterieur.

velle Alliance, lui ayant femblé bon dans fa Celefte Sageffe de conduire fes Enfans dans un Sentier plus *Celefte* & plus *Spirituel*, & dans un Chemin plus aifé & plus familier tout enfemble; & ayant auffi refolu de ruïner les Obfervations Charnelles & Extérieures, afin que ceux qui font fiens peuffent s'étudier & s'atacher plûtôt à une *Gloire* & à un *Reigne Interieur*, qu'à un *Exterieur*, il nous a donné l'Apparition de fon Bien-aimé Fils le Seigneur Jefus Chrift pour un Exemple de cela, lequel (au lieu que *Moïse* delivra les *Ifraëlites* de leur *Efclavage exterieur*, & par la *Ruïne exterieure* de leurs Ennemis) nous a delivré & nous delivre en Souffrant, & en Mourant par les Mains de fes *Ennemis*; Triomphant par là du *Diable* & de fes *Ennemis* & des nôtres, qui font intérieurs, & nous en delivrant. Il a auffi inftitué un *Service Interieur & Spirituel*: Tellement, qu'à prefent Dieu n'attache plus fon Peuple au *Temple* de *Jerufalem*, ni encore aux *Ceremonies* & *Obfervations* extérieures; mais il prent le *Cœur* de chaque *Chretien* pour un *Temple* afin d'y habiter; & c'eft-là qu'il fe montre immediatement, & lui montre comment il faut qu'il le ferve dans quelques uns de fes Actes exterieurs. Puifque, comme Chrift raifonne, *Dieu eft un Efprit*, il veut à prefent être adoré en Efprit, là où il fe revele foi même, & habite avec ceux qui font *repentans de Cœur*. Or puifque c'eft le *Cœur* de l'Homme, qui eft devenu à prefent le *Temple de Dieu*, dans lequel il veut être adoré, & non plus dans quelques Temples exterieurs & particuliers (puifque, comme dit le Bien-heureux *Etienne*, après le Prophete aux *Juifs* d'autrefois qui en faifoient profeffion, *Le Très-Haut n'habite point dans des Temples faits de Main*) comme la Gloire de l'Eternel décendoit auparavant pour remplir le Temple exterieur, il faloit qu'il fût purifié & netoyé, & que toute forte de chofe fouillée en fût ôtée; & même le lieu où étoit le Tabernacle étoit garni

Chrift delivre les Siens d'un Efclavage Interieur, comme Moyfe fit d'un Exterieur.

Act. 7. 48.

ni d'Or, le plus precieux, le plus net, & le plus clair de tous les Metaux : De même aussi, devant que Dieu soit adoré & attendu dans le Temple intérieur du Cœur, il faut qu'il soit aussi purgé de toutes ses Ordures & de toutes ses propres Pensées & Imaginations, afin d'être ainsi propre à recevoir l'Esprit de Dieu, & être animé par lui. Et ceci ne nous meine t-il pas directement à ce *Silence* intérieur dont nous avons parlé, & que nous avons exactement montré au doigt? Mais, de plus, ce Service doit-être *en Verité*; nous donnant à entendre que ce Service Spirituel, ainsi pratiqué, est uniquement & proprement un vrai Service; comme étant celui, qui, pour les Raisons ci-dessus remarquées, ne peut être contrefait par l'Ennemi, ni encore pratiqué par l'Hypocrite.

Une certaines Secte de Mystiques entre les Papistes, leur Exercice interieur. Voyez Sancta Sophia Imprime l'An 1657.

§. XVI. Et quoi que ce Service soit fort different réellement de ces divers Services établis & inventez parmi les Chrétiens, & par consequent qu'il puisse sembler étrange à plusieurs; Neantmoins les Hommes, les plus pieux de toutes sortes, en ont attesté, l'ont loüé & l'ont pratiqué dans tous les Aages, comme on le peut prouver par plusieurs évidens Témoignages. Tellement, que c'est de la Pratique & de la Profession de ce Culte, que le Nom des *Mystiques* a pris son origine, comme d'une certaine Secte generalement approuvée de tous; dont les *Ecrits* sont remplis de l'Explication & de la Loüange de cette sorte de *Service*, où ils defendent amplement ce *Retirement interieur* & cette *Abstraction de l'Ame*, comme ils l'appelent, de toutes les *Representations & les Pensées*, & la *Priere de la Volonté* : Et même ils regardent cela comme *le plus haut point de la Perfection du Chretien*; Tellement, que quelques uns d'entr'eux, quoi que *Papistes* de profession ne font point de difficulte d'affirmer, *Que ceux qui sont parvenus à cette Methode de Service*, ou qui *y aspirent* (comme dans un Livre appellé *Sancta Sophia*, mis au jour par les *Benedictins*

nedictins Anglois, Imprimé à *Doüay*, l'An 1657. Tract. 1. Sect. 2. Chap. 5.) *n'ont pas besoin, ni ne doivent s'embarrasser, ni s'occuper apres de frequentes & inutiles Confessions, après des exercices de Travaux Corporels & des Austeritez, après l'usage des Prieres vocales, volontaires, à l'oüye d'un nombre de Messes, ou à établir des Devotions ou des Exercices pour les Saints, ou des Prieres pour les Morts; ou d'avoir des Soins Inquiets & déchirans pour gaigner des Indulgences, en allant à de telles & de telles Eglises, ou en s'ajoignant eux mêmes à de certaines Confrairies, ou en s'embarrassant soi même de Vœux & de Promesses; parce que ces sortes de Choses empêchent l'Ame d'observer en elle les Operations de l'Esprit Divin; & d'avoir la liberté de suivre l'Esprit où il voudroit l'attirer.* Et cependant, qui ne sait pas que c'est dans ces sortes de telles Observations, que consiste la propre Substance de la Religion Papiste? Neantmoins il paroit pourtant par ceci, & par plusieurs autres Passages, que l'on pourroit alleguer de leurs Ecrivains Mystiques, comment ils regardoient ce Service comme surpassant tout autre, & que ceux qui y parvenoient n'avoient pas une necessité absolue des autres : Et même (voyez la Vie de *Balthazar Alvares*, dans la même *Sancta Sophia*, Tract. 3. Sect. 1. Chap. 7.) ceux qui avoient goûté de celui-ci, avoüoient bien tôt que les autres Formes & Ceremonies de Service étoient inutiles quant à eux; & ils ne s'en acquitoient point comme de choses necessaires; mais purement pour l'Ordre & pour l'Exemple. C'est pourquoi, bien que quelques uns d'eux fussent ainsi obscurcis des Ténébres communes de leur Profession; Neantmoins, ils pouvoient soutenir, que ce *Service Spirituel* devoit toûjours être retenu & recherché; quoi qu'il y eut une necessité d'omettre leurs Ceremonies Extérieures. D'où vient que *Bernard* dans plusieurs autres Passages, aussi bien que dans son Epître à un certain *Guillaume*, Abbé de même Ordre, dit, *Prenez garde à la*

Le Temoignages des Benedictins Anglois pour le service Spirituel contre leurs Messes, & leurs Devotions etablies.

Bernard preferant l'Esprit aux Ordres des Papistes.

Regle de Dieu, le Reigne de Dieu est au dedans de vous : Et dans la suite, disant, *Que leurs Ordres Exterieurs & leurs Regles se devoient observer.* Il ajoûte, *Mais autrement quand il arrivera qu'il faudra que l'un de ces deux soit omis, en ce Cas-là, il faut beaucoup plûtôt omettre ceux-ci, que ces premiers là. Car d'autant plus que l'Esprit est plus excellent & plus noble que le Corps, d'autant plus ces Exercices Spirituels sont-ils plus profitables que les Corporels.* N'est-ce donc pas ce Service le plus excellent de tous, que les plus Excellens Hommes, dans tous les Siecles & de toutes les Sectes ont recommandé, & qui est le plus conforme à la Doctrine de Christ? Je dis, n'est-ce pas ce Service qu'il faut suivre & accomplir? Et cela beaucoup plûtôt, parce que Dieu s'est suscité un Peuple pour en rendre Témoignage, & pour le Prêcher à leur grand soulagement, & à leur affermissement à la Face du Monde, & malgré beaucoup d'Opposition; lesquels n'en font pas un Mystere, comme ces Mystiques, auquel seulement quelque peu d'Hommes ou de Femmes dans un Cloytre, peuvent parvenir, ou bien, comme c'étoit leur méprise, après s'être fatiguez eux mêmes par plusieurs *Ceremonies & Observations exterieures*, comme si c'eût été la suitte d'un tel Travail : Mais qui dans le libre Amour de Dieu (qui ne fait point d'acception de Personnes, & qui étoit près pour exaucer & se reveler lui même, aussi bien à *Corneille*, un Centenier & un Romain, qu'à *Simeon* & à *Anne*; & qui découvrit sa Gloire à la pauvre Servante *Marie*, & aux pauvres *Bergers*, plûtôt qu'aux *Souverains Sacrificateurs* & aux *Devots Proselytes* entre les *Juifs*) dans & suivant son *Amour libre*, trouvant que c'est Dieu qui revele & établit ce Service, & qui en fait Témoins plusieurs pauvres Artisans, & même de jeunes Garçons & Filles, ils requierent & supplient tous de se défaire de leurs Cultes Arbitraires & de leurs Actes Volontaires, qui se rendent dans leurs pro-

Ces Mystiques bornoient ce Mystere à un Cloître.

pres

pres Volontez, & par leur propre pure Force & Puissance Naturelle, sans se retirer de leurs vaines Pensées & Imaginations, ou sans sentir que le *pur Esprit de Dieu* se meut & se remue en eux ; afin qu'ils viennent à pratiquer ce Service agreable, lequel est en *Esprit & Verité.* Mais on objecte contre ce Service :

§. XVII. Premiérement, *Il semble que c'est un Exercice inutile, pour un Homme d'être sans rien faire ni sans rien penser ; & que l'on pourroit bien mieux s'occuper, soit à mediter sur quelque bon Sujet, soit autrement à prier, ou à loüer Dieu.* 1 Object

Je repons, Que ce qu'il est d'une absolué necessité, d'être accompli agreablement avant tout autre Devoir, n'est pas inutile, comme nous avons montré que ce *Service* l'est. Deplus, ceux-là n'ont qu'une charnelle & grossiere Idée ou Apprehension de Dieu, & des Choses de son Reigne, qui s'imaginent, que les Hommes lui plaisent par leur propres Operations & Actions : Au lieu que, comme il a été montré, la premiere demarche de l'Homme pour craindre Dieu, c'est de cesser de ces propres Pensées & de ses Imaginations, & de souffrir que l'Esprit de Dieu, opere en lui. Car il nous faut *cesser de mal faire*, avant *que nous aprenions à bien faire* ; & de se mêler ainsi dans les Choses Spiritueles, par la propre & naturelle Intelligence de l'Homme, c'est un des plus grands & des plus dangereux Maux, qui soit attaché à l'Homme ; étant celui qui donna occasion à nos *premiers Parens* de tomber, à savoir, un empressement à desirer de connoître les Choses, & de s'en mêler, sans, & contre le Commandement de Dieu tout ensemble. Reponse. Isa. 1 16, 17 Il faut que nous cessions de mal faire, avant que nous aprenions à bien faire.

Secondement, Quelques uns objectent, *Si vôtre Service consiste purement à se retirer intérieurement à Dieu, & à sentir que son Esprit s'éleve en vous, & que vous faites alors des Actes extérieurs, selon que vous êtes menez par lui ; quel besoin avez vous d'Assemblées* 2. Objection. Les tems & les lieux reglez pour s'Assembler.

semblées publiques à des heures & en des lieux reglez, puis que chacun peut joüir de ceci au Logis ? Ou bien chacun ne pourroit-il pas demeurer à la Maison, jusqu'à ce qu'il fût mû d'aller à tel Lieu à une telle Heure ; puis que s'assembler à des Heures, & dans des Lieux reglez, semble être une Observation & une Ceremonie Extérieure, contraire à ce que vous avez soutenu dans d'autres Tems ?

Reponse.

Les assemblées publiques soutenues, leur usage & leur raison.

Je repons, Premiérement, Que s'assembler à des Tems, & dans des Lieux reglez, n'est point aucun *Acte Religieux*, ou partie de *Service* en lui même ; mais seulement une *Commodité extérieure*, nécessaire pour nous voir l'un l'autre, tandis que nous sommes revêtus de ce *Tabernacle extérieur :* C'est pourquoi nôtre Assemblée à des Heures & aux Lieux reglez, n'est point une partie de nôtre *Service*, mais un Accommodement preparatoire de nôtre Homme extérieur, pour un *Service* public visible ; puis que nous n'entreprenons point de faire aucuns Actes visibles de *Service*, quand nous sommes assemblez, jusqu'à ce que nous y soyons menez par l'Esprit de Dieu. Secondement, Dieu a vû qu'il étoit à propos, aussi long tems que ses Enfans seroient en ce Monde, de se servir de leurs Sens extérieurs, non seulement comme d'un moyen pour transmettre la *Vie Spirituelle*, comme de la *Parole*, de la *Priere*, de la *Loüange*, &c. ce qui ne se peut faire à une mutuelle Edification, que lors que nous nous écoutons & nous voyons les uns les autres ; mais aussi pour entretenir un Témoignage extérieur & visible pour son Nom dans le Monde : Il fait que la Vie intérieure (qui le plus souvent n'est pas communiquée par les *Sens externes*) abonde d'autant plus quand ses Enfans s'assemblent d'eux mêmes diligemment pour le servir ; afin que comme
Prov. 27.17. le *Fer aguise le Fer*, ainsi la veüe de la Face l'un de l'autre, quand tous les deux sont intérieurement recueillis dans la Vie, donne occasion

casion à la Vie de s'élever secrettement, & de passer d'un *Vaisseau* à l'autre. Et comme plusieurs Chandelles allumées & mises dans un seul Lieu augmentent grandement la *Lumiere*, & la font reluire davantage au dehors; ainsi lors que plusieurs sont recueillis ensemble en la même Vie, il y a là plus de la Gloire de Dieu, & sa Vertu y paroit pour le Soulagement de chaque Individu; parce qu'il participe non seulement à la *Lumiere* & à la *Vie* qui s'est levée en lui même, mais à celle de tous les autres. C'est pour cela que Christ a particulierement promis une Benediction à ceux, qui s'assemblent en son *Nom*, veu qu'il sera *au milieu d'eux*, Matth. 18. *v.* 20. Et l'Auteur de l'Epitre aux *Hebreux* defend precisement la negligence de ce Devoir, comme étant d'une fort dangereuse & terrible Consequence, en ces mots, *Heb.* 10.24. *Et prenons garde l'un à l'autre, afin de nous inciter à la Charité, & aux bonnes Oeuvres; ne delaissons point nôtre mutuelle Assemblée, comme quelques uns ont de coutume; — Car si nous pechons volontairement, après avoir reçû la Connoissance de la Verité, il ne reste plus de Sacrifice pour les Pechez.* Pour cet effet, le Seigneur a montré qu'il a un particulier égard à ceux qui s'Assemblent ainsi eux mêmes, parce que par-là on maintient un Témoignage public pour lui sur la Terre, & que son Nom est Glorifié par-là; & par consequent tous ceux qui sont droits en leurs *Esprits*, sont naturellement attirez à se trouver aux *Assemblées du Peuple de Dieu*, & ne manquent jamais d'une Spirituelle Influence pour les y conduire: Et si quelques uns le font d'une pure maniere ordinaire & par coutume; il ne faut pas douter qu'ils n'en souffrent la Condamnation. Neantmoins, le reglement des Lieux & des Tems ne peut pas se compter pour une *Ceremonie* & une *Observation*, faite par la Volonté de l'Homme, dans le *Service de Dieu*; puis que Personne ne peut dire qu'il y ait un

Il ne faut pas negliger de nous Assembler nous memes.

Acte de Service, mais seulement une *presentation* de nos *Personnes* à cet effet, comme il a été dit ci-dessus. Ce que tous nos Aversaires avouënt avoir été pratiqué par l'Eglise primitive, & par les Saints.

3 Object. Enfin, Quelques uns objectent, *Que cette maniere du Culte en Silence, ne se trouve point dans toute l'Ecriture.*

Reponse. Je repons, Que nous ne faisons pas du Silence l'unique matiere de nôtre *Culte*; puis que comme il a été dit ci-dessus, il y a plusieurs Assemblées, qui sont rarement, sinon jamais, tout à fait en Silence; mais l'un ou l'autre est toûjours mû, soit à *Prêcher*, soit à *Prier*, ou à *Loüer*: Et ainsi en est-il dans ces Assemblées des nôtres, elles ne peuvent qu'être semblables aux *Assemblées* de la primitive Eglise rapportées dans l'Ecriture, puis que nos Aversaires avouënt, qu'ils *Prechoient* & *Prioient* par l'*Esprit*. Qu'elle Absurdité y a-t-il donc de supposer, que dans de certains tems l'Esprit ne les mouvoit pas à ces *Actes* extérieurs, & qu'alors ils étoient en Silence? Puis que nous pouvons bien conclurre, qu'ils ne parloient pas, jusqu'à ce qu'ils fussent mûs; & qu'ainsi sans doute ils gardoient quelquefois le Silence, *Acts* 2. *v.* 1. avant que l'Esprit survint sur eux, il est dit,—*Qu'ils étoient tous d'un accord en un même Lieu*: Et alors il est dit, *Que l'Esprit vint soudainement sur eux*; mais il n'est point fait de mention qu'aucun ait parlé en tems; & je voudrois de bon Cœur savoir, qu'elle Absurdité nos Aversaires peuvent Inferer, quand nous conclurrions, qu'ils étoient quelque tems en Silence?

En attendant la conduite de l'Esprit, le Silence est impliqué.

Inst. Mais si l'on presse, *Qu'on ne trouve point dans l'Ecriture que toute une Assemblée ait été en Silence.*

Reponse. Je repons, Supposé qu'une telle Chose n'ait pas été mise par écrit, il ne s'en suivra donc pas, qu'elle n'est pas promise; puis qu'elle suit naturellement des autres *Preceptes de l'Ecriture*, comme nous

Les Assemblées en Silence sont prouvées de l'Ecriture & de la Raison.

nous avons prouvé que celle-ci fait. Car veu que l'Ecriture commande de s'Assembler, & quand on est Assemblé, l'Ecriture defend de *Prier* ou de *Prêcher*, que selon que l'Esprit y meut : Si les Gens s'assemblent, & que l'Esprit ne meuve point à ces Actes là, il s'ensuivra nécessairement, qu'il faut qu'ils soient en Silence. Mais deplus, il peut y avoir eu plusieurs telles Choses parmi les Saints d'autrefois, quoi qu'elles ne soient pas enregistrées dans l'Ecriture ; & pourtant nous avons assez dans l'Ecriture, pour donner à entendre qu'autrefois il y avoit de telles Choses. Car *Job* se tint assis en Silence *Sept Jours avec ses Amis tous ensemble* : c'étoit-là une longue *Assemblée en Silence :* Voyez aussi, *Esdras* 9. *v.* 4. & *Ezechiel* 14. *v.* 1. & 20. *v.* 1. Ayant ainsi montré l'Excellence de ce Service, en la prouvant par l'Ecriture & par la Raison, & repondu aux Objections, que l'on y fait communement ; quoi que cela pût suffire pour l'Explication & pour la Preuve de nôtre *These* ; néantmoins j'ajouterai quelque chose plus particulierement, touchant la *Predication*, la *Priere*, & le *Chant*, & ainsi je passerai à la *These* suivante.

§. XVIII. La *Predication*, comme l'on s'en sert, tant parmi les *Papistes* que les *Protestans*, est lors qu'un seul Homme prent quelque Lieu, ou quelque Verset de l'Ecriture, & parle là dessus durant une Heure ou Deux, de ce qu'il a Etudié & Premedité dans son Cabinet, & recueilli ensemble de ses propres Inventions, ou des Ecrits & des Observations des autres ; & alors l'ayant appris par Cœur (comme un *Echolier* fait sa *Leçon*) il le produit, & le recite devant le Peuple. Et tant plus l'Invention d'un Homme est fertile & forte, & plus il est Adroit & Laborieux à recueillir ces *Observations*, & les peut prononcer avec l'Excellence du Discours & l'*Eloquence Humaine*, tant plus est-il tenu pour un Habile & Excellent Prêcheur.

I. Que c'est que Precher parmi les Protestans & les Papistes.

Un Discours etudié d'une Heure ou Deux.

La veritable Predication par l'Esprit.

A ceci nous Opposons, que quand les Saints sont assemblez, & que chacun est recüeilli à le *Don* & à la *Grace* de Dieu en eux mêmes, celui qui Administre, y étant animé par le lever de la *Grace* en lui même, doit proferer ce que l'Esprit de Dieu lui fournit ; sans avoir égard à l'*Eloquence* & à la *Sagesse* des *Paroles*, mais à la *Demonstration* de l'*Esprit* & de la *Puissance :* Et cela, soit en Interpretant quelque partie de l'Ecriture, en cas que l'Esprit, qui est le Bon Moniteur, le conduise à le faire ; soit que ce soit autrement des *Paroles* d'*Exhortation*, d'*Avis*, de *Censure* & d'*Instruction*, ou en donnant le sens de quelques *Experiences Spirituelles :* Toutes lesquelles choses seront toûjours conformes à l'Ecriture, quoi que peut-être elles n'ayent pas du rapport, ou ne soient pas fondées sur aucun *Chapitre* ou *Verset* particulier, comme en étant le *Texte.* Examinons donc & Considerons, laquelle de ces deux sortes de Predication est la plus conforme aux *Preceptes* & à la *Pratique* de *Christ* & de ses *Apôtres*, & de l'*Eglise Primitive* enregistrée dans l'*Ecriture ?* Car, premiérement, qnand à leur *Predication* sur un *Texte*, si cela n'étoit pas purement par Coûtûme ou Premedité, mais que cela se fît par le Mouvement de l'Esprit, nous ne la blâmerions pas ; mais de le faire comme ils le font, il n'y a, ni *Precepte*, ni *Pratique*, que j'aye jamais pû remarquer dans le *Nouveau Testament*, comme une partie de ce *Service Institué.*

Object.

Mais ils Alleguent, *Que Christ prit le Livre* d'Esaïe, *& leut dedans, & parla de cela ; & que* Pierre *Prêcha sur une Sentence du Prophete* Joel.

Reponse.

1. Le Discours de Christ & de Pierre n'e-toient pas par Premeditation.

Je repons, Que *Christ* & *Pierre* ne firent cela que comme étant immediatement animez & mûs à cela sans Premeditation ; ce que, je suppose que nos Averfaires ne nieront pas : Auquel cas nous l'approuvons volontiers. Mais qu'est-ce que cela fait

pour

pour leur maniere ordinaire d'apprendre par Cœur, ſans s'attendre, ni ſans eſperer les Mouvemens ou les Inductions de l'Eſprit ; Deplus, que ni *Chriſt*, ni *Pierre* n'ayent pas fait cela comme par une Coûtûme établie, ni comme un Formulaire, qui ſeroit conſtamment pratiqué par tous les Miniſtres de l'Egliſe, cela paroit, en ce que la plûpart de tous les Sermons, en regiſtrez de *Chriſt* & de ſes *Apôtres*, dans l'Ecriture furent ſans ceci ; comme il paroit par le Sermon de *Chriſt* ſur la Montagne, *Mat.* 5. *v.* 1, &c. *Marc* 4. *v.* 1, &c. & la Predication de *Paul* aux *Atheniens*, & aux *Juifs*, &c. Comme donc il eſt clair, que cette Methode de Prêcher n'eſt point fondée ſur aucun Precepte de l'Ecriture ; auſſi ſa Nature eſt-elle contraire à la Predication de Chriſt ſous la *Nouvelle Alliance*, comme étant exprimée & commandée dans l'Ecriture. Car Chriſt en envoyant dehors ſes Diſciples, fait mention expreſſement, qu'ils ne parleroient point d'eux mêmes ou de par eux mêmes, ni ne ſeroient prevoyans par avance ; mais diroient ce que l'*Eſprit leur enſeigneroit à cette heure là* ; comme il eſt particulierement fait mention dans trois Evangeliſtes, *Matth.* 10. *v.* 20. *Marc* 13. *v.* 11. *Luc* 12. *v.* 12. Or, ſi *Chriſt* a donné cet Ordre à ces Diſciples, avant qu'il partît d'avec eux, comme celui qu'ils devoient pratiquer, durant ſon ſejour extérieurement avec eux ; d'autant plus devoient-ils le faire après ſon depart, puis qu'alors ils devoient plus ſpecialement recevoir l'Eſprit, *pour les conduire en toutes Choſes, & leur remettre en memoire toutes Choſes*, Jean 14. *v.* 26. Et s'ils devoient agir ainſi, quand ils paroitroient devant les Magiſtrats & les Princes de la Terre, beaucoup plûtôt le faut-il faire dans le Service de Dieu, quand ils aſſiſtent particulierement devant Lui ; puis que, comme il a été montré ci-deſſus, ſon Service doit ſe faire en Eſprit : C'eſt pourquoi, après qu'ils eurent reçû le *Saint Eſprit*, il eſt dit, *Act.* 2. *v.* 4. *Qu'ils parloient ſelon*

que

que l'Esprit leur donnoit à parler, non pas ce qu'ils avoient étudié & recueilli de leurs Livres, dans leurs Cabinets, d'une maniere premeditée.

Le témoignage de François Lambert contre les inventions & les fictions etablies des Pretres.

François Lambert, ci-devant cité, parle bien & montre leur Hypocrisie ; *Tract.* 5. de la *Prophetie*, Chap. 3. disant, *Où sont maintenant ceux qui se glorifient de leurs Inventions, & qui disent, sa Belle Invention ! sa Belle Invention ! Ils appellent Invention ceci, qu'eux mêmes ont fabriqué ; mais qu'ont affaire les Fideles de ces sortes d'Inventions ? Ce ne sont pas des Fictions, ni des Inventions que nous voulons ; mais des Choses qui sont solides, invincibles, éternelles & celestes ; non pas celles que les Hommes ont inventé, mais que Dieu a revelé : Car si nous en croyons l'Ecriture, nôtre Invention ne nous sert de rien qu'à provoquer Dieu à nôtre ruine.* Et ensuitte, *Pren garde*, dit-il, *que tu ne determines precisement de dire ce que tu as auparavant medité, quelque Chose que ce soit ; Car quoi qu'il soit permis de determiner le Texte que tu dois expliquer, neantmoins l'Interpretation ne l'est du tout point ; de peur, que si tu le fais, tu n'otes au Saint Esprit ce qui est Sien ; à savoir, de reigler ton Discours, afin que tu puisses Prophetiser au Nom du Seigneur, dépourvû de tout Savoir, de Meditation & d'Experience, & comme si tu n'avois rien du tout étudié ; remettant ton Cœur, ta Langue & toi même entiérement à son Esprit, sans te confier de rien sur ta precedente Etude ou ta Meditation ; mais disant en toi même, en grande Confiance, sur la Promesse Divine* ; Le Seigneur donnera la Parole, avec beaucoup de Vertu, à ceux qui Prèchent l'Evangile. *Mais sur toutes Choses, sois soigneux de ne suivre pas la maniere des* Hypocrites, *qui ont écrit presque mot à mot ce qu'ils ont à dire, comme s'ils devoient repeter quelques Vers sur un Theatre, ayant apris toute leur Predication, comme font ceux qui representent des* Tragedies. *Et après cela, quand ils sont au lieu de la Prophetie, ils prient le Seigneur de regler leur Langue ; mais en mêmes Tems, ferment le chemin au*

Saint

Saint Esprit, ils determinent de ne rien dire, que ce qu'ils ont écrit. O la malheureuse sorte de Prophetes, & veritablement maudite, qui ne se reposent point sur l'Esprit de Dieu; mais sur leurs propres Ecrits & sur leurs Meditations! Pourquoi pries tu le Seigneur, toi faux Prophete, qu'il te donne son Saint Esprit, par lequel tu puisses dire des Choses utiles, & cependant tu repousses cet Esprit? Pourquoi preferes tu ta Meditation ou ton Etude à l'Esprit de Dieu? Autrement, pourquoi ne te remets tu pas toi même à l'Esprit?

§. XIX. *Secondement*, Cette maniere de Prêcher, de la façon qu'ils s'en servent (considerans aussi ce qu'ils affirment, *Qu'il se peut faire, & qu'il arrive souvent que cela se fait par des Hommes qui sont Impies, ou dépourvûs de la veritable Grace*) non seulement ne peut point édifier l'Eglise, ni engendrer ou nourrir la vraye Foi, mais elle la détruit, étant directement contraire à la Nature du *Ministere Chrétien & Apostolique*, dont les Ecritures font mention : Car l'*Apôtre ne Prêchoit point en Sagesse de Paroles, de peur que la Croix de Christ ne fût aneantie*, 1 Corin. 1. vers. 17. Mais cette Predication ici ne se faisant pas par les Actions & les Mouvemens de l'Esprit de Dieu, mais par l'Invention & l'Eloquence de l'Homme, & par le moyen de ses Qualitez Naturelles & acquises, & par son Savoir, elle est en Sagessè de Paroles; & par consequent la *Croix de Christ* est par-là aneantie. La *Parole* de l'Apôtre & sa *Predication n'a point été en Paroles attrayantes de la Sapience Humaine, mais en Evidence d'Esprit & de Puissance*; Afin que la Foi de ceux qui écoutent *ne fût point en la Sapience des Hommes, mais en la Puissance de Dieu*, 1 Cor. 2. vers. 3, 4, 5. Mais cette Predication, ici, n'ayant rien de l'Esprit & de la Puissance en elle, tant les Predicateurs que les Auditeurs, avoüants qu'ils n'attendent point de telles Choses, ni que même souvent ils n'y sont pas sensibles; il faut qu'elle soit en Paroles attrayantes de la Sapience Humaine;

2. Les paroles que la Sagesse de l'Homme fournit n'engendrent point la Foy.

ne ; puiſque c'eſt purement par la Sageſſe de l'Homme qu'elle eſt recherchée, & purement par la force de l'Eloquence de l'Homme & avec les Paroles attrayantes qu'elle eſt prononcée ; Et c'eſt pour cela qu'il n'y a rien d'étrange, ſi la Foi de ceux qui écoutent & qui ſe repoſent ſur de tels Predicateurs & leurs Predications, eſt en la Sapience des Hommes, & non pas en la Puiſſance de Dieu. Les Apôtres declaroient, *Qu'ils ne parloient point en Paroles que la Sapience Humaine enſeigne, mais qu'enſeigne le Saint Eſprit*, 1 Corin. 1. verſ. 23. Mais ces Predicateurs avoüent qu'ils ſont Etrangers aux Mouvemens & aux Operations du Saint Eſprit, ni qu'ils ne s'attendent point à les ſentir ; c'eſt pourquoi ils parlent en Paroles, que leur propre Sapience Naturelle & leur Savoir leur enſeigne, les mêlant & les ajoutant à certaines Paroles qu'ils ont priſes de l'Ecriture & d'autres Livres, & par conſequent ils ne diſent pas ce que le Saint *Eſprit* leur enſeigne.

3. La veritable methode de l'Egliſe etoit de parler par Revelation.

En troiſiéme lieu, Ceci eſt contraire à la Méthode & à l'Ordre de l'*Egliſe Primitive*, dont l'Apôtre fait mention, 1 *Cor.* 14. verſ. 30, *&c.* où en *Prêchant*, chacun doit attendre ſa *Revelation*, & faire place l'un à l'autre, ſelon que les Choſes ſont Revelées. Mais, ici, il n'y a point d'attente de *Revelation*, mais le Predicateur doit parler, & dire non pas ce qui eſt revelé, mais ce qu'il a preparé & premédité par avance.

4. L'Eſprit eſt exclus par les Preſtres, d'eſtre l'Enſeigneur.

Enfin, par cette ſorte de Predication, l'Eſprit de Dieu, qui ſeroit le principal Inſtructeur & Enſeigneur du Peuple de Dieu, & de qui ſeul l'Influence eſt ce qui rend toutes les Predications efficaces & avantageuſes pour l'Edification des Ames, eſt exclus ; Et la Sapience de l'Homme Naturel, ſon Savoir & ſes Qualitez ſont établies & éxaltées : Ce qui ſans doute eſt une grande & principale Raiſon pourquoi la Predication eſt ſi infructueuſe, & ſans un bon Succez parmi la Generalité

neralité des Chrétiens. Et même, suivant cette Doctrine, le Diable peut Prêcher & doit être écouté aussi, veu qu'il connoit la Verité, & qu'il a autant d'Eloquence que Personne. Mais à quoi sert l'Excellence du Langage, si l'Evidence & la Puissance de l'Esprit manque, qui touche la Conscience? Nous voyons que quand le Diable a confessé la Verité, neantmoins Christ n'a pas voulu de son Témoignage. Et tout de même, que ces convaincans Témoignages de l'Ecriture prouvent, que cette partie de la Predication est contraire à la Doctrine de Christ; aussi prouvent-ils, que les nôtres, ci-dessus affirmez, lui sont conformes.

§. XX. Mais si quelcun faisoit une Objection de cette maniere, *Plusieurs n'ont-ils pas profité, & même n'ont-ils pas été tout ensemble & Convertis & Edifiez par le Ministere de ceux qui ont premedité leurs Predications; & même l'Esprit n'a-t-il pas souvent concouru par sa Divine Influence, avec des Predications ainsi premeditées, tellement qu'elles ont puissamment été portées dans les Ames des Auditeurs, à leur grand Avantage?* Objection

Je Repons, Quand on accorderoit cela, ce que je ne refuserai pas, il ne s'ensuivra pas de-là, que la Chose ait été bonne en elle même; non plus, que parce que *Paul* fut rencontré par Christ, à la Conversion de son Ame, comme il alloit à *Damas*, pour Persecuter les Saints; il fit bien de le faire ainsi. Et on ne mesure pas non plus les Actions particulieres, ni encore les Congregations toutes entieres (comme nous avons remarqué ci-devant) par les Actions de Condescendance de Dieu dans les Tems de l'Ignorance. Mais outre cela, il est souvent arrivé, que Dieu ayant égard à la Simplicité & à l'Integrité, soit du Predicateur, soit des Auditeurs, s'est emparé du Cœur d'un Predicateur, par sa Vertu & sa Sainte Influence, & l'a conduit par-là à dire des Choses qui n'étoient point dans son Discours premedité, & ausquelles Reponse. Paul persecuteur fut Converti. La Persecution donc est-elle bonne?

il n'avoit peut être jamais pensé auparavant : Et ces Ejaculations passageres, & ces Exhortations non premeditées, mais vivantes, se sont trouvées plus avantageuses & plus soulageantes, tant pour le Predicateur, que pour les Auditeurs, que tous leurs Sermons premeditez. Mais tout cela ne leur alloüera pas la liberté de continuer dans ces Choses, qui en elles mêmes ne sont pas approuvées; mais sont contraires à la Practique des Apôtres, dans un tems où Dieu est après à susciter un Peuple pour le servir, selon la *Primitive Pureté*, & le *Culte Spirituel*; Et mêmes ces Actes de Condescendance de la part de Dieu, dans les Tems de Ténébres & d'Ignorance, doivent engager de plus en plus tous les Hommes à les suivre, selon qu'il revele sa *Méthode* la plus *parfaite* & la plus *Spirituelle*.

2. De la Priere, comment l'exterieure se distingue de l'interieure.

§. XXI. Ayant jusques ici parlé de la *Predication*; Il est à propos de parler à present de la *Priere*, sur quoi il se forme la même Controverse. Nos Averfaires, de qui la *Religion* est toute de dehors pour la plûpart, & qui est-telle, que les Actes en sont des pures productions de la Volonté naturelle de l'Homme & de ses Forces; comme ils peuvent Prêcher, aussi peuvent-ils Prier quand il leur plaît, c'est pour cela qu'ils ont leur Prieres particulieres reglées. Je ne me mêle point des Disputes qui sont entr'eux mêmes touchant cela; Quelques uns tenans pour les *Prieres Reglées*, comme une *Liturgie*; Quelques autres pour celles qui sont conçûes, *ex Tempore*, sur le champ : Il me suffit qu'eux tous conviennent en ceci, que les Mouvemens & l'Influence de l'Esprit de Dieu, ne sont point necessaires, pour devoir les preceder; & c'est pour cela qu'ils ont leur *Tems reglez* dans leur Service Public, comme, avant & après la Predication, & dans leurs Devotions particulieres, comme le Matin & le Soir, & avant & après le Repas, & autres telles Occasions; auquel tems ils se mettent precisément à faire

Les tems reglez des prieres pour prêcher & pour prier, renient l'Esprit.

leurs Prieres, en disant des Paroles à Dieu, soit qu'ils sentent quelque Mouvement ou Influence de l'Esprit ou non : Tellement, que quelques uns des Principaux ont Confessé qu'ils avoient ainsi Prié sans les Mouvemens ou l'Assistance de l'Esprit, reconnoissant qu'ils avoient commis un Peché en le faisant ; Cependant, ils ont dit, qu'ils regardoient cela comme leur Devoir de le faire ainsi, quoi que prier sans l'Esprit soit Peché. Nous avoüons franchement que la *Priere* est un Devoir profitable & nécessaire tout ensemble, qui est commandé & capable d'être frequemment pratiqué par tous les *Chretiens :* Mais comme nous ne pouvons rien faire sans Christ, aussi ne pouvons nous pas non plus Prier sans le concours & l'Assistance de son Esprit. Mais afin que l'*Etat* de la *Dispute* soit mieux entendu, il faut que l'on considere, Premiérement, que la *Priere* est de deux sortes, *Intérieure* & *Extérieure*: La *Priere Interieure* est ce *Retour secret de l'Ame vers Dieu*, par lequel étant secrettement touchée & rendue sensible à la *Lumiere* de *Christ* dans la Conscience, étant prosternée & abatuë sous le sentiment de ses Iniquitez, de son Indignité & de sa Misere, elle regarde vers Dieu ; & joignant le succez avec la secrette Splendeur de la *Semence de Dieu*, elle soupire vers lui, & est continuellement aprés à exhaler quelques secrets Desirs & quelques Aspirations vers lui. C'est en ce sens, qu'il nous est si frequemment commandé dans l'Ecriture de *Prier continuellement*, Luc 18. vers. 1. 1 *Thessal.* 5. vers 17. *Ephes.* 6. vers. 18. *Luc* 21. vers. 36. Ce qui ne se peut pas entendre de la *Priere Extérieure* ; parce qu'il seroit impossible, que les Hommes fussent toûjours sur leurs Genoux exprimant les *Paroles* d'une *Priere* ; & que cela les empêcheroit d'exercer ces *Devoirs*, qui ne sont pas moins positivement commandez. La *Priere Extérieure* est, lors que l'Esprit (étant ainsi dans l'Exercice d'une Retraite Inté-

Que c'est que la priere Interieure.

Que c'est que la priere Exterieure.

rieure, & sentant l'Inspiration de l'Esprit de Dieu s'élever puissamment dans l'Ame) reçoit une Force & une Liberté par un Mouvement de Surcroit, & une Influence de l'Esprit pour tirer hors, soit des *Soupirs intelligibles*, soit des *Gemissemens* ou des *Paroles*, & cela, où en Public dans les Assemblées, ou en Particulier, ou étant à Table, *&c.*

La priere Interieure necessaire en tout temps.

Comme donc la *Priere Intérieure est necessaire en tout Tems*, aussi, tant que dure le jour de la *Visitation* de chaque Personne, on ne manque jamais de quelque Influence, plus ou moins, pour la mettre en Pratique; parce que l'Ame ne se retire pas plûtôt en elle même, & ne se considere pas plûtôt elle même en la presence de Dieu, qu'elle se trouve elle même être dans sa Pratique.

La priere Exterieure demande un surcroit d'Influence.

L'*Exercice Extérieur* de la *Priere*, ayant besoin d'une plus grande Influence ajoûtée de surcroit & d'un plus grand Mouvement de l'Esprit & d'ailleurs ne pouvant pas se pratiquer continuellement, aussi ne se peut-il pas faire si promtement, tellement que l'on s'en acquitte efficacement, jusqu'à ce que l'Entendement soit un peu de tems informé de l'*Interieur*; C'est pourquoi ceux qui sont diligens & qui se tiennent sur leurs gardes dans leurs Ames, & fort retirez dans l'Exercice de cette Priére Intérieure sont plus capables d'être frequemment dans l'usage de l'*Extérieure*, parce que cette Sainte Influence les accompagne plus constamment, & qu'eux en étant mieux informez & accoutumez aux Mouvemens de l'Esprit de Dieu, ils peuvent aisement les apercevoir & les discerner. Et à la Verité, comme ceux qui sont les plus diligens ont un proche accès à Dieu, & qu'il prent un très grand plaisir à les attirer par son Esprit, & qu'ils s'approchent pour l'Invoquer; Aussi, lors que plusieurs sont assemblez dans ce *Sentiment de Vigilance*, Dieu repand souvent parmi eux l'*Esprit de Priere* & les y excite, pour s'Edifier & s'Etablir l'un l'auttre en *Charité*.

Mais

Mais parce que cette *Priere extérieure* depend de l'*Intérieure*, comme celle qui la doit suivre, & que l'on ne peut s'en acquitter pour être agreable, qu'elle ne soit accompagnée d'un surcroit d'Influence & du Mouvement de l'Esprit ; c'est pour cela que nous ne pouvons point determiner de Tems reglez pour *Prier extérieurement*, tellement que nous nous imposions une nécessité de dire des paroles en tel & tel Tems, soit que nous sentions cette Influence & cette Assistance Celeste, ou non ; car nous jugeons que cela seroit Tenter Dieu, & venir devant lui sans une *Preparation* requise. Nous croyons qu'il est raisonnable pour nous de nous presenter devant lui, par cette *Intérieure Retraitte de l'Entendement*, & de continuer ainsi plus avant, selon que son Esprit nous aidera, & nous attirera à cela, & nous trouvons que le Seigneur l'accepte, & même il voit qu'il est à propos souvent de nous exercer dans ce Lieu de Silence, pour l'eppreuve de nôtre *Patience*, sans nous donner la liberté de parler d'avantage ; pour nous enseigner à ne nous pas reposer sur un *Exercice* extérieur, ou à ne nous pas contenter nous mêmes, comme il n'y en a que trop qui le font, de dire quelques unes de nos *Prieres* ; & que nôtre dependance sur lui en soit d'autant plus ferme & constante, pour attendre qu'il nous tende ce *Sceptre*, & qu'il nous permette de nous approcher de lui, avec plus de franchise & de liberté d'Esprit qu'auparavant dans nos Cœurs vers lui. Cependant nous ne nions pourtant pas que souvent dans des occasions particulieres fort subitement, & même au premier retour de l'Ame, dans elle même, Dieu ne donne la Force & la Liberté de mettre en avant des Paroles ou des Actes de *Priere extérieure*, de sorte qu'à peine l'Ame peut-elle discerner aucun Mouvement qui precede, mais l'Influence & la Production en est, comme si cela se faisoit, *simul & semel*, c'est à dire, tout à la fois ; néantmoins cette Parole

Nous ne pouvons fixer des temps reglez pour parler & prier en tentant Dieu

Tels sont ou peche qui Negligent de prier.

role de *Bernard* est veritable, que *toute Priere est tiede qui n'est point precedée d'une Inspiration.* Quoi que nous soutenions, que Personne ne doit se mettre à *Prier Dieu* sans ce Mouvement ; Neantmoins nous ne nions pas que ceux-là ne Pechent, qui negligent la Priere ; mais leur Peché est en ce qu'ils ne viennent pas en ce lieu-là, où ils peuvent sentir cela qui les y conduiroit. C'est pourquoi nous ne doutons pas que plusieurs ne se trouvent frustrez de beaucoup de precieuses Occasions pour prier par la Negligence de cette Vigilance Interieure & de cette retraitte de l'Ame & que par-là ils ne soient coupables devant Dieu ; ils Pecheroient pourtant s'ils entreprenoient d'en faire l'Acte, jusqu'à ce qu'ils ayent premiérement senti l'Influence. Car comme celui-là offence incivilement son Maître, qui demeure au Lit, & s'endort, & neglige de faire les *Affaires de son Maître* ; Si pourtant un tel se levoit soudainement, sans vêtir ses Habits, ou sans prendre avec soi ces Outils necessaires & les Instrumens, sans lesquels ils ne sauroit aucunement travailler, & qu'il se mît à travailler avec empressément envain, bien loin qu'un tel reparât par-là sa premiere Faute, qu'aucontraire il s'exposeroit justement à une nouvelle Censure : Et comme quand quelqu'un qui est Negligent & Occupé ailleurs, peut manquer d'entendre celui qui lui parle, ou même n'entendre pas le son de la Cloche de l'Horloge, quoi qu'elle Sonne bien près de lui assez fortement ; De même, plusieurs par negligence peuvent souvent manquer d'entendre Dieu qui les appelle, & qui leur donne accez à le prier : Neantmoins cela ne leur permet pas de se mettre à travailler, sans sa liberté, dans leurs propres Volontez.

Un Serviteur hatif, & un negligent ne repondent point à leur devoir.

Et enfin, Quoi que cela soit la seule vraye Methode & propre de la Priere, comme étant la seule qui est agreable à Dieu ; neantmoins, nous ne

nions

nions pas qu'il n'ait souvent repondu aux Prieres, & n'ait approuvé les Desirs ou les Demandes de quelques uns, particulierement dans les Tems des Ténébres, qui en cela ont grandement erré, tellement que quelques uns qui se sont assis en Prieres Formelles & Etudiées, quoi que fort defectueuses dans la Matiere aussi bien que dans la Maniere, sans l'assistance ou l'Influence de l'Esprit de Dieu; l'ont pourtant trouvé prenant occasion par-là de s'insinuer dans leurs Ames, & de les attendrir & les soulager merveilleusement : Néantmoins, comme il a été remarqué ci-devant dans la Predication & ailleurs, cela ne prouvera pas ces *Pratiques* là, ni qu'elles soient un juste Obstacle pour empêcher Personne de venir pratiquer cette *Pure, Spirituelle* & *Agreable Priere*, dans laquelle Dieu remet encore & conduit son Peuple, le detournant de toutes les *Superstitions* & les pures *Formalitez Steriles & Vaines.* L'Etat de la Controverse, & nôtre Sentiment là dessus, étant ainsi clairement reglez; cela ira au devant de plusieures Objections, & donnera en même tems une plus courte & plus aisée Reponse aux autres. Je prouverai premierement cette *Priere Spirituelle* par quelques brieves Consideration tirées de l'Ecriture; & en suite je Repondrai aux Objections de nos Adversaires, ce qui servira aussi à refuter leur Methode & leur Maniere.

Dans les tems de Ténébres Dieu a souvent exaucé leurs Prieres.

Premierement, La priere Spirituelle prouvée par l'Ecriture.

§. XXII. Et premiérement, Qu'il y ait une nécessité pour cette *Retraitte intérieure de l'Ame*, comme étant un prealable à la *Priere*, afin que l'on sente que l'*Esprit* y meine, cela paroit, en ce que dans la plûpart de ces Passages, où la *Priere* est commandée, la *Veille* y est aussi marquée par avance, comme étant nécessaire pour aller devant; comme *Matth.* 24. *v.* 42, *Marc* 13. *v.* 33. & 14, *v.* 38. *Luc* 21. *v.* 36, d'où il est clair, que cette *Veille* devoit aller devant la *Priere*. Or, à qu'elle fin est cette *Veille*, ou qu'est-elle autre Chose, qu'une atteinte

I. Il faut que l'Esprit de Dieu se sente pour mouvoir l'Ame à la priere.

s'accorde fort avec ces autres Témoignages de l'Ecriture, qui nous commandent & recommandent l'usage de la Priere. D'où j'Argumente ainsi :

Si Personne ne sait comment prier, ni ne le peut faire sans le secours de l'Esprit, donc il ne lui sert de rien, & même il lui est tout a fait inutile de Prier sans cela. Argument.

Mais le premier est vrai ; Donc le dernier l'est aussi.

En troisiéme lieu, Cette néceſſité de l'Esprit, pour la veritable Priere, paroit en *Ephes. 6. v.* 18. & *Jude* 20. où l'Apôtre commande de *Prier toûjours en l'Esprit, & veillans à cela* ; ce qui est autant que s'il eut dit, qu'il ne nous faut jamais Prier sans l'Esprit, ou sans veiller à cela. Et *Jude* nous montre que ces Prieres qui se font dans l'Esprit, tendent uniquement à *nous édifier nous mêmes sur nôtre très sainte Foi.* III. Prier toûjours en Esprit & veiller à cela.

En quatriéme lieu, L'Apôtre *Paul* dit expressément, 1 *Corinth.* 12. *v.* 3. *Que nul ne peut dire que Jesus est Seigneur, sinon par le Saint Esprit :* Si donc Jesus ne peut être ainsi nommé de droit, que par le *Saint Esprit* ; beaucoup moins peut-il être invoqué d'une maniere recevable. De là vient que le même Apôtre declare, 1 *Cor.* 14. *v.* 15. *Qu'il priera d'Esprit*, &c. Preuve manifeste que ce n'étoit nullement sa Methode de Prier sans cela. IV. L'Homme ne peut appeller Christ Seigneur que par le Saint Esprit.

Mais en cinquiéme lieu, Toute *Priere* sans l'Esprit est *Abomination*, telles qu'étoient les *Prieres des Impies*, Prov. 28. *v.* 9. Et l'Asseurance que les Saints ont, que *Dieu les exaucera*, est, s'ils *lui demandent quelque chose selon sa Volonté*, 1 Jean 5. *v.* 14. Si donc la Priere n'est pas selon sa Volonté, il n'y a point de fondement d'Asseurance qu'il l'exaucera. Or nos Aversaires avoüeront, que les Prieres, sans l'Esprit, ne sont point selon la Volonté de Dieu ; C'est pourquoi ceux qui prient sans cela, n'ont point de fondement d'en attendre une reponse: V. Dieu n'exaucera point les prieres des impies.

Car

Car en verité commander à un Homme de *Prier* sans l'*Esprit*, c'est la même chose, que de commander à quelqu'un de *Voir* sans *Yeux*, de *Travailler* sans *Mains*, ou, de *Marcher* sans *Pieds*. Et ordonner à un Homme de se mettre en *Prieres*, avant que l'Esprit en quelque mesure, plus ou moins, le meuve à cela, c'est ordonner à un Homme de voir, avant qu'il ouvre les Yeux ; ou de cheminer avant que d'être levé, ou de travailler de ses Mains, avant qu'il les remue.

VI. Tout Sacrifice est peché n'etant pas offert par l'Esprit.

§. XXIII. Mais enfin, C'est cette fausse Opinion de Prier sans l'Esprit, & sans juger qu'il soit nécessaire de l'attendre, comme étant ce qui se doit sentir pour nous mouvoir à cela, qu'est sortie toute la Superstition & l'Idolatrie qui est entre ceux qui s'appellent *Chrétiens*, & ce grand nombre d'Abominations par lequelles le *Seigneur* est *provoqué*, & son *Esprit Contristé :* Tellement, que plusieurs se trompent aujourd'hui, comme faisoient anciennement les *Juifs*, croyant qu'il suffit s'ils payent leurs Sacrifices quotidiens, & offrent leurs Oblations ordinaires ; s'imaginant de-là que tout va bien, & se formant à eux mêmes une fausse Paix, comme la *Femme Debauchée* dans les *Proverbes* ; parce qu'ils ont offert leurs Sacrifices des Prieres du Matin & du Soir. C'est pourquoi il est manifeste, que leur usage continuel des Choses n'influë point du tout sur leur Vies & leur Conversations ; mais qu'ils demeurent pour la plûpart aussi Méchans que jamais. Et même il est assez ordinaire pour eux, tant *Papistes* que *Protestans*, premiérement de sauter, par maniere de dire, de leur vaines, legeres & profanes Conversations, à leurs *heures* & *aux tems marqués*, & se mettre à leur Devotion ordinaire ; & alors, quand cela est à peine achevé, & que les Paroles à Dieu sont à peine finies, le premier Discours profane vient après : Tellement, que le même Esprit profane & impie de ce Monde les anime en l'un & en l'autre. S'il

y

y a là quelque chose de tel que de *vaines Oblations*, ou des *Prieres qui sont Abominations*, lesquelles Dieu n'exauce point (comme il est seur qu'elles sont, & l'Ecriture l'atteste, *Esa. 66. v. 3. Jer. 14. v. 12.*) certes de telles Prieres étant faits dans la Volonté de l'Homme, & par sa propre force, sans l'Esprit de Dieu, doivent être de ce nombre.

§. XXIV. Que ceci suffise pour la Preuve. Je procederai maintenant à repondre à leurs Objections, après que j'aurai dit quelque chose touchant *L'Union avec des autres dans la Priere.* Ceux qui prient ensemble d'un commun accord, ont accoûtûmé de concourir non seulement dans leur Esprits, mais aussi dans les Gestes de leur Corps ; ce que nous approuvons aussi volontiers. Il est de la bienseance que ceux, qui s'approchent de Dieu pour *Prier*, le fassent ayant les *Genoux pliez*, & leurs *Têtes decouvertes* ; ce qui est nôtre Pratique.

Touchant l'Union de se joindre avec des autres dans la Priere

Mais il se forme ici une Controverse, *S'il est permis de se joindre aux autres (dans ces Signes extérieurs de Respect, quoi que ce ne soit point de Cœur) qui prient par Formalité, sans attendre le Mouvement de l'Esprit, ne le jugeant pas néceſſaire.* 1. Object.

Nous repondons, Point du tout: Et c'est pour nôtre Témoignage en cette affaire, que nous avons beaucoup souffert. Car quand il est arrivé, que soit par accident, ou pour rendre Témoignage contre leur Culte, nous avons été presens tant qu'il a duré, & que nous avons trouvé, qu'il ne nous étoit pas permis de nous y encliner ou mettre à *genoux* avec eux, ils nous ont souvent persecutez, non seulement par des Reproches, mais aussi par des Coups & par de cruelles Battures. C'est pour cela qu'ils ont de coûtûme de nous accuser d'Orgueil, de Profanation & d'Extravagance, comme si nous n'avions point de Respect, ni de Reverence pour le *Service de Dieu*, & comme si nous pensions que Personne ne pût Prier, ou ne fut

Reponse.

Comment nous ne pouvons nous joindre avec les Idolatres dans la priere.

fût exaucé de Dieu que nous. A tout céla, & à plusieurs autres Reproches de cette sorte, nous repondons en peu de mots & modestement ; Qu'il nous suffit, que l'on ne nous trouve point agissant ainsi, ni par Orgueil, ni par Extravagance, ni par Profanation ; mais purement & simplement, de-peur que nous ne blessions nos Consciences : La raison de cela est évidente & claire ; Car, puis que nôtre Principe & nôtre Doctrine nous oblige à croire, que les *Prieres* de ceux qui avoüent eux mêmes, qu'ils *ne sont point animez de l'Esprit*, sont des *Abominations*, comment pouvons nous en saine Conscience nous joindre avec eux ?

2. Object. S'ils insistent, *Que c'est le plus haut point, de manque de Charité & d'Arrogance, de presumer qu'il n'y ait qne nous mêmes qui prions toûjours par le Mouvement de l'Esprit, & qu'eux ne le fassent jamais ; comme si nous n'étions jamais trompez dans nos Prieres sans les Mouvemens de l'Esprit, & qu'eux n'en fussent jamais saisis : Veu qu'encore qu'ils ne croyent pas que le Mouvement de l'Esprit soit toûjours nécessaire, ils avoüent pourtant qu'il est fort profitable & fort consolatoire, & qu'ils le sentent souvent produire en eux son Influence ; ce que nous ne pouvons nier qu'il n'arrive quelquefois.*

Reponse. A tout cela je repons distinctement : Si c'étoit leur *Doctrine* connuë & ouverte de ne Prier pas sans le mouvement de l'Esprit, & qu'ils s'en tinssent à cela serieusement, sans s'engager eux mêmes à Prier à certaines *Heures prescrittes* precisement (au quel tems ils determinent de Prier, quoi que ce soit sans l'Esprit) alors en verité nous pourrions être accusez de manque de Charité & d'Orgueil, si nous ne nous joignions jamais avec eux ; & s'ils l'enseignoient & pratiquoient ainsi, je ne doute point qu'il ne nous fût permis de le faire ; à moins qu'il n'y parût quelque manifeste & évidente Hypocrisie ou Illusion. Mais puis qu'ils avoüent qu'ils *Prient sans l'Esprit*, & veu que Dieu nous

Confirmerons nous l'Hypocrite en priant.

nous a perſuadé, que de telles Prieres ſont Abominables, comment pouvons nous en ſaine Conſcience nous joindre à une Abomination ? Nous ne nions pas que Dieu n'y condeſcende quelquefois en leur faveur (quoi qu'à preſent, que le *Service Spirituel* eſt ouvertement proclamé, & que tous y ſont invitez, la choſe eſt autrement, que dans ces Anciens Tems d'Apoſtaſie & de Ténébres) c'eſt pourquoi, bien que quelqu'un commençât à Prier en nôtre preſence, ſans attendre le Mouvement de l'Eſprit ; néantmoins, s'il paroit manifeſtement, que Dieu par Condeſcendance a concouru avec un tel, alors ſelon la Volonté de Dieu, nous ne refuſerions pas de nous y joindre auſſi ; mais cela eſt rare, depeur que par-là on ne fût confirmé dans leur faux Principe. Et quoi que cela ſemble rude dans nôtre Profeſſion ; néantmoins, cela eſt tellement confirmé, tant par l'Autorité de l'Ecriture, que par celle de la droite Raiſon, que pluſieurs en étant convaincus, ont embraſſé ce parti avant les autres *Veritez*, qui ſont plus aiſées, & même comme il ſembloit à quelques uns plus claires. Entre ceux-là *Alexandre Skein*, un Magiſtrat de la Ville d'*Aberdeen*, eſt memorable dans ces dernieres Années, Homme fort modeſte, & ayant de la repugnance pour donner du ſcandale aux autres ; lequel néantmoins étant ſurmonté par la Force de la Verité dans cette affaire, fut forcé de ſe ſeparer des Aſſemblées publiques & des Prieres, & de ſe joindre à nous pour ce ſujet : Et rendant raiſon de ſon changement, probablement en peu de mots, mais néantmoins ſubſtantiellement il renferma cette Controverſe, touchant le *Culte*, en quelques courtes Queſtions, leſquelles il preſenta aux Predicateurs publics de la Ville, & j'ai jugé à propos de les inſerer en ce lieu.

Question. *1. Savoir, si quelqu'un peut, ou non, se mettre à faire quelque Acte du Service de Dieu, sans être Mû, Conduit & Animé par le Saint Esprit ?*

Quelques questions, d'A. Skein opposées aux Predicateurs qui sont à Aberdeen.

2. Si les Mouvemens de l'Esprit sont nécessaires pour chaque Devoir particulier, savoir, s'il faut l'attendre, afin que toutes nos Actions & nos Paroles soient selon la Grace de parler & l'assistance qu'il donne ?

3. Savoir, si chacun qui porte le Nom de Chrétien, *ou qui fait profession d'être* Protestant, *en a une mesure si constante & non interrompuë, qu'il puisse immediatement se mettre au Devoir sans attendre ?*

4. S'il y a quelquefois une indisposition & une incapacité pour ces Exercices, du moins quant à leur accomplissement Spirituel & Animé ; savoir, si l'on doit s'en acquitter & les accomplir en ce Cas, & en ce Tems ?

5. Si l'on se met à faire quelque Devoir, sous pretexte que c'est par Obéissance à un Commandement extérieur, sans la Vie Spirituelle & le Mouvement nécessaire ; savoir, si un tel Devoir, ainsi accompli, peut s'attendre en Foi, d'être accepté de Dieu, & s'il ne doit pas plûtôt être consideré comme une Oblation Levit. 16. 1. *de Feu étrange devant le Seigneur ; puis qu'il se fait (tout au plus) par la Force des Qualitez naturelles & acquises, & non pas par la Force & l'Assistance du Saint Esprit, qui étoit Figuré par le Feu qui descendoit du Ciel, lequel seul, & nul autre, devoit consumer le Sacrifice ?*

6. Savoir, si les Devoirs, qui se rendent dans la pure Force des Qualitez naturelles & acquises (soit en public ou en particulier) ne sont pas aussi réellement, à peupres, une Image de l'Invention de l'Homme, que le Service Papiste, *quoi qu'il ne soit pas si grossier dans l'Apparence extérieure ? Et par consequent, s'il n'y a pas une aussi réelle Superstition à soutenir quelque Service de cette Nature, qu'il y en a à soutenir le Service* Papiste, *quoi qu'il y ait de la difference dans le degré ?*

7. Savoir,

7. *Savoir, s'il y a un fondement d'Offence ou d'un Scandale juste de soutenir le Service de ceux dont le Principe declaré, c'est, ni de ne parler point pour l'Edification, ni de ne prier point, que selon qu'il plaît au Saint Esprit de les Assister en quelque mesure, plus ou moins; sans quoi ils choisissent plûtôt d'être dans le Silence, que de parler sans cette Influence?*

Ils ne repondirent à ces Choses que fort froidement & foiblement; lui aussi a refuté il y a long-tems leurs Reponses.

Puis donc que Dieu nous a appelez à son Service Spirituel, & à rendre Témoignage contre les Services Humains & Volontaires de l'Apostasie, si nous ne nous étions pas tenus inebranlables de ce côté-là en faveur de la *Verité* revelée; mais nous étions joints à eux, nôtre Témoignage envers Dieu seroit, & affoibli & perdu tout ensemble; & il seroit Impossible de repandre, avec asseurance, ce Service dans le Monde, dont nous n'osons, ni retarder, ni empêcher le progrès par quelques uns de nos Actes; bien qu'il falût perdre pour cela non seulement l'Honneur du Monde; mais même nos propres Vies. Et certainement plusieurs *Protestans*, par leur legereté en cette Affaire, & par des Motifs de Politique, ayant de la Complaisance pour les *Abominations Papistes*, ont grandement scandalisé leur Profession, & ont blessé la Reformation; comme il a paru dans l'Exemple de l'Electeur de *Saxe*, dans l'Assemblée des Etats à *Ausbourg*, l'An 1530. quand il fut commandé par l'Empereur *Charles Quint*, d'être present à la *Messe*, afin qu'il portât l'Epee devant lui, selon son Rang; Et lors qu'ils en fit un juste Scrupule de l'effectuer, ses Predicateurs prenans plus de soin de l'Honneur de leur Prince que de sa Conscience, lui persuaderent qu'il étoit permis de le faire contre sa Conscience. Ce qui fut & un fort mauvais Exemple, & un grand Scandale tout ensemble pour la Reformation, & qui déplût à plusieurs

Il ne faut pas que nous perdions notre Témoignage envers Dieu.

Le Scandale que l'Electeur de Saxe donna aux Protestans.

Secondement Les objections contre la Priere Spirituelle, repondues, sieurs, comme l'Auteur de l'Histoire du Concile de *Trente* le remarque bien dans son premier Livre. Mais je me hâte pour venir aux Objections de nos Aversaires, contre cette Methode de prier.

1. Objection §. XXV. On objecte, *Que si de telles Influences particulieres étoient nécessaires aux Actes Extérieurs de Service, donc elles seroient aussi necessaires pour les Actes Intérieurs, à savoir, pour desirer Dieu & pour l'aimer.*

Mais ceci est Absurde; par consequent aussi cela dont-il s'ensuit.

Reponse. Je Repons, Que ce qui a été dit sur l'*Etat* de la *Controverse* éclaircir ceci; parce qu'à l'égard de ces Devoirs generaux, il n'y manque jamais d'Influence, aussi long-tems que dure le jour de la Visitation de l'Homme, durant lequel tems *Dieu est toûjours près* de lui, & *lutte* avec lui par son Esprit, pour le faire retourner à soi même; Tellement, que pourvû qu'il ne fasse que se tenir coi, & qu'il discontinuë de ses mauvaises Pensées, le Seigneur est près pour l'assister, *&c.* Mais quant aux Actes extérieurs de la Priere, ils ont besoin d'une plus particuliere Influence & d'un mouvement, comme il a été prouvé.

2. Objection *Secondement*, on Objecte, *Que l'on pourroit aussi alleguer, que les Hommes ne devroient rendre aucuns Devoirs Moraux, comme les Enfans d'honorer leurs Peres & Meres, les Hommes de faire Justice à leurs Prochains, hormis que l'Esprit ne les y mene.*

Reponse. Je Repons, Il y a une grande difference entre les Devoirs Generaux, qui se rendent d'Homme à Homme; & les Actes exprès particuliers de Service envers Dieu : L'un est purement Spirituel & commandé de Dieu, pour être effectué par son Esprit : L'autre repond à leur Fin, à l'égard de ceux ausquels ils sont immediatement dirigez, & qui y ont Interêt, quoi qu'ils soient faits par un pur Principe naturel d'Amour propre : Tout de

même

même que les Bêtes ont des Affections naturelles l'une pour l'autre, & par consequent cela se doit ainsi rendre. Quoi que je ne nierai pas que ces Oeuvres là ne soient acceptées de Dieu, ou avantageuses à l'Ame, qu'entant qu'elles sont faites en la Crainte de Dieu, & avec sa Benediction, en quoi ses Enfans font toutes Choses; C'est pourquoi ils sont reçûs & benits en tout ce qu'ils font.

En troisiéme lieu, on Objecte, *Que si un méchant Homme ne doit point prier sans un Mouvement de l'Esprit, parce que sa Priere seroit Criminelle, il ne doit pas Labourer non plus par la même Raison, parce que le Labourage du Méchant, aussi bien que la Priere, est Peché.* 3. Objection Prouv.21.4.

Cette Objection est de même Nature que la precedente, c'est pourquoi on y peut repondre de la même *Façon*; veu qu'il y a grande difference entre les Actes Naturels, comme, le *Manger*, le *Boire*, le *Dormir*, & le *soin de chercher la Nourriture pour le Corps* (qui sont des Choses que l'Homme a en commun avec les Bêtes) & les Actes Spirituels. Et il ne s'ensuit pas, parce qu'un Homme ne doit point se mettre à faire des *Actes Spirituels* sans l'Esprit, que par consequent il ne puisse pas se mettre à faire des *Actes Naturels* sans lui: L'Analogie subsiste mieux ainsi, & cela pour la preuve de nôtre Affirmation, Que comme l'Homme a besoin de son Esprit Naturel, pour se mettre à faire des Actes Naturels; aussi a-t-il besoin de l'Esprit de Dieu pour s'acquiter des Actes Spirituels. Que les Actes Naturels des Impies & des Non-regenerez ne soient Criminels, cela ne se nie pas; quoi que non pas en eux mêmes, mais entant qu'un Homme en cet Etat est reprouvé en toutes Choses devant la Face de Dieu. Reponse. Comment les actes de Nature different de ceux de l'Esprit.

En quatriéme lieu, on Objecte, *Que les Impies, suivant cette Doctrine, peuvent se passer de prier des Années entieres, en alleguant qu'ils ont besoin d'un Mouvement à cela.* 4. Objection

Reponse. Je Repons, Les faux pretextes des Impies n'annulent en rien la Verité de cette Doctrine ; Car, à ce conte, il n'y a point de Doctrine de Christ, que les Hommes ne puissent tourner à neant. *Qu'ils ne doivent point prier sans l'Esprit*, cela est accordé ; mais ils doivent donc venir à ces Lieux où l'on *Veille*, là où ils puissent être capables de sentir le Mouvement de l'Esprit. Ils *Pechent* à la verité, en ne *Priant* pas ; mais la cause de ce Peché c'est leur defaut de *Veiller* : Ainsi leur negligence ne vient pas de cette Doctrine, mais de leur desobéissance à ce qu'elle porte ; vû que s'ils prioient sans cela, ce seroit un double Peché, & le Commandement de *Prier* ne s'accompliroit pas ; Leur *Priere* encore ne leur seroit pas utile sans cet Esprit. Et nos Aversaires sont contraints de reconnoitre cela dans un autre fait : Car ils disent, *Que c'est un Devoir imposé aux Chrétiens de prendre frequemment le Sacrement de la Cene du Seigneur* (comme ils l'appellent ;) Neantmoins, disent-ils, *Personne ne doit le prendre indignement* : Et même ils alleguent, qu'il faut que ceux qui se trouvent n'être pas preparez, s'en abstiennent ; c'est pourquoi ils les *Excommunient* ordinairement de la Table. Encore donc, que selon eux, il soit nécessaire de participer à ce Sacrement ; Neantmoins, il est aussi nécessaire que ceux qui le font s'examinent premierement eux mêmes, depeur qu'ils ne mangent & boivent leur propre Condamnation : Et bien qu'ils considerent cela comme une Chose Criminelle de s'en abstenir ; neantmoins ils tiennent cela plus Criminel pour eux de le faire sans cet Examen.

Les impies negligent les mouvemens de l'Esprit pour Prier.

5. Objection *En cinquiéme lieu*, on Objecte, *Le 8. des Actes v.22. Où* Pierre *recommande à* Simon Magus, *cet Impie Magicien de prier, inferant de-là que les Impies peuvent & doivent prier.*

Reponse. Je Repons, Que dans la citation de ce Passage, comme je l'ai souvent remarqué, on obmet la premiere

premiere & la principale Partie du Verſet qui eſt ainſi, *Act.* 8. verſ. 22. *Repen-toi donc de cette tienne Malice, & prie Dieu ſi d'aventure la penſée de ton Cœur te pourroit être pardonnée*: ainſi il lui commande ici de ſe *Repentir* premiérement. Or la moindre meſure de vraye Repentance ne peut pas être ſans quelque Choſe de cette Retraite intérieure de l'Entendement, dont nous parlons: Et à la Verité, là où la vraye Repentance va la premiere, nous ne doutons point que l'Eſprit de Dieu ne ſe tienne près pour concourir avec elle, & pour influer ſur ceux qui ſont tels, afin qu'ils prient & qu'ils invoquent Dieu. Le Magicien peut prier, mais non pas ſans Repentance.

Et enfin, on Objecte, *Que pluſieurs Prieres commencées ſans l'Eſprit, ſe ſont trouvées Efficaces, & que les Prieres des Impies ont été exaucées, & trouvées recevables comme celles d'*Achab. 6 Objection.

Cette Objection a été ci-devant vuidée & reſoluë. Car les Actes de la Compaſſion & de l'Indulgence de Dieu en certains Tems, & pour certaines Perſonnes, dans des Occaſions ſingulieres & extraordinaires ne ſont pas pour être une Regle de nos Actions. Car ſi nous faiſions de cela la meſure de nôtre Obeïſſance, il s'enſuivroit de grands inconveniens, comme cela eſt manifeſte & ſera avoüé de tous. *Enſuite*, Nous ne nions pas que les Impies ne ſoient ſenſibles aux Mouvemens & aux Operations de l'Eſprit de Dieu pluſieurs fois, avant que leur Jour ſoit expiré; par le moyen deſquelles ils peuvent prier quelquefois d'une maniere recevable; non pas comme demeurans tout à fait Impies; mais comme entrans dans la Pieté, d'où ils déchoient enſuitte & ſe revoltent. Reponſe.

§. XXVI. Quant au *Chant des Pſeaumes*, Il ne ſera pas beſoin d'un long Diſcours; Car la Choſe eſt juſtement la même que dans les deux derniers, de la *Predication* & de la *Priere*. Nous avoüons que c'eſt une partie du Culte de Dieu & III. Du Chant des Pſeaumes.

 fort

fort douce & qui repand la joye dans nos cœurs, quand cela vient d'un veritable sentiment de l'Amour de Dieu dans le Cœur, & se forme de la Divine Influence de l'Esprit qui conduit l'Ame à exhaler ou une douce Harmonie, ou bien des Paroles convenables à la Condition presente; soit que ce soit des Paroles dont les Saints se soient servis autrefois & contenues dans l'Ecriture, comme les *Pseaumes* de *David*; soit que ce soit d'autres, comme étoient les Hymnes & les Chansons de *Zacharie*, de *Simeon* & de la bienheureuse Vierge *Marie*. Mais quant à la maniere formelle & ordinaire de *Chanter*, elle n'a point de fondement dans l'Ecriture, ni aucun Principe dans le veritable Christianisme: Et, même, outre tous les Abus annexez à la *Priere* & à la *Predication*, elle a encore ce-ci de plus particulier; c'est que souvent il se dit de grands & horribles Mensonges en la presence de Dieu: Car toute sorte de Personnes Impies & Profanes se donnent la liberté de representer les Experiences & les Conditions du Bienheureux *David*; lesquelles quant à eux, non seulement sont fausses, mais aussi quant à quelques autres d'une plus grande Modestie, qui les prononcent. Comme là où ils veulent Chanter quelquefois le Pseaume 22. vers. 14. *Mon Cœur ressemble à la Cire, il est fondu au dedans de mes Entrailles:* & au Verset 15. *Ma vigueur est desseichée comme un test d'un Pot cassé, & ma Langue est attachée à mon Palais, & tu m'as rangé à la poudre de la Mort.* Et au Pseaume 6. vers. 6. *Je suis lassé en mon Gemissement, toute la nuit je baigne ma Couche & je mouille mon Lit de mes larmes*: Et plusieurs autres encore, lesquelles ceux qui les disent, savent être fausses quant à eux; Et quelquefois ils avoüeront incontinent après dans leurs Prieres, qu'ils sont coupables des Vices opposez à ces Vertus dont-ils ont affirmé un moment avant eux mêmes être revêtus. Qui est-ce qui peut supposer, que Dieu accepte de

Un son harmonieux & doux.

Mais le chant formel n'a point de fondement dans l'Ecriture.

Le Chant Profane des conditions de David refuté

de tels tours d'adreſſe ? Et veritablement de tels *Chants* plaiſent plus aux Oreilles Charnelles des Hommes, qu'aux pures Oreilles du Seigneur, qui a en horreur le Menſonge & l'Hypocriſie.

Ce *Chant* donc, qui lui plait, doit proceder de ce qui eſt *PUR dans le Cœur* (& même de la *Parole* de *Vie* qui y eſt) dans laquelle & par laquelle, quand elle habite richement en nous, des *Chanſons Spirituelles* & des *Hymnes* ſe rendent au Seigneur, ſuivant ce que dit l'Apôtre. *Col.* 3. verſ. 16.

Quant à leur Muſique Artificielle, ſoit par des Orgues, ſoit par d'autres Inſtrumens, ou par la Voix, nous n'avons, ni Exemple, ni Precepte de cela dans le Nouveau Teſtament. Muſique Artificielle.

§. XXVII. Mais, en dernier lieu, le grand Avantage de ce veritable *Service de Dieu*, dont nous faiſons profeſſion & que nous pratiquons, eſt, en ce qu'il ne conſiſte pas en la Sageſſe de l'Homme, ni dans les Arts ou dans l'Induſtrie, ni qu'il n'a pas beſoin de la Gloire, de la Pompe, des Richeſſes, ni de la Splendeur de ce Monde pour l'embellir, comme étant d'une Nature Spirituelle & Celeſte, & par conſequent trop ſimple & trop contemptible à l'Entendement Naturel & à la Volonté de l'Homme, qui ne prend pas plaiſir d'y demeurer, parce qu'il ne trouve pas là de Place pour ſes Imaginations & ſes Inventions, & qu'il n'a pas d'occaſion de gratifier ſes Sens Extérieurs & Charnels ; De ſorte, que cette Forme étant obſervée, il n'y a pas d'apparence qu'elle ſe conſerve longtems pure ſans la Vertu ; Car elle eſt d'elle même ſi nuë ſans cela, qu'elle n'a rien en elle qui invite & qui tente les Hommes à l'aimer paſſionnement, qu'autant qu'elle eſt accompagnée de la Vertu. Au lieu, que le Service de nos Averſaires ſe faiſant dans leurs propres Volontez plait à ſoi même, comme étant ce en quoi ils peuvent exercer largement leurs Qualitez Naturelles & leur Invention : Et ainſi ayant (pour la plûpart d'entr'eux) quel-

La magnificence de ce monde n'accompagne pas ce Culte interieur.

Le Service charnel plait à ſoi même.

que Chose d'une Splendeur Extérieure & Mondaine, qui donne du Plaisir aux Sens Charnels & Mondains, ils peuvent le continuer agreablement & se satisfaire eux mêmes, quoi que sans l'Esprit & sans la Vertu, dont-ils ne font nullement l'Essentiel pour l'accomplissement de leur Service; c'est pourquoi ils ne l'attendent, ni ne l'espèrent.

Le Culte des Trembleurs.

§. XXVIII. Tellement, que pour conclurre, *Le Service de la Priere & du Chant que nous soutenons est tel, qu'il sort de l'Esprit de Dieu, & est toûjours accompagné de son Influence, étant commencé par son Mouvement, & continué par sa Force & sa Vertu; ainsi c'est un* Culte *purement Spirituel:* Tel que l'Ecriture le declare, *Jean* 4. verſ. 23, 24. 1 *Cor.* 14. verſ. 15. *Ephes.* 6. verſ. 18. *&c.*

Le Culte de nos Averſaires.

Mais *le Service de la Predication, de la Priere & du Chant, que nos Averſaires soutiennent, & auquel nous nous opposons, est un Service qui est commencé & continué & achevé dans la propre Volonté Naturelle, & la Force de l'Homme, sans le Mouvement ou l'Influence de l'Esprit de Dieu, lequel ils ne croyent pas qu'il soit necessaire d'attendre; aussi peut-il se faire veritablement, tant dans sa mattiere, que dans sa maniere, par des* Hommes Impies, *ou par l'*Impieté des Hommes. *Tel étoit le Service & les vaines Oblations*, lesquelles Dieu rejetta toûjours, comme cela se voit du 66. *Esa.* 3. *Jerem.* 14. verſ. 12. *&c. Esa.* 1. verſet 13. *Prouverb.* 15. verſ. 29. *Job.* 9. verſ. 31.

PRO-

THESE XII.

Touchant le Batesme.

Comme il n'y a qu'un Dieu, *&* une Foi, *aussi n'y a-t-il qu'un Batême*, non celui par lequel les *Ordures* du *Corps* sont ôtées ; mais l'Attestation d'une bonne Conscience devant Dieu, par la Resurrection de Jesus Christ. *Et ce Batême est quelque Chose de Pur & de Spirituel, à savoir, le Batême d'Esprit & de Feu, par lequel nous sommes ensevelis avec lui ; afin qu'étant lavez & purgez de nos Pechez, nous* cheminions en Nouveauté de Vie : *Du quel le Batême de* Jean *a été la Figure, qui fut pour un Tems, & ne fut pas commandé pour toûjours ; quant au Batême des Enfans, ce n'est qu'une pure Tradition Humaine, dont-on ne trouve, ni Precepte, ni Pratique dans toute l'Ecriture.* Ephes.4.v.5. 1 Pier.3. 21. Rom 6.v.4. Gal. 3.v.27. Col. 2. 12. Jean 3. v.30 1.Cor. 1. 17.

§. I. J'AI suffisamment demontré, dans l'Explication & la Preuve de la These precedente, combien les *Professeurs* du *Christianisme*, tant *Protestans* que *Papistes*, avoient degeneré sur le sujet du *Culte*, & combien ils en étoient éloignez de ce veritable & recevable *Culte*, qui se fait dans l'*Esprit de Verité*, à cause du Penchant naturel de l'Homme, dans son Etat dechû, à exalter ses propres *Inventions*, & à entremêler son propre *Ouvrage* & sa *Production* dans le Service de Dieu : Et ce fut de cette Racine que nâquirent tous ces impertinents Services, ces Idolatries, & ces nombreuses & superstitieuses Inventions entre les *Payens*. Car lors que Dieu, par Condescendance pour les *Juifs*, son Peuple Eleu, leur ordonna, par *Moïse* son Serviteur, plusieurs Ceremonies & Observations, comme des *Types* & des *Ombres* de la *Substance*, qui devoit être revelée en son Tems ; lesquelles consistoient pour la plûpart en Lavemens, Purifications extérieures

D'où sont sorties les Idolatries & les Superstitions des payens.

exterieures & en Ecuremens, lesquels devoient continuer, jusques au Tems de la *Reformation*, jusqu'à ce que le *Service Spirituel* fût établi, & que Dieu conduisit ses *Enfans en toute Verité*, par une plus puissante effusion de son *Esprit*, & par la guide de cette *Onction*, les enseignât à le Servir d'une maniere plus Spirituelle, & qui lui fût plus agreable, quoi que moins conforme aux Sens Charnels & Extérieurs. Cependant, nonobstant la *Condescendance de Dieu* pour les *Juifs* en ces Choses, nous ne voyons pas que cette partie en l'Homme, qui se plait à suivre ses propres *Inventions*, se pût retenir en bride, ni se satisfaire encore de toutes ces *Observations*; mais que de tems en tems ils vouloient ou bien ajoûter quelques nouvelles Observations & Ceremonies des leurs propres: Ausquelles ils étoient si devoüez, qu'ils étoient toûjours enclins à les preferer aux Commandemens de Dieu, & cela sous la Notion de *Zele* & de *Pieté*. Nous voyons ceci pleinement dans l'Exemple des *Pharisiens*, la principale Secte parmi les *Juifs*, lesquels Christ censure si frequemment de ce *qu'ils annuloient les Commandemens de Dieu par leurs Traditions*, Matth. 15. 6, 9, &c. Cette Plainte ne se pourroit pas faire moins justement aujourd'hui, à l'égard de plusieurs portans le *Nom* de *Chrétiens*, qui ont introduit plusieurs Choses de cette Nature, en partie empruntées des *Juifs*, ausquelles ils s'attachent plus obstinement, & pour lesquelles ils contestent plus instamment que pour les points le plus importans du *Christianisme*, parce que l'amour propre encore vivant, & reignant en eux, aime mieux leurs propres *Inventions*, que les *Commandemens* de Dieu. Mais s'ils peuvent par quelque moyen forcer quelque *Pratique selon l'Ecriture*, ou quelque *Precepte Conditionel*, ou quelque *Permission*, qui s'ajoûte avec la Foiblesse ou la Capacité de quelques uns, ou qui soit appropriée à quelque particuliere Dispensation, pour donner Couleur

Les Phariſiens des principales parmi les Juifs.

Plusieurs choses dans la Chretienté sont emprun tees des Juifs & des Payens.

Couleur à quelques unes de leurs *Inventions*; alors ils s'y attachent d'une maniere si interessée, & les defendent avec tant d'opiniatreté & d'une maniere si incommode, qu'ils ne veulent pas écouter patiemment les Raisons *Chrétiennes* les plus solides contr'elles. Si l'on vouloit examiner serieusement ce Zele, on trouveroit que ce n'est qu'un Prejugé d'Education, & l'amour de *Soi même*, plus que celui de *Dieu*, ou de son *Pur Service*. Ceci se verefie en ce qui regarde ces Choses, que l'on appelle *Sacremens*, sur lesquels ceux-là sont fort Ignorans en matiere des *Controverses de Religion*, qui n'entendent pas combien il y a eu de Disputes, de Contestations, de Demelez, & de Querelles entre ceux qui s'appelent *Chrétiens*: Tellement que je puis dire avec asseurance qu'il y a eu plus de *Controverse* sur cela, à savoir, sur leur *Nombre*, leur *Nature*, leur *Vertu*, leur *Efficace*, leur *Administation*, & autres Choses, qu'il ni en a eu sur aucune autre *Doctrine de Christ*, soit entre les *Papistes* & les *Protestans*, ou parmi les *Protestans* entr'eux mêmes. Et quel grand prejudice ces *Controverses* ont causé aux *Chrétiens*, tout le Monde le fait bien; au lieu que les Choses qui se contestent parmi eux, ne sont pour la plûpart que des Ombres vuides, & des Choses purement Extérieures: Comme j'espere de faire voir ci-après au Lecteur patient & non preoccupé. Tant de Controverles sur les Sacremens.

§. II. Ce qui se presente le premier à nôtre Remarque, c'est le Nom [de *Sacrement*,] auquel il est étrange, que les *Chrétiens* s'attachent si fort, & contestent tant pour cela, puis qu'il ne se trouve point dans toute l'*Ecriture*; mais qu'il a été emprunté des *Sermens Militaires* parmi les *Payens*, desquels les *Chrétiens* empruntoient plusieurs *Termes* & *Observations Superstitieuses*, quand ils commencerent à *Apostasier*, afin de pouvoir s'insinuer eux mêmes, par-là dans les bonnes Graces des *Payens*, & de les attirer plus aisement à leur *Religion*; & Le Nom de Sacrement (qui ne se trouve point dans l'Ecriture) a ete emprunte des Payens.

quoi

quoi que cette Pratique fût peut-être concertée par eux pour un Bien; neantmoins, comme elle étoit le Fruit d'une *Politique Humaine*, & non pas selon la *Sageſſe de Dieu*, elle a eu de fort pernicieuſes Conſequences. Je ne voi pas comment aucun d'eux ſoit *Papiſtes*, ſoit *Proteſtans*, & particulierement les derniers, peuvent avec raiſon ſe plaindre de nous, de ce que nous renonçons à ce Terme, lequel il ſemble que l'Eſprit de Dieu n'a pas jugé à propos d'inſpirer aux Ecrivains des Ecritures pour nous le laiſſer.

1 Object. Mais ſi l'on dit, *Que ce n'eſt pas pour le Nom que l'on eſt en conteſtation, mais par la Choſe.*

Reponſe. Je Repons, Que l'on laiſſe donc à part le Nom, comme n'étant pas de l'Ecriture, & nous verrons dès la premiere entrée, quel grand Avantage redondera en mettant à part ce Terme fondé ſur la Tradition, & en nous appliquant à la Simplicité du *Language de l'Ecriture*. Car la grande Conteſtation ſur leur Nombre s'évanoüira incontinent, puis qu'il n'y a point de Terme employé dans l'Ecriture, dont-on ſe puiſſe ſervir, ſoit que nous les appellions des *Inſtitutions*, des *Ordonnances*, des *Preceptes*, des *Commandemens*, des *Reglemens*, ou des *Loix*, &c. qui nous puiſſe fournir un fondement à une telle Diſpute ; veu que ni les *Papiſtes* n'affirmeront, qu'il n'y en ait que *Sept*, ni les *Proteſtans* qu'il n'y en ait que *Deux*, d'aucun de ceux que nous avons nommés ci-devant.

2 Object. Si l'on dit, *Que cette Controverſe naît de la Definition de la Choſe, auſſi bien que du Nom :*

Reponſe. Cela ſe trouvera autrement : Car de qu'elle maniere que nous prenions leur Definition du *Sacrement*, ſoit que ce ſoit pour un *Signe viſible extérieur, par lequel une Grace intérieure eſt Confirmée, ou ſeulement ſignifiée.* Cette Definition conviendra à pluſieurs Choſes, leſquelles, ni les *Papiſtes*, ni les *Proteſtans* ne reconnoîtront pas pour être des *Sacremens*. Si on les exprime ſous le Nom d'*Ordonnances*

La definition du Sacrement convient à pluſieurs autres Choſes.

donnances qui ſéelent, comme font quelques uns, je n'ai jamais pû decouvrir, ni par la Raiſon, ni par l'Ecriture, comment ce Titre a pû leur être approprié, plûtôt qu'à quelqu'autre Devoir *Religieux* & *Chrétien :* Car il faut proprement qu'une *Ordonnance qui ſéele*, ſoit ce qui rend les Perſonnes qui la reçoivent *infailliblement certaines* de la *Promeſſe*, ou de la Choſe *qui leur eſt ſéelée.* Que ſignifie Ordonnance qui ſéele?

Si l'on dit, *Qu'il en eſt ainſi à l'égard de ceux qui ſont Fideles.* 3. Objeɛ̃.

Je repons, Qu'il en eſt de même de la Predication, de la Priere, & de chaque bonne Oeuvre que l'on fait : Puis que la participation ou l'accompliſſement de l'un, ne donne point à Perſonne un Titre plus aſſeûré pour le Ciel, & même il n'en donne pas tant que les autres (à quelque égard) & il n'y a point de Raiſon de les appeller ainſi. Reponſe.

Deplus, nous ne trouverons point que rien s'appelle le *Sçeau* & le *Gage* de nôtre *Heritage*, que l'*Eſprit de Dieu*; c'eſt par celui-là, qu'il eſt dit que nous ſommes *Séelez*, Eph. 1. *v.* 14. & 4. *v.* 30. lequel eſt auſſi nommé l'*Arrhe de nôtre Heritage*, 2 Corinth. 1. *v.* 22. & non pas par une *Eau extérieure*, ou par un *Manger* & un *Boire*; & comme les Hommes les plus Méchans y peuvent participer, auſſi pluſieurs de ceux qui le font, s'en vont malgré cela, à la Perdition. Car ce n'eſt pas le *Lavement exterieur avec l'Eau*, qui rend le *Cœur net*, par lequel les Hommes ſont diſpoſez pour le Ciel : Et comme ce n'eſt *pas ce qui entre dans la Bouche, qui ſoüille un Homme, parce que cela eſt enſuite rejetté dehors*, & ainſi s'en va au *Fumier* : Auſſi n'eſt ce pas non plus aucune Choſe de ce que l'Homme mange, qui le purifie, ou qui le diſpoſe pour le Ciel. Ce qui ſe dit ici en general, peut ſervir d'Introduction, non ſeulement pour cette Theſe, mais auſſi pour l'autre touchant la *Cene*. De ces *Sacremens* (comme on les appelle) le *Batême* eſt toûjours conté pour le premier, qui eſt le Sujet Ce lavement exterieur ne netoye pas le Cœur.

de

de la presente These ; dans l'Explication de laquelle je ferai, premiérement, voir clairement, & je prouverai nôtre Sentiment ; & ensuite je Repondrai aux Objections, & Refuterai les Sentimens de nos Aversaires. Quant à la premiere partie, les Choses qui viennent à se proposer & à se prouver sont les suivantes, qui sont comprises en peu de mots dans la

1 Part. These même.

1 Prop. §. III. Premiérement, *Qu'il n'y a qu'un Seul Batême*, comme il n'y a qu'un Seigneur, & une Foi, *&c.*

II. Secondement, *Que ce seul Batême, qui est le Batême de Christ, n'est pas un Lavement, avec de l'Eau, ou d'être Trempé dans l'Eau, mais d'être Baptizé de l'Esprit.*

III. En troisiéme lieu, *Que le Batême de* Jean *ne fut qu'une Figure de celui-ci, & que pour cette raison, comme la Figure, il devoit faire place à la Substance; & quoi que celui-ci doive continuer, néantmoins celui-là a cessé.*

1 Prop. Quant à la premiere, à savoir, *Qu'il n'y a qu'un seul Batême*, il n'est pas besoin d'autre preuve que celle des paroles du Texte, *Ephes.* 4. *v.* 5. *Un seul*

Un seul Bateme prouvé. *Seigneur, une seule Foi, un seul Batême :* Là où l'Apôtre affirme positivement & franchement, que comme il n'y a qu'*un seul Corps, un seul Esprit, une seule Foi, un seul Dieu*, &c. aussi n'y a-t-il qu'*un seul Batême.*

1 Object. Quant à ce que l'on allegue communement par maniere d'Explication sur ce Texte: *Que le Batême d'Eau, & celui de l'Esprit, rendent ce Batême Un seul, en Vertu de l'Union Sacramentale.*

Reponse. Je repons, Que cette Explication a eu lieu, non pas à cause qu'elle est fondée sur le Témoignage de l'Ecriture, mais à cause qu'elle fait violence à

Savoir si deux Batemes en font un seul? l'Ecriture pour la faire accorder avec leur Principe du *Batême d'Eau* ; ainsi il n'est pas besoin d'aucune autre replique, sinon que de nier cela, comme étant contraire aux termes clairs du Texte ; qui ne dit pas, *qu'il y ait deux Batême*, à savoir,

un

un d'*Eau*, & l'autre de l'*Eſprit*, qui font *un Batême*; mais franchement, *Qu'il n'y a qu'un ſeul Batême*, comme il y a *une ſeule Foi*, & *un ſeul Dieu.* Or, cela ne fait pas *deux Fois*, ni *deux Dieux*, ni *deux Eſprits*, ni *deux Corps*, dont l'un eſt Extérieur & Elementaire, & l'autre Spirituel & Pur, pour l'achevement d'*une ſeule Foi*, d'*un ſeul Dieu*, d'*un ſeul Corps*, & d'*un ſeul Eſprit*; auſſi ne doit-il pas y avoir non plus *deux Batêmes*, pour en faire *un ſeul Batême.*

Mais en ſecond lieu, ſi l'on dit, *Le Batême n'eſt qu'un, dont l'Eau eſt une partie, à ſavoir, le Signe; & l'Eſprit, qui eſt la Choſe ſignifiée, en eſt l'autre.* 2 Object.

Je repons, Ceci confirme encore d'avantage nôtre Doctrine : Car ſi l'Eau n'eſt que ſeulement le *Signe*, elle n'eſt pas la matiere d'*un ſeul Batême* (comme il paroîtra encore dans la ſuite par ſa Definition dans l'Ecriture) & il nous faut prendre *un ſeul Batême* pour être ſa *Matiere*, & non pas pour le *Signe*, ou la *Figure*, ou le *Type*, qui va devant. Tout de même que là où Chriſt eſt appellé *une ſeule Oblation* dans l'Ecriture, quoi qu'il fût figuré par pluſieurs *Sacrifices* & *Oblations* ſous la Loi, nous entendons ſeulement par *une ſeule Oblation*, ſon action de s'offrir ſoi même ſur la Croix; & quoi que ce grand nombre d'*Oblations* en fuſſent des Signes & des Types; néantmoins nous ne diſons pas, qu'ils aillent enſemble avec cette *Oblation de Chriſt*, pour faire *une ſeule Oblation:* Ainſi, bien que le *Batême d'Eau* fût un Signe du *Batême de Chriſt*, il ne s'enſuivra pas non plus, qu'il paſſe aujourd'hui pour conſtituer le *Batême de Chriſt.* S'il y avoit quelqu'un de ſi ridicule, que d'affirmer, *Que ce ſeul Batême ici, étoit le Batême d'Eau, & non pas de l'Eſprit :* Cela feroit contredire ſottement au Témoignage poſitif de l'Ecriture, qui dit le contraire; comme il paroîtra plus amplement par ce qui ſuit.

Reponſe. Si l'Eau eſt le Type, il faut que la Subſtance demeure.

Secondement,

II Prop. Secondement, *Que ce* Seul Batême, *qui est le Batême de Christ, n'est pas un Lavement avec de l'Eau*; cela paroit, premiérement, par le Témoignage de *Jean*, le propre & particulier Administrateur du Batême d'Eau, *Matth.* 3. *v.* 11. *Quant à moi, je vous Batise d'Eau en Repentance*; *mais celui qui vient après moi, est plus fort que moi, duquel je ne suis pas digne de porter les Souliers*; *celui-là vous batisera du Saint Esprit & de Feu.* Ici, *Jean* fait mention de deux sortes de *Batême*, & de deux differens *Batêmes*; l'un d'Eau, & l'autre d'Esprit; l'un duquel il étoit Ministre; & l'autre duquel Christ étoit Ministre: Et ceux qui étoient Batisez du premier, n'étoient pas pour cela Batisez du second: *Quant à moi je vous Batise, mais il vous Batisera.* Quoi qu'au tems present, ils fussent Batisez du Batême d'Eau; neantmoins, ils ne l'étoient pas encore du Batême de Christ, mais ils devoient en être Batisez. De tout cela j'argumente ainsi:

1 Preuve.

La difference entre le Batême de Jean & celui de Christ.

1 Arg. Si ceux qui étoient Batisez du Batême d'Eau, n'étoient pas pour cela Batisez du Batême de Christ; donc le Batême d'Eau n'est pas le Batême de Christ:

Mais le Premier est veritable;

Par consequent le Dernier l'est aussi.

Et encore,

2 Arg. Si celui, qui a administré sincerement & réellement le Batême d'Eau, a néantmoins declaré; qu'il ne batisoit, ni ne pouvoit batiser du Batême de Christ, donc le Batême d'Eau n'est pas le Batême de Christ:

Mais le Premier est veritable;

Donc, *&c.*

En effet, d'entendre cela autrement, cela rendroit les paroles de *Jean* vuides de bon Sens: Car si leurs Batêmes eussent été tout un, pourquoi les eût-il ainsi precisément distinguez? Pourquoi eût-il dit, que ceux qu'il avoit deja Batisez,

Batisez, seroient encore Batisez d'un autre Batéme?

Si l'on insiste, *Que le Batême d'Eau étoit une partie, & que celui de l'Esprit étoit l'autre partie, ou seulement l'effet du precedent.* Object.

Je repons, Cette Explication contredit les propres Termes du Texte. Car il ne dit pas, *Je vous Batise d'Eau, & celui qui vient après moi, produira les effets de ce mien Batême en vous par l'Esprit,* &c. ou bien, *Il accomplira ce Batême en vous*; mais, *Il vous Batisera.* Ainsi donc, si nous entendons le Terme proprement & comme il faut, quand il dit, *Je vous Batise*; comme avoüant, qu'il est réellement signifié par-là, qu'il Batisoit du Batême d'Eau; Il faut aussi, à moins que nous ne fassions Violence au Texte, que nous entendions l'autre partie de la Sentence de la même façon; que là où il ajoûte incontinent, *Mais il vous Batisera,* &c. qu'il a entendu cela comme devant être Batisez d'un autre Batême, que de celui dont-il les avoit Batisez: Autrement çeût été une Chose contre le Sens commun à son égard de les avoir ainsi distinguez. Reponse. Un seul Bateme n'est ni une partie ni l'effet de l'autre.

Secondement, Ceci se confirme encore davantage par le Discours de Christ lui même, *Act.* 1. *v.* 4, 5. *Mais attendez la Promesse du Pere, laquelle, dit-il, vous avez ouye de moi: Car* Jean *a bien batizé d'Eau, mais vous serez batisez du Saint Esprit dans peu de Jours.* A peine y a-t-il deux Passages de l'Ecriture qui gardent une plus égale distance que fait celui-ci avec le precedent dont nous avons fait mention un peu auparavant; c'est pour cela qu'il conclud de la même maniere, que l'autre a fait. Car ici Christ accorde amplement, que *Jean* a accompli son Batême, quant à sa matiere, & à sa Substance: *Jean* (dit-il) *a bien Batisé d'Eau,* Ce qui vaut autant que s'il eût dit, *Jean* a veritablement & amplement administré le Batême d'Eau, *Mais vous serez Batisez du,* &c. Ceci montre que l'on 2 Preuve. Ceux qui étoient batizez par Jean devoient encore attendre le Bateme de Christ avec l'Esprit.

l'on devoit être Batisé d'un autre *Batême* que du *Batême d'Eau*, & qu'encore qu'ils eussent été Batisez ci-devant du *Batême d'Eau*; neantmoins ce n'avoit pas été de celui de Christ, duquel ils devoient être Batisez.

3. Preuve. En quatriéme lieu, *Pierre* remarque la même distinction, *Act.* 11. vers. 16. *Alors je me ressouvins de la Parole du Seigneur, comme il disoit*, Jean *a Batisé d'Eau; mais vous serez Batisez du St. Esprit.* L'Apôtre fait cette application sur ce que le *Saint Esprit* étoit décendu sur eux; d'où il infere qu'ils furent alors Batisez du Batême de l'Esprit. Quant à l'Instance que l'on fait de ce qu'il demanda ensuitte de l'Eau, on parlera de cela ci-après. De toutes ces trois Sentences, qui se rapportent l'une à l'autre, la *premiere* de *Jean*, la *seconde* de *Christ*, la *troisiéme* de *Pierre*, il s'ensuit évidemment, que ceux qui étoient veritablement & réelement Batisez du Batême d'Eau, n'étoient pas neantmoins Batisez du Batême de l'Esprit, lequel est celui de Christ; & que ceux qui administroient veritablement & réellement le Batême d'Eau, n'administroient pas en ce faisant le Batême de Christ. Tellement, que s'il n'y a aujourd'hui qu'un *Seul Batême*, comme nous avons déja prouvé, nous pouvons conclurre avec asseurance, que c'est celui de l'*Esprit*, & non pas celui de l'*Eau*; autrement il s'ensuivroit que le seul Batême qui reste aujourd'hui, seroit le *Batême de l'Eau*, c'est à dire, le *Batême de Jean*, & non pas le *Batême de l'Esprit*, c'est à dire, celui de *Christ*, ce qui seroit très absurde.

Le Batême du St. Esprit & celui de Jean different.

Objection. Si l'on dit encore, *Que bien que le Batême de* Jean, *avant que celui de* Christ *s'administrat, en fût different, comme n'en étant seulement que la Figure; Neantmoins, aujourd'hui, l'un & l'autre est nécessaire; celui-là, comme la Figure; & celui-ci, comme la Substance pour en faire un seul Batême.*

Reponse. Je Repons, Cela ne presse en rien l'Argument,

à moins que l'on n'accorde aussi, que l'un & l'autre appartiennent à l'Essence du *Batême*; Tellement, que le *Batême* ne soit point estimé être veritablement administré, là, où tous les deux ne sont pas; ce qu'aucun de nos Aversaires ne voudroit avoüer : Mais au contraire, ils tiennent non seulement tous ceux-là, comme veritablement batisez du *Batême de Christ*, qui auront été Batisez d'*Eau*, quoi qu'il soit incertain s'ils ont été Batisez de l'*Esprit* ou non; mais encore ils estiment que ceux-là sont veritablement Batisez du *Batême* de *Christ*, parce qu'ils sont *arrosez* ou Batisez d'*Eau*, quoi qu'il soit évident & très certain qu'ils ne sont pas Batisez de l'*Esprit*, comme en étant Ennemis dans leurs Cœurs par leurs Oeuvres mauvaises. Ici donc, par leur propre aveu, le *Batême d'Eau* est sans l'Esprit : C'est pourquoi nous pouvons conclurre, avec une plus grande asseurance, que le *Batême de l'Esprit*, qui est celui de *Christ*, est, & peut-être sans celui de l'*Eau*, comme il paroit par ce Passage *Act.* 11. là où *Pierre* rend témoignage à ces Hommes, qu'ils *furent Batisez du Saint Esprit*, quoi qu'ils ne fussent pas alors *Batisez d'Eau*. Et la Controverse en ceci, comme en la plûpart des autres choses, consiste entre nous & nos Aversaires, en ce qu'eux, non seulement preferent très souvent la Forme & l'Ombre à la Vertu & à la Substance; mais ils l'opposent à la Substance, en nommant des Personnes comme Heritiers & Possesseurs de la Chose, parce qu'ils en ont la Forme & l'Ombre, quoi qu'ils manquent réellement de la Vertu & de la Substance; & ne permettant point que ceux-là soient ainsi nommez, qui ont la Vertu & la Substance, si la Forme & l'Ombre leur manque. Cela paroit évidemment en ce qu'ils tiennent ceux-là comme veritablement *Batisez* d'un *seul Batême*, qui ne sont point Batisez de l'*Esprit* (qui est celui que l'Ecriture appelle particulierement le *Batême de Christ*) pour-

Le Bateme d'eau n'est pas le vrai Bateme de Christ.

veu qu'ils soient seulement Batisez d'Eau, qui est pourtant ce qu'eux mêmes avoüent n'être que l'Ombre ou la Figure. Et de plus en ce qu'ils ne tiennent pas ceux-là pour Batisez, qui sont asseûrement Batisez du *Batême de l'Esprit*, ni ne veulent permettre qu'ils soient ainsi nommez, à moins qu'ils ne soient aussi arrosez ou plongez dans l'Eau. Mais nous, tout au contraire, preferons toujours la Vertu à la Forme, & la Substance à l'Ombre; & là où est la Substance & la Vertu, nous ne hesitons point de nommer la Personne conformement à celà, quoi que la Forme manque. C'est pour cela que nous cherchons toujours premiérement, & que nous regardons à la Substance & à la Vertu, comme sachans que c'est ce qu'il y a de necessaire indispensablement, quoi que la Forme en puisse être quelquefois dispensée, & que la Figure & le Type puissent cesser, quand la Substance & l'Antitype vient à être possedé, comme cela arrive en ce Cas, ce qui sera rendu évident ci-après.

Le Batême de l'Esprit n'a pas besoin de l'Aspersion, ni du plongement dans l'Eau.

4. preuve

§. IV. En quatriéme lieu, *Que le seul Batême de Christ n'est pas un Lavement d'Eau*; cela paroit de ce Passage de 1 *Pier.* 3. vers. 21. *Auquoi aussi repond maintenant à l'opposite la Figure qui nous sauve*, à savoir, *le Batême (non point celui par lequel les Ordures de la Chair sont nettoyées ; mais l'attestation d'une bonne Conscience devant Dieu) par la Resurrection de Jesus Christ :* Il n'y a point dans toute la *Bible* une definition du *Batême* si claire; c'est pour cette raison, que, veu qu'elle est ainsi claire, elle peut fort bien être preferée à toutes les definitions forgées des Scholastiques. L'Apôtre nous dit, premiérement, *Negativement*, ce qu'il n'est pas, à savoir, non point celui par lequel les Ordures du Corps sont nettoyées, donc asseûrement il n'est pas un *Lavement* d'Eau, puis que cela est ainsi. Secondement, il nous dit *Affirmativement* ce qu'il est, à savoir, *L'Attestation d'une bonne Conscience*

La definition la plus claire dans toute la Bible pour le Batême de Christ.

devant

devant Dieu, par la Resurrection de Jesus Christ : où il le definit Affirmativement, comme étant l'*Attestation* (ou la *Confession*, comme la Version *Syriaque* le porte) *d'une bonne Conscience.* Or cette Reponse, ou Confession, ne peut être que là où l'Esprit de Dieu a purifié l'Ame, & où le Feu de son Jugement a consumé la Nature Depravée : Et ceux en qui cette Oeuvre est operée, se peuvent dire être vrayement *Batisez du Batême de Christ*, c'est à dire, d'*Esprit & de Feu.* De qu'elle maniere donc que nous prenions cette definition que l'Apôtre donne du *Batême de Christ*, elle confirme nôtre Sentence : Car si nous prenons la premiere, c'est à dire, la partie Negative, *Que ce n'est point un nettoyement des Ordures de la Chair*, il s'ensuivra alors que le *Batême d'Eau* n'est pas celui-là, parce qu'il est *un nettoyement des Ordures de la Chair.* Si nous prenons la seconde Definition & l'Affirmative, à savoir, *Que c'est la Reponse*, ou l'Attestation, *d'une bonne Conscience*, &c. alors le *Batême d'Eau* ne sera pas cela ; puisque, comme nos Aversaires ne le nieront pas, le *Batême d'Eau*, ne le renferme pas toûjours, ni n'en est point une necessaire Consequence. Deplus l'Apôtre, en ce Passage, semble être principalement sur ses gardes contre ceux qui pourroient estimer que le *Batême d'Eau* est le vrai *Batême de Christ* ; parce que (de peur que par la Comparaison qu'il a avancée au verset precedent, entre les Ames qui furent sauvées dans l'Arche de *Noé*, & nous, qui sommes à present sauvez par le *Batême* ; depeur, dis-je, que quelqu'un ne vint à conclure de-là precipitamment, que parce que les precedens furent sauvez par l'*Eau* ; il faut que ce Passage se prenne, comme pour parler du *Batême d'Eau*) pour prevenir une telle méprise, il affirme clairement que ce n'est pas celui-là , mais quelqu'autre chose. Il ne dit pas, que ce soit l'*Eau*, ou *le nettoyement des Ordures de la Chair*, *entant qu'accompagné de*

Le Batême d'Eau exclus du Batême de Christ.

l'attestation d'une bonne Conscience ; *duquel l'un*, à savoir, *l'Eau*, *est l'Element Sacramentel*, *administré par le Ministere*, & *l'autre la Grace ou la Chose signifiée*, *conferée par Christ* : Mais il dit franchement, *Que ce n'est pas le nettoyement*, &c. de quoi rien ne se peut dire de plus manifeste que cela à des Personnes Judicieuses & exemptes de Prejugez. D'avantage, ici *Pierre* appelle ceci qui nous sauve, l'*Antitype*, Ἀντίτυπον, où la *Chose figurée*, au lieu qu'il est communement traduit, comme si une semblable *Figure nous sauvoit* ; insinuant par-là, que comme ils furent sauvez par l'Eau dans l'Arche, ainsi le sommes nous à present par le *Batême d'Eau*. Mais cette Interpretation traverse son Sentiment, en ce qu'il déclare le contraire incontinent après, comme il a été remarqué ci-dessus : Et cela contrediroit pareillement l'Opinion de nos Aversaires.

* Les Protestans nient que le Batême d'eau soit absolument necessaire au salut des Hommes quoi que les Papistes disent, que personne ne peut être sauvé sans cela, neantmoins ils accorden. des exceptions.

* Car les *Protestans* nient qu'il soit absolument necessaire au Salut : Et quoi que les *Papistes* disent, *Que Personne n'est sauvé sans cela* ; néantmoins, ils admettent une Exception, comme des *Martyrs*, &c. Et ils ne veulent pas dire, que ceux qui l'ont, soient sauvez par le *Batême d'Eau* : Ce qu'ils devroient dire, s'ils vouloient entendre par le *Batême* (par lequel l'Apôtre dit, *que nous sommes sauvez*) le *Batême d'Eau*. Car puis que nous sommes sauvez *par ce Batême*, comme tous ceux-là qui étoient dans l'Arche, *furent sauvez par l'Eau* ; il s'ensuivroit donc que tous ceux qui ont ce *Batême*, sont sauvez par lui. Or, cette Consequence seroit fausse, si cela s'entendoit du *Batême d'Eau* ; parce que par l'aveu de tous, plusieurs sont *Batisez d'Eau*, qui ne sont pas sauvez ; Mais cette Consequence se trouve très-veritable, si cela s'entend, comme nous l'entendons, du *Batême de l'Esprit* ; puis que Personne ne peut avoir cette Attestation ou Reponse d'une bonne Conscience, & y demeurer, sans être sauvé par-elle.

En

En cinquiéme lieu, Comme il a été prouvé par la Definition, d'*un seul Batème, que le seul Batème de Christ n'est pas un Lavement d'Eau*; aussi cela est-il évident par les Fruits & les Effets nécessaires qu'il produit, lesquels l'Apôtre *Paul* exprime particulierement en trois endroits : Comme premierement, *Rom. 6. v.* 3, 4. où il dit, *Que tous autant qu'ils sont entr'eux qui ont été Batisez en Jesus Christ, ont été Batisez en sa Mort; ensevelis avec lui par le Batème en sa Mort, afin qu'ils cheminent en nouveauté de Vie :* Secondement, au *Gal.* 3. *v.* 27. Il dit positivement, *Car vous tous qui avez été Batisez en Christ, avez été revetus de Christ :* Et en troisiéme lieu, au *Col.* 2. *v.* 12. il dit, *Qu'ils étoient ensevelis avec lui dans le Batème*, & ressuscitez *avec lui, par la Foi de l'Efficace de Dieu.* Ce qu'il y a à remarquer ici, c'est que l'Apôtre parle generalement, sans aucun *Terme Exclusif*, mais en comprenant tous; il ne dit pas, *Quelques uns de vous qui avez été Batisez en Christ, avez été revetus de Christ*; mais, *Vous tous, autant que vous étes*; ce qui est autant que s'il eût dit, *Chacun de vous, qui avez été Batisez en Christ, avez été revetus de Christ.* D'où il est évident, que ceci ne s'entend point du *Batème d'Eau*, mais du *Batème de l'Esprit* ; parce qu'autrement il s'ensuivroit, que quiconque aura été Batisé du *Batème d'Eau*, auroit été *revetu de Christ*, & seroit *ressuscité* avec lui ; ce que tous avoüent être tres Absurde. Or, supposé que tous les Membres visibles des Eglises de *Rome*, de *Galatie*, & de *Colosses* eussent été Batisez d'Eau extérieurement (je ne dis pas, qu'il le fussent; mais nos Aversaires non seulement l'accorderont de bon Cœur, mais aussi contesteront pour cela.) Je dis, supposé que le Cas soit ainsi, ils ne diront pas, qu'ils ayent *tous été revetus de Christ*; puis que les diverses Expressions dans ces *Epîtres* qui leur sont adressées, montrent le contraire. Tellement, que l'Apôtre ne peut point vouloir dire le *Batème d'Eau*;

Preuve V.

Les Effets & les Fruits du Batème de Christ.

Quels Effets manquent au Batème d'Eau.

d'Eau; & néantmoins on ne peut pas nier, qu'il ne veille parler du *Batème de Christ*, c'est à dire, du *Batème de l'Esprit*; ou, que le *Batème* dont ceux-là ont été Batisez (desquels l'Apôtre atteste ici, qu'ils avoient été *revetus de Christ)* étoit le *Seul Batème*, je pense que Personne ne le revoquera en doute. Or posez le Cas, comme nos Aversaires soutiennent, que plusieurs dans ces Eglises là, qui avoient été *Batisez d'Eau*, n'eussent pas été *revêtus de Christ*; il s'ensuivra, que nonobstant ce *Batème d'Eau*, ils étoient Batisés *en Christ*, ou, du Batème *de Christ*; puis *que tous ceux d'entr'eux qui étoient Batisez en Christ, étoient revêtus de Christ*, &c. De tout cela j'Argumente ainsi :

1 Arg. *Si le* Batème d'Eau, *étoit le* Seul Batème, c'est à dire, *le* Batème de Christ, *tous ceux qui étoient Batisez d'*Eau, *étoient revêtus de* Christ.

Mais le dernier est faux;
Donc le premier l'est aussi.

Et derechef;

2 Arg. *Puis que tout autant qu'il y en a qui sont Batisez en* Christ, c'est à dire, *du* Seul Batème, *qui est le* Batème de Christ, *ont été revêtus de* Christ; *donc le* Batème d'Eau, *n'est pas le* Seul Batème, à savoir, *le* Batème de Christ.

Mais le premier est vrai;
Donc le dernier l'est aussi.

Prop. III. Preuvee. §. V. En troisiéme lieu, *Puis que le* Batème de Jean *étoit une Figure, & que la Figure cede à la Substance, quoi que la Chose figurée demeure*, à savoir, *le* Seul Batème *de Christ*; *néantmoins, l'autre cesse, qui étoit le* Batème *de* Jean.

1. Le Batème de Jean étoit une Figure de celui de Christ. Que le Batème de *Jean* étoit une Figure du Batème de Christ, je juge que sans hesiter, cela ne se niera pas, mais en cas que cela fût, on le peut aisément prouver de la nature même d'icelui. Le Batème de *Jean* étoit d'être *Batisé d'Eau, mais celui de Christ est d'être Batisé de l'Esprit*: C'est pourquoi il faut que le Batème de *Jean* ait été une Figure de

de celui de Christ. Mais encore, on ne niera pas, que le *Batême d'Eau* ne fût le Batême de *Jean*: Que le *Batême d'Eau* n'est pas le *Batême de Christ*, cela est déja prouvé. D'où se forme la Confirmation de nôtre Proposition de cette façon :

Il n'y a point de Batême qui doive continuer à present, que le *Seul Batême* de Christ : Arg.

Donc le *Batême d'Eau* ne doit point continuer à present, parce que ce n'est pas là le *Batême de Christ*.

Que le Batême de *Jean* ait cessé, plusieurs de nos Aversaires l'avoüent: Mais si quelqu'un l'avançoit autrement, cela se pourroit prouver aisement par les paroles expresses de *Jean*, non pas seulement comme étant ici insinuées, où il distingue son *Batême* de celui de *Christ*; mais particulierement là où il dit, *Jean* 3. *v.* 30. *Il* (à savoir Christ) *faut qu'il croisse, mais il faut que moy* (à savoir Jean) *je sois a moindri.* D'où il s'ensuit clairement, que l'accroissement du Batême de *Christ*, ou son établissement en la place de celui de *Jean*, est la diminution ou l'abolition du Batême de *Jean*: Tellement, que si le *Batême d'Eau* étoit une partie speciale du Ministere de *Jean*, & qu'il ne soit point une partie du Batême de *Christ*, comme nous avons déja prouvé, il s'ensuivra nécessairement, qu'il ne doit pas continuer. II. Nos Aversaires avouent que le Batême de Jean a cessé

Secondement, *Si le Batême d'Eau eût dû être continué, comme étant une perpetuelle Ordonnance de Christ dans son Eglise, ou bien il l'auroit pratiqué lui même, ou il l'auroit commandé à ses Disciples, afin de le leur faire ainsi pratiquer.* Arg.

Mais l'Ecriture affirme clairement, qu'il ne le pratiqua point, *Jean* 4. *v.* 2. Et qu'il ait commandé à ses Disciples de *Batiser d'Eau*, je ne l'ai jamais pû lire encore, Quant à ce qui est allegué, qu'en *Matth.* 28. *v.* 19, &c. (là où il leur commande de *Batiser*) cela se doit entendre du *Batême d'Eau*, c'est demander ce qui est en Question, c'est à dire, revenir au même point, & les fondemens pour cela s'examineront dans la suite.

Donc

Donc de Baptiser d'Eau, *n'est pas une perpetuelle Ordonnance de Christ à son Eglise.*

Ceci a eu d'autant plus de poids à mon égard, que je ne trouve point aucune *Ordonnance* ou *Reglement* de Christ, nécessaire aux Chrétiens, pour lequel nous n'ayons, ou la Pratique même, ou le Commandement de Christ, tout de même que d'obéir à tous les Commandemens, ce qui comprent nôtre Devoir envers Dieu & envers les Hommes tous ensemble, *&c.* & là où l'Evangile demande plus que la Loi ; ce qui est abondamment signifié dans le cinquiéme & sixiéme Chapitre de *Matthieu*, & ailleurs. Outre cela, pour ce qui regarde les Devoirs du Service, il nous exhorte à nous assembler, nous promettant sa Presence ; il nous commande de *Prier*, de *Prêcher*, de *Veiller*, &c. & nous donne des Preceptes touchant certaines Choses Temporelles, comme de *Laver les Pieds les uns aux autres*, de *Rompre le Pain*, de quoi on fera la discussion ci-après : Il n'y a que cette seule Chose, qui est de *Batizer d'Eau* (quoi que l'on en Dispute fort instamment) de quoi nous ne trouvons aucun Precepte de Christ.

III. L'Evangile abolit des Ordonnances Charnelles.

§. VI. Mais de faire du *Batême d'Eau* une nécessaire *Institution* de la *Religion Chrétienne*, qui est Pure & Spirituelle, & non pas Charnelle ni Ceremonielle, c'est déroger de la *Dispensation* de la *Nouvelle Alliance*, & établir les *Rits & les Ceremonies Legales*, dont celle du *Batême*, ou du *Lavement d'Eau*, en étoit une ; comme il paroit par *Heb.* 9. *v.* 10. où l'Apôtre parlant de cela, dit, que cela étoit *seulement ordonné en Viandes & Breuvages, & divers Lavemens, ou Batêmes, & Ceremonies Charnelles, jusques au Tems que cela soit redressé, ou, de la Reformation :* Si donc le Tems de la Reformation, ou la Dispensation de l'*Evangile*, qui met fin aux Ombres, est venu ; alors il ne faudra plus imposer de tels *Batêmes* ni de telles *Ordonnances* Charnelles. Car il ne paroit pas, comment

comment le *Batème d'Eau* devient à preſent une *Ordonnance Spirituelle*, plûtòt qu'auparavant du Tems de la *Loi*; puis que ce n'eſt encore que de l'*Eau*, & qu'un Lavement de l'Homme extérieur, & toûjours un netoyement des Ordures de la Chair : Et comme ci-devant, ceux qui étoient ainſi Lavez n'étoient pas ſanctifiez, ou rendus parfaits par-là, quant à ce qui regarde la *Conſcience*; auſſi ne le ſont-ils pas non plus aujourd'hui, comme il faut que nos Averſaires l'avoüent, & l'experience le montre abondamment. Tellement, que la matiere de cela, qui eſt un Lavement d'Eau, & les Effets, qui n'eſt ſeulement qu'une Purification extérieure, étant toûjours les mèmes; comment eſt ce que le *Batème d'Eau* devient à ètre moins une Ordonnance Charnelle à preſent, qu'auparavant?

Si l'on dit, *Que Dieu confere à quelques uns une Grace Interieure en étant Batiſes à preſent.* 1 Object.

Sans doute il en fit de mème à ceux qui mirent en uſage ces *Batèmes* entre les *Juifs*. Reponſe.

Ou ſi l'on dit, *Que c'eſt parce que cela eſt commandé par Chriſt à preſent, ſous la Nouvelle Alliance.* 2 Object.

Je repons, premiérement, Que c'eſt revenir toûjours au mème point, de quoi il ſera traitté ci-aprés. Reponſe.

Mais, en ſecond lieu, Nous trouvons, Que là où la matiere des Ordonnances eſt la mème, & la Fin, la mème, on ne les éſtime jamais plus ou moins Spirituelles, à cauſe des tems differens. Or, Dieu n'étoit il pas l'Auteur de ces *Purifications* & de ces *Batèmes* ſous la *Loi?* L'Eau n'étoit elle pas leur matiere, comme elle l'eſt à preſent ? Leur Fin n'étoit elle pas de ſignifier une Purification intérieure par un Lavement extérieur ? Et cela n'eſt-il pas allegué encore comme en étant la Fin ? Et y a-t-il à preſent quelques Effets neceſſaires, ou quelques Conſequences de cela, meilleures qu'elles ne l'étoient auparavant; puis que les Hommes ne ſont pas rendus nets davantage intérieurement, par la Vertu du Batème d'Eau, comme d'une conſequence néceſſaire d'icelui, qu'ils l'étoient auparavant ? Et s'il y

en

Les Hommes ne sont pas plus nettoyez à present interieurement par le Bateme d'Eau qu'autrefois.

en a quelques uns qui par la Grace de Dieu, étant Batisés d'Eau, sont intérieurement purifiez, aussi y en avoit-il sous la Loi quelques uns aussi qui l'étoient; tellement, qu'il n'y a point du tout de Consequence ni d'Effet necessaire, ni de ce Batême ici, ni de l'autre. Il est donc naivement contraire à la droite Raison, aussi bien qu'au Témoignage de l'Ecriture, d'affirmer qu'une Chose soit une Ordonnance Spirituelle à present, qui n'étoit auparavant qu'une Ordonnance Charnelle, si c'est encore la même Chose, quant à son Auteur, aussi bien que quant à sa Matiere & à sa Fin, quelque chose que l'on ait fait pour la changer en quelques petites Circonstances. La Spiritualité de la *Nouvelle Alliance*, & de son *Service* établi par Christ, ne consiste pas en de pareilles Alterations superficielles de Circonstances, mais il en est tout d'une autre façon. C'est pourquoi, que nos Aversaires nous montrent, s'ils peuvent (sans revenir toûjours au même Point, & sans faire fond sur l'un ou l'autre de leur propres Principes, que nous leur nions) en quelque lieu que ce soit, que Christ ait prescrit ou ordonné quelque Institution ou Observation sous la *Nouvelle Alliance*, comme appartenant à la Nature de cela, ou comme en faisant une telle partie nécessaire de ce Service, qu'elle dû être continuée à perpetuïté, qui étant une en Substance & en Effets (je parle des Effets necessaires, non pas des Accidentels) neantmoins, à cause de quelque petite difference dans la Forme ou dans la Circonstance, étoit auparavant Charnelle, nonobstant qu'elle fût commandée de Dieu sous la *Loi*, mais à present elle est devenue Spirituelle, parce qu'elle est commandée par Christ sous l'*Evangile?* Et s'ils ne le peuvent pas faire, donc si le Batême d'Eau étoit autrefois une Ordonnance Charnelle, comme l'Apôtre affirme positivement qu'il l'a été, il demeure encore une Ordonnance Charnelle; & s'il est une Ordonnance Charnelle, donc il

il n'eſt pas une partie néceſſaire de l'*Evangile*, ou de la *Diſpenſation de la Nouvelle Alliance* ; & s'il n'en eſt pas une partie néceſſaire, donc il n'y a pas de neceſſité de le continuer ; ni de le pratiquer, par ceux qui vivent & qui cheminent ſous cette *Diſpenſation.* Mais en ceci, comme en la plûpart des autres Choſes (ſelon que nous l'avons ſouvent remarqué) nos Averſaires *Judaïſent*, & renonçants aux Glorieux & Spirituels Privileges de la *Nouvelle Alliance*, ils s'enfoncent & s'attachent aux Rudimens de l'Ancienne, tant dans la *Doctrine* que dans le *Culte*, comme étant plus conformes & plus agreables à leur Charnels Jugements & à leurs Sens Naturels. Mais nous, tout au contraire, travaillons ſur toutes Choſes, à embraſſer & à nous attacher à la *Lumiere* de l'*Evangile Glorieux*, qui nous eſt revelé. Et l'Harmonie de la Verité, que nous profeſſons en ceci, peut ſe faire voir, en remarquant briévement comment en toutes Choſes nous ſuivons l'*Evangile Spirituel de Chriſt*, entant qu'il eſt diſtingué de ce qu'il y a de Charnel dans la *Diſpenſation Legale* ; tandis que nos Averſaires en rejettant cet *Evangile*, ſont encore toûjours en travail ſous le Fardeau de la *Loi*, lequel, ni eux, ni leurs Peres n'étoient pas capables de porter.

La Loi diſtinguée de l'Evangile.

*Car la Loi & la Regle de l'*Ancienne Alliance, *& des* Juifs, *étoit extérieure, écrite ſur des Tables de Pierre, & ſur des Parchemins :* Ainſi eſt auſſi celle de nos Averſaires. *Mais la Loi de la* Nouvelle Alliance *eſt intérieure & perpetuelle, écrite dans le Cœur :* Ainſi eſt la nôtre.

Le Batême exterieure, le Culte & la Loi, diſtinguez de l'Interieur.

Le Service des Juifs *étoit extérieur & charnel, limité aux tems marqués, aux lieux, aux Perſonnes, & accompli ſuivant des Formulaires & des Obſervations preſcrites :* Ainſi eſt celui de nos Averſaires. *Mais le Service de la* Nouvelle Alliance, *n'eſt ni limité au tems, ni au lieu, ni à la Perſonne ; il s'accomplit en Eſprit & en Verité, & il n'eſt pas fait ſuivant des Formulaires & des Preſcriptions ;*

mais

mais selon que l'Esprit de Dieu agit immediatement, & conduit, soit que ce soit pour Prêcher, pour Prier, ou pour Chanter : Et tel est aussi nôtre Service.

Semblablement aussi le Batême parmi les Juifs *sous la Loi, étoit un Lavement extérieur avec une Eau extérieure, seulement pour être le Type de l'intérieure Purification de l'Ame, qui ne s'en ensuivoit pas nécessairement sur ceux qui en étoient ainsi Batisez :* Mais le Batême de Christ, sous l'Evangile, est le Batême de l'Esprit & de Feu ; *non pas le nettoyement des ordures de la Chair, mais l'attestation, ou la reponse d'une bonne Conscience envers Dieu:* Et tel est le Batême duquel nous faisons nos efforts d'être Batisez, & pour lequel nous contestons.

Arg. §. VII. Mais encore une fois, Si le Batême d'Eau avoit été une Ordonnance de l'Evangile, l'Apôtre *Paul* auroit été alors envoyé pour l'administrer ; mais il declare positivement, 1 *Corint.* 1. *v.* 17. *Que Christ ne l'a point envoyé pour Batiser, mais pour Prêcher l'Evangile :* La Raison de cette Consequence ne se peut pas nier, parce que la Commission de l'Apôtre *Paul* étoit aussi ample que celle d'aucun d'eux ; & par consequent, lui étant d'une façon particuliere l'Apôtre de Christ aux *Gentils*, si le Batême d'Eau (comme nos Adversaires soutiennent) eut dû être reputé pour le *Symbole du Christianisme*, il eût eu plus de besoin que pas un des autres d'être envoyé pour Batiser d'Eau, afin qu'il pût marquer les *Gentils*, Convertis par lui, de ce *Signe Chrétien.* Mais à la verite la Raison a beaucoup plus de force de cette façon, C'est que puis que *Paul* étoit l'Apôtre des *Gentils*, & que dans son Ministere il s'efforce sur tout de les détacher des anciennes *Ceremonies* & des *Observations Juives* (comme il paroit par ses Epîtres) quoi qu'en le faisant il fût quelque fois injustement jugé par les autres de ses Freres, qui ne vouloient pas renoncer à ces *Ceremonies* ; c'est pour cela

IV. Que le Batême d'Eau n'est pas le Symbole des Chretiens, comme la Circoncision l'est des Juifs

même

meme auſſi que ſa Commiſſion (quoi qu'auſſi ample, quant à la Predication de l'*Evangile*, & de la *Diſpenſation de la Nouvelle Alliance*, que celle des autres Apôtres) ne demandoit pas de lui, qu'il introduiſit ces Convertis dans de telles [*Obſervations Juives* & de tels *Batêmes*; néantmoins, cette Pratique étoit tolerée & exercée par les autres Apôtres, parmi leurs *Proſelytes Juifs*: Pour laquelle Cauſe, *Il rend Graces à Dieu de ce qu'il en avoit Batiſé ſi peu*; donnant à entendre que ce qu'il avoit fait en cela, il ne l'avoit pas fait en vertu de ſa Commiſſion Apoſtolique, mais plûtôt par Condeſcendance à leur Foibleſſe; tout de même qu'une autrefois il Circoncit *Timothée*. 1 Cor. 1.14. Paul n'étoit pas envoyé pour Batiſer.

Nos Averſaires, pour éluder la Verité de ce Témoignage, alleguent ordinairement, *Que par ceci il faut ſeulement entendre, qu'il n'étoit pas envoyé principalement pour Batiſer; & non pas qu'il n'étoit pas envoyé du tout.* 1 Objection.

Mais comme cette Explication contredit les paroles poſitives du Texte, & n'a pas de meilleur Fondement, que l'affirmation de ſes Defenſeurs, auſſi eſt elle juſtement rejettée comme *Corrompue*, juſques à ce qu'ils apportent quelque meilleure preuve pour cela: Il ne dit pas, *Je n'étois pas envoyé* principalement *pour Batiſer*. Reponſe.

Quant à ce qu'ils preſſent, par maniere de Confirmation, des autres Paſſages de l'Ecriture, où [*non*] ſe doit prendre ainſi, comme là où il eſt dit, *Je veux Miſericorde, &* non point *Sacrifice*; ce qui ſe doit entendre, que Dieu demande principalement *Miſericorde*, n'excluant pas les *Sacrifices*. Confir. Mat. 9 v. 13. Hoſ. 6. v. 6.

Je dis, que ce Paſſage eſt abondamment expliqué par les paroles ſuivantes [*& la Connoiſſance de Dieu, plus que les Holocauſtes*] par où il paroit clairement, que les *Holocauſtes*, qui ſont le même que les *Sacrifices*, ne ſont pas Exclus; mais il n'y a point un tel mot d'ajoûté dans celui de *Paul*, c'eſt pour cela que la Parité ne ſe de montre pas être Refut.

être tout de même, & par consequent l'Exemple n'est pas suffisant ; à moins que l'on ne prouve aussi que cela doit être ainsi admis ici. Autrement nous pourrions interpreter par la même Régle tous les autres Passages de l'Ecriture de la même maniere ; comme là où l'Apôtre dit, *afin que vôtre Foi ne soit point en la Sapience des Hommes, mais en la Puissance de Dieu.* Cela peut être entendu, qu'elle ne doit pas être *Principalement* ainsi fondée. Combien l'Evangile pourroit il être perverti par cette liberté d'Interpretation ?

2 Objection Si l'on dit, *que l'Abus de ce Batême parmi les* Corinthiens, *en se divisans eux-mêmes, selon les Personnes par lesquelles ils étoient Batisez, a fait ainsi parler l'Apôtre ; mais que l'Abus d'une chose ne l'abolit pas.*

Réponse. Je répons ; Il est vrai qu'il n'abolit pas, pourvû que la chose soit permise & necessaire ; & c'est sans doute cet Abus, dont nous avons parlé cy-dessus, qui donné occasion à l'Apôtre d'écrire ainsi. Mais que l'on considere de ceci comment l'Apôtre exclud le *Batême*, & non pas la *Predication*, quoi que l'Abus [marqué] ne procedât pas moins de cela que de l'autre. Car ces *Corinthiens* se nommoient eux-mêmes du nom de ces differentes Personnes, par la *Predication* de qui ils étoient Convertis (aussi bien que de ceux par qui ils *étoient Batisez* ;) comme cela peut se voir par les versets 4, 5, 6, 7 & 8. du 3. Chap. & neantmoins pour ôter cet Abus, l'Apôtre ne dit pas, qu'il n'étoit pas envoyé pour Prêcher ; ni ne se rejoüit pas encore de ce qu'il n'avoit seulement Prêché qu'à peu de Personnes ; parce que la Predication, étant une Ordonnance établie dans l'Eglise, sous pretexte de quelque Abus, que le Diable peut tenter quelques-uns d'en faire, ne doit pas être interrompué par ceux qui sont appellez à s'acquiter par l'Esprit de Dieu : C'est pourquoi conformement à cela

Que la predication est une Ordonnance etablie, & dont on ne doit pas se priver

à cela, l'Apôtre les inſtruit au Chap. 3. verſet 8 & 9. comment ils ôteront cet Abus. Mais quant au Batème d'Eau, d'autant que ce n'étoit point une Ordonnance établie de Chriſt, mais ſeulement pratiquée comme par condeſcendance pour les *Juifs*, & par quelques Apôtres auſſi pour les *Gentils*; c'eſt pour cela que ſitôt que l'Apôtre s'apperçût de cet Abus, il fit entendre aux Corinthiens, combien peu il faloit inſiſter là-deſſus, en leur montrant qu'il étoit bien aiſe de n'avoir adminiſtré cette Ceremonie qu'à quelque peu d'entr'eux; & en leur diſant ingenüement que cela n'étoit point une partie de ſa Commiſſion; ni ce qu'il étoit envoyé pour adminiſtrer.

Quelques-uns demandent, *Comment c'eſt que nous ſçavons que c'eſt* le Batême d'Eau, *qui eſt ici entendu, & non pas celui de l'*Eſprit; Et cela étant, il en faudroit exclurre le Batême de l'*Eſprit, auſſi bien que celui de l'*Eau. Queſtion:

Je repons; Je ſuppoſe que ceux qui demandent cette Queſtion, ne parlent pas de cela comme s'ils doutoient que cela ne fût, pas dit du *Batême d'Eau*; ce qui eſt plus que manifeſte. Car puiſque le Meſſage de l'Apôtre *Paul* étoit *pour convertir le Peuple des Tenebres à la Lumiere*, & de les C*onvertir à Dieu*; Tout autant qu'il y en avoit d'ainſi Convertis & Changez (*tellement qu'ils euſſent l'Atteſtation, ou la réponſe d'une bonne Conſcience envers Dieu, & d'avoir vêtu Chriſt, & d'etre reſſuſcitez avec lui en nouveauté de Vie*) étoient Batiſez du Batême de l'Eſprit. Mais qui eſt-ce qui voudra dire que ce peu de Perſonnes, ſeulement là mentionnées, comme ayant été Batiſez par Paul ſoient venus à cet état? Ou bien, n'étoit-ce pas (en admettant méme l'Interpretation de nos Averſaires) auſſi bien la principale Partie du Miniſtere de Paul, qu'aucune autre, de les Convertir & de les Amener à cet état? Puis donc que nos Averſaires prennent Reponſe.

nent

nent ce Passage pour le *Batême d'Eau*, (comme il l'est à la verité) nous pouvons legitimement les presser sur cela, en le prenant aussi de cette façon. La Raison pourquoi l'Apôtre se sert du mot de *Batême*, & de *Batiser*, là où celui de l'*Eau*, est seulement entendu, & non pas celui de l'*Esprit*, c'est dequoi il sera parlé dans la suite. Je viens maintenant à considerer les Raisons alleguées par ceux qui plaident en faveur du *Batème d'Eau*;

II Partie. qui sont aussi les Objections, dont-on se sert contre son Abolition.

1 Objection §. VIII. Premiérement, Quelques uns Objectent, *Que Christ, qui avoit l'Esprit sans mesure fut néanmoins Batisé d'Eau.* (Jean 3. 14.) Comme *Nic. Arnolde* contre cette *These*, Sect. 46. de ses *Exercitations Theologiques*.

Reponse. Je repons, Aussi fut-il bien *Circoncis*, de-là il ne s'ensuit pas que la *Circoncision* doive continuer:

Pourquoi Christ fut Batisé par Jean. Car il faloit que Christ accomplit toute Justice, non seulement le Ministere de *Jean*, mais aussi la *Loi*; C'est pour cette raison qu'il observa les *Fêtes des Juifs*, & les *Ceremonies*, & qu'il celebra la *Pasque*: Il ne s'ensuivra pourtant pas de-là qu'il faille, que les *Chrétiens* fassent la même Chose aujourd'hui; & c'est pour cela que Christ, *Mat.* 3. *v.* 15. donne à *Jean* cette Raison pourquoi il est Batisé, en lui ordonnant de *souffrir que cela fut ainsi pour le present*; en quoi il donne suffisamment à entendre, qu'il n'avoit pas desseinpar-là de le rendre Perpetuel comme une Ordonnance à ses Disciples.

2 Objection. Secondement, On Objecte, *Matth.* 28. *v.* 19. *Allez donc, & endoctrinez toutes les Nations, les Batisans au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.*

Reponse. C'est-là la grande Objection, & sur laquelle ils batissent comme sur le *Fondement de tout leur édifice*: A laquelle la premiere Reponse generale &

Quel Batême Christ entend au Mat. 28? solide est, de leur accorder le Tout; mais en les mettant à prouver, que l'*Eau* est ici entenduë, puis que le Texte garde le silence là dessus: Et quoi que dans la justice, il suffit de nôtre part, que

que nous accordions le Tout de ce qui est exprimé dans le Passage, mais que nous nions que ce soit avec l'*Eau*, qui est une addition au Texte; néantmoins, je parlerai par avance de quelques Raisons pour lesquelles nous en agissons ainsi, & alors je considererai les Raisons alleguées par ceux qui veulent que l'*Eau* soit ici entendue.

Premiérement, C'est une Maxime accordée de tout le Monde, *Que nous ne devons point sortir de la Signification literale du Texte, ni la quitter, hormis que quelque pressante nécessité ne nous force à cela.* 1 Argument.

Mais il n'y a point de pressante nécessité dans ce Passage qui nous force à cela.

Donc nous ne devons point en sortir, ni la quitter.

Secondement, Ce Batême que Christ commanda à ses Apôtres, étoit le Seul Batême, c'est à dire, son propre Batême. 2 Arg.

Mais le *Seul Batême*, qui est le *Batême de Christ*, n'est pas avec l'*Eau*, comme nous avons déja prouvé.

Donc le *Batême* commandé par Christ à ses Apôtres, n'étoit pas le *Batême d'Eau.*

En troisiéme lieu, Ce Batême que Christ commanda à ses Apôtres, étoit tel, que tout autant qu'il y en avoit qui en étoient Batisez, avoient revêtu Christ: 3 Arg.

Mais cela n'est pas vrai à l'égard du *Batême de l'Eau*;

Donc, *&c.*

En quatriéme lieu, Le Batême commandé par Christ à ses Apôtres, n'étoit pas le Batême de *Jean.* 4 Arg.

Mais le Batême d'Eau étoit le Batême de *Jean.*

Donc, *&c.*

Mais on allegue, premiérement, *Que le Batême de Christ, quoi qu'un Batême d'Eau, n'étoit point different de celui de* Jean, *parce que* Jean *Batisoit seule-* Allégation 1

ment d'Eau en Repentance, mais Christ commande à ses Disciples de Batiser au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit; s'imaginant que c'est en cette forme-là, que consiste une grande difference entre le Batème de Jean, *& celui de Christ.*

Reponse. Je repons, La difference ne consiste pas ici, en ce que le Batème de *Jean* a été en Repentance, parce que celui de Christ l'étoit aussi: Et même nos Aversaires ne nieront pas, que les Personnes *adultes*, qui dévoient être Batisées, avant que d'être admises au *Batème d'Eau*, devoient se Repentir & Confesser leur Pechez; & que les *Enfans* aussi par rapport, & en Consideration de leur Batème, doivent se Repentir & les Confesser: Tellement, que ce n'est pas en ceci que consiste la difference; puis que cette Repentance & cette Confession s'accorde aussi bien avec le *Batème de Christ*, qu'avec celui de *Jean*. Mais en ceci nos Aversaires sont divisés; car *Calvin* veut que celui de *Christ* & celui de *Jean* soient une même Chose, *Inst. lib.* 4. cap. 15. Sect. 7, 8. Néantmoins ils different, & la difference est, en ce que l'un est avec de l'Eau, & l'autre ne l'est pas, *&c.*

Secondement, Quant à ce que Christ dit, en leur commandant de *Batizer au Nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit*; J'avoue que cela forme la difference, & qu'elle est grande; mais qu'elle ne consiste pas seulement à admettre le *Batème d'Eau* en cette differente Forme, par une Expression simple de ces Paroles: Car comme le Texte ne dit rien de tel; aussi ne voi-je point non plus, comment on le peut inferer de-là. Car le Grec est, *εἰς τὸ ὄνομα*, c'est à dire, *Au Nom*, ou *dans le Nom*. Or, le *Nom* du *Seigneur* est souvent pris dans l'Ecriture pour quelqu'autre chose, que pour un simple son de mots, ou pour une Expression literale, & même pour sa *Vertu* & pour son *Pouvoir*; comme cela peut paroître du *Pseau.* 54. *v.* 3. *Cant.* 1. *v.* 3. *Prov.* 18. *v.* 10. & en plusieurs autres encore.

Du Nom du Seigneur, comment-il est pris dans l'Ecriture.

Or,

Or, que les Apôtres, en Vertu de leur Miniſtere, dûſſent Batiſer les Nations *dans ce Nom, Vertu & Pouvoir*; & qu'ils l'ayent fait ainſi, cela eſt évident par ces Témoignages de *Paul*, ci-deſſus alleguez, là où il dit, *Que tout autant qu'il y en a d'entr'eux qui ont été Batiſez en Chriſt, ont revêtu Chriſt:* Il faut donc que cela ait été un *Batême au Nom*, c'eſt à dire, au *Pouvoir* & en la *Vertu*; & non pas une ſimple Expreſſion formelle de mots, ajoûtée avec le Batême d'Eau; parce que, comme il a été remarqué ci-deſſus, cela ne s'enſuit pas comme une conſequence naturelle ou néceſſaire de cela. Je voudrois que ceux qui deſirent d'avoir leur Foi établie & édifiée ſur nul autre fondement, que ſur le Témoignage de l'*Eſprit de Dieu*, & ſur les *Ecritures de Verité*, conſideraſſent comme il faut, s'il ſe peut ici alleguer quelqu'autre Choſe d'avantage pour cette Interpretation, que ce que le prejugé de l'Education, & l'influence de la Tradition a impoſé. Peut-être cela fera t-il de la difficulté à un *Lecteur* imprudent & inconſideré, comme ſi le Caractere même du *Chriſtianiſme* étoit aboli, de lui dire clairement, que ce Paſſage de l'Ecriture ne doit pas être entendu du *Batême d'Eau*; & que cette Forme, de *Batiſer au Nom du Pere, du Fils, & de l'Eſprit*, n'a point de Permiſſion Authentique du *Mat.* 28, &c.

Le Batême dans le Nom, ce qu'il eſt.

Sur quoi, outre la Raiſon priſe de la Signification du [*Nom*] comme étant la *Vertu* & le *Pouvoir* ci-deſſus exprimé, que l'on conſidere, que ſi cela eût été une *Forme* preſcritte par Chriſt à ſes Apôtres, alors aſſeurement ils ſe fuſſent ſervis de cette Forme en adminiſtrant le *Batême d'Eau*, à ceux qu'ils batiſoient d'Eau; mais quoi qu'il ſoit fait mention particulierement en divers Paſſages des *Actes*, de ceux qui étoient Batiſez, & comment; & quoi qu'il ſoit particuliérement exprimé, qu'ils *Batiſerent* tels & tels, comme *Act.* 2. *v.* 41. & 8. *v.* 12, 13, 38. & 9. *v.* 18. & 10. *v.* 48.

A ſavoir, ſi Chriſt preſcrivit une Forme de Batême au Mat, 28?

& 16. *v.* 15. & 18. *v.* 8. néantmoins il n'y a pas un mot de cette Forme. Et dans deux Passages, *Act.* 8. *v.* 16. & 19. *v.* 5. il est dit de quelques uns, qu'ils furent *Batisez au Nom du Seigneur Jesus*; & par cela il paroit encore d'avantage, ou que l'Auteur de cette *Histoire* a été bien defectueux, & negligent, qui ayant si souvent occasion de faire mention de ceci, néantmoins a omis une partie si essentielle du *Batême* (ce qui seroit accuser le *Saint Esprit*, par la conduitte duquel *Luc* l'a écrite) ou autrement, que les Apôtres n'entendoient aucunement, que *Christ* par sa Commission, *Matth.* 28. leur ordonnât une telle Forme de *Batème d'Eau*, puis qu'ils ne s'en servoient pas. C'est pourquoi, il est plus assûrè de conclurre, que ce qu'ils faisoient en administrant le *Batème d'Eau*, ils ne le faisoient pas en Vertu de cette Commission; autrement il s'en seroient servis de cette sorte: Car nos Aversaires, je croi, croiroient que ce seroit une grand *Heresie* d'administrer le *Batème d'Eau* sans cela, ou de le faire au *Nom de Jesus* seul, sans faire mention du *Pere* ou de l'*Esprit*, comme il est dit, en termes exprès dans les deux Passages ci-dessus alleguez.

Allegation 2. Secondement, On dit, *Si ceci ne s'entendoit pas du* Batème d'Eau, *ce seroit une Tautologie, & ce seroit la même Chose que d'*Enseigner.

Reponse. Je dis, Point du tout; *Batiser de l'Esprit*, est quelque Chose qui est plus avancé que d'Enseigner, ou d'instruire l'Entendement; car il emporte un *Attouchement* & un *Attendrissement Cœur* dont-il est *converti*, aussi bien que l'*Entendement est instruit*. Deplus, nous trouvons souvent dans l'Ecriture, que d'*Enseigner* & d'*Instruire* se mettent souvent ensemble, sans aucune Absurdité, ni sans inutile Tautologie; & néantmoins ces deux ici ont une plus grande Affinité, que d'*Enseigner* & de *Batiser de l'Esprit*.

Combien Batiser & Enseigner sont differents.

En

En troisiéme lieu, On dit, *Il faut que ce soit le* Batème d'Eau, *qui soit entendu dans ce Passage, parce que c'est l'Action des Apôtres, ainsi cela ne peut être le* Batème de l'Esprit, *qui est l'Oeuvre de Christ, & de sa Grace, & non pas celle de l'Homme*, &c. Allegation 3.

Je repons, *Le Batème de l'Esprit*, quoi qu'il ne soit pas operé sans *Christ* & sa *Grace*, se fait instrumentalement par des Hommes preparez de Dieu à ce dessein; c'est pourquoi il n'y a point d'Absurdité qui s'ensuive, que le *Batème de Christ* soit exprimé, comme étant une Action des Apôtres: Car quoi que ce soit Christ, qui, par sa Grace, donne les *Dons Spirituels*, néantmoins l'Apôtre, *Rom.* 1. *v.* 11. parle de leur *Communiquer lui même les Dons Spirituels*; & il dit aux *Corinthiens*, qu'il les a *engendrez par l'Evangile*, 1 Cor. 4. v. 15. Et néantmoins d'engendrer des Gens à la *Foi*, c'est l'Oeuvre de *Christ* & de sa *Grace*, & non pas des Hommes. Convertir le Cœur, est proprement l'Ouvrage de Christ; & néantmoins l'Ecriture l'Attribuë fort souvent aux Hommes, comme étant les Instrumens: Et puis que la Commission de *Paul* étoit de *Convertir les Gens des Ténébres à la Lumiere*, bien que cela ne se fasse point sans que Christ Co-opere par sa Grace; de même aussi le *Batème de l'Esprit* peut bien être exprimé, comme se devant accomplir par un Homme, comme par l'Instrument, quoi qu'il soit nécessaire que l'Ouvrage ou l'Operation de la Grace de Christ y concourre: Tellement, qu'il n'y a là aucune Absurdité de dire, que les Apôtres administroient le *Batème de l'Esprit*. Reponse. Le Batème de l'Esprit attribué aux Hommes Pieux comme des Instrumens.

En dernier lieu, On dit, *Que puis que Christ dit ici, qu'il sera avec ses Disciples jusques à la fin du Monde, donc le* Batème *doit durer aussi long tems.* Allegation 4.

S'il eût été parlé ici du *Batème d'Eau*, alors on auroit pû presser là-dessus; mais veu que cela est nié, & prouvé être faux, on ne peut rien recueillir de-là: Christ parle du *Batème de l'Esprit*, le- Reponse.

quel nous confessons librement qu'il demeure jusques à la Fin du Monde; & même aussi longtems que la *Presence de Christ* demeure avec ses *Enfans.*

3. Objecti. §. IX. En troisiéme lieu, On Objecte, *La constante Pratique des Apôtres dans l'Eglise Primitive, lesquels* (dit on) *administroient toûjours le* Batème d'Eau *à tous ceux qu'ils Convertissoient à la Foi de Christ: Et ainsi ils pressent de-là encore plus sur le Passage du* Matth. 28. *comme ayant été entendu de l'Eau, ou autrement, que les Apôtres ne l'avoient pas entendu, en ce qu'ils se servoient d'*Eau en Batisant; *ou bien, qu'en agissant ainsi, ils ont fait cette demarche sans Commission.*

Reponse. Je repons, On nie que ce fût la *Pratique constante des Apôtres*; car nous avons montré dans l'Exemple de *Paul*, qu'il n'en étoit pas ainsi; puis que ce seroit fort Absurde de juger, qu'il n'avoit Converti seulement que ce peu de Personnes, même de l'Eglise de *Corinthe*, lesquelles il dit, qu'il a *Batisé*; n'y ce ne seroit pas moins Absurde de penser, qu'il se fût rejoüi d'avoir été si peu dans une Chose qui étoit une *constante Pratique de l'Eglise*, lui qui declare, qu'il n'étoit en rien Inferieur aux principaux Apôtres, & qu'il a travaillé autant qu'eux Tous. Mais deplus, Comment les Apôtres batisoient. la Conclusion que l'on infere de la Pratique des Apôtres de *Batiser d'Eau*, pour prouver qu'ils ont entendu le Passage *Matth.* 28. du *Batème d'Eau*, n'a point de force: Car quoi qu'ils ayent *Batisé d'Eau*, il ne s'ensuivra pas qu'ils l'ayent fait, ou en Vertu de cette Commission, où qu'ils ayent mal entendu ce Passage; aussi n'y a-t-il non plus aucun *Medium*, d'où l'on puisse inferer une telle Conclusion. Quant à l'autre Absurdité insinuée, *Qu'ils ont fait cela sans Commission*; il n'y en a du tout point: Car ils peuvent l'avoir fait par Permission, comme étant en usage avant la *Mort de Christ*; & parce que le Peuple elevé parmi des Ceremonies extérieures, n'eût pas pû en être entiérement sévré.

Et

Et c'eſt ainſi qu'ils ſe ſont ſervis des autres Choſes ,comme de la *Circonciſion*, & des *Purifications Legales*, ce qu'ils n'avoient pourtant pas Commiſſion de faire de la part de *Chriſt*, (ſur quoi nous parlerons plus Amplement dans la *Theſe* ſuivante Touchant la *Cene*.

Objećt. Mais ſi, ſur *l'Identité* du Mot, parce que Chriſt leur Commande *de Batiſer*, & qu'eux enſuite ſont dits *avoir Batiſé* dans l'uſage de l'Eau ; Il ſemble qu'il eſt Probable, *qu'ils ont entendu que cette Commiſſion du* 28. Matth. *les Authoriſoit à Batiſer* d'Eau, & *qu'ils l'avoient pratiqué ſuivant cela.*

Reponſe. Quoiqu'on accordât cela que pour un tems, ils ſe tromperent ſi fort en cela, que de croire que l'*Eau* appartient à ce *Batême* (ce que neantmoins je ne trouve pas fort neceſſaire d'accorder) Cependant je ne voi point qu'il s'en ſuive de là une grande Abſurdité. Car il eſt clair, qu'ils entendirent mal cette Commiſſion, quant à ſa principale Partie, pour un tems, comme là oú il leur commande, *Allez & enſeignez toutes les Nations* ; Puiſque quelque tems après, ils jugerent qu'il ne leur étoit pas permis d'enſeigner les *Gentils* ; & *Pierre* lui-même en fit ſcrupule, jusqu'à ce qu'il y fut contraint par une Viſion ; à cauſe dequoi, après qu'il l'eût fait, il fut jugé pour un tems par le reſte de ſes Freres. (juſqu'à ce qu'ils en furent mieux informez.) Or, ſi l'Education des *Apôtres* & des *Juifs*, & leur penchant à s'attacher & à ſe tenir à la *Religion des Juifs*, avoient une ſi grande influence ſur eux, que même après *la Reſurrection de Chriſt*, & l'*Effuſion* de l'*Eſprit*, ils ne pouvoient pas recevoir ni admettre l'Enſeignement des *Gentils*, quoi que *Chriſt* dans ſa Commiſſion pour eux, leur commandât de leur Prècher. Qu'elle plus grande Abſurdité ſeroit-ce de ſuppoſer, que par une ſemblable Mépriſe, les Principaux d'entr'eux ayant été les Diſciples de *Jean*, & ſon *Batême* étant là

Les Apôtres faiſoient ſcrupule d'enſeigner les Gentils.

ſi fort

si fort estimé Parmi les *Juifs*, ils ayent pris aussi le *Batême de Christ*, lequel il avoit dessein qu'il fût de l'Esprit, pour être celui de l'Eau, qui étoit celui de *Jean*, & l'ayent pratiqué ainsi suivant cela pour un tems ? Il nous suffit que s'ils se sont ainsi mépris, (quoique je ne dise pas qu'ils l'ayent été ;) qu'ils ne demeurent pas toûjours dans la méme Méprise : Autrement, *Pierre* n'eût pas voulu avoir dit du *Batême* qui nous sauve aujourd'hui, *que ce n'est pas ce qui nettoye les Ordures de la Chair* ; ce qui certainement est le Batême d'Eau.

Mais deplus, on fait beaucoup d'Instance sur ce que *Pierre* Batisa *Corneille*; en quoi on presse deux Choses. La Premiere, *que le Batême d'eau est mis en usage ; même à ceux qui avoient reçeu l'Esprit.* Secondement, *Qu'il est dit Positivement, qu'il commanda qu'ils fussent batisez.* Actes 10. v. 47, 48.

Mais aucune de ces choses n'infere necessairement que le Batême de l'Eau appartienne à *la Dispensation de la Nouvelle Alliance*, ni encore, qu'il soit une *Ordonnance* perpetuelle qui doive continuer dans l'Eglise. Car *Premierement*, tout ce à quoi ceci se réduira, sera, qu'en ce temps-là *Pierre* Batisa ces Hommes ; mais qu'il l'ait fait en vertu de cette Commission du 28. Matth. c'est ce qui demeure encore à prouver. Et comment l'action de Batiser d'Eau aprés la reception du St. Esprit prouve-t'elle plus le fait, que l'usage de la *Circoncision*, & des autres *Ceremonies Legales*, que l'on reconnoît avoir été Pratiquées par lui dans la suite ? Aussi n'y a rien d'étrange, si *Pierre* qui croyoit qu'il étoit si Etrange (nonobstant tout ce qui avoit été déclaré auparavant, & parlé par *Christ*) que les *Gentils* fussent faits Participans de l'*Evangile*, & qui n'avoit pû être Amené, à venir vers eux & à manger avec Eux, qu'avec grande difficulté, & non sans un Mouvement Extraordinaire qui le poussa à cela, fût Incliné

A savoir si Pierre en Batisant quelqu'un d'Eau en a fait une Ordonnance Etablie dans l'Eglise.

cliné de leur imposer cette Ceremonie ; laquelle étant comme de la Dispensation Particuliere de *Jean*, l'*Avant-Coureur* de *Christ*, sembloit avoir une plus grande Conformité avec l'Evangile, que les autres *Ceremonies Juives*, pratiquées alors dans l'*Eglise* ; mais cela n'infere du tout point la Conclusion de nos Aversaires. *Secondement*, Quand à ces Paroles, *Et il leur Commanda qu'ils fussent Batisez* ; Cela declare une Question de *Fait*, mais non pas *de Droit*, & ne se réduit pas à rien Davantage, qu'à ce que *Pierre* fit en ce temps-là : C'est qu'en ce moment il commanda que ces Personnes *fussent Batisez d'Eau*, ce que l'on ne Nie pas : Mais cela ne dit rien, que *Pierre* aît Commandé que le Batème d'Eau fût une Ordonnance perpetuelle Etablie dans l'Eglise ; ni aucun Homme de Solide Raison, ou de bon Sens, ne peut dire, s'il prend garde à ce qu'il dit, qu'un Commandement, sur une *Matiere de Fait* à quelques Personnes particulieres, infere que la *Chose commandée* soit d'une generale Obligation pour tous, si elle n'est pas autrement fondée sur quelque Precepte positif. Pourquoi le Commandement de *Pierre à Corneille* & à sa Famille d'être *Batisez* en ce temps-là, infere-t'il que le *Batême d'Eau* devoit durer plus que la Contrainte qu'il faisoit aux *Gentils* (ce qui est bien plus qu'un Commandement) d'être tous *Circoncis* en general, & d'Observer la *Loy* ? Nous trouvons qu'en ce temps-là, quand *Pierre* Batisa *Corneille*, cela n'ètoit point encore déterminé, sçavoir si les *Gentils* ne seroient point *Circoncis* ; Mais qu'aucontraire, c'étoit le sentiment le plus General de l'*Eglise qu'ils le fussent*. C'est pourquoi il n'y a pas dequoi s'étonner, s'ils ont jugé qu'il ètoit necessaire en ce temps-là qu'ils fussent *Batisez*, ce qui avoit plus de Conformité avec l'*Evangile*, & ètoit un fardeau moins Pesant.

§. X.

4. Objection §. X. *En Quatrieme lieu.* On objecte, *de la signification du mot* [Batiser,] *qui vaut autant à dire que*, Tremper dans, *ou*, Laver *avec de* l'Eau ; *On allegue de là, que le propre Mot emporte, d'être* Batisé d'Eau.

Reponse. Cette Objection est fort foible. Car puisque *Batiser d'Eau*, étoit un Rit ou une Ceremonie de l*Eglise* par les *Juifs*, comme *Paul Riccius* le montre, même avant la venuë de *Jean* ; & que cette Ceremonie reçût ce Nom de la Nature de la Pratique, en ce que tant les *Juifs* que *Jean* s'en servoient ; & mêmes nous trouvons que *Christ* & ses *Apôtres* se servent Frequemment des ces Termes pour une Signification plus Spirituelle. La *Circoncision* ne se pratiquoit & ne s'entendoit parmi les *Juifs*, que comme *étant celle de la Chair* ; mais l'Apôtre nous Parle d'une *Circoncision du Cœur & de l'Esprit, faite sans Mains.* Ainsi quoi que le *Batême* fut en usage parmi les *Juifs*, seulement pour signifier *un lavement d'Eau*, neantmoins aussi bien *Jean* que *Christ*, & ses *Apôtres* parlent d'ètre *Batisez d'Esprit & de Feu* ; ce qu'ils établissent pour le *Batême particulier de Christ*, distingué de celui de l'*Eau* qui étoit celui de *Jean*, (comme cela a été montrè cy-dessus.) Tellement que, quoi que le *Batême* parmi les *Juifs* s'entendit seulement de celui de l'*Eau* ; neantmoins il est bien entendu parmi les *Chrétiens* de celui de l'*Esprit* sans l'*Eau* ; comme nous voyons que *Christ* & ses *Apôtres*, entendent Spirituellement les Choses, sous les termes de ce qui en avoit été auparavant les *Ombres.* C'est ainsi que *Christ* Parlant de son Corps, (quoi que les *Juifs* ne l'entendissent pas) dit, *qu'il Détruiroit le Temple, & le Rebâtiroit en trois Jours* ; & plusieurs autres, dont on pourroit Produire des Exemples. Mais s'il falloit s'attacher si étroitement à l'*Etymologie* du Mot, cela Combattroit contre la plûpart de nos Averssaires aussi bien que contre nous :

Nous : Car le mot Grec Βαπτίζω, Immergo, signifie, Plonger, & Tremper dans ; & c'étoit là le propre usage du *Batême d'Eau* parmi les *Juifs*, & aussi par *Jean*, & par les *Premiers Chrêtiens* qui s'en servirent : Au lieu que nos Aversaires, pour la plûpart, *épandent* seulement, un peu d'Eau sur le Front, ce qui ne Répond point du tout au mot de [*Batême.*] Et même Ceux qui anciennement parmi les *Chrétiens* ont mis en usage le *Batême d'Eau*, ont estimé que cette *Immersion*, ou ce Plongement étoit si Necessaire, qu'ils Plongeoient ainsi leurs *Enfans* : Et parce qu'il fut jugé que cela pourroit-être Pernicieux & nuisible à quelques foibles Temperamens, pour prevenir ce danger, l'Aspersion fut Introduite ; Neantmoins il fut alors determiné aussi, que ceux qui seroient seulement *Arrosez*, & non pas *Plongez*, ne seroient point Admis à avoir aucun Emploi dans l'*Eglise*, comme n'étant pas suffisamment *Batisez*. Tellement que si nos Aversaires veulent s'attacher au mot, il faut qu'ils changent leur Methode *d'Arroser*.

Βαπτίζω immergo, Intingo, Plonger & Tremper dans.

Ceux qui Anciennement se servoient du Bateme d'Eau etoient trempez & plongez : Et ceux qui etoient arrosez, n'etoient point admis à aucu ne Charge dans l'Eglise: & pourquoi.

En Cinquiéme lieu, on Objecte; Jean 3. v. 5. *Sinon que quelqu'un soit Né d'Eau & d'Esprit*, &c. *Inferant d'ici la Necessité du* Batême d'Eau, *aussi bien que de celui de l'Esprit.*

5 Objection

Mais si ceci prouve quelque chose, cela prouvera que le *Batême d'Eau* est d'une absoluë Necessité ; C'est pourquoi les *Protestans* affirment avec Justice, quand les *Papistes* les pressent là-dessus, pour prouver la Necessité absoluë du *Batême d'Eau*, que [*l'Eau*] ne s'entend pas ici d'une Eau exterieure ; mais dans un sens Mystique, d'une Purification & d'un Lavement Interieur. Tout de même que, là où Christ parle d'être *Batisé de Feu*, cela ne se doit pas entendre d'un Feu Materiel & Exterieur, mais seulement d'un Feu Purifiant, par *Metonymie* ; parce que *Purifier*, est un effet propre du Feu, comme de *Laver* & *Nettoyer* l'est de l'Eau,

Reponse.

L'Eau qui regenere est Mystique & Interieure.

l'Eau ; où cela se peut aussi peu entendre ainsi, que là où il est dit que *nous sommes Sauvez par le Lavement de Regeneration*, Tit. 3. v. 5. Et même *Pierre* dit expressément dans le Passage souvent cité, comme *Calvin* * le remarque tres-bien, *que le Batême qui sauve n'est pas le Nettoyement des Ordures de la Chair.* Tellement que puis que [*l'Eau*] ne peut pas s'entendre d'une Eau exterieure, ceci ne sert de rien pour prouver le Batême d'Eau.

* Dans le 4. livre de son Institution c. 5

Object. Si l'on dit, que [*l'Eau*] *emporte ici* Necessitatem Precepti, quoi que non *Medij*.

Reponse. Necessitas Precepti, & Medij. Je réponds ; Que c'est Premierement prendre pour accordé que l'Eau exterieure est ici entenduë ; dequoi nous avons déja prouvé le contraire. Deplus, l'*Eau* & l'*Esprit* sont placez ici tous ensemble, [*Sinon que quelqu'un soit Né d'*Eau *&* d'Esprit.] Là où la Necessité de l'un est autant pressée que celle de l'autre. Car si l'*Esprit* est absolument necessaire, l'*Eau* le sera aussi ; & alors il nous faudra dire, ou bien, qu'il n'est pas absolument Necessaire ; d'*être Né de l'Esprit* ; ce que tout le Monde Confesse être faux ; ou bien, que l'*Eau* est absolument Necessaire, ce que nous, aussi bien que les *Protestans*, affirmons & avons prouvé, être faux : Autrement il faut que nous contestions que l'*Eau* & l'*Esprit* sont placez ici justement près l'un de l'autre, & d'une même maniere, quoi qu'il n'y ait aucune difference ni fondement visible pour cela dans le Texte, ou qui s'en puisse tirer, que la *Necessité* d'*Eau* est ici *une Necessité Precepti*, mais non pas *Medij*, mais que la *Necessité* de l'*Esprit*, l'est, & *Medij* & de *Precepti* tout ensemble ; c'est à la verité, affirmer avec Assûrance ; mais non pas prouver.

6 Objection. En Sixiéme & dernier lieu, On Objecte, *Que le* Batême d'Eau *est un Signe visible, ou une Marque, pour distinguer* les Chrétiens *d'avec les* Infideles, *tout de même que la Circoncision distinguoit les* Juifs.

Je

Je repons, Cela ne prouve rien du tout, à moins que l'on ne prouve que c'eſt un *Precepte néceſſaire*, ou une partie de la *Diſpenſation de la Nouvelle Alliance*; ne nous étant pas permis d'impoſer des *Ceremonies* extérieures ou des *Rits*, & de dire qu'elles nous diſtingueront des *Infidelles*. La *Circonciſion* étoit poſitivement Commandée, & étoit ditte être un *Sçeau* de la *premiere Alliance*; mais comme nous avons dèja prouvé, qu'il n'y a point de tel Commandement pour le *Batême*, auſſi n'y a-t-il aucun mot dans tout le *Nouveau Teſtament*, qui l'appelle une *Marque du Chriſtianiſme*, ou, un *Sceau de la Nouvelle Alliance :* C'eſt pourquoi, conclurre que cela eſt ainſi, parce que la *Circonciſion* en étoit un (à moins que l'on n'en allegue une meilleure preuve) c'eſt demander miſerablement ce qui eſt en Queſtion. *La Profeſſion de la Foi en Chriſt, & une ſainte Vie qui reponde à cela eſt une beaucoup meilleure* Marque du Chriſtianiſme, *qu'aucun Lavement extérieur*; laquelle néantmoins ne repond pas à celle de la *Circonciſion*, puis qu'elle attachoit un Caractere à la Chair, ce que celui-ci ne fait pas. Tellement qu'un *Chrétien* n'eſt pas connu pour être *Chrétien* pour avoir été *Batiſé*, particulierement quand il n'étoit qu'un Enfant, à moins qu'il ne leur diſe qu'il eſt. Et la Profeſſion de la *Foi en Chriſt* ne peut-elle pas auſſi bien ſignifier cela? Je ſçai bien qu'il y en a pluſieurs de ceux que l'on appelle les *Peres*, qui parlent beaucoup du *Batême d'Eau*, l'appellans *Charaćterem Chriſtianitatis :* Mais ainſi en ont ils fait de même du Signe de la *Croix*, & des autres telles Choſes, qui ſont juſtement rejettées pas les *Proteſtans*. Car le *Myſtere d'Iniquité*, qui commença à operer du tems des Apôtres, gâta bientôt la Simplicité & la Pureté du *Culte Chrétien*, tellement que l'on ne retenoit pas ſeulement pluſieurs *Rits* ou *Ceremonies Judaïques*, mais encore on introduiſit pluſieurs *Coûtûmes* & *Ceremonies Payennes* dans le *Culte Chrétien*; comme

Reponſe.

La Circonciſion eſt un Sceau de la premiere Alliance.

Le Batême d'Eau fauſſement appellé la Marque du Chriſtianiſme.

Quelle eſt la Marque du Chriſtianiſme.

Ce que les Peres diſent du Batême d'Eau, & du Signe de la Croix.

Les Ceremonies Payennes introduites dans le Culte Chretien.

comme particulierement ce mot [*Sacrement.*] Tellement que c'est une grande Folie, principalement pour les *Protestans*, de defendre aucune de ces Choses par la *Tradition* ou par l'*Antiquité*; car nous trouvons, que ni les *Papistes* ni les *Protestans* ne se servent point de ces Ceremonies exactement, comme faisoient les *Anciens*, lesquels ne cheminans pas en de pareilles Choses suivant la Regle la plus assurée de l'Esprit de Dieu, mais révant trop sur les Choses extérieures, ont été fort incertains. Car la plûpart d'eux tous, dans les Premiers Tems, *plongeoient* entierement & *trempoient* ceux qu'ils Batisoient, ce que ni les *Papistes* ni les *Protestans* ne font point pour la plûpart: Et même plusieurs des *Peres* accuserent quelques uns comme *Heretiques*, de leur Tems, parce qu'ils soutenoient quelques Principes, communs avec les *Protestans* sur ce sujet, comme particulierement *Augustin* en accuse les *Pelagiens*, de ce qu'ils disoient, que les *Enfans, mourans sans être Batisez, pouvoient être sauvez.* Et les *Manichéens* furent condannez, pour nier que la *Grace soit donnée Universellement par le Batême:* Et *Julien* le *Pelagien* condamné par *Augustin*, pour refuser l'*Exorcisme & le Soufflement dans l'usage du Batême:* Toutes lesquelles Choses les *Protestans* refusent aussi. Tellement, que les *Protestans* ne font que sottement, quand ils nous reprochent, que nous n'en saurions montrer aucuns parmi les *Anciens* qui niassent le *Batême d'Eau*; puis qu'ils n'en peuvent montrer aucuns, lesquels ils n'avoüent avoir été Heretiques en plusieurs Choses, qui s'en soient servis; ni encore, qui en s'en servant, n'ayent aussi pratiqué le *Signe de la Croix*, & d'autres Choses avec cela, lesquelles ils nient, & desapprouvent. Il y en eut quelques uns dans les plus obscurs Tems du *Papisme*, qui Attesterent contre le *Batême d'Eau.* Car un certain *Alanus*, pag. 103, 104, 107. parle de quelques uns de son tems, qui furent brulez pour l'avoir renie:

L'Exorcisme ou Adjuration.

Le Signe de la Croix.

Quelques uns dans les premiers Siecles attesterent contre le Batême d'Eau.

renié : Car ils disoient, *Que le Batème n'avois point d'Efficace ni dans les Enfans ni dans les Personnes Adultes, & par consequent que les Hommes n'étoient point obligez de recevoir le Batème :* Particulierement, *Dix Chanoines*, ainsi apppellez *furent brulez pour ce Crime, par l'Ordre de* Robert *de* France. Et *P. Pithæus*, dit dans ses *Fragmens* de l'*Histoire* de *Guienne*, ce qui est aussi confirmé par un certain *Johannes Floracencis, Moine* (qui étoit fameux en ce tems-là) dans son *Epître* à *Oliva*, Abbé de l'Eglise d'*Ansone : Je veux*, dit-il, *vous informer, touchant l'Heresie qui a été dans la Ville d'*Orleans *le Jour des Innocens ; car cela fut vrai, que le Roi* Robert *fit bruler tous vifs, environ quatorze des Principaux du* Clergé *de cette Ville, & des plus Nobles de leurs* Laiques, *qui étoient haïssables à Dieu, & abominables au Ciel & à la Terre ; car ils nioient fermement la Grace du Saint Batème, & aussi la Consecration du Corps & du Sang du Seigneur.* Le Tems de cette Action est marqué en ces mots par *Papir. Masson*, dans ses *Annales* de *France*, lib. 3. in *Hugh* & *Robert*, *Actum Aureliæ publicè anno Incarnationis Domini*, 1022. *Regni* Roberti *Regis* 28. *Indictione* 5. *quando* Stephanus *Hæresiarcha & Complices ejus damnati sunt & exusti Aureliæ*.

Dix Chanoines brulez à Orleans & pourquoi?

Or, de ce qu'on les appelle *Heretiques* & *Manichéens*, nous n'avons rien autre Chose que le Témoignage de leurs Accusateurs, lequel ne rendra pas leur Témoignage plus invalide pour cette Verité, contre l'usage du *Batême d'Eau*, ou ne donnera pas plus de fondement de nous charger comme si nous étions tout un avec les *Manichéens* que parce que quelques-uns, qu'ils appellent *Manichéens*, s'accordent avec les *Protestans* en certaines Choses, que par consequent les *Protestans* sont *Manichéens* ou *Heretiques*, ce que les *Protestans* ne peuvent éviter en aucune maniere. Car la Question est, Savoir, si en ce qu'ils ont fait, ils ont cheminé suivant la Verité attestée par l'Esprit dans

étoit une Figure, *dont se servoient quelquefois dans l'Eglise ceux qui avoient reçû la Substance, à cause des foibles. Aussi bien que de* s'abstenir des Choses étouffées, *&* du Sang, de se Laver les Pieds les uns les autres, *&* d'oindre les Malades d'Huile : *Toutes lesquelles Choses ne sont pas commandées avec moins d'Autorité & de Solemnité, que les premieres ; mais puis qu'elles n'ont été que des* Ombres *de meilleurs Choses, elles cessent pour ceux qui ont obtenu la* Substance.

Act. 15. 20. Jean 13. 14. Jaques 5. 14.

§. I. LA *Communion* du Corps & du Sang de Christ, est un *Mystere* caché à tous Hommes Naturels, dans leur premier Etat, déchû & dégeneré, lequel ils ne peuvent entendre, ni y atteindre, ni le comprendre, tant qu'ils demeurent là, ni n'en peuvent être participans, comme ils y sont, ni encore ne sont-ils pas capables de *discerner le Corps du Seigneur.* Et d'autant que le *Monde Chrétien* (comme on l'appelle) a été, pour la plûpart, toûjours à travailler, à agir, à concevoir & à imaginer, dans leurs Entendemens naturels & non-renouvellez, sur les Choses de Dieu & de la Religion ; c'est pour cette raison que ce *Mystere* leur a été fort caché & séelé, tandis qu'ils ont été à disputer, à se quereler & à se battre l'un contre l'autre sur une simple Ombre, un Extérieur & une Forme, mais étant étrangers à la Substance, à la Vie & à la Vertu.

§. II. Le *Corps* de Christ donc, duquel les Croyans sont participans, est *Spirituel*, & non pas *Charnel* ; & son *Sang*, qu'ils boivent, est *Pur* & *Celeste*, & non pas *Humain* ou *Elementaire*, comme aussi *Augustin* l'affirme du *Corps de Christ*, qui est Mangé, au *Traitté*, du Pseau. 98. *Si quelqu'un ne mange ma Chair il n'a point la Vie Eternelle en lui :* Et il dit, *Les paroles que je vous dis, sont Esprit & Vie ; entendez spirituellement ce que je vous ai dit. Vous ne mangerez pas de ce Corps que vous voyez, ni*

Le Corps & le Sang de Christ est Spirituel.

ni ne boirez de ce Sang, lequel ceux-là repandront, qui me Crucifieront—Je suis le Pain vivifiant, qui suis décendu du Ciel; *il s'appelle lui même le Pain, qui est décendu du Ciel, en exhortant que nous croyions en lui*, &c.

Objection. Si l'on demande donc, Quel est ce *Corps*, qu'elle est cette *Chair* & ce *Sang ?*

Réponse. Je Repons, C'est cette *Celeste Semence*, cette *Substance Divine, Spirituelle, Celeste*, de laquelle nous avons parlé auparavant, dans la These cinquiéme & sixiéme. C'est-là ce *Vehiculum Dei*, ou, *ce Corps Spirituel de Christ*; par lequel, il communique la *Vie aux Hommes*, & le *Salut à tout autant qu'il y en a qui croyent en lui*, & *qui le reçoivent*; & par lequel aussi l'Homme vient à avoir Participation & Communion avec Dieu.

Ce que c'est que la celeste Semence, par laquelle autrefois, & à present aussi, la Vie & le Salut a ete & est communiqué.

Cela se prouve par le 6 de *Jean*, depuis le verset 32. jusques à la fin, là, où Christ parle plus amplement de cette matiere, que dans aucun autre Passage : Et veritablement cet *Evangeliste & bien-aimé Disciple*, qui a reposé dans le Sein de nôtre Seigneur, nous donne une Relation la plus ample des *Sentences Spirituelles* & de la *Doctrine* de Christ; & il y a ceci à remarquer, que quoi qu'il ne dise rien de la *Ceremonie*, dont Christ se servit, de *rompre le Pain avec ses Disciples*, ni dans son Recit Evangelique de la *Vie de Christ, & de ses Souffrances*, ni dans ses *Epîtres*; neantmoins il est plus étendu dans cette Relation de la *Participation* du *Corps*, de la *Chair*, & du *Sang de Christ*, qu'aucun de tous les autres. Car Christ, dans ce Chapitre, s'appercevant que les *Juifs* le suivoient pour l'amour des *Pains*, leur ordonne (au vers. 27.) de *ne travailler pas après la viande qui perit, mais après cette viande qui est permanente à toûjours :* Mais d'autant qu'eux étant Charnels dans leurs Comprehensions, & n'entendans pas le Language Spirituel & la Doctrine de Christ, ils jugeoient que la *Manne*, que *Moïse* avoit donné à leurs Peres, étoit

étoit le Pain le plus excellent, comme étant venu du Ciel ; Christ, afin de les faire revenir de leur méprise, & de les mieux informer, affirme, Premiérement, *Que ce n'est pas* Moïse, *mais son Pere, qui donne le vrai Pain du Ciel*, vers. 32. & 48. Secondement, Ce *Pain* il l'appelle soi-meme, vers. 35. *Je suis le Pain de Vie :* Et au vers. 51. *Je suis le Pain vivifiant, qui suis décendu du Ciel.* En troisiéme lieu, Il declare, que ce *Pain c'est sa Chair*, vers. 51. *Ce Pain que je donnerai, c'est ma Chair* ; & vers. 55. *Car ma Chair est veritablement viande, & mon Sang est veritablement breuvage.* En quatriéme lieu, La nécessité d'y participer, vers. 53. *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme, & ne beuvez son Sang, vous n'aurez point la Vie en vous mêmes.* Et en dernier lieu, au vers. 33. les bienheureux Fruits & les nécessaires Effets de cette Communion du Corps & du Sang de Christ : *Ce Pain donne la Vie au Monde*, vers. 50. *Celui qui en mange, ne meurt point*, vers. 58. *Qui mangera de ce Pain ici, vivra eternellement*, vers. 51. *Celui qui mange cette Chair, & boit ce Sang vivra eternellement*, vers. 54. *Et il demeure en Christ, & Christ en lui*, vers. 56. *Et il vivra par Christ*, vers. 57. De cette ample Description de l'Origine, de la Nature & des Effets de ce *Corps*, de cette *Chair*, & de ce *Sang* de Christ, il est évident, que cela est Spirituel, & que cela se doit entendre d'un Corps Spirituel, & non pas de ce Corps, ou de ce Temple de Jesus Christ, qui étoit né de la Vierge *Marie*, & dans lequel il a cheminé, il a vêcu, & il a souffert dans la Terre de la *Judée* ; parce qu'il est dit, qu'*il est décendu du Ciel* ; & même que c'est Lui, qui *est décendu du Ciel.* Or, tous les *Chrétiens* reconnoissent generalement, que le Corps extérieur de Christ, n'est pas décendu du Ciel ; ni qu'il n'est pas cette partie de Christ, qui est décendue du Ciel. Et pour mettre la Chose hors de doute, quand les *Juifs* Charnels voulurent

L'Origine, la Nature & les Effets du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ.

Solides Raisons que c'est de son Corps Spirituel que Christ parle.

voulurent l'entendre ainsi, il leur dit franchement, au vers. 63. *C'est l'Esprit qui vivifie, mais la Chair ne profite de rien.* Ceci est aussi fondé sur la plus saine & la plus solide Raison; parce que, c'est l'Ame, & non pas le Corps, qui se doit nourrir de cette Chair & de ce Sang. Or, la Chair extérieure ne peut point nourrir ni repaître l'Ame; il n'y a ni Proportion, ni Analogie entr'eux; & la Communion des Saints avec Dieu, n'est pas par une Conjonction, ni une Participation mutuelle de la Chair; mais de l'Esprit: *Celui qui s'ajoint au Seigneur, est un même Esprit*, non pas *une même Chair.* Car la Chair (je veux dire la Chair extérieure, telle qu'étoit celle dans laquelle Christ vivoit & cheminoit, quand il étoit sur la Terre; & non pas la Chair, quand elle est transportée par *Metaphore*, pour être entendue Spirituellement) ne peut que seulement participer à la Chair, comme l'Esprit participe a l'Esprit: Comme le Corps ne peut point se nourrir d'Esprit, aussi l'Esprit ne peut-il pas se repaître de Chair. Et que la Chair dont-il est ici parlé s'entend Spirituellement, cela paroît encore en ce que, ce qui en est nourri ne mourra jamais. Mais les Corps de tous les Hommes meurent une fois; & mêmes il a falu que le Corps de Christ lui même soit mort. Que ce Corps, & cette Chair Spirituelle & ce Sang de Christ, se doive entendre de cette *Divine & Celeste Semence*, dont nous avons parlé auparavant, cela paroit tant par sa Nature que par ses Fruits. Premiérement, il est dit, *Que c'est celui qui est décendu du Ciel, & qui donne la Vie au Monde:* Or, ceci répond à cette *Lumiere* & à cette *Semence*, qui est attestée, *Jean* 1. pour être la *Lumiere du Monde, la Vie des Hommes.* Car cette *Lumiere Spirituelle* & cette *Semence*, selon qu'elle trouve lieu dans les Cœurs des Hommes, & de la place pour y bourgeonner, est comme le Pain à une Ame affamée & defaillante de foiblesse, qui est comme

1 Cor. 6.17.

Cette Lumiere Spirituelle & cette Semence, est comme le Pain à une Ame affamée

comme si elle étoit ensevelie & morte dans les Convoitises du Monde ; laquelle recouvre encore la Vie, & revit, à mesure qu'elle goûte & participe à ce Pain Celeste : Et ceux qui y participent sont dits venir à Christ ; aussi Personne ne peut-il l'avoir, qu'en venant à Lui, & en croyant en l'Apparition, ou Manifestation de sa *Lumiere* dans leurs Cœurs ; & c'est en la recevant & en y croyant, que la Participation de ce *Corps* & de ce *Pain* se connoit. Et il paroit que Christ entend ici, la même Chose par son *Corps*, sa *Chair* & son *Sang*, que ce qui est entendu, *Jean* 1. par la *Lumiere qui illumine tout Homme*, & la *Vie*, &c. car la *Lumiere* & la *Vie* dont-il est parlé, *Jean* 1. est dite être *Christ* ; *C'est Lui qui est la Lumiere veritable* : Et le *Pain* & la *Chair*, &c. dont-il est parlé, *Jean* 6. est appellé *Christ* ; *Je suis le Pain de Vie, dit-il.* Et encore, *Ceux qui ont reçû cette Lumiere & cette Vie*, Jean 1. *v.* 12. *ont obtenu Pouvoir d'être faits Enfans de Dieu, en croyant en son Nom.* De même aussi en ce lieu, *Jean* 6. *v.* 35. *Celui qui vient à ce Pain de Vie n'aura point de Faim ; & celui qui croit en lui, qui est ce Pain, n'aura jamais soif.* Tellement donc, que comme il y avoit là le visible Corps extérieur, & le Temple de *Jesus Christ*, qui prit son Origine de la Vierge *Marie* ; aussi y a-t-il ici le Corps Spirituel de Christ, par lequel Lui, qui étoit la *Parole au Commencement avec Dieu*, & étoit & est DIEU, se revela aux Enfans des Hommes dans tous les Ages, & par lequel les Hommes dans tous les Ages, sont parvenus à être faits Participans de la *Vie Eternelle*, & à avoir Communion & Participation avec *Dieu* & avec *Christ*. Duquel *Corps de Christ*, & de laquelle *Chair* & duquel *Sang*, si *Adam*, ensemble avec *Seth*, & *Enoch*, & *Noe*, & *Abraham*, & *Moïse*, & *David*, & tous les Prophetes & les Saints Hommes de Dieu, n'avoient pas mangé, ils n'eussent point eu la Vie en eux ; ni leur Homme inté-

Le Corps extérieur, & le Corps Spirituel de Christ distingués.

& de Sainteté, afin que tous pûssent être faits participans du fruit de ce Sacrifice: De même aussi, a-t-il repandu *dans les Cœurs de tous les Hommes*, une mesure de cette *Divine Lumiere* & de cette *Semence*, dont-il est revêtu; afin qu'en penetrant, par-là dans les Consciences de tous, il les releve de la *Mort* & des *Ténébres*, par sa *Vie* & par sa *Lumiere*; & qu'ils soient rendus par ce moyen Participans de son Corps, & que par lui ils viennnet à avoir Communion avec le Pere, & avec le Fils.

§. III. Si l'on demande, *Comment, & de quelle façon l'Homme vient à y Participer, & à en être nourri?* Question.

Je repons en Termes clairs & exprès de Christ. Reponse
Je suis le Pain de Vie (dit-il) *celui qui vient à moi, n'aura jamais Faim; celui qui croit en moi, n'aura jamais Soif.* Jean 6. 35 & 55. Et encore, *Car ma Chair est veritablement Viande, & mon Sang est veritablement Breuvage.* Ainsi, qui que tu sois, qui demandes cette Question, ou qui lis ces Lignes, soit que tu te consideres toi même comme Croyant, ou que tu sentes effectivement, par une certaine & triste Experience, que tu es encore dans l'Incredulité; & que tu trouves que ce Corps extérieur & cette Chair de Christ est si éloignée de toi, que tu ne saurois y atteindre, ni en être nourri: Et même quoi que tu ayes souvent avalé & reçû ce que les *Papistes* t'ont persuadé être la *Chair réelle & le Sang de Christ*, & que tu ayes crû qu'il en étoit ainsi, quoi que tous tes Sens t'ayent dit le contraire: Ou (étant *Lutherien*) que tu ayes pris ce *Pain*, dans lequel, & avec lequel, les *Lutheriens* t'ont assûré, que la Chair de Christ & son Sang sont: Ou (qu'étant *Calviniste*) tu ayes participé à ce que les *Calvinistes* disent, (quoi que ce n'en soit que la Figure du Corps,) qui donne à ceux qui le reçoivent une réelle Participation du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ; quoi qu'ils n'ayent jamais sçû comment, ni en quelle

L'Opinion des Lutheriens & des Calvinistes de la Chair & du Sang de Christ dans la Cene (qu'ils appellent.)

maniere:

maniere : Je dis, que si pour tout cela, tu trouves ton Ame sterile encore, & même affamée, & prète à mourrir de faim, à faute de quelque chose dont tu as une envie extreme ; *sache*, que cette *Lumiére*, qui te découvre ton Iniquité, qui te montre ta Sterilité, ta Nudité, ta Legereté, c'est ce Corps là auquel il te faut participer, & duquel il te faut nourrir : Mais que jusques à ce qu'en renonçant à l'Iniquité, tu te tournes vers Lui, tu viennes à Lui, tu Le reçoives, quoi que tu en sois affamé, tu ne peux point en être rassasié ; car il n'y a point de *Communion de cela avec des Ténébres* ; *ni tu ne peux*
1 Cor. 6.14. *pas boire de la Coupe du Seigneur, & de la Coupe des Diables ; & être Participant de la Table du Seigneur, & de la Table des Diables*, 1 Corinth. 10. *v.* 21.

Comment l'Homme interieur est Nourri.

Mais à mesure que tu souffres que cette petite *Semence de Justice* s'éleve en toi, & qu'elle y soit formée en Naissance, cette nouvelle Production ou Naissance substantielle, qui a été enfantée dans l'Ame, s'en nourrit surnaturellement, & est entretenue par ce Corps Spirituel : Et même, comme cette Naissance extérieure ne vit, qu'à mesure quelle suce la Respiration par l'Air Elementaire : De même aussi cette nouvelle Production ne vit point dans l'Ame, qu'a mesure qu'elle l'attire & qu'elle respire par cet Air Spirituel, ou ce Vehicule. Et comme la Production ou Naissance extérieure ne peut subsister, sans quelque Corps extérieur pour se repaitre de quelque Chair exterieure, & de quelque Breuvage extérieur ; aussi cette Naissance intérieure ne le peut non plus, sans qu'elle se repaisse de cette Chair intérieure & de ce Sang de Christ, qui lui répond en la même maniere, par voye d'Analogie. Et ceci est très conforme à la Doctrine de Christ, touchant cette matiere. Car comme sans l'aliment extérieur, le Corps naturel n'a point la Vie ; de même aussi, dit Christ,
Jean 5. 53. *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme, & ne beuvez son Sang vous n'avez point la Vie en vous.*

vous. Et comme le Corps, exterieur en mangeant la Nourriture extérieure, vit par elle; de même Christ dit, que *celui qui le mange, vivra par lui.* Jean 6. 57. Aussi est cette Participation intérieure de cet *Homme intérieur*, de ce *Corps intérieur & spirituel*, par laquelle l'Homme est uni à Dieu, & a Communion & Societé avec lui. *Celui qui mange* Jean 6. 56. *ma Chair, & qui boit mon Sang* (dit Christ) *demeure en moi, & moi en lui :* Ceci ne se peut point entendre d'un Manger extérieur, d'un Pain extérieur: Et comme c'est par cela que l'Ame doit avoir Communion avec Dieu, de même aussi autant que tous les Saints sont Participans de ce *seul Corps*, & de ce *seul Sang*, aussi viennent-ils à avoir une *Etroite Communion.* D'où vient que Apôtre dit à cet égard, 1 *Cor.* 10. *v.* 17. *Qu'eux étant plusieurs,* Verse 16. *sont un seul Pain, & un seul Corps*; & il dit aux Sages entre les *Corinthiens*, *Le Pain que nous Rompons, est la Communion du Corps de Christ.* C'est-là la veritable & Spirituelle *Cene* du Seigneur, de laquelle les Hommes viennent à être participans, en oyant la Voix de Christ, & en ouvrant la Porte de leurs Cœurs, & le faisant ainsi entrer, en la maniere susdite, suivant les Termes évidens de l'Ecriture, *Apoc.* 3. *v.* 20. *Voici, je me tiens à la Porte, & frappe, si quelqu'un oit ma Voix, & m'ouvre la Porte, j'entrerai vers lui, & je souperai avec lui, & lui avec moi.* Tellement que la *Cene du Seigneur*, ou le *Souper avec le Seigneur*, & la Participation à sa *Chair* & à son *Sang*, n'est nullement limitée à la Ceremonie de rompre du *Pain*, & de Boire du *Vin*, à certaines tems particuliers; mais on en joüit veritablement & réellement, aussi souvent que l'Ame se retire dans la Lumiere du Seigneur, & sent & participe à cette Vie Celeste, par laquelle l'Homme intérieur est Nourri : Ce qui se peut attester & qui est souvent attesté par les Fideles en tous Tems; quoi que plus particulierement quand ils sont assemblez pour Servir le Seigneur & Etre en sa Presence.

La veritable & spirituelle Cene du Seigneur.

§. IV.

§. IV. Mais en qu'elle Confusion les Professeurs du Christianisme se sont jettez touchant cette matiere, c'est ce qui est plus que Commun; lesquels aussi bien qu'en la plûpart des autres Choses qu'ils ont fait, faute d'une Intelligence Spirituelle, ont tâché de lier, cette Cene du Seigneur avec cette Ceremonie (pratiquée par Christ avant sa mort,) de *rompre le Pain*, & *de boire le Vin* avec ses Disciples. Et quoi qu'ils s'accordent, pour la plûpart generalement en ceci, néantmoins combien contestent-ils, & débattent-ils, les uns contre les autres ? Combien sont-ils étrangement Pressez, & tourmentez, & réduits à l'étroit, pour faire accorder ce Mystere Spirituel, avec cette Ceremonie ? Et qu'elles monstreuses Opinions, qu'elles imaginations Extravagantes n'ont-ils pas inventé, pour renfermer, ou pour attacher le *Corps de Christ* à leur *Pain & à leur Vin* ? Et c'est de cette Opinion-là que ce sont levées, non seulement les plus grandes, les plus furieuses & les plus pernicieuses Contestations, tant entre les Professeurs du *Christianisme* en general, qu'entre les *protestans* en particulier ; mais aussi des absurditez si grandes, des Consequences si déraisonnables & Blasphèmatoires s'en sont ensuivies; qu'elles rendent la *Religion Crétienne* odieuse & abominable aux *Juifs*, *aux Turcs*, & aux *payens*. Les Professeurs du *Christianisme* se partagent principalement, en trois Opinions sur cette Matiere.

L'Homme n'est point attaché à la Ceremonie de rompre du Pain & boire du Vin, dont christ se servit avec ses disciples. cela n'etoit seulement qu'une ombre.

Qu'est ce qui rend la Religion Chretienne odieuse aux Juifs, aux Turcs & aux Payens.

La Premiere est, de ceux qui disent, *Que la substance du Pain est Transsubstantiée en la propre Substance de ce même Corps, de cette Chair & de ce Sang de Christ, qui Naquit* de la Vierge Marie, *& qui fut Crucifié par les* Juifs. Tellement qu'aprés les *Paroles de la Consecration* (comme ils les Appellent) *Ce n'est plus du Pain, mais c'est le Corps de* Christ.

La Foy des Papistes de la Chair & du Sang de Christ.

La

La Seconde est de ceux qui disent, *Que la Substance du Pain demeure ; mais que le Corps aussi est Dans, Avec, & Sous le Pain* : Tellement qu'il y a là *tout ensemble, & la Substance du Pain, & celle du Corps, de la Chair & du Sang de* Christ *aussi.* La Foi des Lutheriens.

La Troisiéme est celle de Ceux, qui, (en Niant ces deux ici) affirment, *Que le Corps de* Christ *n'est point-là Corporellement, ou Substantiellement : Mais néantmoins qu'il est Réellement & Sacramentellement Recû par les Fidelles, dans l'Usage du Pain & du Vin :* mais comment, ou en quelle maniere il y est, *ils ne le savent point, ni ne le peuvent dire, il nous faut seulement Croire qu'il y est, en telle maniere, pourtant qu'il n'est proprement que dans le Ciel.* La Foi des Calvinistes.

Ce n'est pas mon dessein d'entrer dans la Refutation de ces diverses Opinions : Car chacun de leurs Auteurs & de leurs Défenseurs se sont suffisamment Refutez les uns les Autres ; & eux tous ne sont pas moins forts, tant par l'Ecriture que par la raison, à Refuter chacun l'Opinion de leur parti Contraire, qu'ils sont foibles à Etablir le leur. Car j'ai souvent remarqué serieusement, en lisant les Ecrits des uns & des Autres (& peut-être que d'Autres aussi l'ont remarqué,) qu'eux tous agissent d'une maniere extraordinaire, tant qu'ils refutent les Opinions Contraires; mais qu'ils sont extremement en peine quand ils viennent à confirmer & à soûtenir la leur propre. De là je suis contraint de Conclurre necessairement, qu'aucun d'eux n'a atteint à la Verité & à la Substance de ce *Mystere*. Voyons si *Calvin* * après avoir Réfuté les deux premieres Opinions aura mieux réüssi en ce qu'il Affirme & qu'il défend, touchant la Verité de son Opinion ; lequel, après avoir bien Travaillé à renverser & à refuter les deux precedentes Opinions, avoue Ingenuement qu'il ne sçait pas que c'est qu'il affirmera en leur Place. Car après avoir parlé beaucoup, il conclut enfin, *Que le Corps de Christ est-là*

La Foi de J. Calvin, de la chair & le Sang de Christ est incertaine.

* Institu. lib. 4 cap. 17.

là, & qu'il faut que les Saints y participent. : Enfin il desçend avec ces Paroles, Sect. 32. *Mais si on me demande Comment cela est ? Je n'auray point Honte d'avoüer que c'est un Secret trop haut, pour que je le Compreune en mon Esprit, où que je l'exprime par mes Paroles.* Ici il agit de fort bonne Foi ; & neantmoins qui eût jamais pensé qu'un tel Homme eût pû être réduit à cette extremité en prouvant son Opinion ; en Considerant qu'un peu Auparavant ce même Chapitre Sect. 15. Il accuse les Scholastiques d'entre les Papistes (& j'avoüe que c'est avec raison) *en ce qu'ils n'entendent ni n'expliquent aux autres, comment Christ est dans l'Eucharistie* ; ce que lui-même avoüe peu de temps après, qu'il ne peut pas faire. Si donc les Scholastiques entre les *Papistes* n'entendent ni n'expliquent non plus aux autres leur Doctine sur cette matiere, & que *Calvin* ne l'a puisse pas comprendre dans son Esprit, (ce qui, à ce que je juge, est autant que de ne l'entendre pas,) ni l'exprimer par ses Paroles, (& parconsequent il ne peut pas asseurement l'Expliquer aux autres;) donc on ne peut avoir aucune certitude ni des uns, ni des autres. On a employé là de grands efforts pour une Reünion, tant entre les *Papistes* avec les *Lutheriens*, qu'entre les *Lutheriens* avec les *Calvinistes* ; mais tout inutilement, : Et il y a eu plusieurs Formulaires & manieres d'Expressions tirées, afin que tous s'y pûssent soûmettre ; ce qui à la fin a été trouvé inutile, puisque chacun les a entenduës, & les a Interpretées dans leur propre maniere; & ainsi ils n'ont rien avancé en cela, que faire des Equivoques & se tromper l'un l'autre. La Raison de cette Contestation est, parce qu'ils manquoient tous d'une claire Intelligence du *Mystere*, & radottoient après des *Ombres*, & des choses *Extérieures*. Car le Fondement & la Matiere tout ensemble de leur *Contestation* dépend de certaines Choses de dehors, & qui ne sont nulle-

Les Papistes sont de meme.

ment

ment neceſſaires à la mattiere Eſſentielle. Et cela a été ſouvent la Politique de *Satan*, d'occuper les Hommes & les amuſer ſur des ſignes Exterieurs, ſur des Ombres & des Formes, les faiſant Diſputer ſur cela, tandis qu'en même tems la Subſtance en eſt negligée ; & même en conteſtant ſur ces Ombres, elle provoque à la Pratique de la Malice, de la Haine, de la Vengeance & des autres Vices; & c'eſt par-là qu'il établit ſon Regne de Tenebres parmi eux, & ruine la Vie du Chriſtianiſme. Car il y a eu plus d'Animoſitez & de Haines ſur cette ſeule Matiere particuliere, & plus de Sang répandu, & plus de Conteſtation, que ſur aucune autre Choſe. Et aſſurement ceux-là ſont peu informez de l'état des *Affaires des Proteſtans*, qui ne ſavent pas que leurs Conteſtations là-deſſus, ont été plus Prejudiciables à la *Reformation*, que toutes les Oppoſitions qu'ils ont rencontrées de la part de leurs Ennemis communs. Or toutes ces Opinions incertaines & abſurdes, & les Diſputes qui ſe ſont élevées de-là, ſont venuës de ce que tous ſe ſont accordez ſur deux Erreurs Generales touchant cette Affaire : Auſquelles ſi on Renonçoit,& ſi on s'en éloignoît, comme on le fait parmi nous, il y auroit un moyen aiſé pour en venir à une *Reconciliation* ; & nous nous rencontrerions tous dans une Spirituelle & Veritable Intelligence de ce *Myſtere* : Et comme les Conteſtations ceſſeroient, de même auſſi toutes les Abſurditez qui s'enſuivent des trois Opinions ci-devant mentionnées, tomberoient par terre.

Satan occupe les Hommes à des ſignes exterieurs, à des ombres & à des formes, tandis qu'ils negligent la Subſtance.

Ce qui a été prejudiciable à la Reformation.

La Premiere de ces *Erreurs* eſt en faiſant rapporter la Communion, ou la Participation du Corps, de la Chair & du Sang de Chriſt, à ce Corps Exterieur, à ce Vaiſſeau, ou à ce Temple qui nâquit de la Vierge *Marie*, qui converſa & qui ſouffrit dans la *Judée* ; au lieu qu'on le devroit rapporter au Corps Spirituel, à la Chair, & au Sang de Chriſt, c'eſt à dire a cette *Lumiere* & à cette

Deux erreurs ſont le fondement de la Conteſtation ſur la Cene.

à cette *Vie Celeste*, qui a été l'Aliment & la Nourriture des Régenerez dans tous les Ages, comme nous avons déja prouvé.

La Seconde Erreur est, en attachant cette Participation du Corps, & du Sang de Christ à cette Ceremonie, dont il se servit avec ses Disciples en Rompant du Pain, *&c.* comme si elle avoit seulement un Rapport à cela ; ou que l'on n'en pût jouir que seulement dans l'usage de cette Ceremonie, ce qu'elle n'a point, ni n'est non plus vrai. Car c'est-là ce Pain, lequel *Christ* dans sa Priere nous enseigne de Demander, le Nommant τὸν ἄρτον τὸν ἐπιούσιον, c'est à dire le *Pain Super-Substantiel*, comme le Grec le porte, auquel l'Ame Participe, sans aucune Relation ni aucun égard necessaire à cette Ceremonie, comme cela se prouvera ci-apres plus au long.

Les Ames des croyans se nourrissent reelement de la chair & du Sang de Christ.

Ces deux *Erreurs* étant quittées de cette façon, & les Contentions qui se forment de-là, étant Ensevelies, on tombe d'accord de tout sur les Principales Theses ; à savoir. Premierement, que le *Corps, la Chair & le Sang de Christ est necessaire pour la Nourriture de l'Ame.* Secondement, que les *Ames des Croyans participent Réelement & Veritablement, & sont nourries du Corps, de la Chair, & du Sang de Christ.* Mais pendant que les Hommes ne se contentent pas de la Spiritualité de ce Mystere, cheminans dans leurs propres mouvemens & suivans leur propres Inventions, jusqu'à faire Violence & pervertir les Ecritures, pour attacher cette Communion Spirituelle de la Chair & du Sang de Christ, à ce Pain & ce Vin exterieur, & à de telles Ordonnances Charnelles ; il n'y a pas dequoi s'étonner si par leurs Conceptions, Charnelles, ils se precipitent dans des amas, & dans la Confusion. Mais parcequ'il a été generalement supposé que la Communion du Corps & du Sang de Christ avoit quelque Relation particuliere à la Ceremonie de *rompre le Pain* ; Je refuterai,

terai, premierement, cette Opinion; & puis je viendrai à considerer la Nature & l'Usage de cette *Ceremonie*, & s'il est *necessaire* à present de la continuer; répondant aux Raisons & aux Objections de ceux qui soutiennent sa continuation, comme étant une perpetuelle & nécessaire Ordonnance de Jesus Christ.

§. V. Premiérement, Il faut entendre, que je parle d'une Relation nécessaire & particuliere, d'une autre façon que dans un égard general: Car d'autant que nôtre Communion avec Christ, est, & doit-être nôtre plus grand & nôtre principal Ouvrage, nous devons faire toutes les autres Choses avec déference pour Dieu, & par rapport à nôtre Communion avec lui; mais un Rapport, ou une Relation est telle, que là où deux Choses sont liées & unies ensemble, soit *de leur propre Nature*, soit *par le Commandement de Dieu*, l'une ne peut pas se posséder, ou du moins n'est pas possédée (hormis que ce ne soit extraordinairement) sans l'autre. De même le Salut a un rapport nécessaire avec la Sainteté, parce que *sans la Sainteté Personne ne verra Dieu :* Et *manger la Chair de Christ & boire son Sang*, ont un rapport nécessaire avec la Vie que nous en avons; parce que si *nous ne mangeons pas sa Chair, & ne beuvons son Sang*, nous ne pouvons avoir la *Vie :* Et le *Sentiment que nous avons de la Presence de Dieu*, a un Rapport nécessaire avec nôtre rencontre tous ensemble en son Nom, par le Commandement Divin; parce qu'il a promis, *que là où deux ou trois seroient assemblez en son Nom, il seroit au milieu d'eux.* En la même maniere, nôtre reception des *Bienfaits* & des *Benedictions de Dieu*, a un Rapport nécessaire avec nos *Prieres*; parce que si *nous demandons*, il a promis que *nous reçevons.* Or, la Communion ou la Participation à la *Chair & au Sang de Christ*, n'a pas une telle Relation necessaire, à *rompre le Pain*, & à *boire le Vin*; parce que si elle avoit une

I.

Que la Communion au Corps & au Sang de Christ n'a point de relation singuliere à la Ceremonie de rompre le Pain ni par Nature ni par Precepte

une telle Relation necessaire, ce seroit, ou bien, de la *Nature de la Chose*, ou de la part de quelque *Commandement Divin :* Mais nous montrerons que ce n'est, ni de l'un, ni l'autre ; Donc, *&c.* Premiérement, Ce n'est point de *sa Nature*, parce que, participer à la Chair & au Sang de Christ, est un Exercice Spirituel ; & tous avoüent que c'est par l'Ame & par l'Esprit, que nous en devenons de réels Participans ; comme c'est l'Ame, & non pas le Corps, qui en est nourrie : Mais manger du Pain, & boire du Vin, est un Acte naturel, qui n'ajoûte rien à l'Ame ni n'a rien en soi qui soit Spirituel ; parce que l'Homme le plus Charnel que ce soit, peut aussi amplement, aussi parfaitement, & aussi entierement manger le Pain, & boire le Vin, que le plus Spirituel. Secondement, Leur Relation n'est pas *par Nature*, autrement l'un s'infereroit de l'autre : Car tous reconnoissent, que plusieurs mangent le Pain, & boivent le Vin, & même de celui lequel ils disent qu'il est *Consacré* & *Transubstantié au vrai Corps de Christ*, lesquels neantmoins n'ont pas la Vie Eternelle, n'ont point Christ habitant en eux, ni ne vivent point par Lui ; comme l'ont ceux qui participent veritablement à la Chair, & au Sang de Christ, sans l'usage de cette Ceremonie, comme tous les *Patriarches* & les *Prophetes* faisoient, avant que cette Ordonnance (comme ils le pretendent) fût instituée. Il n'y avoit pas non plus aucune Chose sous la Loi, qui eut aucune directe ou necessaire Relation à cela ; quoi que de participer à la Chair, & au Sang de Christ, dans tous les Siecles, fût une Chose indispensablement necessaire pour le Salut. Car quant à l'*Agneau Paschal*, sa fin entiere est particulierement signifiée, *Exod.* 13. *v.* 8, 9. à savoir, *Afin de faire par-là, conserver aux Juifs le souvenir de leur delivrance hors d'*Egypte. Secondement, Cela n'a point de Relation par un *Commandement Divin* ; car s'il en avoit

Les Patriarches & les Prophetes ont eté veritablement participans de la Chair & du Sang de Christ sans l'Usage de cette Ceremonie.

La Fin de l'Agneau Paschal.

avoit, il en feroit fait mention, ce que nos Averfaires eftiment en être l'Inftitution, ou autrement dans la pratique de cela même par les Saints dont l'Ecriture parle, mais il n'en eft point ainfi. Car quant à l'*Inftitution*, ou plûtôt à la *Narration* de la Pratique de Chrift, dans cette affaire, nous l'avons couchée dans les écrits des Evangeliftes, *Matthieu, Marc* & *Luc :* Dans les deux premiers, il n'y a qu'un recit feulement du Fait, à favoir, *Que Chrift rompit du Pain, & le donna à manger à fes Difciples, difant, Ceci eft mon Corps : Et beniffant la Coupe, il la leur donna à boire, difant, Ceci eft mon Sang :* Mais rien moins que de leur demander de le faire. Dans le dernier, apres le *Pain* (mais avant la *Benediction*, ou, qu'il leur donnât le *Vin*) il leur commande *de faire cela en memoire de lui ;* ce qu'il nous faut penfer de cette Pratique de Chrift, nous en parlerons dans la fuite. Mais quelle Relation neceffaire a tout ceci aux Croyans, participans à la Chair & au Sang de Chrift ? La Fin de ceci pour laquelle ils devoient le faire (s'il le faloit) eft de les faire *fouvenir de Chrift ;* ce que l'Apôtre exprime encore plus particulierement, *1 Corinth. 11. v. 26. d'annoncer la Mort du Seigneur :* Mais faire *fouvenir du Seigneur ;* ou, *annoncer fa Mort*, qui font les Fins remarquables & particulieres annexées à l'ufage de cette Ceremonie, n'eft du tout point participer à la Chair, & au Sang de Chrift ; auffi n'ont elles pas non plus aucune Relation plus néceffaire avec cela, qu'aucune des autres differentes Fonctions ou Devoirs Spirituels. Car quoi que ceux qui participent à la *Chair & au Sang de Chrift*, ne peuvent pas que fe reffouvenir de lui ; néantmoins on peut bien fe reffouvenir du Seigneur, & de fa Mort (comme Perfonne ne le peut nier) là, où on ne participe pas veritablement à fa Chair & à fon Sang. Puis donc que la plus particuliere & la plus expreffe Ceremonie peut être atteftée (à favoir, le fouvenir de

Mat. 26. 26. Marc 14. 22. Luc 22. 19.

L'Inftitution de la Cene, ou la Narration de la Pratique de Chrift en cela.

la Mort du Seigneur) sans participer à la Chair & au Sang de Christ, elle ne peut avoir eu aucune Relation necessaire à cela ; autrement sa Participation en auroit été la Fin, & n'auroit pû s'obtenir sans cette Participation. Mais tout au contraire, nous pouvons inferer d'ici fort bien, que puis que la Fin positive de cette Ceremonie, n'est pas la Participation à la Chair, & au Sang de Christ, & que toute Personne qui participe à la Chair & au Sang de Christ, ne peut que se ressouvenir de lui ; que pour cette raison ceux-là n'ont pas besoin d'une telle Ceremonie, pour les faire ressouvenir de lui.

Objection. Mais si l'on dit, *Que Jesus Christ appelle ici le Pain, son* Corps ; *& le Vin son* Sang ; *donc il semble avoir eu une Relation singuliere à la Participation de sa Chair & de son Sang, à l'égard de ses Disciples dans l'usage de la Chose.*

Reponse. Je répons, Qu'en appellant le Pain son *Corps*, & le Vin son *Sang*, cela n'inferoit pas rien de tel, quoi que l'on ne nie pas que *Jesus Christ*, en toutes les Choses, qu'il a fait, & même de l'usage de toutes les Choses Naturelles, n'ait pris occasion d'élever les Esprits & les Pensées de ses Disciples aux Choses Spirituelles. D'où vient que quand une Femme de *Samarie*, puisa de l'*Eau*, il prit occasion de lui parler de cette *Eau vive*, de laquelle *quiconque boit, n'aura jamais Soif* ; ce qui, à la verité est la même chose que son *Sang*, dont il est ici parlé : Neantmoins il ne s'ensuivra pas que ce *Puits* ou cette *Eau* ayent eu aucune Relation necessaire à l'*Eau vive*, ou que l'*Eau vive* en ait eu au Puits, *&c.* C'est ainsi que Christ prend occasion, de ce que les *Juifs* le suivoient pour des *Pains*, de leur parler de ce *Pain Spirituel*, de sa *Chair* & de son *Sang*, qui leur étoit plus nécessaire pour en être nourris ; il ne s'ensuivra donc pas, que ce qu'ils le suivent pour des *Pains*, ait aucune Relation necessaire avec cela. De même aussi, Christ

[Margin: La Femme Samaritaine. Jean 4. 14.]

[Margin: Le Puits les Pains, le Pain & le Vin, d'ou Christ prend occasion pour montrer une Nourriture interieure.]

Christ en ce lieu, étant à Souper avec ses Disciples, prent occasion du *Pain* & du *Vin* qui étoient devant eux, de leur signifier, Que comme ce *Pain*, qu'il leur rompit, & ce *Vin*, lequel il benit & leur donna contribuoit à la Conservation & à la Nourriture de leur Corps ; ainsi devoit-il aussi donner son Corps, & repandre son Sang, pour le *Salut* de leurs *Ames*. Et par consequent, la propre Fin proposée dans cette Ceremonie, pour ceux qui l'observent, c'est d'être un *Memorial de sa Mort*.

Mais si l'on dit, *Que l'Apôtre*, 1 Corinth. 10. 16. *appelle le Pain qu'il rompoit, la Communion du Corps de Christ, & la Coupe, la Communion de son Sang.*

Je souscris très volontiers à cela ; mais je nie que cela s'entende d'un Pain extérieur, & que cela se puisse prouver ; mais le contraire est évident par la Connexion : Car l'Apôtre en ce Chapitre ne parle pas un Mot de cette Ceremonie. Car dès le commencement, leur ayant fait voir, comment les *Juifs* d'autrefois avoient été faits participans de la *Nourriture Spirituelle* & de l'*Eau*, qui étoit *Christ*, & comment plusieurs d'entr'eux étoient dechûs de cette bonne Condition, par *Desobéissance* & par *Idolatrie*, il les exhorte par l'Exemple de ces *Juifs* là, lesquels Dieu détruisit Anciennement, à fuir ces Maux ; leur montrant qu'eux, à savoir, les *Corinthiens* étoient pareillement Participans du *Corps & du Sang de Christ* ; & qu'ils se priveroient eux mêmes de cette Communion, s'ils commettoient le Mal ; parce *qu'ils ne pouvoient pas boire de la Coupe du Seigneur, & de la Coupe des Diables ; ni participer à la Table du Seigneur, & à la Table des Diables*, vers. 21. Ce qui montre, qu'il n'entend point ici, l'usage d'un *Pain* extérieur & d'un *Vin* de même ; parce que ceux qui boivent de la *Coupe des Diables*, & qui mangent de la *Table des Diables*, même les plus Méchans de tous les Hommes, peuvent participer au Pain extérieur,

Les plus Impies peuvent prendre le Pain & le Vin exterieur.

terieur, & au Vin Exterieur. De plus l'Apôtre appelle le Pain, *un seul*; verf. 17. & dit, *nous qui sommes plusieurs, sommes un seul Pain & un seul Corps : Car nous sommes tous Participans de ce seul Pain.* Or si le Pain est un seul, il ne peut étre Extérieur, ou bien l'Interieur seroit exclus; au lieu que l'on ne peut pas nier, que c'est la Participation d'un Pain Interieur, & non pas celle d'un Exterieur, qui fait que les Saints sont veritablement *un seul Corps* & *un seul Pain*. Et parce qu'ils disent, qu'ici *un seul Pain* comprend l'un & l'autre, *l'Exterieur & l'Intérieur*, par la vertu *de l'Union Sacramentale*; à la Verité c'est l'affirmer, mais non pas le prouver. Quant à cette *Fiction* d'une *Union Sacramentale*, je ne trouve rien de tel dans toute *l'Ecriture*, & particulierement dans *le Nouveau Testament*; & il n'y a rien qui puisse donner Naissance à une telle chose dans ce Chapitre, où l'Apôtre, comme il a été remarqué, ne traite point de cette *Ceremonie*; mais seulement prenant occasion de l'Excellence de ce Privilege que les *Corinthiens* avoient en qualité de Chrètiens Fideles, de *Participer à la Chair & au Sang de Christ*, il les dissuade de l'Idolatrie, & de ne pas Participer aux Sacrifices que l'on offroit *aux Idoles*, tellement que par là, leurs Freres debiles en fussent scandalisez & blessez.

La pretendee Uuion Sacramentale une fiction

Objection.

Mais la chose sur quoi *ils s'écrient* principalement sur cette mattiere, & dont ils font toujours *grand bruit*, est prise du Chap. 1. de 11. Corinth. là où l'Apôtre traitte particulierement de cette Matiere; c'est pourquoi de quelque peu de mots qu'il y a, ils en tirent la plus grande apparence de Verité pour leur Opinion : comme au verf. 27. où il appelle la *Coupe*, *la Coupe du Seigneur*; & dit, *Que ceux qui en Mangent & en Boivent indignement, sont coupables du Corps & du Sang du Seigneur*; et au Verf. 26. *Ils mangent & boivent leur Condamnation* : Leur donnant à entendre d'ici,

d'ici, que ceci a une immediate & necessaire Relation au Corps, à la Chair & au Sang de Christ.

Quoi que ceci puisse d'abord étonner le Lecteur sans precaution, neantmoins étant bien Consideré, cela ne prouve en aucune façon le Sujet qui est en Controverse, & quant à ce que les Corinthiens étoient pour l'usage de cette Ceremonie, & pourquoi ils y étoient, & comment cela n'oblige point aujourdhui les Chrétiens à la même Chose, il en sera parlé ci-après dans la suite : Il suffit pour le present de considerer qu'ils étoient dans l'usage de cela. Secondement, Que dans l'usage de cela, ils étoient coupables de divers Abus & les Commettoient. En Troisiéme lieu, Que l'Apôtre leur donne ici des Instructions, comment ils peuvent le faire comme il faut, en leur en montrant le droit & propre usage, & la Fin. Reponse.

Ces choses étant auparavant Etablies, que ceci soit remarqué, que l'usage le plus exprès & le plus particulier de cela, suivant cette parole de l'Apôtre, est *d'Annoncer la Mort du Seigneur*, &c. Mais *Annoncer la Mort du Seigneur, & participer à la Chair & au Sang de Christ*, sont des choses differentes. Il ne dit pas, *Toutes les fois que vous mangerez de ce Pain, & boirez de cette Coupe, vous participerez au Corps & au Sang de Christ* ; mais, *vous annoncerez la Mort du Seigneur*. Or j'avoue que *cette Ceremonie*, par ceux qui la pratiquent, a *une Relation Immediate* au *Corps extérieur* & à la *Mort de Christ* sur la *Croix*, comme en étant proprement un Memorial ; mais il ne s'ensuit pas de là, qu'elle ait *aucune Relation Intérieure ou Immediate aux Croyans qui communiquent & participent au Corps Spirituel & au Sang de Christ* ; *ou à ce Souper Spirituel* dont il est parlé *Apocal.* 3. *v.* 20. Car quoi que dans un sens general, chaque Action Religieuse, à quelque égard, ait une Relation commune avec cette Spirituelle Communion des Saints avec Dieu ; aussi ne nierons-nous

pas

pas que ceci n'ait une Relation comme les autres. Or quant à ce qu'il appelle *la Coupe, la Coupe du Seigneur, & qu'ils mangent leur propre Condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur*, &c. Je répons que ceci n'infere pas plus de Relation necessaire qu'aucun autre Acte Religieux; & ne revient à rien davantage qu'à ceci, que puisque les *Corinthiens* étoient dans la pratique de cette Ceremonie, & s'en aquittoient ainsi comme d'un Acte Religieux, ils devoient le faire dignement, autrement ils attireroient ainsi la Condamnation sur eux-mêmes. Or ceci n'inferera pas plus que la chose ainsi pratiquée par eux soit un Acte Religieux necessaire, & obligatoire pour les Autres; que quand l'Apôtre dit, *Rom.* 14. *verf.* 6. *Celui qui a égard au Jour, il y a égard au Seigneur*; on puisse inferer de là, que les Jours que quelques-uns estimoient & observoient, imposoient une obligation aux autres d'en faire de même. Mais encore comme celui qui estistimoit un Jour, & faisoit Conscience de l'observer, *& devoit y avoir égard au Seigneur*; & ainsi c'étoit pour lui *le Jour du Seigneur*: entant qu'il l'avoit dedié au Seigneur, il devoit le faire dignement,& s'il le faisoit indignement il auroit été coupable *du Jour du Seigneur*, & ainsi l'auroit observé à sa propre Damnation: De même aussi, tous ceux qui observent *cette Ceremonie du Pain & du Vin*; cela est pour eux *le Pain du Seigneur, & la Coupe du Seigneur*, parce qu'ils s'en servent comme d'un Acte Religieux; & d'autant qu'en cela leur fin est d'*Annoncer la Mort du Seigneur*, & de se ressouvenir de son Corps qui a été Crucifié pour eux, & de son *Sang* qui a été répandu pour eux. Si néantmoins ils croyent qu'il est de leur devoir de le faire, & font de cela une affaire de Conscience de s'en abstenir, s'ils le font sans cette preparation réquise, & sans l'examen avec lequel tout Acte Religieux se doit accomplir, alors, au lieu

L'action de Christ à l'égard du Pain & du Vin n'oblige point les autres.

lieu de la veritable Commemoration de la Mort de Christ, & de son Corps & de son Sang, ils s'en rendent eux-mêmes Coupables, comme étant de même Esprit avec ceux qui le Crucifierent & répandirent son Sang, quoiqu'ils pretendent de s'en ressouvenir avec Joye & Actions de Graces. Il en est de même *des Scribes, & des Pharisiens* d'autrefois, quoiqu'ils garnissent les Sepulches des Prophetes en Commemoratiou d'eux ; neantmoins Christ dit d'eux qu'ils sont *coupables de leur Sang.* Et que l'on ne puisse inferer d'Ici rien davantage, cela paroit de cette autre Sentence, du même Apôtre; *Rom.* 14. *v.* 23. *Celui qui en fait scrupule est Condamné s'il en Mange*, &c. où, en parlant de ceux qui jugoient qu'ils n'étoit pas permis de manger de laChair, *&c.* il dit, *s'ils en Mangent avec Scrupule, ou en doutant, ils Mangent leur propre Condamnation.* Or il est évident de tout ceci, que soit que l'on le fit, ou que l'on s'en abstint, ce n'étoit plus une Chose d'aucune importance à un autre qui n'en faisoit point de Conscience. Ainsi, je dis, celui qui mange d'une Chose, laquelle il est persuadé en sa Conscience, qu'il ne lui est pas permis de manger, mange sa propre *Condamnation*: De même aussi, celui qui fait Conscience, de manger le Pain & de boire le vin, *comme d'un Acte Religieux*, s'il le fait sans y être Preparé, & sans ce Respect requis, avec lequel on devroit se mettre à faire de tels Actes, *il mange & boit sa propre Condamnation, ne discernant point le Corps du Seigneur* ; c'est à dire, ne prenant pas garde à ce qu'il fait, assavoir, *avec un égard particulier au Seigneur, & par maniere de Commemoration particuliere de la Mort de Christ.*

Les Phariſiens coupables du Sang des Prophetes.

§. VI. Ayant à present montré suffisamment ce que c'est que la Vraye Communion du Corps & du Sang de Christ ; comment on y Participe, & comment elle n'a point de necessaire Relation à cette Ceremonie du *Pain* & du *Vin*, pratiquée par Christ

XI

Si cette Ceremonie est une Partie necessaire de la nouvelle Alliance, & Obligatoire.

Christ avec ses Disciples ; il est maintenant à propos de considerer la Nature & la Constitution de cette Ceremonie, (car quant à son Usage propre, nous avons eu occasion d'en parler ci-devant sçavoir si c'est une *Ordonnance Etablie depuis longtems* dans l'Eglise de Christ, qui oblige tous les Fideles : ou si en effet elle est quelque necessaire partie du Service de la dispensation de la Nouvelle Alliance; ou si elle a quelqu'autre meilleur, ou plus engageant Fondement, que plusieurs autres ceremonies Ordonnées & pratiquées environ le même temps, lesquelles la plûpart de nos Aversaires avouënt avoir cessé, & n'engager aucunement aujourd'hui les Chrétiens. Nous trouvons que l'Ecriture fait seulement mention de cette Ceremonie en quatre endroits, à sçavoir, par *Matthieu*, *Marc*, *&* *Luc*, & par *Paul* aux *Corinthiens*. Si quelqu'un vouloit inferer quelque chose, de ce qu'il en est fait une frequente mention, cela n'ajoûtera rien ; car cela étant une matiere de Fait, c'est pour cela que les *Evangelistes* en font mention, & il y a d'autres choses moins mèmorables, dont il est fait aussi souvent mention, & même plus souvent. *Matthieu* & *Marc* ne font seulement que donner un recit de la question de Fait, sans aucun precepte de faire ainsi dans la suite ; déclarans simplement, que Jesus en ce tems-lá leur ordona *de manger le Pain, & de boire de la Coupe* : A quoi *Luc* ajoûte ces Paroles, *faites ceci en Commemoration de moi.* Si nous considerons cette Action de Christ avec ses Apôtres, il n'y paroîtra rien en cela de singulier, pour être un Fondement à un aussi étrange Batiment que celui que plusieurs ont cherché de bâtir dessus leurs vuides Imaginations. Car *Matthieu & Marc* tous deux expriment cela, comme une Action qu'il fit, comme il mangoit, *Matthieu dit, & comme ils mangoient.* Et *Marc, & comme ils mangeient, Jesus prit du Pain,* &c. Or cet Acte n'étoit pas une Chose singuliere,

Mat. 26. 26
Marc 14. 22.
Luc 22. 19.
1 Cor. 11. 23
&c.

Rompre le Pain n'etoit pas une chose singuliere, mais une Coutume entre les Juifs.

ni

ni aucune Institution solennelle d'une Ordonnance de l'Evangile, parce que c'étoit une Coûtume constante parmi *les Juifs*, comme *Paul Riccius* le remarque au long dans son *Agriculture Celeste*; que quand ils mangoient la *Pâque*, le Maître de la Famille prenoit du Pain, & le benissoit, & le rompant il en donnoit à tout le reste; & semblablement prenant du Vin, il en faisoit de même: Tellement qu'il ne peut rien paroître davantage en ceci, si ce n'est que Jesus Christ, qui a accompli toute Justice, & qui a observé les Fêtes & les Coûtumes *des Juifs*, se servit de celle-ci aussi parmi ses Disciples seulement, afin que, comme dans la plus grande part des autres choses, il travailloit à attirer leurs pensées à quelque chose au delà; de même dans l'usage de ceci, il prend Occasion de leur faire souvenir de sa Mort & de ses Souffrances qui devoient être dans peu de tems, ce qu'il leur inculqua d'autant plus souvent, parce qu'ils avoient de la répugnance à le croire. Et quant à cette expression de *Luc*, *Faites ceci en Commemoration de moi*; cela ne se réduit à rien davantage, sinon qu'étant la derniere fois que Christ mangea avec ses Disciples, il leur ordonna, qu'en mangeant & en bûvant, ils eussent égard à Lui, & que par la Commemoration de cette Occasion ils fussent plus animez à le suivre diligemment, à travers les Souffrances, & la Mort, *&c.* Mais quel est l'Homme de bon Sens, qui se défaisant du Prejugé de l'Education, & de l'Influence de la Tradition, veüille dire; que ce Recit *de la Question de Fait*, donné par *Matthieu* & par *Marc*, ou cette expression de *Luc*, *Faites ceci en Commemoration de Moi*, revienne à ces Consequences, que le general des Chrétiens ont tâché de tirer de-la; jusqu'à l'appeller *Augustissimum Eucharistiæ Sacramentum*, *venerabile Altaris Sacramentum*, *le tres-Auguste Sacrement de l'Eucharistie*, *le venerable Sacrement de l'Autel*, *le Sçeau principal de l'Alliance de Grace*,

P. Riccius.

Que c'est faire ceci en Commemoration de Christ.

Grace, *par lequel tous les Benefices de la Mort de Christ sont séelez aux Croyans*; & telles Choses semblables ? Mais pour donner une preuve plus étendue, comment ces Consequences n'ont aucun fondement ni de la Pratique de cette Ceremonie, ni des paroles suivantes, *Faites ceci*, &c. Considerons l'autre de même Nature, ainsi qu'elle est exprimée au long par *Jean*, ch. 13. *v.* 3, 4, 8, 13, 14, 15. *Jesus se leva du Souper*, *& ôta sa Robe*, *& ayant pris un Linge*, *il s'en ceignit : Après cela*, *il mit de l'Eau dans un Bassin*, *& se prit à laver les Pieds de ses Disciples*, *& à les essuyer du Linge duquel il étoit ceint.* Pierre *lui dit*, *Tu ne me laveras jamais les Piés*; Jesus *lui repondit*, *Si je ne te lave*, *tu n'auras point de part avec moi. Après donc qu'il eût lavé leurs Piez*,—*il dit*, *Savez vous bien ce que je vous ai fait ? Si donc moi qui suis le Seigneur & le Maître ai lavé vos Piez*, *vous aussi devez laver les Piez les uns des autres : Car je vous ai donné un Exemple*, *afin qu'ainsi que je vous ai fait*, *vous fassiez aussi.*

L'Action de Christ lavant les Piez & sa maniere recitée.

Quant à ceci, il faut remarquer, que *Jean* raconte cette Aventure, comme ayant éte faite dans le même tems que celle de *rompre le Pain*; toutes deux s'étant faites la Nuit de la *Pâque*, après Souper. Si nous avons égard à la Narration de celle-ci & aux Circonstances qui l'accompagnent, elle se fit avec beaucoup plus de Solennité, & fut prescritte beaucoup plus Ponctuellement & plus Particulierement, que la precedente. Il est seulement dit, *Comme il mangeoit*, *il prit le Pain*; tellement que cela sembleroit être une *affaire arrivée par occasion*. Mais ici *il se leva*, *il ôta ses Vêtemens*, *il se ceignit*, *il versa de l'Eau*, *il lava leurs Piez*, *il les essuya avec le Linge :* Il fit cela à eux tous ; ces Circonstances sont assurement beaucoup plus remarquables, que celles qui sont notées dans l'autre. La Premiere étoit une Pratique ordinaire parmi les *Juifs*, dont tous les Maîtres des Familles, se servoient dans cette occasion ;

Comparée avec la Fraction du Pain

casion ; mais *Celle-ci*, quant à la maniere, & à la Personne qui la fait, à savoir, que le Maître se leve, & lave les Piés à ses Serviteurs & à ses Disciples, fut plus singuliere & plus remarquable. En rompant le *Pain*, & donnant le *Vin*, nos Aversaires ne soutiennent pas, & il n'est pas non plus mentionné dans le Texte, qu'il les mît particulierement dans les Mains de tous, mais qu'en le rompant, & le benissant, il le donna au plus proche, & ainsi firent ils de Main en Main: Mais il est fait mention ici, qu'il ne lava pas les Piez d'un ou de deux, mais de plusieurs. Il ne dit pas dans la Premiere, *que s'ils ne mangent pas de ce Pain, & ne boivent pas de ce Vin, ils en recevront du prejudice*; mais ici, il dit formellement à *Pierre*, que *s'il ne le lave point, il n'aura point de part avec lui*; ce qui étant dit sur le refus que *Pierre* faisoit de lui laisser laver les Piez, sembleroit n'emporter pas moins que, non seulement la Continuation de cette Ceremonie, mais encore sa Necessité. Dans la Premiere il dit positivement, *Faites ceci en Commemoration de moi*; mais ici il s'assit encore à table, il leur ordonne de considerer ce qu'il a fait, il leur dit positivement, *que comme il leur a fait, ils doivent faire ainsi les uns aux autres*: Et cependant encore il redouble ce Precepte, en leur disant, *Qu'il leur a donné un Exemple, afin que comme il leur avoit fait, ils le fissent ainsi semblablement.* Si nous avons égard à la Nature de la Chose, elle contient autant en elle, que, ou bien le *Batême*, ou la *Fraction du Pain*; puis que c'est un Element extérieur d'une Nature purifiante, appliqué à l'Homme extérieur, par le Commandement & par l'Exemple de Christ, pour signifier une Purification intérieure. Je voudrois volontiers proposer ceci serieusement à des Personnes, qui voudroient se servir de cette Raison & de cette Intelligence que Dieu leur a donnée, & n'être point trompez ni abusez par la

Le lavement des Piez les uns des autres fut laissé comme un Exemple.

Coûtûme

Traditions des *Papiſtes.* Car ſi nous examinons les ſimples Termes de l'Ecriture, que peut-on inferer de-là pour inſiſter ſur un, qui ne puiſſe auſſi, être allegué de même en faveur de l'autre; ou pour en rejetter un, qui ne puiſſe auſſi ſemblablement ſe dire contre la continuation de l'autre ? S'ils diſent, *Que la Premiere, le lavement des Piez, étoit ſeulement une Ceremonie*; qu'ont-ils, d'où ils puiſſent faire voir, que cette *Fraction du Pain* ſoit quelque choſe d'avantage ? S'ils diſent, *Que la premiere étoit ſeulement un Signe d'Humilité & de Purification*; qu'ont-ils pour prouver, que celle-ci fût quelque choſe d'avantage ? S'ils diſent, *Que la premiere étoit ſeulement pour un tems, & n'étoit point une Ordonnance Evangelique*; qu'eſt-ce qu'a celle-ci qui la rende telle, dont l'autre ait beſoin pour l'être auſſi ? Aſſeurement il n'y a aucune Raiſon pour éviter cela; ni il n'y a rien qui puiſſe être allegué, pour que l'un ceſſe, & non pas l'autre; ou que l'un continuë, & non pas l'autre; ſinon la ſimple Opinion de ceux qui l'Affirment, laquelle par le moyen de la Coûtûme, de l'Education, & de la Tradition, a engendré dans les Cœurs des Peuples, une plus grande Reverence & une Eſtime pour l'une que pour l'autre; laquelle s'il étoit arrivé qu'elle nous eût été autant recommandée par la Tradition, auroit été ſans doute auſſi fortement ſoutenuë, comme n'ayant pas moins de Fondement dans l'Ecriture. Mais puis que la premiere, à ſavoir, *le lavement des Piez les uns aux autres*, a été juſtement laiſſé, comme n'engageant point les *Chrétiens*; de même auſſi l'autre ſe doit laiſſer par la même Raiſon.

§. VII. Mais je ſuis étonné, que ceux qui font tant de bruit en faveur de cette *Ceremonie*, & qui s'y attachent ſi fort, prennent la Liberté de diſpenſer de la maniere ou de la Methode en laquelle Chriſt la Pratiqua; puis qu'aucuns, dont j'aye jamais oüi parler, hormis quelque *Anabatiſtes*, de

La Fraction du Pain ne ſe Pratique pas à preſent de la meme maniere que Chriſt la fit.

ceux

ceux qui le font ne la pratiquent de la même maniere qu'il le fit : Christ le fit au *Souper*, pendant qu'ils mangeoient ; mais la plûpart des *Protestans* le font au *Matin* seulement à part : Par quelle Regle agissent-ils dans ce changement ?

Object. S'ils disent, *Que ce ne sont que des Circonstances, & non pas la Chose même ; & que si la Chose même se retient, le changement des Circonstances n'est que de très petite Importance.*

Reponse. Mais quoi, si l'on disoit, que le tout n'est qu'une *Circonstance*, qui vient par accident en ce tems-là, lors que Christ mangeoit la *Pâque ?* Car si nous avons égard à cela, qui seul peut-être allegué pour une Institution, à savoir, ces paroles, *Faites ceci en Commemoration de moi* ; cela se rapporte aussi proprement à la maniere, qu'à la Chose même. Car comment prouvent-ils, ou peuvent-ils prouver avec Raison, que ces paroles, *Faites ceci*, signifient seulement, *mangez du Pain* & *beuvez du Vin* ; mais il n'importe pas quand *vous le mangiez*, ni *comment vous le mangiez*, & non *pas comme vous m'avez veu le manger à Souper avec vous, le prendre, le rompre & vous le donner ; & prendre la Coupe, & la benir, & vous la donner ; faites vous aussi le semblable ?* Et puis que Christ ne met point de distinction dans ces paroles, *Faites ceci*, on ne peut pas juger avec Raison, que cela ne se rapporte au tout ; & si cela est ainsi, tous ceux qui se servent à present de cette Ceremonie parmi les *Chrétiens* n'ont pas encore obëi à ce Precepte, ni accompli cette Institution, avec tous leurs Cris sur ce sujet.

Objection. Si l'on dit, *Que le Tems & la maniere dont Christ le fit, ne fut que par accident, comme étant après la* Pâque des Juifs, *ce qui fut à Souper.*

Reponse. Outre que l'on pourroit repondre, & prouver aisement, *que le tout fut accidentel*, comme étant la *Pratique d'une Ceremonie Juive*, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus : Ne pourroit-on pas insister par même

La Fraction du Pain etoit une Ceremonie Juive.

même moyen, que de *boire du Vin est accidentel*, comme étant la production naturelle de ce Païs; & ainsi soutenir, que dans ces Païs, où le Vin ne croît point, comme dans nôtre Nation d'*Ecosse*, nous pouvons nous servir de *Biere*, ou d'*Ale* dans l'usage de cette Ceremonie; ou de *Pain fait d'autre Grain*, que celui dont Christ se servit? Et cependant nos Averſaires ne jugeroient-ils pas que c'est un Abus, & non pas un juste accomplissement de ce *Sacrement?* Et même, les Scrupules de cette sorte n'ont-ils pas été la Cause de la grande Contestation, entre les Professeurs du *Christianisme?* Quel grand different & quel Debat n'y a-t-il pas eu entre les *Eglises Greques* & *Latines*, touchant le *Pain?* Pendant que l'une veut avoir du *Pain sans Levain*; s'imaginant, parce que les *Juifs* se servirent de *Pain sans Levain* dans la *Pâque*, que ce fut la même sorte de *Pain*, que Christ rompit à ses Disciples; l'autre veut du *Pain levé :* C'est pourquoi les *Lutheriens* se servent de *Pain sans Levain*, les *Calvinistes* de *Pain levé.* Et cette Contestation fut si violente, quand la Reformation vint à commencer à *Geneve*, que *Calvin* & *Farel* furent contraints de s'en fuir à cause de cela. Mais n'est-ce pas par ces Incertitudes, que les *Protestans* ouvrent la Porte aux *Papistes*, pour leur faire exclurre le Peuple de la *Coupe?* [*Faites ceci*] ne conclurra t-il pas positivement, qu'ils le feroient *en la même maniere, & au même tems*, que Jesus le fit; aussi bien qu'ils se serviroient de la *Coupe*, & non pas de *Pain seul?* Ou bien qu'elle Raison ont-ils de dispenser de l'un, plûtôt que les *Papistes* n'en ont de dispenser de l'autre? O quelles étranges Absurditez & quels Inconveniens les *Chrétiens* ont-ils attiré sur eux-mêmes, en s'attachant superstitieusement à cette Ceremonie! Ce sont des difficultez dont-il leur est impossible de se debarrasser eux-mêmes, à moins que de s'en defaire, comme ils ont fait des

Contestation les Eglises Greques & Latines, touchant le Pain levé & sans levain en la Cene.

Farellus.

& amuser les Hommes après des Choses *de peu d'Importance*, afin que les plus grandes Affaires se negligeassent ; tantôt il les retient dans un tel tumulte sur cette Ceremonie, jusqu'à ce qu'ils ayent renonçé aux autres de la même nature, quoique *positivement Commandées* & aussi *ponctuellement Pratiquées* ; & de l'observation desquelles, il ne s'en ensuivroit pas la moitié tant de difficultez.

§. VIII. Quoi donc ? N'avons-nous pas raison ne trouvans point que la nature de cette Pratique soit obligatoire pour nous, plus que les autres que nos Aversaires ont quittées, d'éviter cette Confusion, puisque ceux qui s'en servent, ne peuvent jamais demeurer d'accord, ni touchant *la Nature* & *l'Efficace*, ni touchant la *maniere de le faire* ? Et cela provient de ce qu'ils ne la prennent pas clairement, comme elle est contenue dans l'Ecriture ; mais qu'ils y ont trop entremèlé leurs propres Inventions. Car voulussent-ils bien le prendre, comme cela est couché par écrit, cela n'emporteroit pas davantage que ceci, c'est que *Jesus-Christ en ce tems-là, leur signifioit par là, que son Corps & son Sang devoient être offerts pour eux* ; & leur ordonnoit, *que toutes les fois qu'ils mangeroient & boiroient, ils fissent cela en Commemoration de Lui, où, comme ayant égard à lui, de qui le Sang étoit répandu pour eux*, Or que *l'Eglise Primitive* recueillie immediatement aprés son Asçension, l'ait ainsi entendu ; cela paroît de leur usage & de leur pratique, si nous admettons que ces Passages des *Actes*, où il est parlé de la *Fraction du Pain*, ont du rapport à cela ; dequoi, comme nos Aversaires en demeurent d'accord, nous en demeurons aussi volontiers. Comme, Premierement *Act*. 2. 42. *Et ils perseveroient tous en la Doctrine des Apôtres, & en la Communion, & en la Fraction du Pain*, &c. Cela ne se peut pas entendre d'autre Chose, que de leur manger ordinaire ; Car comme il ne paroît rien

Par la Fraction du Pain ils avoient toutes Choses communes se souvenans du Seigneur,

 autre

autre Chose du Texte, aussi la Connexion le rend-elle évident ; car ils avoient toutes Choses communes : C'est pourquoi il est dit, au vers. 46. *Et tous les Jours ils perseveroient tous d'un accord au Temple, & rompans le Pain de Maison en Maison, ils prenoient leurs repas avec joye & simplicité de Cœur.* Ceux qui ne veulent pas fermer volontairement les Yeux peuvent voir ici, que leur *Action de Rompre*, étant jointe à celle de leur *Manger*, montre qu'il n'y a ici rien autre Chose d'exprimé, si ce n'est qu'ayant toutes Choses communes, & perseverans ainsi tous ensemble, ils rompoient aussi leur Pain, & prenoient leur Repas tous ensemble. Et je ne douterai point qu'en faisant cela ils n'eussent souvenance du Seigneur ; auquel ils s'étoient appliquez pour le suivre, avec tant de Zele & de Resignation. Ceci est évident encore davantage par le 6. *Act. vers.* 2. Car les *Apôtres* ayans le Soin & la Distribution de cet Argent que les Croyans qui avoient vendu leurs Possessions, leur donnoient, & se trouvans eux-mêmes trop chargez de ce Fardeau, nommerent *des Diacres* pour cette affaire, afin qu'ils pussent s'appliquer eux-mêmes continuellement *à la Priere*, & à l'*Administration de la Parole* ; n'abandonnans point cela, pour servir aux Tables. Cela ne peut pas être entendu d'aucun *Manger Sracramentel*, ou d'aucun *Acte Religieux de Culte*, puisque nos Aversaires font de la distribution de cela, le propre Acte des *Ministres*, & non pas des *Diacres*. Et neantmoins on ne peut point alleguer de Raison, pourquoi cette *Fraction du Pain*, dans laquelle on dit qu'ils *ont continué*, & qu'ils l'ont faite de *Maison en Maison*, fût autre que ces *Tables* que les Apôtres servoient, mais qu'ils abandonnerent pour cela, comme se trouvans eux-mêmes surchargez de cela. Or comme l'augmentation des Disciples rendoit les Apôtres incapables de conduire davantage cela ; de même sembleroit-il

Les Diacres nommez pour servir aux Tables.

roit-il

roit-il, que leur plus grand accroissement & leur dispersion en plusieurs lieux, empêchât la continuation de cette pratique *d'avoir les Choses communes.* Mais cependant, autant du moins qu'ils pouvoient, ou faire Commemoration, ou continuer cette *ancienne Communauté*, ils venoient tous ensemble en certains tems, & rompoient le Pain ensemble. C'est de là, qu'il est dit, *Act.* 20. *vers.* 7. que *Paul* étant venu à *Troas*, *le premier jour de la Semaine, les Disciples étant assemblez pour rompre le Pain*, Paul *d'autant qu'il devoit partir le Lendemain, traittoit de la Parole avec eux, & étendit son discours jusques à la Minuit.* Il n'est point fait mention ici d'aucun *Manger Sacramentel* ; mais seulement que *Paul* prit occasion de ce qu'ils étoient ensemble de leur Prêcher. Et il semble que c'étoit un *Soupper*, qu'ils se proposoient (& non pas un *morceau de Pain à déjûner*, & *de humer* tant soit peu de *Vin* ;) autrement, il n'est pas fort vrai semblable, que *Paul* voulut avoir prêché depuis le *Matin*, jusques à *Minuit*. Mais le 11. *vers.* met la Chose hors de dispute, voici les Paroles, *Et quand il fût remonté, & eût rompu le Pain, & mangé, & parlé long-tems, jusqu'à l'Aube du Jour, ainsi il partit.* Ceci montre que la *Fraction du Pain* fut differée jusqu'à ce tems-là ; car ces paroles [*& quand il eût rompu le Pain & mangé*] montrent que cela a du rapport à la *Fraction du Pain* dont il a été fait mention auparavant, & que c'étoit le tems auquel il le fit. Secondement, ces paroles jointes ensemble, [*& quand il eût rompu le Pain, & mangé, & parlé*] montrent que ce ne fut point du tout aucun Acte Religieux de Culte ; mais seulement un manger pour le rafraichissement du Corps, & que c'étoit pour cela que les Chrêtiens avoient accoûtumé de s'assembler quelquefois ; & faisant cela en la *Crainte de Dieu*, & en *Simplicité de Cœur*, cela mettoit néantmoins de la difference d'avec le Manger, ou le Regal des

A Troas le Soupper differe jusqu'à minuit.

Ils ne mangeoient que seulement pour rafraichir le Corps.

Appelle par quelques uns Fetes d'Amour.

Personnes profanes. Et cela s'appelle par quelques-uns, un *Festin de Charité*, ou *d'amour*, ou bien, une rencontre ensemble, non pas simplement pour repaître leurs Ventres, ou pour des motifs Exterieurs; mais pour prendre occasion de là, de manger & de boire ensemble, en la Frayeur & en la Presence du Seigneur, comme son Peuple; laquelle *Coûtume* nous ne Condamnerons point. Mais que ceci soit Remarqué, c'est que dans tout le Livre des *Actes*, il n'en est point fait d'autre mention, ni parlé davantage de cette Matiere. Mais si cette *Ceremonie* avoit été quelque *Sacrifice Solemnel*, comme quelqnes-uns le veulent, ou un *Sacrement si Considerable*, comme les Autres pretendent qu'il soit, il est étrange, que cette *Histoire* qui en plusieurs Choses de moindre Importance, rend une particuliere Raison de la Conduite des *Chrêtiens*, auroit gardé si fort le Silence sur cette matiere. Nous trouvons seulement qu'ils avoient accoûtumé de se rencontrer quelque fois pour rompre le Pain & le Manger.

Les Chrêtiens commencerent par degrez à se departir de la primitive pureté.

Or comme les *premiers Chrêtiens* commencerent par degrez à se départir de cette Primitive pureté & simplicité, comme aussi d'accumuler des Traditions Superstitieuses, & à corrompre les Innocentes pratiques de leurs Predecesseurs, en y mêlant parmi, tantôt des Ceremonies *Juives*, tantôt des *Payennes*; de même aussi dans celle-ci, les Abus commencerent de fort bonne heure à se glisser parmi les *Chrétiens*, tellement qu'il y avoit de la Necessité pour l'Apôtre *Paul* qu'il les Reformât. & qu'il les censurât pour cet effet, comme il le fait amplement, 1. *Corint.* 11.

1 Corint. 11. v. 17. Touchant la Cene du Seigneur (qu'on appelle) explique.

depuis le *vers.* 17. jusques à la fin. Nous examinerons particulierement ce Passage, parce que nos Aversaires insistent fort & ferme là-dessus pour leur Cause, & nous verrons si cela infere quelque Chose davantage, que ce que nous avons accordé auparavant. Premierement, parce qu'ils avoient du panchant à se servir de cette Pratique, dans un

un Sentiment de Superstition, au delà de son veritable Usage, comme d'en faire quelque *Souper Mystique du Seigneur*; il leur dit, vers. 20. *Que quand ils s'assemblent en un même Lieu tous ensemble cela n'est pas manger la Cene du Seigneur.* Il ne dit pas, *ce n'est pas là, la veritable maniere de manger*; Mais, *Cela n'est pas manger la Cene du Seigneur*; parce que *la Cene du Seigneur est Spirituelle*, & est un *Mystere*. Secondement, Il les blâme, de ce qu'ils s'assembloient, non pas en *mieux*, mais en *pis*. La Raison qu'il donne de cela, est au *vers.* 21. *Car quand on vient à manger, chacun s'avance de prendre son Souper particulier; & l'un a Faim, & l'autre fait bonne Chere*: Il est évident ici, que l'Apôtre les Condamne pour cela; parce que cette Coûtume de *Soupper* en Commun se pratiquoit parmi les *Chrêtiens*, pour augmenter leur Amour, & comme un memorial du Souper de Christ, avec ses Disciples, en ce qu'ils l'auroient Corrompu jusques-là, que de le manger en particulier, & de venir remplis, pour ceux qui étoient dans l'abondance, & ayans faim, pour ceux qui avoient peu de Chose à la maison; en quoi le propre usage & la fin de cette *Pratique* étoit Perduë & Pervertie: C'est pour cette raison qu'il les blâme de ce qu'ils ne mangoient pas, ou bien en commun dans leurs Maisons, ou de ce qu'ils ne differoient pas leur manger jusques à ce qu'ils fussent venus tous ensemble dans l'Assemblée Publique. Ceci paroît manifestement, par le verset suivant 22. *N'avez-vous pas des maisons pour manger & pour boire? Méprisez-vous l'Eglise de Dieu? Et faites-vous honte à ceux qui n'ont pas dequoi?* Là, où il les blâme de leur Irreguliere pratique en cela; de ce qu'ils méprisoient de manger dans l'Ordre, & de differer leur manger pour l'Assemblée Publique; & qu'ainsi faisans honte à tels qui n'ayans point de Maisons, ni une abondance chez eux, venoient pour être participans de la Table Commune; qui ayans

Pourquoi la Coutume de Souper en Commun étoit en usage parmi les Chretiens

ayans fai..., en avoient honte, quand ils remarquoient les autres venir là tous remplis & ayans fait bonne Chere. Ceux qui liront ce Passage sans Prejugé, verront qu'il falloit que ce fût l'Etat des *Corinthiens*, entr'eux. Car en supposant, que l'Usage en ait été alors, tel que l'on s'en sert, soit parmi les *Papistes*, & les *Lutheriens*, soit parmi les *Calvinistes*, il est difficile de donner un Sens aux Paroles de l'Apôtre, ou de concevoir en effet, quel étoit cet Abus, que les *Corinthiens* commettoient en cela. Ayant ainsi remarqué ce que l'Apôtre avoit dit, ci-dessus, parce que cette Coûtume de *Manger & de Boire ensemble quelquefois*, prenoit son Origine de l'Action de Christ avec les Apôtres, la Nuit en laquelle il fut trahi; pour cette raison l'Apôtre continue, au vers. 23. à leur en donner un recit: *Car j'ai reçû du Seigneur, ce qu'aussi je vous ai donné; c'est que le Seigneur Jesus, en la Nuit en laquelle il fut trahi, prit du Pain*, &c. Ceux qui entendent la difference entre la *Narration* d'une Chose, & un *Commandement*, ne peuvent pas que voir, s'ils veulent, qu'il n'y a point de Commandement dans ce Passage; mais seulement une Relation, ou un Recit d'une *matiere de Fait*; il ne dit pas, *j'ai reçû du Seigneur, que comme il prit du Pain, ainsi je vous commande cela de le faire semblablement:* Il n'y a rien de semblable à ceci dans le Passage; & même tout au contraire, au v. 25. où il repete les Mots Imperatifs de Christ à ses Apôtres, il les place d'une telle maniere, qu'ils n'emportent point de Commandement; *Faites ceci, toutes fois & quantes que vous en boirez, en Commemoration de moi:* Et puis il ajoûte, *Car toutefois & quantes que vous mangerez de ce Pain, & que vous boirez de cette Coupe, vous annoncerez la Mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne:* Mais ces Paroles [*toutes & quantes fois*] n'emportent pas plus de *Commandement*, que de dire, *Toutes les fois que tu vas a* Rome, *voi le Capitole*, cela conclud un *Commandement* pour moi d'y aller. Mais

L'Origine de cette Coutume.

Que (toutes & quantes fois) n'emporte point de Commandement de la Cene.

Mais, d'autant qu'ils pressent ces dernieres paroles, *Vous annoncerez la Mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne*; insinuans, *Que cela emporte une Continuation nécessaire de cette* Ceremonie, *jusqu'à ce que Christ vienne à la fin du Monde pour le Jugement.* Objection.

Je répons, Ils prennent deux des principales parties de la Controverse, ici comme accordées, sans preuve. Premiérement, Que [*Toutes les fois*] emporte un *Commandement*, de quoi le contraire a été montré; & ils ne seront jamais capables non plus de le prouver. Secondement, Que ce *Je vienne*, s'entend du *dernier Avênement extérieur de Christ*, & non pas de son *Intérieur & Spirituel Avênement*, c'est ce qui reste à prouver: Au lieu, que l'Apôtre l'auroit bien pû entendre de son *Avênement intérieur* & son *Apparition*, laquelle peut-être quelques uns de ces *Corinthiens* Charnels, qui avoient accoûtûme de s'assembler tous rassasiez, n'avoient point encore connu; & les autres qui étoient foibles parmi eux, & qui avoient du panchant à aimer passionnement les Choses extérieures, ceci eût pû leur être toleré par indulgence, pour un tems, & même pratiqué par ceux, qui connoissent l'Apparition de Christ en Esprit (comme le furent les autres Choses de quoi nous parlerons dans la suite) particuliérement par l'Apôtre, qui s'est fait *Foible* aux *Foibles*, & *Toutes Choses* à *Tous*, afin qu'il pût en *sauver quelques uns*. Or, l'usage de ceci pouvoit bien-être permis à ces *Corinthiens* foibles & charnels, pour annoncer ou faire la Commemoration de la Mort de Christ, jusqu'à ce qu'il vint se lever dans eux; car bien que ceux-là ayent besoin de ces Choses extérieures, pour leur faire souvenir de la *Mort de Christ*; néantmoins ceux qui sont *Morts avec Christ*, & non seulement *Morts avec Christ*, mais *Ensevelis*, & même *Ressuscitez*, n'ont pas besoin de tels *Signes* pour se ressouvenir de lui: A ceux-là par

Réponse.

L'Exterieur & l'interieur Avenement de Christ.

Faire la Commemoration de la Mort de Christ jusqu'à ce qu'il vienne à se lever dans le Cœur.

par conſequent l'Apôtre dit, *Col.* 3. *v.* 1. *Si donc vous étes reſſuſcitez avec Chriſt, cherchez les Choſes qui ſont en haut, là où Chriſt eſt aſſis à la dextre de Dieu :* Mais le *Pain* & le *Vin* ne ſont pas des Choſes qui ſont en haut, mais ce ſont des Choſes de la Terre. Mais que ce fait-là tout entier, n'étoit qu'un pur Acte d'Indulgence & de Condeſcendence de l'Apôtre *Paul*, pour les foibles & charnels *Corinthiens*, cela paroit encore d'avantage par l'Exemplaire * *Syriaque* ; lequel, au verſet 17. en entrant dans cette matiere, parle ainſi ; *En cela, touchant quoi je ſuis ſur le point de vous Commander* (ou *de vous Inſtruire* ;) *Je ne vous loue point, parce que vous ne vous avancez pas, mais vous étes décenans à ce qu'il y a de moins,* (ou *de moindre Conſequence :*) Ce qui emporte purement, que l'Apôtre étoit ſenſiblement déplaiſant, de ce que leur Condition étoit telle, qu'il étoit contraint de leur donner des Inſtructions touchant ces Choſes extérieures, leſquelles aimans paſſionnement, ils montroient qu'ils n'étoient pas avancez dans la *Vie du Chriſtianiſme* ; mais qu'ils s'embarraſſoient plûtôt parmi des *Elemens pauvres.* C'eſt pourquoi au verſ. 20. la même *Verſion* le contient ainſi, *Quand donc vous vous aſſemblez, vous ne le faites point comme il eſt juſte, que vous le faſſiez au Jour du Seigneur, quand vous mangez & beuvez :* Leur montrant par cette raiſon, que s'aſſembler pour *manger & pour boire du Pain & du Vin extérieur*, ce n'étoit point le Travail ni l'Ouvrage de ce *Jour du Seigneur.* Mais puis que nos Averſaires ſont ſi zelez en faveur de cette *Ceremonie*, parce qu'elle ſe pratiquoit par l'Egliſe de *Corinthe* (quoi qu'il ait été déja montré avec quel peu de Fondement) comment viennent-ils à paſſer par deſſus des Commandemens des Apôtres beaucoup plus Poſitifs, comme ſur des Sujets d'aucune Importance? Comme, Premiérement, *Act.* 15. *v.* 29. où les Apôtres Commandent peremptoirement aux *Gentils*, comme

* Il en eſt de même dans les autres Verſions Orientales, comme l'Arabe & l'Etiopienne.

me une Chose qui étoit de l'Intention du Saint Esprit, *De s'abstenir des Choses étouffées, & du Sang*. Et au *Jaques* 5. *v.* 14. où il est expressément Commandé, *Que l'on Oigne d'Huile les Malades, au Nom du Seigneur*. S'abstenir des Choses etouffées. L'Onction d'Huile.

Si l'on dit, *Que ces Choses-là n'étoient que pour un certain Tems, & ne devoient point continuer*. Object.

Qu'à-t'on d'avantage à faire voir en faveur de celles-ci, n'y ayant point de Revocation expresse de celles-là? Reponse.

Si l'on dit, *La Revocation est renfermée, parce que l'Apôtre dit, Nous ne devons point être jugez en Viandes & en Breuvages*. Object.

J'admets la Reponse, mais comment cela peut-il s'éviter sans faire par ce même moyen la guerre contre l'autre Pratique? Asseurement cela ne se peut du tout point: Ni on ne peut ici rien alleguer de pressant plus en faveur de l'un, que de l'autre, sinon la Coûtûme & la Tradition. Reponse.

Quant au Passage de *Jaques*, dit-on, *Il s'ensuivoit un Miracle de-là, à savoir, La guerison des Malades; Mais ceci ayant cessé, il falloit aussi que la Ceremonie cessât*. Object.

Quoi que l'on pût repondre à ceci en plusieurs façons, à savoir, Que donc on pouvoit aussi bien se passer de la *Priere*, à laquelle le *Salut du Malade* est aussi bien-là attribué: Néantmoins je l'accepterai, parce que je juge en effet, que cette *Ceremonie* a cessé; il me semble seulement, que puis que nos Aversaires croyent, & cela avec justice, qu'une *Ceremonie* doit cesser, là, où la Vertu manque, ils doivent par la même Regle s'abstenir de l'*Imposition des Mains*, à l'imitation des Apôtres, puis que le Don du *Saint Esprit* ne s'en ensuit point. Reponse. Une Ceremonie doit cesser, quand sa Vertu manque. Ainsi fait l'Imposition des Mains.

§. IX. Mais puis que nous trouvons, que divers Témoignages de l'Ecriture montrent suffisamment, que de telles *Ceremonies extérieures ne sont point une partie Necessaire de la Dispensation de la Nouvelle Alliance*,

&

& par consequent qu'il n'y a nulle Necessité de les continuer à present; quoi qu'elles fussent pratiquées pour un Tems anciennement ; j'en produirai quelque peu d'Exemples, par lesquels il paroîtra de la Nature de la Chose, aussi bien que de ces Témoignages, que la Ceremonie du *Pain & du Vin* a cessé, aussi bien que ces autres Choses, que nos Averfaires avoüent en être ainsi. La premiere est, *Rom.* 14. *v.* 17. *Car le Royaume de Dieu n'est point Viande ni Breuvage, mais Justice, Joye, & Paix au Saint Esprit.* Ici l'Apôtre montre évidemment, que le *Royaume de Dieu*, ou l'*Evangile de Christ*, ne consiste pas en *Viandes* & en *Breuvages*, & en telles Choses semblables, mais en *Justice*, &c. comme il paroit par la Connexion, où il parle de la Faute & du Hazard de juger l'un de l'autre, touchant les *Viandes & les Breuvages.* Ainsi donc, si le *Royaume de Dieu* n'est point attaché à ces Choses, & que ni l'*Evangile*, ni l'*Oeuvre de Christ*, n'y consistent pas, alors la manducation du *Pain* extérieur & du *Vin* ne peut pas être une partie Necessaire du *Culte de l'Evangile*, ni aucune *Ordonnance perpetuelle* d'icelui. L'autre est encore plus évident du même Apôtre, *Col.* 2. *v.* 16. l'Apôtre par tout ce second Chapitre tout entier plaide tout à fait pour nous, & contre la *Formalité* & la *Superstition* de nos Aversaires : Car au commencement il declare les grands *Privileges* que les Chrétiens ont par Christ, qui en effet sont venus à la *Vie* du *Christianisme*; c'est pourquoi il les prie, au verf. 6. *Ainsi qu'ils ont reçû le Seigneur Jesus Christ, qu'ils cheminent ainsi en lui; & qu'ils prenent garde que l'on ne les butine point par la Philosophie, & par la vaine Deception, selon la Tradition des Hommes, selon les Rudimens du Monde; parce qu'en Christ, lequel ils ont reçû, habite toute Plenitude : Et qu'ils sont Circoncis d'une Circoncision faite sans Main* (laquelle il appelle la *Circoncision de Christ*) *& étans ensevelis avec lui par le Batême ils sont*

La Ceremonie du Pain & du Vin a cessé.

ſont auſſi reſſuſcitez avec lui, par la Foi de l'Efficace de Dieu. Ici auſſi ils participoient au *vrai Batême de Christ*; & étant tels que d'être *reſſuſcitez* avec lui, voyons s'il penſe que ce ſoit une Choſe néceſſaire, qu'ils ſe ſervent d'une telle *Viande & d'un tel Breuvage, comme ſont le Pain & le Vin, pour les faire ſouvenir de la Mort de Christ*; ou, s'ils doivent être jugez, de ce qu'ils ne le firent pas; au verſ. 16. *Que nul donc ne vous condamne en Manger ou en Boire.* Le *Pain* & le *Vin* ne ſont-ils pas, *Viande* & *Breuvage?* Mais pourquoi? *Leſquelles Choſes ſont Ombres de celles qui étoient à venir: Mais le Corps eſt en Christ.* Puis donc que nos Averſaires avoüent que leur *Pain* & leur *Vin*, ſont un *Signe* ou une *Ombre*; nous ne devons pas par conſéquent être jugez, c'eſt à dire, condamnez à cauſe de l'Obſervation de cela, ſuivant la Doctrine de l'Apôtre. Mais n'eſt-il pas convenable à ceux qui ſont *morts avec Christ*, d'être aſſujetis à de telles Ordonnances? Voyez ce qu'il dit, verſ. 22. *Si donc vous étes morts avec Christ quant aux Rudimens du Monde, pourquoi vous charge-t'on d'Ordonnances, comme ſi vous viviez au Monde? (Ne touche, ne goûte, ne mange point; qui ſont toutes Choſes periſſables par l'uſage) étant établies ſuivant les Commandemens & les Doctrines des Hommes:* Que peut-il y avoir de plus clair? Si ceci ne peut pas ſuffire pour ôter la Néceſſité Abſoluë de l'Uſage du *Pain* & du *Vin*, qu'eſt-ce qui pourra ſuffire pour l'ôter? Je ſuis aſſuré, que la Raiſon qui eſt ici donnée leur peut-être appliquée; *toutes leſquelles Choſes periſſent avec l'uſage*; puis que le *Pain* & le *Vin* periſſent avec l'uſage, autant que les autres Choſes. Mais encore ſi l'uſage de l'*Eau*, & le *Pain* & le *Vin*, étoient ce, en quoi conſiſtent les propres *Sçeaux* de la *Nouvelle Alliance*, & s'ils appartenoient aux principaux *Sacremens* de l'*Evangile*, & aux *Ordonnances Evangeliques* (comme on les appelle) donc l'*Evangile* ne ſeroit point different de

Ils avouent que ce n'eſt qu'un Signe & une Ombre.

Et qui periſſent par l'uſage.

de la *Loi*, ou ne lui seroit point preferable. Au lieu que l'Apôtre montre la difference, *Heb.* 9. *v.* 10. en ce que de telles sortes d'Observations des *Juifs*, étoient comme un Signe de l'*Evangile*, parce qu'elles ne *consistoient seulement qu'en* Viandes *&* *en* Breuvages, *&* *en divers* Lavemens. Mais si le *Culte de l'Evangile* & le *Service* consiste dans les mêmes Choses, où est la difference?

La Loi consistoit en Viandes & en Breuvages; il n'en est pas de meme de l'Evangile

Object. Si l'on disoit, *Ces Choses sous l'*Evangile *ont une Signification Spirituelle.*

Reponse. Aussi avoient celles qui étoient sous la *Loi*, Dieu étoit l'Auteur de celles-là, aussi bien que l'on pretend que Christ soit l'Auteur de cellesci. Mais cette Contestation sur l'usage de l'*Eau*, du *Pain* & du *Vin*, comme des parties nécessaires du *Culte de l'Evangile*, n'en detruit-il point la Nature, comme si l'*Evangile* étoit une Dispensation d'*Ombres*, & non pas de *Substance?* Au lieu que l'Apôtre, dans le Passage des *Colossiens* ci-dessus mentionné, argumente contre l'usage de ces Choses, comme nécessaire à ceux qui sont *morts* & *ressuscitez* avec Christ, parce qu'elles ne sont que des *Ombres*. Et puis que par toute l'entiere *Epître* aux *Hebreux*, il raisonne avec les *Juifs*, pour les detacher de leur *Ancien Culte*, pour cette raisonlà, c'est parce qu'il étoit *Typique* & *Figuratif*. Cela est-il conforme à la droite Raison, de les amener à un autre de même Nature? Quel fondement nous peuvent alleguer nos Aversaires pris, ou de l'*Ecriture*, ou de la *Raison*, pour prouver qu'une *Ombre* ou une *Figure* se tourne vers une autre *Ombre* ou une *Figure*, & non pas à la *Substance?* Et cependant ils font tourner la Figure de la *Circoncision* vers le *Batême d'Eau*, & l'*Agneau Paschal* vers le *Pain* & le *Vin*. Mais a-t'on jamais ouï dire, qu'une *Figure* fût l'*Antitype* de l'autre, principalement, veu que les *Protestans* ne font pas que leurs *Antitypes* ayent plus de Vertu ni aucune Efficace d'avantage, que n'avoit le *Type?* Car puis

La Loi a les Ombres, & l'Evangile a mene la Substance.

que

que, comme ils disent, & le disent veritablement, *Leurs Sacremens ne conferent pas la Grace, mais qu'elle est conferée suivant la Foi de celui qui les Reçoit*; On ne niera pas, que les Fideles parmi les *Juifs* ne receussent aussi la Grace dans l'usage de leur *Culte Figuratif*. Et quoi que les *Papistes* se vantent, que leurs Sacremens conferent la Grace *ex opere operato*; néantmoins l'Experience prouve pleinement le contraire.

Leurs Sacremens ne conferent pas la Grace.

§. X. Mais en supposant que l'usage du *Batême d'Eau*, & du *Pain* & du *Vin*, ait été dans la Primitive Eglise, comme l'étoit aussi celui de *s'abstenir des Choses étouffées & de Sang*; *l'usage des Purifications Legales*, Act. 21. v. 23, 24, 25. & *d'oindre les Malades avec de l'Huile*, pour les Raisons & les Fondemens ci-dessus mentionnez : Néantmoins, il reste à nos Aversaires à nous montrer, comment ils ont attrappé le Pouvoir & l'Autorité de les administer. Cela ne peut pas être de la Lettre de l'Ecriture, autrement il leur faudroit faire ces autres Choses, lesquelles la Lettre declare aussi que l'on faisoit, & qui ont autant de Fondement dans la Lettre. Il faudra donc que leur Pouvoir soit *dérivé des Apôtres*, ou bien *mediatement*, ou bien *immediatement*; mais nous avons ci-devant montré dans la *These Dixiéme*, qu'ils n'ont point de *Pouvoir Mediat*, à cause de l'interruption avenuë par l'*Apostasie* : Et quant au *Pouvoir Immediat*, ou au *Commandement* par l'Esprit de Dieu, aucun de nos Aversaires ne pretend à cela. Nous savons qu'en ceci, comme dans les autres Choses, ils font un grand Bruit du *Continuel Consentement de l'Eglise & des Chrétiens, dans tous les Siecles* : Mais comme la *Tradition* n'est pas un Fondement suffisant pour la *Foi*, ainsi dans cette matiere principalement elle ne doit avoir que fort peu de Poids; d'autant plus qu'en ce point des *Ceremonies* & des *Observations superstitieuses*, l'Apostasie commença à bonne heure; comme cela peut paroitre

Les opposans pretendent au Pouvoir de donner leur Sacremens; d'où le derivent-ils?

La Tradition n'est pas un Fondement suffisant à la Foi.

roitre par les *Epitre* de *Paul* aux *Galates* & aux *Colossiens*. Et nous n'avons pas sujet de les imiter en ces Choses, à l'Entrée desquelles l'Apôtre *s'opposa* si fort, pour lesquelles il *lamenta* si fort, & qu'il *censura* si aigrement. Mais si nous prenons garde à l'*Antiquité*, nous trouverons, que dans de telles sortes d'Observations & de Traditions, ils étoient fort incertains & inconstans ; tellement, que ni les *Protestans* ni les *Papistes* n'observent cette Ceremonie comme ils le firent, en ce qu'ils la donnoient aux *jeunes Garçons*, & aux *petits Enfans* aussi tout de même : Et autant que l'on peut en apprendre, la Pratique de celle-ci, & le *Batême des Enfans*, sont de même Age ; quoi que l'un ait été quitté tant par les *Papistes*, que par les *Protestans* ; & que l'autre, à savoir, le *Batême des Enfans* ait été fermement retenu. Et nous avons d'autant moins de Raison de faire moment sur l'*Antiquité*, que parce que si nous considerons leur Profession de Religion, principalement à l'égard du Culte, & de sa Partie Ceremonielle, nous ne trouverons aucune Eglise aujourd'hui, soit *Papiste*, soit *Protestante*, qui ne differe de fort loin, d'eux en plusieurs Choses, comme *Dallæus* le remarque bien, & le fait voir dans son Traitté, touchant l'*Usage des Peres*. Et on ne peut point faire voir de Raison suffisante, pourquoi ils nous imposeroient cela, à cause de la *Pratique des Anciens*, lesquels eux-mêmes ne suivent point, ou pourquoi nous ne pourrions pas rejetter celle-ci, aussi bien qu'eux rejettent les autres Choses, que les *Anciens* n'ont pas pratiqué avec moins de Zele.

On donnoit la Cene aux jeunes Garçons & aux Enfans.

Dallæus.

Je ne douterai point néantmoins, que plusieurs, de qui les Entendemens ont été obscurcis des nüages de ces *Ceremonies*, n'ayent eu, nonobstant cela, par la Misericorde de Dieu, quelque secret Sentiment du *Mystere*, lequel ils ne pouvoient pas entendre distinctement, parce qu'il étoit cacheté

pour

pour eux, par leur attachement pour ces Choses exterieures ; & qu'à travers ce Sentiment secret approfondissans leurs Connoissances, ils se sont jettez eux mêmes dans ces Conceptions Charnelles, comme de s'imaginer que la *Substance* du *Pain* étoit changée, ou que, si la *Substance* n'étoit pas changée, néantmoins le *Corps* étoit-là, *&c.* Et à la verité, j'ai du penchant à juger fort favorablement de *Calvin* en cette particularité, en ce qu'il en agit de si bonne *Foi*, que d'avoüer, *Qu'il ne peut ni le Comprendre, ni l'Exprimer par des Paroles* ; *mais néantmoins que par une Experience de Sentiment, il pouvoit dire, Le Seigneur est spirituellement present.* Or, comme je ne doute point, que *Calvin* n'ait eu quelquefois un sentiment de sa *Presence*, hors de l'usage de cette Ceremonie, de même, comme l'Intelligence que Dieu lui donna, lui fit justement rejetter les fausses Notions de la *Transubstantiation* & de la *Consubstantiation*, quoi qu'il ne sçeût pas que c'est qu'il établiroit en leur place ; s'il eut tout a fait suivi la *Lumiere, qui rend toutes Choses manifestes*, & n'eût pas fait des Effors dans ses propres Conceptions, pour s'addonner à cette Ceremonie Exterieure, en attachant la *Presence Spirituelle* à cela, quoi que principalement, ou sur tout, mais non pas uniquement (comme il le savoit bien par Experience) ou les y faisant rapporter specialement ; il eût pû atteindre plus avant dans la Connoissance de ce *Mystere*, que plusieurs de ceux qui l'on precedé.

La Confession ingenue de Calvin louée.

Ephes. 5.13.

§. XI. En dernier lieu, Si quelques Personnes en ce tems, & en ce Jour, par une veritable Tendresse, ou Scrupule d'Esprit, & avec une Conscience réelle envers Dieu, pratiquoient cette *Ceremonie* dans la même Maniere, la même Methode, & la même Façon, que le faisoient les Premiers Chrétiens, selon qu'il en est parlé dans

Dans la Tendresse de Conscience Dieu ferme les Yeux à l'Ignorance.

dans l'Ecriture, je ne ferois point de fcrupule d'affirmer, qu'ils pourroient être fupportez en cela, & que Dieu voulût avoir égard à eux, & s'apparoître à eux pour un Tems dans l'ufage de ces Chofes; comme plufieurs d'entre nous l'ont connu en agir ainfi envers nous au Tems de l'Ignorance : Prenant toûjours foin qu'ils ne cherchaffent point à les impofer aux autres, ni qu'ils ne jugeaffent point de ceux qui s'en trouvoient eux-mêmes *delivrez*, ou de ce qu'ils ne s'y attachoient pas opiniatrement. Car nous favons certainement que le *Jour a commencé à poindre*, auquel Dieu s'eft *levé*, & a renvoyé toutes ces *Ceremonies* & ces *Rits*, & ne doit-être *Adoré qu'en Efprit*; & qu'il paroit à ceux qui l'attendent : Et que de chercher Dieu dans ces Chofes-là, c'eft avec *Marie* au Sepulchre, *chercher entre les Morts celui qui eft Vivant*. Car nous favons, qu'il eft *Reffufcité* & *Revelé en Efprit*, conduifant fes Enfans hors de ces *Rudimens*, afin qu'ils puiffent cheminer avec lui en fa *Lumiere* : Auquel foit Gloire à jamais. *Amen*.

Le Jour a commencé à poindre, auquel Dieu s'eft levé & eft Adoré en Efprit.

THESE XIV.

Du Pouvoir du Magiftrat Civil, dans les Chofes purement Religieufes, & qui appartiennent à la Confcience.

Puifque Dieu s'eft approprié la Domination & le Pouvoir de la Confcience, *comme celui-là feul qui la peut bien inftruire & Gouverner; il n'eft donc permis à Perfonne, quelle que foit fon Autorité, ou Principauté dans le Gouvernement de ce Monde, de forçer les* Confciences *des Autres : C'eft pourquoi tous les Meurtres, les Banniffemens, les Profcriptions, les*

Luc 9. 55. 56 Matt. 7. 12. 13. 29. Tit. 3. 10.

les Emprisonnemens, & toutes les autres Choses de cette Nature, dont les Hommes sont affligez, pour le seul Exercice de leur Conscience, *ou pour leur differente* Opinion *dans le* Culte, *procedent de l'Esprit de* Cain, *le Meurtrier, & sont contraires à la Verité : Toujours est-ce pourveu, que personne ne nuise à son* Prochain, *ni en sa Vie, ni en ses Biens, sous Pretexte de* Conscience, *ni ne Commette rien de Pernicieux, ni d'Incompatible avec la* Societé Humaine, *& avec le Commerce ; auquel Cas il y a une* Loi *pour le Transgresseur, & la* Justice *doit être renduë à Chacun sans acception de Personnes.*

§. I. LA *Liberté de Conscience* hors du pouvoir du Magistrat Civil, a été si amplement & si doctement Traittée dans ces dernieres Annees, que je n'aurois besoin que d'être fort Succint la-dessus ; néantmoins il y a dequoi lamenter, de ce que si peu de Personnes se soient Conduites conformement à ce Principe ; chacun l'alleguant pour eux-mêmes, mais bien peu la permettant aux autres, selon que j'aurai occasion de le remarquer plus au long dans la suite.

Il sera à propos, en Premier lieu, afin de débarrasser les Méprises, de dire quelque Chose de de l'*Etat* de la *Controverse*, afin que ce qui suit, se puisse entendre d'autant plus Clairement.

Par [*La Conscience*] donc, comme je l'ai remarqué dans l'Explication de la *Cinquiéme* & *Sixiéme These*, on doit entendre, *cette persuasion de l'Ame qui provient de ce que l'Entendement est préoccupé de la Creance de la Verité, ou de la fausseté de quelque Chose.* Ce qui, bien qu'il puisse être à peu près ou faux, ou méchant, néantmoins, si un Homme alloit contre sa persuasion, ou sa Conscience, il commettroit un Péché ; parce que ce qu'un Homme fait de contraire à sa Foi, quoi que sa Foi soit fausse, n'est du tout point agreable à Dieu. D'où vient que l'Apôtre dit, que *tout ce* Que c'est que la Conscience

Rom. 14. 23 *qui est fait sans la Foi est péché, & que celui qui fait Scrupule, est Condamné s'il en mange* : Quoi que la Chose pût avoir été permise à un autre, & que ce Scrupule de manger quelque sorte de *Viandes* (puisque toutes les Creatures de Dieu sont bonnes, & pour l'Usage de l'Homme, *si elles sont prises avec Action de Grace*) pût être une Superstition, ou du moins, une Foiblesse, laquelle on feroit mieux de quitter. D'où vient qu'*Amesius* de Casib. Consci. dit, *que la Conscience, quoi que dans l'Erreur, lie toujours, tellement que celui-là péche, qui fait Contre sa Conscience, * parce qu'il fait le Contraire de la Volonté de Dieu ; quoi que non pas materiellement & Veritablement, néantmoins il l'est formellement & interpretativement.*

* C'est à dire, comme il pense.

Tellement que la Question est donc, Premierement, *Si un Magistrat Civil a le Pouvoir de forçer les Hommes dans les Choses Religieuses, de faire ce qui est Contraire à leur Conscience ; & s'ils ne veulent pas, de les punir en leurs Biens, en leurs Libertez, ou en leurs Vies ?* Nous tenons en cela pour la Negative. Mais Secondement, Comme nous voudrions que le *Magistrat* évitât cette extremité de monopoler les Consciences des Hommes, aussi d'autre côté, nous sommes fort éloignez de nous joindre, ou de renforçer avec ces Libertins, qui voudroient étendre la liberté de leurs Consciences au prejudice de leurs *Voisins*, ou à la Ruine de la *Societé Humaine*. C'est pourquoi nous entendons par des *Affaires de Conscience*, celles qui ont immediatement du Rapport entre *Dieu* & l'*Homme*, ou bien entre les *Hommes* & les *Hommes* qui sont dans une même *Persuasion* : Comme, de s'assembler tous ensemble & de servir Dieu en cette Maniere, laquelle ils jugent lui être tres-agreable ; & non pas de forçer ou de tâcher de contraindre leurs Prochains, d'autre maniere que par la Raison, ou par quelques autres tels moyens, dont Christ & ses Apôtres se sont servis, assavoir de Prêcher & d'Instruire

d'Inſtruire ceux qui voudront l'Ecouter & le recevoir. Mais point du tout, que des Hommes ſous l'Imagination de Conſcience faſſent aucune Choſe contraire aux Ordonnances Morales & Perpetuelles, generalement avoüées par tous les *Chrétiens*. Auquel Cas, le *Magiſtrat* peut fort legitimement ſe ſervir de ſon Autorité, comme ſur ceux, qui ſous un pretexte de *Conſcience*, font de cela un Principe, pour tuer & pour détruire tous les Méchans; c'eſt à dire tous ceux qui different d'avec eux; afin qu'eux, aſſavoir les Saints puiſſent Gouverner & qui pour cette Raiſon tâchent de rendre toutes Choſes *Communes*, & voudroient contraindre leurs Voiſins à partager leurs Biens avec eux, & pluſieurs autres telles Imaginations extravagantes; comme on en rapporte des *Anabatiſtes* de *Munſter*; ce qui paroît manifeſtement provenir de l'Orgueil & de l'Avarice, & non pas de la pureté de la Conſcience. C'eſt pourquoi, j'ai ſuffiſamment défendu contre cela, dans la derniere partie de la *Theſe*. Mais la *Liberté* à laquelle nous pretendons, eſt ſemblable, à celle que l'*Egliſe Primitive* requeroit avec Juſtice ſous les *Empereurs Payens*, à ſavoir, que les Perſonnes Sages, Honnêtes, & d'une Paiſible Converſation, jouiſſent de la Liberté & de l'Exercice de leur *Conſcience* envers Dieu, & entr'eux mêmes; & d'admettre parmi eux des Gens, qui par leur Perſuaſion & leur Influence, viennent à être convaincus de la même *Verité* qu'eux, ſans être tourmentez pour cette Raiſon par un Magiſtrat Civil. En troiſiéme lieu, Quoi que nous ne veuillions pas que les Hommes reçoivent de Prejudice dans leurs biens Temporels, ni que l'on leur raviſſe leurs Privileges, comme étant Hommes & Membres *de la Republique*, à cauſe de leur perſuaſion Interieure : Neantmoins nous ſommes éloignez de juger, que dans l'Egliſe de Dieu il n'y doive pas avoir des Cenſures exercées contre ceux qui tombent dans l'Erreur, auſſi bien

que contre ceux qui commettent des Maux ouvertement. C'est pourquoi nous Croyons, qu'il peut être fort bien permis à une *Eglise Chrêtienne*, si elle trouve que quelqu'un de ses Membres tombe dans l'Erreur, aprés les Admonitions & les Instructions requises suivant l'Ordre de l'Evangile, si elle les trouve Opiniâtres, de les *Retrancher* de sa Communion, avec *l'Epée de l'Esprit*, & de les priver de ces Privileges, qu'ils avoient comme Membres de la Societé ; mais non pas de les retrancher du Monde, avec l'*Epée Temporelle*, ou les priver de leurs Communs Privileges, en qualité d'Hommes, veu qu'ils n'en jouïssent pas comme Chrêtiens, où sous une telle Societé, mais entant qu'Hommes & Membres de la Creation. D'où vient que *Chrisostome* dit fort bien (*de Anathem.*) *Il faut que nous Condamnions & que nous Censurions les Mauvaises Doctrines qui proviennent des Heretiques ; mais il nous faut épargner les Hommes & prier pour leur Salut.*

§. II. Mais qu'aucune Personne, en vertu d'aucun Pouvoir ou Principauté, qu'il ait dans le Gouvernement de ce Monde, n'aye rien du Pouvoir sur les *Consciences des Hommes*, cela est évident, parce que la *Conscience de l'Homme est le Siege & le Trône de Dieu en lui*, de qui Dieu est le *seul propre & Infaillible Juge*, qui par son Pouvoir & par son Esprit, peut tout seul rectifier les Erreurs de la *Conscience*, & c'est pour cette Raison qu'il s'est reservé à lui-même le Pouvoir d'en châtier les égaremens, selon qu'il voit qu'il est à propos. Or qu'un *Magistrat* s'approprie ceci, c'est se donner la liberté de se mêler des Choses qui ne sont pas dans la Circonference de sa Juridiction ; car si ceci étoit dans la Circonference de sa Juridiction il seroit le propre Juge de ces Choses ; & même cela lui seroit necessaire comme une Qualité Essentielle à lui qui est *Magistrat*, d'être capable de Juger de ces Choses. Mais que le *Magistrat* entant

La Conscience le Trône de Dieu.

que

que *Magistrat*, n'est, ni propre Juge dans ces Matieres, ni que même la Capacité de l'Etre soit requise en lui, entant que *Magistrat*, nos Aversaires ne le peuvent nier ; ou autrement il faudra qu'ils disent, que tous les *Magistrats Payens*, ou bien n'étoient point de *Magistrats Legitimes*, comme manquans de quelque Chose d'Essentiel à la Magistrature ; & ceci sera contraire à la doctrine Expresse de l'Apôtre, *Rom.* 13. ou autrement (ce qui est plus absurde) que ces *Magistrats Payens* étoient des Juges propres dans les Matieres de *Conscience* entre les Chrêtiens. Quant à cet Echapatoire, que le *Magistrat* doit punir suivant la Censure & la détermination de l'Eglise ; ce qui n'est pas moins à la verité, que de faire du *Magistrat* le *Bourreau de l'Eglise* ; nous aurons occasion de parler de cela dans la suite. Mais si les Principaux Membres de l'*Eglise*, quoi qu'ordonnez pour Informer, pour Instruire, & pous Censurer, ne sont pas pour avoir Domination sur la *Foi* ni sur les *Consciences* des Fidelles, comme l'Apôtre l'affirme en termes Exprès, 2. *Corin.* 1. 24. beaucoup moins donc doivent-ils usurper cette domination, ou faire soulever le Magistrat, pour persecuter & Massacrer ceux qui ne leur veulent pas ceder en cela.

Secondement, Ce pretendu Pouvoir du *Magistrat*, est contraire & incompatible tous ensemble avec la Nature de l'*Evangile*, qui est une Chose tout à fait Etrangere à la Régle & au Gouvernement des Etats Politiques, comme Christ le donna à entendre formellement, disant, que son *Royaume n'étoit point de ce Monde*. Et si la propagation de l'*Evangile* avoit eu quelque necessaire Relation à cela, alors Christ n'eut pas parlé ainsi. Mais il a montré abondamment par son Exemple, qu'il nous faloit principalement imiter dans les Affaires de cette Nature, que c'est par la *Persuasion* & par le *pouvoir de Dieu*, & non pas par les *Foüets*, les *Emprisonnemens*, les *Bannissemens*

& les *Meurtres* que l'Evangile doit être avancé; & que ceux qui en sont les Propagateurs, doivent souvent souffrir de la part des Impies, mais ne doivent point être jamais cause que les Impies souffrent. Quand il envoye ses Disciples dehors,
Mat. 10.16. il leur dit, qu'il les envoye, comme des *Agneaux* parmi les *Loups*, afin qu'ils soient tous resolus à être *devorez*, & non pas à *devorer*; il leur dit qu'ils seront *Foüettez*, *Emprisonnez*, & *mis à Mort*, pour leur Conscience; mais jamais qu'il leur faille ni *Foüetter*, ni *Emprisonner*, ou *mettre à Mort*: Et certes s'il faut que les *Chrétiens* soient comme des *Agneaux*, ce n'est pas de la Nature des *Agneaux* de détruire ou de devorer Personne. Il ne sert de rien d'alleguer, Qu'au tems de Christ & de ses Apôtres, les *Magistrats* étoient *Payens*; & que par consequent Christ & ses Apôtres (ni encore pas un des Croyans) n'étant point *Magistrats* ne pouvoient pas exercer le Pouvoir: Parce que l'on ne sçauroit nier que Christ, étant le *Fils de Dieu*, n'ait un veritable Droit à tous
Mat. 28.18. les *Royaumes*, & ne fût le *juste Heretier* de la *Terre*. Ensuite, quant à son *Pouvoir*, on ne peut pas nier qu'il pouvoit, s'il l'avoit jugé a propos, s'être fait donner des *Legions d'Anges* pour le défendre; & avoir contraint les *Princes* & les *Potentats* de la Terre de se soûmettre à lui, *Matth. 26. v.* 53. Tellement, que ce ne fut seulement, qu'à cause que cela étoit contraire à la Nature de l'Evangile & du Ministere de Christ, de se servir d'aucune Force ou de Violence en rassemblant des Ames à Soi. Il representa cela pleinement dans sa Reprimande aux deux Fils de *Zebedée*, qui auroient voulu faire descendre le *Feu du Ciel*, pour brûler ceux qui refusoient de recevoir Christ: Il ne faut point douter que ce ne fût un aussi grand Crime, que c'en est un à present d'être dans l'Erreur touchant la Foi & la Doctrine de Christ. Que l'on n'eût pas le Pouvoir de punir ces Refusans de Christ,

Christ, c'est dequoi on ne peut pas douter ; car ceux qui pouvoient faire d'autres Miracles, eussent bien pû faire aussi celui-ci. Et de plus, ils ne manquoient pas de prejugé d'un Saint Homme sous la Loi, comme fit *Elie* ; & néantmoins nous voyons ce que Christ leur dit, *Vous ne savez de quel Esprit vous êtes*, Luc 9. v. 55. *Car le Fils de l Homme n'est point venu pour faire perir les Ames des Hommes, mais pour les sauver.* Ici Christ fait voir, qu'une telle sorte de *Zéle* n'étoit point approuvé de lui ; & que ceux qui pensent ouvrir le chemin à *Christ*, ou à son *Evangile*, par ce moyen-là, ne comprennent pas *de quel Esprit ils sont.* Mais s'il n'étoit pas permis de faire décendre le *Feu du Ciel* pour détruire ceux qui refusoient de recevoir Christ ; il est beaucoup moins permis d'allumer le *Feu sur la Terre*, pour détruire ceux qui croyent en Christ ; parce qu'ils ne veulent pas croire, ni ne peuvent croire ce que les Magistrats croyent, à cause de la *Conscience.* Et s'il n'étoit pas permis aux Apôtres, qui avoient une si ample Mesure de l'Esprit, & qui étoient si peu sujets à se méprendre, de contraindre les autres d'être de leur Sentiment ; beaucoup moins peut-il être permis à present à des Hommes, qui comme l'Experience le montre, & comme plusieurs d'entr'eux mêmes l'avoüent, sont sujets à errer, & qui se trompent souvent, de tuer & détruire tous ceux qui ne peuvent pas (parce qu'ils sont autrement persuadez dans leurs Entendemens) juger & croire dans des Matieres de Conscience, tout de même qu'eux. Et si ce n'étoit pas une Chose qui fut selon la Sagesse de Christ, lui qui étoit, & qui est le *Roi des Rois*, de contraindre les autres par une Force extérieure, de croire en lui, & de le recevoir, comme étant une Chose incompatible avec la Nature de son *Ministere* & de son *Gouvernement Spirituel* ; ceux-là ne l'offensent-ils pas grossierement, qui veulent nécessairement être plus Sages que lui, & qui pretendent

tendent de contraindre les Hommes, contre leur Persuasion, de se conformer à leur Doctrine & à leur Culte? La Parole du Seigneur dit, *Non pas par la Violence, ni par la Puissance, mais par l'Esprit du Seigneur*, Zach. 4. v. 6. Mais ceux-ci disent, *Non pas par l'Esprit du Seigneur, mais par la Puissance, & par la Force Charnelle.* L'Apôtre dit ingenüement, *Nous n'avons point la luite avec la Chair &*
2 Cor. 10. 4. *le Sang*; &, *Les Armes de nôtre Guerre ne sont point Charnelles, mais Spirituelles :* Mais ces Gens-là veulent nécessairement luitter avec la Chair & le Sang, quand ils ne peuvent pas prevaloir par l'Esprit & par l'Entendement; & n'ayant point d'Armes Spirituelles, ils entreprennent d'établir le *Royaume de Christ*, avec des Armes Charnelles, ce qu'ils ne sçauroient jamais faire; c'est pour cette Raison, que quand la Chose est exactement recherchée, on trouve que cela vient plûtôt de l'*Amour de soi-même*, & d'un Principe de *Vanité* dans l'Homme, pour faire plier tous les autres sous lui, que non pas de l'*Amour de Dieu.* En verité, Christ prend une autre Methode, car il
Pseau. 110. v. 3. dit, *Qu'il se fera un Peuple de franc vouloir au jour de sa Puissance.* Mais ces Gens-là travaillent contre les Volontez & les Consciences des Hommes, & non pas par la *Puissance de Christ*, mais par l'*Epée extérieure*, pour rendre les Hommes le *Peuple de Christ*, ce qu'ils ne peuvent jamais faire, comme il sera montré dans la suite.

Mais en troisieme lieu, Christ nous fait connoître amplement & sincerement son sentiment sur cette Matiere, dans la Parabole de l'*Yvroye*, Matth, 13. de quoi nous l'avons lui même pour Interprete, vers. 38, 39, 40, 41. où il les explique pour être *les Enfans du Malin*; & néantmoins il ne veut pas que les Serviteurs s'en mélent, de peur qu'ils n'arrachent le *Blé* avec cela. Or, on ne peut pas nier que les *Heretiques* ne soient ici renfermez; mais ces Serviteurs là voyoient l'*Yvroye*, &

en

en avoient un diſcernement aſſuré ; néantmoins, Chriſt ne voulut pas qu'ils y touchaſſent, de peur qu'ils ne fiſſent du mal au *Blé :* Donnant à entendre par-là, que cette Capacité qui eſt en l'Homme, *de ſe tromper*, doit-être une Bride pour lui, afin de le rendre circonſpect dans ces ſortes de Choſes ; c'eſt pour cela, que pour prevenir ce prejudice, il fait une defenſe poſitive, *Mais il leur dit*, *Non*, au verſ. 22. Tellement que, ceux qui veulent nonobſtant cela, que l'on arrache cela, qu'ils jugent eux, être de l'*Yvroye*, font connoître ouvertement, qu'ils ne font aucun Scrupule de tranſgreſſer les *Commandemens de Chriſt*. Cette Echapatoire eſt miſerable dont quelques-uns de nos Averſaires ſe ſervent ici, en alleguant, que par cet *Yvroie* on entend les *Hypocrites*, & non pas les *Heretiques !* Mais comment prouver cela, puis que les *Heretiques*, auſſi bien que les *Hypocrites*, ſont les *Enfans du Malin*, ils n'ont rien autre Choſe, que leur propre Affirmation toute ſimple, laquelle par conſequent eſt rejettée avec Juſtice.

S'ils diſent, *Que c'eſt parce que les Hypocrites ne peuvent pas être diſcernez, mais les Heretiques le peuvent être.* Objection.

L'un & l'autre eſt faux, & c'eſt revenir toûjours au même Point. Car ceux qui ont un *diſcernement Spirituel*, peuvent diſcerner les *Hypocrites* & les *Heretiques* tout enſemble ; & ceux qui ne l'ont point, ne peuvent point diſcerner certainement, ni l'un, ni l'autre de ceux-là : Veu que la Queſtion reviendra, *Si cela eſt une Hereſie, que le Magiſtrat dit en être une ?* Et veu qu'il eſt tout enſemble & Poſſible, & Avoüé de tous également, qu'il eſt ſouvent arrivé par accident, que quelques *Magiſtrats* ont jugé être *Hereſie*, ce qui ne l'étoit pas ; puniſſant ſuivant cela des Gens pour la *Verité*, au lieu de l'*Erreur :* Il n'y a point d'Argument qui ſe puiſſe tirer de la Connoiſſance generale & de Reponſe.

l'évidence de l'*Heresie*, à moins que nous ne voulussions inferer que l'*Heresie*, ne se peut jamais prendre pour la *Verité*, ni la *Verité* pour l'*Heresie*; de quoi l'Experience nous montre chaque Jour le contraire, même parmi les Chrétiens. Mais ce faux fuyant n'est pas applicable non plus à ce Passage; car les Serviteurs discernerent l'*Yvroye*, & néantmoins ils étoient sujets & exposez à faire du mal au *Blé*, s'ils se fussent presentez pour l'arracher.

Object. §. III. Mais on objecte contre cette *Liberté de Conscience*, Deut. 13. v. 5. *où il est ordonné que les faux Prophetes soient mis à Mort*; *&* *conformement à cela ils en donnent un Exemple.*

Reponse. Le Cas ne peut nullement soutenir l'égalité; ces Commandemens particuliers faits aux *Juifs* & les Pratiques qui s'en ensuivoient, ne sont point une Regle pour les *Chrétiens*; autrement nous pourrions dire par la même Regle, Qu'il nous seroit permis d'emprunter de nos Voisins leurs Meubles, & ainsi les enlever, parce que les *Juifs* firent la même Chose par le *Commandement de Dieu*; ou bien, qu'il est permis aux *Chrétiens* d'énvahir les Royaumes de leurs Voisins, & les retrancher tous sans Misericorde, parce que les *Juifs* firent le même aux *Cananéens*, par le Commandement de Dieu.

Objection Si l'on presse, *Que ces Commandemens doivent subsister, hormis qu'ils ne soient Revoquez dans l'Evangile.*

Reponse. Je dis, Que les Preceptes & les Pratiques de Christ & de ses Apôtres, dont-il a été fait mention, sont une suffisante Revocation: Car quand nous alleguerions que chaque Commandement donné aux *Juifs* est obligatoire pour nous, hormis qu'il n'y ait une particuliere Revocation; alors il s'ensuivroit, que parce qu'il étoit permis aux *Juifs*, si quelqu'Homme en tuoit un autre, que le plus proche Parent tuât sur le champ le Meurtrier, sans

ſans aucun autre Procès, il nous ſeroit permis d'en faire auſſi de même. Et ce Commandement du *Deut.* 13. *v.* 9. n'ordonne t-il pas ouvertement à celui qui eſt ſolicité par un autre à abandonner le Seigneur, quoi que ce fût ſon *Frere*, ſon *Fils*, ſa *Fille*, ou ſa *Femme*, de le tuer lui ou elle ſur le champ? *Tu ne manqueras point à le faire mourrir*; *ta Main ſera la premiere contre lui, pour le mettre à Mort.* Si ce Commandement-là devoit être ſuivi, il ne ſeroit point beſoin ni *d'Inquiſition* ni de *Magiſtrat* pour cette affaire; & cependant il n'y a point de Raiſon, pourquoi ils gauchiroient de ce côté ici, & non pas de l'autre; & en effet Argumenter de cette façon, par la Pratique uſitée parmi les *Juifs*, ce ſeroit bouleverſer l'Evangile même, & établir de nouveau les Ordonnances Charnelles parmi les *Juifs*, pour abbatre celles de l'*Evangile* qui ſont Spirituelles. A la verité nous pouvons beaucoup mieux raiſonner de l'*Analogie*, entre l'*Etat Figuratif* & *Charnel* des *Juifs*, & l'*Etat Réel* & *Spirituel* ſous l'Evangile: *En ce que, comme* Moïſe *delivra les Juifs d'une* Egypte *extérieure, par une Force extérieure, & les établit dans un Royaume extérieur, en détruiſant pour eux leurs Ennemis extérieurs; de même auſſi ce n'eſt pas en ſurmontant extérieurement, & en tuant les autres, mais en ſouffrant & étant tué, que Chriſt delivre ſes Elens, les Juifs intérieurs, de l'*Egypte *miſtique, en détruiſant leurs Ennemis Spirituels en leur preſence, & en établiſſant parmi eux ſon Regne Spirituel, qui n'eſt point de ce Monde.* Et tout *de même que ceux qui renonçoient à la Communion de l'*Iſrael *extérieur, devoient être retranchez par l'Epée extérieure; de même auſſi ceux qui renoncent à l'*Iſrael *intérieur, doivent être retranchez par l'Epée de l'Eſprit:* Car cela répond fort bien, *Que comme les Juifs devoient retrancher leurs Ennemis extérieurement, pour établir leur Royaume & leur Culte extérieur, de même devoient ils le ſoûtenir de la même maniere:* Mais

tout

tout de même que le Royaume & l'Evangile de Christ ne devoit point être établi ou multiplié, en retranchant ou en détruisant les Gentils, mais en les persuadant; aussi ne se doit-il pas non plus soûtenir autrement.

Object. Mais en second lieu, On insiste sur *Rom.* 13. où il est dit, *Que le Magistrat ne porte point l'Epée sans cause; car il est Serviteur de Dieu, ordonné pour faire Justice, en ire de celui qui fait Mal. Mais l'Heresie,* disent-ils, *est un Mal.* Donc.

Reponse. Mais l'*Hypocrisie* en est un aussi; néantmoins on avoue, qu'il ne doit pas la Punir. C'est pourquoi il faut entendre ceci des *Maux Moraux*, qui ont du Rapport aux Affaires entre l'Homme & l'Homme, & non pas aux Matieres de *Jugement* ou de *Culte*; ou autrement combien s'ensuivroit il de grandes Absurditez, en considerant que *Paul* écrivoit ici à l'*Eglise de* Rome, qui étoit sous le Gouvernement de *Neron*, un impie *Payen*, & un *Persecuteur de l'Eglise?* Or si l'Autorité de Punir, en matiere d'*Heresie*, étoit renfermé ici, il s'ensuivroit nécessairement, que *Neron* avoit ce Pouvoir; & même qu'il l'avoit de Dieu; car, parce que la Puissance étoit de Dieu, c'est pour cette Raison que l'Apôtre sollicite leur Obéissance. Mais peut-il y avoir quelque chose de plus Absurde, que de dire, que *Neron* avoit la Puissance de juger dans de pareils Cas? Certainement, si les *Magistrats Chrétiens* ne doivent point punir l'*Hypocrisie*, parce qu'ils ne la peuvent pas discerner extérieurement; beaucoup moins *Neron* pouvoit-il punir quelqu'un pour cause d'*Heresie*, laquelle il n'étoit pas capable de discerner. Et si *Neron* n'avoit pas la Puissance de juger ou de punir en matiere d'*Heresie*, donc on ne peut rien prouver de pressant de ce Passage; puis que tout ce qui est dit ici, est dit, comme devant être appliqué à *Neron*, avec un Rapport particulier à celui à qui cela étoit écrit. Et si *Neron* avoit une telle Puissance, assûrement

feurement il devoit l'exercer suivant son Jugement & sa Conscience, & en le faisant ainsi, il n'étoit point à blâmer ; ce qui est assez pour le justifier de ce qu'il persecutoit ses Apôtres, & qu'il massacroit les Chrétiens.

En troisiéme lieu, On objecte cette parole de l'Apôtre aux *Galates*, ch. 5. *v.* 12. *A la mienne volonté que ceux qui vous troublent fussent retranchez.* Object.

Mais il n'est point montré, ni ne peut l'être, combien ceci emporte plus qu'un *retranchement de l'Eglise. Beze*, dit sur ce Passage, *Nous ne pouvons point entendre cela autrement, que de l'Excommunication*; *telle étoit celle de l'Incestueux de* Corinthe. *Et à la verité c'est une extravagance de le supposer autrement*; *car* Paul *ne vouloit point que ceux-ci fussent retranchez autrement, que comme il avoit fait à* Hymenée *&* *à* Philete, *qui étoient des Blasphemateurs* ; *ce qui fut en les livrant à Satan*, *& non pas en coupant & trenchant leurs Têtes.* Reponse.

On peut répondre de même façon à cet autre Argument tiré de l'*Apocal.* 2. *v.* 20. où l'*Eglise de* Tyatyre *est censurée de ce*, *qu'elle permettoit à la Femme* Jezabel : Ce qui ne peut être entendu autrement, qu'en ce qu'ils ne l'*Excommunierent* pas, ou ne la retrancherent pas par une *Censure Ecclesiastique.* Car pour une Punition Corporelle, il est manifeste à tous, qu'en ce tems-là les *Chrétiens* n'avoient point de Puissance pour punir les *Heretiques* ainsi, quand mêmes ils en auroient eu la Pensée.

En quatriéme lieu, On allegue, *Que les Heresies sont contées entre les Oeuvres de la Chair*, Gal. 5. 20. *Donc*, &c. Object.

Que les *Magistrats* ayent le Pouvoir de punir toutes les Oeuvres de la Chair, c'est ce que l'on nie, & qui n'a point encore été prouvé. Chaque *Mal* est une Oeuvre de la Chair, mais chaque *Mal* ne vient pas à la Connoissance du Magistrat. *L'Hypocrisie* n'est elle pas une Oeuvre de la Chair, laquelle Reponse.

quelle nos Averſaires avoüent, que les Magiſtrats ne doivent point punir? Et meme, la *Haine* & l'*Envie* ne ſont elles pas-là nommées, comme étant des Oeuvres de la *Chair ?* Et néantmoins les Magiſtrats ne peuvent pas les punir, telles qu'elles ſont en elles mèmes, juſqu'à ce qu'elles ſe produiſent elles mèmes en d'autres Actes, qui viennent ſous ſa Puiſſance. Mais auſſi long-tems que l'*Hereſie* n'éclite point d'elle mème en aucun Acte pernicieux à la *Societé Humaine*, ou autres telles Choſes ſemblables; mais qu'elle ſe tient dans la Sphere de ces Devoirs de *Doctrine*, ou de *Culte*, qui ſubſiſtent entre un Homme & Dieu, elle ne vient nullement ſous la Puiſſance du Magiſtrat.

§. IV. Mais en ſecond lieu, Cette Action de contraindre les Conſciences des Hommes, eſt contraire à la *ſaine Raiſon*, & à la *Loi même de Nature*. Car l'Entendement de l'Homme ne peut point être contraint, par toutes les Souffrances Corporelles dont un autre Homme le peut punir, principalement dans des Affaires Spirituelles & Surnaturelles : *C'eſt par l'Argument, & par l'évidente Demonſtration de la Raiſon, jointe enſemble avec la Vertu de Dieu atteignant au Cœur, que l'Entendement de l'Homme ſe peut changer d'une Opinion à l'autre; & non pas par les Coups & par les Batures, & telles autres Choſes ſemblables; qui peuvent bien rüiner le Corps, mais ne peuvent jamais informer l'Ame, qui eſt un Agent libre, & à qui il faut accepter ou rejetter les Sujets d'Opinion, ſelon qu'ils y ſont ſoûtenus par quelque choſe de proportionné à ſa propre Nature.* Chercher à contraindre les Ames d'une autre maniere, c'eſt agir avec les Hommes, comme s'ils étoient des Brutes, dépourveus d'Entendement; & enfin, on ne fait que perdre ſa peine, & comme dit le Proverbe, *C'eſt tacher de Blanchir le More à force de laver.* Avec une telle methode à la verité, les Hommes peuvent ſe rendre *Hypocrites*, mais on n'en pourra jamais faire des

des *Chrétiens* ; & aſſeurement les Productions de ſemblables *Contraintes* (même quand on en a obtenu la Fin, à ſavoir, un Conſentement extérieur ou une Conformité, ſoit dans la *Doctrine*, ſoit dans le *Culte*) ne peuvent en aucune maniere être agreables à Dieu, qui ne demande point aucun Sacrifice, hormis celui qui vient tout à fait du Cœur, & qui n'en veut point aucun de Contraint : Tellement que des Hommes ainſi contraints par la Force, bien loin d'être des Membres de l'*Egliſe*, au contraire ils deviennent dix fois plus les Eſclaves de Satan, qu'ils n'étoient auparavant, en ce que l'*Hypocriſie* ſe joint à leur Erreur, qui eſt le pire de tous les Maux en matiere de Religion, & ce que l'Ame du Seigneur a le plus en horreur ſur toutes Choſes.

Mais ſi l'on diſoit, *Par-là, néantmoins leur Erreur eſt ſupprimée, & le Scandale eſt emporté.* Object.

Je repons, Outre que c'eſt une Methode qui n'eſt nullement approuvée de Chriſt, comme il a été prouvé ci-deſſus ; certainement l'Egliſe ne peut nullement être rendue meilleure par l'Avènement des *Hypocrites* ; mais au contraire elle en eſt grandement corrompue, & miſe en danger : Car les Hommes peuvent ſe donner garde d'une *Hereſie* découverte, & éviter ceux qui la profeſſent, quand ils ſont ſeparez de l'Egliſe par ſes Cenſures : Mais des *Hypocrites* ſecrets peuvent corrompre & faire fermenter le Corps avant que les Hommes s'en donnent garde. Et ſi les Nonconformiſtes ſe trouvent reſolus, & ſouffrent hardiment pour des Opinions, qu'ils eſtiment être veritables, l'Experience montre, que de telles Souffrances tendent ſouvent à la Loüange des Souffrans, mais jamais à celle des Perſecuteurs. Car cette Souffrance-là engendre ordinairement la Compaſſion, & fait naître une Curioſité dans les autres, pour s'enquerir d'autant plus diligemment des Choſes, pour leſquelles ils voyent que des Gens Reponſe.

ſouffrent

souffrent de si grandes *pertes* si hardiment ; & cela est aussi propre à faire naître une Opinion, que c'est pour quelque chose de Bon qu'ils souffrent ainsi. Cela n'étant aucunement probable, que des Gens veuillent mettre toutes Choses au hazard, purement pour acquerir de la Renommée ; ce qui pourroit se presser aussi bien, pour médire de la Reputation de tous les *Martyrs*, à moins que l'on n'allegue de meilleurs Argumens contre cela, qu'une *Corde* ou un *Fagot*. Mais en supposant ce Principe, *Que le Magistrat a la Puissance de Contraindre les Consciences de ses Sujets, & de les punir, s'ils ne veulent pas lui Complaire :* Il s'ensuivra de fort grandes Absurditez & de grands Inconveniens ; & même de si grands, qu'ils sont Incompatibles avec la Nature de la *Religion Chrétienne.*

Car premiérement, Il s'ensuivra naturellement, que le Magistrat doit le faire, & qu'il péche par un manquement à son Devoir, s'il ne le fait pas. Ceci ne s'inferera-t'il donc pas d'ici, que Christ a été defectueux à son Eglise, lequel ayant la Puissance de Contraindre les Hommes, & de demander des *Legions d'Anges* pour le faire, ne faisoit pas néantmoins éclatter cette Puissance, mais laissoit son Eglise à la Discretion & au Pouvoir des Impies, sans un Boulevard si nécessaire ?

Secondement, Puis que chaque Magistrat doit exercer son Pouvoir suivant la meilleure Intelligence qu'il ait, étant obligé d'en agir ainsi, pour l'avancement de ce qu'il croit en Conscience être la Verité : Cela ne justifiera-t'il pas tous les *Empereurs Payens* dans leurs Persecution contre les *Chrétiens* ? Cela ne justifiera t'il pas l'*Inquisition d'Espagne*, qui est pourtant Odieuse non seulement aux *Protestans*, mais à plusieurs *Papistes* moderez ? Comment les *Protestans* peuvent-ils avec raison condamner les *Papistes* de ce qu'ils les Persecutent, puisqu'ils ne font qu'exerçer une *puissance Legitime* suivant leur *Conscience* & suivant leur meilleure Intelligence ?

telligence ; & qu'ils ne leur font pas davantage. que ce que les Souffrans font profession qu'ils feroient envers eux, s'il étoient dans la Capacité semblable ? Ce qui emporte tout fondement de Compassion de la part des Souffrans ; au lieu que c'étoit le fondement qui gagnoit autrefois de la Reputation aux *Chrétiens*, c'est qu'eux étant Innocens, *Souffroient*, eux qui n'avoient fait aucun mal à Personne ni ne pouvoient en faire par leur principe. Mais il y a peu de Raison d'avoir de la Compassion d'un Homme a qui il n'est rien fait, que suivant ce qu'il voudroit faire aux autres. Car de dire, *Ils n'ont pas raison de nous Persecuter, parce qu'ils se trompent, & que nous avons Raison* ; Ce n'est que revenir toujours miserablement au méme Point. Cette Doctrine ne renforçe-t'elle pas les Mains des Persecuteurs par tout, & cela Raisonnablement, par un principe de Conservation de soi-même ? Car qui peut me blâmer de ce que je détruis celui, que je sçai qui n'attend que l'occasion de me détruire, s'il le pouvoit ? Oui, cela fait que toutes les Souffrances pour cause de *Religion*, qui Anciennement étoient la *Gloire des Chrétiens*, ne sont plus que de pure nécessité ; & par ce moyen ils ne sont plus menez comme des *Agneaux à la Boucherie*, comme fut le *Capitaine de leur Salut* ; mais plûtôt comme des *Loups* attrapez dans les pieges, qui ne mordent seulement de Nouveau, que parce qu'ils ne sont pas en état de le faire ; mais s'ils pouvoient acquerir de la force, ils seroient aussi prompts à les mener par le même chemin qu'ils les ont menez. Où est la Foi & la Patience des Saints ? Car, à la Verité, il n'y a que fort peu de Gloire, à faire de Necessité Vertu, & à Souffrir parce que je ne sçaurois l'Empêcher. Chaque Meurtrier pourroit être un *Martyr*, à ce Conte ; c'est ce que l'Experience a prouvé bien pleinement dans les dernieres *Centuries*. Car de quelque maniere que ce soit

que chaque parti parle *d'obéïr Passivement* aux *Magistrats* en des Cas semblables, & que la Puissance reside en lui ; néanmoins il est manifeste, qu'il s'ensuit Naturellement de ce Principe, que chaque Parti presupposans en eux-mêmes qu'ils ont Raison, feront tous leurs Efforts pour avoir le dessus à quelque prix que ce soit, aussi-tôt qu'ils seront en état, afin qu'ils puissent soûmettre ceux d'une autre Opinion, & forcer le *Magistrat* à soûtenir leur Secte, à la ruïne de toutes les autres. De quelles Machines le Papé de Rome se servit pour faire passer son pretendu Pouvoir en cette affaire sur le moindre pretexte de repugnance pour quelque Prince, ou pour quelqu'Etat, même pour de fort petites Heresies, dans leur propre Opinion ; pour déposer les Princes, & faire soulever leurs Sujets contr'eux, & donner leurs Terres a d'autres, pour favoriser ses Interêts, c'est ce que ne peuvent ignorer ceux qui ont lû la Vie d'*Hildebrand* ; & il est évident que les *Protestans* ont défendu de cette maniere la liberté de leurs Consciences. Ils souffrirent beaucoup en *France*, pour le grand Accroissement & pour l'avantage de leur Parti ; mais ils ne se trouverent pas plûtôt considerables en Nombre, & ne se fûrent pas plûtôt attirez quelques Princes dans leur Parti, qu'ils commencerent à faire connoître au Roi, qu'ils faloit, ou qu'ils eussent la Liberté de leurs Consciences, ou autrement qu'ils l'acquerroient, non pas en souffrant, mais en Combattant. Et l'Experience de tous les autres *Etats Protestans* montre, que si *Henri* quatrieme, pour Plaire aux *Papistes*, n'eût point abandonné sa Religion, pour s'acquerir la Couronne d'autant plus paisiblement, & qu'ainsi les *Protestans* l'eussent emporté par les Armes, ils eussent tout de même enseigné les *Papistes* avec le Fagot, & les eussent menez aux Fers : Tellement que ce Principe de *Persecution*, de l'un & de l'autre part, est le Fondement de toutes ces miseres

&

& de ces Contestations. Car tout aussi long-tems que quelqu'un des Partis est persuadé qu'il leur est permis, & qu'il est tout ensemble de leur devoir, s'ils en ont le pouvoir, de détruire ceux qui sont de differens Sentimens d'avec eux ; il s'ensuit naturellement, qu'ils doivent mettre en usage tous les moyens possibles pour acquerir cette Puissance, par *laquelle* ils puissent se mettre eux-mêmes en sureté dans la ruine de leurs Aversaires. Et que les *Papistes* croyent qu'il n'est point Illegitime de Contraindre le Magistrat, s'ils sont assez forts pour le faire, à mettre ceci en execution. L'Experience montre que c'est un principe *Papiste* qui est connu, que *le Pape peut déposer un Prince Heretique, & absoudre le Peuple du Serment de Fidelité*, Et le Pape, comme il est dit cy-dessus, en a agi ainsi envers plusieurs Princes ; & cette Doctrine est défendue par *Belarmin* contre *Barclai*. Les *François* refusoient d'admettre *Henri* quatriéme, jusqu'à ce qu'il eût abandonné sa Religion. Et à l'égard des *Protestans* plusieurs d'entr'eux ne font pas de Scrupule d'affirmer, *que l'on peut déposer & mettre à Mort les Rois & les Magistrats Impies* ; & même, nos *Ecossois Presbiteriens* sont aussi positifs en cela, qu'aucuns *Jesuites*, lesquels ne voulurent point admettre le Roy *Charles* Second, quoi que d'ailleurs un *Prince Protestant*, à moins qu'il ne jurât qu'il renonçoit à l'*Episcopat*, qui étoit une affaire qui n'étoit pas d'une difference Importante. Or combien peu de proportion ont ces Choses-là avec les Chrêtiens Primitifs, & avec la Religion que Christ & ses Apôtres ont multipliée ; c'est ce qui n'a pas besoin de grande démonstration ; & il y a ceci de remarquable, c'est que nonobstant plusieurs autres Superstitions qui se glisserent bien de bonne heure dans l'Eglise, néantmoins celle de la Persecution fut si incompatible avec la Nature de l'Evangile, & la Liberté de Conscience, comme nous l'avons soutenu, comme étant une partie

Naturelle de la Religion, & qui naît avec nous, que presque tous les *Ecrivains Chrêtiens*, dans les Trois premieres Centaines d'Années ont instamment Contesté pour cela, condamnans l'Opinion contraire.

Athan. in Epist. ad solit. vit. ag. ibid. §. V. *Athanase* parle ainsi ; *c'est la Proprieté de la Pieté de ne point contraindre, mais de persuader, à l'Imitation de Nôtre Seigneur qui ne contraignit personne, mais qui laissa cela à la volonté de Chacun de le suivre, &c, Mais le Diable, parce qu'il n'a rien de vrai, se sert des Coups & des Haches, pour rompre les Portes de ceux qui le reçoivent. Mais nôtre Sauveur est d'un naturel Doux & Paisible, enseignant la Verité ; Quiconque veut venir aprés moi, & quiconque voudra étre mon Disciple, &c. Mais ne contraignant Personne en venant vers Nous, & frapant à la Porte plûtot & disant, Ma Sœur, mon Epouse, Ouvre-moi, &c. Et quand on lui a ouvert, il entre, & si l'on use de retardement, & que l'on ne veuille pas lui ouvrir, il se retire ; parce que ce n'est pas avec les Epées, ni les Traits, ni les Soldats, ni les Armures que la Verité se doit Annonçer, mais avec la Persuasion & le Conseil.* Et il y a ceci de remarquable, c'est que ceux qui introduisirent les premiers de tous, cette Doctrine de Persecuter les autres, parmi les Chrêtiens, furent les Arriens, dont tant les *Papistes* que les *Protestans* sont les Successeurs sur cette Matiere ; lesquels *Athanase* censure encore davantage : *Où est-ce* (dit-il) *qu'ils ont appris à Persecuter ? Certainement ils ne peuvent pas dire qu'ils l'ayent appris des Saints ; mais cela leur a été donné & leur a été enseigné par le Diable. Le Seigneur commanda à la verité quelquefois de prendre la fuitte, & les Saints s'en sont fuis quelque fois : mais de persecuter, c'est l'invention & l'argument du Diable, lequel il trame contre tous.* Et dans la suite il dit, *Entant que les* Arriens *bannissent ceux qui ne veulent point Souscrire à leurs Decrets, ils montrent qu'ils sont contraires aux Chrêtiens, & Amis du Diable.*

Athan. Apol. 1. de fuga sua, tom. 1.

Mais maintenant, O douleur (dit *Hilaire*) *ce sont les Suffrages de la Terre, qui recommandent la Religion de Dieu, & Christ se trouve dépouillé de Sa Vertu, tandis qu'il faut que l'Ambition donne credit à Son Nom ! L'Eglise censure & combat par Bannissemens & par Prisons, & se contraint Elle-même pour étre cruë ; laquelle autrefois étoit cruë, à cause des Emprisonnemens & des Bannissemens qu'elle même avoit souffert. Elle qui autrefois étoit consacrée par les Terreurs de ses Pesecuteurs, dépend maintenant de la Dignité de ceux qui sont dans sa Communion. Elle qui autrefois étoit multipliée par ses Prêtres bannis ; maintenant bannit les Prêtres. Et elle se glorifie maintenant de ce qu'elle est aimée du Monde, elle qui n'eût pas pû être de Christ, si elle n'eût été haie du Monde.* Hil. contra Aux.

L'Eglise (dit *Hierome*) *fut fondée par l'effusion du Sang & par la Souffrance, & non pas en faisant injure. L'Eglise s'augmenta par les Persecutions, & fut Couronnée par le Martyre.* Hieron. E. pist. 62. ad Tac.

Ambroise parlant d'*Auxentius*, dit ceci, *Il a crû* (assavoir Auxentius) *qu'il devoit tuer par l'Epée ceux qu'il ne pouvoit pas séduire par le discours, prononçant de sa Bouche des Loix Sanglantes, les Ecrivant de ses propres Mains, & s'imaginant qu'un Edit peut commander à la Foi.* Amb. Epist. 32. tom. 3.

Et le même *Ambroise* dit, *qu'allant en* France, *il ne voulut point avoir de Commerce avec les Evêques, qui demandoient, que les Heretiques fussent mis à mort.* Amb. Epist. 27

L'Empereur *Martianus*, qui assembla le *Concile de Chaldoine*, proteste, *qu'il ne forceroit ni ne contraindroit qui que ce soit à souscrire au Concile de* Chaldoine *contre sa volonté.* Mart. Epist. ad Archimand, &c. Mon. Ep. in acta Concil. Chalced. tom. 2. conc. gen.

(a) *Hosius*, Evêque de *Cordoue*, rend témoignage, *que l'Empereur* Constance *ne voulut point contraindre personne à être Orthoxe.* (a) Hos. Epist. ad — Constit apud Ath. in Ep. ad solit. vits tom. 1.

(b) *Hilaire*, dit davantage, *Que Dieu enseigne plûtôt, qu'il n'exige, la Connoissance de Soi-même, & autorisant ses Commandemens par les Miracles de ses*

(b) Hil. l. 1 ad Const. *Oeuvres Celestes ; il ne veut point que personne le Confesse d'une volonté contrainte*, &c. *Il est le Dieu de tout l'Univers entier, il n'a pas besoin d'une Obeissance forcée, ni ne demande pas une Confession contrainte.*

(c) Ambr. comm. in Luc l. 7. (c) *Christ* (dit *Ambroise*) *envoya ses Apôtres pour semer la Foi ; non pas pour contraindre, mais pour enseigner ; non plus pour exercer une puissance qui assujettit, mais pour exalter la Doctrine de l'Humilité.*

(d) Cypr. Epist. 62. (d) De là vient que *Cyprien*, comparant l'Ancienne Alliance avec la Nouvelle, dit ; *Alors on étoit mis à Mort avec l'Epée Exterieure, mais aujourd'hui les Orgueilleux & les Obstinez sont retranchez avec l'Epée Spirituelle, en étant chassez hors de l'Eglise.* Et ceci répond fort bien à cette *Objection* ci-dessus remarquée, prise de la pratique des *Juifs* sous la Loi.

(e) Tertull. Apol. c. 24. (e) *Voyez* (dit *Tertulien* aux *Payens*) *si ce n'est pas contribuer à la Reputation, que de conspirer d'enlever la liberté de la Religion, & d'empêcher que les Hommes ne choisissent Dieu ; que je ne sois point admis à Adorer celui que je veux, mais qu'il faille que je sois Content de servir celui que je ne veux point. Il n'y a personne, non pas même un Homme, qui demande d'être Adoré par quelques-uns contre leur volonté.* Id. Apol. c. 28 Et encore, *c'est une chose qui paroit aisément être injuste, de contraindre & de forçer les Hommes à Sacrifier contre leurs volontez : Veu que pour faire le Service de Dieu, on demande qu'il y ait un Cœur volontaire & bien disposé.* Idem ad Scapul. c. 2. Et derechef, *C'est un Droit Humain, & un Pouvoir naturel, que chacun adore ce qu'il a en estime ; & la Religion d'un Homme n'est ni profitable, ni prejudiciable à un autre. Ni ce n'est point non plus aucun trait de Religion de contraindre la Religion, laquelle doit être embrassée par Consentement, & non plus par violence, veu que les Sacrifices mêmes ne sont point requis que quand ils se font de bon Cœur.*

Or, que tout Homme de bon Sens juge, comment, soit les *Papistes*, soit les *Protestans* (qui se vantent les uns & les autres de l'*Antiquité*) peuvent

vent se débarrasser de ces Témoignages si manifestes. Et à dire la verité, je doute beaucoup, si dans tout autre Point que ce soit, qu'ils reconnoissent, & que nous nions, ils peuvent trouver que tous les *Anciens Peres* & les *Ecrivains* s'accordent si exactement d'un commun accord. Ce qui montre combien eux tous ont jugé que cela étoit contraire à la Nature du Christianisme, & que ce n'est pas une petite Partie de l'Apostasie, que celle qui consiste dans le Point de la *Persécution*, qui de petit à petit est venue jusques-là, *que le* Pape *sur le Premier simple mécontentement, peut Excommunier les Princes, absoudre leurs Sujets de leur obéir, & les chasser, ou les remettre à son plaisir.* Si donc les *Protestans* ont justement de l'horreur pour ces Choses-là parmi les *Papistes*, n'est-ce pas une Chose Lamentable, qu'eux-mêmes fassent la même Chose? Une Chose, dont ils ne s'étoient jamais imaginez à leur premiere Apparition, quand ils étoient dans leur Primitive Innocence, comme il paroit par cette Sentence de *Luther* : *Ni le Pape, ni l'Evêque, ni aucun autre Homme, n'a le Pouvoir d'obliger un Chrétien à une Syllabe, hormis què ce ne soit de son Consentement propre.* Et encore, *j'en appelle hardiment aux Chrêtiens, que ni Homme, ni Ange ne peut leur Imposer aucune Loi, si ce n'est qu'autant qu'ils le veulent ; car nous sommes affranchis de toutes.* Et quand il Comparut à la Diette de *Spire*, devant l'Empereur, dans une Conference Particuliere qu'il eût devant l'Archevêque de *Treves*, & *Joachim* Electeur de *Brandebourg*, comme il ne sembloit pas y avoir de possibilite qu'il demeurât d'accord avec ses Averfaires ; & qu'on lui demanda, *quel remede lui sembloit le plus Convenable pour cela ?* Il répondit, *le Conseil que* Gamaliel *proposa aux Juifs, à sçavoir, que si ce dessein étoit de Dieu, il subsisteroit ; s'il ne l'étoit pas, il s'évanouiroit, ce qui,* dit-il, *doit contenter le Pape.* Il ne dit pas, *parce qu'il avoit raison; il devoit être épargné.* Car ce *Concile*

Luth. lib. de captivitate Babylon.

Histoire de Conf. Trid.

suppose

suppose que ceux qui sont tolerez peuvent-être dans l'Erreur ; & néantmoins combien promtement le même *Luther*, pressa-t'il l'Electeur de *Saxe*, plûtôt que lui même ne fut bien en seureté, de Bannir le pauvre *Carolostadius*, parce qu'il ne pouvoit pas se soûmettre en toutes Choses à son Jugement ? Et certainement ce n'est pas sans fondement que le bruit a couru, que cela frapa *Luther* jusqu'au Cœur, (tellement qu'il eût besoin d'être Consolé) quand il fut informé, que *Carolostadius*, dans sa Lettre à sa Congregation, se qualifioit lui-même *un Homme banni pour la Conscience, par la Solicitation de* Martin Luther. Et puisque tant les *Lutheriens* que les *Calvinistes* ne s'admettent point les uns les autres au Culte dans ces respectifs Gouvernemens ; cela montre combien peu ils valent mieux, qu'ou bien les *Papistes*, ou bien les *Arriens* en cette affaire particuliere. Et cependant *Calvin* dit; *que la Conscience est affranchie de la Puissance de tous les Hommes* : Si cela est ainsi, pourquoi donc fut-il la cause que *Castellion* fut banni, parce qu'à cause de la Conscience, il ne pouvoit pas croire, comme lui, *que Dieu avoit Ordonné des Hommes a être Damnez*. Et que *Servet* fut brûlé, pour nier la *Divinité de Christ*, si le Rapport que *Calvin* fit de lui peut être digne d'être crû ? Quoi qu'à la verité cette Opinion eût digne d'être en abomination, néantmoins la Pratique de *Calvin* ne l'étoit pas moins, en étant la cause qu'il avoit été brulé, & soutenant ensuite, qu'il étoit permis de faire brûler les *Heretiques* ; en quoi il encourageoit les *Papistes* a conduire ceux qui suivoient ses Sentimens au Supplice avec d'autant plus d'assurance, qu'ils avoient pour garant la Doctrine de leur propre *Maitre de la Secte* ; de quoi ils n'oublierent pas de leur faire très frequemment des reproches ; & à la verité c'étoit une chose sans réponse pour eux. De-là vient, que sur cette matiere, le Judicieux Auteur de l'*Histoire* du *Concile* de *Trente* (dans

Calv. Inst. cap. 19. sect. 14.

(dans son *Cinquiéme Livre*, ou il fait le recit de plusieurs *Protestans* qui furent brulez pour leur Religion) remarque fort bien & fort sagement ceci, *comme un sujet d'étonnement, que ceux de la nouvelle Reformation offroient de punir dans la matiere de Religion.* Et apprenant dans la suite, que *Calvin* justifie la punition des *Heretiques*, il ajoûte, *Mais puis que le Nom d'*Heresie *peut être plus ou moins resserré, & même pris en diverse maniere, cette Doctrine peut aussi pareillement se prendre en divers sens, & peut en un certain tems porter prejudice à ceux, ausquels, dans un autre tems, elle peut avoir fait du bien.*

Tellement que cette Doctrine de la *Persecution* ne peut point être defenduë par les *Protestans*, sans renforcer les Mains des *Inquisiteurs Papistes* ; & à la verité, cela décend enfin, droit dans le *Papisme. Puis que, si je ne puis pas faire profession & precher cette Religion, de laquelle je suis persuadé en ma Conscience qu'elle est veritable, c'est inutilement que je m'enquiers des Ecritures, & que je cherche à faire choix de ma Foi par des Convictions derivées delà ; puis que tout ce que je remarque, ou, dont je suis persuadé, il faut, ou bien que je l'assujetisse au Jugement du Magistrat & de l'Eglise du lieu dans lequel je suis, ou autrement que je me resolve à changer de demeure, ou à mourrir.* Et cette *Doctrine Heritique* & *Antichrétienne*, tant des *Papistes* que des *Protestans*, ne se reduit-elle pas à la fin à cette maudite Politique de *Mahomet, qui defendit toute sorte de Raisonnement & de Discours touchant la Religion, comme donnant occasion aux Factions & aux Divisions ?* Et veritablement ceux qui sollicitent la *Persecution*, & qui n'accordent pas la *Liberté de Conscience*, se declarent eux-mêmes par la être plutôt les Disciples de *Mahomet*, que de *Christ* ; & qu'ils ne sont en aucune maniere les Sectateurs de la Doctrine de l'Apôtre, qui ordonnoit aux *Thessaloniciens, d'éprouver toutes Choses, & de retenir ce qui est bon*, 1 Thess. 5. v. 21. Et qui dit aussi,

La Persecution Protestante fortifie l'Inquisition Papiste.

Qu'à

Qu'à ceux qui ont un autre Sentiment, Dieu le leur revelera, Phil. 3. v. 15. non pas qu'il faut que cela leur soit poussé au dedans par les Batures & par les Banissemens.

§. VI. Or le *Fondement de la Persecution*, comme il a été montré ci-dessus, est un *Manque de Volonté de souffrir*; car il n'y a point d'Homme, qui veille persecuter nu autre à cause de sa Conscience, qui voulût souffrir pour la Sienne propre, s'il pouvoit l'éviter, puis que son Principe l'oblige, s'il en a la Puissance, d'établir par la Force, ce qu'il juge qui est *Veritable*, comme aussi de forcer les autres à cela. C'est pourquoi je juge, qu'il est à propos pour l'Instruction des Nations, d'ajoûter brièvement quelque chose en ce lieu, touchant la *Nature des veritables Souffrances des Chrétiens*; a quoi il a été rendu un très-fidele Témoignage par les *Témoins de Dieu*, lesquels il a suscitez en ce Siecle, au de-là de ce qui a été generalement connu & pratiqué depuis plusieurs de ces Generations, & même depuis que l'Apostasie s'est établie. Néantmoins ce n'est pas mon dessein ici, de diminuer en aucune façon les Souffrances des *Martyrs Protestans*, lesquels je croi avoir cheminé de bonne Foi envers Dieu, suivant la Dispensation de *Lumiere*, qui leur paroissoit en ce Jour, & desquels plusieurs etoient tout a fait Ennemis de la *Persecution*, comme cela pourroit être rendu manifeste par leurs Témoignages contr'elle.

Mais la Veritable & Chrètienne Souffrance est, *Que les Hommes fassent profession de ce qu'ils sont persuadez être Veritable & Droit, & de le pratiquer ainsi en s'acquitant de leur Culte envers Dieu, comme étant leur veritable Droit de le faire ainsi; ni de n'en faire pas d'avantage en cela par rapport à quelque Gratification extérieure de la part des Hommes; ni tant soit peu moins à cause de la crainte de leurs Loiz & de leurs Arrests contre cela.* C'est ainsi qu'un Homme Chrètien doit maintenir sa juste Liberté, avec autant

tant de hardiesse & pourtant avec Innocence, & il se procurera la Paix, au tems qu'il faut, quoi qu'a travers le Sang; comme ce Siecle l'a en quelque mesure Experimenté, & plusieurs en sont Temoins; ce qui sera encore plus manifeste au Monde, selon que la *Verité* s'établit sur la Terre. Mais ceux-là pèchent grandement contre cette excellente Regle, qui en tems de *Persecution* ne font pas Profession de leur Doctrine, autant qu'ils le voudroient, si les Choses étoient autrement; & neantmoins, quand ils peuvent mettre le Magistrat de leur côté, non seulement ils élargissent jusques au dernier possible leur propre Liberté, mais ils cherchent à l'établir en la refusant aux autres.

Les innocentes Souffrances du Peuple appellé Trembleurs.

Mais les Témoins de Dieu, appellez par mépris *Trembleurs*, ont donné une preuve manifeste de cette excellente Patience & de ces Souffrances: Car aussi-tôt que Dieu éut revelé sa *Verité* parmi eux, sans avoir aucun égard à toutes les Oppositions, ou à ce qu'ils pourroient rencontrer, ils allerent ça & là de côté & d'autre, selon qu'ils étoient meûs par le Seigneur, prèchans & répandans la *Verité* dans les Places Publiques, sur les Grands Chemins, dans les Rues, & dans les Eglises Publiques, quoi que battus chaque Jour, foüettez, meurtris, trainez, & emprisonnez pour cette raison. Et quand il y avoit en quelque lieu que ce fût une Eglise, ou une Assemblée recueillie, ils les enseignoient de tenir leurs Assemblées ouvertement, & de ne point fermer les Portes, ni de ne le faire point à la dérobée, afin que tout le Monde le sçeût, & que quiconque voudroit pût entrer. Et comme par ce moyen-là tout juste Sujet de crainte de Conspiration contre le Gouvernement étoit entiérement ôté; aussi leur Courage & la Fidelité, qu'ils avoient en n'abondonnant point leur Assemblée (mais plus particuliérement la Presence & la Gloire de Dieu, qui se manifestoit dans l'Assemblée, devenant terrible à leurs Persecuteurs)

de leurs Charriots n'avançoient que fort lentement. Parce moyen-là, après beaucoup de Souffrances & de pluſieurs ſortes, ainſi patiemment endurées, deſquelles ſi on vouloit les reciter on pourroit faire un Volume, qui pourra bien être publié aux Nations quand il en ſera tems (car nous les avons Enregiſtrées) nous avons obtenu une ſorte de *Liberté Negative*, tellement qu'à preſent nous nous aſſemblons pour la plûpart tous enſemble ſans empêchement de la part du Magiſtrat. Mais tout au contraire, la plûpart des *Proteſtans*, quand-ils n'ont point de Permiſſion ni de Tolerance de Magiſtrat, s'aſſemblent ſeulement en ſecret & cachent leur Témoignage; & quand-ils ſont découverts, s'il y a quelque vrai ſemblance qu'ils puiſſent ſe ſauver par la Force (ou ſuppoſé que ce fût en diſſipant ceux qui les cherchent) ils le feront, en quoi ils perdent la Gloire de leurs Souffrances, comme ne ſe montrans pas les innocens Sectateurs de Chriſt, ni n'ayans pas un Témoignage de leur Innocence dans le Cœur de leur Pourſuivans; leur Furie eſt d'autant plus allumée contr'eux par une telle reſiſtance. Quant à cette derniere partie, de reſiſter à ceux qui les perſecutent, ils ne peuvent pas pretendre à aucun Precepte de la part de Chriſt, ni à aucun Exemple de lui, ou approuvé de ſes Apôtres.

Mais, quant à la premiere partie, à ſavoir, de Füir, & de s'aſſembler ſecrettement, & de ne rendre pas ouvertement Témoignage à la Verité, on objecte communement cette Sentence de Chriſt, *Matth.* 10. *v.* 23. *Quand-ils vous perſecuteront en cette Ville-là, fuyez vous en dans une autre.* Et *Acts* 9. *v.* 4. *Que les Diſciples s'aſſembloient ſecrettement, ayans les portes fermées pour la crainte des Juifs.* Et *Acts* 9. *v.* 25. *Que* Paul *fut mis hors de* Damas, *par la muraille étant devalé en bas dans une Corbeille*. Objection.

Reponse. A tout cela, Je répons, premiérement, Quant à cette Sentence de Christ, c'est une Question, si elle a quelque Relation ultérieure outre celle de ce Message particulier, avec lequel il les envoya vers les *Juifs*; & même la derniere partie des paroles semble vouloir dire tout autant expressément, *Car vous n'aurez point achevé d'aller par toutes les Villes de* Juda, *que le Fils de l'Homme ne soit venu.* Or, une Pratique particuliere, ou un Commandement, pour un Tems particulier, ne servira point d'un prejugé à Personne à present, pour éviter la Croix de Christ. Mais en supposant que ce Precepte s'etende plus loin, il faut qu'il s'entende en telle maniere, que l'on n'en doit faire usage seulement

La fuite n'est pas à prouver en tems de Persecution. que selon que l'Esprit en donne la Liberté; autrement Personne qui puisse s'enfüir, ne pourroit souffrir la Persecution. Comment donc les Apôtres, *Jean* & *Pierre*, ne s'enfuyoient-ils pas, quand ils furent persecutez la premiere fois à *Jerusalem*? Mais tout au contraire, le lendemain aprés qu'ils furent relâchez par le Conseil, ils s'en allerent Prêcher hardiment au Peuple. Mais en verité, plusieurs ne sont que trop capables d'étendre de semblables Sentences que celles-cy, pour la conservation d'eux mêmes, & par consequent ils ont un grand sujet de craindre, quand ils les interpretent ainsi qu'ils ne gauchissent de rendre témoignage à Christ, de peur de se prejudicier à eux mêmes, en craignant de ne les entendre pas bien. Quand à cette Assemblée en secret des Disciples, nous n'avons seulement qu'une Relation d'une question de fait, mais cela ne suffit pas pour en faire un préjugé pour nous; & la facilité des hommes à les imiter en cela, (qui, soit que nous le fachions, peut avoir été un Acte de foiblesse) & non pas en d'autres choses de contraire nature, montre que ce n'est pas là un veritable Zele, de ressembler à ces Disciples, mais à la verité un desir de se conserver eux mêmes, qui les meut à en agir ainsi. Enfin, quand à ce que

Paul

Paul fut transporté hors de *Damas*, le cas étoit particulier, & il ne faut point douter, que cela ne se fit par une Permission particuliere de la part de Dieu ; lequel l'ayant destiné pour être un principal Ministere de son Evangile, voyoit, qu'il étoit à propos, dans sa Sapience, de faire avorter le méchant Conseil des *Juifs*. Mais nos Aversaires n'ont pas un si grand Pretexte pour s'*enfuir*, de qui la fuite provient de la Conservation de soi même, & non pas d'une Immediate Revelation. Et que *Paul* ne fit point de ceci la Methode de sa procedure, cela paroit, en ce que dans un autre tems, nonobstant la persuasion des ses Amis, & les certaines Propheties de ses Souffrances à venir, il ne voulut point être dissuadé de monter à *Jerusalem*, ce que suivant la Regle dont nous avons fait mention ci-dessus, il pouvoit avoir fait.

Mais enfin, Pour conclurre cette matiere, Gloire soit à Dieu, & à Nôtre Seigneur Jesus Christ, de ce que qu'à present depuis *Vint Cinq Ans*, qu'il y a que nous sommes connus pour être un Peuple separé & distinct, il nous a donné de souffrir Fidellement pour son *Nom*, sans diminuer n'y sans s'enfuir de la Croix ; & de quelque Liberté que nous joüissions à present, c'est par sa Misericorde, & non pas par aucune Invention exterieure des nôtres, ou en nous la Procurant ; mais c'est lui qui a operé sur les Cœurs de nos Aversaires. Ce n'a point été non plus aucun Interêt extérieur qui nous l'a procuré, mais le Témoignage de nôtre Innocence dans les Cœurs de nos Superieurs : Car Dieu nous a preservez jusques à present dans la *Patiente Souffrance de Jesus*, en ce que nous n'avons point abandonné nôtre cause pour avoir persecuté Personne, ce que peu de Chrétiens, sinon aucuns, de ceux que je connois peuvent dire. Or, nos malicieux Ennemis n'ont rien à dire, contre nôtre Cause Incomparable ; quoi qu'Innocente & Chrêtienne, sinon que si nous

A cet An 1700. il y a 50 Ans.

avions

avions le Pouvoir, nous ferions aussi la même Chose. Cela est un trait d'une pure Animosité déraisonnable, & un Privilege qu'ils prennent de juger des Choses à venir, lequel ils n'ont point par la Revelation immediate ; & assurement c'est le plus grand & le plus haut point de rudesse dans le Jugement que de dire, que des Gens voudroient faire ce qui est contraire au *Principe dont-ils font Profession*, s'ils le pouvoient, eux qui jusques ici n'ont point donné aucun fondement à cela, par leur Pratique, & c'est en quoi ils jugent seulement les autres par eux mêmes : De pareilles Conjectures ne peuvent point nous Combatre, tant que nous serons Innocens. Et si jamais nous devenons coupables de *Persecution*, en contraignant les autres Hommes par des Punitions Corporelles à se tourner de nôtre côté, alors que l'on nous juge les plus grands de tous les *Hypocrites*, & que Personne ne nous épargne à nous *Persecuter*. *Amen*, *dit mon Ame*.

THESE XV.

Des Salutations & des Recreations, &c.

Ephes. 5.11. 1 Pier. 1.14. Jean 5. 44. Jere. 10. 3. Act. 10. 26. Mat. 15. 13. Col 2. 8.

Puis que toute la Religion *tend principalement à cette Fin, c'est de retirer l'Homme de l'Esprit & de la vaine Conversation de ce Monde, & à le mener dans la Communion intérieure avec Dieu, devant lequel, si nous* sommes toûjours en Crainte, *nous sommes estimez Bien-heureux ; c'est pour cette raison qu'il faut que ceux qui s'approchent de cette Crainte, rejettent & delaissent toutes ces vaines Coûtûmes & Habitudes, soit en Parole, soit en Action ; telles que sont celles de tirer le* Chapeau *à un Homme, ou se decouvrir la Tête, de plier le jarret, & telles autres Inflexions de Corps dans les Salutations, avec*

toutes

toutes ces Folles & superstitieuses Formalitez qui les accompagnent ; toutes lesquelles l'Hommes a inventé dans son Etat degeneré, pour entretenir sa Vanité, dans l'Orgueil, dans la vaine Pompe & dans la Gloire de ce Monde : Comme aussi les Jeux inutiles, les Recreations frivoles ; les Divertissemens, les Jeux de Cartes,&c. *ce qui n'a été inventé que pour consumer le Tems precieux inutilement, & divertir l'Ame du* Témoin de Dieu *dans le Cœur, & du* vif Sentiment *de sa* Crainte, *& de cet* Esprit Evangelique, *duquel les Chrétiens doivent être fermentez, & qui meine à la Sobrieté, à la Gravité, & à la Crainte Sincere de Dieu ; & tant que nous cheminons en cela, la Benediction de Dieu est sentie près de nous dans ces Actions ausquelles nous sommes engagez nécessairement, afin que nous ayons soin des Choses qui regardent l'entretien de l'Homme extérieur.*

§. I. AYant jusqu'à present traité des Principes de la Religion, tant de ceux qui se rapportent à la *Doctrine*, que de ceux qui regardent le *Culte* ; J'ai à parler à present de quelques Pratiques, qui ont été la Production de ce *Principe*, en ces Témoins, lesquels Dieu a suscitez aujourd'hui, pour rendre Témoignage à sa *Verité*. Ce ne sera pas peu les recommander (je pense) dans l'Opinion des Personnes Modestes & Judicieuses que de dire, en les prenant en general (même par l'Aveu de leurs Averfaires) que l'on les a trouvez être exemts de ces Abominations qui abondent parmi les autres Professeurs, telles que sont les *Juremens*, les *Yvrongneries*, les *Paillardises*, les *Debauches*, &c. & que communement la venuë seule parmi ce Peuple opere naturellement un semblable Changement, tellement que l'on a connu plusieurs Personnes Vicieuses & Profanes, qui en venant à cette *Verité*, sont devenües Modestes & Vertueuses ; & que plusieurs, Legers, Vains & Impudiques,

Impudiques, ſont devenus Graves & Serieux, comme nos Averſaires n'oſeroient le nier: * Néantmoins pour ne manquer pas de quelque choſe dont ils puiſſent médire de nous, ils ne ceſſent de nous accuſer de ces mêmes Choſes, leſquelles ils recommandent extremement quand elles ſe trouvent parmis eux mêmes: C'eſt ainſi qu'ils appellent nôtre *Gravité* une *mauvaiſe Humeur*; nôtre *Serieux* une *Melancholie*; nôtre *Silence* une *Bétiſe*. Ceux qui ont été Vicieux & Profanes parmi eux, mais qui en venant à nous ſont revenus de tous ces Maux, de peur qu'ils ne puiſſent loüer la Verité de nôtre Profeſſion, ils diſent, qu'au lieu qu'ils étoient ci-devant des Profanes, ils ſont devenus pires, *en ce qu'ils ſont Hypocrites & Orgueilleux en leurs Eſprits*. Si quelques uns qui auparavant étoient *Diſſolus* & *Profanes* parmi eux, en ſe rengeant à la Verité avec nous, deviennent *Menagers* & *Diligens*, alors ils les chargeront d'*Avarice*: Et ſi quelques Perſonnes conſiderables parmi eux viennent à nous, à cauſe de la *Gravité*, de la *Pieté*, & des *Decouvertes à l'égard de Dieu*, alors ils diront, qu'ils étoient toûjours ſujets à la *Melancholie*, & à l'*Entouſiaſme*; quoi qu'auparavant, quand ils étoient parmi eux, cela ne fût eſtimé ni *Meloncholie*, ni *Entouſiaſme*, dans un mauvais Sens, mais une *Gravité Chrêtienne*, & une *Divine Revelation*. Ils appellent nôtre *Hardieſſe*, & nôtre *Souffrance Chrêtienne*, une *Opiniatreté* & un *Entêtement*; quoi que preſque la moitié, s'ils étoient parmi eux, l'eſtimeroient être un *Courage Crêtien*, & une *Nobleſſe*. Et quoi que par ce moyen, ils s'efforcent, par leur Envie, de lire au rebours tout ce qui a de la relation avec nous, eſtimans ces Choſes pour des Vices en nous, leſquelles en eux mêmes ils voudroient vanter comme des Vertus; néantmoins la Force de la Verité a ſouvent

* C'eſt de cette maniere que les Papiſtes avoient accoutume de deſapprouver la Sobriete des Vaudois, deſquels Reiner Auteur Papiſte ecrit ainſi. Mais cette Secte des Leonilles a une grande Apparence de Verite; en ce qu'ils vivent juſtement devant les Hommes, & croyant bien toutes les Choſes de Dieu, & tous les Articles qui ſont contenus dans le Symbole, ils blaſphement ſeulement & haïſſent l'Egliſe de Rome.

ſouvent extorqué cette Confeſſion d'eux, *Que nous étions generallement un Peuple pur & net, quand à la Converſation Exterieure.*

Mais cela, diſent-ils, *n'eſt que par Politique, pour rendre nôtre Hereſie recommandable.*

Mais je dis, c'eſt d'une telle Politique, dont Chriſt & ſes Apôtres ſe ſont ſervis, & dont tous les bons Chrètiens doivent uſer; & même la Verité a tellement prevalu, par la Pureté de ſes Sectateurs, que ſi un homme qui ſeroit appelé *Trembleur*, ne fait que ce qui eſt commun parmy eux, comme *de rire*, & d'être *Delicat*, *de parler amplement*, & de ne tenir pas ſa *Parole*, ou de ſe laiſſer ſurprendre à la *Promptitude*, ou à la *Colere*, ils diſent auſſi tôt, *O cecy eſt contre vôtre Profeſſion!* Comme ſi à la verité, d'en agir ainſi, cela s'accordoit fort bien avec la leur; en quoy, bien qu'ils diſent la verité, neanmoins ils perdent leur Cauſe. Mais s'ils peuvent trouver quelcun, ſous nôtre nom, envelopé dans quelqu'un de ces maux communs parmy eux, (comme chacun peut s'imaginer que parmy pluſieurs milliers, il ſe peut trouver de la paille, puis que de douze Diſciples, un fut trouvé être un Diable.) O combien feront-ils d'inſulte, & combien plus de bruit feront-ils d'une faute de mégarde d'un ſeul *Trembleur*, que d'une centaine de parmy eux mêmes?

§ II. Mais il y a de certaines choſes particulieres, leſquels la plus grande part de nos averſaires prétendent être legitimes, & dans leſquelles eux mêmes converſent, comme n'étant en aucune façon incompatibles avec la *Religion Chrêtienne*, leſquelles nous n'avons nullement trouvé qu'elles nous fuſſent permiſes, & auſquelles il nous a été commandé par le Seigneur de renonçer, quoy qu'en le faiſant, cela ait donné occaſion à de grandes ſouffrances, & à des ſouffleteries, & nous ait procuré beaucoup de haine & de malice de la part du monde. Et parce que la nature de ces choſes eſt telle,

qu'elles nous distinguent au premier abord, & nous font connoître de telle sorte, que nous ne pouvons pas nous cacher nous mêmes de personne, sans devenir infidelles à nôtre témoignage; aussi nos épreuves & nos exercices n'en ont été par là que plus grands en nombre, & plus difficiles, comme il paroîtra cy-aprés. J'ay fait mes efforts de renfermer brievement ces choses dans cette These; mais elles pourront être representées plus au long dans ces Six Propositions suivantes.

Les Titres Flateurs.

1. *Qu'il n'est pas permis de donner aux hommes de tels Titres flatteurs, comme vôtre Sainteté, vôtre Majesté, vôtre Eminence, vôtre Excellence, vôtre Grace, vôtre Seigneurie, vôtre Honneur, &c. ni de se servir, de ces discours flatteurs, appellez communement* [COMPLIMENS.]

Le Chapeau & le Genouil.

2. *Qu'il n'est pas permis aux Chrêtiens de se mettre à genoux, ou de se prosterner eux mêmes devant aucun homme, ou de courber le corps, ou découvrir la tête devant eux.*

Les Habits.

3. *Qu'il n'est pas permis à un Chrêtien d'user de superfluitez dans ses vêtemens, comme n'étant d'aucun usage, hormis que pour l'ornement & pour la vanité.*

Le Jeu.

4. *Qu'il n'est pas permis de se servir de Jeux, de Passetems, de Divertissemens, ou entr'autres choses, de Comedies, parmy les Chrêtiens, sous l'imagination de Recreations, lesquelles ne s'accordent pas avec le silence Chrêtien, la Gravité, & la Sobrieté: Car le Rire, le Divertissement, le Jeu, la Moquerie, la Raillerie, le vain Babil, &c. n'est point une Liberté Chrêtienne, ni une gayeté innocente.*

Le Jurement.

5. *Qu'il n'est pas permis aux Chrêtiens, de Jurer du tout, sous l'Evangile, non pas seulement, pour quelque utilité, & dans leurs discours ordinaires; ce qui étoit aussi defendu sous la Loy* Mosaïque; *mais non pas même en Jugement devant le Magistrat.*

Le Combat.

6. *Qu'il n'est pas permis aux Chrêtiens de resister au mal,*

mal, ou de faire la Guerre, ou de Combatre dans aucun Cas.

Avant que j'entre en aucune particuliere recherche exacte de ces choses, je parleray auparavant, Premierement, de quelques considerations generales, pour prevenir toutes les méprises; & ensuite j'ajoûteray quelques considerations generales qui les concernent toutes également. Je ne voudrois pas que personne jugeât que nous nous proposons par ce moyen de détruire la *Relation mutuelle*, qui est, ou, entre le *Prince*, & le *Peuple*, ou le *Maître*, & les *Serviteurs*, les *Peres* & *Meres*, & les *Enfans*. Non, point du tout, nous prouverons que nôtre Principe dans ces choses là, n'a point un tel penchant, & que ces Relations Naturelles, sont plûtôt mieux établies, qu'aucunement blessées par là. *Ensuite*, que personne ne pense point, que de nôtre opinion sur ces choses, il s'en ensuive aucune necessité *d'Aplanir*, ou d'unir, comme si tous les hommes devoient avoir leurs biens en *Commun*. Nôtre Principe laisse joüir paisiblement chacun de ce que, ou bien son Industrie, ou bien ses Parens luy ont aquis; il est seulement instruit par là, de s'en servir legitimement, tant pour son propre avantage, que pour celuy de ses Freres, & le tout à la gloire de Dieu: En quoy aussi il faut que toutes ses Actions soient *Volontaires*; & nullement *contraintes*. Et de plus encore, nous ne disons pas par là, que personne puisse se servir de la Creation plus ou moins qu'un autre, Car nous sçavons, que comme il a plû à Dieu de la Distribüer differemment, en donnant d'avantage à quelques-uns, & moins à quelques autres, aussi s'en peuvent-ils servir ainsi suivant cela. Les differentes conditions sous lesquelles les hommes sont diversement reglez, ensemble avec leurs Educations qui y répondent, montrent cela bien suffisament. Le *Serviteur* n'est pas élevé de la même maniere que le *Maître*, ni le *Fermier*, comme le *Propriaitaire*, ni le *Riche*, de même maniere que le

[Margin: Degrez de Preleance & de Dignité approuvez.]

[Margin: L'Education est differente à proportion.]

le *Pauvre*, ni le *Prince*, comme le *Païsant*. Or, quoy qu'il ne soit point permis à personne, quelques grande abondance qu'ils puissent avoir, ou qu'elle que puisse être leur Education, de se servir de ce qui est purement superflu: Neanmoins, puis que leurs Education les a accoûtumez à cela, & que leur Capacité leur donne la force d'en agir ainsi, sans être Prodigues, ni desordonnez, ils peuvent mieux user des choses dans leur espece, que les autres, desquels, n'y *l'Education* ne les a point accoûtumez à ces choses, ni leur Capacité n'atteindroit pas à les obtenir. Car il est hors de toute sorte de doute, que quelque chose que ce soit que la Creation nous fournisse, c'est pour l'usage de l'homme, & que l'usage moderé de ces choses est permis; neanmoins par *accident*, elles peuvent être illegitimes pour quelques uns, & non pas pour les autres. Comme par exemple, celuy qui à cause de son Etat & de son Education, a été accoutumé à manger de la *Chair*, & à boire du *Vin*, & à être vètu de la plus *belle Laine*; si ses biens le peuvent permettre, & qu'il ne s'en serve, ni en superfluité, ni excessivement, il le peut faire; & peut être que s'il s'adonnoit à se nourrir, & à se vètir comme font les Païsans, cela pourroit prejudicier à la Santé de son corps, & ne profiter en rien pour son ame. Mais si un homme de qui l'Etat & l'Education l'auroient accoutumé à un *Aliment* plus grossier, & à un *Vètement* de mème, vouloit aller au de là de ce qu'il a, ou de ce qu'il avoit été accoûtumé, au prejudice manifeste de sa Famille & de ses Enfans, il n'y a point de doute que cela seroit illegitime pour luy, mème de manger, & de se vètir ainsi comme un autre à qui il seroit permis; Car afin que cét autre puisse être autant mortifié, & qu'il ait renonçé à soy mème, jusqu'à s'humilier à cela à quoy celuy-cy aspire, tant qu'il a d'envie de luy ressembler; Celuy là pretend au de là de çe, ou bien qu'il est capable, ou bien qu'il

L'usage Legitime ou Illegitime de la Creation.

a ac-

a accoûtumé de faire. Le lieu d'assurance donc est, pour ceux qui ont l'abondance de leur côté, de veiller sur eux mêmes, afin qu'ils en usent avec moderation, & qu'ils retranchent toutes superfluitez; étant portez de bonne volonté, autant qu'il est en leur pouvoir, pour assister l'indigence de ceux à qui la Providence à constitué une plus petite portion de subsistance. *Que le Frere qui est de haute Condition se rejouïsse en ce qu'il est humilié, & que ceux que Dieu appelle à une basse Condition, soient contents de leur Etat, ne portans point envie à ces Freres, qui sont dans une plus grande abondance*, sachans *qu'ils ont reçû abondance, quant à l'homme Interieur*; Ce qui est ce à quoy il faut principalement avoir égard. Pour cet effet, qu'ils se donnent garde d'une telle Tentation, que celle de se servir de leur Vocation, comme d'une *Machine* pour devenir plus *Riches*, sachant qu'ils ont cét avantage par dessus le *Noble* & le *Riche*, comme on les appele, c'est que la verité ne les abaisse aucunement, non pas même dans l'estime du Monde, comme elle fait aux autres; mais qu'ils sont plûtôt exaltez par là, en ce que, quant à l'Interieure & Spirituelle Communion des Saints, ils deviennent les Freres & les Compagnons des plus Grands & des plus Riches; & à cet égard, *Que celuy qui est de basse Condition, se réjouïsse de ce qu'il est exalté.*

Le Riche pour secourir le malheureux.

Ces choses étant posées par avance, je voudrois proposer serieusement à tous ceux qui pensent en sincerité, à être veritablement Chrêtiens, & cela, de *Nature*, & non point de *Nom* seulement; Si cela ne seroit point une chose desirable, & ne contribüeroit pas grandement à la recommandation du *Christianisme*, & à l'augmentation de la vie & de la vertu de Christ, *Si tous les Titres Superflus d'Honneur, la depense excessive, & la Prodigalité à la Table, & aux Habits, l'excez du Jeu, des Divertissemens* & *des Comedies*, se laissoient tout à fait

fait, & que l'on y renouçât? Et si ceux qui s'en défont, en s'en abstenant ainsi, ne cheminent pas conformement aux Disciples de Christ & de ses Apôtres, & n'approchent pas plus en celà de leur Exemple, que ceux qui s'en servent? Si le Renoncement à ces choses là empêcheroit personne d'être de bons *Chrêtiens*? Où si les *Chrêtiens* ne pourroient pas être meilleurs sans elles, qu'avec elles? Certainement les Personnes *Modestes* & *Serieuses*, parmy toutes les Conditions, diront, *qu'oui*. Donc, ceux qui y renonçent, comme ne les estimans pas convenables aux *Chrêtiens*, ne doivent assûrement point être blamez, mais plûtôt loüez d'en agir ainsi: Parce qu'ils rehaussent effectivement dans le Principe & dans la Pratique, ce que les autres reconnoissent qui seroit à souhaiter, mais qu'ils ne peuvent jamais rendre efficace, tant qu'ils approuveront l'usage de ces choses comme étant legitimes. Et Dieu l'a rendu manifeste en ce Siecle, en ce qu'en découvrant le mal de ces choses là, & en détournant ses Témoins, pour leur faire rendre témoignage contr'elles, il a produit efficacement en plusieurs, cette *Mortification*, & cette *Retraite de l'Amour & des Soucis de ce Monde*, lesquels Conversoient tous les jours dans le Monde, (mais qui au dedans s'en étoient dégagez,) soit dans l'Etat de *Mariage*, soit dans leurs Legitimes Emplois; ce que l'on avoit crû ne pouvoir obtenir, que seulement par ceux qui se renfermoient dans des *Cloitres* & dans des *Monasteres*. C'est assés parler de cecy en general.

§. III. Quant à la premiere, nous affirmons positivement, *Qu'il n'est point permis aux Chrêtiens, ni de donner, ni de recevoir ces Titres d'Honneur, comme vôtre Sainteté, vôtre Majesté, vôtre Excellence, vôtre Eminence, &c.*

Les Titres. Premierement, parce que ces Titres ne font point partie de cette Obeïssance qui est dûe aux *Magistrats*, ou aux *Empereurs*; ni, en les leur donnant, n'ajoûte

te rien, ni ne diminüe rien de cette Sujection que nous leurs devons, laquelle consiste, *à obeir à leurs justes & legitimes Commandemens*, & non pas, *en des Titres, ou en des Designations.*

Secondement, nous ne trouvons point que dans l'Ecriture, aucun de ces semblables Titres se soient pratiquez, soit sous la *Loy*, soit sous *l'Evangile*: Mais qu'en parlant aux *Rois*, aux *Princes*, & aux *Nobles*, on se servoit seulement d'un simple Nom, comme, *O Roy!* & cela sans aucun surcroît de Designation, hormis peut être, le Nom de la Personne, comme, *O Roy Agrippa*, &c. Sous la Loy & l'Evangile.

En troisiéme lieu, cela impose une necessité aux *Chrêtiens*, le plus souvent de mentir, parce que les Personnes qui obtiennent ces Titres là, soit par Election, soit par Heredité, peuvent trés-souvent se trouver n'avoir effectivement rien en eux mémes qui les merite, ou qui y réponde: Comme quelques-uns à qui il est dit, *vôtre Excellence*, qui n'ont en *eux rien de l'Excellence*; & tel est appelé, *vôtre Grace*, qui paroît ennemy de la *Grace*; & celuy qui est *appelé vôtre Honneur*, est connu pour étre un mal honnète, & un Roturier. Je suis étonné qu'elle Loy d'homme, ou qu'elles Patentes doivent m'obliger à dire un Mensonge, en appellant le *Bien, Mal*, & le *Mal, Bien?* Je suis étonné, qu'elle Loi d'homme peut me mettre à couvert, en faisant cela, du juste Jugement de Dieu, qui me fera rendre conte, *de chaque parole oiseuse?* Et *Mentir* est bien quelque chose d'avantage. Assurement les *Chrêtiens* devroient avoir honte que de telles Loix, qui traversent manifestement la Loy de Dieu, soient parmy eux. Les Titres Menteurs. Les Patentes n'obligent point à Mentir.

Si l'on dit; *Que nous devons en Charité supposer cela, qu'ils ont ces Vertus là, parce que le Roy leur a conferé ces Titres, ou bien qu'ils sont décendus de telles personnes qui les meritoient.* Objection.

Je répons, La *Charité* ne détruit point la *Connoissance*: Je ne suis point obligé par *Charité*, ni de croire Réponse.

croire ni de dire un *Mensonge*. Or, il est èvident, & Personne ne le peut nier, que ces Vertus ne sont pas en la plûpart des Personnes, representées par les *Titres* qu'elles portent ; ni on ne voudroit point nous donner la Liberté de parler ainsi à ceux, en qui ces Vertus là resident, à moins qu'ils ne soient élevez à une telle dignité par des Princes extérieurs. Tellement qu'il ne faut pas que ceux qui sont veritablement Vertueux, soient designez par leurs Vertus, parce qu'ils ne sont pas privilegiez par les Princes de ce Monde ; & qu'il faut que ceux qui ne les ont pas, soient appellez ainsi, parce qu'ils ont obtenu une Lettre Patente pour l'ètre : Et tout cela se fait par ceux, qui pretendent ètre les Sectateurs de celui qui commandoit à ses Disciples, *De n'ètre point appellés des Hommes, nôtre Maître* ; & qui leur a dit, *Que ceux-là ne sçauroient croire, qui reçoivent Honneur, ou cherchent la Gloire l'un de l'autre, & ne cherchent point l'Honneur qui vient de Dieu seulement.* Cela est si manifeste aux Personnes qui veulent veritablement être *Chrètiens*, que cela n'a point de besoin de Consequence.

Votre Sainteté, Votre Grace, &c. En quatrième lieu, Quant à ces Titres de *Sainteté*, d'*Eminence*, & d'*Excellence*, qui sont en usage parmi les *Papistes*, au *Pape* & aux *Cardinaux*, &c. & ceux de *Grace*, & de *Seigneurie*, & de *Reverence*, dont-on se sert à l'égard du *Clergé* parmi les *Protestans*, c'est la plus Blasphematoire de toutes les Usurpations. Car si on se sert de *Sainteté*, & de *Grace*, parce que ces Choses doivent ètre dans un *Pape*, ou dans un *Evêque*, comment viennent-ils à l'usurper particuliérement pour eux mèmes ? La *Sainteté*, & la *Grace*, ne doivent elles pas être dans chaque Chrètien ? Et ainsi tous les Chrètiens se pourroient dire l'un à l'autre, *Vôtre Sainteté*, & *Vôtre Grace*. Ensuite, comment peuvent-ils avec Raison pretendre à quelques autres *Titres* d'avantage, que ceux qui étoient pratiquez & reçûs par
les

les Apôtres, & par les Premieres Chrêtiens, desquels ils pretendent qu'ils sont les Successeurs, (& qu'ils avoüeront) eux mêmes, je pense, que ce n'est qu'entant que leurs Successeurs, & non autrement, que tout cet Honneur qu'ils recherchent, leur est dû ? Or, s'ils ne recherchoient pas, ni ne recevoient, ni ne permettoient pas de tels *Honneurs* & de tels *Tîtres*, comment est-ce qu'ils seroient venus par eux ? S'ils disent, Qu'ils le faisoient, qu'ils le prouvent s'ils peuvent : Nous ne trouvons rien de tel dans l'Ecriture. Les Chrêtiens parlent aux Apôtres sans aucune semblable Denomination, ni sans dire, *S'il plait à vôtre Grace*, *Vôtre Sainteté*, *Vôtre Seigneurie*, ni *Vôtre Reverence* ; ils ne sont point appellez non plus *Monseigneur Pierre*, ni *Monseigneur Paul* ; non pas même *Maître Pierre*, ni *Maître Paul* ; ni *Docteur Pierre*, ni *Docteur Paul* ; mais simplement ; & cela non seulement dans l'Ecriture, mais pendant quelque Centaine d'Années après : Tellement qu'il paroit que cela est un Fruit manifeste de l'Apostasie. Car si ces *Tîtres-là* naissent ou de l'*Emploi*, ou du *Merite* des Personnes, on ne niera pas que les Apôtres ne les meritassent mieux que Personne à present de ceux qui les demandent. Mais la Chose est claire, les Apôtres avoient la *Sainteté*, l'*Excellence*, la *Grace* ; & parce qu'ils étoient *Saints*, *Excellens* & *Gratieux*, ils ne se servoient point de semblables *Tîtres*, ni ne les admettoient point : Mais ceux-ci qui n'ont ni *Sainteté*, ni *Excellence*, ni *Grace*, ont besoin d'être ainsi nommez, pour satisfaire à leurs Inclinations ambitieuses & vaines, ce qui est un Témoignage manifeste de leur *Hypocrisie*.

En cinquiéme lieu, Quant à ce *Tître* de *Majesté*, communement attribüée aux Princes, nous ne le trouvons point donné à Personne d'entr'eux dans la Sainte Ecriture ; mais que c'étoit particuliérement & d'une façon singuliere qu'il étoit donné à Dieu, comme 1 *Chron.* 29. *v.* 11. *Job* 37. *v.* 22.

Pseau.

vient d'en haut; & non pas l'*Honneur* qui est d'*en bas*. Mais ces Honneurs là ne sont pas cet Honneur qui vient d'en haut, mais ils sont d'en bas. Car nous savons bien assèz de quelle addresse, & de qu'elles peines les Hommes se servent pour s'acquerir ces Choses, & quel parti c'est qui les recherche, assavoir, *L'Ame Orgueilleuse, Insolente, Hautaine, & qui Aspire :* Car, jugez, est-ce l'*Esprit doux & innocent de Christ*, qui convoite cet Honneur? Est-ce cet Esprit, qu'il faut qui soit *sans Reputation en ce Monde*, qui a *sa Conversation dans le Ciel*, qui vient à avoir *Communion avec les Enfans de Dieu?* Est-ce cet Esprit, dis-je, qui aime cet Honneur, qui recherche cet Honneur, qui plaide pour le maintien de cet Honneur, qui se chagrine, & qui se met en colere, & qui tempête, quand cet Honneur lui est refusé? Ou, n'est ce pas plûtôt l'Esprit insultant & qui le porte haut de *Lucifer*, le *Prince de ce Monde*, qui a affecté anciennement & recherché cet Honneur, & qui n'aymoit pas à demeurer dans un lieu bas & plein de soumission? Et de même aussi tous ses Enfans sont animez de cet Ambitieux & Orgueilleux Desir, recherchans & Convoitans les *Titres d'Honneur*, qui à la verité ne leur appartiennent point. Car examinons, *Qui sont ceux qui sont veritablement Honorables?* N'est-ce pas l'*Homme Juste?* N'est-ce pas l'*Homme Saint?* N'est-ce pas l'*Homme Humble de Cœur?* Et ne sont ce pas ceux qui sont tels, qui doivent être *honorez* parmi les *Chrêtiens?* Or, d'entre ceux-là, ne peut-il pas y en avoir de Pauvres, des Laboureurs, de simples Pêcheurs? Et si cela est ainsi, comment arrive-t'il que les *Titres d'Honneur*, ne sont pas conferez à de telles Gens? Mais qui sont ceux-là, qui reçoivent generallement cet Honneur & qui s'y attendent? Ne sont se pas ceux qui sont Riches, ceux qui ont l'abondance de la Terre, & qui ressemblent au Riche Gourmand, ceux qui sont Orgueilleux & Ambitieux, ceux qui sont Oppresseurs

L'Ame Orgueilleuse aime les Titres.

Phil. 3.v.20

L'Esprit de Lucifer.

1 Sam. 2.30.

presseurs des Pauvres, ceux qui sont enflez de Convoitises & de Vanité, & de toute *Superfluité de Mechanceté*, qui sont l'Abomination même & la Peste des Nations? Ne sont ce pas ces Gens-là qui sont estimez les Honorables, & qui reçoivent les Titres d'Honneur, orgueilleux *Hamans?* Or, lequel des deux est ce qui est l'Honneur qui vient de Dieu, ou l'Honneur qui vient d'en bas? Dieu honore-t'il ceux qui le deshonorent chaque jour, & qui lui desobeïssent? Et si ce n'est pas là l'Honneur qui vient de Dieu, mais l'Honneur de ce Monde, lequel les Enfans de ce Monde donnent & reçoivent l'un de l'autre; comment les Enfans de Dieu, tels que sont les veritables Chrétiens, peuvent-ils donner ou recevoir cet Honneur entr'eux mêmes, sans venir sous la Censure de Christ, qui dit, *que ceux qui le font, ne peuvent croire?* Mais de plus encore, si nous avons égard à la Cause, qui procure le plus souvent ces *Titres* aux *Hommes*, il ni en a pas Une entre Mille, que l'on puisse trouver être à cause de quelque Vertu Chrétienne; mais plûtôt pour des Choses qui doivent être condannées parmi les *Chrétiens:* Comme par la Faveur des *Princes*, procurée par la Flatterie, & souvent par des moyens encore pires. Et même le plus frequent & qui est reputé le plus Honorable parmi les Hommes, c'est le *Combat*, ou quelque grand *Exploit Militaire*, qui ne peut rien ajoûter au Merite d'un Chrêtien: Puis qu'il est assûré qu'il seroit fort à souhaiter, qu'il n'y eût point du tout de *Combats* parmi les Chrêtiens; & tout autant qu'il y en aura, cela fera voir qu'ils ne sont pas de veritables Chrêtiens. Et *Jaques* nous dit, *Que le Combat procede des Convoitises:* De sorte qu'il seroit plus convenable pour des Chrétiens de combatre contre leurs Convoitises avec l'*Epée de l'Esprit*

Hierome dans son Epitre à Celant, l'avertit, Qu'elle ne devoit etre preferee à Personne à cause de la Noblesse; car la Religion Chretienne n'admet point l'acception de Personnes; & les Hommes ne doivent point etre estimez à cause de leur Condition exterieure, mais suivant la disposition de l'Ame, on les doit reputer ou Nobles ou de basse Qualite; celui qui n'obeit point au Peche est Franc; celui qui est puissant en Vertu est Noble. Que l'on lise l'Epitre de Jaques.

l'*Esprit de Dieu*, que de se détruire les uns les autres, par la Puissance de leurs Convoitises. A quelqu'Honneur que ce soit, que quelques uns puissent être parvenus anciennement sous la *Loi*, par cette voye-là, nous trouvons sous l'*Evangile*, que les Chrêtiens ont été loüez pour avoir *Souffert*, & non pas pour avoir *Combatu*; ni aucun des Disciples de Christ, hormis un, n'a fait de Violence extérieure avec l'Epée en coupant l'Oreille à *Malchus*; de quoi il ne reçût point de Titre d'Honneur, mais un juste Reproche, & une Censure. Enfin, si nous observons soit la *Nature* de cet *Honneur*, soit sa Cause, la *Maniere* dont-il est transmis, les *Termes* ausquels il est prononcé, il ne peut-être mis en usage par aucun de ceux qui pensent à être *Chrétiens* serieusement.

§. IV. Or, outre ces generaux *Titres d'Honneur*, quels Abus grossiers ne se sont pas insinüez parmi ceux qui s'appellent *Chrêtiens*, dans l'usage des *Complimens*, en quoi, sans être les Serviteurs à leurs Maîtres, ou à d'autres, par rapport à aucune telle sorte de Relation, disent & écrivent les uns aux autres à tout moment, *Vôtre Humble Serviteur*; *Vôtre très-Obéissant Serviteur*, &c. De telles Coûtûmes Impies ont accoûtumé les Chrêtiens à mentir, au grand Prejudice des Ames; & de pratique le Mensonge, est devenu aujourd'hui jusqu'à être estimé pour une Civilité. O épouvantable Apôstasie! Car on sçait de notorieté, que l'usage de ces *Complimens* n'emporte aucun dessein de Service, & qu'il ni en a point d'assez Fols pour le penser ainsi; car si nous mettions à cela, ceux qui parlent ainsi, il n'y a point de doute, qu'ils penseroient, que nous les aurions mal traittez & abusé d'eux; & nous feroient connoître, qu'ils ne nous ont donné que des paroles en ordre & bien rangées, mais rien d'avantage. C'est une Chose étrange, que des Personnes qui font profession d'exceller en l'*Ecriture*, comme étant leur Regle,

n'ayent

n'ayent point de honte de se servir de ces Choses-là ; puis qu'*Elihu*, qui n'avoit point les Ecritures, pouvoit dire par la *Lumiere qui étoit au dedans de lui* (laquelle ces Gens-là croyent n'être pas suffisante) *Job* 32. *v.* 21, 22. *Je n'aurai point d'acception de la Personne d'aucun, ni je n'userai point de Titres Flateurs envers aucun Homme. Car je ne sçai point user de Mots Flateurs ; celui qui m'a Fait, m'en leveroit incontinent.* * Un certain Ancien Homme devot, dans les Premiers Tems, écrivant à un Evêque se souscrivit, *Vôtre Humble Serviteur* ; en qui je ne doute point, qu'il ne fût plus effectif & veritable, que nos *Complimenteurs* ordinaires ; & néantmoins il en fut aigrement Censuré.

*Cette Histoire est rapportee par Casaubon dans son Livre des Manieres & Coutumes, p. 169. En ce dernier Siecle celui-là, est estime etre un Homme incivil, qui ne veut pas se souscrire lui meme Serviteur, ni à son Egal, ni à son Inferieur. Mais Sulpitius Severus fut autrefois aigrement Censure par Paulinus Eveque de Nole, parceque dans son Epitre, il s'etoit souscrit son Serviteur, disant, Donne toi garde de te souscrire toi meme Serviteur de celui qui est ton Frere ; car c'est une Flatterie Criminelle, & non pas un Temoignage d'Humilite, de donner ces Honneurs aux Hommes, qui sont seulement dus à un seul Seigneur, un seul Dieu, & un seul Maitre.

Mais ils objectent ordinairement, pour se défendre, *Que* Luc *dit*, *Très-Excellent* Theophile ; & *que* Paul *dit*, *Très-Noble* Festus.

Je répons, Puis que *Luc* a écrit par les Mouvemens de l'*Esprit Infallible de Dieu*, je pense qu'il ne faut point douter que *Theophile* ne le meritât, comme étant réellement revêtu de cette Vertu : Auquel cas nous ne condannerons point ceux qui le font par la même Regle. Mais il n'est point prouvé, que *Luc* donnât ce Titre à *Theophile*, comme une Chose qui lui fût inherente, soit de la part de son Pere, soit par quelques Patentes que *Theophile* eût obtenu de quelqu'un des Princes de la Terre ; ou qu'il eût voulu lui avoir donné ce Titre, en ce qu'il n'eût pas été veritablement *Excellent* : Et sans que cela soit prouvé (ce qu'on ne pourra jamais faire) il n'y a rien que l'on puisse tirer de-là contre nous. On peut dire la même

même chose du Titre que *Paul* donna à *Festus*, lequel il n'eût pas voulu avoir appellé ainsi, s'il n'eût été veritablement *Noble*; comme à la verité il le fut, en ce qu'il souffrit qu'il fût ouï en sa propre Cause, & qu'il ne voulut point donner lieu à la Furie des *Juifs* contre luy; ce n'étoit pas à cause d'aucun Titre exterieur qui eût été conferé à *Festus*, qu'il l'appelloit ainsi, autrement il luy auroit donné le même Nom qu'à son Predecesseur *Felix*, qui avoit le même Office; mais étant un homme Avare, nous trouvons qu'il ne luy donné point un tel Titre.

Touchant le Titre que Paul donne à Festus.

§. V. Il ne sera pas mal à propos en ce lieu, de dire quelque chose touchant l'usage du *Nombre Singulier* à une seule Personne; il n'y a point de Controverse sur cecy dans la Langue *Latine*. Car quand nous parlons à une seule Personne, nous nous servons toûjours du *Pronom* [TU,] & celuy qui voudroit faire autrement, vioieroit les Regles de la *Grammaire*. Car quel est le petit Garçon, apprenant ses Rudimens, qui ignore, que c'est parler improprement que de dire [*Vos amas, vos legis,*] c'est à dire [*Vous aimez, vous lisez,*] en parlant à un seul? Mais l'Orgueil de l'homme, qui a corrompu plusieurs choses, refuse aussi de se servir de cette *Simplicité* de Langage dans les Langues Vulgaires. Car étant enflez d'une vaine Opinion d'eux mêmes, comme si le *Nombre Singulier* n'étoit pas suffisant pour eux, ils veulent que les autres leur parlent au *Plurier*. D'où vient que *Luther*, dans ses *Jeux*, censure & se moque de cette façon de parler, disant, *Magister, vos es iratus*: *Erasme* refute suffisamment cette corruption dans son Livre *d'Ecrire des Epitres*, C'est touchant cela même, que *Jaques Howel*, dans son Epitre à la *Noblesse d'Angleterre*, avant le *Dictionaire François & Anglois*, observe, *Que tant en France, que dans les autres Nations, le mot* [TU] *étoit employé en parlant à un seul; mais que par succession de tems, quand la Republique*

Le nombre Singulier à une seule Personne, usité en Latin.

Romaine, *s'accrut, jusqu'à devenir un Empire, les Courtisans commencerent à magnifier l'Empereur,* (*comme étant pourvû de pouvoir pour conferer les Dignitez & les Charges,*) *en se servant du mot* [Vous,] *& même en le divinisant par des Titres plus remarquables; & sur cette matiere, nous lisons dans les Epitres de* Symmachus, *aux Empereurs* Theodose *&* Valantinien, *qu'il se sert de ces Formulaires de parler, Vôtre Eternité,* Vestra Æternitas; Vestum Numen, *Vôtre Divinité*; Vestra Serenitas, *Vôtre Serenité*; Vestra Clementia, *Vôtre Clemence. Tellement qu'il semble que le mot de* [Vous,] *au Nombre Plurier, avec les autres Titres & Noms Honorables, ayent tous ensemble pris leur naissance du* Gouvernement Monarchique; *ce qui dans la suite vint à être derivé, par Degrez, aux Personnes Privées.*

Comment le mot de Vous vient à etre employe à une seule Personne.

Jean Desmarez rend témoignage de la même chose, *de l'Academie Françoise*, dans la Preface de son *Clovis: Que personne ne s'étonne,* (*dit-il,*) *que le mot de* [Tu] *soit employé en cet Ouvrage,* aux Princes & aux Princesses, *car nous nous servons du même mot en parlant à Dieu: Et Anciennement on se servoit du même, aux* Alexandres, *aux* Cesars, *aux* Reines *& aux* Imperatrices. *L'usage du mot* [de Vous,] *quand on ne parle qu'à une personne, n'a été introduit seulement que par ces honteuses flatteries des hommes des derniers Siecles, à qui il a semblé bon de se servir du Nombre Pluriel, en parlant à une seule personne; afin qu'elle se puisse imaginer être égalle toute seule, à plusieurs autres en Dignité & en Merite; d'où enfin cela est venu aux Personnes de la plus basse Qualité.*

C'est sur ce même sujet aussi, que Monsieur *Godeau*, dans sa Preface sur la Traduction du Nouveau Testamenr, (*dit,*) *J'ay mieux aimé rétenir fidellement les termes exprés de* Paul, *que de suivre exactement le Style poly de nôtre Langue; c'est pour cette raison que je me sers toûjours de ce Formulaire de nommer Dieu au nombre* Singulier, *& non pas au* Pluriel; *c'est pourquoy je dis plûtôt* [Toy] *que* [Vous.]

J'avoue

J'avoüe à la verité, que la Civilité & la Coûtume de ce Monde, requiert que l'on l'honnore de cette maniere; mais il est aussi semblablement vray tout au contraire, que la Langue Originaire du Nouveau Testament, n'a rien de Commun avec de telles manieres & avec cette Civilité; tellement que pas une de ce grand nombre d'Anciennes Versions que nous avons, ne l'observe. Que personne ne s'imagine que nous ne rendons pas assez de respect à Dieu, en ce que nous le nommons par le mot de [Tu] *ce qui neanmoins en est beaucoup autrement; car il me semble à moy même (& cela peut être par un effet de la Coûtume) que j'honnore d'avantage sa Divine Majesté, en le nommant suivant cette maniere, que si je le nommois selon la maniere des hommes, qui sont si delicats dans leur Formulaires de parler.*

Le mot de TU, est un plus grand honneur à un seul, que Vous.

Voyez combien ces Gens là rendent évidemment & clairement témoignage, que le Formulaire de parler, & ces Titres Profanes, tirent leur Origine de la lâche flaterie de ces derniers Siecles, & de la delicate Arrogance des *Hommes Mondains*, qui ont inventé ces *Nouveautez*, afin qu'ils puissent s'honorer par là les uns les autres, sous je ne sçay quel pretexte de *Civilité* & de *respect*. De là vient que plusieurs des *Chrêtiens* d'apresent, (considerez pour tels,) sont devenus si pervers, en recommandant les hommes les plus criminels, & les plus méchantes Coûtumes, que la *Simplicité* de *l'Evangile* est entierement perdüe, tellement que donner aux hommes & aux choses leur propre noms, est non seulement une Coûtume hors d'usage, mais il est estimé absurde & incivil de le faire, par ces sortes de *Parasites delicats*, qui demandent qu'on attribüe à cette Flatterie & à cét Abus, le nom de *Civilité*. De plus, que cette maniere de parler procede d'une ame ambitieuse & hautaine, cela paroît de ceçy; c'est que ces gens là se servent ordinairement du nombre *Singulier*, parlans à des *Mandians*, ou à leurs *Serviteurs*; & mêmes dans leurs *Prieres à Dieu*. C'est ainsi que le *Superieur* parlera à son *Inferieur*,

lequel neanmoins, ne voudra, ni ne permetra pas que *l'Inferieur* luy parle ainsi, comme croyant que c'est une espece de Fletrissure pour luy. C'est ainsi que l'orgüeil des hommes, à placé *Dieu* & le *Mandiant* dans la même Cathegorie. Je m'imagine que je n'ay pas besoin de me servir d'Argumens, pour prouver à ceux qui connoissent le Langage congru, que nous devons nous servir du *Nombre Plurier*, en parlant à un Seul ; ce qui est la Dialecte ordinaire de toute l'Ecriture, comme aussi la plûpart des Interpretes la Traduisent. Puis donc, qu'il nous paroit manifestement, que ce Formulaire de parler aux hommes au *Nombre Plurier*, procede de *l'Arrogance*, d'autant plus aussi qu'il est en soy-même un *Mensonge*, nous avons trouvé qu'il y avoit de la necessité pour nous, de porter témoignage contre cette Corruption, en nous servant du *Singulier* égallement envers *tous*. Et quoy qu'il n'y ait point de raison qui se puisse donner, pourquoy nous soyons Persecutez pour ce sujet, particulierement par les *Chrêtiens*, qui font Profession de suivre la Regle de l'Ecriture, dont la Dialecte est celle-cy ; neanmoins, il sembleroit peut être une chose incroyable, si je rapportois combien nous avons souffert pour cette affaire, & combien les orgueilleux ont *fumé de colere*, *se sont depitez*, *& ont grincé les dents*, nous *battant & nous heurtant* trés-souvent, quand nous leur avons ainsi parlé au *Nombre Singulier* : Par ce moyen là, nous sommes d'autant plus confirmez dans nôtre Jugement, en ce que nous voyons que ce *Temoignage de la Verité*, que Dieu nous a donné de supporter en toutes choses, chagrine tellement la Nature du Serpent, *dans les Enfans de Tenebres*.

La Dialecte de l'Ecriture est un Langage Simple.

S'enclinner devant les Hommes.

§. VI. *Secondement*, Ensuite de ce qui est dit des *Titres*, vient l'autre partie de *l'Honneur* pratiqué parmy les *Chrêtiens*, qui est de *S'agenoüiller*, *de faire la Reverence*, *& de se découvrir la Tête* l'un à l'autre. Je ne sçay rien que nos Adversaires puissent alleguer en

en leur faveur sur cette matiere, hormis quelque peu d'Exemples du *Vieux Testament*, & de la *Coûtûme* du Païs.

Les premiers sont, ceux d'*Abraham qui s'encline devant les Enfans* d'Heth, *& celui de* Lot *devant les deux Anges*, &c.

Mais la Pratique de ces *Patriarches*, étant rapportée comme une Question de Fait, ne doit pas être une Regle pour les *Chrétiens* d'aujourd'hui; ni nous ne sommes pas pour les imiter dans toutes les Pratiques, qui n'ont pas une Censure particuliere qui leur soit ajoûtée : Car nous ne trouvons point qu'*Abraham* ait été reprimendé pour avoir pris *Agar*, &c. Et en verité, dire que toutes les Choses qu'ils ont pratiqué nous fussent permises, cela produiroit de grands Inconveniens, assez connus de tous. Et quand aux *Coûtûmes des Nations*, c'est un méchant Argument pour la Pratique des Chrétiens : Nous aurions une meilleure Regle à suivre, que la *Coûtumes* des *Gentils* ; les Apôtres nous prient, que nous *ne nous Conformions point à ce Siecle*, &c. Nous voyons combien ils ont peu de chose à dire pour eux mêmes sur cette matiere. Remarquons donc cela, savoir si nos Raisons pour renoncer à ces Choses, ne sont pas considerables, ni n'ont assez de poids pour nous soûtenir en le faisant.

La Coutume des Nations n'est point une Regle pour les Chretiens.

Rom. 12. 3

Premiérement, Nous disons, *Que Dieu, qui est le Createur de l'Homme, & celui à qui il doit la Dedicace & de son Corps, & de son Ame tout ensemble, doit-être Servi & Adoré par dessus tout, & cela, non seulement en Esprit, mais aussi avec un Prosternement de Corps.* Or, l'Action de s'*Agenoüiller*, de s'*Encliner*, & de se *Decouvrir la Tête*, est toute seule une signification extérieure de nôtre *Adoration* envers Dieu, *c'est pour cette raison qu'il n'est pas permis de la donner aux Hommes.* Celui qui s'agenoüille ou se prosterne devant l'Homme, que fait-il d'avantage devant Dieu ? Celui qui s'encline, & se découvre

L'action de s'Encliner est une Adoration, & est due seulement à Dieu.

couvre la Tète devant la *Creature*, qu'à-t'il reſervé pour le *Createur ?* Or, l'Apôtre nous montre que l'Action de *découvrir la Tête*, eſt-ce que Dieu requiert de nous dans nôtre Culte envers lui, 1 *Cor.* 11. *v.* 4. Mais ſi nous avons nôtre recours aux Hommes en la même maniere, en quoi conſiſte la difference ? Ce ne ſera pas dans la *Signification* extérieure, mais ſimplement dans l'*Intention*; ce qui ouvre une Porte aux *Papiſtes* en faveur de la *Veneration des Images*, qui ſeroit exclue neceſſairement par-là.

Secondement, *Les Hommes étans tous ſemblables, & égaux par la Creation* (quoi que leur Situation ſous leur differentes Relations, requiere d'eux des Services reciproques, ſuivant ces reſpectives Relations) *ne ſe doivent point de Culte l'un à l'autre, mais tous le doivent également rendre à Dieu: Parce que c'eſt devant lui ſeul, & à ſon Nom, qu'il faut que tout Genouïl ſe plie, & devant le Throne duquel les Vingt Quatre Anciens ſe proſternent.* C'eſt pourquoi quand les Hommes prennent ceci l'un de l'autre, c'eſt derober à Dieu ſa Gloire : Puis que tous les Devoirs des Relations ſe peuvent acquitter de l'un envers l'autre, ſans ces ſortes de Reverences enclinées, leſquelles par conſequent ne ſont point une partie Eſſentielle de nôtre Devoir envers l'Homme, mais envers Dieu. Tous les Hommes dans toutes les Nations ont été menez par un Inſtinct intérieur à ſe proſterner & à s'encliner devant Dieu. Et il eſt évident, que cette action de s'Encliner devant les Hommes a pris lieu d'une *Crainte d'eſclave*, qui s'eſt emparée de quelques uns, qui les a menez à ériger les autres comme des Dieux ; en même tems auſſi qu'un Eſprit ambitieux & hautain monta dans ces autres-là, pour uſurper la Place de Dieu, ſur leurs Freres.

En troiſiéme lieu, *Nous voyons, que* Pierre *le refuſa de* Corneille, *diſant, Qu'il étoit un Homme.* Les *Papes* ſont-ils donc quelque choſe de plus, ou

plus

plus Excellens que *Pierre*, qui permettent que les Hommes se prosternent tous les jours à leurs Pieds, pour les baiser ? Cette Censure de *Pierre* à *Corneille* montre abondamment, que de semblables Civilitez ne se devoient point admettre parmi les Chrétiens. Et même nous voyons, que l'*Ange* refusa par deux fois cette sorte de *Reverence enclinée* de la part de *Jean*, Apoc. 19. *v.* 10. & 22. *v.* 9. par cette raison, *Parce que je suis ton Compagnon de Service, & de tes Freres* ; lui donnant abondamment à entendre, qu'il n'est *pas permis* aux *Compagnons de Service*, de se prosterner en cette maniere l'un devant l'autre : Et à cet égard tous les Hommes sont *Compagnons de Service*.

Pierre & l'Ange refusent l'Acte de s'Encliner.

Si l'on dit, *Que* Jean *ne se proposoit ici, qu'un Culte Religieux, & non pas un Civil.* Object.

Je répons, Cela est le Dire, mais non pas le Prouver : Ni nous ne pouvons pas supposer que *Jean*, en ce tems-là fût si mal instruit, que de ne savoir pas, qu'il n'étoit pas permis d'adorer les *Anges* ; il sembleroit seulement, qu'à cause de ces grandes & mysterieuses Choses qui lui étoient revelées par cet *Ange*, il vouloit signifier quelque chose d'avantage, qu'un Témoignage ordinaire de Respect, dont-il étoit reprimendé. Ces Choses étant ainsi considerées, cela est renvoyé au Jugement de ceux qui souhaitteut d'être trouvez veritablement *Chrétiens* savoir, si nous sommes trouvez dignes d'être blâmez en le detournant aux Hommes. Que ceux-là donc, qui nous voudront blâmer, considerent, s'ils ne pourroient pas accuser aussi bien *Mardochée* d'incivilité, qui n'étoit pas moins singulier que nous sur cette matiere. Et d'autant qu'on nous accuse en cela d'*Insolence* & d'*Orgueil*, quoi que le Témoignage de nos Consciences, en la Presence de Dieu, soit une Garde suffisante contre de telles Calomnies : Néanmoins on sçait qu'il y en a parmi nous, qui sont des Personnes d'une telle Education, qu'ils ne s'ab-

Réponse.

Se garder de faire la Reverence à un Homme n'est ni Incivilite, ni Orgueil, ni Insolence.

stiennent

ſtiennent pas de ces Choſes par manque de ce qu'on appelle, *bonne Education* ; & nous ſerions fort dépourvûs de Raiſon d'acheter cet *Orgueil* à un ſi haut Prix, que pluſieurs ont acheté l'Exercice de leur Conſcience en cette rencontre ; pluſieurs d'entre nous ayant été *fort Batus* & *Soufflettez* ; & mêmes *Empriſonnez* durant pluſieurs Mois, ſans autre Raiſon, ſinon parce que nous ne pouvions pas ſatisfaire de telle ſorte les *Humeurs & les Caprices déraiſonnables & ſuperbes des Hommes Orgueilleux* ; que de *découvrir nôtre Tête*, & *encliner nos Corps*. Et nôtre innocente Pratique, en ne bougeant pas, quoi qu'étant debout, ſans ôter nos *Chapeaux*, non plus que nos *Souliers*, l'un étant la couverture de nos *Têtes*, auſſi bien que l'autre celle de nos *Pieds*, ne témoigne point tant d'Inſolence, que leur action de nous Batre & de nous donner des Coups, *&c.* parce que nous ne pouvons pas nous *Encliner* devant eux, ce qui eſt contraire à nos Conſciences: Ce qui certainement montre moins de *Douceur* & d'*Humilité* de leur part, qu'il n'en témoigne d'*Inſolence* ou d'*Orgueil* de la nôtre. Or, ſuppoſé que c'eſt nôtre Foibleſſe, & que nous ſoyons effectivement dans l'Erreur en cette rencontre, puis que l'on n'avance point que ce ſoit une violation d'aucun *Precepte Chrêtien* ; ne devons nous pas être jugez, comme l'Apôtre commandoit que l'on fit à ceux qui faiſoient Scrupule de *manger de la Chair ?* Et ceux qui nous Perſecutent & nous Injurient pour ce ſujet, témoignent, qu'ils reſſemblent bien plus à l'orgueilleux *Haman*, qu'aux Diſciples ou aux Sectateurs de l'*Humble Jeſus qui renonce à ſoi même ?* Et je puis dire ceci hardiment, à la face de Dieu, de ma propre Experience, & de celle de pluſieurs Milliers d'avantage, que quelque petit & quelque Impertinent que ceci puiſſe ſembler, neanmoins il eſt néceſſaire de choiſir plûtôt la Mort, que de le faire, & cela à cauſe de la Conſcience : Et comme c'eſt une Choſe ſi contraire à nos Eſprits naturels, il

il y en a plusieurs d'entre nous, ausquels le renoncement à ces Reverences Enclinées, & à ces Ceremonies, étoit comme la Mort elle même : Ce que nous n'aurions jamais pû abandonner, si nous eussions pû joüir de nôtre Paix avec Dieu, dans l'usage de ces Choses. *Quoi que ce soit une Chose éloignée de nôtre pensée de juger, que tous ceux à qui Dieu n'en a pas fait voir le mal, courent la même risque* ; Néanmoins, nous ne doutons pourtant point, que Dieu ne veille representer aussi le Mal qu'il y a en ces Choses-là, à ceux qui se montreront de *Fideles Témoins* à la *Lumiere Divine* dans leur *Consciences.*

§. VII. La troisiéme Chose, dont nous avons à traiter, c'est la *Vanité* & la *Superfluité des Habits.* En quoi il y a, premiérement, deux Choses à considerér ; la *Condition de la Personne*, & le *Pais auquel il habite.* Nous ne dirons point que toutes les Personnes doivent être également vetues, parce que peut être cela ne s'accommoderoit pas ni avec leurs Corps, ni avec leurs Biens. Et si un Homme est habillé *modestement*, & sans *superfluité*, quoi que ses habits soient plus *fins* que ceux dont son Serviteur est habillé, nous ne le blâmerons pas de cela : En s'abstenant des *Superfluitez*, ausquelles sa Condition & son Education l'avoient accoûtumé, cela pourra être pour lui un plus grand Acte de Mortification, que ne seroit l'abstinence d'*Habits plus fins* dans le Serviteur, qui n'y avoit pas été jamais accoûtumé. Quant à ce qui regarde le *Païs*, cela ne peut pas être une Vanité pour les Habitans de se servir, de ce qu'il produit naturellement, ou de ce qui y est communiqué & transporté par le moyen de l'Echange ; puis qu'il est hors de doute, que la Creation est pour l'usage de l'Homme. Ainsi, là où la *Soye* abonde, elle se peut porter, tout de même que la *Laine* ; & fussions nous dans ces Païs, ou proche d'eux, ou l'*Or* ou l'*Argent* étoient aussi communs que le *Fer* ou que l'*Airain*, on

Les vêtemens dans leur vanité & superfluité, blamez.

on pourroit ſe ſervir de l'un tout de même que de l'autre. L'Iniquité conſiſte donc ici, premiérement, Lors que les Hommes ou les Femmes, par une convoitiſe de Vanité, & par un deſir de ſe Parer eux mêmes, ne ſe contentans pas de ce que leur Condition peut permettre, ou que leur Païs fournit aiſement, font des efforts pour avoir des Choſes, qui ſemblent être precieuſes à cauſe de leur Rareté, & du Prix que l'on leur met deſſus, & entretiennent ainſi d'autant plus leur Convoitiſe: Et c'eſt cela que toutes les Perſonnes Modeſtes de toutes ſortes, accorderont ſans heſiter, être un Mal.

Secondemrnt, Quand les Hommes ne ſe contentent pas de faire un bon uſage de la Creation, ſoit que les Choſes ſoient *fines* ou *groſſieres*, & qu'ils ne ſe trouvent pas ſatisfaits eux mêmes avec ce qu'ils avoient Beſoin, & que la Commodité demande ; mais ils ajoûtent à cela des Choſes purement *Superfluës* ; telles que ſont l'uſage des *Rubans*, les *Dentelles*, & beaucoup plus de cette eſpece de bagatelle, comme de ſe *Farder le Viſage*, d'*entortiller les Cheveux*, qui ſont les Fruits de la *Nature decheüe*, *impudique* & *corrompuë*, & non pas de la *nouvelle Creation*, comme tous le confeſſeront. Et quoi que les *Honnêtes Gens*, parmi toutes les ſortes, veillent dire, Qu'il ſeroit mieux que ces Choſes-là ne fuſſent point ; néanmoins ils ne veulent pas les mettre au rang des choſes illegitimes, & par conſequent ils en permettent l'uſage parmi les Membres de leur Egliſe : Mais nous les conſiderons comme tout à fait illegitimes, & qui ne ſont point convenables aux *Chrêtiens*, & cela pour ces Raiſons.

Le propre uſage des Habits.

Premiérement, *L'uſage des Habits vint Originellement de la Cheûte.* Si l'Homme n'étoit pas tombé, il eſt évident qu'il n'en eût point eu beſoin. Mais ce miſerable Etat les rendit néceſſaires à deux égards : 1. *Pour couvrir ſa Nudité.* 2. *Pour le garantir*

rantir du Froid. Qui font l'un & l'autre le propre & principal Usage que l'on en fait. Or, que l'Homme prenne son plaisir en ce qui est le Fruit de son Iniquité, & la consequence du Peché, c'est ce qui ne peut en aucune maniere lui être permis: Ainsi, d'étendre les Choses au de là de leur veritable usage, ou d'ajoûter par dessus des Choses entiérement Superflües, c'est un Abus manifeste de la *Creation*, & par consequent qui n'est pas permis aux Chrêtiens.

Secondement, Ceux qui veulent nécessairement s'embellir ainsi eux mêmes dans l'usage de leurs Habits, jusqu'à les environner de Choses qui n'ont point de réel usage, ni de nécessité, mais purement à cause de l'Ornement, font connoître ouvertement, Que la Fin de cela est, ou bien de plaire à leur Convoitise (pour laquelle Fin ces Choses sont principalement inventées & imaginées) ou autrement de gratifier un *Entendement vain, superbe & plein d'ostentation*; & il est connu à tous, que ce sont là les Fins generales qu'ils ont en le faisant ainsi. Et en effet, nous voyons comment les Hommes sont aisement enflez de l'orgueil de leurs Habits, & combien ils sont vains & orgueilleux, quand ils sont ajustez à leur Fantaisie. Or, combien ces Choses-là sont elles fort au dessous d'un veritable Chrêtien, & combien elles lui sont peu convenables, c'est ce qui n'a pas besoin de grande Preuve. Par-là ceux qui aiment d'être *Extravagans & Superflus* dans leurs Habits, montrent qu'ils s'interessent peu en la *Mortification* & au *Renoncement à soi même*, & qu'ils prennent bien plus de soin d'embellir leurs Corps, que leurs Ames; ce qui prouve qu'ils pensent peu à la *Mort*, & ainsi certainement ils sont plus Chrêtiens de *Nom*, que de *Realité*.

Ce n'est pas pour plaire à leurs Convoitises.

En troisiéme lieu, L'Ecriture censure rigoureusement de telles Pratiques, en recommandant & en ordonnant tout ensemble le contraire; comme

Esa. 3.

Contraire à l'Ecriture.

Esa. 3. combien le Prophete censure-t'il severement les Filles d'*Israël* pour leurs *Ornemens* d'*Oreillettes*, leurs *Ronds atours*, leur *Chaines* & leurs *Bracelets*, &c. Et néanmoins n'est ce pas étrange de voir des Chrétiens s'approuver eux mêmes, dans ces Choses, eux de qui une Conversation plus exacte, & plus exemplaire est requise ? Christ nous ordonne de ne nous tourmenter point l'Esprit, touchant nôtre Vestement, *Matth. 6. v.* 25. & pour representer la Vanité de ceux, qui vont jusqu'à se glorifier dans la Magnificence de leurs Vêtemens, il leur dit, Que Salomon *même dans toute sa Gloire, n'étoit point pour être comparé au Lis du Champ, qui est aujourd'hui, & demain est jetté au Four.* Mais asseurement, ils font peu d'estime des Paroles & de la Doctrine de Christ, en ce qu'ils sont si delicats dans leurs Vêtemens, & si Industrieux à s'embellir eux mêmes, & si pressans à le justifier, & si en colere quand ils en sont censurez. L'Apôtre *Paul* est fort positif à cet égard, 1 *Tim.* 2. *v.* 8, 9, 10. *Je veux donc pareillement, que les Femmes se parent d'un Habillement honnête, avec pudeur & modestie; non point avec des Tresses, ni avec Or, ni Perles, ni d'Habillemens Somptueux : Mais de bonnes Oeuvres (comme il est seant à des Femmes qui font profession de Pieté.)* C'est sur ce même sujet que *Pierre* dit (1 *Pier.* 3. *v.* 3, 4.) *Desquelles le Parement, ne soit point celui de dehors, qui consiste en entortillement de Cheveux, ou en parure d'Or, ou en ajustement d'Habits : Mais l'Homme qui est caché, assavoir, celui du Cœur, qui consiste en l'incorruption d'un Esprit doux & paisible, qui est de grand Prix devant Dieu*, &c. Ici tous les deux Apôtres soûtiennent positivement & en termes exprès deux Choses, Premiérement, Que la *Parure* & l'*Ornement* des *Femmes Chrêtiennes* (desquelles il est parlé particulierement, comme je croi, parce que ce Sexe est le plus enclin naturellement à cette Vanité; & qu'il semble que les *Hommes*

Chrêtiens

Chrétiens en ce tems-là ne meritoient pas d'ètre si fort censurez à cet égard) ne doit pas ètre Extérieure, ni consister dans les Habillemens. Secondement, Qu'elles ne doivent point user d'*Entortillemens de Cheveux*, ou *de Parures*, &c. ce qui étoit en ce tems-là la Coûtume des Nations. Mais n'est-ce pas une Chose étrange, que ceux qui font de l'Ecriture leur Regle, & qui pretendent ètre guidez par elle, soient non seulement dans la pratique si frequente & si ordinaire de ces Choses que l'Ecriture condamne si clairement; mais aussi qu'ils s'approuvent eux mèmes en les faisant ? Car non seulement les Apôtres recommandent l'Abstinence de ces Choses, comme une Acquisition recommandable dans les *Chrétiens*; mais ils en condannent la Pratique comme illegitime; & cela ne peut-il pas encore sembler plus étrange, qu'en contradiction à la Doctrine des Apôtres, comme s'ils avoient resolu de mepriser leur Témoignage, ils puissent condanner ceux, qui par un motif de Conscience, s'appliquent serieusement à la suivre, comme si en le faisant, ils étoient *Singuliers*, *Orgueilleux*, ou *Superstitieux ?* Cela designe certainement une deplorable *Apostasie* en ceux qui veulent ètre considerez comme *Chrétiens*, en ce qu'ils s'offencent tellement du procedé de ceux qui aiment à suivre Christ & ses Apôtres, en renonçant & abandonnant les Vanitez Mensongeres de ce Monde perissable; & cela prouve d'autant plus leur Conformité avec ceux, *qui haïssent d'ètre réprimandez, & qui ne veulent n'y entrer eux mèmes, ni permettre d'entrer à ceux qui veulent.*

§. VIII. *En quatriéme lieu*, Considerons la Pratique des *Jeux*, *des Passetems*, *des Comedies*, & autres telles choses semblables, pratiquées communement & indifferemment, par toutes les diverses sortes de *Chrétiens*, sous la Notion de *Divertissement* & de *Recreation*, & voyons si ces choses la peuvent s'accorder avec la *Gravité*, *le Serieux*, *& la Crainte* *Pieuse*, (Les Passetems, &c. Incompatibles avec l'Evangile.)

Pieuse, que l'Evangile demande. Examinons un peu, & considerons d'un bout à l'autre les Notions de ceux qui s'appellent eux mêmes *Chrêtiens*, soit *Papistes*, soit *Protestans*, & voyons s'il y a generallement quelque difference d'avec les *Payens*, hormis purement dans le Nom & dans la Profession? N'y abonde-t-il pas la même *Folie*, la même *Vanité*, le même *Abus*, du *Tems Precieux & Irreparable*? Des mêmes *Jeux*, des mêmes *Passetems*, des mêmes *Comedies*, & de là viennent les *Querelles*, *les Combats*, *les Juremens*, *les Extravagances*, *les Rejouïssances Nocturnes*? Or quel Remede pourroit-on apporter à ces choses, tandis que les *Predicateurs*, & les *Professeurs*, & ceux qui sont les *Conducteurs du Peuple*, approuvent ces choses, & ne les estiment pas être incompatibles avec la Profession du *Christianisme*? Et c'est une chose étrange, de voir que ces choses là sont tollerées par tout, l'Inquisition ne se saisit point d'eux, n'y à *Rome*, n'y en *Espagne*, où toute sorte *d'Impureté*, de *Folie*, & même *d'Atheïsme*, est generallement pratiquée dans leurs *Mascarades*, à la face du Monde, au grand Scandale du Nom *Chrêtien*: Mais si quelque personne les Reprimande dans ces choses là, & abandonne leurs Superstitions, & se range serieusement à servir *Dieu*, *& à l'Adorer en Esprit*, il est mis en proye, & devient incontinent exposé à de crüelles souffrances. Cecy garde-t-il aucune proportion avec le Christianisme? Ces choses là ressemblent-elles en quelque chose les Eglises des Premiers Chrêtiens? Point du tout asseurement. J'allegueray premierement, quelque peu de *Témoignages de l'Ecriture*, comme étant des Preceptes fort Positifs pour les Chrêtiens, & alors on verra, si ceux qui leur obeïssent, peuvent recevoir ces choses, dont nous avons fait mention cy-devant. L'Apôtre nous commande, *Que soit que nous Mangions, ou que nous Beuvions, soit que nous Facions quelque chose, nous le facions tout à la Gloire de Dieu.* Mais je Juge qu'il n'y a Personne qui veille être si effronté, que

que d'affirmer, que dans l'ufage de ces *Paffetems*, & de ces *Jeux*, Dieu eft glorifié : Si quelques-uns pouvoient dire cela, ils feroient connoître qu'ils n'ont connu, ni Dieu, ni fa Gloire. Et l'experience prouve fuffifamment, que dans la Pratique de ces chofes, les hommes ne penfent à rien moins qu'à la *Gloire de Dieu*, & à rien d'avantage qu'à la Satiffaction de leurs propres *Convoitifes Charnelles de leurs Volontez, & de leurs Plaifirs*. L'Apôtre nous ordonne, 1 *Cor.* 7. 29. 31. *D'autant que le tems eft abregé, que ceux qui achetent, foient comme s'ils ne poffedoient point, & ceux qui ufent de ce Monde, comme n'en abufans point*, &c. Mais comment ceux qui plaident en faveur de ces *Jeux* & de ces *Paffetems*, peuvent-ils être compris dans l'obeïffance de ce Precepte, eux à qui il femble que le tems paroît fi long, qu'ils ne peuvent pas trouver affez d'occafion pour l'employer, ni en prenant foin de leurs Ames, ni encore dans le foin neceffaire de leurs Corps; mais ils inventent ces *Jeux*, & ces *Paffetems*, pour le confumer, comme s'il leur manquoit quelqu'autre Ouvrage pour fervir Dieu, ou dans lequel ils fuffent de quelque utilité à la Creation. L'Apôtre *Pierre*, nous ordonne, *Que nous converfions en Crainte devant Dieu, le tems de nôtre fejour Temporel*, 1 Pierre 1. 17. Mais quelqu'un dira-t-il, que ceux qui pratiquent les *Dances*, les *Comedies*, les *Jeux*, de *Cartes*, & de *Dez*, veillent prendre la peine de penfer à ce Precepte, dans la Pratique de ces chofes? Où l'on ne voit rien autre chofe que de la *Legereté, de la Vanité, de la Badinerie, & de l'Impudicité*, imaginée exprés pour détourner les hommes de la *Crainte*, ou d'être *Serieux*; & par confequent contée fans doute, pour le fervice du Diable. Il n'y a point de devoir plus frequemment recommandé, ni plus indifpenfable pour les Chrêtiens, que *la crainte du Seigneur*, que *d'être faifi de frayeur en fa Prefence, que de cheminer comme devant luy*; Mais fi ceux qui frequentent ces Jeux

Dieu n'eft point glorifié par les paffetems & les Jeux.

Jeux & ces Passetems, veulent parler de la part de leurs Consciences, ils peuvent (sans aucun doute) declarer par experience, que cette crainte s'oublie dans leur Jeux : Et si Dieu les touche secrettement de sa *Lumiere*, ou leur rafraichit la memoire de la Vanité de leur train, ils tâchent de luy fermer la porte; & se servent de leur Jeux, comme d'une Machine, pour r'envoyer loin d'eux cet Hôte incommode ; & ainsi, *ils se divertissent sur ce Juste, lequel ils ont nié & Crucifié en eux mêmes.* Mais de plus encore, si l'on doit prendre garde au raisonnement de Christ, qui dit, *Matt.* 19 36. *Que l'homme de bien tire de bonnes choses du bon tresor de son cœur, & l'homme mauvais tire des choses mauvaises du mauvais tresor de son cœur. Et que nous rendrons conte au jour du Jugement, de toute parole oiseuse que nous aurons dite* : & on pourroit aisement recueillir de quel *Tresor* viennent ces Inventions; & l'on pourroit aisement prouver que c'est d'un *Mauvais*, & non pas d'un *Bon*. Combien de Paroles oiseuses ces Jeux produisent-ils necessairement? Et même, que sont les *Comedies*, qu'un *Ramas étudié de paroles oiseuses & mensongeres*? Que des hommes me répondent, de ceux qui croyent que leurs *Ames* sont *Immortelles*, & qu'il y aura un *Jour de Jugement*, auquel ces Paroles de Christ seront accomplies; comment tous ceux là rendront-ils conte, *dans ce grand & terrible Jour*, de toutes ces *Paroles oiseuses*, qui se pratiquent necessairement dans leurs *Dances*, *leur Jeux*, *leurs Berlans*, *& leurs Representations de Comedies*? Et comment se peut-il faire que plusieurs qui sont estimez être Chrêtiens, par les *Chrêtiens* qui ne condannent pas ces choses, mais qu'ils approuvent, peuvent occuper tout leur Tems en ces choses là, & en faire leur métier & leur employ? Tels que sont les *Maîtres de Dance*, & les *Comediens*, &c. desquels les Conversations Infernalles font suffisamment connoître quel Maître ils servent, & à qu'elle fin ces choses contribüent.

Les Comedies sont un Ramas etudie de Paroles Oiseuses & Mensongeres.

Et

Et l'on ne peut pas nier, comme étant communement évident par l'experience, que tous ceux qui sont Maîtres en ces Professions, & qui s'y plaisent le plus, (s'ils ne sont pas des Athées découverts, & des Scelerats,) sont tels, tout au plus, qu'ils font de la Religion, ou du soin de leur Ames, leur moindre affaire. Or si ces choses là étoient défendües par les *Chrêtiens*, comme incompatibles avec leur Profession, ces choses là s'éloigneroient; car ces *Miserables*, seroient alors contraints de se remettre eux mèmes à quelque honnète Métier pour gagner leur vie, s'ils n'étoient pas entretenus & appuyez par ces voyes là. Et comme on enleveroit par ce moyen un grand Scandale, & une Pierre d'Achoppement, de dessus le Nom *Chrêtien*, de même aussi, on retrancheroit en partie, ce qui provoque le Seigneur à retenir *sa Benédiction*, c'est au sujet de ces choses là, que les entendemens de plusieurs demeurent enchaînez dans les *Tenebres*, & Innondez dans les Convoitises, dans la Sensualité, & dans les Plaisirs Mondains, sans aucun sentiment de la crainte de Dieu, ou du salut de leurs Ames. Plusieurs de ceux que l'on appelle les Peres de l'Eglise, & d'autres Personnes serieuses, ont donné à connoître leur deplaisir de ces choses, & leur desir que l'on pût y apporter du Remede; desquels on pourroit alleguer quantité de Citations, lesquelles j'ay laissé pour couper court.

§. IX. Mais on Objecte, *Que les Esprits des Hommes ne pourroient pas subsister, s'ils étoient toûjours attachez sur des sujets serieux & Spirituels; & que pour cette raison, il est nécessaire qu'il y ait quelque Divertissement qui recrée un peu l'Entendement, avec quoy étant un peu refait, il est en état de s'apliquer luy même avec Vigueur à ces choses.* Objection.

Je Répons; Quand on accorderoit toutes ces choses, cela ne nous combatroit en aucune façon, ni ne justifieroit la Pratiqùe de ces choses que nous voudrions que l'on abandonnât tout entierement. Reponse.

S f Car

Car nous ne soûtenons pas qu'il faille que les hommes soient toûjours dans une même application, grande d'entendement, sachant combien cela est impossible, tandis que nous sommes revêtus de ce Tabernacle de Boüe. Mais cecy ne nous permettra pas en quelque tems que ce soit, de nous dédire & nous éloigner de la memoire de Dieu, & du Principal Interest de nos ames; jusques à ne pas retenir toûjours un certain sentiment de sa *Crainte*; lequel on ne peut pas seulement supporter raisonnablement qu'il puisse errer dans la pratique de ces choses que nous condannons. Or les occasions necessaires dans lesquelles tous sont engagez, dans la veüe de prendre soin de maintenir l'homme exterieur, sont une Recreation de l'entendement, qui se relache de ses plus serieux devoirs, & on s'aquitte de ces choses là en Benediction; selon que l'Ame est tellement fermentée par l'amour de Dieu, & par le sentiment de sa presence, que même en faisant ces choses, l'ame porte avec elle cette *Divine Influence*, & cette *Habitude Spirituelle*, par laquelle, quoy que ces Actes, comme de *Manger*, *de Boire*, *de Dormir*, *de Travailler*, soient les mêmes, quand à la Matiere, que ceux que les Impies font, neanmoins ils sont faits dans un autre Esprit, & en les faisant, nous plaisons à Dieu, nous le servons, & répondons à nôtre fin dans la Création, & par ce moyen nous resentons & sommes sensibles à ses Benedictions; Au lieu que les Impies & les Profanes n'étant pas veuus à cet Employ, sont maudits en tout ce qu'ils font; & leur *Labourage, tout de même que leur Priere, est peché.* Or si quelqu'un veut alleguer, que pour la Recreation de l'Entendement, il peut y avoir une Liberté alloüée au de là de ces choses, qui sont d'une absolue necessité, pour la subsistence de l'Homme exterieur, je ne *disputeray* pas beaucoup contre cela; pourvû que ces choses là ne soient pas telles qu'elles aillent entierement au superflu, ou que de leur propre

La crainte de Dieu est la plus belle Recreation du Monde.

pre Nature & de leur panchant, elles ne meinent pas l'Ame dans la *Convoitise*, *dans la Vanité*, *& dans l'Impureté*, comme étant principalement imaginées & forgées à cette fin, ou generallement experimentées pour produire ces effets, ou étant les Machines ordinaires de ceux qui se proposent de s'en entretenir là dedans les uns les autres, & de multiplier leur Impieté pour empoisonner les autres: Au lieu qu'il y a d'autres Divertissemens Innocens, qui peuvent suffisament servir à la Recreation de l'Entendement; tels que sont, *entre les Amis*, *de se Visiter l'un l'autre*, *d'oüir*, *ou de lire une Histoire*, *de parler Modestement des affaires du tems*, *ou presentes ou passées*; *De s'adonner au Jardinage*, *de pratiquer des Experiences de Geometrie & de Mathematiques*, & telles autres choses de cette Nature. Dans toutes ces choses là, nous ne devons point oublier Dieu, (*en qui nous avons la vie & le mouvement*, Actes 10. 26.) pour n'avoir pas toûjours quelque reserve secrette pour luy, & quelque sentiment de sa crainte & de sa presence; Lequel se produit luy même au milieu de ces choses, par quelques Aspirations & Inspirations de peu de durée. Et que cela ne doive pas sembler, *ni étrange*, *ni incommode*, c'est ce que j'éclairciray par un seul Exemple manifeste, qui a du raport à l'experience de tous les hommes. On ne niera pas que les hommes ne doivent être enclins à aimer Dieu plus que toute autre chose, Car nous devons *Aimer Dieu par dessus toutes choses.* Or il est manifeste, que les hommes qui sont pris d'amour, soit que ce soit pour des Femmes, ou pour quelqu'autre chose, s'il a pris place profondement dans le cœur, & c'est rendu Maître de l'entendement, il sera bien difficile à l'homme, qui est ainsi passionné, de faire sortir de sa pensée, la personne, ou la chose ainsi aimée; & même pendant son Manger, son Boire & son Dormir, sa pensée aura toûjours un panchant de ce côté là; & dans les Affaires, ou dans les Re-

Les Divertissemens Legitimes.

creations, quelque attaché qu'il y soit, il ne luy sera pas permis de laisser passer que fort peu de tems, sans que sa pensée fasse sortir quelque élancement vers son objet Bien-aimé. Et quoy qu'un tel doive être experimenté dans ces choses que requert le soin de son corps & celuy de telles autres affaires semblables, neanmoins il évitera, comme la mort elle même, de faire ces mêmes choses qui peuvent offenser la partie si bien aimée, ou mettre quelqu'obstacle à son dessein, dans l'obtention de la chose si instamment demandée ou desirée: Et quoy qu'il y puisse avoir quelque petit interêt en elles, le grand dessein qui est principallement en son Oeil, le contrebalancera tellement, qu'il passera par dessus, & se dispensera aisement de semblables petites necessitez, plûtôt que de mettre en danger la perte de quelque chose de plus grand, à cause d'elles. Or que les hommes doivent être ainsi épris, *d'Amour envers Dieu*, & pour *la Vie à venir*, personne ne le peut nier, & la chose est évidente de ces Passages de l'Ecriture, *Matt.* 6. 20. *Mais amassez vous des Tresors au Ciel*, Col. 3. 2. *Recherchez les choses qui sont en Haut*, &c. Et que cela ait été l'experience & l'acquisition de quelques-uns, l'Ecriture le declare aussi, *Ps.* 63. 1. 8. 2*Cor.* 5. 4.

L'Amour pour son bien Aimé fait eviter de l'offenser.

Et encore une fois, l'Experience fait voir abondamment, *Que ces Jeux, ces Passetems, ces Divertissemens, ces Dances, ces Comedies*, &c. tendent naturellement à détacher les hommes de la *Crainte de Dieu*, pour leur faire oublier *Le Ciel, la Mort, & le Jugement*, pour nourrir *la Convoitise, la Vanité, & l'Impureté*; c'est pour cette raison qu'elles sont extremement *Aimées*, aussi bien que *Pratiquées* par ces sortes de Personnes; & les plus Serieux, & les plus Consciencieux entre tous ceux là, ne voudroient pas le nier qu'avec peine; Et s'il est ainsi, l'Application en est aisée.

Les Passetems & les Jeux, eloignent les hommes de la crainte de Dieu.

§. X. *En cinquiéme lieu*; La Pratique de *Jurer*, doit être considerée, laquelle est si frequemment mise en

en usage, presque parmi tous les Chrêtiens; non seulement les *Juremens profanes* parmi les *Profanes*, dans leurs Discours ordinaires, en quoi le *TRES-SAINT NOM de DIEU*, est Blasphemé tous les jours d'une horrible maniere; mais aussi les *Sermens solennels*, par ceux qui ont quelque apparence de *Pieté*, dont la plûpart defendent le *Jurement* devant le Magistrat avec un si grand Zele, que non seulement ils sont prêts eux mêmes à le faire en toute sorte d'occasion, mais aussi ils ont fait soulever les Magistrats pour persecuter ceux-là, qui par Obéissance à Christ, leur Seigneur & leur Maitre, jugent qu'il n'est pas permis de *Jurer* : Et c'est à l'occasion de cela, qu'un bon nombre de Personnes ont souffert l'Emprisonnement & la Desolation de leur Biens.

Mais en considerant ces paroles claires de nôtre Sauveur, *Mat.* 5. *v.* 33, 34. *Derechef, vous avez oüi qu'il a été dit par les Anciens, Tu ne te Parjureras point, mais tu rendras au Seigneur ce que tu auras promis par Serment. Mais moi, je vous dis*, NE JUREZ AUCUNEMENT, *ni par le Ciel*, &c. *Mais que vôtre Parole soit, Oüi, Oüi : Non, Non : Car ce qui est par dessus, est du Malin.* Comme aussi ces paroles de l'Apôtre, *Jaques* 5. *v.* 12. *Or, sur toutes choses, mes Freres, ne Jurez point, ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par quelqu'autre Serment : Mais que vôtre Oüi, soit Oüi; & vôtre Non, Non; afin que vous ne tombiez point en Condamnation.* Je dis qu'en considerant ces paroles si claires, il y a dequoi admirer comment, qui que ce soit, qui professe le *Nom de Christ*, peut prononcer aucun *Jurement* avec une Conscience tranquile; beaucoup moins encore persecuter les autres Chrêtiens, qui n'osent pas *Jurer*, à cause de l'Autorité de leur Maitre qui est *Christ*. Car que qui que ce soit fasse dessein serieusement, & de la maniere la plus rigide, de defendre quelque chose, comprise sons quelque terme General, pourroit en user d'une

Tout Serment est defendu.

Defence plus ample & plus generale, & cela sans aucune Exception ? Je ne le pense pas. Car, premiérement, Christ nous le propose Negativement, *Ne Jurez nullement, ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par* Jerusalem, *ni par ta Tête*, &c. Et encore, *Ne Jurez point, ni par le Ciel, ni par la Terre, ni par aucun autre Jurement*. Secondement, Il presse cela affirmativement, *Mais que vôtre Parole soit, Oüi, Oüi ; & Non, Non : Car tout ce qui est par dessus ces Choses, est du Malin*. Et dit *Jaques, De peur que vous ne tombiez en Condamnation.*

Sans Exception. Ces paroles-là, toutes ensemble & chacun d'elles, en particulier font une Defence, si ample & si exemte de toute Exception, qu'il y a quelque chose d'étrange que des Hommes, qui se vantent que l'Ecriture est la *Regle* de leur *Foi* & de leur *Vie*, puissent contre-faire & inventer quelque Exception ! Certainement la *Raison* devroit enseigner à toute le Monde qu'il n'est pas permis de resoudre une Defence generale, qui vient de Dieu, par une semblable Opposition ; hormis que l'Exception n'y soit aussi clairement & manifestement exprimée que la Defence : Ni il ne suffit pas non plus de se mettre en devoir de le confirmer par des Consequences & des Probabilitez, qui sont obscures & incertaines, & qui ne sont pas suffisantes pour apporter la Paix à la *Conscience*. Car s'ils disent, qu'il y a là une Exception & une Limitation dans les paroles par cette raison, que l'on trouve aussi des Exceptions dans l'autre Defence generale de ce *cinquiéme Chapitre*, comme dans la Defence du *Divorce*, où Christ dit, *Il a été dit, Si quelqu'un delaisse sa Femme, qu'il lui baille la Lettre de Divorce. Mais moi, Je vous dis, Que quiconque aura delaissé sa Femme, si ce n'est pour cause de Paillardise, il la fait devenir Adultere.* Si (dis-je) ils alleguent cela, non seulement ils travaillent en vain, mais encore, ils se combatent eux mêmes, parce qu'ils ne peuvent pas produire aucune Exception de ce Commandement ;

mandement general de ne *pas Jurer*, qui foit exprimée de Dieu à quelqu'un fous la *Nouvelle Alliance*, après que Chrift eût donné cette Defence fi claire, que celle qui eft faite dans la Defence elle même. De plus encore, fi Chrift eût voulu excepter les *Sermens* faits devant les Magiftrats, certainement il l'eût exprimé alors, en ajoûtant, *Hormis en Jugement devant le Magiftrat*, ou quelque chofe de femblable; comme il le fit dans l'affaire du *Divorce*, par ces mots, *Hormis pour caufe de Paillardife:* Ces Chofes donc étant ainfi, il ne nous eft pas permis d'*excepter* ou de *diftinguer*, ou (ce qui eft tout un) *de refoudre & annuler* cette Defence generale de Chrift; & beaucoup moins feroit il convenable à la *Sainteté Chrêtienne*, d'attirer & d'accûmuler fur nos Têtes les Crimes de tant de *Juremens*, qui font fi frequens parmi les Chrêtiens en Confequence de cette Corruption & de cette Exception.

Les Sermens auffi devant unMagiftrat.

Il ne faut pas non plus oublier, que fans doute les plus *Savants Docteurs* de chaque Secte favent, que ces paroles ci-deffus mentionnées étoient entendues par les *Anciens Peres* des *Trois Cent premieres Années* après Chrift, comme étant une Defence de toutes fortes de *Juremens*. Ce n'eft donc pas fans Raifon, que nous nous étonnons de ce que les *Docteurs Papiftes* & les *Prêtres*, s'obligent eux mêmes par *Serment*, d'interpreter les Saintes Ecritures felon l'Expofition Univerfelle des *Saints Peres*, lefquels cependant ont entendu ces Textes Controverfez tout à fait autrement que ces *Docteurs Modernes* le font aujourd'hui. Et de-là auffi paroit évidemment, la vanité & la certitude Impertinente (pour parler ainfi) des *Tradition Papiftes*; car fi la Foi de l'Eglife de ces Siecles-là fe peut faire voir clairement, par les Ecrits des Peres, comme on les appelle, il eft manifefte, qu'ils fe font écartez de la Foi de l'Eglife des *Trois premiers Siecles* fur la matiere du *Jurement*. Deplus encore, parce que non feule-

La Concurrence des Anciens Peres en cela.

ment

ment les *Papistes*, mais aussi les *Lutheriens & les Calvinistes*, & quelques autres, restrainent évidemment les paroles de *Christ & de Jaques*, je croy qu'il est necessaire de rendre manifeste le fondement vain, sur lequel leur presomption est bâtie sur cette matiere.

Objection. §. XI. *Premierement*; On objecte, *Que Christ ne defend seulement que ces Sermens qui se font par les Creatures, & par les choses Crées*; & on le prouve de là, c'est qu'il fait icy le dènombrement de quelques unes de ces choses.

Secondement, *Les Sermens témeraires & vains dans les Discours Familiers, parce qu'il dit, que nôtre parole soit oui, oui, & non, non.*

1 Reponse. A quoy je Répons, *Premierement*, Que la *Loy* defendoit tous les *Sermens* faits par les Creatures, comme aussi tous les *Sermens* vains & Témeraires dans nos Discours ordinaires, en commandant que les hommes ne jurassent que par le Nom de Dieu seulement, & cela, ni faussément, ni Témererement; car cela est prendre le Nom de Dieu en vain.

2 Reponse. *Secondement*, Il est trés-évident que Christ defend quelque chose, qui étoit sous la *Loy*, à sçavoir, *de Jurer par le Nom de Dieu*, parce qu'il n'étoit pas permis à personne de *Jurer*, que par Dieu luy mème; & d'autant qu'il dit, *N'y par le Ciel, parce que c'est le Trône de Dieu*; par consequent il exclud tous les autres *Sermens*, & mème ceux qui sont faits par Dieu: Car il dit au Chapitre 23. *v.* 22. *Celuy qui jure par le Ciel, jure par le Trône de Dieu, & par celuy qui est assis dessus*: Ce qui se doit aussi entendre du reste.

Jurer par Dieu lui même defendu par Christ.

3 Reponse. *En dernier lieu*, Afin qu'il pût mettre la chose hors de toute Controverse, il ajoûte, *Ni par aucun autre Jurement*: C'est pourquoy, vû que de *jurer* devant le Magistrat par Dieu, est un *Serment*, il est hors de doute qu'il est icy défendu.

Object. *Secondement*, on Objecte, *Que par ces Paroles, les Sermens par le Nom de Dieu, ne peuvent pas être defendus*,

dus, parce que le Pere Celeste les a Commandez; *Car le Pere & le Fils sont un, ce qui ne pourroit pas être, si le Fils defendoit ce que le Pere auroit Commandé.*

Je Répons; Ils sont un veritablement, & ne se peuvent contredire l'un l'autre: Neanmoins, le Pere a donné plusieurs choses aux *Juifs* pour un tems, à cause de leur Infirmité sous *l'Ancienne Alliance*, qui n'avoient qu'une ombre des Biens à venir, & non pas la Substance même des choses, jusqu'à ce que Christ fût venu, qui en étoit la Substance; & par l'Avenement de qui toutes choses se sont évanouïes, à sçavoir, *les Sabbats*, *la Circoncision*, *l'Agneau de Pâque*: Les hommes pratiquoient alors les Sacrifices, lesquels vivoient en des differens avec Dieu, & les uns avec les autres, toutes lesquelles choses ont été abolies à la venüe du Fils, qui est la Substance, la Parole Eternelle & l'Essentiel Serment & l'Amen, en qui les *Promesses de Dieu sont Oui & Amen*, qui est venu, afin que les hommes fussent rachetez & degagez de toute contestation, & pussent mettre fin à la Controverse. Reponse. Les Sermens sous l'Ancienne Alliance.

En troisiéme lieu, On Objecte; *Mais tous les Sermens ne sont pas des Ceremonies, ni aucune partie de la Loy Ceremonielle.* Object.

Je Repons; Hormis que l'on ne fasse voir, que c'est un Precepte Moral, Eternel, & Immuable, cela n'empêche point; Ils ne sont pas non plus d'une Origine si Ancienne que les *Dismes*, & l'Oblation des *Premices*, ou des *Premiers Fruits* de la Terre, qui furent offers par *Abel* & par *Caïn*, dés long-tems avant la *Loy Ceremonielle*, ou avant l'usage des *Sermens*; qui, quelque chose que l'on puisse alleguer au contraire, étoient sans doute des *Ceremonies*, & par cette raison, il n'est pas permis de les pratiquer aujourd'huy. Reponse. Les Dimes ne sont pas permises.

En quatriéme lieu, On Objecte, *Que jurer par le Nom de Dieu, est un Commandement Moral d'une continuelle durée, parce qu'il est marqué de son Culte essentiel & Moral*, Deut. 6. 13. & 10. 20. *Tu craindras* Object.

dras l'Eternel ton Dieu, & tu le serviras lui seul: Tu luy adhereras, & jureras par son Nom,

Reponse. Je Répons; Que cela ne prouve point, que ce soit un Commandement Moral, ni Eternel; car *Moïse* ajoûte celuy là à tous les Commandemens & a toutes les Ceremonies, en divers Passages: Comme *Deut.* 10. 12. 13. disant, *Maintenant, ô Israel, que demande l'Eternel ton Dieu de Toy, sinon que tu craignes l'Eternel ton Dieu, pour cheminer en toutes ses voyes, afin que tu l'aimes, & que tu serves à l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame: En gardant les Commandemens de l'Eternel & ses Statuts, que je te Commande aujourd'huy, afin qu'il te soit bien?* Et au Chapitre 14. *v.* 23. il est fait mention de la crainte de l'Eternel tout ensemble avec les *Dimes.* Il en est de même encore, *Lev.* 19. 2. 3. 6. où il est fait mention de garder les *Sabbats,* & de craindre les *Peres & Meres*, conjointement avec le *Serment,*

Object. *En cinquiéme lieu*, On Objecte; *Que les Sermens solemnels que Dieu avoit Commandé, ne peuvent pas être defendus icy par Christ; car il dit, qu'ils viennent du malin: Mais ceux-cy ne viennent pas du malin; car Dieu n'a jamais Commandé aucune chose qui fût mauvaise, ou qui vint du Malin.*

Reponse. Je Répons; Il y a des choses qui sont *Bonnes*, parce qu'elles sont *Commandées*, & *Mauvaises*, parce qu'elles sont *defendues*: Il y a d'autres choses qui sont *Commandées*, parce qu'elles sont *Bonnes*, & *defendues*, parce qu'elles sont *Mauvaises*. Comme la *Circoncision & les Sermens*, qui étoient *Bons*, quand, & parce qu'ils étoient *Commandez*, & non à aucun autre égard; & derechef, quand & parce qu'ils etoient defendus sous l'Evangile, ils sont *Mauvais*.

Les Sermens sont mauvais parce qu'ils sont defendus.

Et dans toutes les *Ordonnances Judaïques*, quoy que Ceremonieles, il y avoit quelque chose de *Bon*, à sçavoir dans leur Saison, comme Prefigurans quelque bien: Comme, par la *Circoncision*, par les *Purifications*, & par les autres choses, la Sain-

tetê

teté de Dieu étoit representée, & cela, parce que les *Israëlites* devoient être *Saints, comme leur Dieu étoit Saint.* De la même maniere, les *Sermens* sous les *Ombres* & les *Ceremonies*, signifioient la *Verité de Dieu*, sa Fidelité & sa Certitude; & par consequent, que nous devons en toutes choses parler & rendre témoignage à la Verité. Mais le *Temoignage de la Verité* étoit avant tous les *Sermens*, & demeure aprés que tous les *Sermens* sont abolis; & c'est là la Morale de tous les *Sermens*, & aussi long-tems que les hommes y perseverent, il n'y a ni necessité, ni lieu pour les *Sermens*, comme *Polybius* l'a témoigné, qui a dit, *La Pratique des* Sermens *étoit rare parmy les Anciens; mais* la Deloyauté *venant à croître, la Pratique des* Sermens *s'acrût aussi.* A quoy *Grotius* s'accorde, disant, *Il faut se servir d'un Serment, comme d'une Medecine, en cas de necessité. On ne se sert d'un Serment solemnel, que pour suppléer à un manquement. La Legereté des hommes, & leur Inconstance, engendra la defiance, & on inventa le Serment comme un Remede à cela. Basile* le Grand dit, *Que le Jurement est l'effet du peché.* Et *Ambroise, Que les Sermens sont seulement une condescendence à un defaut. Chrysostome* dit, *Que le Serment entra, lors que le mal s'accrût, lors que les hommes exercerent leurs tromperies, lors que tous les fondemens furent bouleversez: Que les Sermens prirent leur commencement, du manque de Verité.* Ces choses là, & autres semblables, sont attestées par plusieurs autres, avec les Autheurs cy-devant mentionnez. Mais quel besoin y a-t-il de témoignages là, où l'évidence des choses parle d'elle-même? Car qui est celuy qui forcera un autre à *jurer*, duquel il est certainement persuadé qu'il abhore de mentir dans ses Paroles? Et de plus encore, comme *Chrysostome*, & les autres disent, *A quoy bon voudras tu contraindre à Jurer celuy, que tu ne crois point qu'il veille dire la Verité?*

La Verite étoit avant les Sermens.

Les Sermens Suppleant aux defauts presuppofez de l'inconstance des hommes.

S. XII. Cela donc qui n'a point été dès le commencement,

mencement, qui n'étoit d'aucun usage au commencement, qui n'eut point son *commencement*, premierement de la volonté de Dieu, mais de l'ouvrage du Diable, causé par le mal, à sçavoir par *l'Infidelité, le Mensonge, & la Tromperie*, & qui fut premierement inventé seulement par l'homme, comme un Remede reciproque de ce mal, dans lequel on invoqua les Noms de leurs *Idoles*; & même ce qui, (comme *Hierome*, *Chrysostome*, & autres le témoignent) fut donné aux *Israelites* de la part de Dieu, comme a des Enfans, afin qu'ils pussent s'abtenir des *Sermens Idolatres des Payens*, Jer. 12. 16. Tout ce qui est tel, est bien éloigné d'être un Commandement Moral & Eternel. Et *finalement*, tout ce qui, par la Profanation & par son Abus, est soüillé de peché, comme les Sermens de ces tems icy le sont abondamment, en jurant souvent & se parjurant, est different de beaucoup de tout autre devoir necessaire & perpetuel d'un Chrêtien: Mais les *Sermens* sont de cette sorte: Donc, *&c.*

Object. *En sixiéme lieu*, On Objecte, *Que Dieu a juré, donc il est bon de jurer.*

Reponse. Je Répons avec *Athanase*; *Puis qu'il est certain que c'est le propre en jurant, de jurer par un autre; il paroît de là, que Dieu, à proprement parler, n'a jamais juré, que seulement improprement: D'où vient qu'en parlant aux hommes, il est dit, qu'il jure, parce que les choses dont il parle, à cause de la certitude & de l'Immutabilité de sa volonté, doivent être reputées pour des Sermens.* Que l'on confere le *Pseaume* 110. 4. là où il est dit. *L'Eternel a juré & il ne s'en repentira point*, &c. Et *je jureray*, (dit-il,) *par moy même, & cela n'est pas un Serment. Car il ne jura pas par un autre, ce qui est la proprieté d'un Serment, mais par soy-même. Par consequent donc Dieu ne jure pas selon la maniere des hommes, ni nous ne pouvons pas de là être encouragez à jurer, mais faisons & parlons de telle sorte, & montrons nous nous mêmes tels en parlant & agissant, que nous n'ayons point de besoin d'un*

Athan. in pass. & cruc. Domic.

Dieu ne jure pas par un autre, mais par soy-même.

Serment

Serment avec nos Auditeurs ; & que nos Paroles ayent d'elles mêmes le témoignage de la verité, car par ce moyen nous imiterons Dieu sincerement.

En septiéme lieu, On Objecte, *Christ jura & nous devons l'imiter,* Objection.

Je Répons, Que Christ ne jura point, & quand il auroit juré, étant encore sous la Loy, cela ne nous obligeroit en aucune maniere sous l'Evangile, non plus que la *Circoncision*, ni la Celebration de *l'Agneau Pascal*. Et c'est touchant cela que *Hierome* dit, *Toutes les choses qui convenoient à nôtre Seigneur, ne nous conviennent pas à nous qui sommes Serviteurs*, &c. *Le Seigneur jura comme Seigneur, à qui personne ne defendoit de jurer : Mais à nous qui sommes Serviteurs, il n'est pas permis de jurer, parce qu'il nous est defendu par la Loy de nôtre Seigneur. Neanmoins, de peur que nous ne souffrissions du scandale par son Exemple, il n'a pas juré, puis qu'il nous a Commandé de ne jurer point.* Reponse. Hier. lib. Ep. part 3. tract. 1. Ep. 2.

En huitiéme lieu, On Objecte ; *Que* Paul *jura, & cela souvent*, Rom. 1. 9. Phil. 1. 8. disant, *Car Dieu m'est témoin*, 2. Cor. 11. 10. *Comme la verité de Christ est en moy.* 2 Cor. 1. 23. *J'appelle Dieu à témoin sur mon Ame. Je dis la verité en Christ, je ne mens point*, Rom. 9. 1. *Voicy je vous dis devant Dieu, que je ne mens point. C'est ainsi qu'il requiert les Sermens des autres*, Gal. 1.20. *Je vous ajure* (dit-il) *devant Dieu & le Seigneur Jesus Christ*, 1 Thess. 5. 27. *Je vous charge par le Seigneur, que cette Epitre soit Leüe à tous les Freres. Mais* Paul *n'auroit pas voulu avoir fait ainsi, si toutes sortes de Sermens avoient été defendus par Christ, de qui il étoit Apôtre.* Objection.

A tout cela, je Répons, *Premierement*, Que l'usage de ces Formulaires de parler, ni ne sont des *Sermens*, ni ne sont reputez pour tels par nos Adversaires. Car lors que dans l'occasion, dans des affaires de grande Importance, nous avons dit, *Nous disons la verité en la crainte de Dieu & devant luy, lequel est nôtre Témoin, & le scrutateur de nos cœurs,* Reponse. Les Ceremonies d'un Serment.

ajoûtant

ajoûtant de pareilles sortes d'attestatious, lesquelles nous n'avons jamais refusées dans des matieres de consequence; Neanmoins on a requis de nous un *Serment* encore de plus, avec la Ceremonie de mettre nos mains sus le Livre, de lever la main ou les doigts, avec cette commune forme d'Imprecation tout ensemble. *Ainsi Dieu me veille aider*, ou bien, *Que l'Eternel Dieu tout Puissant m'aide, ou me soit Propice. Secondement*, Cela contredit l'Opinion de nos Aversaires, parce que *Paul*, n'y ne parut jamais devant un Magistrat qui ait exigé un *Serment* de luy, n'y n'administra point luy même l'Office d'un Magistrat en offrant le Serment à quelqu'autre. *En 3. lieu*, La Question n'est pas, de ce que *Paul* ou *Pierre* ont fait, mais de ce que leur Maître & le nôtre a enseigné de faire. Et si *Paul* a *juré*, (ce que nous ne croyons point) il a peché contre le Commandement de Christ, même suivant leur Opinion; parce qu'il ne *jura* pas devant un *Magistrat*, mais dans une *Epitre* à ses Freres.

Objection. *En neuvième lieu*, On Objecte, *Esaïe* 65. 16. là où parlant des tems de l'Evangile, il dit, *Celuy qui le benira en la terre, le benira au Dieu de verité; & celuy qui jurera en la terre, jurera par le Dieu de verité: Parce que les angoisses du passé seront oubliées, & parce qu'elles seront cachées arriere de mes yeux. Car voicy, je m'en vais creér de Nouveaux Cieux & une Nouvelle Terre: Par consequent en ces tems icy, nous devons jurer par le nom de l'Eternel.*

Réponse. Je Répons; Il est ordinaire aux Prophetes d'exprimer les plus grands devoirs des *Tems Evangeliques*, en *Termes de Moïse*, comme il paroît entr'autres du 31. *Jeremie v.* 38, 39, 40. *Ezech.* 36. 25. & 40. Et *Es.* 45. 23. *J'ay juré par moy même, que tout genoüil ployera devant moy, & toute Langue jurera par moy.* Là où la Justice de la Nouvelle *Jerusalem*, la Pureté de *l'Evangile*, avec son *Culte Spirituel*, & la Profession du *Nom de Christ*, sont exprimez sous des Formulaires de parler, usitez à *l'Ancienne Jerusalem*, sous les Lavemens de la Loy,

les noms des Ceremonies, du Temple des Services, des Sacrifices, des Sermens, *&c.* Et même ce que le Prophete dit icy, de *jurer*, l'Apôtre *Paul* l'Interprete expressément, par Confesser, ou donner loüange, disant, *Rom.* 14. *v.* 11. *Car il est Ecrit, je suis vivant, dit le Seigneur, que tout genouil ployera devant moy, & toute Langue Confessera Dieu.* Ce qui étant sincerement consideré, personne ne peut ignorer, que ces Paroles, que le Prophete écrit sous la Loy, quand les Sermens Ceremoniels étoient en usage, à sçavoir *Toute Langue jurera*, ne soient exprimées par celles-cy, *Toute Langue Confessera*, l'Apôtre étant sous l'Evangile, quand ces Sermens devinrent abolis. Jurer est exprimé par Confesser sous l'Evangile.

En dixiéme lieu, On Objecte; *Mais l'Apôtre* Paul *approuve les Sermens pratiquez parmy les hommes, quand il Ecrit*, Heb. 6. 16. *Car les hommes à la verité jurent par un plus grand qu'eux, & le Serment fait pour Confirmation, leur est la fin de tout different. Mais il y a bien autant de Contestations, autant de Tromperies & de Differents en ce tems icy, qu'il y en eut jamais en ceux là: Par consequent donc la necessité des Sermens demeure encore.* Objection.

Je Répons; L'Apôtre dit à la verité dans cét endroit, ce que les hommes de ce tems là faisoient, lesquels vivoient en Controverses & en Incredulité, & non pas ce qu'ils devoient avoir fait, ni ce que les Saints faisoient, lesquels étoient dégagez & rachetez de Contestations & d'Incredulité, & étoient venus à Christ, la Verité & l'Amen de Dieu. De plus, il ne fait seulement qu'allusion à une certaine Coûtume ordinaire parmy les hommes, afin de pouvoir exprimer la fermeté de la *Promesse Divine*, & pour pouvoir exciter dans les Saints tant plus de *Confiance* en Dieu, qui les leur promettoit, & non pas afin de les soliciter à *jurer* contre la Loi de Dieu, ou pour les confirmer en cela; Nenni, point du tout: Car aussi n'enseigne-t'il pas non plus aux *Chrêtiens*, 1 Cor. 9. *v.* 24. les vaines Réponse.

Courses,

Courses, par lesquelles les Hommes souventefois se fatiguent, même jusqu'à la Destruction de leurs Corps, pour r'emporter un Prix Corruptible : Ni Christ non plus qui est le *Prince de Paix*, n'enseigne pas ses Disciples à Combatre, quoi qu'il apprenne, *Luc* 14. *v.* 31. ce qu'il faut que les Rois fassent, qui sont accoûtumez à Combatre. comme de Prudens Guerriers en cela. Secondement, Quant à ce qui regarde les *Contestations*, les *Perfidies*, & les *Defiances* parmi les Hommes, lesquelles nos Aversaires affirment s'être accrues à un si haut point que le *Jurement* est à present aussi nécessaire qu'il ait jamais été. C'est ce que nous ne nions du tout point; car nous voyons, & l'experience de tous les jours nous l'enseigne, que toute sorte de Tromperie & de Malice s'augmente parmi les Hommes du Monde; & parmi les Faux Chrêtiens, mais non pas parmi les Veritables Chrêtiens. Mais parce que les Hommes ne peuvent pas se confier l'un à l'autre, & que pour cette Raison ils demandent des *Sermens* les uns aux autres, il ne s'ensuivroit pas pour cela, que les vrais Chrêtiens dûssent faire la même chose, eux que Christ a amenez à la vraye Fidelité, & à la Probité, tant envers Dieu, que l'un envers l'autre, & par cette raison les a delivrés des *Contestations*, des *Perfidies*, & par consequent des *Sermens*.

La Tromperie parmi les faux Chrêtiens, & non parmi les vrais Chrêtiens.

Object.

En Onziéme lieu, On objecte, *Nous accordons que parmi les vrais Chrêtiens, il n'est pas besoin de Sermens; mais par quel moyen les connoîtrons nous indubitablement? Il s'ensuivra donc que les Sermens sont nécessaires à present, & qu'il est permis aux Chrêtiens de Jurer, assavoir, afin que l'on puisse satisfaire à tel qui ne voudra pas reconnoître celui-ci, ou cet autre Homme pour être Chrêtien.*

Reponse.

La Verité étoit avant les Sermens.

Je repons, Il n'est en aucune façon point permis à un Chrêtien de *Jurer*, lequel Christ a appellé à sa Verité Essentielle, laquelle étoit devant tous les *Sermens*, lui défendant de *Jurer*; & au contraire, lui commandant de parler en Verité, dans toutes

Choses,

choses à l'honneur de Christ qui l'a appellé, afin qu'il paroisse que les *Paroles* de ses Disciples peuvent étre aussi veritablement crües que tous les *Sermens* de tous les hommes Mondains. Et il ne leur est pas permis non plus d'étre Infideles en cecy, afin qu'ils fassent plaisir aux autres, où afin qu'ils puissent éviter leur prejudice: Car ce fût ainsi que les Premiers Chrétiens demeurerent Fideles, durant quelques Siecles, lesquels étant requis de *jurer*, répondirent unanimement, *Je suis Chrétien, je ne jure point.* Que diray-je des *Payens*, dont quelques-uns sont parvenus à ce degré? Car *Diodore le Sicilien* raporte, lib. 16. *Que de donner la main droite, parmy les* Perses, *étoit un signe que l'on disoit la Verité.* Et les *Scythes*, comme *Qu. Curse* rapporte, disoient dans leurs Conferences avec *Alexandre le Grand*, *Ne pense pas que les* Scythes *confirment leur Amitié en jurant; ils jurent en tenant leurs promesses.* *Stobée* dans son troisiéme Sermon, dit que *Solon* disoit, *Un homme de Bien doit être en une telle estime, qu'il n'ait pas besoin de Serment, parce que cela doit étre reputé comme une diminution de son Honneur, s'il est contraint de jurer.* *Pythagore*, dans sa Harangue, entr'autres choses, tient cette Maxime, quand à ce qui concerne l'Administration de la Republique: *Que personne n'apelle Dieu à Temoin par Serment, non pas méme en Jugement; mais que tout le monde s'accoûtume à parler de telle sorte, qu'il puisse devenir digne que l'on s'y confie, méme sans Serment.* *Basile* le Grand loüe *Clinias*, un Payen, *de ce qu'il aima mieux payer trois Talents, qui sont environ trois mille Livres Sterlings, que de jurer.* *Socrate*, comme *Stobée* le raporte, Sermon 14. dit cette Sentence, *Le devoir des gens de Bien demande, qu'ils fassent connoitre au Monde, que leurs Mœurs & leurs Actions sont plus fermes que les Sermens.* Le Jugement *d'Isocrate* étoit de méme. *Platon* s'opposa aussi aux Sermens dans ses Jugemens, sur la Foy 12. *Quintilien* fait cette Remarque, *Qu'anciennement*

Les Jugemens des Payens contre les Sermens.

c'étoit une espece d'infamie, si l'on demandoit à quelqu'un de jurer; mais que de demander le Serment à un homme Noble, étoit comme si on l'examinoit par le Bourreau. Marc Antoine, Empereur de *Rome*, dit dans sa Description d'un homme de Bien, *Que son Integrité est t'elle, qu'il n'a point de besoin de Serment.* C'est ainsi aussi que quelques Juifs l'ont attesté, comme *Grotius* le raporte de *Maïmonides*, *C'est le meilleur pour un homme, de s'abstenir de tous les Sermens.* Les *Esseens*, comme *Philon Juif*, le raporte, *estimoient leur paroles plus fermes que les Sermens; & les Sermens étoient estimez parmy eux, comme des choses non necessaires.* Et *Philon* luy même parlant du Troisiéme Commandement, explique son sentiment en ces termes, à sçavoir, *Il seroit bien mieux de ne jurer point tout à fait, mais d'être accoûtumé à parler en Verité, afin que les paroles toutes nues puissent avoir la force d'un Serment.* Et en quelqu'autre endroit, il dit, *Il est plus conforme à la raison naturelle, de s'abstenir tout à fait de Jurer;* en persuadant, *que tout ce qu'un homme de bien dit, peut valoir autant qu'un Serment.*

Les Sermens abregez par Christ.

Qui est-ce donc qui peut douter plus long-tems, puis que Christ vouloit que ses Disciples parvinssent au plus haut point de perfection, il n'ait abrogé les *Sermens* comme un Rudiment d'infirmité, & n'ait étably en leur place, l'usage de la *Verité*? Qui est-ce qui peut penser aujourd'huy d'avantage, que les *Saints Martyrs*, & les *Anciens Peres* des trois Premiers Siecles, & plusieurs autres depuis ce tems-là, se soient tellement opposez aux *Sermens*, seulement afin de pouvoir censurer les *Sermens* vains & temeraires, par les Creatures & par les Idoles des Payens, qui étoient aussi defendus sous la Loy de *Moïse*; & non pas aussi bien le *Jurement* par le vray Dieu, en Verité & Justice, ce qui étoit là Commandé? Comme *Policarpe*, *Justin Martir*, Apolog. 2. & plusieurs *Martyrs*, comme *Eusebe* le recite. *Tertulien* dans son Apolog. chap. 32 &.

Les Temoignages des Peres contre les Sermens & les Juremens.

& *Scap.* chap. 1. de l'Idolatrie, chap. 11. *Clement Alexandrin* Strom. liv. 7. *Origene.* sur Matt. Tract. 25. *Cyprien*, li 3. *Athanase* sur la Pass. & la Croix du Seigneur Jesus Christ. *Hilaire* sur Matt. 5. 34. *Basile le* Grand sur le Pseaume 14. *Gregoire de Nisse*, sur le Canti. de l'Or. 13. *Gregoire de Nazianze*, dans le Dialogue contre les Juremens. *Epiphane*, contre l'Heresie liv. 1. *Ambroise*, des Vierg. liv. 3. Le même, sur Matt. 5. *Chrysostome* sur la Genese, Homelie 15. Le même, Homelie sur les Actes des Apôtres, chap. 3. *Hierome*, Epit. liv. part 3. Epitre 2. Le même, sur Zach. liv. 2. cap. 8. Le même, sur Matth. liv. 1. chap. 5. *Augustin*, de Sermon. Dom. Serm. 28, *Cyrille*, sur Jerem. 4. *Theodoret* sur Deut. 6. *Isidore Pelusiota.* Epit. liv. 1. Epit. 155. *Chromateus*, sur Matt. 5. *Jean Damascene*, liv. 3. chap. 16. *Cassiodore*, sur le Pseaume 94. *Isidore d'Hispale* chap. 31. *Antiochus* in Pandect. script. Hom. 62. *Beda*, sur Jac. 5. *Haimo*, sur l'Ap. *Ambroise Ausbert*, sur l'Apoc. *Theophylacte*, sur Matth. 5. *Pascal Retbert*, sur Matth. 5. *Othon Bronsfelse*, sur Matt. 5. *Druthmarus*, sur Matth. 5. *Euthymius Eugubinus* Bibliotheca vet. part. in Matth. 5. *Oecuminius*, sur Jaq. chap. 5. 12. *Anselme*, sur Matth. 5. Les *Vaudois*, *Wiclef*, *Erasme*, sur Matth. 5. & sur Jacques 5. Qui est-ce qui peut lire ces passages, & douter de leur sens sur cette mattiere ? Et qui est-ce qui croyant qu'ils sont contre tous les Sermens, peut jetter une si grande indignité sur le Nom de Christ, que de tâcher d'assujetir de nouveau ses Sectateurs à une si grande indignité ? N'est-il pas plûtôt tems que tous les gens de Bien travaillent à éloigner des *Chrêtiens* cet abus & cette infamie ?

En dernier lieu, On Objecte ; *Cela introduira la Fraude & la Confusion, car les Imposteurs contreferont la Pieté & tous les Benefices de cette Dispensation, ils feront sans aucune crainte d'être punis.* Object.

Je Repons ; Il y a deux choses, qui obligent un homme Repons.

homme à dire la Verité, *Premierement*, ou bien la crainte de Dieu dans son cœur, & l'amour de la Verité; car là où celle-cy est, il n'est point besoin de *Serment* pour dire la Verité: Ou la *deuxiéme*, la crainte du châtiment de la part du Juge.

La Punition des Menteurs C'est pourquoy que l'on détermine qu'il y ait une même punition, ou plûtôt une plus rigoureuse pour ceux qui font profession d'une si grande Verité dans leurs Paroles, & une si grande simplicité dans le cœur, qu'ils ne sauroient Mentir, & une si grande Reverence envers la Loy de Christ, qu'à cause de la Conscience ils refusent de *Jurer* en aucune maniere, s'ils viennent à manquer; par ce moyen là, il y aura le même bon ordre, & même une plus grande asseurance contre les Trompeurs, que si les *Sermens* étoient continuels; & de plus aussi par ce châtiment plus severe, auquel ces faux Dissimulez seront exposez; de là les Méchans seront plus épouvantez, & les Gens de Bien delivrez de toute oppression, & dans leurs Biens & dans leur Liberté tout ensemble. Et c'est pour cette raison, qu'à cause de leurs *Consciences* Tendres, Dieu a souvent égard aux Magistrats & à leur état, comme à une chose qui luy étoit la plus agréable. Mais s'il y a personne qui puisse douter encore de la chose, à sçavoir si cela se peut pratiquer sans confusion dans la Republique, qu'il considere l'Etat des *Païs-Bas-Unis*, & il verra le bon effet qui en revient. Car à cause du grand nombre de Marchands, plus qu'en aucun autre lieu, il y a là de trés-frequentes occasions pour cela; & quoy que le nombre de ceux qui sont de cette opinion soit considerable, ausquels les Etats ont condescendu depuis cent ans, & y condescendent encore tous les jours; neanmoins, jusques icy il ne s'en est ensuivi rien qui ait causé du prejudice sur cela à la Republique, au Gouvernement, ni au bon Ordre, mais plûtôt un grand avantage pour le Commerce, & aussi pour la Republique semblablement.

§. XII. Et

§. XIII. En sixiéme lieu, La derniere Chose qu'il y a à considerer, c'est la *Vengeance* & la *Guerre*, qui est un Mal aussi opposé & aussi contraire à l'Esprit & à la Doctrine de Christ, que la *Lumiere* aux *Ténébres*. Car, comme il est évident, par ce qui à été dit, que c'est par le mépris de la Loi de Christ, que le Monde entier est rempli de divers *Sermens, de Maledictions, de Profanations blasphematoires*, & *de Parjures horribles*; tout de même aussi par mépris de la même Loi, le Monde est rempli *de Violence, d'Oppression, de Meurtres, de Ravissemens de Femmes, de Filles, de Saccagemens, de Brigandages, d'Embarassemens, de Desolations*, & de toutes sortes de *Lasciveté* & de *Cruauté*: Tellement, qu'il est étrange que des Hommes, faits à l'Image de *Dieu*, ayent pû degenerer si fort, qu'ils portent plûtôt l'Image & la Nature de Lyons Rugissans, de Tygres Déchirans, de Loups Devorans, & de Sangliers Furieux, que de Creatures Raisonnables revetues de Raison. Et n'est ce pas encore beaucoup plus admirable, que cet *Horrible Monstre* puisse trouver place, & soit fermenté parmi ces Personnes, qui font profession d'être les *Disciples* de nôtre *Paisible Seigneur* & *Maître* Jesus Christ, qui est appellé par *Excellence, Le Prince de Paix*, & qui a expressément defendu à ses Enfans toute sorte de Violence; & leur a Commandé au contraire, que suivant son Exemple, ils suivissent la Patience, la Charité, l'Indulgence, & les autres Vertus dignes d'un Chrêtien?

La Vengeance & la Guerre contraires à Christ.

Ecoutez donc ce que dit ce grand Prophete, lequel il est ordonné à toute Ame d'oüir, sous Peine d'être retranchée, *Matth.* 5. depuis le verset 38, jusqu'à la Fin du Chapitre. Car voici ce qu'il dit; *Vous avez entendu, qu'il a été dit, Oeil pour Oeil, & Dent pour Dent: Mais moi je vous dis, Ne resistez point au Méchant; Mais si quelqu'un te frape en ta Joüe droite, tourne lui aussi l'autre. Et si quelqu'un veut plaider contre toi, & t'ôter ton Saye, laisse lui*

La Vengeance defendue par Christ.

encore le Manteau. Et si quelqu'un te veut contraindre d'aller avec lui une lieüe, vas en deux. Donne à celui qui te demande ; & ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi. Vous avez entendu qu'il a été dit, Tu aymeras ton Prochain, & tu hairas ton Ennemi : Mais moi, je vous dis, Aymez vos Ennemis, benissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, & priez pour ceux qui vous courentsus, & qui vous persecutent : Afin que vous soyez Enfans de vôtre Pere qui est aux Cieux. Car il fait lever son Soleil sur les Méchans & sur les Bons, & envoye sa Pluïe sur les Justes & sur les Injustes. Car si vous aymez ceux qui vous ayment, quel Salaire en aurez vous ? Les Peagers mêmes ne font ils pas le même ? Et si vous faites accueil seulement à vos Freres, que faites vous plus que les autres ? Les Peagers mêmes ne font ils pas aussi le même ? Soyez donc parfaits, comme vôtre Pere qui est aux Cieux est parfait.

La Loi de Christ plus parfaits que celle de Moïse.

Ces paroles, par rapport à la *Vengeance*, comme les precedentes par rapport & en cas de *Jurement*, defendent de certaines Choses, qui autrefois étoient permises aux Juifs considerez dans leur Etat, & dans leur Dispensation ; & elles Commandent à tous ceux qui veulent être les Disciples de Christ, une Signification de Charité, comme aussi de Patience & de Souffrance, plus parfaite, plus éminente, & plus pleine, qu'il n'en étoit requis d'eux en ce Tems-là, en cet Etat, & en cette Dispensation, par la Loi de *Moïse*. Ce n'est par là seulement le Jugement de la plûpart, sinon de tous les Anciens Peres (comme on les appelle) des trois premieres Centaines d'Années après Christ, mais aussi de plusieurs autres ; & en general de tous ceux, qui ont entendu comme il faut, & qui ont multiplié la Loi de Christ touchant le *Jurement* ; comme il paroit par *Justin Martyr* in Dialog. cum Tryph. ejusdemque Apolog. 2. Item ad Zenam. *Tertul.* de Corona Militis. It. Apolog. cap. 21, & 37. It. lib. de Idolol. c. 17, 18,

18, 19. It. ad Scapulam cap. 1. It. adverſus Jud. cap. 7, & 9. It. adv. Gnoſt. It. ad Marc. c. 4. It. lib. de Patientia, c. 6, 10. *Orig.* cont. Celſum, lib. 3, 5, 8. It. in Joſuam, hom 12. cap. 9. It. in Mat. cap. 26. Tract. 36. *Cypr.* Epiſt. 56. It. ad Cornel. Lactan. de juſt. lib. 5. c. 18. lib. 6. c. 20. *Ambr.* in Luc. 22. *Chryſoſt.* in Mat. 5. hom. 18. It. in Mat. 26. hom. 85. It. lib. 2. de Sacerdotio. It. in 1 Cor. 13. *Chromat.* in Mat. 5. *Hieron.* ad Ocean. It. lib. Epiſt pa. 3. Tom. 1. Ep. 2. *Athan.* de Inc. Verb. Dei. *Cyril. Alex.* lib. 11. in Johan. cap. 25, 26. Et même *Auguſtin*, quoi qu'il varie beaucoup ſur cette matiere, néanmoins dans ces Paſſages il condanna le *Combat*, Epiſt. 158, 159, 160. It. ad Judices, Epiſt. 2F3. It. ad Darium, & lib. 21. It. ad Fauſtum, cap. 76. lib. 22. de Civit. ad Marc. cap. 6. comme *Sylburgius* le rapporte. *Euthim.* in Mat. 26. & pluſieurs autres de ce Siecle. *Eraſmus* in Luc. cap. 3, & 22. *Ludov. Vives* in Introduc. ad Sap. *J. Ferus*, lib. 4. Comment. in Mat. 7. & Luc. 22.

Témoignages des Perſecuteurs contre le Combat.

Il eſt évident de ceci, qu'il y a une ſi grande Connexion entre ces deux Preceptes de Chriſt, que comme ils furent prononcez & commandez par lui dans un ſeul & même Tems ; auſſi furent-ils reçûs de la même maniere par les Hommes de tous les Siecles, non ſeulement dans la premiere Publication, par le petit Nombre des Diſciples, mais auſſi après que les Chrêtiens ſe furent augmentez, dans les Trois Cent premieres Années. Et même auſſi dans l'*Apoſtaſie*, l'un n'étoit point laiſſé & rejetté ſans l'autre ; & aujourd'hui encore de nouveau dans la *Reſtitution*, & dans le renouvellement de la Predication de l'*Evangile Eternel*, ils ſont reconnus comme des Loix Eternelles & qui ne changent point, appartenans proprement à l'*Etat Evangelique* & à la *Perfection* d'icelui : De laquelle ſi aucun ſe retire, il eſt fruſtré de la Perfection d'un *Homme Chrêtien*.

Les Loix de Chriſt dans le Nouveau Teſtament ſont irreconciliables avec la Perſecution les Guerres & les Combats.

Ff

Et veritablement les paroles font si claires en elles mêmes que (selon mon Jugement) elles n'ont point besoin d'illustration pour expliquer leur Sens: Car il est aussi aisé de concilier les plus grandes Contradictions, que d'accorder ces Loix de nôtre Seigneur Jesus Christ, avec les Méchantes Pratiques des *Guerres*; car elles sont visiblement Incompatibles. Toute Personne qui peut concilier ceci, *Ne resistez point au Méchant*, avec, *Resistez à la Violence par la Force*; & encore, *Presente lui aussi l'autre Joüe*, avec, *frapez derechef*; & aussi, *Aimez vos Ennemis*, avec, *Ruine les, fais en ta Proye, poursui les par le Fer & par le Feu*; ou bien, *Priez pour ceux qui vous calomnient*, avec, *persecutez vous mêmes par Amandes, par Emprisonnemens, & par la Mort même*, & non seulement ceux qui, *ne vous persecutent point*, mais *ceux qui cherchent de bon Cœur, & desirent vôtre Eternelle & Temporelle Santé.* Toute Personne, dis-je, qui peut trouver le Moyen de concilier ces Choses, peut être crû aussi avoir trouvé un moyen de concilier *Dieu* avec le *Diable*, *Christ* avec l'*Antechrist*, la *Lumiere* avec les *Ténébres*, & le *Bien* avec le *Mal.* Mais si ceci est impossible, comme à la verité cela l'est, l'autre sera aussi impossible, & les Hommes ne font que se tromper eux mêmes & les autres aussi, tant qu'ils se hazardent hardiment de confirmer des Choses absurdes & impossibles.

§. XIV. Néanmoins, parce que quelques uns, peut-être par *Imprudence*, & par la Force de la *Coûtume* & de la *Tradition*, transgressent ce *Commandement de Christ*, je ferai voir briévement combien la *Guerre* contredit ce Precepte, & combien ils sont incompatibles l'un avec l'autre; & par consequent, Que la *Guerre n'est en aucune façon permise à ceux qui veulent être Disciples de Christ*. Car,

Matt. 5. 43. Premiérement, Christ Commande, *Que nous aimions nos Ennemis*: Mais la Guerre tout au contraire, nous enseigne de les haïr & de les détruire.

Secon-

Secondement, L'Apôtre dit, *Que nous n'avons point la guerre contre la Chair & le Sang, & que nous ne Luttons point selon la Chair & le Sang*; Mais la Guerre exterieure est selon la chair, & contre la Chair & le Sang, pour répandre l'un, & pour détruire l'autre. Ephes. 6.12

En troisiéme lieu, L'Apôtre dit, *Que les Armes de nôtre Guerre ne sont point Charnelles, mais Spirituelles*, Mais les Armes de la Guerre exterieure sont Charnelles, telles que sont les Canons, les Mousquets, les Lances, les Epées, &c. desquelles il n'est point fait de mention dans l'Armure décrite par *Paul*. 2 Cor. 10.4.

En quatriéme lieu, Parce que *Jacques* témoigne, *Que les Combats & les Querelles, viennent des Convoitises, qui guerroient dans les Membres des Hommes Charnels.* Mais les Chrétiens, c'est à dire ceux qui sont veritablement Saints, *ont Crucifié la Chair avec ses affections & ses Convoitises*; Par consequent donc ils ne peuvent pas s'y abandonner en faisant la Guerre. Jaq. 4. 1. Gal. 5. 24.

En cinquiéme lieu, Parce que les Prophetes *Esaïe* & *Michée*, ont Prophetisé en termes expres, *Que dans la Montagne de la Maison de l'Eternel, Christ jugera les Nations, & alors ils forgeront leurs Epées en Socs de Charrües*, &c. Et les *Anciens Peres* des trois Premieres Centaines d'Années aprés Christ, affirmoient que ces Propheties furent accomplies dans les Chrétiens de leur Tems, qui avoient beaucoup d'aversion pour la Guerre; sur quoy on peut voir *Justin Martir*, *Tertulien*, & les autres: Ce qui ne doit point sembler étrange à personne, puisque *Philon Juif* rend suffisamment témoignage des *Esseniens*, *Qu'il ne s'en trouva pas un seul parmy eux, qui voulût faire des Instrumens de Guerre.* Mais combien Jesus est-il venu plus avant, *afin d'empêcher ses Sectateurs de Combattre, & qu'il pût les porter à la Patience & à la Charité?* Es. 2. 4. Mich. 5. 24. Les Chrétiens de l'Eglise Primitive sont contre la Guerre.

En sixiéme lieu, Parce que le Prophete avoit pre-

Es. 65.15. dit, *Qu'il n'y auroit personne de Blessé ni de Tüé dans toute la Sainte Montagne de l'Eternel*: Mais la Guerre exterieure est ordonnée pour tüer & pour détruire,

En septiéme lieu, Parce que Christ dit, *Que son Regne*
Jean 18.36. *n'étoit point de ce Monde*, & que pour cette raison, *ses Serviteurs ne combatront point*: Par consequent ceux qui combatent, *ne sont*, *ni ses Disciples*, *ni ses Serviteurs.*

En hüitiéme lieu, Parce qu'il censure *Pierre*, pour
Mat. 26. 52. s'être servy de l'Epée, disant, *Remets ton Epée en son lieu*, *car tous ceux qui prendront l'Epée*, *periront par l'Epée.* Surquoy *Tertulien* parle fort bien, lib. de Idol. *Comment celuy-là Combatra-t-il en Paix avec l'Epée que le Seigneur avoit enlevé? Car quoy que les Soldats vinssent à* Jean, *& receussent une forme d'Observation; Si de même le Centenier crût dans la suite, il desarma chaque Soldat, en desarmant* Pierre. Le même de *Coro. Mil.* demande, *Sera-t-il permis de se servir de l'Epée le Seigneur disant, que celuy qui se servira de l'Epée, perira par l'Epée?*

En neuviéme lieu, Parce que l'Apôtre exhorte les
Rom. 12.19. Chrétiens, *Qu'ils ne se defendent point*, *ni ne se vengent point eux mêmes*, *en rendant mal pour mal*; *mais à donner lieu à la Colere*, *parce que la vengeance appartient au Seigneur. Ne sois point surmonté par le mal*, *mais surmonte le mal par le bien. Si ton ennemy a faim*, *donne luy à manger*, *s'il a soif*, *donne luy à boire.* Mais la Guerre par tout enseigne & commande des choses entierement contraires.

En dixiéme lieu, Parce que Christ *appelle ses En-*
Marc 8. 34. *fans à porter sa Croix*, *& non pas à Crucifier*, *ou à tüer les autres*, il les appelle à la *Patience*, & non pas à la *Vengeance*; *à la Verité*, *& à la Simplicité*, & non pas aux *Frauduleux Stratagemes de la Guerre*, ou joüer le Personnage d'un *Flateur*; ce que *Jean* luy même défend; *de fuir la Gloire de ce Monde*, & de ne *l'acquerir point par des efforts Militaires.* Par consequent donc la Guerre est tout à fait contraire à la Loy & à l'Esprit de Christ.

XV. §

§. XV. Mais on Objecte, *Qu'il est permis de faire la Guerre, parce* qu'Abraham *fit la Guerre avant que la Loy fût donnée, & les* Israëlites *après que la Loy eut été donnée.* Objection.

Je Répons, comme cy-devant, 1. *Qu'Abraham* offrit des Sacrifices en ce tems là, & Circoncit les Mâles: Ce qui néanmoins ne nous est pas permis de faire sous l'Evangile. Reponse.

2. Que la Guerre, ni Defensive, ni Offensive, n'étoit permise aux *Israëlites* de leur propre volonté, ou par leur propre Conseil, & par leur conduite, mais ils étoient obligez, à toutes les fois, s'ils vouloient avoir un heureux succez, de s'enquerir premierement, *de l'Oracle de Dieu.* Les Israëlites allant à la Guerre Consultoient l'Oracle de Dieu.

3. Que leur Guerres contre les Nations Impies, étoient une Figure de la Guerre Interieure des veritables Chrêtiens contre leurs ennemis Spirituels, en quoy nous surmontons le Diable, le Monde & la Chair.

4. Il y a quelque chose d'expressément défendu par Christ, *Mat.* 2. 26. qui étoit accordé aux Juifs en leur tems, à cause de leur dureté, ou de leur rudesse; & tout au contraire, nous sommes commandez d'avoir cette Patience particuliere, & cet exercice de Charité, que Moïse ne commandoit point à ses Disciples. De là vient que *Tertulien* dit fort bien contre *Marc. Christ enseigne veritablement une nouvelle Patience, même en défendant de se venger d'une injure, ce qui étoit permis par le Createur.* Et au liv. de Patien. *La Loy trouve plus qu'elle n'a perdu, en ce que Christ dit, Aimez vos ennemis.* Et au tems de *Clement Alexandrin*, les Chrêtiens étoient si éloignez de faire la Guerre, qu'il rend témoignage qu'ils n'avoient point de marques ou d'enseignes de violence parmi eux, disant, *Il n'y a, ni de visage d'Idoles à peindre, ausquelles il n'est pas seulement permis de regarder, n'y d'Epée, n'y d'Arc pour ceux qui suivent la Paix, n'y de Coupes pour ceux qui sont moderez & temperans, comme dit* Sylvius Disc. de Rev. Belg. Quelque chose de permis dans le vieux Testament à cause de la dureté de cœur.

Secon-

Objeċt. Secondement, On objeċte, *Que la Defence eſt de Droit Naturel, & que la Religion ne détruit point la Nature.*

Reponſe. Je répons, Quand cela ſeroit vrai ; ce n'eſt pas détruire la Nature que d'obéir à Dieu, & nous recommander nous mêmes à lui en Foi & en Patience, mais c'eſt plûtôt l'exalter & la perfeċtionner ; à ſçavoir, en l'élevant de la Vie Naturelle à la Surnaturelle, par Chriſt vivant au dedans, & la conſolant, afin qu'elle puiſſe faire toutes Choſes, & qu'elle ſoit renduë plus que Viċtorieuſe.

Objeċt. En troiſiéme lieu, On objeċte, *Que* Jean *n'annula pas ni ne condanna la* Guerre, *quand les Soldats vinrent à lui.*

Reponſe. Je répons, Que s'enſuit-il de là ? La Queſtion n'eſt point touchant la Doċtrine de *Jean*, mais il s'agit de celle de *Chriſt*, de qui nous ſommes les Diſciples, & non pas de *Jean* : Car c'eſt *Chriſt*, & non pas *Jean*, qui eſt ce Prophete, lequel nous devons tous écouter. Et quoi que Chriſt ait dit, Luc 7. 28. *Qu'entre ceux qui ſont nez de Femme, il n'y ait nul Prophete plus grand que* Jean Batiſte ; il ajoûte néanmoins, *Que celui qui eſt le moindre au Royaume de Dieu, eſt plus grand que lui.* Mais quelle fut la Reponſe de *Jean*, afin que nous puiſſions voir, ſi elle peut juſtifier les Soldats de ce tems-là ? Car ſi on la conſidere de près, il paroîtra, que ce qu'il propoſe aux Soldats, leur defend manifeſtement cet Emploi ; car il leur commande, Luc 3. 14. *de n'uſer point de Concuſſion, ou de Violence envers Perſonne, & de ne Tromper Perſonne* ; mais qu'ils *fuſſent contents de leurs Gages.* Conſiderez donc de quoi *Jean* diſpenſe les Soldats, à ſçavoir, De n'uſer point de Violence ou de Tromperie contre Perſonne ; ce qui étant ôté, dites moi je vous prie, comment les Soldats peuvent faire la Guerre ? Car l'*Artifice*, la *Violence*, & l'*Injuſtice*, ne ſont-elles pas les trois Proprietez de la *Guerre*, & les Conſequences naturelles des *Batailles ?*

En

En quatriéme lieu, On objecte, *Que* Corneille, *& ce Centenier, dont-il est fait mention,* Mat. 8. 5. *étoient des Soldats ; & qu'il n'est point parlé, qu'ils ayent quitté leurs Emplois Militaires.* **Objection.**

Je répons, Nous ne lisons pas non plus, qu'ils y ayent continué. Mais il est fort vrai semblable, que s'ils persisterent dans la Doctrine de Christ (& nous ne lisons point en aucune part qu'ils soient dechûs de la Foi) qu'aussi ils n'y continuerent pas, principalement si nous considerons, que deux ou trois Siecles après, les *Chrêtiens* rejetterent tout à fait la Guerre, ou du moins un long-tems après leur tems, si l'on peut ajoûter Foi à l'Empereur *Marc. Aurel. Anton.* qui écrit de cette maniere : **Reponse.**

—*Je priai les Dieux de ma Patrie ; mais comme ils ne se soucierent point de moi, & que je me reconnus moi même pressé par l'Ennemi ; considerant le petit nombre de mes Troupes, j'appelai quelqu'un, & je priai ceux qui parmi nous, s'appellent* Chrêtiens, *& j'en trouvai un grand nombre de ceux-là : Et je les contraignis par des Menaces, ce qui ne se devoit pas faire, parce que dans la suite je connus leur force & leur vigueur.* C'est pour cette raison, qu'ils ne s'appliquerent point ni à l'usage des Darts, ni des Trompettes, *car ils n'ont pas accoûtumé de le faire, pour la Cause & pour le Nom de leur Dieu, lequel ils portent en leurs Consciences :* Et ceci arriva environ Cent Soixante Ans après Christ. Ajoûtez a cela ces Paroles que les Chrêtiens répondent dans *Justin Martyr,* ὀ πολεμοῦμεν τοῖς ἐχθροῖς, c'est à dire, *Nous ne Combatons point contre nos Ennemis.* Et outre cela encore, la Reponse de *Martin* à *Julian* l'Apostat, rapportée par *Sulpitius Severus, Je suis Soldat de Christ, c'est pourquoi je ne puis pas Combatre ;* ce qui arriva Trois Cent Ans après Christ. Par consequent il n'est pas vrai-semblable, qu'ils ayent continué dans leurs Emplois Militaires. Comment est-ce donc que s'accorde *Vincentius Lyrinensis,* & les *Papistes* avec leur Maxime, *Ce qui* **Les Chrêtiens produits pour Exemples qu'ils ne firent point la Guerre.**

est

est reçû toûjours, reçû par tout, & reçû de tous, &c. Et que deviennent les *Prêtres* avec leur Serment, *Qu'ils ne doivent ni ne veulent jamais Interpreter l'Ecriture, que suivant le Consentement Universel des Peres* qu'ils appellent ? *Car il est aussi aisé d'obscurcir le Soleil en plein midi, que de nier que les* Premiers Chrêtiens *avoient renoncé à toute Vengeance & à la Guerre.*

Et quoi que ce soit une Chose assez connuë de tous ; néanmoins il est aussi également bien connu que toutes les Sectes Modernes vivent dans la Négligence & dans le Mépris de cette Loi de Christ, & qu'elles oppriment de la même façon les autres, qui ne s'accordent pas avec elles en ceci à cause de la Conscience envers Dieu : Tout de même que nous avons beaucoup souffert dans nôtre Païs, parce que, *Nous ne pouvons ni porter les Armes nous mêmes, ni envoyer les autres en nôtre place, ni donner nôtre Argent pour l'achat des Tambours, des Etandars, & de l'autre Equipage Militaire.* Et finalement, *Parce que nous ne pouvons pas tenir nos Portes, nos Fenêtres & nos Boutiques fermées, à cause de la Conscience, en certains Jours, comme de Jeunes & de Prieres qui sont établis pour demander la Benediction sur les Armes, & pour le Succez d'un Royaume ou d'une Republique, sous laquelle nous vivons ; ni rendre Graces des Victoires obtenuës par l'Effusion de beaucoup de Sang.* C'est en forçant la Conscience que l'on a voulu contraindre nos Freres, qui habitent dans des divers Royaumes, qui sont en Guerre l'un contre l'autre, à invoquer nôtre Dieu & à l'implorer pour des Choses contraires & contradictoires, & par consequent Impossibles ; car il est impossible que deux Partis combatans ensemble puissent tous deux r'emporter la Victoire. Et parce que nous ne pouvons pas concourir avec eux dans cette Confusion, pour cette raison nous sommes assujetis à la *Persecution.* Et mêmes les autres, qui avec nous témoignent que l'usage des Armes n'est pas permis aux

Persecution pour ne porter pas les Armes, & ne Juner pas ni ne Prier pour la Victoire.

aux *Chrêtiens*, nous regardent de travers : Mais lesquels de nous autres deux observent le plus fidelement ce Témoignage contre les Armes ? Ou bien ceux, qui en certains tems à l'ordre du Magistrat ferment leurs Boutiques, & leurs Maisons, & se trouvent dans leur Assemblée à prier pour la Prosperité de leurs Armes, ou à rendre Graces de quelque Victoire ou d'autre, en quoi ils se rendent semblables à ceux qui approuvent les Guerres & les Combats : Ou bien nous, qui ne pouvons pas faire ces Choses, par la même Raison de Conscience, de peur que nous ne détruisions pas nos Oeuvres, ce que nous établissons dans nos Paroles ? C'est-ce que nous laisserons au Jugement de toutes les Personnes Prudentes.

En cinquiéme lieu, On Objecte, *Que Christ*, Luc 22. v. 36. *parlant à ses Disciples, leur commande, Que celui qui n'avoit point alors d'Epée, vendît sa Robe, & achetât une Epée : Par consequent*, disent-ils, *Les Armes sont permises.* Objection.

Je répons, Quelques uns à la Verité entendent cela de l'*Epée extérieure* ; néanmoins c'est en n'ayant égard seulement qu'à cette occasion : Jugeans autrement que les Guerres sont défendues aux Chrêtiens sous l'Evangile. Entre lesquels est *Ambroise*, lequel sur ce Passage parle en cette maniere : *O Seigneur ! Comment me Commandes tu d'achetter une Epée, toi qui me défends d'en fraper ? Comment me Commandes tu d'avoir une Epée, que tu me défends de tirer hors du fourreau ? A moins que peut-être ce ne soit pour une Défence toute prête, & non pas pour une Vengeance nécessaire ; & afin qu'il semble que j'aye été en état de me Venger, mais que je ne l'ai pas voulu. Car la Loi me defend de rendre les Coups ; & peut-être que c'est pour cette Raison, qu'il dit à* Pierre, *qui lui offroit deux Epées*, [C'est assez] *comme si cela eût été permis, jusques au tems de l'Evangile, afin que cela fût une Science d'Equité sous la Loi, mais une Perfection de Bonté sous l'Evangile.* D'autres jugent que Reponse. Pierre offre deux Epees.

que Christ a parlé icy dans un sens Mistique, & non pas selon la Lettre; comme *Origene* sur *Mat.* 19. disant, *Si quelcun s'attachant à la Lettre, & n'entendant pas la volonté des Paroles, aura vendu son vêtement Corporel, & aura acheté une Epée, en prenant les Paroles de Christ contre sa volonté, celuy là perira: Mais ce n'est pas icy le lieu de faire mention de qu'elle Epée il parle.* Et veritablement, quand nous considerons la Réponse des Disciples, *Maître voicy deux Epées*, entendant cela des Epées exterieures; Et derechef la Réponse de Christ, *C'est assez*; l'on diroit, que Christ ne voudroit pas que les autres, qui n'avoient point d'Epée (car ils n'avoient seulement que deux Epées) vendissent leurs Robes, & achetassent une Epée exterieure. Qui est-ce qui peut penser, que les affaires étant en cét état, il eût voulu dire, *Que deux étoient assez*? Mais quoy qu'il en soit, cela est suffisant pour dire, que l'usage des Armes est illegitime sous l'Evangile.

Objection. *En sixiéme lieu*, On Objecte, *Que l'Ecriture & les Anciens Peres*, (comme on les appelle) *défendent seulement la vengeance particuliere, & non pas l'usage des Armes, pour la défence de nôtre Corps, de nos Femmes, de nos Enfans, & de nos Biens, lors que le Magistrat le commande, puis que le Magistrat doit être obeï. C'est pour cette raison; qu'encore qu'il ne soit pas permis aux Particuliers de le faire d'eux mêmes, neanmoins, ils sont obligez de le faire par le Commandement du Magistrat.*

Reponse. Je Répons, si le Magistrat est veritablement Chrêtien, ou desire d'être tel, il doit luy même en premier lieu, obeir aux Commandement de son Maître, qui dit, *Aimez vos ennemis*, &c. & alors il ne nous commandera pas de les tüer, Mais s'il n'est pas un veritable Chrêtien, alors nous devons obeir à nôtre Seigneur & à nôtre Roy Jesus Christ, auquel il luy faut aussi obeir. Car dans le Royaume de Christ, tous doivent se soûmettre à ses

Les Magistrats Chrêtiens doivent obeir à leur Maitre qui est Christ.

ſes Loix, depuis le plus grand, juſques au plus bas, c'eſt à dire, depuis le Roy, juſqu'au Mendiant, & depuis *Ceſar*, juſqu'au Ruſtique. Mais, helas! où trouverons nous une belle obeïſſance? O deplorable Chûte! Surquoy *Ludov. Viv.* écrit bien, *lib. de conv. Chriſt. ſub. Turc.* au rapport de *Frederic Sylvius*, Diſcour. de Revol. *Belg.* p. 85. *Le Prince étant entré dans l'Egliſe, non pas comme un veritable & ſincere Chrêtien; ce qui à la verité, eût été une choſe très-heureuſe & très-deſirable, mais il a introduit avec luy, ſa Nobleſſe, ſes Honneurs, ſes* ARMES, *ſes Enſeignes, ſes Triomphes, ſon Humeur hautaine, ſon Orgueil, ſa Fierté*; c'eſt à dire, *Il eſt venu dans la Maiſon de Chriſt, accompagné du Diable, & ce qui ne ſe pourroit point faire en aucune façon, il voudroit que deux Maiſons & deux Villes fuſſent jointes, celle de Dieu, & celle du Diable; ce qui ne ſe peut point faire, non plus que de joindre* Rome & Conſtantinople, *qui ſont éloignées d'une ſi longue étenduë, & de Mer & de Terre tout enſemble.* (Quelle communion, *dit Paul*, y a-t-il entre Chriſt & Belial?) *Leur zele eſt rafroidy par degrez, leur Foy a diminüé, leur Pieté toute entiere a degeneré; au lieu* de quoy *nous nous ſervons aujourd'huy d'Ombres & d'Images*, (& comme il dit) *Je voudrois que nous puſſions retenir celles-cy*; C'eſt ainſi que parle *Vives.* Mais en dernier lieu, quand à ce qui a du raport à cette affaire, vû que rien ne ſemble plus contraire à la Nature de l'homme, & vû que de faire telles choſes du Monde, la défenſe de ſoy même ſemble ètre la plus ſupportable, comme elle eſt la plus mal aiſée aux hommes, auſſi eſt-elle la partie la plus parfaite de la Religion Chrêtienne, comme celle en laquelle le renonçement à ſoy même, & l'entiere confiance en Dieu, paroît le plus; & c'eſt pour cela que Chriſt & ſes Apôtres nous en ont laiſſé le plus parfait exemple. Quant à ce qui a du raport aux preſens Magiſtrats du *Monde Chretien*, quoy que nous ne leur refuſions pas tout à fait le

Lud. Vives contre les Armes.

Touchant les Magiſtrats à preſent du Monde Chretien.

nom de Chrêtiens, à cause de la Profession publique qu'ils font du *Nom de Christ*, néanmoins nous pouvons hardiment affirmer, qu'ils sont fort éloignez de la Perfection de la *Religion Chrêtienne*; parce que dans l'Etat où ils sont, (ainsi que je l'ay cy-devant remarqué en plusieurs endroits fort au long) ils ne sont point parvenus à la pure Dispensation de l'Evangile. Et c'est pour cela que tandis qu'ils restent dans cét état, nous ne dirons pas qu'une *Guerre* entreprise pour une juste occasion, soit pour eux tout à fait illegitime. Car tout de même que la Circoncision, & les autres Ceremonies furent permises pour un tems aux *Juifs*, non pas à cause qu'elles étoient, ou necessaires d'elles mêmes, ou permises en ce tems là, aprés la Resurrection de Christ; mais parce que l'Esprit ne s'étoit point encore levé en eux, par lequel ils pussent être delivrez de ces Rudimens: De même aussi les Confesseurs du nom *Chrêtien* d'apresent, qui sont encore dans le Mélange, & non pas dans l'Esprit patient de Souffrances, ne sont pas encore bien disposez pour cette Forme de Christianisme, & par consequent ils ne peuvent pas être sans se défendre eux mêmes, jusqu'à ce qu'ils parviennent à cette perfection. Mais quand à ceux que Christ a amenez jusques icy, il ne leur est pas permis de se defendre eux mêmes avec des *Armes*, mais doivent sur tout en toutes choses se confier sur le Seigneur.

La Conclusion. §. XVI. Mais en dernier lieu, pour Conclure, si donner & recevoir des Titres de Flaterie, desquels on ne se sert point, à cause des Vertus inherentes dans les Personnes, mais qui sont pour la plus part employez par des hommes impies à l'égard de ceux qui leur ressemblent; S'encliner, grater du Pié en Reverence, & ramper jusqu'à terre, l'un devant l'autre; Si s'appeller à tout moment l'un l'autre, *Le très-humble Serviteur*, & cela le plus frequemment, sans aucun dessein de réel service; si c'est là l'honneur qui vient de Dieu, & non pas l'honneur

l'honneur qui vient d'embas, alors à la verité, on pourra dire de nos Averſaires, qu'ils ſont Fidelles, & que nous ſommes condannez comme des Orgueilleux & des Opiniâtres, en refuſant toutes ces choſes. Mais ſi, avec *Mardochée*, refuſer de s'encliner devant l'Orgueilleux *Haman*; & avec *Elihu*, de ne point donner de *Titres Flateurs aux hommes, de peur que nous ne ſoyons reprimendez par nôtre Createur*; Et ſi ſuivant l'exemple de *Pierre*, & l'avis de *l'Ange*, s'encliner ſeulement devant Dieu, & non pas devant nos Compagnons de Service; & ſi n'appeller perſonne, *Seigneur* ni *Maître*, hormis ſous quelque particulieres Relations, ſuivant le Commandement de Chriſt; Je dis, que ſi ces choſes là ne ſont pas à blamer, donc nous ne ſommes point blâmables d'en agir ainſi. Si être Vain, & Extravaguant en Habits, ſi ce Farder le Viſage, & s'entortiller & friſer les Cheveux; ſi être couvert d'Or & d'Argent, & de Pierres pretieuſes; & ſi être couverts de Rubans & de Dentelles, eſt être vètus d'Habillement Modeſte; & ſi ce ſont là les Ornemens des Chrètiens, & ſi cela eſt, être humble, doux, & mortifié; Alors à la verité nos Averſaires ſon de bons Chrètiens & nous ſommes des Orgueilleux, des Singuliers, & des Fantaſques, en nous contentans de ce que le neceſſaire & la commodité demandent, & condannans ce qu'il y a d'avantage, comme ſuperflu; mais non pas autrement. Si, pratiquer les Jeux, les Paſſetems, les Comedies; Si Joüer aux Cartes, Joüer aux Dez, & Dancer; Si Chanter, & uſer les Inſtrumens de Muſique; Si frequenter les Places de Theatre & les Comedies & Mentir, Contrefaire, ou ſuppoſer, & diſſimuler, eſt être toûjours en crainte; & ſi cela eſt faire toutes choſes à la Gloire de Dieu; & ſi cela eſt, paſſer nôtre ſejour icy en crainte; & ſi cela eſt uſer de ce Monde, comme ſi nous n'en uſions point; & ſi cela n'eſt pas nous conformer nous mèmes à nos Convoitiſes de

Eſter 3. 5.
Job 32. 21, 22.

cy-devant ; & n'être pas conformes à l'Esprit & à la vaine Converſation de ce Monde ; Alors nos Averſaires, nonobſtant la Pratique qu'ils font de ces choſes, & ce qu'ils alleguent en leur faveur, ſont de fort bons Chrêtiens, Modeſtes, Mortifiez, & qui renonçent à eux mêmes, & nous ſommes juſtement blâmables en les condannant; mais non pas autrement. Si la Profanation du Saint Nom de Dieu ; ſi exiger le Serment l'un de l'autre à chaque occaſion ; ſi appeller Dieu à témoin dans des choſes d'une telle nature, dans leſquelles aucun Roy de la Terre ne ſe croiroit pas ligitimement ni honorablement appellé à témoin, ſont des devoirs d'un homme Chrêtien, j'avoüeray que nos Averſaires ſont d'excellemment bons Chrêtiens, & que nous manquons à nôtre Devoir : Mais ſi le contraire eſt veritable, il faut de neceſſité que nôtre obeïſſance à Dieu dans cette choſe là, luy ſoit agréable. Si nous venger nous mêmes, ou, rendre injure pour injure, mal pour mal, playe pour playe, prendre œil pour œil, dent pour dent ; ſi combatre pour des choſes exterieures & periſſables, aller à la Guerre l'un contre l'autre, que nous n'avons jamais vû, ni avec qui nous n'avons jamais eu aucune conteſtation, ni querelle, ni rien à faire ; étant de plus tout à fait ignorans de la cauſe de la Guerre, mais ſeulement que les Magiſtrats des Nations fomentent des querelles les uns contre les autres, dont les Cauſes ſont pour la plûpart inconnuës aux Soldats qui Combatent, tout de même que de quel côté eſt le Droit, ou le Tort ; & neanmoins être ſi furieux, & ſi encolere l'un contre l'autre, que de détruire & de ſaccager tout, afin que ce Culte ou un autre ſoit reçû, ou aboly ; Si faire ces choſes, & beaucoup d'avantage de cette nature, eſt accomplir la Loy de Chriſt, alors à la verité nos Averſaires ſont de veritables *Chrêtiens*, & nous ne ſommes que de miſerables *Heretiques*, qui ſouffrons nous mêmes d'être ſaccagez,

pris,

Pris, Emprisonnez, Bannis, Battus, & mal Traittez, sans aucune Resistance, *mettant nôtre Assurance seulement en DIEU*, afin qu'il nous defende, & nous conduise en son *Royaume* par le chemin de la *Croix*. Mais si la Chose en est autrement, nous recevrons certainement la *Recompense*, que le Seigneur a promise à ceux qui s'*attachent à lui*, & qui se *Confient en lui*, en renonçant à eux mêmes.

Et pour faire une Recapitulation de tout; Si pratiquer toutes ces Choses, & plusieurs autres, que l'on pourroit alleguer pour Exemple, est *marcher dans le chemin étroit qui meine à la Vie*; si c'est *charger la Croix de Christ*; si c'est *mourir avec lui aux Convoitises & aux Vanitez perissables de ce Monde*; & *ressusciter avec lui en nouveauté de Vie*, & *être assis avec lui aux Lieux Celestes*; Alors nos Adversaires peuvent être estimez tels; & ils n'ont pas besoin de craindre qu'ils soient dans le *Chemin Spatieux qui conduit à la Perdition*; & nous nous trompons grandement, nous qui avons renoncé à toutes ces Choses pour l'amour de Christ, pour crucifier nos propres Convoitises, & pour nous procurer contre nous mêmes l'Ignorance, le Reproche, la Haine & l'Aversion de la part des Hommes de ce Monde: Non pas comme si nous croyons qu'en agissant ainsi, nous meritions le Ciel; mais comme sachans, que ces Choses sont contraires à la Volonté de celui, qui rachette ses Enfans de l'Amour de ce Monde & de ses Convoitises, & les meine dans les voyes de la *Verité* & de la *Sainteté*, dans lesquelles ils prenent plaisir de cheminer.

CONCLUSION.

CONCLUSION.

SI tu t'appliques, Sincere Lecteur, *à considerer ce Systeme de la Religion, en la Crainte de Dieu, tel qu'il est ici mis avec sa Consistence & son Harmonie, tant en lui même qu'avec les Ecritures de Verité, je ne doute point, qu'il ne te faille dire avec moi, & avec plusieurs autres de plus, Que c'est ici le Jour Spirituel de l'Aparition de Christ, dans lequel il Revele de Nouveau les Vieux Sentiers de la Verité & de la Justice. Car tu peux remarquer ici la* Religion Chrêtienne, *veritablement Etablie & Soutenuë dans toutes ses Parties, telle qu'elle est, à sçavoir, une Chose Vivante, Intérieure, Spirituelle, Pure & Substantielle; & non pas une Forme Pure & Simple, une Apparence, une Ombre, une Notion, & une Opinion, comme il ni en a eu que trop jusques ici qui l'ont tenu, de qui les Fruits font connoitre, qu'ils ont manqué de cela même, dont-ils portent le Nom : Et néanmoins plusieurs de ceux-là sont si amateurs de leurs Formes & de leurs Ombres vuides, qu'ils ne cessent de nous Calomnier, de ce que nous recommandons la Substance, & que nous les y appellons; comme si par ce moyen nous avions renoncé ou méprisé la veritable Forme, & la Partie extérieure du Christianisme, ce qui est à la verité (comme Dieu qui est le Scrutateur des Cœurs le sçait) une fort grande Medisance. De cette maniere, parce que nous avons instamment exhorté le Peuple à ressentir Dieu* près d'eux & en eux mêmes, *en leur disant, Que leurs Notions de Dieu, tel qu'il est au de là des Nuës leur seront peu avantageuses, s'ils ne le ressentent pas* près : *De là ils ont tâché d'inferer malicieusement, que nous nions qu'il y ait aucun Dieu, hormis celui qui est au dedans de nous. Parce que nous disons au Peu-*

ple,

ple, Que c'est la Lumiere *& la* Loi au dedans, *& non pas la* Lettre au dehors, *qui leur peut faire connoître veritablement leur Condition, & les detourner de tout Mal : De là ils disent, que nous diffamons les Ecritures, & que nous érigeons nos Imaginations au dessus d'elles. Parce que nous faisons connoître au Peuple, que ce n'est pas en parlant de la Vie extérieure de Christ, & en la Croyant aussi bien que ses Souffrances, sa Mort, & sa Resurrection, non plus que les* Juifs *en criant,* Le Temple de l'Eternel, Le Temple de l'Eternel, *qu'il leur suffira, pour les justifier en la Presence de Dieu ; mais qu'il faut qu'ils connoissent, que* Christ, *qu'ils ont crucifié, est ressuscité* en eux, *& qu'il les justifie & les rachette de toutes leurs Iniquités : De là ils disent, Que nous nions la Vie, la Mort, & les Souffrances de Christ, la Justification par son Sang, & la Remission des Pechez par lui. Parce que nous leur disons, tandis qu'ils sont à babiller & à decider touchant la* Resurrection, *qu'ils ont plus de besoin de connoître le* Juste, *lequel ils ont mis à Mort, comme* Ressuscité en eux mêmes, *& être assurez qu'ils sont participans de la* premiere Resurrection ; *& que si cela est, ils seront d'autant plus capables de juger de la* seconde : *De là ils disent, Que nous nions la Resurrection du Corps, parce que quand nous les entendons parler indiscrettement du Ciel & de l'Enfer, & du dernier Jugement, nous les exhortons à sortir de cet Etat Infernal dans lequel ils sont, & à descendre au Jugement de Christ* dans leurs propres Cœurs, *& de croire en la Lumiere, & de la suivre, afin que par ce moyen ils viennent à être assis aux Lieux Celestes qui sont en Jesus Christ : De là ils disent malicieusement, Que nous nions qu'il y ait aucun Ciel ni aucun Enfer, que celui qui est au dedans de nous, & que nous nions qu'il y ait aucun Jugement Universel : Le Seigneur sçait que ces* Calomnies *sont jettées vilainement contre nous, lesquels Dieu a suscitez pour cette Fin, & nous a rassemblez, afin qu'il pût confondre par nous la Sagesse des Sages, & anneantir l'Intelligence*

des

des Prudents ; & qu'il pût, dans & par son propre Esprit & sa Puissance dans un Peuple méprisé (de peur que nulle Chair ne se puisse glorifier en sa Presence) renverser cette Image morte, obscure, corrompuë, & cette Ombre toute vaine & cette Ecaille de Christianisme, avec laquelle l'Antechrist a trompé les Nations : C'est pour cette fin qu'il nous a appellez pour être les Premices de ceux qui ne le servent plus, & qui ne l'adorent plus dans la Vieillesse de la Letre, mais dans la Nouveauté de l'Esprit. Et quoi que nous soyons peu en nombre, au respect des autres ; & foibles quant à la Force extérieure, laquelle aussi nous rejettons tout à fait ; & impertinents, si nous nous comparions avec les Sages de ce Monde : Néanmoins comme Dieu nous a fait reüssir, nonobstant beaucoup d'Oppositions, aussi le sera-t'il encore ; tellement que ni l'Art, ni la Sagesse, ni la Violence des Hommes ou des Demons, ne sera pas capable d'éteindre cette petite Etincele *qui est apparuë ; mais elle croitra, pour consumer quoi que ce soit qui se levera pour s'y opposer.* La Bouche de l'Eternel *en a parlé ! Et même celui qui s'est élevé dans un petit Residu, se levera & s'avancera par le même Bras de Puissance dans sa Spirituelle Manifestation, jusqu'à ce qu'il ait subjugué tous ses Ennemis, jusqu'à ce que tous les Royaumes de la Terre deviennent le Royaume de Jesus Christ.*

A celui qui a commençé cette Oeuvre, non pas parmi les Riches ou les Grands, mais parmi les Pauvres & les Petits, & qui l'a Revelé, non pas aux Sages & aux Sçavans, mais aux Pauvres, aux Petits Enfans, & à ceux qui Tettent : A Lui dis-je, Dieu Tout Puissant & Seul Sage, soit Honneur, Gloire, Action de Graces & Renommée, dès à present & à jamais. *Amen. Halleluh*-JAH.

Table

Table des Auteurs citez dans ce Livre.

Table des Auteurs.

Passages

Paſſages de l'Ecriture contenus dans ce Livre.

Geneſe.

Chap.	Verſ.	Pag.
i	2	34
ii	17	106
iii	24	107
iv	6,7	172
	7	256
v	22,24	289
vi	3	172
	5	107
	9	289

Exode.

xiii	8,9	524
xxiii	7	246
xxxiv	6	173

Levitique.

xix	2,3,6	624

Nombres.

xi	25,29	35
xiv	18	173

Deuteronome.

iv	2	104
vi	13	623
x	12,13,20	624
xiii	5,9	560,561
xiv	23	624

I Samuel.

ii	30	595
x	12	405

I Rois.

viii	46	292
xix	18	311

I Chroniques.

xxix	11	593

Eſdras.

ix	4	439

Nehemie.

ix	20,30	36

Eſther.

iii	5	649

Job.

i	8	289
ii	13	439
viii	13	272
ix	20	246
xxiv	13	211
xxvii	5	246
xxviii	28	360

Chap.	Verſ.	Pag.
xxxii	21,22	598,649
xxxvii	22	593
xxxviii	2	356

Pſeaumes.

xiv	3	109
xvii	14	137
xxi	5	594
xxv	3	411
xxvii	14	ibid.
xxix	4	594
xxxvii	7,9,34	411
li	11,12	36
liii	2	109
liv	3	494
lxiii	1,8	594
lxxxvi	15	173
xcvi	6	594
cx	3	558
	4	626
cxviii	22	200
cxix	11	292
cxxxix	7	35

Proverbes.

i	20,&c.	216
	24,25,26	176,299
viii	9,34	216
xv	29	466
xvii	15	246,283
xviii	10	426,494
xx	22	411
xxi	4	420
xvii	17	436
xxviii	9	453
xxx	6	103

Cantiques.

i	3	494

Eſaie.

i	13	466
	16,17	435
ii	4	639
	10	594
iii		610
v	2,4	175
	23	246
viii	20	95
x	20	403
xiii	11	137
xxiv	14	591
xxvi	3	403
	10	594
xxx	18	173,411

Chap.	Verſ.	Pag.
xi	31	411
xlii	23	ibid
xlv	23	628
xlviii	16	35
xlix	6	205
lv	4	191
lvi	11	376,380
lix	2	277
	21	53
lxiv	6	265
lxv	16	628
	25	640
lxvi	3	455

Jeremie.

ii	13	50
iii	11	246
	14	311
vii	4	329
x	3	582
xiv	12	455
	14,15	387
xv	15	173
xvii	9	108
xviii	9,10	176
xxiii	6	232
	21	387
	29	192
	30,31,&c.	388
	32	ibid.
xxvii	15	387
xxxi	33	54
	38,39,40	628

Lamentations.

iii	25	411

Ezekiel.

xiv	1	439
xvi	6	231
xviii	20	116
	32	120
xx	1	439
xxxiii	11	120,127
	12 to 18	205
xxxiv	2,3,8	389
xxxvi	25,40	028

Daniel.

iv	30	594

Oſée.

iv	9	317
xii	6	411

Chap.

Chap.

Table de l'Ecriture.

Chap.	Verſ.	Pag.
	16	594
ii	1,2,3	387
	3	358
	1,3,14,15	389
	20	138
iii	9	136
	15	173
	I Jean	
i	1	350
	7	180
	8	290
ii	1,2	137
	2 to 6	285
	15	138
	27	56
iii	1	138
	2 to 10	285
	4	204
	5,8	280
	3,9	276
	7,20	256
iv	4,5	138
	9	134
	10	231
	13	69,86
v	3	288
	6	69,86
	14	453
	19	138
	Jude.	
	16	388
	20,25	453,594
	Apocalypſe.	
ii	9	329
	20	563
iii	12	298,306
	16	326
	20	31,517
xiv	1 to 5	289
xix	10	326
xxii	9	605
	14	259
	18	103

F I N.

